This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

REESE·LIBRARY·
OF THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA

LES FRANCAIS
ITALIANISANTS
AU XVIe SIÈCLE

PAR ÉMILE PICOT
MEMBRE DE L'INSTITUT

TOME DEUXIÈME

PARIS
HONORÉ CHAMPION, LIBRAIRE-ÉDITEUR
5, quai Malaquais (VIe)
1907

Librairie HONORÉ CHAMPION, Éditeur.

Louis THUASNE

RABELAIS ET VILLON

In-8..... 2 fr.

ÉTUDE ICONOGRAPHIQUE SUR RONSARD

Le Portrait, le Buste et l'Épitaphe de Ronsard au Musée de Blois

Par Pierre DUFAY

In-8 pl..... 2 fr.

REVUE DES ÉTUDES RABELAISIENNES

Publication trimestrielle, dirigée par ABEL LEFRANC, professeur au Collège de France consacrée à Rabelais et à l'histoire de son temps.

Tome V. Abonnement annuel..... 10 fr.

Tome I.....	25 fr.	Tome III.....	15 fr.
Tome II.....	15 fr.	Tome IV.....	15 fr.

REVUE DES BIBLIOTHÈQUES

RECUEIL MENSUEL

dirigé par MM. CHATELAIN, membre de l'Institut, bibliothécaire en chef de l'Université de Paris, et L. DOREZ, de la Bibliothèque Nationale.

Paris..... 15 fr. — Départements et Union postale..... 17 fr.

La **Revue des Bibliothèques** dirigée par M. CHATELAIN, membre de l'Institut, et L. DOREZ, de la Bibliothèque Nationale, publie des catalogues, des inventaires de manuscrits et de livres imprimés. Comme on ne peut séparer l'histoire littéraire de l'histoire des manuscrits et du livre, on trouve dans la **Revue des Bibliothèques** nombre de renseignements sur l'histoire littéraire et l'humanisme. M. Dorez y donne chaque mois de savantes et copieuses chroniques des Bibliothèques. Il y mentionne non seulement les changements dans le personnel, mais il ne laisse échapper aucune occasion de signaler les nouvelles acquisitions de livres et de ms., ce qui fait de ce recueil l'organe des bibliothécaires du monde entier.

Collection complète : 250 fr.

LES FRANÇAIS

ITALIANISANTS

II

LES FRANÇAIS
ITALIANISANTS
AU XVIe SIÈCLE

PAR ÉMILE PICOT
MEMBRE DE L'INSTITUT

TOME SECOND

PARIS
HONORÉ CHAMPION, LIBRAIRE-ÉDITEUR
5, quai Malaquais (VIe)
1907

SE

PQ4051
.5
P5
v.2

XXII

ALEXANDRE DE LA SALLE

On a vu précédemment[1] le nom d'Alexandre de La Salle associé à celui de François Perrot au bas de deux lettres adressées à Pietro Aretino. Quel était ce personnage et à quelle famille appartenait-il? Il ne nous a pas été possible de trouver la réponse à cette question. Le nom de La Salle est répandu dans presque toutes les provinces, soit comme nom de famille, soit comme nom de terre; mais nous ne le voyons porté par aucun Alexandre ayant joué un rôle au XVIe siècle. L'hypothèse la plus naturelle est de rattacher l'étudiant de Bologne à Claude de La Salle, licencié ès lois, avocat au Parlement de Paris, que le roi Charles VIII voulait, à la fin de l'année 1491, pourvoir d'un office de conseiller à la même cour[2], et qu'il fit entrer au grand conseil en 1498[3]. Il est surprenant que les recueils manuscrits de la Bibliothèque nationale ne contiennent pas de documents généalogiques relatifs à ce personnage. Il pouvait être apparenté avec François, Henri et Jean-François de La Salle, qui étudiaient à Pavie en 1489, et qui prirent part le 4 juillet à l'élection du recteur[4]. Les parlementaires de la fin du XVe siècle tenaient

1. Tome I, pp. 331-334.
2. *Lettres de Charles VIII, publiées par P. Pélicier*, III, p. 200.
3. Félibien, *Histoire de la ville de Paris*, III, p. 569.
4. Ces trois La Salle figurent sur une liste manuscrite d'étudiants qui nous a été obligeamment communiquée par l'abbé Rodolfo Maiocchi, conservateur du Musée municipal de Pavie.

176891

à ce que leurs fils visitassent les universités italiennes. Claude de La Salle était dans une situation analogue à celle des Perrot, et pouvait avoir pour les siens la même ambition. Nous ne pouvons établir de lien entre notre personnage et ses homonymes des provinces. Un Louis de La Salle, d'Avignon, fils de Clément, d'une famille originaire d'Anagni, fut reçu docteur en droit civil à Avignon en 1571. Il devint par la suite doyen de la cathédrale de Saint-Pierre[1].

Le 21 avril 1573, Gratien de La Salle, « Cantaber Gallus », s'inscrivait à l'université de Heidelberg[2]; le 28 septembre 1604, Pierre de La Salle, « Castellodunensis Gallus », s'inscrivait à la même université[3]; tous deux étaient sans doute protestants. Il est probable que leurs familles n'avaient rien de commun avec celles des étudiants cités plus haut.

Il se pourrait que le camarade de François Perrot eût signé d'un nom de terre ; on aurait alors à se demander s'il n'y avait pas une parenté entre lui et Paul Perrot, fils de Nicolas, qui a fait la branche des Perrot de La Salle. Des documents nouveaux permettront seuls d'élucider ces questions.

---

1. E. de Teule, *Chronologie des docteurs en droit civil de l'Université d'Avignon*, 1887, p. 37.

2. Toepke, *Matrikel der Universität Heidelberg*, II (1886), p. 66. — Comme on le voit, ce Gratien était un méridional. C'est lui pourtant qui paraît avoir acheté, le 20 mars 1575, une maison à Ogny ou Aougny en Tardenois ; il n'appartenait pas aux La Salle de Reims, dont M. H. Jadart a donné une généalogie si précise (*Revue de Champagne et de Brie*, IIe sér., IV, 1892, pp. 641-660). C'est en vain que M. le baron Du Pin de La Guérivière (*ibid.*, 2e sér., V, 1893, p. 136) a revendiqué pour Gratien une origine rémoise ; il n'a pu en fournir aucune preuve. Ce personnage était protestant, et sa fille Sarah épousa, avant 1603, Jacques de Lérigos, major au gouvernement de Metz, qui descendait d'une famille huguenote de Toulouse.

3. Toeple, II, p. 222.

XXIII

JEAN-BAPTISTE DU FOUR

Dans les notices que nous avons consacrées à Jean de Tournes et à Guillaume Roville, nous avons dit quelques mots des hommes de lettres qui surveillèrent les éditions italiennes dues aux deux célèbres imprimeurs. A côté des Italiens, comme Gabriel Simeoni, Lucantonio Ridolfi, Damiano et Bartolommeo Maraffi, Francesco Giuntini, etc., il convient de placer plusieurs écrivains français, qui paraissent avoir été associés à leurs travaux : Antoine Du Moulin, Jean-Baptiste Du Four, Claude de Herberay et Thomas Thierry.

Antoine Du Moulin, né à Mâcon vers 1510, fut, de 1537 à 1543, secrétaire de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre. En 1544 il entra dans la maison de Jean de Tournes à Lyon, et y dirigea la publication d'un certain nombre d'ouvrages dont MM. Alfred Cartier et Adolphe Chenevière nous ont donné une description minutieuse[1]. L'un de ces ouvrages, la traduction de la *Physionomie naturelle extraite de plusieurs philosophes anciens*, nous montre que Du Moulin était versé dans les lettres italiennes. S'il ne traduisit pas lui-même la compilation qu'il avait d'abord publiée en français, il en soigna du moins

1. *Un Homme de lettres du* XVI*e siècle. Antoine Du Moulin, valet de chambre de la reine de Navarre, étude biographique et littéraire, par Alfred Cartier* [*et*] *Adolphe Chenevière.* Extrait de la Revue d'histoire littéraire de la France, t. II et III. Paris, Armand Colin et Cie, 1896. In-8.

l'impression[1]. L'épître à la reine Catherine de Médicis, qui précède l'ouvrage, est peut-être de lui; cependant, comme elle n'est pas signée et qu'elle peut être attribuée également au traducteur Paolo Pinzio, ou même à l'imprimeur Jean de Tournes, nous nous abstiendrons de ranger Du Moulin parmi les Français qui ont écrit en italien. Il en est autrement de Jean-Baptiste Du Four et de Claude de Herberay.

Jean-Baptiste Du Four est l'auteur d'une très curieuse épître imprimée en 1555 à la fin de l'édition du *Decamerone* de Boccace publiée par Guillaume Roville. Ce morceau lui donne des titres pour figurer dans l'histoire littéraire, mais ne nous apprend à peu près rien de sa vie. Nous ignorons le prénom de son père. Sa mère était une Bardin[2]. Le prénom de Jean-Baptiste, rare en France à cette époque, permet de conjecturer, ou que Du Four était né en Italie, ou qu'il avait été tenu sur les fonts baptismaux par quelque Italien. Des actes conservés aux archives du Rhône et aux archives de Lyon nous font voir qu'il fut notaire royal, secrétaire de l'archevêque de Lyon, greffier des insinuations et banquier en cour de Rome[3].

---

1. Fisionomia || con grandissima || breuità raccolta da i libri || di antichi Filosofi, || Nuouamenle fatta volgare per Paolo || Pinzio. Et per la diligenza di M. An- || tonio del Moulin Messa in luce. || *In Lione* || *Per Giouan di Tournes*. || M. D. XXXXX [1550]. || Auec Priuilege du Roy pour dix ans. — [Au v° de la p. 109 :] *Stampato in Lione per Giouan di Tournes à di V. di Marso, M. D. XXXXX*. In-8 de 8 ff. lim., 109 pp. et 1 f. blanc.

Le volume français parut cinq jours plus tôt (l'achevé d'imprimer est du 1er mars 1550). L'épître à Catherine de Médicis, qui précède le volume italien, est également datée du 1er mars.

Nous ne savons rien de Pinzio.

Biblioth. nat., pR 269. — Biblioth. Sainte-Geneviève, V. 761. — Cartier et Chenevière, *loc. cit.*, p. 62.

2. Le nom de la mère de Jean-Baptiste, Françoise Bardin, est indiqué dans un des actes cités ci-après. Un Estienne Bardin, prêtre, fut vers 1550 chanoine de Saint-Just de Lyon (Castan, *Catal. des Incunables de Besançon*, p. 150).

3. Le 29 octobre 1546, Gio. Battista Corsanico, marchand lucquois, demeurant à Lyon, vend à Jean-Baptiste Du Four, « citoien dudit Lion,

Nous ne savons si Jean-Baptiste fut d'abord attaché à Ippolito d'Este, cardinal de Ferrare, qui posséda l'archevêché de Lyon de 1539 à 1551 ; sa connaissance approfondie des choses italiennes aurait pu le recommander au choix du prélat[1] ;

---

present et acceptant », une pièce de bois sise à Cuires. (Archives du Rhône, E 752.) Au mois d'août 1553, Jean-Baptiste Du Four donne quittance comme procureur de Pierre Combi, gentilhomme servant du dauphin et domestique du cardinal de Tournon. (Archives de Lyon, CC 1009.)

Le 26 avril 1557, le notaire Marchand reçoit le contrat de mariage de « honorable homme et saige maistre » Jean-Baptiste Du Four, secrétaire de l'archevêque de Lyon, avec Clémence Scarron, fille de Jean-Eustache Scarron, bourgeois de Lyon, et de demoiselle Ancely Chevrot. (Archives de Lyon, *Insin.*, vol. 34.)

Le 30 janvier 1560, Jean-Baptiste Du Four, notaire royal et secrétaire de l'archevêché de Lyon, est témoin au contrat de mariage de sa belle-sœur, Louise Scarron, avec Jean de L'Aube, bourgeois de Lyon.

Le 7 août 1560, Jean-Baptiste Du Four, secrétaire archiépiscopal et greffier des insinuations au diocèse de Lyon, bourgeois de Lyon, contracte un second mariage avec Isabeau Boytier (ou Bohier ?), fille de noble Claude Boytier, bourgeois de Lyon, et de dame Catherine Perret.

Le 12 septembre 1561, Jean-Baptiste Du Four, « secretaire de monseigneur l'archevesque de Lyon », achète une rente de 5 l. t. (Archives du Rhône, E 752.) Du Four prend la même qualité dans un acte du 7 février 1562 (n. s.) par lequel il transige au sujet d'un procès. (Ibid.)

Un achat de 20 livres de rente fait le 29 décembre 1571, le qualifie « notaire royal, secretayre de l'archevesque de Lyon et greffier des insynuations, fils et heritier de... feue dame Françoyse Bardin ». (Ibid.)

En 1575, Jean-Baptiste Du Four, secrétaire de l'archevêché de Lyon, est élu membre du syndicat. (Archives de Lyon, BB. 372.) Il exerce les fonctions de conseiller de ville pendant les années 1576 et 1577.

Le 10 février 1577, Jean-Baptiste Du Four, conseiller et échevin de Lyon, secrétaire de l'archevêché, et bourgeois dudit Lyon, est témoin avec Paul de Médicis, marchand, du contrat de mariage de noble Claude Du Pré avec Catherine Bonvoisin.

En 1585, il est élu de nouveau membre du syndicat. (Archives de Lyon, BB. 372.)

Le 22 août 1587, Guillaume Charrier, seigneur de La Rochette, conseiller, puis échevin de Lyon, épouse Gabrielle Du Four, fille de Jean-Baptiste Du Four, secrétaire de l'archevêché, de Lyon, notaire apostolique et banquier en cour de Rome, et d'Isabeau Bohier. Gabrielle meurt, à 95 ans, au mois de janvier 1667. (Extrait d'une généalogie imprimée de la famille Charrier.)

Nous devons le relevé de ces actes à l'obligeance de notre ami M. Julien Baudrier.

1. Ippolito avait soin de confier à des Italiens l'administration des immenses bénéfices qu'il possédait en France. C'est ainsi que, en pleine Bre-

cependant l'acte de 1546 cité ci-dessous ne lui donne pas d'autre qualité que celle de « citoyen de Lyon ». Il est donc probable qu'il ne fut appelé aux fonctions de secrétaire que par le cardinal de Tournon (1551-1562)[1].

Les affaires dont Jean-Baptiste avait à s'occuper à Lyon étaient des plus considérables, et l'on s'explique aisément qu'elles l'aient appelé à la cour, et qu'il ait pu s'y créer de puissantes relations. Ces affaires étaient du reste fructueuses pour lui ; aussi les documents qui nous ont été conservés nous le montrent-ils faisant à plusieurs reprises des achats de rentes.

Du Four resta en fonctions sous les successeurs du cardinal de Tournon : Antoine d'Albon (1562-1573) et Pierre d'Épinac (1573-1599). Nous ignorons quand il mourut. Nous ne connaissons de lui aucune autre production que la pièce suivante. Il est permis de le regretter, car l'épître que nous allons réimprimer montre un esprit délicat et un écrivain distingué. Le style est d'une pureté remarquable, mais il a pu être retouché par Lucantonio Ridolfi, qui paraît avoir eu la part principale dans la correction du volume.

L'auteur lyonnais nous fait voir avec quelle ardeur les dames de la cour de Catherine de Médicis cultivaient la langue italienne ; le tableau qu'il trace mérite d'autant plus d'être reproduit que peu de bibliothèques possèdent le recueil qui le contient. C'est en quelque sorte le pendant de la *Selva* d'Amomo[2].

« *Joan Battista Du Four al molto magnifico et nobile M. Rigo di San Marsale, consigliere di Sua Maestà Christianissima et*

---

tagne, à Tréguier, il avait délégué comme trésorier Tommaso Vecchio, qui fut bientôt en guerre avec le chapitre. Voy. *Catal. des actes de François Ier*, VI, nos 23010 et 23016.

1. Le greffe des « insinuations » c'est-à-dire le greffe où étaient transcrits en résumé les actes authentiques, ne fut établi qu'en 1554. Les Lyonnais tentèrent vainement d'obtenir l'abolition de ces insinuations qui avaient avant tout un caractère fiscal. (Archives de Lyon, BB 76.)

2. Voy. tome I, p. 56.

ballivo delle montagne d'Alvernia [1], *sopra questa nuova stampa del* Decamerone *del Boccaccio.*

« Essend'io andato alli giorni passati, quando tornai dalla corte, a visitar il nostro M. Guglielmo Roviglio, et avendo seco amichevolmente alquanto ragionato delli suoi affari et degli miei, lo presi a domandare se, mentre che io non ero stato, egli aveva fatto stampar cosa alcuna di nuovo, e lo confortai che, quando li capitaria alle mani qualche opera thoscana che gli paressi degna di essere vista dalle persone di spirito, non mancassi farla stampare, perciò che ne potrebbe alla giornata sperar utile honorevole, sendo hoggi la nobiltà franzese molto della thoscana lingua studiosa, et, oltre la utilità, potrebbe anche esser sicuro che farebbe opera gratissima a tante nobili donne della corte et a tante principesse, che, non solo sene dilettano, ma ne hanno perfetta cognizione, come nel mio stare alla corte avevo inteso, et che infra le altre madama Margheritau, nica sorella di questo invittissimo re [2], oltra la dottrina che ella ha nella lingua latina et greca et la scientia di tutte le arti liberali, può nell'arte poetica et oratoria in questa lingua thoscana non meno che nella sua propria agguagliarsi a qualsivoglia dotto huomo di questi nostri tempi, et il simile aviene di madama di Monpensier, principessa di reale sangue [3], la quale, sì come ha il petto di

1. Rigal de Saint-Marsal se qualifiait seigneur et baron de Couros et Puydeval en Limousin. Nous avons vu de lui une quittance donnée à Toulouse le 30 mars 1572 (Biblioth. nat., ms. fr. 29246, dossier 61657). Des lettres de lui, datées de Puydeval, juin-août 1574, et de Couros, avril 1575, mars 1576, figuraient parmi les papiers de Noailles brûlés avec la bibliothèque du Louvre (L. Paris, *Papiers de Noailles*, I, pp. 121, 126, 129, 132, 138, 145, 147.)

2. Marguerite de France faisant l'objet d'un article assez étendu dans *Les Italiens en France au* XVIe *siècle*, nous ne parlerons pas d'elle incidemment.

Qu'il nous suffise de citer ce passage d'une dépêche de l'ambassadeur vénitien Francesco Morosini, qui dit de la duchesse de Savoie, en 1570 : « Ha un bellissimo ingegno e qualche gusto di lettere, per il che parla di tutte le cose miralbilmente. Legge assai e latino e italiano, intendendo così bene l'una e l'altra lingua come la francese sua propria, nella quale sola però parla quasi sempre, non si assicurando di parlar le altre. » Eugenio Albèri, *Relazioni*, serie II, vol. II (1841), p. 168.

3. Il s'agit de Louise de Bourbon, comtesse de Montpensier, qui, le 21 mars 1504, avait épousé Jean II de Bourbon, comte de Vendôme. Jean,

virtù et dottrina pieno, così ha nella lingua la dolcezza non meno in questa favella thoscana che nella sua natía franzese. E queste sono seguite da più altre, il numero delle quali io non harei mai stimato se io non ne fussi stato fatto certo dal signore abate di Bellavilla, M. Battista Alamanni [1], gentil huomo rarissimo in tutte le scienze et stimato hoggi nella lingua thoscana tra i migliori compositori del nostro tempo ; con il quale trovandomi io un giorno infra li altri in camera della reina, dove era tutta la nobiltà delle donne franzese, lo pregai che gli piacesse darmene a conoscere qualch'una, acciò che io potessi alcuna volta, secundo l'occasione, della loro virtù et valore parlare ; per il che lui, come persona cortesissima, mi disse : « Tutte quelle che vedete qui con altre molte che hora non ci sono, sarebbono degno suggetto di Homero e di Vergilio, nè hanno solo la vera cognizione della lingua thoscana, ma nello scrivere et comporre in essa son venute al colmo ». Et mostrandomi la signora duchessa di Castro, disse : « Questa si può veramente così in vita, come dipoi la morte del D. Oratio Farnese, suo marito, chiamare specchio di pudicitia, et comm e negli occhi lo splendore e la grazia, et nel volto la bellezza e la maiestà, così nel petto le scienze si hanno fatto albergo [2]. Quelle due poi gentildonne che appresso gli stanno, sono sorelle chiare di sangue et, sì come voi le vedete del corpo bellissime e gentili, così sono d'animo ripieno d'ogni

---

devenu duc de Montpensier, était mort vers 1520. Sa veuve lui survécut jusqu'au 5 juillet 1561. Mme de Montpensier étant dite « principessa di reale sangue », on ne peut songer à Jacqueline de Longwy, belle-fille de Louise de Bourbon.

1. Gio. Battista, fils du célèbre poète Luigi Alamanni, était né à Florence le 30 octobre 1519. Il devint, le 31 octobre 1555, évêque de Bazas; il passa ensuite à l'évêché de Mâcon (1558), et mourut en 1582. Le poète vivait encore en 1555 ; il ne mourut que l'année suivante.

2. Diane, fille naturelle et légitimée de Henri II et d'une dame piémontaise appelée Filippa Ducci, était née en 1538. Elle avait épousé, par contrat du 13 février 1552, Orazio Farnese, duc de Castro, fils naturel de Pierluigi Farnese, duc de Parme. Orazio fut tué, au siège de Hesdin, le 18 juillet 1553. Diane se remaria, par contrat du 3 mai 1557, avec François de Montmorency, que son père, le connétable, força de rompre avec Mlle de Piennes. Elle mourut le 11 janvier 1619.

Voy., sur Diane, Brantôme, éd. Lalanne, VIII, pp. 140-145 ; éd. Mérimée et Lacour, X, pp. 312-317, et Alph. de Ruble, *François de Montmorency*, dans les *Mémoires de la Soc. de l'hist. de Paris*, VI (1880), pp. 200 et suiv.

rara e pregiata virtù ; et la prima che in stato vedovile è più tempo vissuta, è madama di Brun[1], l'altra è madamigella di Teligny[2], et ambodue nella cognitione di questa thoscana lingua tanto perfette che da per loro potrebbono, quando la fussi spenta, in luce ritornarla ; nè meno farebbe madamigella di Montigni[3], gentildonna che allato a loro siede, perchè non manco è in questa lingua eccellente che la si sia in grandeza d'animo e gentilezza. Delle quatro che vedete là insieme, appresso alla nostra christianissima reina, quella che li è più presso dalla destra mano è madamigella di Avogord[4], e l'altra è d'Humieres[5], tutte due figlie, et quella della sinistra è

1. Anne de Vernon, fille aînée de Raoul de Vernon, seigneur de Montreuil-Bonin, grand fauconnier de France, et d'Anne Gouffier, avait épousé Claude de Villeblanche, seigneur de Bron ou de Broon (Anselme, *Hist. généal.*, VIII, p. 756). François Ier lui fit don des revenus des terres et seigneuries d'Auray et de Quiberon (*Cat. des actes de François Ier*, III, n° 7478 ; IV, n° 11061). Elle est portée sur les états, parmi les dames de Catherine de Médicis, de 1554 à 1569 (Biblioth. nat., ms. fr. 7856, p. 1131).

2. Arthuse de Vernon, sœur puinée de la précédente, mariée à Louis, seigneur de Théligny et de Lierville. (Anselme, VIII, p. 756.)

François de Billon, parlant des dames qui entouraient Marguerite de France, dit : « Au meilleu duquel tourbillon semble ja l'enseigne estre fort elevée du bras de la gracieuse damoyselle de Théligny, en faveur de l'elegance de sa personne, si tresagreable qu'elle ne promet moins a tout bon œil qui l'a une fois contemplée qu'une lumiere de courtoises et pudiques qualitéz de ses pensées, si au vif pourtant répresentées en la face de chacune des deux belles Piennes (voyez les notes qui suivent), que pour le doute de la trop delicate personne de la susdite de Théligny, la reserve du titre honorable de l'enseigne leur pourra bien estre offerte en ce lieu... » *Le Fort inexpugnable de l'honneur femenin*, 1555, fol. 77.

L'épitaphe d'Artuse de Vernon se lit, en 1555, à la fin des *Odes* de Pierre de Ronsard.

3. Charlotte de Clermont, dite Mlle de Montigny, est citée parmi les dames de Catherine de Médicis en 1573 (Biblioth. nat., ms. fr. 7856, p. 1133).

4. Mlle d'Avaugour est Madeleine, seconde fille de François d'Avaugour, dit de Bretagne, comte de Vertus, etc., et de Madeleine d'Astarac. Mlle d'Avaugour épousa Paul, seigneur d'Andouins et de Lescun. Elle est citée parmi les dames de Catherine de Médicis de 1547 à 1565. Elle figure alors sur les états comme Mme d'Andouins jusqu'en 1576 ; elle y est rétablie, après une interruption de cinq ans, en 1581 (Biblioth. nat., ms. 7856, p. 1130).

5. Mlle d'Humières est Claude, fille de Jean III, seigneur d'Humières et de Françoise de Contay. Claude fut mariée, à Blois, le 21 avril 1556, à Charles de Rochechouart, seigneur de Saint-Amant, fils d'Antoine de Roche-

madamigella Du Goguié[1] et l'altra è la più giovane Pienna[2]. Nè so io in queste conoscere vantaggio alcuno, perchè tutte, oltre la molta nobiltà, bellezza et gratia, sono ripiene di tante virtù che troppo tempo bisognerebbe a raccontarle, et tutte della lingua toscana tanto studiose et dotte che bene et ornatamente la parlano et leggiadramente la scrivano. Or, voltatevi alla schiera di queste altre quattro che circundano madama Margherita : possono assomigliarsi a quattro delle più belle et piu leggiadre nimphe intorno a Diana, et il nome di quella che a noi è più vicina è madamigella di Ciantelù[3],

---

chouart et de Catherine de Barbazan. Elle figure sur les états de 1548 à 1560 (Biblioth. nat., ms. fr. 7856, p. 1136). Voy. Mellin de Saint-Gelais, *Œuvres*, éd. Blanchemain, I, p. 171.

1. Mlle Du Gauguier, ou du Goguier, était la fille de Louis de Bourges, dit Burgensis, sieur du Gauguier et de Mesland, premier médecin du roi, et de Marie Hellain, sa première femme. Louis de Bourges, né à Blois, vers 1482, reçu docteur en médecine à Paris le 15 novembre 1506, premier médecin de François Ier en 1527, conserva ses fonctions sous Henri II. Il mourut le 19 novembre 1556. Sa fille venait alors d'épouser André de Hacqueville, à qui son père céda une charge de conseiller lai au parlement de Paris. Voy. Le Paulmier, *Ambroise Paré*, 1885, p. 37.

Mlle Du Gauguier avait sa chambre dans la maison royale à côté de « monseigneur » Du Gauguier, son père. Voy. Léon de Laborde, *Comptes des bâtiments du roi*, 1880, II, p. 231.

Un *Almanach* fort singulier est dédié par Mellin de Saint-Gelais à Mme Du Goguier (éd. Blanchemain, I, p. 259). Cette dernière devait être Claude, fille de Guillaume de Beaune, seigneur de Semblançay, seconde femme du médecin. François de Billon cite dans *Le Fort inexpugnable*, p. 74, Mlle Du Goguier, Claude de Beaune, confondant peut-être la belle-mère avec la belle-fille.

2. Jeanne de Halluin, dite Mlle de Piennes, était le cinquième enfant d'Antoine de Halluin, seigneur de Piennes et de Maignelay, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, grand louvetier de France, et de Louise de Crèvecœur, veuve de l'amiral de Bonnivet. Ses amours avec François de Montmorency et la triste conduite de ce personnage sont trop connus pour que nous ayons à les raconter ici. Elle épousa en 1564 Florimond Robertet, baron d'Alluye. Voy. Alphonse de Ruble, *François de Montmorency*, dans les *Mémoires de la Soc. de l'hist. de Paris*, VI, (1880), pp. 200-234.

3. Anne d'Estouteville, dit Mlle de Chanteloup, était, en 1546, fille d'honneur de Marguerite de France (Biblioth. nat., ms. fr. 7856, p. 1094). Mellin de Saint-Gelais (*Œuvres*, éd. Blanchemain, II, p. 74) adresse un huitain à Mlle de Chanteloup. François de Billon (*Le Fort inexpugnable*, 1555, fol. 138 vo) vante « la vermeillante et petite bouche de Chantelou la blonde ».

e l'altra è la maggiore Pienna[1], et quella di là è madamigella di Varty[2], et l'attra di Altavilla[3], tutte figlie nobilissime, le quali in ogni sorte di vera virtù sono tanto exercitate, che molto più gloria ne riportano che della corporale bellezza et gratia, anchor che, come vedere potete, sia infinita, et nella perfettione di questa lingua possono fare concorrenza a qualsivoglia persona che faccia professione di compor in essa, et vi conchiudo che questa più tosto che corte può chiamarsi un nuovo et celeste choro di muse. »

« Così havendo detto il signor abate, soggiunse che bene si maravigliava che avendo il Roviglio stampato Dante[4], il Petrarca[5] et il *Cortigiano*[6] et altri belli libri toscani in quelli suoi piccoli et belli caratteri, non facessi il simile del *Decamerone* del Boccaccio, acciò che tante principesse e damigelle potessino più comodamente servirsene.

---

1. Louise de Halluin, dite Mlle de Piennes l'aînée, épousa Philibert de Marcilly, seigneur de Cipierre. Brantôme cite les deux sœurs parmi les filles d'honneur de la reine (éd. Lalanne, VII, p. 386 ; éd. Mérimée et Lacour, X, p. 93). Voy. Léon Dorez, dans la *Revue d'histoire littéraire*, II (1895). pp. 83-86.

2. Probablement Françoise de Warty, fille de Joachim de Warty et de Madeleine de Suse. Françoise épousa : 1° Galiot de Crussol, seigneur de Beaudiner et de La Coste-Saint-André, tué le 24 août 1572, à la Saint-Barthélemy ; 2° Jean-François Faudoas de Serillac, seigneur de Belin, gouverneur de Ham, d'Ardres et de Calais, lieutenant du roi en Picardie, puis gouverneur de Paris, etc. Voy. Anselme, *Hist. gén.*, III, p. 769.

3. Isabelle de Hauteville, qui, le 1er décembre 1564, épousa le cardinal Odet de Chastillon, avec qui elle vivait publiquement depuis plusieurs années.

En 1545, Isabelle figurait parmi les filles d'honneur de Marguerite de France (Biblioth. nat., ms. fr. 7856, p. 1094). Elle inspira des vers à plusieurs poètes. On trouve dans les œuvres de Mellin de Saint-Gelais un quatrain écrit « en un fort petit psautier de Autheville » (éd. Blanchemain, II, p. 34). Un rondeau de Charles de Sainte-Marthe lui est adressé (*Poësie*, 1540, in-8, p. 99).

François de Billon (*Le Fort inexpugnable*, fol. 156) vante les talents d'Isabelle comme musicienne.

4. La première édition de Dante publiée par Roville est datée de 1551 ou 1552 ; elle est précédée d'une épître du libraire à Lucantonio Rudolfi en date du 25 avril 1551. Des réimpressions parurent en 1571 et 1575. Voy. tome I. pp. 195, 197, 218, 219.

5. *Il Petrarca* parut pour la première fois chez Roville en 1550-1551, avec une épître à Gio. Manelli en date du 12 janvier. Des réimpressions furent publiées en 1558, 1564 et 1574. Voy. tome I, pp. 193, 195, 205, 214, 218.

5. Roville a donné deux éditions du *Cortegiano* de Baldassar Castiglione, la première en 1553, la seconde en 1562. Voy. tome I, pp. 198, 213.

« Mentre che io teneva questo proposito con detto Roviglio, lo viddi sorridere et, senza lasciarmi finire, mi disse che, avanti che da lui partissi, mi farebbe cognoscere che molto bene era informato della virtù di tante gentildonne et della fantasia del signor abate, et che pensava non solo a compiacerli, ma d'aiutare in quanto per lui si poteva lo studio della nobiltà franzese nella lingua toscana, perchè aveva già principiato di fare stampare il detto *Decamerone*[1] et che disegnava fare il simile di molte altre belle opere toscane, acciò che non pure le principesse et dame della corte habbino in apparare quella lingua maggiore commodità, ma tante altre che per il regno ne sono, che, non solo la intendano et parlano bene, ma anchora leggiadrissimamente la scrivano, come sarebbe quella molto bella, gratiosa et nobile madama Margherita de Cambis, baronessa d'Aigremont, moglie del luogotenente del re a Nismes[2], che tradusse, non è molto tempo, di toscano in franzese quella bella et dotta epistola del Trissino che tratta dello stato vedovile[3], laquale, essendo alle buone lettere del continuo intenta, non si può senon maggior frutto delli suoi studij sperare, et di nuovo un'altra consolatoria di questo nostro Boccaccio, che scrisse a messer Pino de' Rossi, tosto si vedrà da lei tradotta[4].

« Et per non mi andar discostando, non habbiamo noi qui in Lyone madama Margherita di Bourg, generale di Brettagnia, a cui non senza molto juditio è stato dedicato questo *Decamerone*, la quale ha in un suo studio, oltre molti libri di filosofia et di tutte le arti liberali et li strumenti che si appartengono alle matematiche, tutti i più belli authori della lingua

1. Passano (*Novellieri in prosa*, p. 65) cite une édition du *Decamerone* donnée par Roville en 1552. On voit que cette édition ne peut exister; il s'agit d'une réimpression de la traduction française d'Antoine Le Maçon.

2. Marguerite de Cambis était originaire du comtat d'Avignon, comme le Pierre de Cambis qui obtint en 1546 des lettres de naturalité (*Catal. des actes de François Ier*, V, n° 15233). Voy. Barjavel, *Dict. historique, biographique et bibliographie du départ. de Vaucluse*, 1841, I, p. 333.

3. Epistre du seigneur Jean-George Tryssin, de la vie que doit tenir une dame veufve, traduicte par Marguerite de Cambis, baronne d'Aygremont. *A Lyon, Par Guillaume Roville*, 1554. In-16. La Croix du Maine, éd. Rigoley de Juvigny, II, p. 81; Du Verdier, III, p. 22.

4. Epistre consolatoire de l'exil envoyée par Jean Boccacce au seigneur Pino de Rossi, traduicte par Marguerite de Cambis, baronne d'Aygremont. *A Lyon, Par Guillaume Roville*, 1556. In-16. Du Verdier, III, p. 23.

toscana, et così bene gli intende et dichiara come se fra i più dotti d'essa fussi nata et allevata[1]? Et sì come madamigella d'Yvort[2], giovane di rara bellezza, li è di sangue congiunta, così in tutte le scienze e virtù si li può dire compagna et particularmente in questa lingua, la quale lei sì bene intende et con tanta gratia prenontia, che in sentirliene parlar' si sente infinita dolcezza.

« Che dirò io di madamigella Clemenza di Borges, figliuola della gentilissima madama la generala di Piemonte[3], la quale accompagna sì bene la voce con la mano che tocca gli instrumenti di musica, tanto nelle parole toscane che nelle franzese, et aggiugne tanta gratia all' arte che par' che da Palade sia stata chiamata per quarta compagna alle tre Grazie.

« È già noto a ciascuno il maraviglioso ingegno di madama

---

1. Marguerite de Bourg, dame de Gage, était de Lyon. Elle jouissait d'une réputation dont François de Billon s'est fait l'écho, en cette même année 1555, dans son *Fort inexpugnable*, fol. 18. Damiano Maraffi lui fit hommage, en 1554, de sa traduction de Julius Obsequens (voy. t. I, p. 177). Pontus de Tyard lui adressa, en 1556, le *Discours du Temps*. Non seulement Roville lui dédia l'édition du *Decamerone* à laquelle nous empruntons la présente épître, mais il lui dédia aussi, en 1564, une édition de Pétrarque (voy. t. I, pp. 201, 205, 214). Une lettre italienne à elle adressée par Lucantonio Ridolfi a été reproduite par Bernardino Pino (*Scelta di lettere*, Venetia, 1582, in-8, IV, pp. 243-245).

Marguerite de Bourg avait épousé Antoine Bullioud, général des finances de Bretagne. Leur fils aîné, Jean, était né le 26 avril 1540. Voy. C.-G.-A. Lambert, *Catalogue des manuscrits de Carpentras*, I, p. 196.

2. M. d'Yvor était en 1554 secrétaire du roi. Charles Fontaine lui dédia sous cette date *Les nouvelles et antiques Merveilles*. Claude de Taillemont a chanté Mlle d'Yvor dans *La Tricarite* (1556, in-8), p. 94.

3. Clémence était, au dire de Du Verdier (éd. Rigoley de Juvigny, I, p. 394), « la perle des damoiselles lyonnoises de son temps ». C'est à elle que Louise Labé dédia, en 1555, le recueil de ses *Œuvres*. François de Billon dit dans son *Fort inexpugnable* (fol. 214 vo) que « tout ainsi que jadis y eut debat entre deux viles de Grece à qui d'elles pour sa reputation montreroit un certain philosophe y avoir été nay, la ville de Lyon en semblable, et la susdite de Bourges sont en hazard d'avoir un jour la picque sur ce que, cette damoyselle étant nommée Clemence de Bourges, Lyon soutient estre de son creu, et l'autre, au contraire, pour le regard du surnom. »

Le père de Clémence était Claude de Bourges, qui avait été pourvu de l'office de général des finances de Piémont, par lettres royales du 13 juin 1538 (*Cat. des actes de François Ier*, VI, no 21427). Elle-même fut fiancée à Jean Du Peyrat, fils du lieutenant général de Lyon ; mais Jean, ayant été tué le 30 septembre 1562, Clémence mourut de chagrin l'année suivante.

Sibilla Albiza delli Altoviti[1] et delle due sue figliuole, tutte nate et allevate in questa terra, delle quali la maggiore, che è maritata, oltre l'altre virtù di che ella è ricca, ha con il continuo studío acquistato la perfetta cognitione del parlare et scrivere in questa lingua, et non manco di lei, la sua sorella Ginevra, ancor non conjunta al nodo maritale, nella quale non saprei già discernere qual sia maggiore o la bellezza del viso, o la splendore delli occhi, o la dolcezza et gratia del parlare, così franzese come toscano. Onde si può con verità dire che nelli verdi frondi di sì bello et fruttifero genepro mille chiare virtù si han fatto nido.

« Ma non par' egli un miracolo di madama Maria Bessea Galleotta Del Branca[2], che in spatio di due anni che fu stata col marito fiorentino, tanto naturalmente et sì bene la lingua toscana parla et ornatamente scrive, che molti credono che di là fussi qui co'l marito venuta?

« Et in somma, per non haver io perfetta cognitione d'infinite altre nobili et virtuose gentildone et figlie franzesi, così

---

1. Sibilla degli Albizi, fille de Roberto, épousa en 1530, Bernardo Altoviti, négociant à Lyon, né le 27 novembre 1495. Le comte de Charpin-Feugerolles, à qui nous empruntons ces renseignements (*Les Florentins à Lyon*, 1894, p. 18), donne à Sibille trois filles, savoir : Isabeau, mariée en 1549 à Gio. Battista di Antonfrancesco degli Albizi ; Jeanne, mariée en 1551 à Raffaello di Gio. Battista Bartoli ; Geneviève mariée à Lionardo Strozzi. On voit que, en 1555, l'une des deux aînées était morte, et que Geneviève n'était pas encore mariée.

Nous avons vainement cherché Bernardo Altoviti et ses filles dans l'ouvrage de Luigi Passerini : *Genealogia e Storia della famiglia Altoviti* (Firenze, 1871, in-8).

2. Marie devait être parente, peut-être fille, de Jean de La Bessée, procureur général de la commune de Lyon. Galeotto Del Branca, qu'elle avait épousé, faisait à Lyon un très important commerce. Le 25 avril 1537, il recevait du roi 4695 l., 15 s. t., pour divers objets destinés à la dauphine Catherine de Médicis, à Marguerite de France et à diverses demoiselles de la cour : des draps, et toiles d'or et d'argent et une chaîne d'or garnie de vingt-quatres perles (Léon de Laborde. *Comptes des bâtiments du roi*, 1880, II, p. 229). Au mois de janvier 1539 (n. s.) il recevait encore 11610 l., 17 s. t. pour des fournitures analogues (*ibid.*, II, p. 240). Les documents français l'appellent Galyot Delebranc et Galliot Dallebranque.

Un Dominique de Branche, trompette ordinaire du roi, retiré à Beaulieu près de Loches, qui obtint au mois de janvier 1537 (n. s.) des lettres de naturalité, appartenait peut-être à la même famille. Voy. *Catalogue des actes de François Ier*, VI, n° 21105.

di Lyone come de l'altre terre di Francia, se bene la dottrina di quelle è agli altri palese, dirò finalmente, per conchiusione del mio ragionamento, di quella supranaturale et divina Maconese, Anna Tollona (anzi Tulliana, per la sua perfettissima prontitudine del ben dire et scrivere in qualsivoglia lingua, sia latina, franzese o toscana[1]) a la quale Dio ha concesso, oltra la bellezza admirabile, l'intera conoscenza di tutte le arti liberali.

« Così dicendo il Roviglio mi fece venire avanti alcuni quaderni del *Decamerone* stampati con tanto belli caratteri e sì pulitamente fatti che, ancora che la stampa sia piccolissima, non offende perciò punto l'occhio del lectore con quelli. Et mi mostrò anchora un raccoglimento di molte sentenze, forme di dire et regole della lingua toscana, state già da messer Luc' Antonio Ridolfi, gentilhuomo non meno litterato che di intero et saldo juditio, et molto della lingua toscana osservatore, nella sua prima giovanezza notate et raccolte in un quinterno appicato a un *Decamerone* che gli accattò da lui, per servirsene nella corretione di questo (quantunque ad altri sia paruto poi altrimenti fare), et insieme la vita di esso Boccaccio dal medesimo Ridolfi composta, la quale anche li è parso fare mettere in questo libro. Il quale veggendo io tanto bene et sì correttamente stampato, ardisco dire che le stampe di Lyone potranno da qui innanzi quasiche stare al paragone nella lingua toscana a quelle di Venetia, di Fiorenza et di Roma.

« Et perchè io so che voi vi dilettate in questa lingua toscana tanto et forse più che nella vostra propria, non ho voluto mancar di mandaverne uno (che sarà con questa) et rallegrarmi con esso voi che questo regno, oltre la sua lingua naturale tanto copiosa et vaga, si va di continovamente ampliando

---

1. La Croix du Maine a recueilli le nom d'Anne « Tulonne » (éd. Rigoley de Juvigny, I. p. 27) ; mais il ne nous donne à son sujet aucun renseignement précis. Une lettre à elle adressée par Lucantonio Ridolfi a été reproduite par Bernardino Pino (*Scelta di lettere* 1582, IV, pp. 237-243).

François de Billon parle d'Anne Tullon à peu près dans les mêmes termes que Jean-Baptiste Du Four : « ... en la personne tresgente de la demoyselle Anne Tullonne, Maconnoyse, qui se deust plus tost appeler Tuliane pour la perfection de ses myssives plus que ciceroniannes, faites par grace speciale de naturelle vivacité, non par art. » *Le Fort inexpugnable*, 1555, fol. 35 v°.

nella toscana, et ben si può dir che, come sua Maestà Christianissima ha di poi che è venuto alla corona, accresciuto il suo reame et ampliato l'imperio di quello più che alcuno altro delli suoi antecessori, così anche sotto il suo felice reggimento, tutte le buone arti et scienze, et particularmente la eloquentia, ci si vegono d'hora in hora andar multiplicando. »

Voici la description du volume à la fin duquel est imprimée l'épître de De Four :

Il || Decamerone || di M. Giouanni || Boccaccio. || * || Nuouamente stampato, con vn raccoglimento di || tutte le sentenze, in questa sua || opera da lui vsate. || Aggiunteci le annotationi di tutti quei luoghi, che || di queste cento nouelle, da Mons. Bembo, per || osseruatione & intelligenza della || Tho- || scana lingua, sono stati nelle sue || prose allegati. || *In Lione*, || *Apresso Gulielmo* || *Rouillio*. || 1555. || Con Priuilegio del Rè. In-16 de 932 pp., 13 ff. non chiffr. et 1 f. blanc.

Le titre porte la marque de Roville, avec la devise : *In virtute et fortuna.* — Au v° du titre est un extrait du privilège accordé pour cinq ans à Roville, le 6 novembre 1554.

Les pp. 3-8 contiennent l'épître de Roville « a madama, madama Margherita de Bourg, generala di Brettagna », épître que nous avons reproduite dans notre tome I, pp. 201-203.

Les pp. 6-10 sont occupées par un avis du même « ai lettori. »

Les pp. 885-888 renferment la *Vita di M. Giovanni Boccaccio brevemente descritta*; les pp. 889-902, le *Raccoglimento di tutte le sentenze usate dal Boccacio* [sic] *in questa sua opera*; les pp. 903-908, *Alcune belle Forme di scrivere et Epiteti usati da M. G. B. in questo suo Decamerone*; les pp. 909-925, les *Annotationi di tutti quei luoghi del Decamerone che da M. Bembo, per osservazione et intelligenza della lingua thoscana, sono nelle sue prose stati allegati.*

A la p. 926 est un avis « ai lettori » dans lequel le libraire s'excuse de ne pouvoir donner, faute de place, tout ce qu'il a promis au début.

Les pp. 927-932 sont remplies par la lettre de Jean-Baptiste Du Four.

La *Tavola di tutte le novelle* occupe les 11 ff. qui suivent.

Sur les 2 derniers fl. se lit une lettre adressée à Roville par un anonyme, qui propose diverses corrections. Nous avons reproduit ci-dessus un passage de cette pièce.

Biblioth. nat. Rés., Y² 2263. — British Museum, 1074. a. 17; 245 d. 40; G. 10 088. — Notre bibliothèque. — Nous avons vu à la librairie Rahir, en 1900, un bel exemplaire portant la signature du poète Philippe Des Portes.

XXIV

CLAUDE DE HERBERAY

Nous ne savons rien de Claude de Herberay. Il devait être de la même famille que Nicolas de Herberay, seigneur des Essarts, mort vers 1552, à qui l'on doit la traduction de divers ouvrages espagnols; mais, pas plus que La Monnoye, qui étudie déjà la question dans ses notes sur La Croix du Maine[1], nous n'avons pu trouver le lien qui unissait les deux personnages[2].

L'existence de Claude et sa parfaite connaissance de la langue italienne ne peuvent être révoquées en doute, lors

---

1. Tome II, p. 166.

2. Nicolas de Herberay ne se bornait pas à traduire, en les arrangeant, des ouvrages espagnols; il se plaisait aussi à parler espagnol, comme on le voit par une épître que lui adresse Gilles Boileau, de Bouillon, en tête de la traduction française du *Commentaire* de Luis de Ávila y Zúñiga (Paris, Chrestien Wechel, 1550, in-4). « Tan acostumbrado estoy », lui dit-il « de hablar en español con V. M. que nunca le puedo hablar de otra manera. »

Nicolas paraît avoir été marié deux fois. Il épousa, en 1531, Jeanne de Neuville, fille de Nicolas de Neuville, seigneur de L'Equipée et de Chantelou etc., (Anselme, *Hist. généal.*, IV, p. 639), puis, à une date que nous ignorons, Maria Compana, ou Compans, dont Mellin de Saint-Gelais a chanté les louanges et dont il a déploré la mort dans plusieurs épitaphes (éd. Blanchemain, II, pp. 25, 44, 76, 176, 293, 316). Marie était Espagnole et c'est pour elle que Nicolas composa un *Petit Discours d'un chapitre du livre de Primaleon*, etc., que Vincent Sertenas fit imprimer en 1549. C'est sans doute du premier mariage de Nicolas que naquit Louis de Herberay, écuyer, seigneur des Essarts, gentilhomme ordinaire du roi et commissaire ordinaire en son artillerie. Ce dernier, dont Catherine de Médicis parle dans une lettre du mois de novembre 1562 (*Lettres*, X, p. 71), mourut avant le 3 novembre 1582, laissant de Marie Migot, une fille appelée Catherine (Bibl. nat., ms. fr. 27997, dossier 34271, nos 2 et 3).

même qu'il n'aurait eu aucune part dans la publication du *Ragionamento* dont nous allons parler. C'était un usage général chez les auteurs qui composaient des dialogues au XVIe siècle de mettre en scène des personnages réels, le plus souvent des contemporains[1].

En 1557, parut à Lyon, chez Guillaume Roville, un volume dont voici la description :

Ragionamento || hauuto in Lione, da Clau- || dio de Herberè gentil'huomo Franzese & da || Alessandro degli Vberti gentil' huomo Fio - || rentino, sopra alcuni luoghi del Cen- || to Nouelle del Boccaccio : || I quali si ritroueranno secōdo i numeri delle Carte del Decamerone stam- || pato in Lione, in picciola forma da G. Rouillio, l'Anno M. D. L. V. || *In Lione*, || *Appresso Guglielmo Rouillio*. || 1557. In-4 de 100 pp. et 1 f. non chiffr. pour les *Errori*, car. ital.

L'intitulé est imprimé dans un bel encadrement composé de figures grotesques. La partie inférieure du titre forme une sorte de scène dont le fond est occupé par une marque de Roville, et les côtés, par des cariatides. Un cartouche, placé au milieu de la base, contient le nom de la ville, celui du libraire et la date.

Biblioth. nat., Inv. X. 2270 — British Museum, 899. e. 3 (1). — Notre bibliothèque (exemplaire de Crozat, président au Parlement de Paris).

L'édition n'ayant pas été complètement vendue, Roville fit, en 1560, réimprimer le premier cahier et modifia le titre de la façon suivante :

Ragiona- || mento hauuto in || Lione da Claudio || de Herberè Gen- || til'huomo || Lionese, || Et da Alessandro de || gli Vberti Gentil'huomo || Fiorentino : || Sopra la dichiaratione d'alcuni

1. Citons par exemple les *Dialogi* d'Antonio Brucioli. Si Pierre Danès et Georges d'Armagnac figurent comme interlocuteurs dans le dialogue XXIII, *Libro secondo* (1537), c'est qu'à cette date ils étaient réellement tous deux en Italie.

luoghi di Dante, del || Petrarca; e del Bocaccio : non stati infino à || qui da gli altri spositori bene intesi. || *In Lione,* || *Appresso Guglielmo Rouillio* || M. D. LX [1560].

Le titre porte la marque de Roville, mais n'a plus le bel encadrement de 1557.

A partir de la p. 9, le libraire n'a rien changé à l'édition primitive. Il a même conservé le f. d'errata.

Biblioth. nat., Inv. Yd. 364. — British Museum, 1062. h. 18.

Les deux personnages mis en scène paraissent être des hommes jeunes. Nous ne sommes pas mieux renseignés sur Alessandro degli Uberti que sur Herberay. La similitude du nom et des études permet de penser que ce devait être un proche parent d'Antonio di Niccolò degli Uberti qui, en 1527, avait participé à la révision du texte du *Decamerone*; mais c'est là une simple supposition [1].

Le début du dialogue parle d'un séjour assez prolongé que Claude de Herberay aurait fait à la cour et nous montre, comme l'épître de Jean-Baptiste Du Four, avec quel amour Marguerite de France et les dames qui l'entouraient cultivaient les lettres italiennes :

« ALESSANDRO. A me, Claudio, veramente pare che, quel tempo che da noi siete stato lontano, voi siate dimorato in quella città ove, et per dono di natura et per lo diligente studio, più ornatamente che in alcuna dell'altre è dai più intendenti giudicato che questa lingua si parli, et non alla corte et a Parigi, come dite haver fatto, dapoi che (lasciato hora a parte il vostro natío idioma franzese) m'havete in questo risposto, correttamente sempre favellando, cosa che di voi, nel vero, m'è giunta inaspettata molto.

« CLAUDIO. Io pure, Alessandro, come hor vi diceva, sono stato tra la corte et Parigi due anni et mezzo, che tanti sono a punto da che di qui, di Lione, mi partii; ad hoggi ha otto

1. M. Julien Baudrier a vainement fouillé à notre intention les archives départementales et municipales de Lyon; il n'y a rencontré ni le nom de Herberay, ni celui d'Uberti.

giorni che ci ritornai sano, la Iddio mercè, come vedete, et con bonissima speditione d'alcuna mia faccenda di non picciolo momento, et sì come sempre fui, dapoi che noi amici divenimmo, così anchora sono al presente, con tutte le cose mie ad ogni vostro piacere apparecchiato.

« ALESSANDRO. Rallegromi con voi che siate tornato sano et con lieto fine, come dite, delle cose vostre. Delle larghe offerte che cortesemente fatte m'havete, assai vi ringratio, et se non fusse che offerendomivi io allo incontro quasi nulla v'offerirei, o quando pure alcuna cosa v'offerissi, quello che già ha gran tempo è vostro vi verrei ad offerire, certamente che io il farei di così buono animo come a dimostrarvelo sarei sempre presto là dove l'occasione misene porgesse. Ma lasciamo hora indietro cotali cirimonie tra noi veramente superflue, et ditemi, se vi piace, come essendo voi et alla corte et in Parigi dimorato, vi sia venuto fatto di havere questa favella, così bene, come veggo che fatto havete, apparata.

« CLAUDIO. Io vel dirò et molto volentieri, dapoi che questa vostra domanda viene tutta a proposito ad un ragionamento che io già haveva in animo di fare con voi d'intorno a questa favella, di molti dubii che in essa nati mi sono addomandandovi. Et per iscoprirvi hora interamente il mio pensiero, vi dico ch'io vi sono in questa hora venuto a trovare, prima per visitarvi, sì come il debito dell'amicitia nostra richiede, et poi non occupato trovandovi, per pregarvi che in questo mio così honesto desiderio voleste, come molto cortese che sete, cortesemente compiacervi.

« ALESSANDRO. Io al presente da far non ho cosa niuna...

« CLAUDIO... Voi dovete adunque, Alessandro, sapere che, essendo io stato, quasi in quei primi giorni che giunsi alla corte, introdotto da un gentilhuomo, amicissimo mio, in camera di Madama Margherita, unica sorella del nostro invittissimo re, ove spesse volte molti valorosi signori et dame d'alte virtù dotate adunare si sogliono, di cose alte ragionando et degne così di quel luogo dove ogni hora tali dispute sono poste innanzi, le quali et chiara utilità et honesto piacere apportano, come di cotali illustrissime persone, acciò che con qualche dotto et piacevol ragionamento dieno alcun diletto a sua virtuosissima Eccelenza, et quivi havendo io una volta tra l'altre udito, non pur lei, ma molti d'essi signori et dame, non

solo ragionare lungamente con somma leggiadria in questa favella, ma leggere anchora con gratia grandissima alcune cose in questa medesima lingua scritte, delle quali intendendone io alcune, così per quella simiglianza che con la latina lingua, della quale ho, come sapete, alcuna conoscenza, mi pare che habbia questo idioma, come per quella familiarità che qui con voi havuta ho già buon tempo, mi sentij dalla dolcezza et gravità di questa favella l'animo sì fortemente commuovere, che, anchora che io sia nato in una lingua molto ornata et copiosa, mi nacque nondimeno, come non contento a quel poco che prima, per una certa consuetudine di questa, intendeva, un desiderio così maraviglioso di perfettamente saperla et ragionare et scrivere, che meco stesso con deliberato animo proposi di non restare insino a tanto che ciò fatto mi venisse compiutamente, et così da quell'hora innanzi tutto quel tempo che dalle mie principali faccende, et alla corte et a Parigi, m'avanzò (che fu molto), in apprendere regolatamente cotal lingua a spendere incominciai, il Cento Novelle di M. Giovanni Boccacio, appresso havere molte altri autori in questa lingua veduti, continovamente leggendo...

Claude arrive ainsi à soumettre à son interlocuteur certains doutes que divers passages du *Décameron* et le titre même du recueil ont laissés dans son esprit; Alessandro répond à toutes ses questions, invoquant sans cesse l'autorité de Dante et celle de Pétrarque. Il ne nous appartient pas d'examiner le fond même du dialogue.

Quelle part le gentilhomme français put-il prendre à cette controverse? Assurément on ne peut songer à lui attribuer la rédaction du *Ragionamento*; mais il est fort possible que, possédant une connaissance peu ordinaire de la langue italienne, il ait posé diverses questions aux Florentins de Lyon, et ait ainsi fourni l'idée première de l'entretien.

Quoi qu'il en soit, le volume fut répandu en Italie et ne manqua pas d'attirer l'attention des critiques. Alfonso Cambi Importuni, écrivant de Naples à Lucantonio Ridolfi, le 2 août 1562, lui attribue le *Ragionamento*. Voici comment il s'exprime à ce sujet :

« Anchora che voi me non conosciate in modo alcuno, et io voi mai veduto non habbia, non solo vi pregherrò a farmi una gratia, vene pregherrò senza molte cirimonie, poichè la virtù che ho conosciuto esser in voi me ne dà animo. Havendo letto il vostro bellissimo dialogo cognominato *Aretefila*, ho giudicato il *Ragionemento havuto in Lione dal Herberè et dal nostro Uberti sopra il Boccaccio*, et così le dichiarationi che vanno col Petrarca stampato dal Rovillio nel 1558, oltre al *Rimarto* il quale come cosa vostra vi è piaciuto dar fuori, esser pur fatiche vostre ; ma, perchè in esse il vostro nome non si legge, non voglio hora se vostre o non vostre sono contrastare : basta che a me sommamente piacciono ... »

Ridolfi reproduit lui-même cette lettre en tête de l'édition des poésies de Pétrarque imprimées à Lyon en 1564 [1], sans confirmer ni démentir l'attribution de son correspondant.

Si Alfonso Cambi Importuni admirait le dialogue, il en fut tout autrement de Lodovico Castelvetro, le critique chagrin et acerbe dont la vie entière se passa dans la lutte. Voici en quels termes celui-ci apprécie l'ouvrage dans une lettre adressée à Francesco Giuntini :

« Io sono stato avisato di Lione da uno amico mio che M. Guglielmo Rovillio vuole stampare le cento Novelle del Boccaccio in piccolo volume, nella correctione, del quale intendo che sete adoperato, et però io mi sono mosso a scrivervi la presente, parte per avisarvi di alcune cose non bene notate nel Boccaccio, et parte per dimandarvene la solutione.

« Quanto al primo, dico che è fuori un libretto sotto il nome di uno Alessandro degli Uberti, Fiorentino, nel quale egli è indotto a ragionare con un Claudio, di natione Francesco, d'alcune cosette del Boccaccio et del Petrarca et di Dante [2], la materia del quale è tolta da più persone, et di ciò habbiamo

1. *Il Petrarca con nuove spositioni*... (in Lyone appresso Gulielmo Rovillio, M. D. LXIII, in-16), fol. * 4 v°.

2. On voit par ce passage que Castelvetro écrit après 1560 et qu'il a sous les yeux un exemplaire du *Ragionamento*, avec le titre modifié.

evidente testimonio, chè lo stile mostra di essere di persona che sappia poco della lingua[1]. »

Après cette introduction méprisante, Castelvetro aborde l'examen détaillé du *Ragionamento* et réfute une à une toutes les assertions d'Alessandro. Sa réfutation ne compte pas moins de 96 articles.

Cette critique est visiblement outrée ; nous aimerions mieux que le censeur modénais se fût appliqué à dissiper les doutes

---

1. Lettera || del Dubioso || Academico, || Al molto Magnifico M. || Francesco Giuntini || Fiorentino. *S. l. n. d.* [*Lyon, vers* 1566], in-8 de 36 pp.

Le titre porte une grande marque représentant un personnage qui secourt des naufragés. Cette marque, entourée de la devise grecque : Τῇ ἀρέτῃ καὶ ναυγησαμένῳ ὑπερβάλλειν ἔξεστι, est celle de l'imprimeur Jean Martin. Elle se vérifie sur le titre de la *Difesa de' Fiorentini*, traduite de Michele Bruto, 1566.

La lettre du Dubbioso Accademico occupe les pp. 2 (v° du titre)-22 ; elle est imprimée en gros caractères. La réponse de Giuntini, imprimée en caractères plus petits, remplit les pp. 23-30. Le volume se termine par quatre sonnets de Boccace, tirés d'un manuscrit, et par un sonnet qu'Alfonso Cambi Importuni envoie à l'astrologue Giovanni da Bagnolo. Giuntini dédie cette dernière pièce à Giacopo Sozzi, de Reggio, en y joignant une réponse de sa composition.

Biblioth. nat., Inv. D, 13161. — British Museum, 11840. b. 2 (2).

Dans les *Opere varie critiche di Lodovico Castelvetro* (Milano, 1727, in-4, pp. 114-120). l'épître à Giuntini est reproduite avec quelques variantes. Le nom du correspondant est supprimé et le morceau commence ainsi :

« *Che si dee giudicare delle cose contenute in certo libretto che è fuori sotto il nome d'Alessandro de gli Uberti...*

« È fuori un libretto sotto il nome d'uno Alessandro degli Uberti Fiorentino, nel quale egli è indotto a ragionare con Claudio, di nazione Francesco, d'alcune cosette del Boccaccio, e del Petrarca e di Dante, la materia del qual libretto è involata da più persone, e di ciò abbiamo evidente testimonio, che lo stilo mostra d'essere di persona che non sappia la lingua. E adunque questo Alessandro un di quei giovani Fiorentini dell' Accademia di Firenze, i quali in tutto lo spazio della vita sua fanno una lezione la quale, come diceva Alfonso Pazzi, mette loro insieme Benedetto da Monte Varco. »

Benedetto Varchi, né en 1502, fut le membre le plus actif de l'académie établie à Florence par Cosimo de' Medici. Il paraît que, non content de composer des leçons sous son propre nom, il en composait encore pour les autres. Ses *Lezioni sopra diverse materie poetiche e filosofiche* ont été recueillies en 1560-1561 et en 1590.

qui existent sur le véritable auteur du dialogue. La réponse de Giuntini est malheureusement moins explicite encore. Il ne mentionne qu'en passant le dialogue ; cependant il est à noter qu'il ne paraît pas mettre en doute l'existence d'Alessandro degli Uberti, et que, lui qui habitait Lyon, il en parle comme d'un personnage réel :

« Quanto al Ragionamento di M. Alessandro degli Uberti Fiorentino, vi giuro di non l'haver mai letto nè visto, et per questa cagione non posso darvene quel giuditio che vorresti ch'io vene dessi in favor vostro. È ben vero che, per essere tal Ragionamento ricordato dal mag. M. Luc' Antonio Ridolfi nelle annotationi de' sonetti del Petrarca, ho havuto assai desiderio di leggerlo; nè mai tal disio ho posto in opera[1]... »

Attendons qu'un hasard heureux nous fasse rencontrer quelques documents sur Claude de Herberay et sur son ami.

---

1. *Lettera*, p. 24.

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

XXV

THOMAS THIERRY

Le poète Lodovico Paternò est peu connu; il est passé sous silence par Fontanini comme par Tiraboschi, bien qu'il ait eu, au milieu du XVIe siècle, la prétention d'être un nouveau Pétrarque. En 1560. Lodovico avait publié, ou, si l'on veut, fait publier par son ami Lelio Fortunato, un recueil de vers divisé en quatre parties[1]. L'année suivante, il avait donné un second recueil intitulé : *Nuove Fiamme*[2], puis il avait habilement

---

1. Nuouo Petrarca || Di M. Lodouico || Paterno, || Distinto in quattro parti. || La prima & seconda, in vita & in morte || di M. Mirtia. || La terza de' varij soggetti, & la quarta || de' Trionfi. || Al Sereniss. Rè Catolico il gran || Filippo d'Austria. || Con Priuilegio. || *In Venetia, Appresso Gioan' Andrea Valuassori,* || *detto Guadagnino*. M D LX [1560]. In-8 de 8 ff. lim., 624 pp. et 12 ff.

Le titre porte la marque de Giov. Andrea Valvassori.

Les 7 ff. qui suivent contiennent une épître de Lelio Fortunato à Philippe II (di Napoli a' xij di feb. 1560), et une épître de Mario degli Andini aux lecteurs.

Les *Trionfi* sont ornés de figures sur bois.

British Museum, 239. b. 19. — Notre bibliothèque.

2. Le nuoue Fiamme || di M. Lodouico || Paterno, || Partite in cinque libri. || Il primo di Sonetti, & Canzoni pastorali. || Il secondo di Stanze. || Il terzo di Elegie. || Il quarto di Nenie, & Tumuli. || Et l'ultimo di Egloghe Marittime, Amorose, || Lugubri, Illustri, & Varie. || A Don Carlo d'Austria Principe || di Spagna. || Con Priuilegio. || *In Venetia, Per Gio. Andrea Valuassori, detto Guadagnino*, M. DLXI [1561]. In-8 de 254 ff. chiffr. et 6 ff. non chiffr.

Le titre porte la marque de Valvassori.

Les ff. 2-4 contiennent une épître dédicatoire de Lelio Fortunato à Don Carlos. Au vo du dernier f. (après la table), est un sonnet de Luigi Valvassori.

Biblioth. de l'Arsenal, B.-L. 4160. — British Museum, 241. e. 17.

Gio. Battista Giraldi avait fait paraître en 1548 un recueil intitulé : *Fiamme*.

mélangé ses œuvres à celles de poètes célèbres, tant dans les *Rime scelte* éditées par Lodovico Dolce en 1565[1] que dans un recueil de satires, où Paternò tient, à lui tout seul, plus de place que Lodovico Ariosto, Francesco Sansovino, Ercole Bentivoglio et Luigi Alamanni[2].

Guillaume Roville, qui se proposait, ainsi que nous l'avons vu ci-dessus, de donner au public les meilleurs ouvrages de la langue italienne, fit paraître, en 1568, une édition augmentée des *Nuove Fiamme,* dont voici la description :

Le nuoue || Fiamme di M. || Lodouico || Paterno, || ✱, || Con diligentia riuiste & ristampate. || A Don Carlo || d'Austria Principe di || Spagna. || *In Lyone* || *Appresso Guglielmo Rouillio.* || 1568. In-16 de 541 pp., 8 ff. non chiffr. et 1 f. blanc (?).

Le titre porte la marque de Roville, avec la devise : *In virtute et fortuna.*

Le volume s'ouvre par l'épître du premier éditeur, Lelio Fortunato, à don Carlos, prince d'Espagne.

A la suite (pp. 10-13) est une épître de Lorenzo Vittorino « Alla molto nobile et virtuosa signora, la S. Angela Spada de' Cenami », en date de Lyon, 1er octobre 1566. — Angela, fille de Bernardino Cenami, était la femme de Gherardo Spada.

---

1. Il secondo Volume delle Rime scelte di diversi eccellenti autori, nuovamante mandato in luce. *In Venegia, appresso Gabriel Giolito de' Ferrari,* 1565. In-12.

2. Satire || di cinque || Poeti || illustri, || di nuouo raccolte || et poste a luce. || Con una lettera del Paterno, doue si dis- || corre della Latina, et Thoscana Satira : || et s'insegnano alcuni auuertimenti ne- || cessarij intorno allo scriuere delle mo- || derne Satire. || *In Venetia,* || *Per Gio. Andrea Valuassori.* || M DLXV [1565]. In-12 de 118 ff., car. ital.

Le titre porte la marque de Valvassori.

Les ff. 2 et 3 contiennent une épître de Mario degli Andini aux lecteurs.

Les ff. 4-7 sont occupés par une épître de Paternò à Giuliano Bonsi, sur la satire. épître datée « di Villa, il dì primo di marzo. »

Biblioth. nat., Inv. Yd. 6876.

Les satires ont été réimprimées dans la *Raccolta di poeti satirici italiani,* t. V (1786, in-12) et dans la *Collezione de' classici italiani,* t. 231 (1804, in 8).

Biblioth. nat., Inv. Rés. Yd. 1228. — Biblioth. de l'Arsenal, B.-L. 4161.— British Museum, 241. a. 34.— Notre bibliothèque.

Parmi les pièces qui sont nouvelles dans le volume, on remarque (au verso de la p. 541) les deux sonnets suivants :

A M. THOMASO THIERI

Thieri, se mai Fortuna aspra et superba
Tregua mi dia pur breve spatio almeno,
Nè m'amareggi col suo rio veneno
Le mie speranze, o le recida in herba,

Tempio farò, che, nè per ira acerba
Di ciel, nè di pianeta venga ei meno,
Del mar thoscano in quel più chiaro seno,
Che de' maggiori tuoi memoria serba.

Dove quanti fur mai d'ingegno altero
Ch' ornaron Lucca in ampie lettre d'oro
Vedrai segnati et poi dipinti i visi.

Li fien Cenami et Spadi quivi assisi,
Nel mezo donna ch'io cotanto honoro,
Degna d'eternità, degna d'impero.

RISPOSTA

Veggio fartisi ognihor vie men superba
Fortuna et raddolcire il suo veneno,
Paternò, ond'è che lunga tregua almeno
Da sua falce sperar può tua verd' herba.

Fa pur il Tempio et non temer ch'acerba
Ira di ciel mai ne'l riduca a meno.
Il Paradiso, a quel felice seno
Vicin, commodo luogo ecco li serba.

Et s'a quest' occhi fie don troppo altero
Ch'io mirar possa un sì gentil lavoro
Et contemplar la majestà de' visi,

Miei voti al fin vedransi a' piedi assisi
Di quella donna, ch'a ragion adoro
Poic'ha d'alta virtù supremo impero.

Le premier sonnet est bien l'œuvre de Paternò, puisque c'est à lui que Thierry adresse sa réponse. L'allusion finale aux Cenami et aux Spada nous montre que le poète connaissait la société lyonnaise ; mais ce qui nous intéresse spécialement ici, c'est la réponse. Qui était le Thomas Thierry capable de refaire sur les mêmes rimes la pièce de Paternò ? C'était sans nul doute un Lyonnais qui prétendait avoir une origine lucquoise. Nous savons qu'une famille Thierry joua un certain rôle à Lyon dans la seconde moitié du XVIe siècle ; cependant les efforts que nous avons faits, ou plutôt qu'a faits notre ami M. Julien Baudrier, pour y rattacher Thomas, sont restés infructueux.

Voici, d'après M. Baudrier, le tableau généalogique des Thierry :

? Thierry

? Thierry, ép. Anne Vizé.	Claude Thierry, aumônier du roi, doyen du chapitre de Clermont, 1598-1613 [1].	Jacques Thierry, ép. Nicole Merlot, laquelle teste le 3 nov. 1596.
Amiable Thierry, conseiller de ville, 1586, 1592, 1596 ; échevin, 1607-1608 ; seigneur et baron de Vaux et de Bronay ; ép. Benoîte Guillemard.		Divers enfants.
Marie Thierry, ép. Jacques de Villeneuve, baron de La Bastie.		Gilbert Thierry, écuyer, baron de Vaux ; ép le 8 nov. 1620, Isabeau de Rebé.
		Marie Thierry, dame de Vaux et de Bronay, ép. Jean Champier, baron de Juys et de Vaux, bailli de Beaujolais [2].

1. Ambr. Tardieu, *Grand Dictionnaire historique du départ. du Puy-de-Dôme*, 1877, p. 133, 2e col. — Un Gontran Thierry fut abbé de Saint-Allyre de Clermont de 1564 à 1566. Ambr. Tardieu, *loc. cit.*, p. 135, 3e col.
2. Voy. Anselme, *Hist. généal.*, VIII, p. 337 A.

Thomas Thierry était-il un parent de l'échevin ? Nous l'ignorons.

Outre les personnages que nous venons de citer, on rencontre à Lyon un noble homme Pierre Thierry, du lieu de Fontenay en Lorraine, qui fréquentait en 1538 les foires de la ville, et mourut avant 1556, laissant de Françoise Garnier : François, Pierre et Alonce Thierry. Mais, comme notre Thomas se dit Lucquois d'origine, il est peu probable qu'il eût des attaches avec la Lorraine.

XXVI

LOUIS DE PERUSSIS

Louis de Perussis descendait d'une famille florentine, les Peruzzi, dont une branche s'était fixée en Provence au commencement du xve siècle[1]. Au dire de son biographe[2], il naquit en 1524, de Clément de Perussis, co-seigneur de Caumont, et de Blanche Vidal. Il était l'aîné de douze frères. Le privilège de l'âge lui assura quelque bien[2]; il est probable qu'il fit au moins une partie de ses études en Italie[3]; en tout

1. Voy. Biblioth. d'Avignon, ms 1946 fol. 116, et J.-B. L'Hermite de Soliers, *La Toscane françoise*, 1661, in-4, pp. 501-506.

2. *Notice biographique et bibliographique sur Louis de Perussis*, [par le comte Blégier de Pierregrosse]. Avignon, Imprimerie de Jacquet et J.-B. Joudou, 1839. In-12 de 16 pp. (Extr. du *Messager de Vaucluse*, nos 249, 254 et 258.) — Biblioth. nat., Ln27. 16112

L'article de Barjavel dans son *Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département de Vaucluse* (II, pp. 249-255) ne contient rien de plus que la notice précédente.

3. Un cousin de Louis, François de Perussis (Perutius) est cité parmi les étudiants en droit à Padoue le 27 juillet 1538 (Arch. univ. de Padoue, reg. V, fol 62); il y fut élu conseiller de la nation de Provence le 1er août 1539 (reg. VI, fol. 3 v°) et, peu après, syndic des juristes (reg. VI, fol. 18 v°). Ce François fut reçu docteur en droit civil à l'Université d'Avignon en 1543 (E. de Teule, *Chronologie des docteurs en droit civil de l'Univ. d'Avignon*, 1887, p. 30). Il fut pourvu, le 10 septembre de cette même année 1543, d'un office, nouvellement créé, de conseiller au parlement de Provence (*Catal. des actes de François Ier*, VII, no 25016), devint baron de Lauris en septembre 1552 (Bibl. nat., ms. fr. 28729, dossier 50863, art. 13), et fut enfin reçu président au parlement de Provence le 16 octobre 1558 (Pr. Cabasse, *Essais historiques sur le parlement de Provence*, 1826, I, p. iij).

cas, jeune encore, il put jouer un rôle dans le comtat Venaissin. Son zèle pour la cause catholique et l'attachement qu'il témoigna pour le pape le mirent en évidence, et lui permirent de devenir, en 1561, viguier d'Avignon. Le viguier était un personnage important; aussi voyons-nous le poète Honoré Henry lui adresser une ode pour étrennes le 1er janvier de l'année suivante [1]. Les vers d'Honoré attestent le goût du magistrat pour les belles-lettres. Perussis paraît avoir reçu en effet une instruction assez variée. Il possédait à fond le latin, le français et l'italien, et il nous a laissé un ouvrage historique important.

Cet ouvrage est un récit assez confus, mais plein de détails curieux, de la lutte à laquelle Perussis avait pris part contre les protestants. Un premier discours, composé par lui, parut en 1563. Il est précédé d'une épître italienne qui montre avec quelle application l'auteur avait étudié la langue parlée par les représentants du pape.

Voici la description de l'édition originale :

Discours || des Guerres de || la Comté de Venayscin, || et de la Prouuence : en- || semble quelques || incidentz. || ⁂ || Le tout dedié à l'illustrissime & excellentissime || seigneur, & cheuallier, monseigneur Fr. Fabrice || de Serbellon, cousin germain de N. S. P. & son || General en la cité d'Auignon, & dicte Comté : || Par le seigneur Loys de Perussiis, Escuyer || de Coumons, subiect, & uassal de sa saincteté. || *Imprimé en Auignon* || *par Pierre Roux* || 1563. — [Au v° du dernier f. :] *Imprimé en Auignon, auec* || *permission de monseig. Reue-* || *rendissime & Illustrissime Vi-* || *celegat, monseigneur Laurens* || *de Lence, Euesque de Ferme.* ||

1. Ode donnée pour estreines le premier jour de l'An MDLXII. a Magnific Genereux et Noble Seigneur Loys de Perussijs, Escuyer de Coumons, Viguier de la Ville et Cité d'Auignon pour N. S. P. Par Honoré Henry Secretaire d'icelle ville. *Imprimé en Auignon, par Pierre Roux*. 1562. In-4 de 4 ff. (Biblioth. de Carpentras, C⁴ 2879 et 2880 B.)

Honoré Henry est l'auteur des *Commentaires des guerres civiles de nostre temps* (1565), qui sont une mise en vers abrégée des *Discours* de Perussis. Ils sont dédiés de même à Francesco Fabrizio Serbelloni. On trouve à la fin des vers de Perussis à la louange d'Henry.

Errata.. .. || *Fin du premier* || *volume.* || *Par Pierre Roux.* || 1563. In-4 de 112 pp. et 4 ff. non chiffr.

Le titre porte une marque formée d'un triangle renversé, dont l'intérieur est orné d'entrelacs et de rinceaux. Autour de ce triangle, dont la base est placée en l'air, on lit : *Coelo tutissima basis.*

Au v° du titre est un dizain de Vasquin Philieul " A tres vertueux et très noble seigneur, le S. Loys de Perussiis, escuyer de Coumons ".

Les pp. 3-4 contiennent l'épître italienne à Fabrizio Serbelloni, que nous reproduisons plus loin.

Les pp. 5-6 sont occupées par une épitre de Perussis " A tres illustres, genereuses, vertueuses, sçavantes, et bien disantes dames, mes dames et damoiselles d'Avignon, de la comté de Venaiscin et generallement à toutes autres ". Cette épître est datée, comme la précédente, du 20 septembre 1562. A la suite, est l'écu des Serbelloni : coupé : au 1 [d'argent] à un arbre [de sinople], accosté de deux griffons affrontés [de gueules], le tout soutenu d'une terrasse [de sinople]; au 2 bandé [d'or et d'azur] de six pièces. L'écu est timbré d'un cimier et entouré de cette devise : *Nec vi nec vicio.*

Le *Discours* se termine p. 110. On trouve à la fin les armes de l'évêque de Fermo, Lorenzo de' Lenzi : un écu chargé de six fleurs de lys : 3, 2 et 1, et accompagné de cette devise : Ὁ κάρπος ἐκ τῶν ἄνθεων.

La p. 111 contient une octave italienne de Perussis à Serbelloni, et la p. 112, deux octaves du même à Lorenzo de' Lenzi[1].

Les 4 ff. qui terminent le volume sont remplis par *La Table*, par les armes de Perussis : [d'azur] à trois poires [d'or], les queues en haut, accompagnées de la devise : *A recommencer*; par un dizain de Vasquin Philieul " Au tresvestueux S., le seigneur Loys de Perussiis, de ses armoiries et devise ", enfin, par la souscription.

---

1. Lorenzo fut évêque de Fermo de 1549 à 1571. La Bibliothèque nationale possède plusieurs lettres de lui (ms. franç. 15878, fol. 126, 179, 284).

Biblioth. nat. Lk². 602. — Musée Condé à Chantilly. — Biblioth. de Carpentras, C⁴ 2879 B ; D³ 4487 B (recueil).

L'ouvrage fut réimprimé l'année suivante dans les Pays-Bas :

Discours || des Guerres || de la Conté de Venayscin, || et de la Prouuence : || Ensemble quelques || incidentz. || Le tout dedié à l'Illustrissime, & Ex- || cellentissime Seigneur, & Cheual- || lier, Monseigneur Fr. Fabrice || de Serbellon, cousin germain || de N. S. P. & son General en la cité || d'Auignon, & dicte Conté : || Par le Seigneur Loys de Perusiis, || Escuyer de Coumons, subiect, || & vassal de sa saincteté. || *A Anuers* || *Au Faucon Blanc, Rue de la Chambre.* || M. D. LXIIII [1564]. || Auec Priuilege. In-8 de 89 ff. chiffr. et 7 ff. non chiffr.

Au v° du titre est un extrait du privilège accordé par le roi d'Espagne à *Christophe Plantin*, pour trois ans, le 28 juin 1564.

Les ff. *Aij-Aiij* contiennent l'épître italienne à Serbelloni; les ff. *Aiiij-Av*, l'épître aux dames d'Avignon et les vers de Vasquin Philieul.

Le *Discours* se termine au f. 89 r° ; il est suivi des deux pièces italiennes de Perussis et de *La Table*. Les armes gravées et le dixain final de Philieul ont été supprimés.

Biblioth. nat., Lk². 602 A. — Biblioth. Mazarine, 32833.

Bien que le privilège ait été accordé à Plantin et bien que les bibliographes décrivent parfois sous son nom la présente édition, il semble que le célèbre typographe ait cédé ses droits à Tilens. Celui-ci fit reparaître le volume en 1565 sous le titre suivant :

Discours || des Guerres || auenues en Prouence || & Conté D'auignon, entre les || Catoliques, & ceulx qui se || disent, Huguenaux. || L'an M. D. LXII. || Par le Seigneur Loys de Perusiis, || Escuyer de Cumons. || *A Anuers*, || *Chez Antoine Tilens au Faucon blanc*, || 1565. || Auec Priuilege. In-8 de 89 ff. chiffr. et 7 ff. non chiffr.

Cette édition ne diffère de la précédente que par le titre, qui a seul été réimprimé.

Le v° de ce nouveau titre est blanc. Le volume n'a plus d'extrait du privilège.

Biblioth. nat., Lk² 603. — Biblioth. Mazarine, 35269 (17e pièce).

Antoine Tilens ne se borna pas à donner au public le texte français ; il imprima en même temps une traduction néerlandaise qu'il nous suffira d'indiquer sommairement :

Die Hystorie van der Orloghen gheschiedt in Vranckrijck in Prouencen ende Tgraefschap van Venayscin, tusschen de Catholycke en de die men noempt Hughenoysen, Int Iaer 1562. Bescreuen vanden Heere Lowys de Perussijs in Fransoysche tate en nu ouerghesedt in onse ghemeyne Nederlantsche sprake. *Thantwerpen, by Antonium Tilens*, 1564. In-8 de 172 ff.

Biblioth. de l'Université de Gand (Cat. Meulman, I, p. 18, n° 108).

Perussis, encouragé par le succès de son livre, donna en 1564 un second discours dont les exemplaires sont presque introuvables aujourd'hui :

Le second || Discours || des Guerres || de la Comté de Venayscin, || et quelques Obseruations de || nostre Saincte mere Eglise, auec au- || tres incidents. || Par le Seigneur Loys de Perussiis, Escuyer || de Coumons, subiect & uassal de N. S. P. || Attendite vniuersi populi, & videte dolorem meum. || *En Auignon*, || *Par Pierre Roux*. || 1564. — A la fin :] *Imprimé en Auignon par Pierre Roux. imprimeur & habitant*, || *auec permission de monseigneur Illustriss. et Reuerendiss.* || *Laurens de Lenci, Euesque de Ferme, Vicelegat*, || *gouuerneur, & commissaire general audict* || *Auignon & Comté de Ve-* || *nayscin, &c.* In-4 de 3 ff. lim., 176 pp. et 4 ff.

Le titre porte la même marque que le titre de la première partie, le triangle renversé avec la devise : *Coelo tutissima basis*.

Les ff. *Aij-Aiiij* contiennent une épître française : « A l'illustrissime et excellentissime seigneur, prudent et heureux chevalier, monsieur François Fabrice de Serbellon, cousin germain de nostre sainct pere Pie IIII, et son tresdigne lieutenant et gouverneur general a ses pays d'Avignon et Comté de Venayscin » ; un avis « Aux lecteurs » ; les armes de Perussis, accompagnées des devises : *A recommencer ; Amour et Foy nous alie* ; un dixain de V. P. [Vasquin Philieul] « Au tresvertueux et tresnoble seigneur, seigneur Loys de Perussis, escuier de Coumons, sur ses armoiries, tymbre et devise ». Ce dixain se termine au haut de la p. 1.

Biblioth. du Musée Condé à Chantilly. — Biblioth. de Carpentras, C² 2879 (exempl. annoté par Perussis lui-même).

Perussis ne borna pas là son travail d'historien, il le continua, au contraire, sur un plan beaucoup plus vaste, et conduisit son récit de 1564 à 1582 ; mais cette troisième partie est restée inédite. Nous en connaissons trois manuscrits :

a. — Tiers Discours de Loys de Perussiis, escuyer de Coumons. *Antes muerto que mudado. A recommencer. La foy nous alie. Non nobis, Domine, sed nomini tuo da gloriam.* Ms. in-4 sur papier de 277 ff chiffr., plus divers ff. intercalés.

Rédaction autographe, en tête de laquelle l'auteur a inscrit ces mots : *Record du sommaire de ce qu'est advenu desputs le segond mien discours des guerres.*

On lit à la fin : *Jusques yci est mis au nect, assavoir, au long, au grand livre pour mettre a l'estampe, et au feuillet 437. Et d'icy en avant, Dieu aydant, je le cuyde extendre tout au long, ainsy que surviendra matiere, et mectre audict grant livre et delaisser cestuy cy.*

Musée Condé à Chantilly, ms. 1360. Le volume, relié aux armes du marquis de Caumont, provient de la vente Libri (Londres, avril 1859).

b. — Discours et Commentaires, ensemble la continuation de la guerre et troubles de ce temps, tant à la comté de Venaissin que Languedoc, Provence, Daufiné, encore touchant

la France, Spaigne, Italie, Flandre et [pays] du Levant ; traitant aussi de plusieurs choses memorables et dignes de sçavoir ; plus, de la fertilité, situation et description d'Avignon et de ladite comté de Venaissin ; de la defaite des Albigeois ; aussi les moyens pour soy garder d'estre enveloppés dans les appas des modernes heretiques appelés huguenots. Par M. Loys de Perussiis, seigneur de Coumons, vassal et chevalier de la milice de N. S. P. le pape, et chevalier de l'ordre de Sa Majesté le roy Tres-Crestien. Ms. en 2 vol. in-fol. sur papier comptant, ensemble 1006 ff.

Ce ms. contient une copie du second livre exécutée sur l'imprimé, puis la mise au net du volume précédent, et enfin une continuation qui s'étend jusqu'à l'année 1581.

Biblioth. de Carpentras, ms. 546 (L. 529). — Voy. le Catal. par Duhamel, I, p. 333.

c. — Copie du recueil *b*, exécutée au XVIIIe siècle. 3 vol. in-fol.

Biblioth. d'Avignon., mss. 2773-2775. — En tête est un portrait, lavé à l'encre de Chine, de « Louis de Perussis, seigneur de Caumons, chevalier de l'ordre de N. S. P. en 1568, et chevalier de l'ordre du roy en 1570 ». — Voy. le Catal. par Labande, II, p. 670.

Il est singulier que les mémoires de Loys de Perussis n'aient pas encore trouvé d'éditeur. Le marquis d'Aubais en a donné, il est vrai, d'après le manuscrit de Carpentras, une sorte d'abrégé, qui occupe 384 pp. de la 1re partie du tome Ier des *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France* (Paris, 1759, in-4) ; mais cet extrait est fort défectueux. La réimpression du premier *Discours* faite par MM. L. Cimber (c'est-à-dire Lafaist) et F. Danjou dans leurs *Archives curieuses de l'histoire de France* (1re série, tome 4e, Paris, 1835, in-8, pp. 401-507), n'est guère plus satisfaisante. Non seulement les éditeurs n'y ont joint aucune note, mais ils ont supprimé les épîtres liminaires, ainsi que les vers de Perussis et de Vasquin Philieul. Ce sont précisément ces hors-d'œuvre qui nous intéressent ici.

Voici l'épître italienne qui précède le premier *Discours :*

« *Allo illustrissimo et eccellentissimo signore e cavalliere, monsignor Fr. Fabritio di Serbelloni, cugin carnale della S. di N. S., e suo generale nella città d'Avignone e contado Venayscino, etc*[1].

« Illustrissimo et eccellentissimo signore, Sendo io alli giorni passati ritiratto al luogho nostro, per vedervi con mio dispiacere il grandissimo danno, rovina et incommodità : il danno e rovina fatta per il campo avversario e l'incommodità per il nostro, tanto nello andare ch'al rivenire di Provenza, pur l'uno è stato voluntario e l'altro forzato; e sendovi soprastato alcuni giorni et havervi fatto rassettare alcune cose disordinate, mi venero in mano certe succinte memorie che io dal principio di queste guerre havevo cominciate e dapoi in tal modo seguitate, con intentione di poi communicarle ad alcuno amico mio, ricordandomi del gran mancamento che gli nostri maggiori hanno commesso, massime in queste parti, per non havere dato conto alla posterità delli suoi degni fatti, quali, come credo, sono stati grandi, sendo stati nella provincia d'Avignone e del contado Venaiscino molti signori, gentilhuomini et altre persone con carico et autorità grande, e pensando più volte fra me stesso che ciò non dovissi fare, sì per la mia poca esperientia, come anchora per non haver potuto ben honorare e minutamente descrivere tutte le persone che in esse guerre hanno meritato lode; pur alla fine, sì come solo ne l'animo combattevo, solo anchora mi lasciai vincere, e tanto più che pigliai ardire di mandar fuora questo

---

1. Francesco Fabrizio Serbelloni était le troisième fils de Gio. Pietro Serbelloni, de Milan, et d'Elisabetta Rainoldi. La sœur de son père, Cecilia Serbelloni, avait épousé Bernardo de' Medicini, amodiateur des fermes ducales à Milan, et elle avait eu pour fils le card. Giov. Angelo de' Medicini, devenu pape, le 26 décembre 1549, sous le nom de Pie IV. Francesco Fabrizio, qui avait servi dans l'armée impériale en Italie, et qui avait été gouverneur de Pavie pour Charles-Quint, fut nommé par Paul IV gouverneur du comtat Venaissin et général de ses armées. Il prit une part très active aux guerres soutenues par les catholiques contre les protestants de la Provence. Pie V le confirma d'abord dans ses fonctions, puis l'appela au généralat de l'Église. Fabrizio partit pour Rome vers la fin de 1566, mais il y mourut.

mio discorso sotto il nome di V. illustrissima et eccellentissima S., pigliandola per mio vero et ottimo defensore, assicurandomi che, se quella si degnerà pigliarlo sotto la sua protettione, come di ciò fare humilmente la prego, puotrà poi facilmente volare per tutto, che sarà sempre ben visto..... Alli. XX di settembre M. D. LXII. »

La première des pièces placées à la fin du volume, est ainsi conçue :

Allo illustrissimo et eccellentissimo cavalliere, il signor Franc. Fabritio di Serbelloni, generale per la Santità di N. S. in Avignone e Contado Venaiscino, e di detto paese vero restauratore e protettore, etc. LUIGI DE' PERUZZI

Magnanimo signor, alto e christiano,
Soave, dolce, buon, forte e constante,
Di giorno in giorno vostre virtù vanno
Alzando per il mondo fermo e stante
I raggi suoi, che tutti quanti sanno,
Et vostro oprar fa che la gente errante
Fuggendo va come caval sfrenato,
Sapendo ben ch'illustre siete nato.

Voici maintenant la seconde :

Al reverendissimo signor Lorenzo de' Lenzi, vescovo di Fermo, dignissimo vicelegato et commissario d'Avignone et del Contado Venaisino, etc. LUIGI DE' PERUZZI

Monsignor mio, i ho un gran volere
De dir de voi come ben meritate,
Volendo ancora a tutti far vedere
Quante virtù sono in voi aquistate ;
Ma altro ingegno e stille e sapere
Vorrei havere et più matura etate.
Basta ch'Italia 'l sa per haverlo portato,
La Franza poi, che l'ha tanto honorato,

Hora sa ben, et non lo può tacere
Avignon bello e Venaiscin paese,
Dove meritamente state a sedere,
Quanto siete giusto, liberale e cortese,
Sì che mi basta far a chi no 'l sa sapere
Ciò che m' intraterria settimane e mese,
Et è che siete raro e di valor reale,
Et che dovete esser, come li vostri, cardinale.

Les courts fragments que nous venons de reproduire ne sont pas les seules productions italiennes de Perussis. Il avait composé en italien un traité des droits de l'église romaine sur le Comtat et l'avait adressé au pape Pie V dans le courant du mois de juillet 1570 ; mais le comte Blégier de Pierregrosse, qui mentionne cet ouvrage, n'a pu retrouver aucune trace du manuscrit.

Louis de Perussis mourut, à soixante ans, en 1584. Il avait épousé, en premières noces, Madeleine de Pane, qui mourut le 24 octobre 1578. Il s'était remarié, en secondes noces, avec Françoise de Seytres. Il ne laissa qu'une fille, Blanche-Richarde de Perussis.

XXVII

VASQUIN PHILIEUL

Nous avons cité, dans la notice qui précède, des vers composés à la louange de Louis de Perussis par Vasquin Philieul ; nous avons à dire maintenant quelques mots de cet auteur qui fut aussi un italianisant[1]. Vasquin, né en 1522[2], était fils de Romain Philieul, notaire à Carpentras et l'un des éditeurs des Statuts du Comtat en 1511. Sa famille était une des plus anciennes de cette ville, où les Philieul étaient notaires, de père en fils, depuis le commencement du XIVe siècle. Vasquin étudia le droit, comme ses ancêtres ; il prit même le grade de docteur (nous ne savons si ce fut à l'université d'Avignon ou en Italie), puis se fit prêtre, et devint chanoine de Notre-Dame-des-Doms d'Avignon. Vers 1550, il fut pourvu des fonctions de juge à la Cour temporelle du Comtat, fonctions dans lesquelles il fut confirmé en 1562. Le 4 juin 1568, il obtint un canonicat en l'église de Carpentras[3].

Vasquin fit son testament au mois de juillet 1582 et laissa tous ses biens à la commune de Carpentras, à charge pour

---

1. Nous suivons l'article consacré à Vasquin par le Dr Barjavel dans son *Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département de Vaucluse*, 1841, II, pp. 264-267.

2. Le portrait joint, en 1556, aux *Statuts de la comté de Venaissin* porte : *Vasquini Filioli Effigies, anno aetatis suae XXXIIII.*

3. *Collatio canonicatus ecclesie cathedralis Carpentoractensis cum illius prebenda nuncupata prioratus Carumbi, facta auctoritate apostolica pro egregio Vasquino Filioli presbytero et jurium doctore Carpentoractensi.* Biblioth. de Carpentras, ms. 1361, fol. 390.

elle de construire une chapelle près de la grande porte de la maison de ville. Il mourut[1], à ce qu'il semble, peu de temps après; en tout cas, il ne vivait plus en 1586.

La plupart des ouvrages de Philieul témoignent de son goût pour la littérature italienne. Voici l'indication sommaire de ceux qui nous sont connus :

1. Laure d'Avignon, au nom et adveu de la royne Catherine de Medecis, roine de France. Extraict du poete florentin François Petrarque et mis en françois par Vasquin Philieul de Carpentras. *Paris, Jacques Gazeau*, 1548. In-8 de 119 pp.

Cat. Didot, 1881, n° 271.

Toutes les Euvres vulgaires de Françoys Petrarque contenant quatre livres de M. D. Laure d'Avignon, sa maistresse; jadis par luy composés en langage thuscan, et mis en françois par Vasquin Philieul de Carpentras. *En Avignon, De l'imprimerie de Barthelemy Bonhomme*, 1555. In-8.

Biblioth. nat., Rés. Yd. 1154. — Musée Condé à Chantilly. — British Museum, 11421 bb.

Cette traduction a été peu favorablement jugée par Goujet et par tous ceux qui l'ont copié. Il est certain qu'elle atteste plutôt la bonne volonté de l'auteur que son talent poétique.

2. Les Statuts de la comté de Venaissin, avec les jours feriatz d'Avignon et de ladite comté; mis de latin en françois par Vasquin Philieul de Carpentras, docteur en droicts. *En Avignon, par Claude Bouquet*, 1558. — [A l'avant-dernier f. :] *Imprimé en Avignon par Jean Tremblay et Pierre Roux*. In-4 de 112 ff. chiffr. et 6 ff. non chiffr.

Biblioth. nat., Inv. Rés. 2079 (2) et F. 13694. — British Museum, 711. c. 28. — Biblioth. de Carpentras, C. 1706 et 1708 B. Les titres de ces deux derniers exemplaires offrent des variantes avec le titre du n° C. 1709 B. de la même bibliothèque.

---

1. Biblioth. de Carpentras, ms. 1724, fol. 746.

Les Statuts du Comtat Venaissin. Traduits du latin en françois par M. Vasquin Philieul, docteur en droit, de la ville de Carpentras, et augmentés en cette nouvelle edition de la Bulle de N. S. P. le Pape Eugene IV, et de quelques Reglements non encore imprimés. *A Carpentras, Chez Claude Touset*, 1700. In-4 de 292 pp., 14 ff. non chiffr. et 7 pp.

Biblioth. de Carpentras, C. 1701 B.

3. Dix vers latins adressés au roi Henri II.

Biblioth. nat., ms. fr. 22360, p. 154.

4. Le Jeu des Eschecz. *A Paris, de l'imprimerie De Philippe Danfrie et Richard Breton*, 1559. In-4.

Imitation en vers du poème de Girolamo Vida *De ludo scacchorum*.

Cette imitation a été réimprimée pour le libraire Gay, à Paris, en 1862, in-12.

5. Dialogue des devises d'armes et d'amours du S. Paolo Jovio. Avec un discours de M. Loys Dominique sur le mesme subjet. Traduit d'italien par le S. Vasquin Philieul. Auquel avons adjousté les devises heroïques et morales du S. Gabriel Symeon. *A Lyon, Chez Guillaume Roville*, 1561, In-4, figg.

Biblioth. nat., Inv. Z 3592 et Rés. Z 912. — British Museum, 9904. h.

Roville publia en même temps et avec les mêmes figures une édition italienne et une traduction espagnole, due à Alonso de Ulloa.

6, Dixain au v° du titre du *Discours des guerres de la comté de Venayscin* de Louis de Perussis, 1563.

Voy. ci-dessus, la notice consacrée à L. de Perussis, p. 35.

7. Traduction italienne du *Recueil des derniers propos tenus par François de Lorraine*, 1563. (Nous parlons plus loin de cet ouvrage.)

8. Dixain en tête du *Second Discours des guerres de la comté de Venayscin*, de Louis de Perussis, 1564.

Voy. ci-dessus, p. 38.

9. Ballade adressée par « la ville d'Avignon au seigneur illustrissime Fabrice des Serbellons », à la fin des *Commentaires des guerres civiles de nostre temps*, d'Honoré Henry (Avignon, Pierre Roux, 1565, in-4), fol. 48 r°.

Cette pièce est accompagnée de la devise : *Des fleurs le fruict.*

10. Traité de souvent recevoir le saint sacrement de l'Eucharistie, composé en latin par R. P. Christophe de Mandric, docteur en theologie, de la Compagnie de Jesus ; traduit de latin en françois par Vasquin Philieul. *Imprimé en Avignon par Pierre Roux*, 1565. In-?.

Du Verdier, III, p. 558.
L'ouvrage traduit par Philieul avait paru à Naples en 1556 et avait été plusieurs fois réimprimé. Voy. Antonio, *Bibliotheca hispana nova*, I, p. 247 ; De Backer et Sommervogel, *Biblioth. de la Compagnie de Jésus*, V (1894), col. 278.

Le Traité de la frequente Communion. Composé en latin par R. P. Christophe de Madrid, docteur en theologie, de la Compagnie de Jesus, et traduit en françois par M. Vasquin Philieul, docteur es droicts, et depuis revu et corrigé. *A Paris, Chez Thomas Brumen...*, 1581. In-12 de 131 ff.

Voy. De Backer et Sommervogel, *loc. cit.*

Nous donnerons maintenant une description complète du n° 7 :

Recueil || des derniers || propos, tenus par feu tresil || lustre

prince monsieur François de Lorraine, || Duc de Guise, Cheualier de l'ordre, Pair || de France, & Lieutenant general || pour le Roy treschrestien. || Traduit de François en Italien. || Rogionamenti [*sic*] & ultime parole, che dice l'illustrissimo || principe M. Francesco de Lorrena, Duca di || Guisa, nel suo trapassare da questa || a l'altra uita tradotti di Fran- || cese in Italiano. || * † * || *Imprimé en Auignon par* || *Pierre Roux*, S. d. [1563], in-4 de 8 ff. non chiffr., impr. à 2 col., sign. *a-b*.

Le titre est orné d'un cartouche dans lequel est inscrit cette devise : *Benedicam Dominum in omni tempore.*

Au v° du titre est un sonnet italien de Vasquin Philieul :

Allo illustrissimo signore, il signore Francesco Fabritio de' Serbelloni del santissimo papa Pio IIII. cugin carnale et nelle cose della guerra, per sua Santità, in Avignone e nel Contado Venaiscino generale, VASQUINO PHILIOLI, *s.*

Deh ! perchè non rimase nel profondo
Abisso l'archibuso sordo e rio
Con il qual par ch'ugual l'huom voglia a Dio
Rendersi in terra, fulminando a tondo !

Fabritio, hor senza te qui giva al fondo
La gloria e' l nome di Pietro e di Pio,
Poichè, tradito e morto, ohimè, piansi io
Guisa, tuo par, se pare havesti al mondo.

Ecco i bei detti co' quali ne l'hora
Ch' a l'altra vita l'heroe passava
T'invitava a tener questo alto luogo.

Vivi, signore, che vedremmo anchora
Colui che prender dianzi il ciel pensava
Sotto tue forti man portare il giogo.

La relation traduite par Philieul avait paru d'abord sous le titre suivant : *Lettre de l'evesque de Riez* [*Lancelot de Carles*] *au roy, contenant les actions et propos de M. de Guyse deputs sa blessure jusques à son trespas.* Il en existe plusieurs éditions françaises et une traduction latine de Jean Le Vieil (Joannes Vetus).

Nous en avons parlé avec détail dans notre tome I, pp. 245-248.

Le texte français et la traduction italienne sont imprimés en regard (cette dernière en lettres italiques).

Voici le commencement de la traduction :

« *Ragionamenti et ultime Parole che dice l'illustrissimo principe M. Francesco de Lorrena, duca di Guisa, nel trapassare da questa in miglior vita. Tradotta* [sic] *di francese in italiano per V. P.*

« Cara mia e molto amata consorte, noi siamo insieme stati congionti per il santo nodo di fede e d'amore con intera communione d'ogni cosa. Voi sapete ch'io v'ho sempre amata et stimata senza mai entrare in alcun sospetto di voi, sì come sempre mi son posto al mio dovere di farvelo cognoscere e di darvi ogni contento ch'io ho potuto. Non voglio negarvi ch'i consigli e fragilità della giovanezza non m'habbino talvolta condotto a cose onde voi potete essere stata offesa... »

Cat. Charles Cottier, 1900, n° 587.

XXVIII

CLAUDE DE PONTOUX

Nous allons voir maintenant les lettres italiennes cultivées par des Français qui, ayant fréquenté les universités de la Péninsule, s'intéressèrent plus à la poésie qu'aux sciences professées par les jurisconsultes ou les médecins.

Claude de Pontoux, de Chalon-sur-Saône, était fils d'un apothicaire. Nous supposons qu'il avait dû naître un peu avant 1540. Tout en étudiant la médecine, il s'éprit de la langue grecque et de la poésie française. Après avoir suivi les cours de l'université de Dôle, il partit pour Padoue et s'initia aux beautés de la poésie italienne. Venise le séduisit particulièrement. Il nous a laissé dans ses vers un curieux tableau des canaux et des gondoliers[1] :

Vogue, garçon, ô vaillant barquerolle,
Estands tes bras, voute-toy, tire bien,
Fais moy voler d'un vol pegasien
Par ce canal ta legere gondole.

Il m'est advis qu'au paradis je volle.
Passe en Realte, au canal Cyprien,
A Calespurge ; ici, garçon, retien
Ferme au treguet[2] : voici la Casidole.

1. *Les Œuvres de Claude de Pontoux* (Lyon, Benoist Rigaud, 1579, in-16), p. 81 (Biblioth. nat., Inv. Rés. Ye. 1845.) — Ce sonnet est le 131e de ceux qui sont intitulés *L'Idée.*.
2. Italien *traghetto*. — Cf. ci-après, p. 61.

Ha ! c'est icy que je dois appaiser
Tous mes ennuiz et où je dois baiser
A mon plaisir ma douce Philomide.

« Mon cher espoir, le voulez-vous pas bien ?
« Mon œil, mon cœur, mon tout, mon miel, [mon bien,
« Sus, entrons donc au paradis de Gnide ! »

Ardent et débauché, le jeune Pontoux ne fit pas seulement, on le voit, la connaissance des canaux et des gondoliers. Le sonnet suivant, que nous empruntons au même recueil, doit être joint à l'histoire des courtisanes vénitiennes. Les documents ne nous manqueraient pas pour le commenter ; mais nous préférons laisser ce soin à des auteurs plus compétents :

Selincourt, allons voir la gaye Luciane,
L'Esmeralde aux yeux verds, la belle Veronique
A qui tu es amy (mais tu n'es pas l'unique) ;
Nous la ferons baller à la venitiane.

Après, nous irons voir la gente Emiliane,
L'Angela Bell'occhi : bien qu'elle soit antique,
Elle n'entend que mieux l'amoureuse pratique.
De là nous irons voir la gentilie Diane,

Ou bien la Mariette [1], ou bien la Ragousee ;
Mais, pour ce que n'aguere un brave l'a frizee,
El' nous econduira ; mais d'elle ne nous chaut,

---

1. Nous voyons ailleurs que Pontoux avait eu pour rival auprès de Mariette un Allemand appelé Minkwitz :

De Minkwitz est jaloux si j'aime Mariette...
(*Œuvres*, p. 145.)

Un Erasmus von Minkwitz (Mingvitius) avait été recteur des juristes à Padoue en 1534 (Arch. de l'univ. de Padoue, reg. V, fasc. 1) ; mais le rival de Pontoux est évidemment postérieur. Il s'agit peut-être de Kaspar von Minkwitz, qui fut chargé par l'empereur, en 1571, d'une ambassade à Constantinople. Rappelons qu'Anna von Minkwitz mariée à Wolfgang von Schomberg fut la mère de Gaspard de Schomberg, naturalisé Français en 1570, comte de Nanteuil, etc.

Car nous pouvons aller autre part nous esbatre.
Que si tu as vouloir d'en baiser trente quatre
Encores aujourd'hui, Antoyne ne nous faut [1].

Le poète poussa jusqu'à Rome, où les Romaines semblent avoir eu infiniment plus d'attraits pour lui que tous les souvenirs de l'antiquité. On en jugera par ce sonnet :

Mon Chappelain, veux-tu sçavoir comment
Je vy dans Rome où j'ay fait ma retraitte ?
Tousjours l'amour me brusle et me sagette
En ne cessant de me livrer tourment.

Je voy toujours en songe et pensement
Celle que j'ay dedans mon cœur pourtraite,
Celle pour qui tant de soupirs je jette,
Et penses-tu que je vive autrement ?

Je suis tout tel que tu m'as veu dans Dole.
Il est bien vray que j'ay d'une Nicole
Belle trop plus que n'est l'aube du jour

Mille baisers ; mais pour cela l'Idée
Estre ne peut de mon penser vuidee :
Encor n'est-il que la premiere amour [2].

Claude de Pontoux était, semble-t-il, de retour en France en 1561, année où il publia la traduction d'une harangue de saint Basile[3]. Nous ne savons s'il exerça la médecine; ses livres ne nous le révèlent que comme un philologue et comme un rimeur au caractère enjoué. Après avoir fait paraître divers petits ouvrages dont nous n'avons pas à donner ici le détail, Claude fit imprimer, en 1569, une traduction partielle

---

1. *Les Œuvres de Claude de Pontoux*, 1579, p. 149. — *L'Idée*, sonnet CCLXVIII.
2. *Œuvres*, 1579, p. 86. — *L'Idée*, sonnet CXLII.
3. *Harangue de sainct Basile le Grand à ses jeunes disciples et neveux : quel profit ils pourront recueillir de la lecture des livres grecs des auteurs profanes...* Paris, Jehan Le Royer, Philippe Danfrie et Pierre Hamon, 1561. In-8. (Librairie Morgand, décembre 1886.)

des *Sermoni funebri* d'Ortensio Lando[1]. En 1576, il recueillit, sous le titre de *Gelodacrye amoureuse*[2], des aubades, des chansons, des gaillardes, des pavanes, des branles, des sonnets, des stances et diverses autres petites pièces qu'il avait composées. On trouve dans ce recueil un sonnet italien que nous transcrivons ici :

Soneto.

O me felice più d'ogn'altro quanto
Più d'ogn'altra[3] è costei leggiadra e bella,
S'ugual a la mia voglia fusse quella
Di quella ch'amo e riverisco tanto !

Tanto riverisco suo lume santo
Che[4] vince di splendor ogn'altra stella,
Che di lui[5] sempre l'alma[6] mia favella
E di lui in rime sparse ogn'hora canto.

Ne vivo più in quel angoscioso pianto
Come vissi al tempo di gran procella
D'amor; ma, hora che lui più non mi nuoce,

Io dico un'altra volta ad alta voce :
O me felice più d'ogn'altro quanto
Più d'ogn'altra è costei leggiadra e bella[7] !

---

1. *Haranyues lamentables sur la mort de divers animaux, extraictes du tuscan, rendues et augmentées en nostre vulgaire... Avec une rhetorique gaillarde.* Lyon, Benoist Rigaud, 1569. In-16, figg. (Biblioth. de l'Arsenal, B.-L. 18277.)

Traduction de huit des *Sermoni funebri*, qui existe aussi avec la date de 1570 (Arsenal, B.L. 18254.)

2. Lyon, Benoist Rigaud, 1576, in-16. (Biblioth de Wolfenbüttel.) Voy Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, III, p. 328.

Réimprimée à Paris, par Nicolas Bonfons, 1579, in-16. (Biblioth. de l'Arsenal, B.-L. 18730, Rés.)

3. L'édition des *Œuvres* porte (p. 89) : *Piu d'on' altro.*

4. *Œuvres* (pp. 85 et 162) : *Chi.*

5. L'édition de la *Gelodacrye* imprimée en 1579 (la seule que nous ayons pu consulter) porte *luy*. Le recueil des œuvres fait la même faute aux vers 7 et 8.

6. Les *Œuvres* (p. 162) portent : *l'arma.* — Il nous paraît inutile de relever les autres fautes.

7. *Gelodacrye amoureuse*, 1579, fol. 50 v° ; *Les Œuvres de Claude de Pontoux gentilhomme chalonnois, docteur en medecine* (Lyon, Benoist

Les œuvres françaises de Claude de Pontoux, publiées après sa mort par Benoist Rigaud, en 1579, reproduisent les pièces contenues dans la *Gelodacrye* et en contiennent un grand nombre d'autres, notamment les 300 sonnets consacrés à l'Idée, c'est-à-dire à sa maîtresse [1].

La pièce que nous venons de réimprimer figure de nouveau parmi les poésies dédiées à l'Idée. L'éditeur y a joint deux autres sonnets italiens que nous reproduisons d'autant plus volontiers que le volume est d'une extrême rareté :

LX

Deh ! con qual pianta mai tanto divina
E con qual dolce unguento, o qual licore
Potrei sanar la piaga del mio core
Che d'ossa in ossa incurabil camina ?

Ohimè ! pianta mon fia nè [2] medicina
Che schemar posse questo mio languore.
Già fato è debol il tanto mio vigore,
Che la mia vita a morte s'avicina.

Dunque poichè [3] morir hora mi veggio
Del fier colpo d'Amor, Lælio, ti cheggio
Ch'essendo l'alma mia del corpo uscita,

Porgi queste parole a tutto 'l mondo [4] :
Costui, per troppo amar d'amor profondo
Una donna crudel, perso ha la vita [5].

Rigaud, 1579, in-16), pp. 85 et 162. La même pièce est imprimée deux fois.

1. Ces sonnets sont antérieurs au séjour de l'auteur à Padoue. Il dit lui-même :

« Idée, adieu, je vay en Italie... »

Il promettait alors une inébranlable fidélité ; mais il s'applaudit bien vite d'avoir changé de résidence et de maîtresse.

2. *Impr.* me.
3. *Impr.* que.
4. *Impr.* à tutto' mondo,
5. *Les Œuvres de Claude de Pontoux*, 1579, p. 45.

CLVIII

O sol, mio bel sol, sol tralucente,
Sol dinanzi[1] lo qual io bramo morire,
Sol ogni mio ben, ogni mio martire,
Sol chi riscaldi la gelata mente,

Sol chi vaneggiar mi fai dolcemente,
Sol chi l'alma del cor mi fai partire,
Sol qual mirando temo e perdo ardire,
Sol chi m'abbaglia, tanto sei possente ;

Sol albergo d'Amor, onde stral move,
Sol per cui leggiadria ogni quà giù piove,
Sol chi l'alma mia rendi sbigottita,

Sol hor' a me benigno, hor crudo e rio,
Sol di bellezza colmo, opra d'Iddio,
Tu sei la morte mia, tu sei la vita[2].

Quant aux œuvres françaises, l'influence italienne se fait sentir à chacune des pages du volume. Une des aubades :

Benoist soit l'œil noir de ma dame...

est imitée de Pétrarque[3]. Il en est de même du sonnet :

Vouloir m'espronne et l'aveugle me guide[4]...

Plus loin, nous rencontrons un « chapitre amoureux » traduit de l'Arioste, une imitation de Bembo, des vers sans rimes traduits de *Sestine* de Pétrarque :

Tous animaux hebergeons sur la terre[5]...

---

1. *Impr.* dianzi.
2. *Les Œuvres de Claude de Pontoux*, 1579, p. 94.
3. Sonetto XLVII :

Benedetto sia'l giorno e'l mese e l'anno...

4. Sonetto CLXXVI :

Voglia mi sprona ; Amor mi guida e scorge...

5. *Sestina prima :*

A qualunque animale alberga in terra.....

Pour les Français, comme pour les Italiens, toute la poésie était alors dans Pétrarque, Bembo et Arioste.

Claude de Pontoux mourut jeune, vers 1578[1]. Il paraît avoir été vivement regretté de ses amis, dont plusieurs lui consacrèrent des vers imprimés en tête des Œuvres. Il n'est pas sans intérêt de citer ici ceux à qui lui-même adresse des sonnets, plusieurs d'entre eux ayant certainement été les compagnons d'étude et de plaisir du poète en Italie. Ce sont : Bonier (*Œuvres*, p. 123)[2], Chappelain (p. 86)[3], Contet (p. 51)[4], Du Verdier (p. 124)[5], Froissart (p. 148)[6], La Borde

1. Il ne doit pas être confondu avec un autre Claude de Pontoux, seigneur de Granges, qui, le 13 novembre 1582, se rendit adjudicataire du greffe du grenier à sel de Chalon, et qui, le 10 mai 1601, céda ce même greffe à son frère utérin, Artus Valon, seigneur de Rozey, ci-devant maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Dijon. (Biblioth. nat., ms. fr. 28820, dossier *Pontoux*.)

2. Nicolas Bonyer, de Dijon, a traduit en français l'*Elegie de Baptiste Mantouan contre les poëtes lascifz* (Paris, Simon Calvarin, 1562, in-4 de 8 ff. : Biblioth. nat. Rés. pYc. 1640). Un N. Bonier, qui était peut-être son fils, est l'auteur de vers imprimés, en 1588, au-devant du *Dictionnaire des rimes* de Jean Le Fèvre.

3. Ce personnage pourrait bien être un fils de Jean II Chapelain, fils de Jean Ier, et de Perrette de Saint-Yon. Jean II fut docteur en médecine de Montpellier et de Paris (1541), premier médecin de Henri II et de Charles IX. Il mourut le 5 décembre 1569. Il avait bien pu envoyer son fils étudier à Padoue.

4. Les Contet étaient de Chalon. Un seul a marqué dans l'histoire littéraire, François Contet, frère mineur, docteur en droit et en théologie, mort en 1638 (voy. Castan, *Catal. des Incunables de Besançon*, 1893, p. 50). L'ami de Pontoux était probablement Pierre Contet, Bourguignon, fils de feu noble homme Jean Contet, qui fut reçu docteur ès droits à Pavie, le 26 avril 1576 (Arch. de l'Univ. de Pavie, *Doctoratus, ad annum*). Avant lui, Blaise Contet avait été professeur de belles-lettres à l'Université de Franche-Comté (voy. Henri Beaune et J. d'Arbaumont, *Les Universités de Franche-Comté*, Dijon, 1870, gr. in-8, p. 204).

5. Il s'agit sans doute du bibliographe Antoine Du Verdier, né en 1544, mort en 1600. Nous dirons plus loin quelques mots de lui, dans l'article consacré à son fils, Claude Du Verdier.

6. Il s'agit peut-être de Pierre Froissard, avocat fiscal au parlement de Dôle, en 1570, président au même parlement en 1572 (voy. Castan, *Catal. des Incunables de Besançon*, p. 568). Deux autres membres de la même famille, Thomas et Pierre Froissard, professèrent la médecine à l'Université de Franche-Comté. Le dernier, Pierre, mourut à Poligny en 1599 (voy. Beaune et J. d'Arbaumont, *Les Universités de Franche Comté*, pp. 201 et 202). Les Froissard étaient originaires du bourg de Sellières.

(pp. 131, 136)[1], Lambert (p. 123)[2], Le Goulx (p. 45)[3], Lentin (p. 222)[4], Le Tartier (p. 154)[5], Richardot (p. 149)[6], Ruffay

---

1. Ce La Borde paraît être Antoine de Vienne, baron de La Borde, de Grosbois, etc., né à Dijon le 27 janvier 1538, second fils de François de Vienne, seigneur de Pymont, d'Antigny, etc., baron de Ruffey. Ce personnage devint comte de Comarin à la mort de son frère aîné, Jacques de Vienne. Il était mort en 1599. Voy. Anselme, *Histoire généal.*, VII, p. 803 D.

2. Il s'agit probablement d'un Lambert de Besançon. M. Castan (*Catal. des Incunables de Besançon*, pp. 144, 653) cite, au commencement du XVIe siècle, un prêtre appelé Léger Lambert. Dominique Lambert, de l'ordre des frères prêcheurs, était prieur de Besançon en 1592 (*ibid.*, p. 131).

3. Nous parlons des Le Goulx dans une des notes de l'article suivant.

4. Nous ne connaissons ce Lantin que par la chanson que lui adresse Claude de Pontoux :

Lentin, veux-tu sçavoir comme
Je vis estant amoureux.....
(28 quatrains).

Lantin, qui a visité l'Italie, fait à cette pièce une *Response palinodique à la façon des Italiens :*

De Pontoux, vois aussi comme
Je vys estant amoureux.....

La famille Lantin était une de ces familles parlementaires de Bourgogne dont les fils fréquentaient d'ordinaire les universités italiennes. Philibert Lantin, étudiant en droit à Padoue, fut chargé, le 26 novembre 1548, de remplacer pour huit jours Charles de Grilly, conseiller de la nation de Bourgogne (Arch. univ. de Padoue, registre VII, fol. 322 vo). Le 30 juin 1595, Jean-Baptiste Lantin, « Cabilonensis Burgundus, cum duobus parvis signis in maxilla dextra », s'inscrit comme juriste à Padoue (mêmes Archives, reg. XXX, fol 91 vo).

5 Le personnage que Pontoux appelle Tartier doit être le médecin champenois Adrien Le Tartier, celui même qui, en 1581, éleva un monument à Guillaume Postel. Le Tartier avait étudié à Montpellier. Ses *Promenades printanieres*, imprimées en 1585 et 1586, nous montrent qu'il avait des relations très étendues. Il y dédie plusieurs pièces à des Italiens, ce qui permet de penser qu'il avait visité l'Italie.

6. La famille Richardot doit surtout son illustration à François Richardot, évêque d'Arras (1561-1574). Plusieurs autres de ses membres furent des hommes distingués, notamment Antoine et Guillaume, que l'on rencontre parmi les correspondants de Juste Lipse. Jean Richardot seigneur de Barli, professa le droit civil à l'université de Besançon en 1569 (voy. Beaune et J. d'Arbaumont, *Les Universités de Franche-Comté*, 1870, p. 194) ; il soutint la domination espagnole dans les Pays-Bas et reçut en 1582 une gratification de 3000 livres pour les bons et agréables services qu'il avait rendus pendant les troubles (voy. Rousselle, *Bibliographie montoise*, p. 131, no 1 et p. 132, no 2).

(p. 120)[1], Sélincourt (p. 149)[2].

---

1. Il s'agit sans doute de Jean de Vienne, baron de Ruffey, né à Comarin le 13 octobre 1547, quatrième fils de François de Vienne, seigneur de Pymont, baron de Ruffey, et, par conséquent, frère du baron de La Borde. Ce Jean avait été destiné à l'état ecclésiastique, mais il abandonna ses bénéfices pour épouser Catherine de Montgascon. Il devint gouverneur du Bourbonnais et fut fait, le 31 décembre 1584, chevalier des ordres du roi. Voy. Anselme, *Hist. généal.*, VII, p. 803 C.

2. Ce personnage doit être l'un des fils de Jean Sacquespée, écuyer, seigneur de Sélincourt, Bouillancourt, etc., qui avait épousé, par contrat du 15 août 1539, Françoise Herlin. Jean, l'aîné, qui se qualifiait seigneur de Sélincourt, Bussy-les Dames et La Vallée, fut écuyer du duc de Nemours; Antoine, le second, qui n'était connu que sous le nom de seigneur de Sélincourt, fut commissaire général de l'artillerie en Picardie. Voy. le Mis de Belleval, *Nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu*, 1876, in-4, p. 840. — Claude de Pontoux nous représente Sélincourt comme un débauché; ce trait convient parfaitement au commissaire de l'artillerie, dont L'Estoile (éd. Jouaust, V, p. 75) nous raconte les excès et la mort tragique, le 10 mars 1591.

XXIX

CLAUDE TURRIN

La vie de Claude Turrin est fort peu connue. Un de ses compatriotes, l'avocat Jean Richard, nous dit qu'ils étaient tous deux du même âge[1]; or Richard était né en 1545. Il est vraisemblable que Turrin avait quelques années de plus[2]. Tout jeune, il passa les Alpes et se rendit à Padoue pour y étudier le droit; mais il avoue lui-même qu'il se dégoûta vite d'Accurse et de Barthole[3]. Il n'avait pas le tempérament gai de Claude de Pontoux. Son âme, d'une mélancolie maladive, ne songeait qu'à l'amour, à l'amour qui ne doit jamais être satisfait. La dame de ses pensées, la cruelle qui le torturait était Chrestienne de Baissey, demoiselle de Saillant. Chrestienne était noble, elle était riche, et il semble qu'elle l'ait dédaigné. C'est ce qu'il donne à entendre dans la quatrième élégie du livre II de ses *Œuvres*, où il fait vœu de renoncer à la poésie :

Adieu, Phœbus, adieu, Muses, adieu;
Gardez pour vous vostre bel heritage.
Quant est de moy, je veux estre plus sage

---

1. « Claudinus Turrinus, coaetaneus et amicus meus, interceptus in prima juventâ », dit Richard, en 1585, dans son *Antiquitatum Divionensium Liber*, fol. 2. — La Monnoye cite déjà ce passage dans ses notes sur La Croix du Maine (I, p. 154).

2. Le premier ouvrage de Turrin, *Les Charites, prises de Theocrite*, parut à Toulouse en 1561; il devait être alors rentré en France. Nous pensons qu'il avait dû naître vers 1540, et qu'il avait alors environ vingt-un ans.

3. *Œuvres poétiques de Claude Turrin* (Paris, Jean de Bordeaux, 1572, in-8), 4e élégie, fol. 40 vo.

Doresnavant que je n'ay pas esté.
Gardez pour vous, Muses, la povreté.
Je ne veus plus desormais qu'on me picque
De ces beaus noms : reveur et fantastique ;
J'aime trop mieux, d'une honneste sueur,
Gaigner ensemble et le bien et l'honneur.

Le pauvre Turrin fut malheureux jusqu'au bout. Il ne put faire imprimer lui-même le recueil de ses vers, recueil qu'il dédiait à Mlle de Saillant par une épître datée de Dijon le 20 juillet 1566. Il était mort quand ses amis Maurice Privey et François d'Amboise prirent possession de ses œuvres et les donnèrent au public (1572).

Turrin, avons-nous dit, avait étudié à Padoue. Il ne dit rien, à la vérité, du séjour qu'il fit dans cette ville; mais son ami Pontoux nous parle de son séjour dans un sonnet qu'il lui dédie :

D'avoir passé les monts pour courir l'Italie,
Turin, il te doit estre ores un grand tourment;
Ores il me doit estre un grand soulagement.
Tu avois à Dijon une parfaite amie,

Et j'avois dedans Dole une fiere ennemie.
La tienne, d'un doux œil, te traitoit doucement ;
La mienne d'un rude œil me traitoit rudement,
Ne me paissant jamais que de melancholie.

Tu as laissé ton heur pour estre malheureux :
J'ay laissé mon malheur pour estre bien heureux.
Je plorois dans Bourgongne, et je riz dans Padoue ;

Tu riois dans Bourgongne et, dans Padoue estant,
Tu vas chez Bartholin tes amours regrettant :
Voilà comment de nous ce petit dieu se joue[1].

Turrin, tout absorbé par sa passion, fut, en effet, insensible aux charmes des dames italiennes.

---

1. *Les Œuvres de Claude de Pontoux* (Lyon, Benoist Rigaud, 1579, in-16), p. 125.

Je reçois plus de bien de mon simple penser
Que de voir l'Angelique ou Lucrece danser,

nous dit-il dans son 18e sonnet. D'ailleurs, c'était un misanthrope. Le luxe des courtisanes et des gentilshommes vénitiens le révoltait au plus haut point. Il faut citer les deux sonnets qu'il leur a consacrés :

Sonnet 65.

Quand je voy ces faquins de ceste republique,
Pour estre troussés mal et vestus lourdement,
Pour trainer jusqu'aus piés un long habillement,
Se donner à grand tort le nom de magnifique,

Et quand, pour balloter d'un affaire publique,
Pour appeler sainct Marc à leur commencement,
Je les vois usurper par l'orgueil seulement
Et le nom et l'honneur de ceste Rome antique,

Les voiants d'autre part si prodigue[s] d'honneurs,
Je ne puis me tenir de dire : « Ces seigneurs
« Sont vraiment, comme on dit, vrais enfants de leurs [meres.

« Leurs meres sont putains et deguisent leurs noms ;
« Ceus-cy pour se farder preignent mille surnoms,
« Et par faute, je croi, de connoistre leurs peres. »

Sonnet 66.

S'entremesler en rond dedans une moresque,
Ouir quelque Tané faire mille discours,
Voir messer Julio trompé de ses amours
Et pour une signore aimer une fantesque,

Aller voir l'Angela[1] ou la belle Tudesque,
Et pour se bien monter chevaucher le velours,
Pratiquer les traguès[2], et dans les carrefours
Chanter quelque sonnet ou quelque romanesque,

1. Ce doit être Angela Bell'occhi, dont parle Claude de Pontoux. Voy. ci-dessus, p. 50.
2. Les *traghetti*. — Cf. ci-dessus, p. 49.

Follastrer toute nuit dedans une gondole
Et pour donner martel manquer de sa parolle,
Apprendre les sifflets et les signes connus,

Remarquer l'Aretin et le mettre en pratique,
Et bref entretenir l'une et l'autre Venus :
Voilà le passetams que prand le magnificque[1].

Peut-être Turrin avait-il eu à Venise quelque aventure désagréable ; peut-être y avait-il provoqué un *bravo* qui avait repoussé son cartel. Le sonnet contre Rodomont, que nous reproduisons plus loin, permettrait presque de le croire.

Malgré tout, le jeune Bourguignon aime la langue et la poésie de l'Italie. Il se plait ici à reproduire en français la *terza rima*[2] ; plus loin il traduit une chanson de Pétrarque[3]. Enfin, il cherche à imiter le chantre de Laure. Le volume de 1572 se termine, en effet, par trois sonnets italiens. Voici deux de ses pièces, que Turrin a lui-même traduites en français :

Sonnet 2.

Questo superbo e sciocchо Rhodomonte,
Qui fatto altiero, nondimeno pave,
Coprisce indarno con parolle brave
L'alma paurosa e l'orgogliosa fronte.

I dico : Costui non ha le man' promte,
Il qual serviendo vuol far le sue prove.
Indarno, indarno, biestemando Giove,
Giace Tifœo sottoposto al monte.

Qualunque sia, giamai quel scrittore
Non hebbe saldo nè gentile il cuore,
Anzi havrà sempre nome di forfante.

---

1. *Œuvres poëtiques de Claude Turrin*, 1572, fol. 68 v°.
2. *Elegie 12*, fol. 27.
3. La chanson : *Gentil mia donna, i veggio*, etc., fol. 76.

Misero, perchè non pigli l'ardire
Da gentilhuomo l'injuria seguire ?
Et già sol teco mi metto da parte [1].

Sonet 64.

Ce brave Rhodomont, ce mutin dedaigneux,
Qui, superbe en maintien, a toutesfois grand'crainte,
Veut deguiser en vain, d'une bravade feincte,
Et son ame poureuse et son front orgueilleux.

Je dis moy que cestuy n'est point chevalureus
Lequel pour babiller nous veut bailler l'attainte.
En vain ce grand Tifé, d'une force contrainte,
Ecroule le Vesuve et despite les dieus.

Quiconque d'entre vous a fait de l'escrivain,
Il n'eut jamais bon cueur ny le jugement sain,
Ains il sera tousjours reputé pour forfante.

Miserable, pourquoi n'as-tu point tant de cueur
De me tirer à part pour suyvre ton honneur ?
Voy me cy contre toy : tout seul je me presente [2].

Sonet 3.

Deh ! speranza mia, non habbiate hormai
A schiffo e sdegno i miei caldi sospiri ;
Voi sola l'alma empieste ai desiri ;
Pur il mio male non s'aquetta mai.

I' amo, donna, sempre e sempre amai
Quei [3] vostri begl'occhi ove amor s'aggiri,
Et per sottrarme a sì dolci martiri
Non vorrei scampar la vita giamai.

Dunque sì per la nemica mia sorte
Il tempo non è giunto de la morte,
Perdonate, donna, hormai al core stanco

1. *Œuvres poëtiques de Claude Turrin*, 1572, fol. 95.
2. *Ibid.*, fol. 68.
3. *Impr.* Quel.

Overo s'amor crudo el mio destino
Inanzi al tempo fammi venir meno,
Stracciate, donna, l'amoroso incarco [1].

SONET 22.

Dea, mon petit cueur, ne prenés desormais
A mespris et dedain les vers que je soupire ;
Vous seule estes l'objet pour lequel je desire ;
Toutesfois ma douleur ne s'appaise jamais.

J'ay tousjours bien aimé et je veus tousjourmais
Aimer ces deus beaus yeux où l'amour se retire,
Et pour me retirer d'un si plaisant martire,
Je ne veus echaper du mal où je me plais.

Doncque, si par malheur et par ma destinée
L'heure de mon destin n'est encor[e] bornée,
Pardonnés, s'il vous plaist, au povre cueur lassé.

Toutesfois, si l'amour et le destin contraire
S'essaye peu à peu à l'ennuy me defaire [2],
Dechargés moy du fais qui me tient oppressé [3].

Claude Turrin cite dans ses vers quelques-uns de ses amis : François Sayve, Dijonnais (fol. 35 v°, 60, 67 v°) [4], Claude de Pontoux (fol. 55), Le Goulx [5] (fol. 55 v°), Fabry

1. *Œuvres poëtiques*, 1575, fol. 95.
2. Il faut sans doute lire : S'essayent peu à peu à l'envy me defaire.
3. *Œuvres poëtiques*, 1572, fol. 54.
4. La famille Sayve est une des plus anciennes familles parlementaires de Bourgogne. François Sayve, seigneur de Vesurotte, devint conseiller à Dijon, par résignation d'Estienne Sayve, son père, le 7 juin 1566. Voy. P. Palliot, *Le Parlement de Bourgogne*, 1649, in-fol., p. 218.
5. Pierre Le Goulx de La Berchère, étudiant en droit à Padoue, a laissé dans la cour de l'Université un écusson à son nom et à ses armes. Ce Le Goulx était aussi un ami de Claude de Pontoux (voy. ci-dessus, p. 56). Il était d'une famille dont beaucoup de membres se sont fait connaître à divers titres. Sans parler de ceux qui vécurent au XV° siècle, on peut en citer quelques-uns qui appartiennent au XVI° siècle. Un Pierre Le Goulx, « procurator apud urbem Belnensem », traduisit en vers français le *Psalterium B. M. V.* de saint Bernard (Du Verdier, III, p. 282) ; il fit imprimer, vers 1508, un *Breviarium cabilonense* (Biblioth. Sainte-Geneviève, BB.

(fol. 66)[1], Coqueley (fol. 66 v°, 69)[2], Saumaize (fol. 66 v°)[3], Rompre (fol. 67)[4], Richard (fol. 69 v°)[5], de Thésut (fol. 69 v°)[6], Frémiot (fol. 70)[7], Le Grand, seigneur de Saincte Co-

---

873) et, en 1521, un *Psalterium virginis Mariae* (Biblioth. nat., Inv. B. 1436). Guillaume Le Goulx, sieur de Vallepesle, cousin d'Estienne Tabourot, et Prudent Le Goulx figurent, en 1588, parmi les auteurs des hommages poétiques placés en tête du *Dictionnaire des rimes* de Jean Le Fèvre. Jean-Baptiste Le Goulx, chevalier, seigneur de La Berchère, Boncourt, Vosne, etc., devint, en 1595, président aux requêtes du parlement de Bourgogne. Il fut nommé premier président en 1627 et mourut en 1631. Son fils, Pierre Le Goulx, chevalier, seigneur de La Berchère, Boncourt, Vosne, etc., marquis d'Inteville, comte de La Rochepot, baron de Toisi et de Cipierre, lui succéda. Voy. Palliot, *Le Parlement de Bourgogne*, p. 58, et l'abbé Bissey, *Précis historique sur les Legoux de La Berchère, et en particulier sur Pierre Legoux comte de La Rochepot*, dans les *Mémoires de la Société d'histoire, d'archéologie*, etc., *de Beaune*, 1874.

1. Claude Fabri, « medecin et astrophile », originaire de l'Argonne, demeurait à Dôle en 1552; il était établi à Dijon en 1568, et, en cette même année, Claude Turrin lui avait adressé un sonnet français et une pièce latine qui sont imprimés en tête des *Paradoxes de la cure de peste* (à Paris, chez Nicolas Chesneau, 1568, in-8. M. Hugues Vaganay a bien voulu nous signaler ces vers qui nous avaient échappé.

2. Lazare Coqueley, étudiant à Padoue en 1563 et en 1564, puis conseiller au parlement et chanoine de Paris, député du clergé de Paris aux États de Blois en 1588, mort en 1606. Voy. notre t. I, p. 285.

3. Ce doit être Estienne de Saumaise, lieutenant particulier en la sénéchaussée de Semur-en-Auxois, qui, en 1587, résigna ses fonctions en faveur de Bénigne, son fils. Estienne avait épousé Antoinette Sayve, fille de Jean Sayve, seigneur de Flavignerot, président à mortier au parlement de Bourgogne. (Moreri.) On pourrait penser aussi à Jérôme de Saumaise, seigneur de Chasans, Cuitey, etc., né en 1534, conseiller au parlement de Bourgogne en 1588, mort en 1614 (Palliot, *loc. cit.*, p. 221)

4. Nous avouons ne pas connaître ce personnage.

5. Il s'agit de Jean Richard, l'avocat bourguignon cité plus haut p. 61.

6. Les Thésut étaient Bourguignons. Un incunable de Besançon porte la signature de Jacques de Thésut, apposée vers le milieu du XVIe siècle (Castan, *Catalogue des Incunables de Besançon*, p. 146). Louis de Thésut, « apud Cabillonenses judex regius », est l'auteur de distiques latins imprimés, en 1588, au-devant des *Mélanges historiques* de Pierre de Sainct Julien.

7. Il s'agit peut-être de L. Memmius Frémiot dont on a deux épigrammes latines à la fin des *Juvenilia* de Marc-Antoine de Muret (1552) et deux distiques latins en tête des *Amours* de Ronsard (1553). On peut penser aussi aux personnages suivants : André Frémiot, conseiller au parlement de Bourgogne, par résignation de Jean, son père, en 1563 (Palliot, p. 217) ; Bénigne Frémiot, seigneur de Tottes, d'abord maître extraordinaire en la chambre des Comptes de Bourgogne (1571), puis avocat général au Parlement, à la mort d'Olivier Sayve (1573), enfin président à mortier en 1581 (Palliot, p. 85) ; Pierre Frémiot, professeur de belles-lettres à l'université

lombe (fol. 71)[1]. Nous n'avons pas à insister sur les poètes célèbres à qui notre auteur s'adresse : Ronsard (fol. 58 v°), Baïf (fol. 60), Pontus de Tyard (fol. 65 v°). Il est probable que plusieurs des autres avaient été les compagnons d'étude de Turrin à Padoue[2].

---

de Franche-Comté (H. Beaune et J. d'Arbeaumont, *Les Universités de Franche-Comté*, 1870 p. 204).

1. Nous ne savons quel est le personnage auquel Turrin fait allusion. On trouve une généalogie de la famille Le Grand dans un recueil manuscrit de la bibliothèque de Dijon (n° 1010).

2. Le Goulx était en Italie alors que Turrin était déjà rentré en France. Celui-ci lui dit (sonnet 27) :

Si tu as rien appris et si tu ne m'oublie
Cependant que tu vois le ciel de l'Italie,
Le Goulx, je te supply, donne moy le moyen
Qui puisse alambiquer l'honneur de ma follie.
J'ay couru comme toy le ciel de l'Italie...

XXX

SIMON BOILEAU

La vie du musicien Simon Boileau nous est à peu près inconnue. Tout ce que nous savons de lui, c'est qu'il passa de longues années en Italie et qu'il y publia diverses compositions. A la vérité, les *Motetti a quattro voci* imprimés à Venise en 1544, les *Madrigali a quattro voci* imprimés dans la même ville en 1546[1], ne sont pas plus des œuvres littéraires que les trois pièces de notre auteur qui se trouvent dans les *Evangelia* recueillis par Johannes Montanus et Ulrich Neuber, à Nuremberg, en 1555-1556[2].

Boileau entra au service de Marguerite de France, duchesse de Savoie. Il mit pour elle en musique, à quatre parties, un choix de poésies dont il forma un recueil dédié à la princesse. Le manuscrit, qui était conservé à la Bibliothèque nationale de Turin, sous la cote Q m. VI. 72 (nous ignorons si quelques débris ont échappé à l'incendie du 26 janvier 1904), comptait 69 feuillets ; les quatre parties y étaient réunies : Basso, Contralto, Soprano et Tenore. Au milieu du volume, entre le Contralto et le Soprano (fol. 37 v°-38 r°), on lisait l'épître suivante :

Alla Serenissima Madama Margherita, duchessa di Savoia.

I grandi meriti di V. Altezza, Serenissima Madama, i quali per bocca di ogn' uno con ogni sorta di lode sono homai per

1. P. J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens* II, (1867), p. 50.
2. Robert Eitner, *Bibliographie der Musik-Sammelwerke des XVI. und XVII. Jahrhunderts* (Berlin, 1877, in-8), p. 423.

REESE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tutto il mondo celebrati, hanno spinto ancor me, come ch'io sia tra i minimi servitori et affettionati suoi, et massime per esser anch'io di nation francese, a volerle dedicare alcune delle mie fatiche, sperando le debba far degne e de l'orecchie e de la gratia sua, dove per se stesse indegnissime ne sarebbono, e che fra i suoi divini pensieri volentieri darà luogo a queste due mie operette, le quali, se non solo bellissime per altezza di stille [*sic*], almeno le saranno un segno de la riverenza ch'io le porto e de l'opinion ch'io tengo de la divotissima mente e di tutte le virtù sue, al cui tempio homai tutto mi sono consacrato; le piacerà adunque di accertarlo con buon' animo, et con la gratia sua iscusar ogni difetto mio; il che senza più, riverentemente le bascio l'honoratissime mani.

« Humilissimo servitor :

« SIMON BOILEAU. »

A la suite de l'épître dédicatoire sont deux sonnets adressés au duc Emmanuel-Philibert et à la duchesse Marguerite ; ce sont les deux « operette » auxquelles l'artiste fait allusion. En voici le texte :

I

L'animo invitto e il sopr' human valore
E l'industria e l'ingegno singolare
Con cui d'imprese e di vittorie rare
A' nostri tempi riportaste honore,

Sono, signor, cagion ch'a tutte l'hore
Miriamo il viso e le fattezze care
Di Vostra Altezza, e che le schiere amare
Dai confin' nostri homai si veggon fuore

De l'alma pace, ond'a voi gloria eterna
Altrui gioia acquistate, hor' a Dio rende
Gratie l'Europa libera con noi.

Ma con più segni di letitia interna
Si gloria il popol vostro, perchè pende
Tanta felicità tutta da voi.

II

Degna d'eterno e d'immortal honore,
Margherita gentil, cui non le sorte
Desiar sì magnanimo consorte,
Ma vera elettion già destò il core,

La virtù altera e l'animo e'l valore
D'un cavalier senza par giusto e forte,
Del ben sen vostro apersero le porte
Onde entrò per far noi felici Amore.

O santo, o dolce Amore, onde intorno
Fue l'età del' or santa e gradita
E lieto in pace homai si gode il mondo!

Mentre si gireranno i cieli intorno,
S'udirà il nome ognor di Margherita
Ch'un secol apportò tanto giocondo.

Les deux sonnets sont mis en musique par l'auteur en quatre parties.

M. Luigi Alberto Villanio, qui nous a donné une notice du manuscrit[1], a reproduit, non seulement les pièces qu'on vient de lire, mais la notation complète des deux sonnets.

Gesner[2] nous apprend que Boileau écrivit un livre sur la musique, mais il n'indique pas le titre de cet ouvrage. Il dit simplement : « Simonis Boylean [*sic*] Galli musica ». Comme le chapitre est consacré aux « Recentiores qui musicam theoricam et practicam scripserunt », et que d'autres chapitres

1. *Atti del Congresso internazionale di scienze storiche* (Roma, 1-9 aprile 1903), vol. VIII (Roma, 1905, in-8), pp. 357-360, plus 5 pages de musique notée.

2. *Pandectarum sive Partitionum universalium Conradi Gesneri Tigurini, medici et philosophiae professoris Libri XXI* (Tiguri, Christ. Froschouerus, 1548, in-fol.), lib. VI, tit. III, fol. 82c.

énumèrent les auteurs qui ont composé des chansons, des motets, etc., il faut voir ici l'indication d'un livre sur la théorie ou la composition musicale.

Il se pourrait que le musicien qui vivait en Italie eût employé la langue italienne.

XXXI

PIERRE GENTIL

Nous ne savons rien de Pierre Gentil, si ce n'est qu'il était originaire de Vendôme et qu'il était secrétaire de Giuseppe Cambiano, ambassadeur de l'ordre de Malte à Rome en 1565. On ne connaît de lui qu'un seul ouvrage, plusieurs fois reproduit, et dont nous décrirons les diverses éditions :

a. — Trattato || del Successo || della potentissima || armata del Gran || Turcho Ottoman Solimano. || Venuta sopra l'Isola di Malta l'Anno || M DLXV. || *In Roma per Antonio Blado Stampator Camerale.* || Con Priuilegio. *S. d.* [1565], in-8 de 68 ff. non chiffr., sign. *A-H* par 8, *I* par 4.

Le titre porte les armes du pape Pie IV. — Au v° du titre, sont les armes du grand-maître de Malte.

Le fol. *Atj* contient une épître « All' illustriss. et reverendiss. Monsig. Hippolito da Este, cardinal di Ferrara. »

Au fol. *Ii* r° est un bois représentant la Résurrection. Ce bois est accompagné d'un verset du Psaume 9.

Au v° de ce même f. commence la liste des *Cavalieri morti nell' assedio di Malta.*

Le dernier f. contient un assez long passage qui a été omis dans le corps du volume, fol. *Cv.* r°. L'imprimeur a indiqué le renvoi à l'aide du signe ☞ qu'il a frappé après coup dans le texte.

Biblioth. de Bordeaux, *Hist.* 4722 ; — notre bibliothèque (exemplaire de M. Ch. Schefer ; Cat., 1899, I. n° 797).

Cette première édition dut paraître dans le courant du mois de décembre 1565; elle fut sans doute enlevée en peu de jours; aussi les libraires de Bologne en donnèrent-ils immédiatement une réimpression :

b. — Della || historia || di Malta, || Et successo della guerra seguita tra || quei Religiosissimi Caualieri, & il || potentissimo Gran Turco Sulthan || Solimano, l'anno M DLXV. || *In Bologna,* || *Per Giouanni Rossi*, || M DLXVI [1566]. In-8 de 112 pp., 3 ff. non chiffr. et 1 f. bl.

Au v° du titre est un extrait du privilège accordé à Emilio Giannotti et à Lucio Bacinetti.

L'épître au cardinal Ippolito d'Este occupe les pp. 3 et 4.

Le passage omis par erreur dans la première édition a été mis à sa place, p. 36.

Notre bibliothèque (exemplaire de M. Ch. Schefer : Catal., I, n° 798).

Les deux éditions que nous venons de décrire satisfirent à peine les lecteurs d'Italie; aussi un Italien qui vivait en Hongrie, Marino Fracasso, pensa-t-il qu'il pouvait sans crainte s'attribuer au dehors l'ouvrage de Pierre Gentil. Il supprima l'épître au cardinal de Ferrare et lui substitua une nouvelle dédicace adressée au célèbre Anton Verančić, alors évêque d'Agria (Eger, Erlau)[1]. Voici la description de cette réimpression frauduleuse :

c. — Il vero Successo || della potentissima Armata di Soli-

1. Anton Verančić, en latin Verantius, né à Sebenik, ou Sibenico (Dalmatie) le 29 mai 1504, avait étudié à Padoue. Evêque de Pécs, ou Fünfkirchen, en 1554, évêque de Zagreb, ou Agram, en 1557, évêque d'Eger, ou Erlau, en 1557, il fut élevé en 1569 à l'archevêché d'Esztergom (Strigonium, Ostrihom, Gran); mais les Turcs occupaient alors cette métropole. Il mourut à Eperies le 21 juillet 1573. Le chapeau de cardinal qui lui était destiné ne parvint à destination que quelques jours après sa mort. On consultera surtout, sur Verančić, sa vie écrite par son neveu, Fausto Verančić (M. G. Kovachich, *Scriptores rerum hungaricarum minores*, I, 1798, pp. 194-201.

mano || Imperatore de Turchi, venuta || sopra l'Isola di Malta || l'Anno 1565. || Co'l nome delli valorosi Cauallieri morti || nella difesa di detta Isola. *S. l. n. d.* [*v.* 1566], in-8 de 56 ff. non chiffr. de 28 lignes à la page, car. ital., sign. *A-G*.

Le titre porte les armes du grand-maître de Malte.

Les ff. *A2-A3* contiennent une épître « Allo illustre e reverend. signore, il signor Antonio Verantio, vescovo d'Agria », signée : Marino Fracasso ; puis un sonnet « Al medesimo ».

Marino fait preuve d'une singulière impudence dans sa dédicace, dont voici le début :

« Le rare et eccellenti qualità del nobilissimo animo vostro, monsignor mio, le quali non pure invitano, ma dolcemente sforzano ogn' anima gentile che riverirvi, accompagnate dal desiderio incredibile ch' ho di sodisfar in qualche parte all' obligo infinito ch'io porto alla cortesissima e real natura vostra, hanno potuto tanto in me che dopo l'haver io lungo tempo considerato il modo con che potessi mostrarmivi grato, finalmente mi è caduto in pensiero di raccorre con fedeltà le cose più notabili della guerra nei mesi adietro fatta sotto la città di Malta, e quelle raccolte consacrare all' immortal nome di V. S. Reverendissima, dal cui splendore ricevessero lume et ornamento. Ne mi ha potuto di quest' animo levare la bassezza del dono rispetto a gli alti meriti vostri..... »

Les deux derniers ff. contiennent la liste des chevaliers tués pendant le siège.

Biblioth. nat., Inv. K. 9367 (exempl. incomplet du dernier f.).

Dans l'édition suivante, le nom de Pierre Gentil est rétabli, mais les vers de Fracasso sont conservés, avec addition de quelques autres :

d. — Della || Historia || di Malta, || et Successo della Guerra || seguita tra quei Religiosissimi Cauallieri, || & il potentissimo gran Turcho Sulthan || Solimano, l'anno. || MDLXV. || Con la descrittione della Isola & alcuni sonetti agionti. *S. l. n. d.* [1566?], in-8 de 56 ff. non chiffr. de 28 lignes à la page, car. ital., sign. *A-C*.

Le titre porte les armes du grand-maître Jean de La Valette. Ces armes sont écartelées ; les 1er et 4e quartiers sont de Malte ; les 2e et 3e, qui sont très mal figurés, nous font voir une sorte d'oiseau sur un champ uni (ce devrait être un gerfaut d'or sur fond de gueules).

Au vo du titre est un premier sonnet :

A gli illustri cavalieri, etc.

Qual lingua canterà sì degna historia...

Le f. *aij* contient l'épître de « Pietro Gentile di Vendome » au cardinal de Ferrare.

Au f. *aiij* ro est le sonnet de Marino Fracasso :

Spirito divin qua giù sceso fra noi...

Marino avait adressé ses vers à Verančić ; mais ici les mots « Al medesimo » se trouvent désigner le cardinal de Ferrare.

Au vo du f. *aiij* est une *Breve Discrittione del' isola di Malta*, etc., suivie (fol. *aiiij* ro) d'un troisième sonnet :

Questa è la sacra e gloriosa terra...

Le texte de Gentil commence au vo du f. *aiiij*.

Les 2 derniers ff. sont occupés par la liste des chevaliers tués pendant le siège.

Biblioth. nat., Inv. K. 9366.

Il existe encore au moins deux éditions de l'*Historia di Malta* imprimées s. l. n. d., mais vers 1566. Le Catalogue du British Museum en indique en effet trois qui sont conservées sous les cotes 1193. d. 19 ; — 171. b. 23 ; — G. 15194.

Notons encore que l'ouvrage de Pierre Gentil a été reproduit par Francesco Sansovino dans son *Historia universale dell' origine et imperio de' Turchi*, 1572, 1582, 1600[1]. Le compilateur a supprimé les pièces liminaires et la liste des

1. Nous n'avons vu que l'édition de « Vinegia, presso Altobello Salicato », 1582, in-4, fol. 413 vo—438 ro. (Biblioth. nat., Inv. Rés. J. 1757.)

chevaliers tués pendant le siège, mais il a laissé subsister le nom de l'auteur.

Le siège de Malte n'avait pas seulement intéressé l'Italie; la France en avait suivi les péripéties avec une anxiété peut-être plus grande encore, non seulement parce que beaucoup de chevaliers français avaient pris part à la défense de l'île, mais parce que l'héroïsme du grand-maître Jean de La Valette flattait l'orgueil national. L'ouvrage de Gentil eut en conséquence les honneurs d'une traduction française, augmentée de diverses pièces relatives aux événements de l'année 1566. Nous ignorons si l'auteur eut part a cette nouvelle publication. Voici la description du volume français :

Deux || veritables || Discours, l'vn con- || tenant le faict entier de || toute la guerre de Malte, & l'autre declai- || rant au vray les choses exploictées, tant en || l'armée de l'Empereur, qu'en celle du Turq || & Vayuode, au pays de Hongrie, || & lieux circonuoysins. || Auec le pourtraict de la ville & forteresse de Sygetz [*sic*], || située audict pays de Hongrie, || & prinse d'icelle, || depuis peu de temps, par ledict Turq. || *A Paris*, || *Pour Iacques du Puys, marchant Li-* || *braire Iuré de l'Vniuersité, demourant* || *à l'enseigne de la Samaritaine*, || *rue Sainct Iean de Latran.* || 1567. || Auec Priuilege du Roy. — [Au v° du dernier f.] : *Fin.* || *Imprimé à Paris, par Nicolas du Che-* || *min, pour Iacques du Puys, Libraire* || *Iuré de l'Vniuersité, le vingt-deuxies* || *me iour de Ianuier, Mil cinq* || *cens soixante sept.* || Auec priuilege du Roy. In-8 de 88 ff. non chiffr., sign. *A-Y* par 4, plus une fig. après le f. *Xiij*.

Au v° du titre est un extrait du privilège accordé à *Jacques Du Puys* pour six ans, le 11 décembre 1566.

L'épître dédicatoire occupe le f. *Aij*.

La traduction du *Trattato* se termine au fol. *Rij*. Au fol. *Riij* est un nouveau titre ainsi conçu :

Autre || Discours || veritable, conte- || nant certains recits & aduertissemens de || tout ce qu'il c'est [*sic*] fait et passé tant en l'ar || mée de l'Empereur, qu'en celle du Turcq, || au pays

de Hongrie & lieux circonuoisins, || depuis le vingt-deuxiesme iour || d'Aoust, M. D. LXVI. iusques || à present. || Ensemble le pourtraict & nar- || ration de la prinse de la ville || de Sygetz, par le- || dict Turq.

Les pièces réunies dans cette seconde partie doivent être également traduites de l'italien. Nous en donnerons les titres :

1° *Recit veritable des choses advenues en l'armee chrestienne, soubs la conduite de l'Empereur, contre les Turqs, depuis le vingt-deuxiesme d'aoust dernier passé, jusques au 9. de septembre 1566.*

2° (fol. *Tij* v°) *Autre Recit de plusieurs choses qui se sont faictes en la guerre contre ledict Turq par la Majesté Imperialle, en ses terres et pays de Hongrie, en ceste année 1566.*

3° (fol. *Vij*) *Recit veritable de tout ce qui s'est fait ès pays de Zips contre les Turqs par Lazarus de Schwendy, chevalier et colonnel pour la Majesté Imperialle esdicts lieux, depuis le xxx. d'aoust 1566.*

4° (fol. *Viitj* v°) *Nouvelles envoyées de Vienne en Austriche audict moys d'aoust 1566, faisans mention des choses advenues devant la ville et place de Jula appartenant à la Majesté imperiale.*

5° (fol. *Xiitj*) *Briefve Narration de la prinse de Sygetz.*

6° (fol. *Yij*) *Aultre Advertissement veritable par lettres envoyées à Romme, tant du camp de l'Empereur que de la ville de Vienne.*

Biblioth. nat., K. 3605 (3). — Cat. Ch. Schefer, 1899, 1re partie, n° 799.

Après avoir fait connaître les diverses éditions de la relation de Pierre Gentil, nous revenons à notre auteur et nous reproduisons l'épître dont il a fait précéder son ouvrage. Nous joindrons au texte original la traduction française imprimée en 1567 :

« *All' illustrissimo et reverendissimo monsignore Hippolito da Este, cardinal di Ferrara.*

« La commodità, illustrissimo monsignore, ch'io ho havuta, trovandomi qui al servitio dell' illustre S. ambas-

« *A tres-illustre et tres-reverend seigneur, monseigneur Hippolite d'Este, cardinal de Ferrare.*

« Monseigneur tres-illustre, La commodité que j'ay eue, me trouvant icy au service de l'illustre seigneur, l'ambas-

ciatore Cambiano [1], di poter giornalmente intendere le cose dell' assedio di Malta, il desiderio grande che si vedeva universalmente di haverne notitia, il buon animo et zelo grandissimo che veramente era et s'è conosciuto in tanti signori et gentilhuomini, et particolarmente in molti della nobilissima città di Ferrara, i quali, abbandonata la loro patria et prezzando ogni pericolo, si sono mossi per soccorrere questa illustre religione, propugnacolo et guardia di tutto questo mare Mediterraneo et della christianità, et finalmente la consideratione delle diffese gagliarde et fatti così egregii dell' illustrissimo et valentissimo signor gran maestro Valetta et di tutta quella sua generosa militia, che con effetto ha mostro non esser punto inferiore all' antica, poichè contra un' essercito sì potente si sono tanto animosamente difesi et guardati, accese in me voglia, come cosa memorabile et degna d'esser celebrata, di brevemente raccogliere la maggior parte di quanto era seguito dal principio al fine in questo

sadeur Cambiano[1], de pouvoir journellement entendre les choses advenues durant le siege de Malte, avec le grand plaisir que j'ay veu qu'on avoit universellement d'en sçavoir la verité, et mesmement congnoissant le bon cueur et grand zele qui a esté et s'est monstré en tant de seigneurs et gentilz-hommes, et particulierement en plusieurs de la tres-noble cité de Ferrare, lesquelz, ayant abandonné leur pays et mesprisé tout peril, se sont mis en peine de secourir ceste illustre religion, rempar et deffense de toute la mer Mediterranée et de la chrestienté; et encore considerant finalement les courageuses resistances et vaillans faictz d'armes du tres-illustre et tres-preux seigneur, le grand maistre Valette et de toute sa genereuse compaignie de guerre, qui par effect a monstré qu'elle n'est point inferieure à l'antique discipline militaire, puisqu'ilz se sont tant magnanimement deffendus et gardez contre un si puissant exercite, m'a faict prendre envie, comme estant cas memorable et digne d'estre cele-

1. Il s'agit de Giuseppe Cambiano, à qui est adressée une lettre d'Annibal Caro, datée du 6 avril 1558 (*Lettere familiari del comm. Annibal Caro*, 1742, II, p. 159). Cambiano était alors « recipitor della Religione a Roma ».

assedio. Poi, pregato da molti di communicare col mezo della stampa quel tanto che ne havea scritto, et conoscendo in me non esser alcun lume d'eloquenza, et che bisognerebbe altre forze che non sono le mie a descrivere degnamente cose tanto importanti, non haverei mai havuto ardire di farlo se da molti honoratissimi gentilhuomini non mi fosse accertato ch'io potrei in questo far cosa grata a V. S. illustriss. et reverendiss., la quale, pigliandosi grandissimo piacere dalle historie, è solita di ricercare più in esse la pura et semplice verità del fatto che l'eloquenza di chi lo scrive. E perciochè in questa parte mi dà l'animo di poter sodisfarle, non havendo scritto cosa alcuna ch'io non habbia intesa con ogni diligenza da huomini dignissimi di fede, ho preso animo di publicar questa mia fatica et dedicargliela. La prego adunque mi faccia gratia di riceverla con la sua solita benignità et pigliarne la protettione, et tenermi nel numero de' suoi humilissimi et devotissimi servitori. Di Roma, alli 4 di decembre 1565.

bré, de recueillir briefvement la plus grande partie de tout ce qui s'est ensuivy dès le commencement jusques à la fin de ce siege. Depuis, estant prié par plusieurs personnages de communiquer en public moyennant l'impression ce que j'en ay reduict par escrit, et congnoissant n'y avoir en moy aucune lumiere d'eloquence, et qu'il faudroit autre suffisance que la mienne à descrire dignement choses de telle importance, je n'eusse jamais pris la hardiesse de le publier si beaucoup de tres-honorables gentilz-hommes ne m'eussent acertené qu'en ce faisant je pourroye presenter chose agreable à vostre illustrissime et reverendissime seigneurie, laquelle, prenant tres-grand plaisir à la lecture des histoires, a ceste bonne coustume de rechercher plus en icelles la pure et simple verité des choses y racomptées que non pas l'eloquence de celuy qui les escrit; de sorte que, pour cest esgard, j'ai pris espoir de vous pouvoir satisfaire en publiant ce mien labeur et le vous dediant, veu que je n'ay escript chose aucune que je n'aye entendue avec toute diligence par la bouche de personnes tres-dignes de foy. Je vous prie

donc de me faire tant de grace que de le recevoir selon vostre accoustumée benignité et en prendre la protection, me tenant au nombre de vos tres-humbles et tres-devotz serviteurs. De Romme, le quatrieme jour de decembre mil cinq cens soixante-cinq.

« Di V. S. illustriss. et reverendiss. humilissimo servitore :

« PIETRO GENTILE,
di Vendome. »

« Le tres-humble serviteur de votre illustrissime et reverendissime seigneurie :

« PIERRE GENTIL,
de Vendosme. »

XXXII

ANTOINE VALET

« Antoine Valet, dit Valetius, docteur en medecine à Paris, natif de S. Junian en Lymosin, homme docte es langues. Il a traduit quelques livres de grec, latin, italien et autres langues en la nostre. Il florissoit à Paris l'an 1570. Je feray mention de ses escrits latins autre part. » Tel est l'article que La Croix du Maine a consacré à l'auteur dont nous voulons dire quelques mots [1].

M. Clément-Simon nous apprend qu'il était né entre 1530 et 1540 d'Antoine Valet et de Catherine Devoyon. Il fit, semble-t-il, ses études médicales aux frais de son compatriote, frère Jacques Hugues, ou Hugonis, docteur en théologie et prédicateur du roi. En quittant les écoles de Paris, il s'établit à Saint-Junien ; mais, ne s'y trouvant pas apprécié, il prit le parti de se fixer à Bordeaux, où l'appelaient des amis influents, en particulier le médecin de la ville, Martial Des Champs. A Bordeaux, Valet se fit honorablement connaître ; il y fit même un cours de médecine. Ce fut là qu'il mourut en 1607 [2].

Nous avouons ne pas connaître les traductions dont parle La Croix du Maine, et nous nous demandons s'il n'a pas fait

---

1. *Premier Volume de la Bibliothèque du sieur de La Croix du Maine*, 1585, p. 22 ; éd. Rigoley de Juvigny, I, p. 54. — La Croix du Maine dit ailleurs (II, p. 203) que Valet fut un des maîtres d'Odet de Tournebu.

2. *Curiosités de la bibliographie limousine, par un bibliophile corrézien* (Limoges, Ducourtieux et Gout, 1905, in-8), pp. 203-211.

quelque confusion. Les ouvrages de Valet dont nous avons pu constater l'existence sont les suivants :

1. J. Hollerii de morborum internorum curatione Liber I. illustratus eruditissimis Lud. Dureti adversariis, opera A. Valetii selectis. *Parisiis*, 1562. In-8.

Biblioth. nat., Td.[30] 31. — British Museum, 773. a. 4.
Réimprimé : *Parisiis, J. Macaeus*, 1567, in-8 (Biblioth. de Bordeaux, Sc. et A. 5722).

Les annotations de Valet ont donné lieu à une réfutation de Kaspar Wolf : *C. Gesneri Evonymus. Pars secunda... opera C. Wolphii in lucem edita. Accessit ejusdem de editione Viatici novi ad titubantem A. Valetii Jun. linguam Responsio.* Tiguri, Chr. Froschawer, 1569. In-8. (Biblioth. de Zurich ; British Museum, 1034, c. 5.)

2. Heroidis illustrissimae Magdalenes Hannibaldae Tumulus, graeca, latina et gallica dialexi consignatus. *Parisiis, apud viduam Thomae Richardi*, 1568. In-4. (Biblioth. nat., Inv. Yb. 439).

Ce Tombeau, consacré à Madeleine d'Annebaut, veuve, en premières noces, de Gabriel, marquis de Saluces, et femme, en secondes noces, de Jacques de Silly, comte de Rochefort, etc., contient un distique hébraïque de Guillaume Postel, et une pièce française de Guy Le Fèvre de La Boderie.

3. Antoniis Valetii Lemovicensis Gallia triumphans. Cui accessit Elegia in tristiss. D. Timoleontis Cossaei Brissaci comitis obitum. *Paristis, apud Dionysium a Prato*, 1569. In-4.

Du Verdier, éd. Rigoley de Juvigny, IV, p. 24.

4. Chant triomphal sur la victoire obtenue par le roy à l'encontre des rebelles et ennemys de sa Majesté. Premierement faict en françoys et depuis mis en latin par Antoine Valet, medecin. *A Paris, chez Gervais Mallot*, 1569. In-4.

Cat. Rothschild, I, n° 730.

Réimprimé : *A Paris, chez Gervais Mallot*, 1571, in-4 (Biblioth. nat. Inv., Yc. 1759) et 1572, in-4 (Cat. Tandeau de Marsac, 4e partie, 1897, n° 472).

5. Épigramme latine dans le *Discours panegyrique* de Nicolas Ellain, 1570, fol. *Biij*, reproduite dans les *Œuvres poétiques françaises de Nicolas Ellain, publiées par Ach. Genty*, 1861, in-16, p. 88.

6. Élégie latine, composée de treize distiques, dans le *Tumulus amplissimi viri D. Aegidii Burdini, regii juris in suprema curia cognitoris*, etc., *Le Tombeau de tresexcellent personage messire Gilles Bourdin..., par François d'Amboise, Parisien* (Paris, Denis Du Pré, 1570, in-4), fol. *B i* v°.

Cette pièce est accompagnée d'une traduction en vers français par François d'Amboise. (Biblioth. nat., Inv. Yc. 2269.)

7. Antonii Valetii Oratio in scholis medicorum ante licentiatum habita... *Parisiis, apud Joannem de Bordeaux*, 1570. In-8. (Biblioth. nat., T6. 208.)

Ce discours, dédié à frère Jacques Hugonis, est le plus curieux des ouvrages de Valet à cause de tous les noms de médecins qui y sont cités.

8. Une épigramme latine : *In tragici poematis interpretem*, que nous ne savons à qui appliquer, et dont nous ignorons la date précise.

Biblioth. nat., ms. fr. 22 564, II, fol. 80.

9. Jac. Hollerii de morbis internis Libri II, illustrati... ejusdem authoris scholiis... deinde A. Valetii..., exercitationibus luculentis... Ejusdem Hollerii de febribus, de peste... Quae omnia A. Valetii opera ductiora et castigatoria in lucem prodeunt. *Parisiis, C. Macaeus*, 1571. In-8 (Biblioth. nat., Td 30. 32. — British Museum, 545. c. 4.)

Ces divers ouvrages ont été réimprimés avec les *Opera omnia* de Jacques Houllier (*Genevae*, 1623, in-4; *Paristis*, 1635, in-4, et 1664, in-fol.).

10. Sonnet français et épigramme latine à la suite de l'*Encyclie* de Guy Le Fèvre de La Boderie, 1571. Voy. Cat. Rothschild, I, n° 733.

11. *Tumbeau de Jean de Voyer, vicomte de Paulmy*, etc., 1571. (Nous parlons plus loin de ce recueil.)

12. Vers latins en tête de la *Prosopographie* d'Antoine Du Verdier, 1573.

13. Deux épigrammes latines et une épigramme grecque en tête des *Ausonii Opera* (Burdigalae, S. Millangius, 1580, 1590 et 1604, in-4).

14. Pièce latine adressée à Henri III, en tête des *Premieres Œuvres poëtiques de Joachim Blanchon* (à Paris, pour Thomas Perier, 1583, in-8), fol. *ãij*.

Blanchon était Limousin comme Valet. On trouve dans le même recueil (fol. 281 [*lisez* 284]) un sonnet adressé par lui à Valet.

15. *Osteologia, seu ossium humani corporis Descriptio, Ant. Valetio, medico burdigalensi, authore.*

Poème manuscrit ajouté à un exemplaire de l'*Osteologia corporis humani*, du Limousin David Chabodie (Burdigalae, ap. S. Millangium, 1591, in-8), exemplaire qui a figuré, en 1887, à la vente Bosvieux (Cat., n° 319).

Les poésies latines de Jean Dorat recueillies en 1586 contiennent plusieurs pièces intéressantes pour la biographie de Valet. Dorat nous fait connaître les relations d'amitié qui existèrent entre Martial Des Champs, Élie Vinet et le médecin limousin[1]. Ailleurs, il fait allusion au vol commis par Wolf[2];

1. *Joannis Aurati Poëmatia*, 1586, pp. 153-158.
2. *Joannis Aurati Epigrammata*, 1586, p. 75 (cotée 99). — Il s'agit du Kaspar Wolf qui avait attaqué Valet en 1569.

puis il parle du portrait de Valet, et lui adresse même un distique grec[1].

Dans la bibliographie sommaire que nous venons de donner, un seul article, le n° 10, doit nous arrêter ici. En voici la description :

Le Tumbeau de || Tres-Hault et Puissant Sei- || gneur, Messire Iean de Voyer. || Cheualier de l'Ordre du Roy, et || Gentilhomme ordinaire de sa || chambre, Viconte de Paulmy et || de la Roche de Gennes, Seigneur || d'Argenson, la Bailloliere, || le Plessis, Cha- || stre, &c. || En plusieurs langues. ||

Dux, Legatus, Eques, fudit, sociauit, adauxit, ||
Hostes, Hispanos, titulos, vi, fœdere, fama. ||
Anto. Valetius M. P. ||

Lutetiæ, M. D. LXXI [1571]. || *Apud Ioannem Bene-natum.* In-4 de 42 pp. et 1 f, car. ital.

Le titre porte une marque que Silvestre (n° 619) n'attribue qu'à Robert Ier Estienne. — Au v° du titre sont les armes du défunt, surmontées de la devise : *Vis et prudentia vincunt*, et accompagnées de cinq vers hexamètres latins d'Antoine Valet.

Biblioth. nat., Inv. Yc. 1758. — Biblioth. de l'Arsenal, B.-L. 9098 (exemplaire précédé d'une longue dédicace manuscrite du libraire Gabriel Martin à Marc-René de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson).

Les auteurs qui ont fourni des poésies au recueil sont : Jean Dorat, Antoine Valet, Pierre de La Roche, Claude Nouvelet, Guillaume Postel, Estienne Jodelle, Tamisier, C. Calvimont et Sebastiano Buonaccorsi, de Pistoia.

Le volume contient trois pièces italiennes. La première est la traduction d'un poème composé par Antoine Valet en grec, et mis par lui-même en latin :

1. *Ibid.*, p. 76.

Ὁπλοφόροις συνεσάστας τοῖς πτολεμοῖσιν ὁμίλοις...
Qui quondam armigeras rapiebat in agmina turmas...

Valet a laissé à Pierre de La Roche, Saintongeois, le soin de rendre l'épitaphe en vers français ; mais il a peut-être composé lui-même la traduction italienne. On lit en tête de cette dernière version : *Il medesimo Epitafio tradotto del latino d'Antonio Valeto.* Ces mots n'indiquent pas que Valet ait écrit les strophes italiennes ; cependant, comme on lit à la fin : *Antonius Valetius Junianensis, D. M., Joannis Voieri hoc p. monumentum*, il est difficile de ne pas les lui attribuer.

L'épitaphe se compose de six octaves, dont nous reproduisons seulement les trois premières :

Quel ch'a nessun ne l'arme inferiore,
Su l'animoso suo fido destriero
Condusse già con intrepido core
L'armate torme contra l'ost' ibero,
Mostrando in modo l'alto suo valore,
Con danno del nemico ardito e fiero,
Ch'a suoi diè vittoria, alti conforti
Fra mille grand perigli e mille morti ;

Di cui la saggia e valorosa mano,
Fra dardi, spade, lancie e ferro e foco
Le squadre avverse riversando al piano,
Pugna facea da non pigliar da gioco,
Onde n'havesse il cavalier sovrano
Di famoso trionfo onor non poco,
E far potesse udir, com'egli tanto
Bramava, a l'altra gente il nome santo,

Dopo l'haver con tanto suo sudore,
S'aspre fatiche superate e dome,
Per defender il regno e'l suo signore,
La cara patria, e'l sacro sancto nome,
Stanc' oramai de martial furore
E de le gravi de la corte some,
A' patrij alberghi, a la sua casa altera,
Fatta la pace, ritirato s'era[1]...

1. *Tumbeau*, pp. 8-9.

Voici le début de la seconde pièce :

Canzon nella morte dell' illustre signor,
il signor Giovanni di Voyer.

Lascia, ti prego, deh ! lascia, Talia,
L'usato suon de la cornuta cetra,
E con la benda tetra
Lega la trista tua turbata fronte,
E meco insieme, con dogliosa e pia
Voce, piangendo di pietade, spetra
Ogni più dura pietra
E de gli occhi facendo un vivo fonte,
Mostra quant'hai le voglie al dolor pronte.
Mort'è la fama tua, mort'è l'onore
Del Pegaseo liquore,
Che quella che co'l termine prescritto
Rompe'l stame vital d'ogni mortale,
Ha di Voyer invitto
Levato fuor di questa spoglia frale.

La *Canzone* compte cinq strophes de même mesure et une queue de 7 vers ; elle n'est accompagnée d'aucune indication qui nous en fasse connaître l'auteur. Elle est certainement d'une meilleure langue que l'épitaphe; aussi ne pouvons-nous penser à l'attribuer à Valet. Il est probable qu'elle est l'œuvre de Sebastiano Buonaccorsi, gentilhomme de Pistoja, comme le sonnet dont elle n'est séparée que par deux épigrammes latines.

Voici le début du sonnet :

Morto el Voyer, ah ben nostro fugace !
Francia infelice, hor sì che di dolore
Colmar ti dei ch'el tuo pregio maggiore
Seco sotterra in poco spatio jace.

Que faisait en France Sebastiano Buonaccorsi ? Nous l'ignorons. C'était peut-être le secrétaire de quelque grand seigneur. Il est probable qu'il appartenait à la famille de Buonaccorso

de Pistoia et du jurisconsulte Giovanni Buonaccorsi. Les Buonacorsi établis à Lyon et le trésorier de Provence Giuliano Buonacorsi étaient au contraire d'origine florentine.

XXXIII

FRANÇOIS DE BELLEFOREST

François de Belleforest est l'un des plus féconds, mais aussi l'un des plus médiocres auteurs du XVIe siècle. Les traits principaux de sa vie sont connus, grâce à La Croix du Maine [1] et à Du Verdier [2], et nous nous bornerons à les résumer en quelques mots.

François naquit au mois de novembre 1530, près de Samatan, dans le comté de Comminges. Son père, qui avait passé sa vie à faire la guerre. mourut en 1537 ou 1538, ne lui laissant aucune fortune. Sa mère le fit étudier comme elle put dans sa petite ville, puis réussit à le faire admettre dans la maison de Marguerite d'Angoulême. Il ne demeura pas longtemps chez la reine de Navarre, mais continua ses études à Bordeaux, à Toulouse et à Paris. Nous ignorons s'il visita les pays étrangers ; il est probable qu'il ne put jamais voyager. Sa vie s'écoula presque tout entière à Paris, où il trouva dans sa plume les moyens de soutenir sa famille. Il obtint le titre d'historiographe de France ; mais la faiblesse de ses ouvrages historiques ne lui permit pas de le conserver. Il travailla sans relâche à des compilations ou à des traductions que lui commandaient les libraires. Il composa aussi des vers adressés, soit à de grands personnages, soit aux poètes du temps : tous ces ouvrages, écrits à la hâte, sont le plus souvent très

---

1. Édition Rigoley de Juvigny. I, pp. 204-208.
2. *Ibid.*, I, pp. 607-640. — Niceron, *Mémoires*, XIII, p. 90-109 ; XX, p. 16 ; Goujet, *Bibliothèque françoise*, XIII, pp. 157-164.

incorrects. Antoine Du Verdier, qu'une étroite amitié unissait à Belleforest, nous a laissé de lui un éloge fort touchant, mais que les biographes modernes ont trouvé singulièrement exagéré. L'infatigable écrivain mourut à Paris, le 1er janvier 1583, et fut enterré en l'église des Cordeliers.

Belleforest, né sur la frontière de l'Espagne, avait dû apprendre l'espagnol dès son enfance ; aussi composait-il, à l'occasion, des vers dans cette langue. Voici un sonnet de lui qui se lit dans le *Tumbeau de treshaulte, trespuissante et tres-catholique princesse, madame Elisabeth de France, reyne d'Espagne* (1569)[1], fol. *Ciij* :

Epitaphio por la muy alta y poderosa señora, madama Elysabeth, infante de[2] *Francia y regina de las Españas, consorte de Su Cathólica Maestad.*

En qual parte del cielo, en qual planeta,
Elysabeth, el tuo spirtu apartado
Mira el dolor del tuo rey y pesado,
Para enfluir en el cosa perfecta ?

No es, regina, tu posada secretta,
Y poco mas, tu bien, tu luz, tu estado ;
El paraiso es tu sacro posado,
Pues qu'a la muerte eras mortal sujetta.

Porque llorando andais tan mansamente,
Hebro y Tago, uno si crudo accidente ?
Pues que l'España y el su gran rey llora ?

Mais, rey y rios, dexais estos dolores,
Mirais qu'ell cielo tienne los loores
D'Isabella, que Francia España adora.

F. DE BELLEFOREST.
Comingeois[3].

---

1. Voy. Catal. Rothschild, I n° 814.
2. *Impr.* dy.
3. Belleforest traduit lui-même ainsi le sonnet espagnol :

Version du précédent par le mesme.

En quelle part du ciel, ou sous quelle planette,
Ysabeau, ton esprit s'est ores retiré

Bien que l'espagnol fût plus familier à Belleforest que toute autre langue étrangère, il n'en a traduit que les *Comentarios* d'Alonso de Ulloa (1570), le *Libro llamado Monte Calvario*, d'Antonio de Guevara (1575), le *Libro de la oracion y meditacion*, de frère Luis de Granada (1576) et l'*Espejo de consolacion de tristes*, de frère Juan de Dueñas (1583), tandis qu'il a traduit de l'italien la plupart des *Novelle* de Matteo Bandello (1559-1583), les *Hore di recreatione* de Luigi Guicciardini (1571), le *Corbaccio* ou *Laberinto d'amore*, de Gio. Boccacio (1571), les *Giornate dell' agricoltura e de' piaceri della villa*, d'Agostino Gallo (1571), les *Imprese*, *Stratagemi et Errori militari*, de Bernardino Rocca (1571), les *Lettere di principi*, de Girolamo Ruscelli (1572), la *Relatione di tutto il successo di Famagosta*, de Nestor Martinengo (1572), le *Trattato della santissima communione*, de Bonsignor Cacciaguerra (1577), la *Civil Conversatione* de Stefano Guazzo, mise simultanément en français par Gabriel Chappuis (1579)[1].

Entre tous ces ouvrages, c'est surtout le recueil des *Histoires tragiques* qui a sauvé de l'oubli le nom de Belleforest, non pas

---

Pour contempler ton roy dolent et martyré
Et influer en luy quelque chose parfaite ?

Ta demeure n'est point cachee ni secrette.
Moins ton bien, ta clarté, que tu as attiré
Au ciel en ton repos, au palais empiré,
Puisque mortelle estois, du corps à mort sujette.

Mais pourquoy en plourant flotez si doucement,
Tage et Hebre, voyant si triste evenement,
Pour lequel et l'Espagne et son tresgrand roy plore ?

Mais, ô roy, fleuves grands, laissez-moy ces douleurs ;
Contemplez que le ciel chante et tient les honneurs
D'Isabelle, que France et que l'Espaigne honore.

1. D'après La Croix du Maine (I, p. 208), Belleforest serait le véritable auteur de la traduction du *Galateo* de Giovanni Della Casa, publiée à Paris, en 1562, par Jacques Kerver, sous le nom de Jean Du Peyrat. Il aurait aussi traduit la *Descrittione de Paesi Bassi* de Luigi Guicciardini pour Christophe Plantin (Anvers, 1582, in-fol.) ; mais l'exactitude de ce dernier renseignement nous paraît fort douteuse. L'ouvrage de Guicciardini avait été mis en français par François Flory, de Lille, dès l'année 1567 (voy. plus loin l'article consacré à Flory). L'éditeur français de 1582, sans doute quelque Anversois, a dû se borner à une simple révision.

à cause du mérite de la traduction, mais à cause de l'intérêt qu'offrent les nouvelles de Bandello. Les divers volumes qui composent la collection ont été réimprimés un certain nombre de fois, et nous serions fort en peine pour en donner une description un peu complète. Le tome IV, publié en 1570, est dédié par Belleforest à Françoise de La Baume, dame de Carnavalet, comtesse de Montrevel. Outre une épître en prose française, le traducteur a placé en tête des nouvelles un sonnet espagnol, qu'on ne lira peut être pas sans intérêt :

A la misma segnora.

Ny tu, vida mortal, ny tu, muerte sin vida,
Pues que una gran beltad a el suo cierto lugar
Al cuerpo y al spiritu, y Dios quiere dotar
Los dos d'una alma santa a los dos offrecida.

Viva esta la viciez con quien l'etad perdida
Rinvene con el tiempo el justo dessear,
Porque non puede mas la muerte assi matar
D'estos dos la beltad en gloria enbravescida.

Segnora, dos beltadz, dos vidas os crean
Al vivir y pensar, y dos[1] glorias os dan
Las dos passadas son para[2] l'eternidad.

Assi el cuerpo hermoso gose su hermosura,
L'alma de su virtud los dos de su cordura
Para se consacrar à l'immortalidad.

Honrra mi gozo.

Le tome V de la même collection, qui vit le jour à Paris chez Jean Hulpeau, dans le courant de la même année, est précédé de deux pièces italiennes, qui ne peuvent être attribuées qu'à Belleforest. La première de ces pièces est un sonnet :

---

1. *Impr.* (édition de 1616) des.
2. *Impr.* psara.

De gli spiriti francesi, a la Francia.

Se, rivolgendo anchor l'antice historie,
Ti specchi in quelle excelse e felici alme,
Francia, ch'in te tante honorate palme,
Tanti trophei portaron, tante vittorie,

Questa, fra l'altre tue rare memorie,
Fra l'altre lodi più leggiadre et alme,
Fra le più pretiose et ricche salme,
Per colme escriver può de le tue glorie,

Che con gagliardi cuori et triomphali
Vedrai gli tuoi hoggi, al creder mio,
Farti col lor splendor maravigliarte.

Che dirai se questi son huom' mortali ?
Son gli Scipioni, ov' s'egli son Dio,
Chi sa hor se son o Appollin o Marte.

La seconde pièce est un simple neuvain; nous le transcrirons également :

Il libro de se stesso.

Benchè, per fortuna, in un momento
Oppresso qui è, qui assaltato geme
Il spirto mio, ancor il mal non preme
Tanto il cuor mio, ni tanto il danno sento,
Che senza speme io piango il mio tormento,
Perchè sperar io penso cotal gloria
Che nè di notte o tempo temo assalto,
Anzi, condotto al ciel di salto in salto,
Al mondo[1] sarai nato in clara historia.

Peut-être Belleforest a-t-il composé d'autres vers italiens ; mais ceux-ci sont les seuls que nous ayons rencontrés.

1. *Impr.* Mando.

XXXIV

HERMANN TAFFIN, SIEUR DE TORSAY

Les Taffin de Saint-Omer furent toujours d'ardents catholiques[1]; les Taffin de Tournai, qui sont probablement une branche de la même famille, furent au contraire de zélés partisans de la Réforme. Remy Taffin, riche marchand de Tournai, dans la première moitié du XVIe siècle, eut cinq fils et une fille. Les fils, dont nous ne pouvons indiquer l'ordre avec certitude, étaient : Hermann, Jean, Nicolas, Jacques et Quentin. Le plus connu est Jean, qui fut l'un des propagateurs les plus actifs du calvinisme dans les Pays-Bas. Plusieurs études lui ont été consacrées[2], et c'est en nous aidant de ces travaux que nous essaierons de faire connaître la vie de celui de ses frères qui appartient au groupe des italianisants.

Nicolas, devenu, tout jeune, avocat-pensionnaire de la ville de Tournai, fut poursuivi au mois de décembre 1561 comme

---

1. Pierre Taffin, sieur du Hocquet, de Saint-Omer, né vers 154[illegible], mort le 19 février 1627, fut retenu par Philippe II, comme gentilhomme, à son service, en raison de son zèle pour l'Église romaine (Biblioth. nat., ms. fr. 30 817, fol. 274). Il eut pour fille la vénérable sœur Françoise de Saint-Omer qui, en 1614, fonda les religieuses de la Pénitence, vulgairement appelées capucines.

2. Voy. Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, 1768, in-fol., II, p. 490; — Christiaan Sepp, *Drie Evangeliedienaren uit den tijd der Hervorming* [*Jean Taffin, Pieter de Zuterer, gezegd Overhaag, Agge van Albada*]; Leiden, 1879, in-8, pp. 1-80; — Charles Rahlenbeck, *Jean Taffin, un réformateur belge du XVIe siècle*; Leide, 1886, in-8. Les deux derniers auteurs et A. J. Vander Aa (*Biographisch Wordenboek der Nederlanden*, XVIII, 1874, p. 8) renvoient à de nombreuses sources.

suspect d'hérésie[1]. En 1566, il prononça devant les magistrats une vigoureuse harangue, demandant que la commune participât aux frais de construction du temple élevé par les dissidents, lesquels, disait-il, représentaient les trois quarts de la population[2]. Son attitude hardie ne manqua pas de le désigner à la colère de la duchesse de Parme qui, au mois de janvier 1567, lors de l'entrée de M. de Noircarmes dans Tournai, lui recommanda de s'assurer du dangereux hérétique[3]. Nicolas avait heureusement quitté la ville ; il fut tué en 1572, hors les murs de Mons qu'assiégeait le duc d'Albe[4].

Jacques, receveur général à Cassel et à Nieppe, en 1561, fut plus tard trésorier et secrétaire de Guillaume le Taciturne, qui le chargea de diverses missions importantes[5].

Quentin, sieur de La Prée, fut gentilhomme du comte Ludovic de Nassau, et résida en France comme agent officieux des États de Hollande auprès du roi[6].

Hermann Taffin, qui fait l'objet de cet article, semble avoir été l'aîné des cinq frères; il dut naître vers 1528. Il reçut sa première instruction dans sa ville natale, d'un prêtre appelé Jean Théodore, puis il passa en France et se rendit à l'université de Poitiers. Il y connut une dame puissante à la cour, qui le prit à son service et qui assura son avenir. Cette dame le fit entrer dans la maison de Piero Strozzi, qui le choisit pour être le gouverneur de son fils Filippo[7]. Celui-ci était né au mois d'avril 1541 ; nous pouvons

---

1. Rahlenbeck, *Jean Taffin*, 1886. p. 118.
2. J. L. Motley, *The Rise of the Dutch Republic*, 1856, in-8. II, p. 20.
3. Gachard, *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, II, 1850, p. 480.
4. Rahlenbeck, p. 161.
5. A. J. Vander Aa, *Biographisch Wordenboek der Nederlanden*, XVIII, 1874, p. 8, et les sources très nombreuses qui sont citées à la fin de l'article.
6. La Huguerie, *Mémoires*, I, p. 19 ; Vander Aa, *Biographisch Wordenboek*, XVIII, p. 10.
7. Ces détails nous sont connus par l'interrogatoire qu'un des frères de Hermann, Nicolas, avocat-pensionnaire de la ville de Tournai, eut à subir, le 22 décembre 1561, comme suspect d'hérésie. Nicolas dit « qu'il a deux frères en France dont l'un est son aîné, lequel, passé quinze ans, étant écolier à Poitiers, se mit au service de quelque dame favorite de la cour

supposer qu'il avait dix ans quand Taffin fut placé près de lui, ce qui nous reporterait à l'année 1551.

A la date du 21 janvier 1561 (n. s.), nous trouvons le nom de Taffin à la fin d'un acte passé par Filippo devant Jean de La Marque, notaire et tabellion royal suivant la cour. Cet acte mentionne comme témoins : Louis Anthenory, c'est-à-dire Antinori, docteur et gentilhomme florentin, Barthélemy Barbedor et Hermann Taffin [1].

Lorsque, en 1565, le jeune Strozzi quitta brusquement la France pour se rendre au siège de Malte, avec un certain nombre de gentilshommes, Taffin dut l'accompagner et traverser avec lui toute l'Italie. Il passa en effet la plus grande partie de sa vie auprès de son ancien pupille : lui-même le dit dans l'avis au lecteur qui précède *La Vie, Mort et Tombeau de Philippe de Strozzi.*

Filippo, pourvu le 28 septembre 1567, de la charge de colonel général de l'infanterie française, était un catholique fervent ; mais, tout jeune, il avait été nourri dans des idées tolérantes ; il était lié avec Coligny et les autres chefs protestants ; aussi le sieur de Torsay (tel est le nom sous lequel Hermann fut désormais connu) continua-t-il d'habiter dans sa maison, en même temps qu'il rendit à la cour d'appréciables services. Catherine de Médicis, qui se l'attacha en qualité de

---

qui l'a depuis avancé au service de Pierre Strozzi, duquel il a eu les fils en charge, et présentement se trouve au service de la reine-mère, en état de gentilhomme, comme il estime. Si a-t-il aussi un autre frère plus jeune que lui, suivant ladite cour de France. » Les deux frères dont parle ici Nicolas sont Hermann, sieur de Torsay, et Quentin, sieur de La Prée.

Le même interrogatoire contient aussi des détails sur Jean Taffin, qui prêchait alors la Réforme à Metz. Nicolas dit que Jean est son aîné de vingt-deux mois, qu'il a étudié dans les écoles d'Italie et qu'il a été d'abord au service du cardinal de Granvelle, alors évêque d'Arras. Voy. Rahlenbeck, *Jean Taffin*, pp. 118-119.

Jean, après avoir séjourné à Padoue, s'était en effet rendu à Rome, où il s'était lié avec Estienne Pigghe, secrétaire de Granvelle, qui lui avait procuré la place de bibliothécaire du prélat, à Bruxelles. Voy. *Bulletin du Bibliophile belge*, 1856, p. 375 ; 1857, p. 244 ; Christiaan Sepp, *loc. cit.*, pp. 5-10.

1. Biblioth. nat., ms. fr. 29214, dossier 61 039, fol. 16 v°.

gentilhomme, en fit un intermédiaire sûr entre elle et les protestants des Pays-Bas. Vers 1569, Hermann Taffin est à Sedan ; c'est de cette ville qu'il adresse à François Perrot, sieur de Mézières[1], treize distiques latins sur la blessure qui a coûté une main au vaillant François de La Noue[2].

En 1570, c'est le « sieur de Torcé » que le roi Charles IX charge de remettre à François de Beauvais, sieur de Briquemault, un mémoire confidentiel destiné au comte Ludovic de Nassau, mémoire dans lequel la cour se montrait disposée à seconder les projets des partisans du prince d'Orange[3].

Un passage des mémoires de La Huguerie qui se rapporte à l'année 1572, nous apprend que le sieur de Torsay, à qui ses relations de famille assuraient un crédit particulier auprès des adversaires de l'Espagne dans les Pays-Bas, rédigeait les lettres adressées par l'amiral de Coligny au prince d'Orange ou à ses agents[4]. Où était-il au moment de la Saint-Barthélemy? Nous devons penser qu'il était auprès de Filippo Strozzi, qui préparait alors une expédition maritime, et qu'il ne fut pas inquiété.

Après la Saint-Barthélemy, Hermann et son frère Quentin, sieur de La Prée, se réfugièrent quelque temps à Genève, où Jean, le ministre, alla les rejoindre au printemps de 1573[5] ;

---

1. Voy. t. Ier, pp. 325-380, l'article que nous avons consacré à ce personnage.

2. *De Francisci Lanoi, herois clarissimi, laeva rescissa et dextra integra*. Nous avons rencontré ces vers dans l'album de Jan Rademaker (Biblioth. de l'Univ. de Gand, ms. G 3521, fol. 17). — Sur Jan Rademaker, dit Rotarius, né à Aix-la-Chapelle le 14 mars 1538, mort à Middelbourg le 15 février 1617, voy. la *Biographie nationale belge*, XVII (1905), col. 541.

3. « Fusmes tous esbahis que le sieur de Torcé, qui estoit à la royne mere, nous apporta[st] ung beau memoire desdictes raisons tres-veritables; mais plus ils [les agents du roi] nous en parloient et pressoient, nous entrions plus en soupçon de quelque trame à notre dommage, bien que ledict Torcé, qui nous donnoit souvent de bons advis, nous assurast que la royne sa maistresse y estoit fort affectionnée à cause de sa fille [la reine d'Espagne, qu'on disait avoir été empoisonnée par les Espagnols] ». La Huguerie, *Mémoires*, I, p. 23.

4. La Huguerie (I, p. 121) parle des « lettres dudit sieur admiral, que le sieur de Torcey escripvoit (et il escripvoit tousjours au dessoulz du chiffre pour asseurance, ces mots : *Vous congnoissez la main*, de sa main propre). »

5. Rahlenbeck, *Jean Taffin*, p. 161.

mais bientôt Jean reprit le chemin de la Hollande, tandis que Hermann et Quentin rentrèrent en France.

Au mois de février 1574, le duc d'Alençon voulut entrer en pourparlers avec La Huguerie, que Ludovic de Nassau avait envoyé secrètement à Paris, « et choisit le sieur de Torcey Daffin [*sic*], qui estoit au sieur de Strosse, et frere du tresorier general dudict sieur prince d'Orenge[1], et pour ce m'estoit agreable », dit l'auteur des Mémoires; « mais estoit aussy à la roine mere, pourquoy je craignois qu'elle eust quelque advis de moy...[2] »

Il devait être difficile à Hermann Taffin de conserver la faveur de la Cour, lui que l'on savait en relations si intimes avec les Orangistes et dont on connaissait les opinions religieuses. Ces opinions, en effet, il ne les cachait pas, et, s'il avait voulu les dissimuler, son ami François Perrot l'en eût empêché. Dans les *Perle elette* du sieur de Mézières[3], nous trouvons en effet, non seulement des vers adressés au sieur de Torsay, mais encore des vers composés par lui. Voici ces pièces qui nous ont fait donner à Hermann Taffin une place dans notre galerie des Français italianisants :

Al signor de Torsè.

Ecco del mio giardin che si reserba
Tutto a mostrarti un dì novelli fiori,
Ch'in su'l fin di stagione a noi si acerba,
D'alta speranza nova escono fuori.
Dentro nascosto ancor n'è ' l frutto in herba ;
Ma non inganna i ben fondati cuori
L'aspettar Dio. Poi parte è di prudenza
Pur hier mostrata a noi la patienza.

Quello ch'io ti promisi hora ti mando
Et, s'attien sua promessa huom' ch'è mendace,

1. Ce trésorier était Jacques Quentin.
2. La Huguerie, I, p. 210.
3. Voy. notre tome I, p. 360.

Che sia di Dio? Dirai, s'io t'el dimando,
L'istessa verità, non pur verace
Ne sia 'l nostro sperar ch'ei vada armando
Di forza i suoi. Chi crede aspetta et tace
Chi la 'nde men si pensa ei vuol si scopra
Sì che di Dio sia tutto il fin de l'opra.
Alli vij. di Marzo 1576 [1].

Stanza del signor de Torsè.

D'Hesperidi 'l giardin qual mio novello
Tal non fu mai, o gentil hortolano.
S'ei di verno nevoso, freddo et fello
Fiorisce, sì che sia di mano in mano
Quando poggiando il sol più chiaro et bello
Farà verde et fiorito monte et piano?
Da sì bei fiori di tal primavera
Più bello et vago il frutto ancor si spera [2].

Trois mois plus tard, Perrot reprend la plume et envoie à son ami les vers suivants :

Al signor de Torsè.

Hor che più caldo il gran pianeta poggia
Et freddo pur nostro sperar rimane
Come terren cui gelo et fredda pioggia
Fè le prime speranze sparir vane,
Quel tuo hortolan, che tuttavia s'appoggia
Più sopra 'l ver ch'in apparenze humane
Del suo giardin, perchè ti parver belli
I fiori, t'offre ancor frutti novelli.

Non già, che com'a te quei fiori o frutti
Bei paian, cossì a lui te li presenta;

1. *Perle elette di Francesco Perrotto*, 1576, in-8, fol. D 6 vo.
2. *Ibid.*, fol. D 7.

Ma, perchè quai si sian che veggan tutti
Et ne faccian giudicio ei si contenta.
O se dal rivo al fonte sien condutti
Quivi l'anima haver paga et contenta
So che potranno ; et tu non fiori o foglie,
Ma il frutto coglier puoi la 've si coglie.
Alli 16. di giugno 1576[1].

Hermann Taffin n'avait plus le loisir de passer les Alpes ; mais, dans la maison de Filippo Strozzi, il devait être chaque jour en contact avec des Italiens. Il était en toute chose l'homme de confiance de son ancien élève. Le 15 juin 1581, Strozzi, préparant son expédition aux Açores, écrit à Del Bene, à Paris : « Monsieur de Torsay vous dira de nos nouvelles et de nostre armée de mer, qui est plus belle et plus forte que nous ne pensions nous mesme debvoir estre[2]. »

On connaît la catastrophe dans laquelle le commandant de l'expédition trouva la mort. Hermann Taffin, qui n'avait pu accompagner Filippo, conserva pieusement sa mémoire et s'efforça plus tard de payer sa dette de reconnaissance envers le héros en écrivant sa vie. Dès lors, il se voua tout entier aux négociations poursuivies entre les protestants et les catholiques. A la fin de 1582, il sert d'intermédiaire à Philippe de Mornay, quand celui-ci offre aux Flamands proscrits un asile dans les états du roi de Navarre. Le 7 décembre 1582, Mornay écrit, de Nérac, au ministre Jean Taffin. Vous pouvez, lui dit-il, adresser vos lettres « à Paris, chés M. de Torsay, vostre frere, pour les bailler à M. de Chassincourt[3]. » Sa haute impartialité lui mérite la confiance du prince de Condé[4] ; elle lui mérite aussi celle de François de La Noue. Le 25 octobre 1585, La Noue écrit, du Plessis-les-Tournelles, qu'il n'a

1. *Perle elette di Francesco Perrotto*, 1876, in-8, fol. D 8.
2. Biblioth. nat., ms. fr. 20539, fol. 55 ; *Lettres de Catherine de Médicis*, XIII, p. 43, en note.
3. *Mémoires et Correspondance de Duplessis-Mornay*, 1824, II, pp. 157-160.
4. La Huguerie, *Mémoires*, II, p. 323.

pas cru blesser le roi en quittant la cour. « Je me suis conduict, ajoute-t-il, par le conseil de messieurs de Chassincourt et de Torsay, qui sont prudens et ont de la pieté, et n'ay rien escrit qui ne doive satisfaire Sa Majesté. » La Noue prie son correspondant de consulter, lui aussi, les deux hommes sages dont les avis l'ont guidé[1].

Il n'est pas facile de déterminer la part prise par Hermann Taffin aux évènements qui marquèrent les dernières années du XVIe siècle. Tout ce que nous savons, c'est que la haute estime dont il jouissait auprès du parti protestant ne se démentit jamais. Nous avons déjà parlé de ses relations avec le rigide François Perrot ; nous renverrons encore à la lettre adressée par celui-ci au chancelier Pompone de Bellièvre, le 24 juin 1603, lettre dans laquelle il parle de son « ancien et intime ami » et dit qu' « il est bien connu et aimé du roy auquel il a fait grans services[2] ». Perrot avait alors soixante-dix-sept ans ; Hermann Taffin ne devait pas être beaucoup plus jeune. Il se trouvait à La Haye au commencement de 1606, quand il fit une grave maladie qui inquiéta beaucoup ses amis. Le 7 mars, Paul Choart de Buzanval écrit, de cette ville, à Joseph Scaliger : « Le pauvre M. de Torsay est alité depuis quinze jours, travaillé d'une fiebvre lente et continuelle de laquelle on craint l'issue[3]. » Il se remit pourtant, et deux ans plus tard, il fit paraître sa Vie de Strozzi.

Voici la description de cet ouvrage, écrit avec le sentiment de la plus large tolérance religieuse :

La Vie, || Mort, et Tombeau, || de haut et puissant || Seigneur Philippe de Strozzi, || Cheualier des deux ordres du Roy, Con- || seiller en ses Conseils d'Estat & priué, Ca- || pitaine

1. H. Hauser, *François de La Noue*, 1892, pp. 306-307. — Le nom de Torsay y est altéré en Toisay.
2. Voy. notre tome I, p. 376.
3. *Epistres françoises des personnages illustres et doctes à M. Joseph Juste de La Scala, mises en lumiere par Jaques de Reves* (Harderwijck, 1624, in-8), p. 217.

de cinquante hommes d'armes, || Colonel General de L'infanterie Fran- || çoise & despuis Amiral en l'armee de Mer, || dressee par la Roine, Catherine de Medicj, || en faueur du Roy Don Antoine de Portu- || gal, en l'an mil cinq cens quatre vingt deux. || Ou par occasion, se voit la bonne & genereuse nourriture de la || ieune Noblesse Françoise, sous les Roys Henry & François || second, pendant son bas aage. Et plusieurs notables points || de l'Histoire de nostre temps non touchez, ou si particulierement deduis ailleurs. || Par H. T. S. de Torsay || *A Paris.* || *Chez Guillaume le Noir, rue sainct* || *Iacques, à l'enseigne de la* || *Rose Blanche.* || 1608. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 7 pp., 1 f. pour le portrait de Strozzi, 95 pp. et 1 tableau plié.

Les pp. 3-5 qui suivent le titre contiennent une épître. « Au roy », datée de Paris, le 1er mars 1608, et signée : H. T. DE TORSAI. — Les pp. 6 et 7 sont occupées par un avis « Au lecteur », où il est dit que « l'auteur de ce discours de la vie et mort du seigneur Philippe de Strozi a jugé en devoir diferer la publication le long temps qu'il a fait, à fin de le rendre encore plus agreable et recommandable par l'asseurance de la verité que le temps, pere d'icelle, luy en a une si longue dilation confirmee. Outre ce qu'il a esté present, voire assistant, à la pluspart de ce qu'il contient, ou, s'il n'y a peu estre, le service dudit seigneur de Strozi le retenant ailleurs (comme en ce voiage aus Essores en faveur du roy don Antoine de Portugal), l'ayant appris, par le commandement de la royne lors regnant, de ceus qui y avoient accompagné ledit seigneur Strozi jusques à sa mort, et de ses domestiques mesmes retournés en France, desquels Sa Majesté a voulu particulierement et au vray entendre le succès dudit voyage favorisé de son autorité et moyens, pour le double interest qu'elle y avoit, et de la personne dudit seigneur Strozy et de ses pretentions à la couronne de Portugal et estas dependans. »

Le vo de la p. 7 contient la liste des *Fautes survenues en l'impression.*

Le portrait, finement gravé en taille-douce, est signé de *Thomas de Leu.* On lit au-dessus ce quatrain :

Le peintre ingenieus en Strosse au vif icy
La candeur et valeur au vif a peint aussy,
Comme voir on le peut, et mieus et davantage
Au reste, ce crayon n'estant que le visage.

La *Vie de Strozzi* se termine à la p. 82; elle est suivie de diverses pièces dont voici le relevé :

1 (p. 83). *Pour le Tombeau.*

CLIO.

Qui a l'or et l'azur du ciel pour couverture
Et du grand Ocean le saphir pour tombeau...

(Onze quatrains récités par les neuf Muses, Apollon et Minerve. On lit à la fin : H. T. S. de Torsay.)

2 (p. 85). *De conflictu classium gallicae et hispanicae in quo Philippus Strozza, gallicae praefectus, cum paucis fortiter pugnans occubuit. Tetrasticha.* (8 distiques.)

3 (p. 86). *Pro tumulo* (3 distiques).

4. *Pro iis qui cum Stroza duce in hoc conflictu fortiter pugnantes occubuerunt.* (2 distiques signés H. T. Torseus.)

5. Stroza patrem et patruum referens virtute parique...
(3 distiques, signés : Franc. Perrotus de Mezieres.)

6 (p. 87). *Ejusdem.* (3 distiques.)

7. Unus Stroza uno jacet haud a milite miles...
(2 distiques, signés : Henricus Stephanus [1].)

8. *Ejusdem.* (2 distiques.)

9. *Ejusdem.* (3 distiques.)

10. Qualis Achilidae memoratur gloria Pyrrhi...
(63 vers hexamètres signés : Jo Auratus [2], poeta et interpres regius.)

11 (p. 90). Quid vario mihi mens agitas praecordia fluctu... ?
(49 vers hexamètres, signés : P. Canaius, c'est-à-dire Philippe Canaye [3].)

---

1. Ces vers et les suivants sont du grand imprimeur Henri Estienne, mort en 1598.

2. Jean Dorat avait été un des apologistes de la Saint-Barthélemy; mais l'amour des belles-lettres le rapprochait du sieur de Torsay. D'ailleurs, l'habile politique de Henri IV avait singulièrement calmé les esprits.

3. Nous consacrons plus loin une notice à Philippe de Canaye, sieur de Fresne (nº XXXVI, pp. 115-125).

12 (p. 92). Quod Galli alterius pro libertate ruentes...
(7 distiques signés : Angel. Bargaeus, c'est-à-dire Pietro Angelio da Barga[1].)

13. Dum ruis in proras et pectora gentis iberae...
(5 distiques signés : Passeratius[2].)

14 (p. 93). *Idem.* (2 distiques.)

15. *Idem.* (Traduction de ces distiques en 2 distiques français.)

16. Extrait des *Vies des hommes illustres de Boccace*, « où il y a une adition recent, de nostre temps, et le tout imprimé à Florence par les Juncty. On y trouve, à la louange du tres-illustre seigneur Leon de Strozy[3], les vers cy-après » :

Peregrin qual tu sei che quinci passi,
S'alla città, domna d'Hetruria, arrivi....

17. Sonnet imprimé « ailleurs sur le mesme personnage » :

Partendo dal mortal carcer terreno...

18 (p. 94). *Ejusdem Leonis Strozae, magni Capue prioris, Tumulus.* (4 distiques.)

19 (p. 95). *Petri Strozae, Franciae mareschalli, Tumulus.*. (4 distiques.)

20. *Zachariae Montio*[4], *patritio florentino, Kyriaci nepoti ac Philippi Strozziadum clientulo, Papirius Massonus*[5], *juris consultus, benevoli affectus symbolum dicavit.* (12 vers hexamètres.)

---

1. Pietro Angelio, né à Barga, près de Lucques, le 22 avril 1517, était mort à Pise le 29 février 1596. Sur ses rapports avec la France, on peut voir le *Bulletin italien*. I, p. 292.

2. Jean Passerat, né à Troyes, le 18 octobre 1534, était mort le 14 octobre 1602.

3. Leone Strozzi, prieur de Capoue, était frère de Piero et par conséquent oncle de Filippo.

4. Le Florentin Zaccaria Monti était établi à Paris, ou tout au moins en France. Une épître à lui adressée par Jean Roën, de Rouen, à la date du 1er novembre 1598, se lit à la fin des *Orationes sive Introductiones V. Cl. ac summi peripatetici Kyriaci Strozae, patritii florentini, in aliquot Arist. de moribus libros, olim Pisis habitae*... (Parisiis, ex typographia Philippi a Prato, 1599, in-4).

5. Jean Masson, dit Papire, né le 6 mai 1544, mourut le 9 janvier 1611.

Le f. plié contient une curieuse *Pyramide de vers servant d'épitaphe :*

Cy
Strozi
N'est enclos,
Sa cendre, ou os ;
L'ame au ciel revit,
Le corps en mer gist...
Pour, à son tour,
Estre un jour
Au Ciel
Tel...

(34 lignes, on n'ose dire vers, de diverse longueur, plus 9 lignes en prose, le tout « Posé par H. T., sieur de Torsay ».)

Cette épitaphe avait été imprimée, avec quelques variantes, dès l'année 1582, sous le titre d'*Eguille de vers*, et Pierre de L'Estoile l'avait alors recueillie, sans connaître le nom de l'auteur (éd. Jouaust, II, p. 80).

Biblioth. nat., Ln.[27]. 19194, et *Recueil Fontanieu*, t. CCXCIX. — British Museum, 1192, i. 1 (4). — Biblioth. Mazarine, 34408. — Ce dernier exemplaire, qui porte la signature de Zaccaria Monti (« Zach. Montius »), le personnage à qui Papire Masson adresse la pièce latine qui termine le volume, est précédé d'un portrait de Christophe, prince de Portugal, gravé par Jaspar Isac d'après une peinture de Daniel Du Monstier, datée du 9 septembre 1632. La liste des fautes d'impression a reçu plusieurs additions manuscrites qui visent les pages 2 et 47 ; enfin l'ancien possesseur a sans doute composé lui-même les vers suivants qui se lisent sur le dernier f. de garde :

A Kyriace de Strossy.[1]

Strossy, je di, qui remplis et parfais
Les documents d'un sage qu'on adore,
Qu'as surpassé par tes escriptz bien faits
L'opinion que tenoit Pithagore,

1. Ciriaco Strozzi, né à Capalla, près de Florence, le 22 avril 1504, mort à Pise le 16 décembre 1565, est surtout connu par le supplément à la Politique d'Aristote, qu'il écrivit lui-même en grec.

Car, qui lira les livres de police
Venus de toy, oseroit-il nier
Que dans toy seul mis est l'ame sans vice,
Longtemps y a, et en es heritier
De cestui-là duquel tu as attaint
Le beau parler et la haulte doctrine,
L'ayant si ben en ton esprit enpraint
Qu'on jugeroit sortir tout d'une mine.

La *Vie de Strozzi* a été réimprimée dans les *Archives curieuses de l'Histoire de France* de MM. Cimber [L. Lafaist] et Danjou, 1re série, t. IX, pp. 401-460; mais cette réimpression, qui ne donne que le morceau principal sans aucune des pièces accessoires, et qui n'est accompagnée d'aucune note, laisse beaucoup à désirer.

Nous ne savons rien de Hermann Taffin après la publication de cet ouvrage. Il vivait encore en 1609, car c'est évidemment à lui que se rapporte un article du testament de Joseph Scaliger (Leide, 18 novembre 1609) : « Au sieur Daniel (faute de lecture ou de transcription évidente pour Hermann) Taffin Torsai[1] je donne une medaille d'or pesant trente trois escus, atachée à un cordon de soye noire, avecq un anneau attaché ensemble[2] ». Il appartient aux historiens du protestantisme de nous faire connaître avec plus de détails la vie de notre personnage et de fixer la date de sa mort.

1. L'imprimé que nous avons sous les yeux porte par erreur : Torsac.
2. *Documents sur Jules-César Scaliger et sa famille, publiés par M. Adolphe Magen* (extrait du *Recueil des travaux de la Société d'Agriculture, etc., d'Agen*) ; Agen, 1873, in-8, p. 78.

XXXV

PHILIPPE DE MORNAY, SIEUR DU PLESSIS MARLY

La vie de Du Plessis-Mornay est trop connue pour que nous ayons à la raconter tout entière. Né à Buhy, dans le Vexin français, le 5 novembre 1549, il eut de bonne heure le goût des lettres. Il entreprit, en 1568, une série de voyages qui devaient compléter ses études. La première ville qu'il visita fut Genève, où il arriva vers le milieu du mois d'août. La peste l'empêcha d'y faire un long séjour. Il se rendit alors à Francfort-sur-Mein, et passa l'hiver à Heidelberg, chez Emmanuel Tremelius, « l'homme de chrestienté qui avoit connoissance de plus de langues, mais particulierement tres-excellent en l'hebraïque ». Le nom de Mornay figure sur les matricules de l'Université, à la date du 17 janvier 1569. Son précepteur, Lazare Ramigny,[1] et son compagnon, Théophile de Banos[2], s'ins-

---

1. Mme de Mornay avait donné pour précepteur à son fils « M. Lazare Ramigny, natif de Linsle es montagnes de Nice de Provence, homme religieux et docte, mais vehement selon l'humeur de son païs, lequel lui avoit esté adressé par M. Mercier, professeur du roy en la langue hebraïque. » (*Mémoires de madame de Mornay, édition revue par madame De Witt, née Guizot*, 1868, I, p. 21.) Ramigny fut une des dernières victimes de la Saint-Barthélemy à Paris. Tandis que Mornay réussissait à fuir, il fut massacré, le 27 août 1572, près la porte Saint-Honoré. (*Ibid.*, I, p. 46.)

2. Théodore de Banos, originaire de Bordeaux, avait été disciple de Pierre de La Ramée, dont il publia les *Commentarii de religione christiana* et dont il écrivit la vie (Francoforti, 1576, 1577, 1583). Il devint pasteur à Francfort (1572-1578), puis s'occupa d'affaires financières, en même temps qu'il fut l'agent de divers princes allemands. On a de lui plusieurs ouvrages. Voy. *La France protestante*, nouv. éd., V, col. 1121.

crivirent en même temps que lui sur les registres. A Heidelberg, Philippe étudia l'allemand et « y profita de telle sorte qu'au bout de six mois n'y avoit livre qu'il ne leust et entendist. » Étant à Francfort à la foire de septembre 1569, il fit la connaissance d'Hubert Languet, de trente-un ans plus âgé que lui, et qui lui porta dès lors une affection presque paternelle.

De Francfort, Mornay, toujours accompagné, à ce qu'il semble, de Ramigny et de Banos, se rendit à Venise. Il y trouva le meilleur accueil auprès de l'ambassadeur de France, Paul de Foix, et du successeur de celui-ci, Arnaud Du Ferrier. Il s'établit à Padoue pour y continuer l'étude du droit qu'il avait commencée en Allemagne, et se perfectionner dans l'escrime et dans les exercices du corps. Bientôt cependant les persécutions ordonnées par l'évêque de Padoue contre les protestants l'obligèrent à quitter cette ville et à retourner à Venise, où il passa six ou sept mois. Ce fut là, nous l'avons dit ci-dessus, qu'il se lia d'amitié avec François Perrot[1].

Mme de Mornay, à qui nous empruntons tous ces détails, continue ainsi :

« L'an 71, il partit de Venize pour faire ung tour par toute l'Italie, costoyant la mer Adriatique, et retourna par la coste de Thoscane jusqu'à Gennes, et recherchant de lieu en lieu le dedans des terres, affin que rien ne luy eschappast à voir en tout le païs. Pour s'en mieux esclaircir, il avoit recherché et leu, tandis qu'il estoit de sejour, les plus notables histoires, tant generalles que particulieres de l'Italie et de tous les estatz, principautés et republiques d'icelle, remarquant non seulement, comme la plus part, les fondations, naissances, progrès, accroissemens et causes d'icelles, pareillement les lieux où s'estoient données les batailles et par où avoient esté assaillies des places ; dont il avoit fait un recueil fort ample en italien, qui est à Colongne, entre les mains de Jehan

1. Voy. notre tome I, p. 356.

Metellus, Bourguignon de la Franche Comté[1], avec plusieurs autres siens papiers, lesquels je n'ai encores peu retirer[2]. »

Mornay visita donc toute l'Italie, passant d'abord par Ferrare, où il observa une partie des tremblements de terre qui avaient commencé au mois de novembre 1570 et qui se prolongèrent pendant sept ou huit mois. Il eut à subir à Rome un interrogatoire qui eût pu avoir des conséquences tragiques; mais il fut assez heureux pour échapper au danger. Il gagna Milan et Crémone, puis traversa le Tyrol, parcourut l'Autriche, la Hongrie, la Moravie, la Bohème, l'Allemagne, et revint à Francfort pour la foire de 1571.

Le voyageur avait soin de rédiger partout un journal; il est probable qu'il ne se servit de l'italien que pour raconter ses pérégrinations en Italie, ainsi que le fit plus tard Montaigne. Il serait curieux de retrouver cette relation; mais, comme Mme de Mornay ne réussit pas à rentrer en possession des manuscrits de son mari, nous ne pouvons guère espérer d'être plus heureux qu'elle.

Le séjour que Mornay avait fait en Italie lui laissa la plus durable impression. Dès que son fils, Philippe II, marquis de Bauves, né à Anvers le 20 juillet 1579, fut en âge d'aborder les études sérieuses, c'est-à-dire vers 1595, il voulut qu'il se rendît, lui aussi, à Padoue. Le jeune homme y fut accompagné par son précepteur, appelé Pésillau. Dans une très intéres-

---

1. C'est à Cologne même, que Mornay avait connu Jean Matal, « ung docte homme, Bourguignon de la Comté, nommé Metellus, chassé, non pour la religion dont il ne fait pas profession, mais pour la haine du cardinal de Granvelle. » (*Mém. de Mme de Mornay*, éd. citée, I, p. 35.)

L'humaniste Jean Matal, né en 1520, mort en 1597, avait dû étudier en Italie. En 1518, Jean Sayve, de Dijon, reçu docteur ès droits à Pavie, avait eu pour témoins de sa promotion : « Egregii legum scolares, D. Franciscus Bonvalet, Simo Matal, Tholozanus, et Philectus Matal, fratres, diocesis Bisuntinensis et civitatis, et Marchus Perret, Viennensis civitatis et diocesis ». (Archives notariales de Pavie, actes de Riccardo Rovesiale, année 1518.) Simon et Philecte étaient fils de Henri Matal, mort le 15 octobre 1510 (Castan, *Catal. des incunables de Besançon*, 1893, p. 322).

Sur la famille Matal, voy. Chevalier, *Histoire de Poligny*, II pp. 412-415.

2. *Mém. de Mme de Mornay*, t. I, p. 30.

sante lettre adressée à sa mère, il nous donne de précieux détails sur son séjour à l'université[1]. Les Français, autrefois si nombreux, y étaient devenus rares, et Philippe les évitait pour ne pas risquer d'être trahi et inquiété. Il avait eu l'heureuse fortune de trouver chez Charles de Harlay, baron de Dolot, qui résidait alors à Padoue, « tout ce qui se pouvoit desirer et de promptitude d'affection et d'industrie à obliger ses amis »[2].

Le 25 juin 1597, l'étudiant était encore à Padoue, comme on le voit par une lettre de Charles de Harlay à M. de Mornay père[3]; mais dans sa réponse, en date du 29 juillet 1597, celui-ci dit qu'il écrit à son fils pour le rappeler[4].

A son retour en France, le jeune Mornay espérait obtenir un régiment; quelques imprudences de langage qui déplurent au roi et un duel qu'il eut avec M. de La Marthonie le forcèrent de s'exiler. Il alla servir en Hollande dans l'armée du prince Maurice, et fut tué à l'attaque de Gueldres, le 23 octo-

---

1. *Mémoires de madame de Mornay*, éd. citée, II, 1869, pp. 218-224. — Mme De Witt date la lettre de 1595.

2. Charles de Harlay, né en 1540, était le troisième fils de Christophe de Harlay, seigneur de Beaumont, conseiller, pnis président au parlement de Paris, et de Catherine Du Val. Il avait étudié à Padoue, où, le 31 juillet 1561, il avait été élu conseiller des juristes de la nation de Bourgogne, et, le lendemain, conseiller pour la nation de Provence (*Arch. univ. de Padoue*, reg. X, fol. 134, 148 vo). Après avoir été employé en diverses négociations diplomatiques, il chercha, en 1585, une retraite à Padoue. Rappelé en France par ses amis, il retourna encore une fois à Padoue, s'y fit inscrire de nouveau parmi les étudiants. Un fragment de matricule qui nous a été conservé relate son inscription à la date du 28 septembre 1591, et le qualifie « Galus Parisiensis, cum signo in digito annulari » (*Arch. univ.*, reg. XXX, fol. 63). On trouve de curieux détails sur les séjours de Charles en Italie, où il passa en tout environ quatorze ans, et sur un court séjour qu'il fit à Bâle, dans une lettre par lui, de Dolot, à Joseph Scaliger, le 28 juillet 1599. (*Epistres françoises des personnages illustres et doctes à M. Joseph Juste de La Scala*, 1624, in-8, p. 272). C'est Charles de Harlay que fra Paolo Sarpi appelle « monsignor Dollot » (*Lettere italiane scritte al Sig. Dell' Isola Groslot*, 1673, pp. 31-37).

Charles Drelincourt, dans une épître dédicatoire, en date du 7 juillet 1625, qui précède *La Perseverance des saints*, dit que Harlay vient d'accomplir sa 85e année.

3. *Mémoires et Correspondance de Duplessis-Mornay*, 1824, VII, p. 219.

4. *Ibid.*, VII, p. 300.

bre 1605[1]. Le sieur Du Plessis, accablé par la douleur, se consacra de plus en plus à la controverse et à la propagande religieuse. Un de ses rêves favoris était de faire pénétrer la réforme à Venise. Il faut lire dans sa correspondance les lettres qu'il échangea pendant plusieurs années avec fra Paolo Sarpi[2], avec Pierre Asselineau, médecin français établi à Venise[3], avec l'ambassadeur d'Angleterre, Sir Henry Wotton[4], avec le théologien Giovanni Diodati qui lui soumettait sa traduction italienne des Psaumes[5], etc.

Mornay, que l'on peut appeler un des saints de l'Église protestante, termina sa belle vie le 11 novembre 1623.

---

1. Voy. M.-J. Gaufrès, *Philippe Mornay de Bauves*, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, XVII (1868), pp. 232-246, 257-279.

2. *Mémoires et Correspondance de Duplessis-Mornay*, 1824, X, pp. 255, 328, 332, 336, etc.

3. *Ibid.*, X, pp. 238, 246. 247, 291, 303, etc. -- Cf. Fra Paolo Sarpi. *Lettere italiane scritte al Sig. Dell' Isola Groslot*, 1673, in-12, pp. 14, 28. 33, 51, 57, 81, 148, 151, etc.

4. *Mémoires et Correspondance de Duplessis-Mornay*, X, pp. 353, 355, etc.

5. *Ibid*, X, pp. 236, 244, 249, 252, 268, etc., etc. — Le 2 octobre 1608, Diodati écrit à Mornay : « Pour mes *Psaulmes*, j'en attendrai encores votre censure, que je presume debvoir estre autant severe que veritable. J'en perds et l'esperance et le goust, et ne sçais si je m'y remettrai. De Venise, ils les trouvent trop haults, mais beaux et pleins d'air ; d'ailleurs, ils en jugent aultrement (p. 249). »

XXXVI

PHILIPPE CANAYE, SIEUR DE FRESNE

La famille Canaye appartenait à la grande bourgeoisie parisienne, à celle qui, dès la fin du xve siècle, cessa de s'occuper exclusivement de commerce pour briguer les honneurs municipaux et les charges judiciaires.

Séverin Canaye, teinturier à Saint-Marcel près Paris, cité dès l'année 1495, eut de Mathurine Gobelin [1] quatre fils. L'un d'eux, Philippe, s'occupa de l'achat des plantes tinctoriales dans le midi de la France ; deux autres, Pierre et Jean, dirigèrent à Paris la teinturerie et la fabrique de tapis ; le quatrième, Jacques, fut avocat au parlement.

De bonne heure, les Canaye se prononcèrent en faveur de la Réforme. En 1524, Jean était en correspondance avec Guillaume Farel, qu'il avait connu chez Le Fèvre d'Étaples [2]. En 1529, il accompagna Milles Perrot en Italie [3]. Plus tard, devenu seigneur de Fresne, il affecta aux prêches sa belle maison du Patriarche ; mais, au moment du tumulte de Saint-Médard, il fut dénoncé, poursuivi, et dut abandonner sa propriété aux

---

1. *France protestante*, nouv. éd., III, col. 683. — Séverin Canaye possédait encore la teinturerie en 1540 et 1541 (Coyecque, *Recueils d'actes notariés*, I, 1905, n°s 1560, 2046) ; ce n'est donc pas sa veuve, Mathurine Gobelin, qui avait épousé en secondes noces Jacques Cuvier, marchand et bourgeois de Paris, mort le 10 octobre 1532, et qui était morte elle-même le 14 septembre 1551 (Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, éd. Cocheris, I, p. 200).
2. Herminjard, *Correspondance des réformateurs*, I, p. 240.
3. *Ibid.*, II, p. 166.

œuvres pies (1562)[1]. A la fin de 1571, il s'occupait toujours de son industrie[2]; mais, l'année suivante, il céda la teinturerie à Michel Charpentier[3], fit don à son frère Jacques et au fils de celui-ci de la seigneurie de Fresne, et prit le parti d'émigrer. Il se réfugia d'abord à Cologne, puis à Genève, où il fut reçu habitant le 14 décembre 1573, en même temps que François Perrot[4]. Philippe avait été moins heureux. Il avait été condamné au dernier supplice par les capitouls de Toulouse, en 1568, pour crime de lèse-majesté, en réalité pour cause de religion[5]. Quant à Pierre, il ne joua qu'un rôle secondaire, et mourut avant 1574[6].

---

1. Voy. *France protestante*, nouv. éd., IV, col. 61 ; *Mémoires de Condé*, 1743, III, pp. 602-605. — Cf. Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, éd. Cocheris, II, pp 607, 734. — Jacques Canaye avait pourtant déclaré devant la cour de parlement que Jean, son frère, n'était pour rien dans les désordres de Saint Médard ; que la maison avait été louée par ledit Jean « à un nommé Ange de Caule, marchand luquois », lequel l'avait « baillée pour y faire presches contre le gré et volonté dudit Jehan Canaye ». Ce dernier avait même protesté par un acte notarié en date du 25 novembre 1561 (Félibien, *Histoire de la ville de Paris*, 1725, IV, pp. 806-807).

2. *Registre des délibérations du bureau de la ville de Paris*, VI (1891), p. 378.

3. Michel Charpentier, successeur des Canaye, obtint un brevet du roi le 8 février 1574. Ce brevet fut enregistré au parlement le 1er mars 1573 (*Registre des délibérations de la ville de Paris*, III, 1886, p. 102, n.). — La vente de la teinturerie avait eu probablement lieu avant la Saint-Barthélemy.

4. Voy. notre tome I, p. 358.

5. Une ancienne Histoire de Toulouse, restée manuscrite, rapporte que Philippe Canaye, « marchant parisien fort riche et puysant en deniers, feust convaincu du crisme de leze magesté et de favoriser les ennemys du roy ; dont il feust condampné par les capitolz, qui lui firent son procès, à estre pendu et estranglez, ses biens confisquez, estant de la valeur, comme on disoit, de cent cinquante mil livres, mais si tres-avaricieux et chiche que plus estre ne le pouvoit, ayant gaigné la meilleure partie dans Tholose et pays circonvoisin ; et, par arrest de la court du parlement, le jugement confirmé, mis à execution en la place du Salin, où il finit ses jours. » *Histoire générale de Languedoc*, éd. Privat, XII, col. 877.

Ni Jean Crespin, ni Théodore de Bèze, ni même *La France protestante* ne rapportent la mort de Philippe.

6. Il est question, dans une lettre de Catherine de Médicis du mois de juin 1574, de balles de pastel appartenant aux héritiers de Pierre Canaye et à divers autres négociants (*Lettres de Catherine de Médicis*, V, p. 21). Un

Jacques Canaye, né vers 1513, fut également suspect d'hérésie. Il dut même se retirer à Bourges, en 1535, avec plusieurs étudiants enclins aux idées nouvelles[1]. Reçu avocat au parlement, il occupa bientôt une place éminente au Palais. En 1550, il fut chargé, comme « juge de marche », d'une mission à la fois diplomatique et judiciaire en Suisse. Avec Antoine Morelet du Museau, sieur de Marche-Ferrière, également délégué comme juge de marche, et Mathieu Coignet, procureur du roi, il prit part à la « journée de marche » de Payerne (juin-septembre 1550)[2].

En 1564, il fut un des six avocats qui rédigèrent une consultation contre les jésuites[3]. Il resta, du reste, fidèle toute sa vie à la doctrine protestante, ce qui ne l'empêcha pas d'être fort considéré. Il mourut, à l'âge de 80 ans, le 4 février 1593[4]. Jacques avait épousé Marie de Flécelles, fille de Philippe de Flécelles, seigneur de Brégy, vicomte de Corbeil. Il eut de ce mariage un fils et quatre filles. Le fils, appelé Philippe, est le personnage dont nous avons à parler.

Philippe Canaye, né en 1551, dut faire de solides études. Les fils de bourgeois qui aspiraient aux offices judiciaires s'y préparaient ordinairement par la culture des humanités et du droit, et aussi par des voyages en Italie et en Allemagne. Le

---

autre Pierre Canaye fut conseiller à la Chambre établie à L'Isle en Albigeois, et mourut vers la fin d'août 1590. Voy. L'Estoile, *Mémoires-Journaux*, éd. Jouaust, V, p. 52.

1. Jacques Amyot était un de ces étudiants. Voy. Th. de Bèze, *Histoire ecclesiastique*, I, p. 16 ; Herminjard, *Correspondance des réformateurs*, III, p. 273.

2. Ed. Rott, *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses*, I (1900), p. 511.

3. Voy. *Advis notable et Consultation des six plus fameux advocats du parlement de Paris contre les freres, eux disans jesuites, ou de la Societé de Jesus, pris sur la minute signée desdits avocats*. 1626. S. l., in-8. (Biblioth. nat., Ld[29]. 133.)

Les six avocats étaient : Estienne Pasquier, Robert A. de Chappe, Jacques Canaye, Guillaume Du Vair, Jean-Baptiste Du Mesnil et Augustin de Thou

4. L'Estoile, édition Jouaust, V, p. 215. — Pierre Pithou et Nicolas Le Fèvre lui ont consacré des épitaphes latines (Bibl. nat,, ms. Dupuy 639, fol. 184).

jeune Canaye suivit l'exemple que lui avaient donné les Perrot, les de Thou et nombre d'autres. Il visita d'abord l'Allemagne. Au mois d'août 1568, il se fit inscrire comme étudiant à l'université de Heidelberg[1]. En quittant cette ville, il se mit en route pour l'Italie. Nous savons par lui-même qu'il était à Rome le 14 mai 1572, jour de l'exaltation du pape Grégoire XIII. Il quitta Rome pour Venise, où il retrouva son cousin François Perrot, qui remplissait les fonctions de secrétaire auprès de l'ambassadeur Arnauld Du Ferrier[2]. Sur l'ordre de son père, il allait rentrer en France pour compléter ses connaissances juridiques à l'université de Valence, quand il reçut des nouvelles inquiétantes. Le survivant de ses oncles, Jean Canaye, prévoyant des orages, et rendu prudent par la fin tragique du condamné de Toulouse, se décidait à quitter la France. Par un acte du 14 juin 1572, il s'était démis au profit de Jacques Canaye, son frère, et, par substitution, au profit du fils de ce dernier, de la seigneurie de Fresne (Fresne-lès-Rungis). Quelques semaines plus tard, on apprenait à Venise le massacre de la Saint-Barthélemy.

Philippe Canaye, ou, comme on dit alors, le sieur de Fresne, jugea qu'il ne devait pas se hâter de repasser les Alpes. Il resta provisoirement à Venise, et il y était, au commencement d'octobre, quand y arriva M. Massiot, secrétaire de l'évêque de Dax, François de Noailles, ambassadeur à Constantinople, qui allait rejoindre son chef à Raguse. Le jeune huguenot conçut le désir de mettre à profit ses loisirs forcés pour visiter le Levant. Il connaissait l'esprit large et tolérant de l'évêque de Dax, et il résolut de solliciter la permission de l'accompagner à Constantinople. Il partit de Venise le 14 octobre avec Massiot. Assailli par le mauvais temps, il ne put débarquer à Raguse que le 2 novembre. Il y trouva l'ambassadeur qui se disposait à retourner à son poste, et qui consentit à l'admettre dans sa suite.

---

1. Toepke, *Die Matrikel der Universität Heidelberg*, II (1886), p. 48.
2. Voy. notre tome I, p. 357. — Plusieurs alliances avec la famille Gobelin unissaient les Perrot avec les Canaye.

La mission quitta Raguse le 14 janvier 1573, et mit six semaines pour gagner Constantinople. Elle n'y arriva que le soir du 28 février. Philippe prolongea son séjour sur les bords du Bosphore jusqu'au 9 juin suivant. Il prit alors congé de M. de Noailles et s'embarqua pour Venise, où, après avoir fait diverses escales, il débarqua le 20 octobre suivant.

Le sieur de Fresne, qui parcourait le monde pour s'instruire, nous a laissé un journal de son voyage, et ce journal, il l'a rédigé en italien, suivant l'exemple donné par Jérôme Maurand et par Du Plessis-Mornay.

Deux manuscrits nous ont conservé sa relation savoir :

A. — Biblioth. nat., ms. Dupuy 238, fol. 23-58. (Voy. Léon Dorez, *Catal. de la Collection Dupuy*, 1899, I, p. 245.)

B. — Biblioth. de Carpentras, ms. 448 (Lambert, 442), in-8 de 159 ff.[1]

On lit au 1er f. du manuscrit B, mais d'une autre main, cette note, qui soulève toute une série de questions :

« *Nota* que ce voyage a esté fait en l'an 1572, en compagnie de M. de Nouailles, evesque d'Acqs, ambassadeur de Constantinople, par un gentilhomme, François de condition, qui l'accompagna, a dessein seulement de voyager et de voir le pays... Il n'a pas voulu mettre son nom, mais celuy d'un sien cousin d'amitié ou de sang, appelé Papus, avec lequel il faisoit des vers italiens... Or ce Papus, mentionné dans cette relation, est M. Papon, autheur si celebre en droict, qui fleurit quelques ans aprez dans Paris ; de façon que ladicte relation est d'autant plus curieuse qu'elle contient des choses qui se sont passées en un voyage faict en compagnie d'un homme tresfameux, et par laquelle nous aprenons l'itineraire fort exact de Raguse à Constantinople, par terre. »

Quelle créance mérite cette note, dont nous ignorons l'auteur ? Il est bien difficile de le dire. Tout d'abord, il convient

1. Voy. C.-G.-A. Lambert, *Catal. descriptif et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Carpentras*, 1862, I, p. 268 ; Duhamel, *Catalogue*, I, 1901, p. 246.

d'écarter l'identification de Papus avec le jurisconsulte Jean Papon, né à Croizet, près de Roanne, en 1505, mort à Montbrison, en 1590 ; mais il se pourrait que le volume eût effectivement porté le nom d'un ami de Canaye appelé Pappus. Un Pierre Pappus, de Toulouse, avait été élu recteur des juristes à l'université de Padoue, le 24 août 1540 (voy. Arch. univ. de Padoue, reg. VI, fol. 85 v°, où l'on trouve une belle signature autographe : Pietro Pappus ; Facciolati, *Fasti Gymnasii Patavini*, 1757, II, p. 9). Il était encore en charge au mois de juillet 1541, quand il dut se faire remplacer pour cause de maladie (reg. VI, fol. 120 v°). Le 9 avril 1543, Pappus fut pourvu de l'un des huit offices de conseiller lai nouvellement créés au parlement de Toulouse (*Cat. des actes de François Ier*, IV, n° 12971). Il exerçait toujours son office à la mort de Henri II (Bibl. nat., ms. fr. 4402, fol. 161 v°), et rien n'empêche de supposer que son fils avait été un ami, un compagnon d'études de François Perrot. Les deux familles avaient pu se lier quand Philippe Ier Canaye habitait Toulouse.

Les deux manuscrits sont la copie du même original ; cependant le second est probablement plus ancien et paraît contenir certains passages qui ont été supprimés dans le volume de Paris. Il est regrettable que M. Hauser, à qui nous devons une édition du journal de Philippe Canaye, n'ait pas connu le texte de Carpentras, et n'en ait pas donné la collation. Peut-être aurait-il réussi à résoudre la question que soulève la note du second manuscrit.

Voici le titre de l'édition récemment publiée :

Le Voyage du Levant de Philippe Du Fresne-Canaye (1573), publié et annoté par M. H. Hauser, chargé de cours à l'université de Clermont-Ferrand. *Paris, Ernest Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte, 28.* [*Angers, imprimerie de A. Burdin, rue Garnier 4.*] M. D. CCC. XCVII [1897]. Gr. in-8 de 1 f., xxxvij pp., 1 f., 332 pp. et 2 ff., plus un portr. de Sélim II, une carte et 2 figg.

Le faux-titre porte : *Recueil de Voyages et Documents pour*

servir à l'histoire de la géographie depuis le XIIIe *jusqu'à la fin du* XVIe *siècle, publié sous la direction de MM. Ch. Schefer, membre de l'Institut, et Henri Cordier.* — Le titre est suivi d'une dédicace à M. Schefer.

L'édition que nous venons de citer nous dispense de donner aucun extrait de l'ouvrage de Canaye; il nous suffira d'en reproduire les premiers mots :

Quantumque honorevole e bella cosa sia il cercar molti paesi e con la notitia delle lingue strane e esperienza delle cose del mondo renderse degno del governo e maneggio di esse, nientedimeno ... »

A la fin, le manuscrit de Carpentras contient une phrase qui manque dans celui de Paris (nous l'imprimons en italiques) :

« Alli 20 di ottobre hebbimo libera pratica, et accompagnati della carissima brigata, tornammo all'inclyta Venetia et visitammo l'illustrissimo imbasciatore mons^r^ Du Ferrier, dal quale per sua cortesia humanissimamente fummo ricevuti, et quella sera con molti giorni seguenti stettimo in convitti et feste, *non curandosi d'altro che di sollicitar i sartori per panni nuovi de' quali certo in grandissimo bisogno, come anchora di molte altre ose, per la lunghezza del viaggio ci ritrovavamo.*

« Hora prego la maestà del eterno Iddio ... un perpetuo et securissimo riposo. »

Philippe Canaye, rentré en France dans le courant de l'année 1574, termina ses études de droit et brigua des fonctions judiciaires. Les cours souveraines n'admettaient pas de huguenots dans leur sein; il réussit pourtant, au printemps de 1580, grâce à une intervention personnelle du roi, à être pourvu d'un office de conseiller au grand Conseil[1].

Nous n'insisterons pas sur la carrière politique de notre auteur; nous aimons mieux parler de ses travaux littéraires. Il faisait des vers latins; nous trouvons trois pièces de lui

1. *Lettres missives de Henri IV*, I, p. 292.

« ad sodales » dans le Tombeau d'Odet de Tournebu, 1582[1]. On rencontre aussi une ode signée de lui dans le Tombeau de Jean de Morel[2]. Chargé, en 1586, par le roi de Navarre, d'une mission à l'étranger, il passa plusieurs mois à Lausanne auprès de François de La Noue. Il obtint alors communication des *Discours politiques et militaires* composés par le capitaine protestant, en prit copie, et les publia, l'année suivante, à l'insu de l'auteur[3].

Pendant son séjour en Suisse, notre auteur entra en relations avec Henri Estienne, qui lui dédia, en 1587, sa dissertation sur les critiques anciens, grecs et latins[4].

En 1588, le sieur de Fresne publia une réfutation du mémoire dans lequel le jurisconsulte ligueur Matteo Zampini s'efforçait de combattre l'ordre de succession au trône traditionnellement établi en France[5]. Cette même année, on trouve un sonnet signé de ses initiales à la suite du *Paradoxe* d'Odet de La Noue[6].

---

1. Nous consacrons plus loin une notice à Odet de Tournebu et nous parlons naturellement de son Tombeau.

2. *V. C. Joan. Morelli Ebredun., consiliarii oeconomique regii, moderatoris illustrissimi principis Henrici Engolismaei magni Franciae prioris, Tumulus* (Parisiis, apud Federicum Morellum, 1583, in-4), p. 21.

3. *Discours politiques et militaires du seigneur de La Noue nouvellement recueillis et mis en lumiere.* A Basle, par François Forest, 1587. In-8.

Souvent réimprimés, traduits en anglais et en allemand.

4. *De criticis veteribus, graecis et latinis, eorumque apud poetas potissimum reprehensionibus. Dissertatio Henrici Stephani.* Parisiis, 1587. In-4. (Renouard, *Annales de l'imprimerie des Estienne*, 2e éd., p. 151.)

5. *Ad Tractatum Mattaei Zampini, J. C. Recanatensis, de successione praerogativae primi principis Franciae. ornatiss. viri P. C. A. F. [Philippi Canaye a Fraxino], civis parisiensis et regii consiliarii, Responsio.* 1588. (Biblioth. nat., Lb.34. 431.) Autre édition : Francofurti, apud heredes Andreae Wecheli, Claudium Marnium et Joann. Aubrium, 1589. In-8. (Biblioth. de Berne, W. 159, art. 6.)

Cette réponse est ordinairement attribuée à François Hotman; mais ni les initiales, ni la qualité de *consiliarius regius* ne lui conviennent. Hotman a composé un autre traité imprimé sous ce nom : *De Jure successionis in regno Francorum*, etc. 1588, in-8°. (Biblioth. nat. Lb34 432.)

Nous consacrerons à Matteo Zampini un article détaillé dans le second livre de notre histoire littéraire.

6. *Paradoxe que les adversités sont plus necessaires que les prosperités*, etc. (Geneve, Jean de Tournes, 1588, in-8), p. 45.

Odet de La Noue est l'objet d'une des notices qui suivent.

Philippe travaillait alors à un grand ouvrage, une sorte de refonte de l'*Organon* d'Aristote, qui parut au commencement de l'année suivante [1].

Des voyages politiques en Allemagne, en Angleterre et en Danemark interrompirent alors les travaux littéraires du sieur de Fresne [2]. Il fut appelé par Henri IV, en 1593, à la conférence de Mantes [3], et prit part pendant les années suivantes à des négociations délicates engagées sur divers points de la France [4]. Il présida, depuis le mois de novembre 1595 jusqu'au printemps de 1596, la chambre de l'Édit établie à Castres en Albigeois, et quatre des harangues prononcées par lui devant cette juridiction ont été publiées comme des modèles du genre [5].

Canaye était alors en communion d'idées et en correspon-

---

1. *L'Organe, c'est-à-dire l'Instrument du discours, divisé en deux parties, sçavoir est : l'analytique pour discourir veritablement, et la dialectique pour discourir probablement. Le tout puisé de l'Organe d'Aristote par M. Philippe Canaye, sieur de Fresne.* Par Jean de Tournes, S. l. n. d. [Genève, 1589], in-fol.

En tête de l'ouvrage est une épître au roi, datée de Lausanne, le 28 février 1589.

Biblioth. nat., Inv. R. 359; British Museum, 519. K. 15.

Le volume a reparu avec un nouveau titre :

A Geneve, par Jean de Tournes, 1628 (Biblioth. d'Amiens, Sc. et A. 292.)

2. Voy *Recueil des lettres missives de Henri IV*, II, pp. 421-425; III, pp. 60-62, 129-135. 174, 502, 505

3. *Ibid.*, III, p. 806.

4. L'Estoile, éd. Jouaust, VI, p. 107; *Recueil des lettres missives de Henri IV*, IX pp. 408-411 ; V, pp. 279-280, etc.

5. Remonstrance faicte en la cour et chambre de l'Edict establie à Castres d'Albigeois pour le ressort du parlement de Tholose, à l'ouverture des audiences, le lendemain de la Saint-Martin 1595.

Harangues et Actions publiques des plus rares esprits de notre temps (Paris, 1609, in-8), p. 313.

Discours faict... en ladicte chambre le 21. mars 1596 sur ce que le substitut du procureur general creé par le roy en icelle a requis qu'il pleust à la cour ordonner que graces publiques fussent rendues à Dieu de la reduction de la ville de Tholose et plusieurs autres à l'obeyssance du roy. *Ibid.*, p. 359.

Discours faict... en ladicte chambre le 4. avril 1596, sur la closture des audiences devant les festes de Pasques. *Ibid.*, p. 385.

Remonstrance faicte... en ladicte chambre sur l'ouverture des audiences après Quasimodo. *Ibid.*, p. 391.

dance suivie avec tous les chefs du parti protestant, en particulier avec Philippe de Mornay. En 1595, Isaac Casaubon, lui dédiait son édition de Suétone [1]; en 1596, Denis Le Bey de Batilly lui dédiait le 52e de ses *Emblemata*. Le 5 mai 1600, il alla visiter Mornay, qui était malade à Fontainebleau [2]. Cependant, le 10 avril 1601, le même Canaye, qui avait toujours été regardé comme un des plus fermes soutiens du parti réformé, suivit l'exemple du roi et abjura le protestantisme. Ses amis jugèrent sévèrement une conversion que l'ambition politique paraissait seule inspirer [3]. Peu après, il fut en effet appelé à l'ambassade de Venise, poste qu'il enviait sans doute depuis longtemps.

Le sieur de Fresne avait fait ses preuves comme diplomate dans les missions difficiles que lui avait confiées Henri IV; Il avait eu souvent aussi des affaires à traiter avec les agents italiens [4], et la connaissance qu'il avait de la langue parlée au-delà des monts lui avait sans doute été fort utile. Elle lui fut plus utile encore à Venise, où il joua bientôt un rôle des plus importants. Il sut faire revivre l'influence française, et réussit à raccommoder la république avec le pape Paul V. Sa correspondance, publiée en 1635 [5], nous permet de juger de son activité. On y remarque un assez grand nombre de lettres italiennes.

Le nouveau converti n'était pas fanatique; aussi parvint-il à renouer ses relations avec la plupart des amis que son abjuration avait blessés. Nous avons déjà parlé des lettres qu'il eut l'occasion d'échanger avec François Perrot [6]. Casaubon, qui l'avait d'abord traité de misérable [7], finit par se récon-

1. [Genève], Jacques Chouet, 1595, in-4.
2. L'Estoile, éd. Jouaust, VII, p. 375.
3. *Ibid.*. VII, pp. 287, 396, 303.
4. Voyez notamment Abel Desjardins, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, V, pp. 458, 463.
5. *Lettres et Ambassade de messire Philippe Canaye, seigneur de Fresne, conseiller du roy; avec un sommaire de sa vie* [*par le P. Robert Regnault*]... Paris, 1635-1636. 3 vol. in-fol.
6. Voy. notre tome I, p. 371.
7. L'Estoile, éd. Jouaust, VII, p. 396.

cilier avec lui, et composa plus tard son épitaphe. Cependant Joseph Scaliger lui garda rancune [1].

Parmi les hommes avec lesquels il eut l'occasion de lier amitié pendant son séjour à Venise, il faut citer fra Paolo Sarpi, qui continua de correspondre avec lui quand il fut rentré en France [2].

Philippe quitta Venise vers la fin de septembre 1607. Il mourut à Paris, rue Pavée, au logis de M. de Mesmes, le 25 février 1610. « On disoit que l'avancement qu'il s'estoit promis par le changement de sa religion l'avoit trompé, et que le roy, lui aiant failli de promesse et garant de ce costé là, avoit miné toutes ses affaires, ses desseins et sa maison[3]. »

Fra Paolo Sarpi, qui ne faisait aucune différence entre les catholiques et les protestants, fut plus juste envers lui. Le 30 mars 1610, il écrivait, de Venise, à Jérémie Groslot, sieur de L'Isle : « Ho sentito molto dispiacere della morte di Monsieur de Fresnes, per la perdita che ha fatto il re de un buon servitore. Non credo che in Francia sia forse un altro che meglio intenda le cose d'Italia [4]. »

---

1. On lit dans les *Scaligerana* (Coloniae Agrippinae, apud Gerbrandum Scagen, 1667, in 12), p. 42 : « M. de Frênes Canaye, ambassadeur à Venise. *Vidi epistolam quam scribit ad Causabonum* [sic] ; *nescio quid velit*. C'est du latin d'*Amphitheatrum*. Casaubon luy a bien écrit autrement. » Plus loin, p. 86, on lit encore : « Monsieur de Fresnes *miserrimo stylo scribit, ita ut non intelligatur*. » — L'ouvrage auquel Scaliger compare le latin de Canaye est le célèbre *Amphitheatrum honoris* du jésuite anversois Carolus Scribanus.

2. Fra Paolo Sarpi, *Lettere italiane scritte al signor Dell' Isola Groslot*, 1673, in-12, p. 10 et p. 4 ; L'Estoile, éd. Jouaust, IX, p. 21.

3. L'Estoile, éd. Jouaust, X, pp. 151-152.

4. *Lettere di fra Paolo Sarpi al Signor Dell'Isola Groslot*, 1673, in-12, p. 237.

XXXVII

FRANÇOIS FLORY

François Flory, originaire de Lille, tenait à Anvers une école de commerce. L'arithmétique et la comptabilité formaient le fond de son enseignement ; il y joignait les langues étrangères, et spécialement l'italien, qui était au XVIe siècle la langue commerciale. Nous ne saurions dire ni où Flory avait puisé ses connaissances, ni quand son école fut fondée, ni combien de temps elle subsista. Nous ne savons du modeste auteur que ce qu'il nous apprend lui-même dans les préfaces de ses ouvrages. Nous admirons en lui un homme tout entier appliqué au travail et réussissant à vivre grâce à une assiduité de tous les instants. Cette assiduité, il la recommandait du reste à ses élèves, comme nous le voyons par une belle lettre autographe de lui, conservée dans l'*Album amicorum* de Jean Rademaker ou Rotarius. Cette lettre, datée de 1572, est adressée à deux jeunes gens, Gilles et Arnold Hooftman [1].

Le premier ouvrage de Flory qui nous soit connu est la traduction française de la *Descrittione di tutti i Paesi Bassi* de Lodovico Guicciardini (1567) [2]. Cette traduction est à la vérité

---

1. Biblioth. de l'Université de Gand, ms. G 3521. (Communication de M. Ferd. Vander Haeghen.)

2. Description de tout le Païs Bas... Avec diverses cartes geographiques dudit païs, aussi le pourtrait d'aucunes villes principales selon leur vray naturel... Avec un ample discours sur le faict de la negociation et trafique des marchandises qui se fait audit païs. *En Anvers, par Guillaume Silvius*, 1567 [et 1568]. In-fol. (Biblioth. nat., Inv. M. 2181.) Voy. Brunet, II, 1806.

anonyme ; mais le maître d'école anversois nous apprend au début de l'ouvrage suivant (fol. *a* 2) qu'il en est l'auteur.

En 1572, Flory fit paraître un second ouvrage, dont voici la description :

Tariffe, ou Table || proportionnelle des || changes en Anuers et ail- || leurs, sur plusieurs places de l'Europe, & || leur retour, pour soudain trouuer son || compte faict, en quelque calculation que || ce soit. Ensemble vne Reduction de mon- || noyes, poids & aulnages de plusieurs villes || & Regions foraines, a l'argent, poids & || mesure d'Anuers, et d'entre elles, Tresuti- || le & profitable, a toute sorte de Mar- || chants. || Par Francois Flory || de Lille, arithmeticien. || La Table & l'Epistre au Lecteur, mon- || strent le contenu & vtilité du liure. || *En Anuers*, || *Par Gilles vanden Rade, pour ledit Flory.* || *1572.* || Auec priuilege pour || huict ans. — [Au milieu de la p. 797 :] *En Anuers*, || *De l'imprimerie de* || *Gilles vanden Rade*, || *l'An* M. D. LXXII. In-8 de 4 ff. lim., 1 f. blanc et 797 pp.

Les ff. lim. comprennent : le titre ; des vers italiens de Cenno Poggini [1], et un sonnet français de ce Jean Rademaker, dont nous avons cité l'*Album amicorum* : la table ; une épître « A magnifique, vertueux et honorable S., le seigneur Gilles Hooftman », datée d'Anvers, le 8 mai 1572 ; un avis « Au lecteur debonnaire. »

Voici la pièce italienne et la pièce française :

SENNO POGGINI *a M. Francesco Flori sopra la presente opera.*

Francesco, quei che l'arte mercantile
Seguon con speme d'acquistar thesori,

1. Cenno ou Senno Poggini habita longtemps les Pays-Bas et la France. Un sonnet de lui se lit en tête de la *Description de tout le Païs Bas*, traduite de Lod. Guicciardini par Flory (1567), fol. *iij v°. Un second sonnet, placé en tête du *Thresor d'escriture de Jean de Beauchesne* (1580), nous apprend que Poggini était alors fixé à Lyon (Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, IV, p. 8). Deux autres sonnets de lui, « in lode della città di Lione » et « in lode di M. Niccolò Arrighi », se trouvent dans *Le Historie della città di Fiorenza* de Jacopo Nardi (Lione, 1582, in-4), fol. XX 2.

Vi sien sempre obligati & debitori,
Per questa opra di voi, non bassa o vile,

Qual mostra lor con ben purgato stile
L'uso de' cambi et di più argenti et ori,
La lor valuta, e a schivar quelli errori
Che schivar cerca ogni spirto sottile;

Oltra di questo, le misure e i pesi
D'Italia, Spagna, Germania, Inghliterra,
Et Francia, e Flandra e tutti i lor paesi;

Onde al nome di voi faccia ogni hor guerra
La Morte e il Tempo, a i nostri danni accesi,
Ch'ella mai non sarà spenta o sotterra.

Sonnet de JAN RADERMACKER :

Laissant autrui priser les escripts inutiles,
Contraires a vertu, corrompans bonnes mœurs,
Je suis esmeu, Flori, a louer tes labeurs
Qui rendront aux marchans leurs comptes plus faciles.

Du temps en gaigneront les prompts et plus habiles,
Les entouillez seront delivrez des erreurs,
Les apprentifs aussi, avec moins de labeurs,
Plus que devant seront à leurs maistres utiles.

Dieu fasse tes vertus de plus en plus fleurir,
Sans que de ton esprit la fleur puisse flestrir,
Tant que la marchandise aura son cours au monde !

Et de cest œuvre soit le payement parfait,
Comme les vertueux t'en porteront souhait,
Puis qu'ayde et grand profit au commun en redonde !

British Museum, 523, c. 18. — Biblioth. de Hambourg. Voy. *Bulletin du Bibliophile belge, publié par F. Heussner*, XIV (1858), p. 333.

Tout en instruisant ses élèves et en rédigeant ce manuel de change, Flory s'occupait à traduire en italien les *Navigations* de Nicolas de Nicolay, seigneur d'Arfeville. Le voyageur dauphinois avait accompagné M. d'Aramon en 1551, lorsque celui-

ci était retourné à Constantinople en passant par Alger, Malte, Tripoli et les îles de l'Archipel. Il était resté un temps assez long en Turquie, et il avait publié chez Guillaume Roville, à Lyon, en 1567, *Les quatre premiers Livres des navigations et peregrinations orientales*, excellent ouvrage, enrichi de soixante belles figures, gravées d'après des dessins de l'auteur. Le succès de ces quatre livres avait été grand ; aussi l'imprimeur anversois Guillaume Silvius fit-il exécuter d'habiles copies des figures, et publia-t-il le livre successivement en français, en allemand et en flamand. Il voulut aussi donner une édition italienne, et il chargea Flory, qui sans doute avait appris l'italien à Venise, et qui enseignait cette langue dans son école, de faire la traduction. L'honnête Lillois se mit courageusement à l'œuvre, et les voyages de Nicolay parurent en 1576 sous le titre suivant :

Le || Nauigationi || et Viaggi nella || Turchia, di Nicolo || de Nicolai del Delfinato || Signor d'Arfevilla, Cameriere & Geografo Ordi- || nario del Re di Francia, con diuerse singo- || larità in quelle parti dall'Autore || viste & osseruate. || Nouamente tradotto di Francese in uolgare, || da Francesco Flori de Lilla, Arithmetico. || Con sessanta figure al naturale si d'huomini come || di Donne, secondo la varietà delle nationi, i || loro portamenti, gesti, habiti, leggi, riti, || costumi & modo di viuere, in tempo di pace || & di guerra. || Con varie belle & memorande historie nel || nostro tempo auenute. || *In Anuersa*, M. D. LXXVI [1576]. || *Appresso Guiglielmo Siluio* || *stampatore Regio*. In-4 de 8 ff. lim., 400 pp. très inexactement chiffr., 15 ff. de table et 1 f. blanc.

Le titre est entouré d'un encadrement et porte une petite marque de Guillaume Silvius, avec la devise : *Scrutamini*.

Le f. *2 contient une épître dédicatoire qu'il nous paraît intéressant de reproduire :

« *Al serenissimo et invitissimo principe il signor don Giovanni d'Austria*, etc.

« Mosso da ardente desiderio di impiegare ad utile comune quel talento da Dio prestatomi, fui da alcuni amici miei di

pari desio stimulato al tradurre queste presenti *Navigationi et Peregrinationi* del dotto et virtuoso M. N. de Nicolay, cameriero et geographo ordinario de la Corona di Francia. Et avenga che di prima instanza io mi diffidassi di me stesso, dubitando che non mi riuscisse l'impresa come harei voluto, però, confortato da coloro che più di me intendevano, finalmente l'accettai, considerando fra me stesso che tal soggetto richiedeva più tosto una semplice et schietta traduttione che una narratione alta, o paliata, et forse lontana dalla vera intentione dell'autore. Et così continuai questi nostri viaggi di sorte che ho ridotto il libro a quel fine che si vede; la quale opera sovra ogni altro con ogni humiltà et devotione ho dedicata all' Alteza Vostra, non per voler con quello illustrare il sole, ma per fargli ricevere et splendore et protettione dal magno don Gian d'Austria contra a i morsi de gli immortali riprensori dell' altrui opere, i qualli all' umbra sola del suo invitissimo nome a forza caleranno la vela. Degnerassi adunque l'Alteza Vostra di accettare questo mio presente, benchè picciolo, con quel generoso animo che ella suole agradire ogni amatore di virtù, leggendone tal volta qualche poco a quelle hore che ella si suole ripartire per sua ricreatione. Il che facendo, magnanimo signore, voi vedrete con quanta tirannica signoria il Gran Turco, nemico della nostra christiana fede, regge i suoi popoli, et da quanto egli si tiene, et in un medesimo instante si porgerà dinanzi a Vostra Alteza quella felice memoria del beato giorno di santa Giustina M. D. LXXII, nel quale voi, aiutato da Christo medesimo, fondatore della nostra religione, et guidato dalle vostre fide scorte, la Prudenza, la Forza et Magnanimità, otteneste, con l'auspicio del nostre re, quella gran vittoria sopra gli infedeli, vicino a Lepanto, memorabile per tutti i secoli, con tanta festa et letitia di tutta la christianità, ad honore et gloria vostra perpetua. Et con questo, baciando le honoratissime mani dell' Alteza Vostra, pregheremo Iddio che le continui tante vittorie ad aumento et essaltatione della sua santissima religione.

« D'Anversa, alli XXX di marzo M. D. LXXVI.

« Di Vostra Alteza Ser^ma^

« Humilissimo et devotissimo servitore :

« FRANCESCO FLORI. »

Les 6 ff. qui suivent sont occupés par un *Proemio in lode delle peregrinationi et osservationi de' forestieri.*

Le 8e f. est blanc.

Les pages du texte sont numérotées à peu près régulièrement, tandis que les planches sont numérotées sans qu'il soit tenu compte du ve blanc. Les deux dernières pages du texte portent le chiffre 325; les trois dernières figures sont chiffrées 326, 327, 328.

Les figures sont supérieurement gravées. Celles qui portent les nos 21, 113, 132, 170, 185 sont signées des lettres A. V. L. en monogramme, c'est-à-dire *Assuerus van Landerseel* (voy. Nagler, *Monogrammisten*, I, no 1459). Les planches numérotées [115], 166 sont signées G. Les planches cotées 175, 176, 182, 210, 238, 295 sont signées des lettres C. E. en monogramme Nagler (I, no 2484). La planche 117 porte un monogramme qui paraît être A. L. La planche 287 est signée de l'initiale C, et la planche 295, du monogramme C. I. (Nagler, II, no 214).

La planche cotée 199, qui représente un calender, a subi des grattages dans beaucoup d'exemplaires.

Une partie de l'édition porte la date de 1576, une autre partie, la date de 1577.

Bristish Museum, 1047, c. 11, et G. 1736. — Notre bibliothèque. (Exemplaires datés de 1576.)

Biblioth. de l'École des Langues orientales vivantes, N. III, 18. — British Museum, 303. d, 1. (Exemplaires datés de 1577.)

Les diverses éditions et réimpressions d'Anvers eurent un débit considérable; elles n'empêchèrent pas un imprimeur vénitien de faire graver de nouveaux bois, beaucoup plus grands cette fois, et de reproduire la traduction de Flory non sans lui faire subir quelques retouches :

Voici la description de cette édiion, plus rare que celle de Silvius :

Le || Nauigationi || et Viaggi, || fatti nella Turchia || di Nicolo de' Nicolai || del Delfinato, Signor d'Arfeuilla, || Cameriere, & Geografo ordinario del Re di Francia, || con diuerse singolarità uiste, & osseruate || in quelle parti dall' Autore. || Nouamente tradotto di Francese in Italiano da Francesco Flori || da Lilla, Aritmetico. || Con sessantasette

figure naturali, si d'huomini come di donne, secondo la uarie- || tà delle nationi, de i loro portamenti, de' gesti, de gli habiti, delle || leggi, de' riti, || de' costumi, & de' modi del uiuere || in tempo di pace & di guerra. || Con molte varie, & belle historie auuenute nel nostro tempo. || Con due Tauole, l'una de' Capitoli, & l'altra delle materie principali. || *In Venetia, Presso Francesco Ziletti.* M D LXXX [1580]. In-fol. de 10 ff. lim. et 19 pp.

Le titre porte la marque de Ziletti représentant une grande étoile entourée de petites étoiles, et accompagnée de la devise : *Inter omnes.*

Le f. *a* 2 contient une épître de Ziletti « All' illustrissimo et eccellentisimo signore, il sig. Jacopo Boncompagno, duca di Sora, marchese di Vignola et generale di S. Chiesa », en date de Venise, le 1er août 1580.

Le f. *a* 3 est occupé par la table des chapitres, et les ff. *a* 4-*a* 6, par la table des matières.

Le *Proemio* remplit les ff. *b i-b* 4,

Les figures, admirablement gravées, sont attribuées à Louis Danet. Ce sont presque toutes des copies agrandies de celle d'Anvers, sauf les sept planches ajoutées. Elles occupent chacune une page et sont comptées dans la pagination.

Les pp. 181-192 contiennent six courts chapitres (*Capitano d'Arabi, Donna turca in casa, Sposa di Costantinopoli per la città*, etc.) et six figures qui sont des additions de l'imprimeur vénitien.

Biblioth. de l'Institut, S 140 (exempl. incomplet des pages 191-192). — Biblioth. nationale, Inv. J. 805 (exempl. incomplet des pages 165-176). — British Museum, 569. g. 9 et G. 4289.

Nous n'avons pas à parler ici des autres éditions des *Navigations* de Nicolay, non plus que de la traduction anglaise qui ne vit le jour qu'en 1585. Le voyageur était mort, âgé de 67 ans, le 25 juin 1583, laissant divers autres ouvrages, imprimés ou manuscrits, mais n'ayant jamais terminé le récit de ses explorations dans le Levant. L'exactitude et la précision des détails contenus dans les quatre premiers livres

ont souvent fait regretter qu'ils n'aient pas eu la suite promise.

Nicolay paraît être resté complètement étranger aux éditions italiennes d'Anvers et de Venise. Il avait cependant passé un certain temps en Italie, et il avait profité, en 1560, de son séjour à Venise pour y graver lui-même et y publier un portulan accompagné d'un texte italien. Cette pièce rarissime est signée : *Nicolò del Delfinato* [1].

Pour en revenir à François Flory, il n'eut pas plus tôt achevé la traduction des *Navigations* qu'il mit sous presse un petit traité annoncé dès l'année 1572 :

Les Practiques de || Chiffre de François Flory de || Lille Arithmeticien, & Maistre || d'Escole en diuers Langages, || au Bassin d'or, pres l'Eglise no- || stre Dame. Contenãs toute for- || me de Comptes journellement || vsitez entre Marchans & Banc- || quiers, au faict de leurs traffiques & Changes. Le tout mis || par bon ordre, clairement, || au bref, & tresutile a || la ieunesse. || *En Anuers* || *Imprimé par Mathieu de Rische.* || 1577. || Auec Priuilege du Roy || pour quatre ans. || *On les vend chez ledict Flory.* In-8 de 32 ff. non chiffr.. sign. *A-D*, titre encadré.

Le second f. contient une épître que nous reproduisons comme le seul document biographique que nous possédions sur l'auteur :

« *A honorable et vertueux seigneur,*
le seigneur François Le Fort.

« Avecques mes *Tariffes de change sur toutes places* imprimées dès l'an 1572, j'obtins aussi privilege de mettre en lumiere mon *Arithmetique fort copieuse et pleine de belles reigles pour les marchans* ; mais le temps aislé m'a tousjours prevenu, car, depuis, la charge de mon escole s'est tousjours augmentée. Aussy m'en ha retardé la traduction italienne des *Peregrinations de Nicolay*, qui furent achevées d'imprimer au

1. Catal. Tross, 1880, n° 4172.

mois d'apvril passé, et les dediay au serenissime prince don Jan d'Austrice. Et pour encore mieux excuser ma tardiveté, vous diray aussi que, depuis quelques années en çà, les heures dediées à mon repos, devant et après le temps de mon escole ordinaire, je les employe à tenir les livres de comptes du S. J. G., marchant italien. Toutes lesquelles choses suffisent à monstrer qu'ay eu bien peu ou rien de relasche. Toutesfois l'horrible et cruel massacre et saccagement advenu à ceste pauvre Anvers ont faict tellement cesser tous negoces par l'espace de six mois, au grand dommage universel, que tout marchant a eu loisir de visiter ses livres et clorre ses comptes ; dont aussi, par telle occasion, me suis mis au dessus de mes escriptures, et le temps d'abondant, l'ay employé à composer un grand *Livre de comptes* avec son *Journal*, du mesme stile que j'use es livres des marchans, lequel j'espere de faire imprimer le plus tost que sera possible, au profit de la jeunesse et de mes escoliers ; car ceste sainte paix semble tellement rappeler les marchans espars à leur traffique accoustumé, qu'elle nous promet bonne, ains meilleure continuation à la marchandise que devant. C'est pourquoy, le quaresme passé, ay composé et mis en lumiere ces miennes *Practiques d'arithmetique en reigles breves*, au soulagement des jeunes gens, esquelles, combien qu'elles soient au bref et avec peu de paroles, je ne pense toutesfois avoir obmis chose duisante au train mercantil.

« Or vous ayant, passé long temps, cogneu personne douée non seulement de ceste, mais de plusieurs autres sciences, affable, donnant grand accueil aux hommes vertueux, et qui tenez rang entre marchans bien qualifiez en ceste ville, j'ay prins la hardiesse de les faire sortir en lumiere soubs le nom et protection de vostre invincible FORT, afin de ne les laisser moins provues de pere et deffenseur que mes autres precedentes opuscules. Plaise vous donc, mon bon seigneur, les recevoir d'aussi bon cueur comme tresaffectueusement je desire d'estre tenu l'un de vos humbles serviteurs!

« De mon escole, ce X. d'apvril M. D. LXXVII.

« Votre affectionné serviteur à jamais,

« FRANÇOIS FLORI. »

Au r° du f. *Atij* est une seconde épître de « L'aucteur à son livre », dans laquelle Flori répète que le manuel est surtout destiné à ses élèves.

Le volume contient la table de multiplication, les quatre règles, une longue série d'applications au commerce, la règle de trois, enfin la règle des changes, laquelle est accompagnée de divers exemples.

Biblioth. nat., Inv. Rés. V. 2054.

Ici s'arrêtent les renseignements que nous avons pu recueillir sur François Flory. Nous ne savons combien de temps il continua d'habiter Anvers, ni quand il mourut.

XXXVIII

JEAN DU CHEMIN

Léonce Couture a consacré à Jean Du Chemin une substantielle notice[1] qu'il nous suffira de résumer. Nous pourrons y apporter quelques corrections dues à d'obligeantes communications de M. Clément-Simon.

Jean était né vers 1540 à Treignac, près de Tulle. Son père, Denis Chemin, était juge d'appeaux de la baronnie ; sa mère, que La Chênaye-Desbois et, d'après lui, Couture disent avoir été une Comborn, était une L'Espinats : elle appartenait à une famille de petite noblesse, et son frère, Antoine de L'Espinats, chanoine de Condom, fut choisi par l'évêque Charles de Pisseleu (1543-1564) comme vicaire général. Cet Antoine attira son neveu dans la ville épiscopale, et lui procura une prébende, puis un canonicat (1567). Jean n'avait sans doute pas encore la vocation ecclésiastique ; il était jeune et songeait surtout à mener joyeuse vie. Un sonnet français de son ami Gérard-Marie Imbert[2], et une pièce latine de Jean-Paul de Labeyrie[3] ne peuvent laisser de doute à cet égard. Les deux

---

1. *Trois Poètes condomois du XVIe siècle, études biographiques et littéraires sur Jean Du Chemin, Jean-Paul de Labeyrie, Gérard-Marie Imbert* (Bordeaux, Ch. Lefebvre; Paris, A. Claudin, 1877, in-8), pp. 17-43

2. *Première Partie des Sonnets exotériques de Gérard-Marie Imbert, publiée avec une préface et des notes par Philippe Tamizey de Larroque* (Paris et Bordeaux, 1874, in-8), sonnet XCVI, p. 65.

3. *Jo. Pauli Laberii Condomiensis, regis consiliarii, Carminum Sylva* (Tolosae, apud Arnaldum et Jacobum Colomerios fratres, 1570, in-4), fol. I 3; — Couture, *loc. cit.*, p. 20.

poètes nous parlent sans réticences d'une liaison amoureuse qui enlevait à Du Chemin sa liberté. Cependant, celui-ci prit au sérieux ses fonctions de chanoine et gagna la confiance de ses confrères, au point d'être député vers le roi, en 1570, pour implorer des remises sur les impositions dont étaient grevés les biens du clergé condomois. Sa mission fut couronnée de succès, au point que la part contributive du diocèse fut réduite des deux tiers.

L'évêque de Condom, Robert de Gontaut, était mort en 1569, et ces négociations se poursuivirent alors que le siège était vacant. En 1571, le roi le donna à Jean de Monluc, commandeur de Malte, fils du maréchal. Jean n'avait reçu qu'une éducation toute militaire ; mais il tombait du haut mal, et la vie paisible d'un prélat semblait devoir lui être plus favorable que la vie des camps. Il lui fallait un homme de confiance pour l'initier aux choses spirituelles et le mettre en état d'administrer son diocèse ; cet homme de confiance, il le rencontra en la personne de Du Chemin. S'étant décidé à partir pour l'Italie, où il comptait trouver à la fois une utile préparation et un climat propre à fortifier sa santé, il se mit en route avec le chanoine condomois, dont il avait fait le gouverneur de sa maison. Les voyageurs firent à Padoue un assez long séjour. Du Chemin eut le temps de s'y faire recevoir docteur ès droits[1]. L'évêque et son compagnon visitèrent ensuite Rome et Malte; mais l'évêque se trouvant plus malade, le pape refusa de lui donner la consécration. Il prit le parti de rentrer en France.

De retour à Condom, Du Chemin fut nommé prévôt et vicaire général ; mais, en 1581, il quitta ces fonctions pour aller, avec son évêque, combattre les huguenots de Nérac.

La même année, Jean de Monluc se démit de son siège en faveur de son ami, ne se réservant pour lui-même qu'une pension viagère. Jean Du Chemin voyait ainsi se réaliser les

1. Nous ne pouvons indiquer la date de la promotion. Le nom de Du Chemin ne figure pas dans les registres actuellement existants de l'Université de Padoue.

vœux qu'il avait pu former ; mais il eut à surmonter bien des difficultés avant de prendre possession. Il se heurta d'abord au chancelier Renato da Birago, ou de Birague, à qui le roi avait donné l'évêché; il parvint à transiger avec lui. Il vit alors surgir un autre concurrent, un Pardaillan[1] de Gondrin, qui l'avait dénoncé à Rome comme impropre à occuper un diocèse, et qui avait obtenu des bulles en son nom. Du Chemin présenta au pape un mémoire justificatif, et réussit à obtenir sa confirmation. Il avait d'ailleurs l'esprit disposé à la lutte, et son épiscopat fut des plus agités. Jean reprit les armes contre les huguenots; il eut des conflits avec la communauté de Condom, avec son chapitre, même avec son neveu Antoine de Coux, qu'il avait pris pour coadjuteur avec future succession. Il mourut au château de La Cassagne, à la fin de juillet 1616 (les uns disent le 29, les autres, le 31). Par un testament en date du 1er décembre 1615, il faisait divers legs pieux et instituait héritiers généraux et universels ses deux neveux, Théophile et Antoine Du Chemin, fils de son frère Guy Du Chemin et d'une demoiselle de Combort d'Enval. Il passait sous silence son neveu et successeur Antoine de Coux. Ce testament établissait un ordre de substitutions au sujet duquel les héritiers de l'évêque plaidaient encore à la veille de la Révolution[2].

Dans le calme ordinaire de sa petite ville, Du Chemin aimait à cultiver la poésie. Les plus anciennes pièces de lui que l'on possède sont huit vers latins et un quatrain français qui se lisent dans le Tombeau d'Arnauld de Ferron (*Tumulus Arnoldi Ferroni Burdigalensis, senatoris regii*). Le jurisconsulte était mort en 1563, et les hommages poétiques de ses amis avaient dû être composés et recueillis peu de temps après;

1. Peut-être François de Pardaillan, qui était abbé de Duvielle en 1551 (Anselme, *Hist. généal.*, V, p. 178 F.)

2. M. Clément-Simon possède dans ses archives un factum judiciaire intitulé *Précis pour le baron de Gélas, héritier de J. Bte Duchemin, baron de Lauract, contre la dame comtesse de Beaumont* (Bordeaux, 1784), qui se réfère encore au testament de 1615.

mais on n'en connaît pas d'édition séparée : on les trouve, en 1585, en tête des Commentaires d'Arnauld sur les Coutumes de Bordeaux [1].

Le 2 février 1564 (n. s.) le roi Charles IX fit son entrée à Toulouse. Plusieurs poètes composèrent pour la circonstance des inscriptions en vers grecs, latins et français, qui ont été recueillies pour la plupart dans les registres municipaux [2]. Les auteurs, dont les noms sont indiqués en marge, sont : Garnier, Forcatel, Ferrière, Pascal, Cardone, Telesphorus et enfin Duchemin. Garnier n'est autre que Robert Garnier, le futur poète tragique [3] ; Forcatel est le jurisconsulte et poète Estienne Forcadel, l'auteur du *Chant des Seraines* ; Ferrière est probablement François de Ferrières, conseiller lai au parlement de Toulouse, tenant lieu de clerc [4] ; Pascal est Pierre de Paschal, historiographe du roi, mort à Toulouse le 16 février 1565 ; Cardone est Jean de Cardonne, docteur ès droits, avocat au parlement de Toulouse [5]. Nous avouons ne pas deviner l'auteur qui s'est caché sous le nom de Telesphorus. Quant à Duchemin, ce doit être le chanoine de Condom. Sa signature est jointe à une pièce grecque en deux distiques [6], à une seconde pièce grecque en un distique [7], et à des vers latins [8].

---

1. *Arnoldi Ferroni Burdigalensis, senatoris regii, in Consuetudines Burdigalensium commentariorum Libri duo* (Lugduni, A. Gryphius, 1585, in-fol.).

2. Germain de Lafaille, *Annales de la ville de Toulouse* (Toulouse, 1687-1701, in-fol.), II, II, pp. 70-82.

3. Celui-ci étudiait alors à Toulouse. Il y fit lui-même imprimer les *Plaintes amoureuses de R. Garnier, Manceau, contenant Elegies, Sonnets, Epistres, Chansons. Plus deux Eglogues, la premiere apprestée pour reciter devant le roy, et la seconde recitée en la ville de Tholose devant la majesté du Roy* (à Tholose, par Jacques Colomiez, 1565, in-4). Ce volume, cité par Du Verdier (éd. Rigoley de Juvigny, III, p. 418), ne se retrouve plus aujourd'hui. Voy. Tamizey de Larroque, dans le *Polybiblion*, XV (1882), p. 183.

4. Il est cité comme tel, à la date de 1555, par Devic et Vaissète, *Histoire de Languedoc*, nouv. éd., XII, col. 557.

5. Voy. Du Verdier, II, p. 371.

6. Lafaille, *loc. cit.*, II, II, p. 74.

7. *Ibid.*, p. 75.

8. *Ibid.*, p. 79.

Il avait dû composer d'autres vers grecs omis dans le registre[1].

Ces inscriptions de 1564 sont intéressantes à noter, parce qu'elles nous font connaître ceux qui cultivaient alors la poésie à Toulouse.

En 1576, lorsque Pierre de Brach publia ses *Poëmes*, il fit précéder le volume d'hommages poétiques dus à Geoffroy de Malvin, à Florimond de Raymond, à Estienne Du Mirail, à Guillaume de Cursol, secrétaire du roi en la chancellerie, à Jean Du Chemin, à Martial Monier, à M. Viène, avocat au parlement, à François Moncaud, à P. Chambon de Gotz et au médecin Estienne Maniald. Du Chemin est l'auteur d'un sonnet français et d'un sonnet italien ; c'est cette dernière pièce qui lui donne le droit de figurer dans notre galerie. Nous reproduisons ici les deux morceaux :

Sonnet.

Soit qu'il vienne de l'art, ou soit que la nature
Rende louable un vers, ou soit que tous les deux
Causent ensemblement, par un accord heureux,
Sa grandeur, sa naissance et sa gloire future ;

Et si celui qui a l'un et l'autre s'assure
De se retirer vif des sepulchres ombreux
Et de faire son nom, tousjours victorieux,
Triompher de la Parque et de la nuit obscure,

Tu vivras, mon de Brach, et tes vers dous-coulans
Demeureront vainqueurs sur la cource des ans,
Car l'art et la nature y ont mesme advantage.

Et si l'Amour vouloit amoureux devenir,
Il voudroit sur le tien façonner son langage
Et de tes vers encor sa dame entretenir.

J. Du Chemin.

---

1. Lafaille, *loc. cit.*, II. II, p. 80.

Del medesimo[1].

Quando il cieco fanciul, il dio d'Amore
Giunse al tuo cuor col suo dorato strale,
Volse, in darti una ferita immortale,
Ti dar anchor un' immortal honore.

Fu grande il colpo et possente l'ardore,
Ma non però mortalmente t'assale,
Anzi via più fa ch'el tuo nome sale
Al cielo, cinto di chiaro splendore.

Et così avien che quel stesso t'aita
Che t'a piagato et fatta la ferita,
Come fece il generoso Achille.

Et hai cagion di riputar beato
L'incendio tuo, poi ch'anni mille et mille
Farà splender tuo nome in ogni lato.

Pierre de Brach[2] répondit à ces compliments par une ode[3], par un sonnet[4] et par une longue pièce que M. Dezeimeris a imprimée pour la première fois[5]. Les relations poétiques entre les deux amis furent d'ailleurs durables. Lorsque Pierre perdit sa femme, Aimée Perrot, celle qu'il avait chantée avec tant de constance, Du Chemin, bien qu'il eût renoncé à composer des vers le jour où il avait ceint la mître épiscopale, joignit sa voix à celle d'une foule d'autres poètes[6].

---

1. Dans l'exemplaire corrigé par Pierre de Brach, exemplaire qu'a reproduit M. Dezeimeris en 1861-62 (i, fol. *dij*), ces mots ont été remplacés par une autre mention : « Della Strada ».
2. *Les Poëmes de Pierre de Brach*, 1576, in-4, fol. *ãiiij* v°-*ei*; éd. de 1861-62, in-4, I, fol. *di* v°-*dij*.
3. Éd. de 1576, fol. 11 v°.
4. Éd. de 1576, fol. 214, v°; éd. de 1861-62, II, p. 55.
5. Éd. de 1861-62, I, p. 169. — Pour se conformer au désir de l'évêque, Pierre de Brach travestit son nom en « Du Sentier ».
6. Éd. de 1861-62, I, p. 286. — Les auteurs qui ont déploré la mort prématurée d'Aimée Perrot sont : Jean Dorat, Jean-Antoine de Baïf, Jean Du Chemin, le président [François] de Nesmond, seigneur de Chézac, Adrien II

Dans le peu qui subsiste des poésies de Jean Du Chemin (ses biographes racontent qu'il jeta lui-même au feu le recueil manuscrit de ses œuvres), on doit citer avant tout les vers dont il fit précéder, en 1592, la première édition des *Commentaires* de Blaise de Monluc. Il tint à profiter de cette publication pour témoigner de sa reconnaissance envers le fils du maréchal, qui lui avait cédé son évêché, et envers le maréchal lui-même. Comme le dit avec raison Léonce Couture, Du Chemin est l'auteur des pièces suivantes :

Tombeau de messire Blaise de Monluc, en vers français ;

Sixain *Sur le tombeau de son cœur* ;

Épitaphe en prose latine signée : « J. Du Che., evesque de Condom » ;

Quatre épitaphes (deux dixains et un sonnet) en l'honneur de Jean de Monluc, évêque de Valence, de Pierre-Bertrand de Monluc, sieur de Caupenne, qui mourut à Madère, de Fabien de Monluc, seigneur de Montesquiou, et du commandeur de Monluc. A la fin de ces pièces est la signature : « J. Du C., e. de C. », qui s'applique à toutes.

Jean Du Chemin avait en outre composé pour son prédécesseur, Jean de Monluc, une épitaphe en prose latine, qu'il avait fait graver dans l'église de La Cassagne, sur le tombeau de l'évêque, près de l'endroit où il s'était réservé pour lui-même une sépulture[1].

L'humanisme avait, au XVIe siècle, le don d'amener l'apaisement et la conciliation. Bien que Du Chemin fût un adversaire résolu des protestants, il ne craignait pas d'entretenir

---

Turnèbe, Richard de Lestonac, Geoffroy de Malvin, [Honoré Laugier] de Porchères, Jean Dousa fils, Jean Rivasson, Estienne Pasquier, P. Dampmartin, Claude d'Expilly, Florimond de Raymond, L. de Massiot, P. Borramaeus, Marie Le Jars de Gournay, Gilles Durant de La Bergerie, Jean Lamezas, avocat au parlement de Bordeaux, Françoise de Terissan, François de La Rocquette, avocat au parlement de Bordeaux, Daniel Ferreau, conseiller au même parlement, Jean de Saint-Martin, avocat au parlement, Estienne Maniald, Guillaume Du Peyrat et Estienne Tabourot, seigneur des Accords.

1. Quelques fragments de cette épitaphe se sont conservés dans une collection particulière. Le texte diffère de celui qu'a reproduit la *Gallia christiana*. Voy. Léonce Couture, *loc. cit.*, pp. 36-38.

avec certains d'entre eux des relations amicales quand il ne s'agissait que de poésie. C'est ainsi qu'on trouve un sonnet de lui en tête de *La Sepmaine*, de Du Bartas[1], et que, en 1596, Denis Le Bey de Batilly lui dédie le 22e de ses *Emblemata*.

Dans les dernières années de sa vie, Du Chemin abandonna la littérature profane. Le seul ouvrage qu'on puisse citer de lui est un opuscule théologique, une réponse à un dominicain, le P. Jean Journé, dont il avait jugé la doctrine hérétique : *Expositio apologetica ad Illustriss. et Reverendiss. D. D. S. R. E. Cardinales, Sanctissimae Inquisitionis supremos judices, in qua error Fr. Joan. Jorneti, ord. S. Dominici, humanam naturam Christi ante Ascensionem in coelo fuisse afferentem explicatur et confutatur* (Tolosae, Colomerius, 1611, in 12 de 113 pp.). M. Clément-Simon avait signalé ce factum à Léonce Couture; mais celui-ci, après en avoir fait mention comme d'une œuvre de Du Chemin[2], y voit une production de son neveu et successeur, Antoine de Coux[3]. La rectification, ainsi que veut bien nous l'écrire M. Clément-Simon lui-même, n'est nullement fondée. Quétif et Échard[4] donnent des renseignements très précis sur le conflit survenu en 1609 entre le P. Journé et l'évêque de Condom. Le Dominicain prêchait dans la cathédrale; le prélat, qui l'écoutait, blâma sa doctrine et monta en chaire pour la réfuter. Le promoteur du diocèse, s'étant plaint que Journé avait attenté à l'autorité du pape, obtint de l'évêque un ordre de détention. Le prédicateur en appela au parlement de Toulouse, qui le fit mettre en liberté. Il publia, en 1611, une défense qui fut suivie du factum dont nous avons cité le titre.

---

1. *La Sepmaine, ou Creation du monde, de G. de Saluste, seigneur du Bartas* (à Paris, pour Jean Fevrier, 1580, in-12), fol. *Aij* v°. — Ce sonnet est signé : J. D. Ch.
2. Couture, *loc. cit.*, p. 39.
3. Lettre à Tamizey de Larroque, *ibid*, p. 2.
4. *Scriptores ordinis Praedicatorum*, 1719-1721, in-fol., II, p. 460a.

XXXIX

ODET DE TOURNEBU

Odet de Tournebu, fils aîné du célèbre Adrien Turnèbe et de Madeleine Clément, veuve de Jean Le Messager, était né le 23 octobre 1552[1]. Grâce aux leçons de son père et à celles de plusieurs autres érudits, parmi lesquels La Croix du Maine cite Antoine Valet[2], il acquit tout jeune une connaissance merveilleuse des langues anciennes et modernes ; on peut même dire que ce fut un enfant prodige. Il n'avait guère plus de treize ans, quand il publia deux volumes que son père, mort quelques mois auparavant, avait préparés pour l'impression : *Plutarchi de fato, ejusdem Convivium Septem Sapientum* (Parisiis, 1566, in-?)[3] et *Adriani Turnebi Commentarii et Emendationes in libros M. Varronis de lingua latina* (Parisiis, apud Gabriel. Buon, 1566, in-8)[4].

Il est probable qu'Odet termina ses études en Italie. Nous ne pouvons faire sur ce point que des conjectures, car nous

---

1. Nous déduisons cette date de l'épitaphe placée en tête du *Tumulus* de 1582. On y voit, en effet, qu'Odet mourut à 28 ans, 8 mois et 28 jours, le 13 des calendes d'août 1581. Nous ne savons pourquoi M. Édouard Fournier place la naissance d'Odet au 23 novembre 1553.

2. Voy. ci-dessus, pp. 81-88.

3. La préface est datée de Paris, le 1er avril 1566. — M. Clément (*De Adriani Turnebi, regii professoris, praefationibus et poematis*, 1899, p. 135) déclare avoir vainement cherché un exemplaire de cette édition. Elle a été reproduite dans : *Adriani Turnebi, regii quondam Lutetiae professoris, Opera* (Argentorati, 1601, 3 vol. in-fol.), II, p. 48.

4. Ce volume est dédié à Michel de L'Hospital.

le perdons de vue de 1566 à 1576. Il reprend alors la publication des ouvrages laissés inachevés par son père. Au mois d'avril 1576, il fait paraître, avec une dédicace à Estienne Pasquier, les commentaires qu'Adrien avait composés sur les discours de Cicéron *De re agraria*[1]. En 1577, il surveille l'édition du Commentaire sur le premier livre des Odes d'Horace[2].

Nous ignorons en quelle année Odet fut reçu avocat au parlement de Paris. Ce fut en cette qualité qu'il se rendit, en 1579, aux grands jours de Poitiers. Dès son arrivée dans la capitale du Poitou, il fut admis dans la petite cour littéraire que présidaient Mme Des Roches et sa fille. Une puce effrontée, qui vint se poser sur le sein de la muse poitevine, fournit à tous les beaux esprits réunis autour d'elle l'occasion de rimer des vers à sa louange. Odet prit une part active à ce tournoi poétique ; il fournit à *La Puce* une ode française, qui ne compte pas moins de vingt-huit strophes de huit vers, un sonnet italien, un sonnet espagnol et un sonnet français.

Voici le sonnet italien :

Alla signora Catharina Des Roches.

Donna gentil che con leggiadro viso,
Con vaghe luci, dove alberga Amore,
Abbagli gl' occhi e fai stupir il core
Di quel che ti riguarda intento e fiso ;

Donna gentil che con soave riso,
Con un dolce parlar, col tuo valore,
Con le rime che fan al sesso honore,
Fai parer la tua casa un paradiso ;

---

1. *Adr. Turnebi Commentarii in M. T. Ciceronis Orationes tres de lege agraria contra P. Servilium Rullum.* Parisiis, apud Jo. Benenatum, 1576. In-4.

2. *Adr. Turnebi Commentarius in librum primum Carminum Horatii ; M. Antonii Mureti et Aldi Manutii in eumdem Horatium Annotationes.* Parisiis, apud Mart. Juvenem, 1577. In-8.

Donna gentil, del cui candido petto
Cupido essendo preso fu costretto
Pigliar sembianza di una pulce audace[1],

Rivolgi gl' occhi tuoi verso gli scritti
Di questi che da te morti et trafitti
Non han ne dì ne notte o tregua o pace.

O. D. T.[2]

Nous reproduisons également le sonnet espagnol :

A la misma señora.

Duros peñascos, aspros y ertos calles,
Rios corrientes, que teneis cercada
D'esta gran nympha la bella posada,
Che d'hermosura vence las mortales ;

---

1. L'imprimé porte :

Pigliar sembianza di pulce audace.

2. La Puce || de Madame || des Roches. || Qui est || vn Recueil de diuers || Poemes Grecs, Latins & François, || Composez par plusieurs || doctes Personnages aux || Grands Iours tenus à Poitiers || l'An M. D. LXXIX. || *A Paris,* || *Pour Abel l'Angelier au premier Pillier de* || *la grande Salle du Palais.* || M. D. LXXXII [1582]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 4 ff. non chiffr. et 94 ff. chiffr., caract. ital.

Nous avons donné la description de ce recueil dans le *Bulletin de la librairie Morgand et Fatout*, 1876, n° 2348. Certains exemplaires sont datés de 1582 (Biblioth. de Besançon, B. L. 2449) ; mais la plupart de ceux que nous avons vus sont datés de 1583 (Biblioth. nat., Inv. Ye 523 et 524 ; — Biblioth. Mazarine ; — Biblioth. de Bordeaux, 5637 = B. L. 3035). Un exemplaire dont le titre portait 1581 figure dans le Catal. Solar ; mais on peut se demander s'il n'y a pas une faute d'impression dans la description de ce volume.

Le sonnet italien et le sonnet espagnol se trouvent au fol. 36.

La || Ieunesse || d'Estienne || Pasquier. || Et sa Suite. || *A Paris,* || *Chez Iean Petit-pas, ruë sainct* || *Iean de Latran, au college de* || *Cambray.* || M. DC. X [1610]. || Auec priuilege du Roy. In-8 de 8 ff. et 799 pp.

Voy. la description de ce volume dans le Catalogue Rothschild, I, n° 737.

Les deux sonnets sont à la p. 632.

Des réimpressions de *La Puce* ont été données par Jouaust en 1868 et 1872.

Verdes prados, hondas y lindas valles,
Que cingeys esta gran ciudad dichada,
Esta gran ciudad bien avanturada
Por la presenza d'hermosuras tales;

Como poteys esuchar sin espanto
Sus rimas mas dulces qu'el dulce canto
D'Amphion, que os die sentidos pies y orejas?

Peñas, un sol vers los lindos cabellos
D'esta peña víva y sus ojos bellos
De[1] peñas muertas os hiziera vivas.

Le sonnet français, qui vient ensuite, est lui-même suivi d'une réponse de Mme Des Roches, qui renvoie au poète toutes les belles qualités que le poète admire en elle :

Les dieux m'en ont esté avares
Pour les prodiguer dedans vous.

Afin d'achever de se faire bien venir des Poitevins, Odet rima encore douze sonnets sur les ruines de la forteresse de Lusignan, que Louis de Bourbon, duc de Montpensier, avait fait démolir à la suite du siège de 1574[2].

De retour à Paris, le jeune auteur donna un recueil des poésies de son père ; il dédia ce recueil au président du parlement de Paris, Achille de Harlay, qui n'avait pas dédaigné de chanter, lui aussi, Mme Des Roches[3].

Il est probable que ce fut également en 1580 qu'Odet composa celle de ses œuvres qui lui assure une place distinguée dans notre histoire littéraire : *Les Contens, comedie nouvelle*

---

1. *Impr.* Di.
2. Les douze sonnets sont imprimés à la suite de *La Puce de madame Des Roches*, éd. de 1582. fol. 71. — Ils sont accompagnés d'un treizième sonnet « A madame Des Roches » et de la *Response* de Catherine Des Roches. On trouve dans cette *Response* l'anagramme *O esprit orné de beauté dine*, c'est-à-dire : Odet de Turnèbe, Parisien.
3. *Adr. Turnebi, philosophiae et graecarum literarum professoris regii, Poëmata.* Parisiis, apud Martinum Juvenem, 1580. In-8.

en prose françoise. Cette pièce, qui est probablement imitée d'un original italien, bien qu'elle n'ait avec les *Contenti* de Parabosco que la similitude du titre, se distingue par un style simple et naturel, de l'esprit et de la vivacité. Nul doute que l'auteur n'eût été un de nos bons poètes comiques s'il avait parcouru une plus longue carrière. Le jeune auteur, que sa fortune[1], ses travaux d'érudition, ses productions légères et ses succès mondains paraissaient appeler aux plus hautes destinées, fut pourvu vers le milieu de l'année 1581 de la charge de premier président à la cour des Monnaies. Il ne jouit guère de cet honneur, car il fut enlevé à l'affection et à l'admiration de ses amis le 20 juillet 1581. Il n'avait pas vingt-neuf ans !

La mort prématurée d'Odet de Tournebu causa un véritable deuil parmi les lettrés. Ceux-ci lui consacrèrent un tombeau, que nous devons décrire avec soin, car on y trouve des vers italiens qui nous intéressent particulièrement.

Othonis Tur- || nebi in suprema || Curia Parisiensi || Aduocati || Tumulus. || *Lutetiæ*, || *Apud Mamertum Patissonium, Typographum* || *Regium, in officina Rob. Stephani* || M. D. LXXXII [1582]. In-8 de 28 ff. chiffr.

Le titre porte la marque des *Estienne* avec la devise : *Noli altum sapere, sed time.*

Le 2e f. contient une épitaphe en style lapidaire. On y voit qu'Odet, mort le 20 juillet (13 des calendes d'août) 1581, vécut 28 ans, 8 mois et 28 jours.

Voici le détail des pièces contenues dans le recueil :

Fol. 2 ve. *Tumulus*, en vers hendécasyllabiques, par Estienne Pasquier, avocat au parlement de Paris, « consanguinitate conjunctus ».

---

1. Le 23 juin 1581 (moins d'un mois avant sa mort), Odet de Tournebu, avocat au parlement, fils aîné de feu Adrien Turnèbe et de Madeleine Clément, reçoit de sa mère, en avancement d'hoirie : une maison sise à Corbeil près le port Saint-Laurent ; une maison sise à Féricy-en-Brie, au lieu dit Frémery, avec six perches de vigne, tenant à Germain Pillon. (J. Pichon et G. Vicaire, *Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris*, 1895, p. 69.)

Fol. 3. Traduction en alexandrins français, par le même.
— 3 v°. Épitaphe en vers hébreux par Jean de Cinqarbres [Quinquarboreus], doyen des professeurs royaux.
— Sept distiques grecs par Nicolas Goulu [N. Γυλώνιος].
— 4. Élégie hybride par Florent Chrestien (16 distiques composés chacun d'un hexamètre latin et d'un pentamètre grec).
— 4 v°. *Tumulus*, en hexamètres, par Adrien Du Drac [Dracus], conseiller au Parlement de Paris.
— 5 v°. Pièce latine, en hendécasyllabes, par M. Bouyer [Buerius, propraetor P.].
— 6. 16 distiques latins par Germain Audebert, conseiller du roi et « vectigalium indictionumque apud Aurelios judex ».
— 6 v°. Θρῆνος, en vers hendécasyllabiques latins, par Nicolas Audebert, fils de Germain.
— 7 v°. Pièce latine, en vers hendécasyllabiques, par Jean Bonnefoy [J. Bonefius].
— 8. Pièce latine, en vers hexamètres, par Pierre de Lamoignon [Lamonius].
— 9 v°. *Epitaphium*, en quatre distiques, par le même.
— 10. *Epicedium*, en vers hendécasyllabiques, par Guillaume Du Vair [G. Varius].
— 10 v°. *Epitaphium*, en vers hendécasyllabiques, par le même.
— 12. Pièce latine, en vers hexamètres, par Louis d'Orléans [L. Aurelius].
— 13. Pièce latine, en vers ïambiques trimètres, par Claude Binet.
— 14. Neuf distiques latins, par C. Marteau, sieur de Gland [C. Martellus Glandius, M. P.][1].
— 14 v°. Pièce latine, en vers ïambiques trimètres, par le même.
— 15. Trois pièces latines de Philippe Canaye « ad sodales ».
— 15 v°. Pièce latine en hendécasyllabes, par Jean Bonnefoy [Janus Bonefius].

---

1. Beau-frère de Pierre de L'Estoile. Il mourut le 23 septembre 1595. Voy. L'Estoile, éd. Jouaust, VII, p. 38.

Fol. 16. Pièce latine, en hendécasyllabes, par Is. de La Martinière [Is. Martinius Birrius].
— Deux distiques latins par Charles Mainard [Maenardus].
— 16 v°. *Monodia*, en hexamètres, par Olivier Fontenay, de Fontenay-le-Comte [Olivarius Fontenaius, Fontanus].
— 17. Six distiques latins, par Jan-Antoine de Baïf.
— 17 v°. Sonnet italien, par Nicolas Audebert, d'Orléans.
— Sonnet italien, par P. Joulet.

(Nous reproduisons ces deux pièces dans les notices qui suivent.)

— 18. Sonnet français, par Claude Binet.
Autre, par [Antoine] Senneton.
— 18 v°. Sonnet français, par B. Poitevin.
— Autre, par G. Le Breton.
— 19. Sonnet français, par N. Bezançon.
— Autre, par N. Pinon, de Mancy.
— 19 v°. Sonnet français, par de Macefer.
— Autre, par François d'Amboise.
— 20. Sonnet français, par Pierre Le Loyer, Angevin.
— Autre, par Jacques Courtin de Cissé.
— 20 v°. Pièce latine, en vers hexamètres, par Jean Pelletier [Janus Peletarius, P. T.].
— 21. Trois distiques latins, *Naenia* et épitaphe en hexamètres par Estienne de Tournebu [Turnebus], frère d'Odet.
— 22 v°. Version de la dernière pièce, par A. D. T. [Adrien de Tournebu].
— Élégie latine, par Adrien de Tournebu, fils d'Adrien Ier [Adr. Turnebus, A. f.].
— 24. Huit sonnets français, par Adrien de Tournebu.
— 26. Deux distiques latins et un sonnet français, par Augustin Costé.
— 26 v°. Sonnet français, par J. Du Quesnel.
— *Vers mesurez*, par Estienne Pasquier.
— 27. Autre pièce française, *Ode* française, trois distiques latins et *Version* en six hexamètres français, par le même.
— 28. Huit distiques latins par Adrien de Tournebu [A. Turnebus, A. f.].

Biblioth. nat., Inv. Yc. 8822 (ancien Y. 2961).

En dehors de ce *Tumulus*, on peut citer encore une élégie latine insérée dans la *Pancharis* de Jean Bonnefons[1].

Un autre ami d'Odet, Pierre de Ravel, lui éleva un monument plus durable ; il publia la Comédie des *Contens*, pièce que l'auteur avait gardée manuscrite, et qu'il n'aurait sans doute jamais fait imprimer[2].

On peut citer enfin comme un dernier ouvrage posthume les Lettres d'Arnoul, évêque de Montpellier, qui furent données au public, en 1585, d'après un manuscrit ayant appartenu à Odet de Tournebu, manuscrit dont il avait lui-même préparé l'édition[3].

---

1. Éd. de 1588, fol. 25.

2. Les Contens. || Comedie nouuelle || en prose Françoise. || *A Paris*, || *Pour Felix le Mangnier*, *Libraire iuré en l'Vniuersité de Paris, au Palais*. || *en la galerie allant à la Chancellerie*. || M. D. LXXXIIII [1584]. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 4 ff. lim., 55 ff., chiffr. de 9 à 63. et 1 f. pour le *Privilege*.

Les ff. lim. contiennent : le titre ; les Personnages ; une épître « A monsieur Du Sault, conseiller du roy, et son advocat general en la cour de Parlement, à Bordeaux », épître signée : Pierre de Ravel ; un sonnet, qui doit être du même Ravel ; le *Prologue*.

Le nom de l'auteur est cité dans l'épître et dans le sonnet.

Biblioth. Mazarine, 21679.

La réimpression de 1594, portée au Catalogue Delaleu (n° 636) n'existe probablement pas. Nous soupçonnons que la date aura été mal lue.

En 1626, un maître d'école de Blois changea le titre de la pièce et en publia une nouvelle édition accompagnée d'un commentaire sur les locutions populaires et les proverbes employés par l'auteur :

Les Desguisez, Comedie Françoise. Auec l'explication des prouerbes et mots difficiles. *A Bloys, Par Gaucher Collas, deuant la grande Fontaine*, 1626. In-12 de 4 ff. lim. 180 et 24 pp.

L'éditeur a placé en tête du volume une épître « A tous seigneurs et gentils hommes estrangers amateurs de la langue françoise. » Cette épître, datée du premier jour de l'an est signée : Charles Maupas.

Voy. R. Porcher, *Notice sur les imprimeurs et libraires blésois*, 1895, p. 116.

Les Contens ont été reproduits par Viollet-le-Duc (*Ancien Théâtre françois*, VII, 1856, pp. 107-231) et par Edouard Fournier, *Le Théâtre français au* XVIe *et au* XVIIe *siècle*, [1871], gr. in-8 à 2 col., pp. 90-131.

3. Epistolae Arnulphi, episcopi Lexoviensis, numquam antehac in lucem editae. Ex bibliotheca Odonis Turnebi, Hadriani f. *Parisiis, apud Joh. Richerum*, 1585. In-8.

XL

NICOLAS AUDEBERT

Parmi les pièces insérées dans le *Tumulus* d'Odet de Tournebu, nous avons relevé des sonnets italiens signés de Nicolas Audebert et de Pierre Joulet. Nous avons à faire connaître maintenant ces deux auteurs.

La vie de Nicolas Audebert est si étroitement liée à celle de son père, que nous ne pouvons parler de l'un sans l'autre. De plus, Germain Audebert, le père, bien que nous ne connaissions de lui aucun écrit italien, appartient plus encore que son fils à l'histoire littéraire de l'Italie.

Germain, né à Orléans vers 1520, fut un humaniste des plus distingués. Dès l'année 1539 il avait pris le chemin de l'Italie. Il nous a donné lui-même, à la fin de sa *Parthenope*, des détails sur le séjour qu'il fit au-delà des monts [1]. Nous savons ainsi qu'il se rendit à Bologne, où il passa trois ans, et où il eut pour maîtres Romolo Amaseo, Andrea Alciato et Ugo Buoncompagni, qui fut plus tard pape sous le nom de

---

1. Haec loca lustrabam primo sub vere juventae ;
Bis decimus, memini, necdum me ceperat annus,
Tempore quo faciebat iter per gallica regna
Ad Belgas Caesar, Gallorum acerrimus hostis,
Hosti se credens, ut inexpectata rebelles
Sisteret invicti herois praesentia motus.
(*Parthenope*, v. 917-922)

Grégoire XIII[1]. Il cite parmi ses condisciples : Antoine Senneton, qui devint conseiller au parlement de Paris, puis président au parlement de Metz[2] ; Pierre de Villars, qui devint auditeur de la maison du cardinal de Tournon, puis évêque de Mirepoix et archevêque de Vienne[3] ; Charles de Lamoignon, qui devint conseiller des Eaux et Forêts, puis conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes et conseiller d'État[4]. Ce dernier mourut au mois de novembre 1572, longtemps avant que Germain écrivît sa *Parthenope ;* aussi le poète joint-il à l'éloge du père l'éloge du fils, Pierre de Lamoignon, enfant prodige qui n'avait pas encore seize ans quand il fit imprimer des vers latins et grecs[5].

Parmi les personnages que les étudiants français avaient connus à Bologne, le jeune Orléanais mentionne spécialement le savant médecin Matteo Corti[6].

---

1. Audebert dit dans sa *Roma* (v. 125-131), éd. de 1603, pp. 146-147 :

Qui sacris sacras manibus moliris habenas,
Sancte pater, vigili pascens pecuaria cura, Gregorius 13.
Nulli doctrina, nulli candore secundus, Pont. Max.
Ingeniosa palam legum praescripta docebas,
Tota auditorum mecum admirante caterva,
Quum me discentem civilia jura teneret
Fertilis Hesperio vicina Bononia Rheno.

Cf. Tiraboschi, VII, p. 726.

2. Voy. notre tome I, p. 354, en note.

3. Pierre IV de Villars, né vers 1517, fut reçu docteur à Padoue vers 1540. Il devint en 1555 conseiller-clerc au Parlement de Paris, et fut pourvu en 1566 de l'évêché de Mirepoix, qu'il échangea, en 1575, contre l'archevêché de Vienne. Il se démit, en 1587, en faveur de son neveu Pierre V de Villars, qui lui avait déjà succédé sur le siège de Mirepoix, et il mourut le 14 novembre 1592.

4. Né le 1er juin 1514, il fut reçu docteur à Ferrare, le 20 juillet 1543. (Voy. Gius. Pardi, *I Titoli dottorali conferiti dallo studio di Ferrara*, 1900, in-4, p. 134). Moreri indique déjà la date du doctorat de Lamoignon, d'après une note inscrite sur un livre d'heures aujourd'hui conservé par M. le marquis de Luppé.

5. Né le 27 août 1554, il fut avocat au parlement de Paris. Il mourut le 14 août 1584. Il y a des vers de lui dans le tombeau d'Odet de Tournebu. (Voy. ci-dessus, p. 150).

6. Originaire de Pavie, il commença d'enseigner en 1497. Il fut appelé à Pise en 1515, à Padoue en 1524, à Bologne en 1538. Il retourna, en 1543, à Pise et y mourut l'année suivante. Voy. Tiraboschi, VII (éd. de 1809-1812), p. 653.

En quittant l'Université, Audebert se rendit à Ferrare, où il vit Renée de France et les beaux esprits qui formaient la cour littéraire de la princesse : Olimpia Morata[1], Giglio Gregorio Giraldi, paralysé depuis dix-huit ans[2], Cato[3], Celio Calcagnini[4] et Gio. Battista Giraldi, dit Cintio ou Cinzio[5]. Passant à Padoue, il y rencontra Lazzaro Buonamico, déjà vieux et cassé[6], le médecin Girolamo Montano[7] et le jurisconsulte Alessandro Sozzini[8].

De Padoue, Audebert fit une excursion à Gênes, puis il revint à Padoue et visita enfin Venise, qui devait lui laisser un impérissable souvenir. Il fit ensuite le voyage de Rome[9] et descendit jusqu'à Naples, où il conduisit le jeune Philippe Hurault, sieur de Cheverny, de huit ans plus jeune que lui. Philippe était né, posthume, le 25 mars 1528. Son père, Raoul Hurault, sieur de Cheverny, secrétaire du roi et général des finances, était mort au mois d'août 1527 pendant la campagne de Naples, et avait été enterré à Capoue. Le voyage du futur chancelier avait pour but de visiter et d'embellir son tombeau[10].

---

1. Née à Ferrare en 1526, mariée en 1550 à Andreas Grünthler, morte à Heidelberg le 26 octobre 1555.
2. Né à Ferrare en 1479, mort en 1552. Voy. Tiraboschi, VII, pp. 837-842, 944.
3. Sans doute Renato Cato, que Giglio Gregorio Giraldi, en 1548, cite parmi les poètes. Voy. Tiraboschi, VII, p. 1407.
4. Né à Mantoue en 1479, professeur à Ferrare, mort en 1541. Voy. Tiraboschi, VII, p. 858.
5. Gio. Battista Giraldi, élève de Calcagnini, mourut en 1573.
6. Lazzaro n'était pourtant pas plus âgé que Corti ni que Calcagnini. Il était né comme eux en 1479. Il mourut en 1552. Voy. Tiraboschi, VII, pp. 1483-1485.
7. Gio. Battista Montano ou Da Monte, Véronais, professeur à Padoue (1539), mort en 1551. Voy. Tiraboschi, VII, pp. 654-656.
8. Alessandro, fils de Mariano, mourut jeune en 1541. Voy. Tiraboschi, VII, p. 716. — La mention d'Alessandro permet de penser qu'Audebert visita Padoue en 1541.
9. On voit par un passage du poème intitulé *Roma* (éd. de 1603, p. 146) que Germain, étant tombé malade à Rome, fut soigné par Ippolito Salviani, l'auteur de l'*Aquatilium Animalium Historia*, publiée en 1558. Cf. Tiraboschi, VII, p. 606.
10. Voy. le début de la *Parthenope*.

De retour à Orléans après une absence de cinq ou six ans, Germain vécut modestement dans sa ville natale sans briguer les honneurs que ses anciens camarades d'étude eussent pu lui faire obtenir. Il se contenta de la charge d'élu d'Orléans, et il la remplit pendant cinquante ans. Il cultivait les lettres, faisait des vers latins et grecs et entretenait un étroit commerce avec une foule d'érudits et de beaux esprits[1]. Parmi les érudits qui furent ses amis, on peut citer Jean de Dampierre, qui lui soumettait ses ouvrages[2], et Scévole de Sainte-Marthe, qui, en 1575, lui adressa une épître, et qu'il remercia par quatre épigrammes et une petite pièce grecque[3]. Vers le même temps, nous le voyons féliciter le jeune Odet de Tournebu du soin apporté par lui à la publication des œuvres paternelles[4].

Comme tous les hommes éclairés et instruits de son temps, Audebert paraît avoir incliné vers la Réforme; aussi fut-il poursuivi pour rébellion et condamné, par contumace, à être pendu, le 11 novembre 1562, en même temps qu'Antoine Fumée, que Robert de La Haye, que le bailli d'Orléans, Jérôme Groslot, que les échevins Gabriel Framberge et Pierre Stamplé, et qu'une foule d'autres personnages de marque[5]. Après les troubles, il put heureusement rentrer dans sa maison.

Germain avait un fils, Nicolas, né en 1556, qui eut le même goût que lui pour l'étude.

Nicolas n'eut pas plutôt fini ses humanités qu'il partit pour l'Italie. Le voyage du fils ranima chez le père l'enthousiasme que lui avaient fait éprouver toutes les merveilles de la pénin-

---

1. Il paraît avoir été un des familiers de l'évêque d'Orléans, Jean de Morvillier, qui fut ambassadeur à Venise et chancelier de France. En 1552, il lui adresse, sous forme de lettre, une pièce latine, *In fugam Caroli quinti, mense maio 1552*. (L'autographe est à la Bibliothèque nationale, ms. lat. 8143, fol. 20.)
2. Biblioth. nat., ms. lat. 8143, fol. 119.
3. Scévole de Sainte-Marthe, *Poëtica Paraphrasis in sacra cantica*, etc., 1575, fol. 60, 65, 66.
4. Biblioth. nat., ms. fr. 22 564, II, p. 80.
5. *Mémoires de Condé*, 1743, IV, p. 122.

sule. Il rassembla tous ses souvenirs et entreprit de chanter en vers latins les principales villes qu'il avait visitées au delà des Alpes. Son premier ouvrage, qui est consacré à la louange de Venise, est le plus important.

Le poème, divisé en trois chants, contient une description singulièrement exacte, et parfois même très minutieuse, de la ville des doges. Son histoire, sa construction, ses poissons et ses coquillages, ses monuments, ses palais, ses trésors, ses gondoles, ses théâtres et ses foires attirent successivement l'attention de l'auteur. Germain rappelle avec reconnaissance l'accueil bienveillant qu'il reçut de Guillaume Pellicier, qui dirigea de 1539 à 1543 l'ambassade de France. Grâce à lui, il put monter sur le Bucintoro un jour de grande fête. Le poète n'oublie pas les grands hommes de Venise. Il cite particulièrement Pietro Bembo, Andrea Navagero, Gio. Battista Cipelli, dit Egnazio, qu'il avait entendu lui-même parler avec éloquence, Ermolao Barbaro, Gasparo Contarini, Domenico Venier, enfin et surtout Paolo Manuzio.

L'ouvrage devait être terminé depuis plusieurs années, quand Germain Audebert pria l'ambassadeur de Venise en France, Lorenzo Priuli, qui retournait auprès de la Seigneurie, d'en faire hommage au grand Conseil. La présentation eut lieu le 31 mars 1583, et les Vénitiens furent si charmés du poème qu'ils décidèrent, le jour même, de donner à l'auteur le titre de chevalier, plus une chaîne d'or, du prix de 200 écus, et une médaille de saint Marc. Il fut arrêté, en même temps, que l'ouvrage serait imprimé à 400 exemplaires aux frais de la République. Il parut en effet en 1583[1], et Giovanni Moro, successeur de Lorenzo Priuli en France, remit à Germain le présent qui lui était destiné.

Pour célébrer Florence, le docte Orléanais se contenta de compléter et de retoucher un poème inachevé d'Ugolino

---

1. Germani Audeberti Aurelii Venetiae. *Venetiis apud Aldum*, 1583. In-4 (Biblioth. nat., Inv. Yc. 1198). Cf. Renouard, *Annales des Alde*, 3e éd., p. 233.

Verini, dont il possédait le manuscrit, et il le mit au jour avec une dédicace à Catherine de Médicis[1].

En 1585 parurent l'éloge de Rome, dédié au cardinal Alessandro Farnese[2], et enfin l'éloge de Naples, dédié à Philippe Hurault, vicomte de Cheverny[3].

On pourrait citer encore quelques autres menus ouvrages de Germain Audebert, par exemple une pièce adressée à Scévole de Sainte-Marthe[4], et des vers sur la mort[5]; mais ses poèmes sur l'Italie dans lesquels respire un amour si sincère des choses qu'il y avait vues et des hommes qu'il y avait connus, doivent seuls nous arrêter ici. Les éloges de Venise, de Rome et de Naples ont été réunis en 1603 dans un volume qui mérite vraiment d'être lu[6].

Nous avons dit que Nicolas Audebert était né en 1556; il n'avait que dix-huit ans, mais il avait fait de solides études et il possédait à merveille les langues anciennes[7], quand son père

---

1. Ugolini Verini, poetae florentini, de illustratione urbis Florentiae Libri tres, nunc primum in lucem editi. Ex bibliotheca Germani Audeberti Aurelii, cujus labore atque industria multae lacunae quae erant in manuscripto repletae, ac multi loci, partim vetustate exesi, restituti et restaurati sunt. *Lutetiae, apud Mamertum Patissonium*, 1583. In-fol. (Biblioth. nat., Inv. Rés. K 45; Rés. g. Yc. 561 (2); Rés. Yc. 1011). — Germain traduisit lui-même en vers français l'épître à la reine (Biblioth. nat., ms. lat. 8143, fol. 7).

2 Germani Audeberti Aurelianensis Roma, poema. *Parisiis, Jac. Du Puis*. 1585. In-4. (Biblioth. nat., Inv. Yc. 1197 et 1200). Cf. Nolhac, *La Bibliothèque de Fulvio Orsini*, 1887, pp. 66, 67, 398, 432.

3. Germani Audeberti Aurelianensis Parthenope, poema. *Parisiis, Jac. Du Puis*, 1585. In-4. (Biblioth. nat., Yc. 1199 et 1201). Cf. Biblioth. nat., ms. lat. 8144.

4. En tête des *Poëmata* de Scévole de Sainte-Marthe, 1596.

5. L'Estoile. *Mémoires-Journaux*, éd. Jouaust, IX, p. 387.

6. Germani Audeberti Aurelii, Galliarum regis ac D. Marci Veneti equitis torquati, Venetiae, Roma, Parthenope. *Hanoviae, typis Wechelianis, apud Claudium Marnium et heredes Joan Aubrii*, 1603. In-8 de 8 ff. lim., 237 pp. et 1 f. (Biblioth. nat., Inv. Yc. 8022; — notre bibliothèque.)

Les mêmes poèmes ont été reproduits dans les *Deliciae poetarum gallorum*, I, p. 89.

7. On trouve dans les œuvres de Sainte-Marthe deux épigrammes latines à lui adressées par Nicolas avant son voyage d'Italie. Voy. *Scaevolae Sammarthani... Poëtica Paraphrasis in sacra Cantica, etc.*, 1575, fol. 66.

songea pour lui au voyage d'Italie. Le jeune homme avait besoin de lettres de recommandation pour quelques professeurs en renom. Germain Audebert, qui était depuis longtemps rentré en France, n'avait guère de relations au-delà des Alpes; mais son ami Pierre Daniel sollicita l'obligeante intervention de Claude Du Puy, avocat au parlement de Paris. Celui-ci était depuis peu revenu d'Italie[1], où il s'était lié avec plusieurs hommes distingués, particulièrement avec Gio. Vincenzo Pinelli[2], Carlo Sigonio[3] et Fulvio Orsini[4].

Un des recueils de Bongars contient la copie d'une lettre de recommandation en date du 21 septembre 1574, adressée par Du Puy à Pinelli, en faveur de Nicolas, à la demande de Daniel :

« Monsieur, etc., vous recevrez la presente par les mains de monsieur Audebert, d'Orleans, jeun'homme de gentil esprit et de fort grand'esperance, et, pour le faire court, *juvenis patre digni, homine apud suos cum primis ornato et honesto.* Je ne l'ai jamais veu; mais il m'est pieça assez connu per ses doctes escrits et par la reputation qu'il a envers tout le monde de grand'preudhommie et integrité. Il envoie sondict filz aus universités d'Italie, lequel sur toute chose desire de connoistre et frequenter les hommes doctes plus renommés, comme chose qui lui peult grandement proufiter pour le parachevement de ses estudes, à quoi monsieur Daniel, *civis ipsorum, quique patrem ob eas quas modo dixi res diligenter observat, adulescentem vero, propter summam ingenii et virtutis spem quam de se praebet, diligit in primis*, a pensé qu'il ne pouvoit avoir meilleur adresse que la vostre, et m'a prié de vous escrire en sa faveur, vous suppliants, monsieur, *et mei et Danielis, et patris etiam ipsius, viri optimi et eruditissimi causa*, d'user envers lui de tout bon accueil, traitement et courtoisie qu'un de sa sorte peut desirer et recevoir d'un gentilhomme tel que

1. Du Puy avait quitté Paris vers la fin de 1569. Le 19 mai 1570, i écrivait de Venise à Pierre Daniel (Biblioth. de Berne, ms. 141, art. 218).
2. Le ms. Dupuy 704 contient 104 lettres adressées par Pinelli à Claude. Voy. aussi le ms. 663, fol. 110.
3. Ms. Dupuy 704, fol. 116.
4. Même ms., fol. 115 et 114.

vous, *id est ab viro genere, virtute, doctrina, industria, humanitate praestantissimo*, et par especial lui faire connoistre premierement vous mesmes, *qui unus instar es multorum*, en après les autres personnages de nom et de sçavoir, tant de Padoue que des autres villes d'Italie où il voudra aller. En quoi, monsieur, vous obligerez plusieurs personnes, à sçavoir: ledict sieur Audebert, lequel, estant si bien né et institué que j'entens, ne peut estre autre que bien reconnoissant, son pere, homme de bien et d'honneur, *si quisdam est*, et monsieur Daniel. Et quant à moi, *ad plurima tua in me promerita haud parva erit isthaec accessio*. Et n'estant la presente à autre fin, je la finirai par mes bien humbles, etc[1]. »

Germain Audebert, recevant, à Orléans, la lettre de Du Puy, lui répondit, le 28 septembre, trois jours avant le départ de Nicolas :

« Monsieur, je ne sçauroys assez suffisamment à mon gré vous remercyer du bien singulier et inesperé que [de] vostre grace et seule bonté avez faict tant à moy qu'à mon fils, et de la grande honnesteté et courtoysie de laquelle vous [nous] avez tous deux à la foys provoquez et obligez à vous faire service toutes nos vies... *Caeterum, quia (ut et verbis et ratione Ciceronis utar) est animi ingenui cui multum debeas eidem plurimum velle debere, abs te magnopere contendo ut huic gratiae alteram etiam superaddas non minus mihi gratam et jucundam, ut me videlicet et Audebertum meum viris doctissimis et rarissimis Sigonio et Mureto de meliore nota per literas commendes, et in illorum amicitiam officiose ac insigniter insinues*... Au surplus, monsieur, je me suis advisé vous envoyer quelque peu de poësie de ma façon, sçavoir est les quatre premiers epigrammes et le dernier, et les deux precedens le dernier, de la façon de mon fils... Si c'estoit chose digne de la vue de ces deux grands maistres, messieurs Sigonius et Muret, je vous supplyroys leur en faire part, pareillement à mons^r Pinelli, mais plus pour subir leur censure et castigation, que pour rien de bon qui soit en eulx. Vous en jugerez et ferez comme il vous plaira.

---

1. Biblioth. de Berne, ms. 141, art. 172.

Mon filz les a escriptz pour vous laisser quelque petite souvenance de lui avant que partir d'icy[1]... »

Trois jours après, Nicolas commençait son journal de voyage :

« Vendredy, premier jour d'octobre M.D.LXXIIII.

« Ce jour d'huy estant adverty par monsieur de La Landouze[2] du partement d'un sien nepveu, nommé monsieur Pignerelle, mareschal des logis du roy, demeurant à Tours, lequel s'en alloit à Lion, où estoit le roy, qui, pour lors revenoit de Poulongne, j'employay tout le reste du jour à faire mes adieux et à me preparer pour partir le landemain matin pour aller en Italie, et ainsy partys le samedy.

« Samedy 2. jour. Et premierement d'Orleans à Lyon.

« Je party d'Orleans pour aller à Lyon, et de là en Italie, le second jour d'octobre, tenant le chemin qui suict :

« Estans sortys par la porte du Pont, où nous tournasmes à gauche, premierement passasmes par :

« Sandillon ..... 2 l. et demie,

village après lequel se trouve à costé gausche :

« Farrolles ..... 2 l.

« Jeguy ..... 2 l.

« Bouteilles ..... 2 l.

« Sully (disnée) .... 1 l.,

petite ville assez forte, eslongnée de la riviere de Loyre d'un traict d'arc, ceinte de murs et petites tours, et environnée d'eau. Il y a chasteau separé de la ville d'un gros et large bras d'eau, sur lequel y a un pont de boys ; dont est seigneur monsieur de La Trimouille...[3] »

A Cosne, les deux voyageurs trouvèrent « compagnie d'un chantre de la Saincte Chapelle du roy, et chanoine de Sainct-

1. Bibl. nat., ms. Dupuy 712, fol. 10 ; — *Revue archéologique*, IIIe série, X (1887). p. 319.— On lit au dos cette note de la main de Du Puy : *Monsieur l'esleu Audebert.*

2. Scévole de Sainte-Marthe, *Poëtica Paraphrasis in sacra cantica*, etc., 1575, parle de M. de La Landouze (Landuza) comme d'un ami commun à lui et à Germain Audebert.

3. Ms. Lansdowne 720, fol. 1.

Maur, nommé monsieur Oudart[1], et d'un tapissier du roy ». Dans la ville était tout le train du duc de Nevers[2]. A La Charité, ils rencontrèrent « monsieur d'Obigny[3] ».

Avant d'arriver à Lyon, Nicolas et son compagnon allèrent voir « un homme docte, appellé le bailly Piochet[4] ».

Le jeune Orléanais ne s'arrêta guère à Lyon, dont il partit le 14 octobre avec le P. Bernardin, jésuite[5]. Il traversa la Savoie, où il alla voir l'évêque de Maurienne, Pierre de Lambert, qui le retint à dîner[6]. Il franchit le Mont-Cenis, passa par Turin et Plaisance, et gagna Bologne, où il devait étudier. Voici le début de l'article qu'il consacre à cette ville :

« Mercredy, 3e jour de novembre 1574.

« *Bologna la Grassa.* J'arrivay à Bolongne sur les vingt-deux heures, en compagnie d'un Piedmontoys avec lequel j'estoys party de Thurin, qui se nomme *il signor* Carlo Broio, natif de Chiers, et trouvay logis *in casa di M. Francesco Della Rota, nella casa di Cento Trecento, al guasto di Bentivogli*, où y avoit pour lors logez deux Plaisantins, l'un nommé Verduzio Landi, homme fort docte et de grande maison. Y avoit aussy un Françoys, cappitaine de la marine, nommé Pasquier Cornu, qui estoit en ce pays à la poursuitte d'un procès. Pendant qu'ay esté à Bolongne je n'ay faict aultre logis ; qui est fort eslongné de la place et des escholles, mais fort retiré du bruit, et le quartier bien habité de la

1. Ce personnage était sans doute de la même famille que le Philippe Oudart, mort le 4 mai 1361, qui avait son tombeau dans la Sainte-Chapelle basse. Voy. Raunié, *Epitaphier du vieux Paris*, II, 1893. p. 474.

2. Même ms., fol. 2. — Le duc de Nevers était Lodovico Gonzaga.

3. Fol. 2 vo.

4. Jean de Piochet, seigneur de Sallin, qui était un fervent bibliophile (voy. le Catal. Didot, 1878, nos 44 et 574). Il y a une pièce de lui, accompagnée de la devise *In pace novi hostes*, dans les *Œuvres de Claude de Buttet* (éd. de Lyon, 1877, in-8, p. 360).

5. Ms. Lansdowne, fol. 12.

6. Pierre de Lambert, de Chambéry, avait d'abord été chanoine de Genève. Chassé de cette ville, en 1535, avec l'évêque Philibert de La Baume, il fut pourvu du doyenné de la Sainte-Chapelle de Chambéry. Il devint, le 21 novembre 1567, évêque de Maurienne et occupa ce siège jusqu'en 1590. Voy. l'abbé Truchet, *Saint-Jean-de-Maurienne au* XVIe *siècle*, 1887, p. 361.

noblesse, et estimé le plus sain de la ville, à cause qu'il est le plus eslongné de la montaigne, et, au contraire, les lieux qui en sont proches sont fort malsains et dangereux, y ayant l'hiver tout le jour une grosse et espoisse brouée, qui cause de grandes douleurs de teste, principalement si l'on sort avant le soleil levé ou après qu'il est cousché; qui faict que en ceste ville tout coup sur la teste, petit qu'il soit, si le lieu est entemmé, est mortel; et, cela advenant, se transporte soudain le blessé à 20 ou 30 milles, et ordinairement à Ferrare, où au contraire les coups de teste se guerissent facilement, mais, au lieu de cela, tout coup de jambe y est mortel si soudain l'on ne transporte le patient, et le mesme s'observe à Rome, où les blesseures de teste sont perilleuses, et à Naples, celles de jambe.

« La situation de Bolongne est au pied de l'Apenin, au milieu de la via Emilia, et est par Ptolomée descripte au 6e climat, degré 33e. Les montagnes de l'Apenin sont vers le Midi. Vers l'Orient est le fleuve Savona et la Romagne. Du costé de Septentrion passe le Rein, et s'estend toute la campagne de la Lombardie, et vers l'Occident est toute belle plaine jusques au Po et à Ferrare : par ainsy Bolongne est en plaine au pied de l'Apenin, entre la Lombardie et la Romagne.

« La forme d'icelle est deux foys plus longue que large, et par dedans passent deux bras d'eau, l'un de Savona (au lieu de Savena), l'autre du Rein, et oultre ce un torrent nommé Lanza, ou Avesa, comme l'appelle fra Leandro[1].

Les professeurs de droit à l'Université de Bologne étaient alors Pietro Maria Sangiorgi, Francesco Giovanetti, Luca Costeo, Niccolò Orazi, Ferrante Vezza, Alfonso Dosi, Giovanni Morandi, Gio. Battista Salimbeni, Gio. Girolamo Gratti, Paolo Bargellini, Giov. Angelo Papio, Annibale Monterenzi, Antonio Gessi, Lodovico Segni, Antonio Giavarini, Marcantonio Malvatico, Camillo Bordoni, Lodovico Lambertini, Alessandro Stiatici, Giacomo Mercato, Giovanni Pagano, Claudio Moro,

1. Ms. Lansdowne 720, fol. 64. — Voy. F. Leandro Alberti, *Descrittione di tutta Italia* (in Venetia, appresso Ludovico de gli Avanzi, 1561, in-4), fol. 328.

Francisco Peña, espagnol, Riccio Garavino et Giulio Borzano. Dans la faculté des arts, Carlo Sigonio enseignait les humanités, et Pompilio Amaseo, les lettres grecques[1]. Les deux derniers paraissent avoir particulièrement attiré notre voyageur. Il nous le dit lui-même dans son journal :

« Les plus grandes congnoissances que j'eusse en Bolongne estoyent du sieur Carolus Sigonius..., professeur en humanité[2]..., Joannes Angelus Papius[3], Pompilius Amasaeus, filz de Romulus, professeur en grec[4], Augustinus Galesius, Grec de nation, docteur en philosophie[5], Oldrovandus, docteur en philosophie..., qui avoit une infinité de poissons estranges[6]... »

---

1. Umberto Dallari, *I Rotuli dei lettori legisti e artisti dello studio bolognese*, 1889, gr. in-fol., II, p. 186, année 1573-1574.

2. Carlo Sigonio, né à Modène en 1524, avait enseigné d'abord dans cette ville, puis à Venise. En 1560, il était devenu professeur d'éloquence à Padoue, et il avait été appelé à Bologne, en 1563, comme professeur d'humanités. Il mourut le 12 août 1584. Voy. Ser. Mazzetti, *Repertorio di tutti i professori antichi e moderni... di Bologna*, 1848, p. 290.

3. Giov. Angelo Papio, de Salerne, avait d'abord enseigné le droit à Bologne, à Salerne et à Rome. En 1553 il avait été appelé à l'université d'Avignon. Ce fut à lui que Vasquin Philieul dédia, en 1555, le *Livre troisiesme de Laure d'Avignon* (voy. ci-dessus, t. II, p. 44). Philibert Bugnyon lui adressa, vers le même temps, un quatrain imprimé, en 1557, dans les *Erotasmes* (p. 73). Il rentra en Italie vers la fin de 1562, et devint professeur à Bologne, où il resta jusqu'en 1581. Il mourut en 1595. Voy. Tiraboschi, VII, p. 747; Mazzetti, *Repertorio*, 1848, p. 235.

4. Pompilio enseignait à Bologne depuis 1540 ; il avait succédé en 1543 à Ciriaco Strozzi dans la chaire de grec. Il mourut en 1585. Voy. Tiraboschi, VII, p. 1105; Mazzetti, *Repertorio*, 1848, p. 21.

5. Nous n'avons pas vu ailleurs qu'Agostino Galesi fût d'origine grecque. Francesco, son père, est dit Bolonais. Agostino, reçu docteur en philosophie et en médecine le 22 décembre 1567, obtint, l'année suivante, une chaire de logique. De 1572 à 1574 il enseigna la philosophie. En 1575 il devint professeur à Pérouse, passa ensuite à Pise et revint à Bologne en 1585. Il mourut le 7 février 1621. Voy. Fantuzzi, *Scrittori bolognesi*, IV, p. 22 ; Mazzetti, *Repertorio*, 1848, p. 136.

6. Le naturaliste Ulisse Aldrovandi, né à Bologne le 11 septembre 1522, et reçu docteur en 1553, enseigna dans sa ville natale de 1554 à 1600. Il mourut le 10 mai 1605. Voy. Tiraboschi, VII, p. 610; Mazzetti, *Repertorio*, 1848, p. 18. — Ajoutons qu'Aldrovandi fut lié avec divers savants étrangers : Guillaume Rondelet, Mathieu de L'Obel, etc. Un tableau du Musée impérial de Vienne, « der Mann mit der Thierpranke in der Hand » (n° 215), tableau dont on fait honneur à Lorenzo Lotto, passe pour être le portrait d'Adrovandi.

De Bologne, Nicolas gagna Padoue. Il y visita le célèbre Gio. Vincenzo Pinelli à qui le recommandait Claude Du Puy. Le 10 mai 1575, Pinelli écrivait à Du Puy :

« Sono otto giorni ch'è comparso, con una lettera di V. S. fin del mese di settembre, Monsr d'Audebert, il quale è stato a Bologna, e m'è riuscito tanto modesto quanto altra persona ch'io habbia mai conosciuta. Io ho cominciato a far per lui quello tanto ch' ho potuto, et se continuerà questa stanza, troverà quanto le recommandationi di V. S. mi siino care. Ha seco alcuni versi bellissimi di suo padre et quali va mostrando a questi letterati...[1] »

Le 7 juin 1575, notre étudiant partit de Padoue, en compagnie de M. de Vizé[2], et se rendit à Venise, puis il visita Gênes. Près de cette dernière ville, il fit la connaissance du médecin Alessandro Giustiniani, Grec d'origine[3].

A l'automne de 1576, Nicolas s'achemina vers Rome par Pise, Lucques, Florence et Sienne. A Florence, une de ses préoccupations fut de visiter le vieux Piero Vettori pour qui il avait reçu de son père et de Carlo Sigonio des lettres d'introduction. Il ne le trouva pas chez lui et poussa jusqu'à la

---

1. Biblioth. nat., ms. Dupuy 704, fol. 35 v° ; — Nolhac, dans la *Revue archéologique*, IIIe série, X (1887), p. 315.

Du Puy, répondant à cette lettre, écrivait aussitôt à Pinelli :

« Je desire singulierement que M. Audebert connoisse que ma recommandation a eu pois envers vous, et je vous en prie de rechef *sic ut magis ex animo non possim*. Certes le jeune homme vaut beaucoup, mais il ne merite pas peu pour estre issu de tel pere, lequel est un des plus sages et vertueux personnages de ce païs (*francice haec, non ambitiose dico*) et docte a bon escient... » (Biblioth. Ambrosienne, ms. G. 77, fol. 76 v° ; *Revue archéologique*, vol. cité, p. 320, en note.)

2. Ce personnage pouvait être Gilles Donneau de Vizé, ancêtre de Jean Donneau de Vizé, historiographe de France et rédacteur du *Mercure*. Gilles servit sous Charles IX, sous Henri III qu'il suivit en Pologne, sous Henri IV et sous Louis XIII. Voy. *Mercure galant*, févr. 1699, p. 160.

3. Ms. Lansdowne 720, fol. 154. — Alessandro Giustiniani, Candiote, était un des correspondants de Marc-Antoine de Muret. On a de lui deux lettres adressées au grand humaniste, en date de Venise, 30 septembre 1558 et de Gênes, 26 mars 1575. (*M. Antonii Mureti Epistolae*, 1580, fol. 46 v°, 47.)

campagne pour lui présenter ses devoirs[1]. Vettori écrivit aussitôt à Germain Audebert pour le remercier de la lettre que Nicolas lui avait remise et des vers élogieux que le poète orléanais lui avait envoyés. Il lui faisait part en même temps de l'excellente impression que le jeune voyageur lui avait produite[2].

Entre Bolsena et Montefiascone, notre étudiant rencontra « monsieur Brachet, filz de monsieur de Pormorant, en compagnie de monsieur de Montasier, lesquelz s'en retournoient en France »[3].

De Rome, où il fit de très intéressantes observations archéologiques, Nicolas se rendit à Naples, visita Capoue, puis remonta par Ravenne jusqu'à Venise et regagna Bologne, où était le centre de ses études.

---

1. « San Casciano... A un quart de mil de ce village... y a une mestairie... appartenante a Petrus Victorius... et le fus visiter, presentent une lettre de recommandation que luy escrivoient en ma faveur Carolus Sigonius. » Ms. Lansdowne 720, fol. 203 v°.

2. La lettre est datée du 10 septembre 1576. — Voy. *Petri Victorii Epistolarum Libri X, Orationes XIII...* (Florentiae, apud Junctas, 1586, in-fol.), p. 105

3. Ms. Lansdowne 720, fol. 214. — Jean Brachet, seigneur de Port-Morand, secrétaire du roi, avait épousé en 1545 Antoinette Hennequin, sœur du président Pierre Hennequin (Fr. Blanchard, *Les Présidens au mortier du parlement de Paris*, 1647, in-fol., p. 267) ; son fils était sans doute plus âgé que Nicolas Audebert. Il mourut jeune.

Les Brachet, dont l'illustration remonte à Catherine Brachet, femme du maréchal Jean Poton de Saintrailles, envoyaient leurs fils étudier en Italie. Antoine Brachet mourut à Pavie le 1er août 1504, et ses camarades lui consacrèrent une belle pierre tombale en haut relief qui se voit aujourd'hui dans une des cours de l'Université. Charles Brachet, fils de François, qui, de 1511 à 1513, avait étudié le grec à Orléans, puis à Paris, sous Girolamo Aleandro (voy. *Journal autobiographique du cardinal Jérôme Aléandre, publié par H. Omont*, 1895, pp. 20, 21), se rendit par la suite en Italie, où Christophe de Longneil le recommanda à Ottaviano Grimaldi, en même temps que Mathurin Gaillard. Il y était en 1521, au moment de la mort de Léon X (voy. *Christophori Longolii Epistolarum Libri IIII*, 1580, pp. 205, 206).

Les Brachet protestants allèrent au contraire étudier à Heidelberg. Ignace s'y inscrivit le 28 décembre 1569 (voy. Toepke, *Die Matrikel der Universität Heidelberg*, II, 1886, p. 54). Théophile Brachet, qui fut avocat au parlement de Paris, et prit une part importante aux polémiques religieuses, sous le nom de sieur de La Milletière, s'inscrivit à la même Université le 9 avril 1608 (voy. Toepke, II, p. 239).

Non content de suivre les cours de l'Université, le voyageur orléanais s'efforçait de nouer des relations avec les hommes qui jouissaient alors auprès des amis des belles-lettres de la plus haute réputation. Avant tout, Nicolas, poussé par un sentiment des plus touchants, voulait faire connaître les œuvres de son père. Cette préoccupation se montre à chaque ligne des lettres que nous possédons de lui. Ce sont surtout les conseils et l'appui de Piero Vettori qu'il désirait obtenir[1].

Voici une lettre que Vettori lui écrivait peu de temps après la visite du mois de septembre 1576 :

PETRUS VICTORIUS *Nicolao Audeberto s.*

Nollem te tantopere benignitatem meam in te laudare, quae tenuis admodum fuit, vel potius nulla ; tu verius humaniter fecisti qui de via digressus tunc es ut me salutares et domum meam venisti, ut fungereris isto amantissimo munere. Quo tuo officio mihi multum placuisti, ac benevolum omni tempore reddidisti. Sequutus est sermo brevis ille quidem, sed eruditus et plenus suavitatis ; quare crede mihi saepe in memoriam rediisse tempus illud, nec umquam futurum esse ut penitus obliviscar humanitatis tuae. E qua enim re tantam voluptatem capere possum quantam merito capio e colloquio proborum et doctorum juvenum, quibus omni aetate mea servivi, quosque ut juvarem vigiliis meis plurimum laboravi. Accessit postea epistola tua quae et ipsa me ornat, quaeque plane intelligitur manasse ex eodem ingenio tuo lepido et memori exilium etiam in se collatorum commodorum. Nam quid ego dicam de egregia voluntate patris tui in me et animo prono in honorem meum, qui studia mea eleganti carmine celebravit eademque epistola sua commendavit ? Quomodo igitur facere possum quin totam domum vestram diligam summoque amore prosequar ? Quod sane ego facio et quacunque re potero omni tempore praestabo. Unum tantummodo dolet, quod non satis apte quod petitis a me nunc efficere valeo, id est scripta

1. C'est M. de Nolhac qui, dans son article de la *Revue archéologique*, a, le premier, attiré l'attention sur les lettres adressées par Vettori à Nicolas Audebert.

optimi et doctissimi parentis tui cum fructu aliquo vestro legere, neque enim tantum prudentia valeo ut queam de alienis scriptis exquisite existimare et minime fallax norma eorum esse. Praestabo tamen quod potero : legam enim accurate. Quod si judicium non probabitis, diligentiam certe et fidem, addo etiam libertatem non desiderabitis. Vale interim et me ama[1].

Nous ne possédons pas la réponse de Nicolas Audebert; mais nous pouvons penser qu'il fit tous ses efforts pour donner à Vettori un spécimen de belle latinité. Il lui adressa un fragment du poème dont son père avait entrepris la composition. Le professeur florentin en accusa réception le 25 juin 1577 :

« PETRUS VICTORIUS *Nicolao Audeberto s.*

« Probus adolescens cui fasciculum ad me perferendum dedisti functus est officio. Epistolam tuam legi libenter ipsaque vehementer delectatus sum; est enim ejusdem generis ac sententiae cujus prima illa tua fuit, id est humanissima atque omni suavitate condita. Laudo autem ingenium tuum et toto animo amplector ob amorem istum singularem erga me. Vellem tamen te (de quo etiam tecum in superiore illa mea libere questus sum) in eo temperatiorem esse, nec tantopere augere res meas et officia quae non possunt sine culpa durae admodum naturae et alienae ab ingenuis artibus omitti. Partem eam quam ad me misisti poëmatis grandioris patris tui diligenter legam, et quod petis a me sedulo faciam etsi jam cognosco quod plane mihi significavit illud primum me operam consumpturum potius in eo commendando quam in quopiam illic quod merito celebrari debeat desiderando. Vale. Florent., VII. k. quint. CIↃ. IↃ. LXXVII[2]. »

Quelque temps après, Vettori reprit la plume dans les termes les plus élogieux pour les deux Audebert :

---

1. *Petri Victorii Epistolarum Libri X, Orationes XIIII*, 1586, in-fol., p. 189. Cf. la lettre de Vettori à Germain Audebert (IIII id. sept. 1576 (*ibid.*, pp. 185-186).
2. *Ibid.*

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« PETRUS VICTORIUS *Nicolao Audeberto s.*

« Remitto tibi, adolescens optime mihique carissime, partem suavis et varii poëmatis quam a me legi voluisti. Affecit autem me illa voluptate mirifica, cum eleganter ornateque cuncta in ea scripta sint, vel potius expressa et ante oculos posita. Quin res omnis illa ac materia per se jucunda est et merito quemlibet delectare potest, etsi dubium non est quin magis capiat animos eorum qui aliquando ea viserunt et gavisi sunt aspectu pulcherrimorum nobilis artis monimentorum, quod mihi quoque non semel contigit. Laudo vero atque admiror ingenium et memoriam parentis tui qui recordatur illa quae in ipsis inprimis feruntur, et summo artificio a petitis confecta esse existimantur, in ipsisque exponendis potius aliquid venustatis ac decoris adjungat, quam dotes eorum operum ullam in partem minuat. Nec tamen non, ut verum fatear, magis suspicio et commendo probitatem ejusdem qui celebrat ingenio suo atque in caelum fert universos illos qui speciem aliquam virtutis atque honestae artis habere putantur, in quibus ego quoque beneficio ipsius sum. Hoc enim rarius bonum atque infrequentius hac aetate qua invidis ac malevolis hominibus omnia referta sunt; sed tempus non est nunc ingenium et mores honesti viri dilaudare. Cum domum redieris, meo nomine ipsi gratias ages, tuque etiam me amabis, ut coepisti facere sponte tua, cum primum me salutasti rure degentem superiori anno, his ipsis fere diebus. Ego certe nunquam obliviscar comitatem tuam et amorem in me singularem; studui autem placere tibi explereque desiderium tuum. Voluisti enim me existimare de facultate condendi carminis tui parentis, etsi non tantum extuli specimen hoc ingenii ejus quantum vere facere potuissem. Vale [1]. »

Le séjour de Nicolas en Italie ne se prolongea pas au delà des premiers mois de l'année 1578, Germain Audebert se sentait vieillir. Dans une épître adressée à son fils chéri, il se dit accablé par les maladies et les infirmités, et il supplie le

1. *Petri Victorii Epistolarum Libri X, Orationes XIIII*, 1586, in-fol., p. 190.

jeune étudiant de repasser les Alpes pour revenir près de lui[1]. Nicolas était trop soumis à son père pour hésiter un instant. Il fit aussitôt ses préparatifs de départ. Il eut soin d'écrire une dernière fois à Piero Vettori en le remerciant de son bienveillant accueil et de ses affectueux conseils :

« N. AUDEBERTUS *Petro Victorio s. d.*

« Tanta temporis angustia premor ut paucis ad te verbis scribere cogar. Quum enim hodie mihi redditus sit a patre fasciculus literarum cui intra hunc diem mihi respondendum est, vix tantum otii nactus sum quantum ad te scribendum sufficiat. Is itaque mihi antea significaverat se ternas ad te literas dedisse, quarum jactura mihi certe molesta erat; sed nudus tertius quum ab hac urbe abessem, domum adlatae mihi sunt literae quas modo reversus adcepi; quae quum longo intervallo postquam datae sunt redditae mihi fuerint, eo tamen nomine illis maxime delectatus sum quod simul eodem fasciculo essent primae quibus pater meus tuis respondebat. Eas igitur ad te mitto; reliquas vero non adcepi, neque etiam adcepturus sum; spero enim me in Galliam intra septem dies petiturum esse. Si quos libros, aut quidquam aliud quod istic non reperiatur habere cupias, de ea [re] mihi verbum facias. Ego vero, quum Lugduni aut Parisiis ero, dabo operam ut pro tuis mandatis abunde tibi satisfaciam. Quidquid enim te velle aut tibi gratum esse intellexero, diligenter curabo ut habeas. De ea re si me certiorem feceris, id profecto mihi tam gratum futurum est ut nihil gratius esse possit. Jamdiu pater ad me miserat primum et secundum librum *Venetiarum* suarum quem tibi communicandum curarem, ut mihi nunc significavit; eos tamen nunquam adcepi. Illis autem paucis versibus quos antea vidisti, nonnullos etiam alios ad te adjecit, quos postea subjiciam, et quoniam brevi fortasse in lucem edentur, te rogatum velim, si tibi videbitur, ut nonnihil ad me mittas quod principium libri tuo nomine ornet, quod certe ad ipsius commendationem

1. Cette épître est imprimée en tête de la *Parthenope* de Germain Audebert, éd. de 1603, p. 131.

tantum valere potest quantum aliud quidquam. Vale, Victori, vir ornatissime, et me amantem redama. Bononiae, eidib. febr. CIↃ.IↃ. LXXVIII. »

« Dum magus ille suam exercet Victorius artem,
Qua ducit mentes, ferrum lapis ut solet Arctos
Prospiciens geminas, et pigri plaustra Bootae,
O dignus fierem virtutum praeco tuarum,
Sancte senex, ferrem super aurea sidera mundi,
Candoremque tuae mentis, vocisque canorem,
Quae non mortalem sonat, aut praeconis egentem,
Non ego, tute ipsum sublimibus inseris astris,
Doctrina insigni pennisque petentibus altum[1]. »

Ces lettres ne sont pas les seuls souvenirs qui nous restent du séjour de Nicolas Audebert en Italie; nous possédons encore le journal très minutieux dont nous avons cité quelques passages. Ce journal est resté inédit[2]. Joh. Paul Richter[3] et Eugène Müntz[4] en ont publié quelques extraits sans en connaître l'auteur, que notre ami Pierre de Nolhac a, le premier, identifié[5]. Les passages consacrés aux monuments antiques qui ont attiré l'attention de Richter et de Müntz ne sont certainement pas les seuls qui offrent de l'intérêt. Il est surprenant qu'aucun érudit orléanais ne se soit occupé de notre personnage et n'ait songé à nous donner une édition complète de sa relation. Dès le XVIIe siècle, les notes de Nicolas Audebert furent mises à profit par Pierre Du Val qui fit paraître le volume suivant :

Le || Voyage || et Obseruations || de plusieurs choses ||

1. *Cl. Italorum et Germanorum Epistolae ad Petrum Victorium, senatorem florentinum... Recensuit... Ang. Mar. Bandinius* (Florentiae, 1758-60, 3 tom. en un vol. in-4), II, p. 121.
2. British Museum, ms. Lansdowne 720.
3. *Repertorium für Kunstwissenschaft, herausgegeben von Janitschek*, III (1880), pp. 288-298.
4. *Les Antiquités de la ville de Rome aux* XIVe, XVe, XVIe *siècles*, 1886, pp. 72-128.
5. *Revue archéologique*, IIIe série, X (1887), pp. 323-324.

diuerses qui se peuuent || remarquer en Italie. || Tant de ce qui est naturel || aux hommes & au pays, comme des coustumes || & façons soit pour le general, ou particulier : || & des choses qui y sont rares. || Enrichi de figures. || Par le sieur Audeber [*sic*] Conseiller || du Roy au Parlement de Bretagne. || ... || *A Paris*, || *Chez Geruais Clouzier Marchand* || *Libraire du Palais sur les degrés de la* || *Saincte Chapelle*, 1656. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 7 ff. lim., 334 pp. et 1 f. pour l'*Extraict du privilege*.

Le volume forme la *deuxième Partie* de l'ouvrage de Pierre Du Val, géographe ordinaire du roi, intitulé : *Le Voyage et la Description d'Italie*.

Le privilège, daté du 17 décembre 1655, est accordé à *Gervais Clouzier* pour neuf ans. L'achevé d'imprimer est du 31 janvier 1656.

Biblioth. nat., Inv. K. 7107.

Audebert a soigneusement observé les mœurs et les coutumes du pays qu'il visitait. L'un des chapitres les plus curieux de son livre est celui qui est consacré au « petrolio ».

On voit par les détails que nous venons de donner combien fut studieuse la vie menée par Nicolas en Italie et quel profit il dut retirer de son voyage.

L'étudiant orléanais quitta Bologne le 3 mars 1578, en compagnie de MM. de Vizé et de Bourdeaux [1], et ne s'arrêta pas beaucoup en chemin. Deux mois plus tard, il était de retour à Orléans, d'où, le 29 avril, il adressa une lettre de remerciement à Claude Du Puy :

« Monsieur, la perte de quelques lettres que je vous

1. Ms. Lansdowne 720, fol. 507. — Ce Bourdeaux pouvait être Jean de Bordeaux, fils de Jacques de Bordeaux, conseiller au parlement de Paris. Jean fut lui-même reçu conseiller à la même cour en 1581 (Fr. Blanchard, *Les Presidens au mortier du parlement de Paris*, 1647, in-fol., II, p. 97). Il mourut à Paris, le 9 juillet 1595, « peu regretté, sinon des bons ligueux comme lui » (L'Estoile, éd. Jouaust, VII, p. 32). La filiation de ce Bordeaux est indiquée dans une ancienne généalogie (Biblioth. nat., ms. 29657, dossier Bordeaux).

escripvys de Venize, fort long temps y a, est cause que je suis encores à vous remercyer du bien et honneur qu'il vous pleust me faire, escrivant en ma faveur au Sr Pinelli, duquel j'ay receu infinies courtoysies et amitiés pour l'amour de vous, dont je vous suis grandement obligé de m'avoir donné une si honorable congnoissance... Je me reserve à une aultre foys pour vous remercyer plus amplement, ce que le peu de temps ne me permet pour le prompt depart du present porteur et pour ma fresche arrivée en ceste ville. Vous trouverez les lettres que m'a baillées Monsr Pinelli pour les vous faire tenir. Monsr Sigonius m'a chargé de ses humbles recommandations à voz bonnes graces, comme feist aussy à mon partir de Rome monsr l'ambassadeur d'Abins...[1] »

Nicolas resta aussi en relations avec Gio. Vincenzo Pinelli. On possède même une lettre italienne adressée par lui au célèbre archéologue, le 9 décembre 1578, par l'intermédiaire de Claude Du Puy :

« Molto illustre Sor et padrono mio osservandissimo,

« Più grande allegrezza non mi potrà venire che m'ha portato la cortesissima lettera di V. S., da me veramente più presto desiderata che aspettata. Ella mi fu mandata da parte dell' illustre Sor consigliere Du Puy quivi in Orliens, dove anchora mi ritrovo ritenuto dal Sor mio padre fin a questa primavera, ch'io spero d'andar a star in Parigi, d'onde io tornai tre mesi fà, come V. S. può haver inteso per quella che gli scrissí al mio partir d'esso luogo. Io mi rallegro del suo buon essere, da me conosciuto per la sua, et la ringratio senza fine della memoria ch'ella tienne di me, pregandola di conservarmi sempre nella gratia sua et far conto di me come d'un suo affettionatissimo servidore quale io restarò sempre, per fargliene pruovo dovunque gli piacerà comandarmelo. Fra tanto io guardarò quella buona voglia ch'hanno mossa in me gli benefici riceputi da lei, i quali coll' allegrezza et contento mio radoppiaranno s'ella al solito suo tanto mi favorisce

1. Louis Chastaigner de La Rochepozay, seigneur d'Abain.
Biblioth. nat., ms. Du Puy 712, fol. 7 ; *Revue archéologique*, vol. cité, p. 320 en note.

di farmi saper il suo ben stare, qual mi sarà sempre per grandissima consolatione.

« Le cose nostre vanno tanto male per tutta la Franza che non si sa se siamo o in pace o in guerra, perchè si teme una rivolta del popolo. Il concilio di Normandia che noi chiamiamo tre Stati, si sono radunati insieme et hanno mandato al re la conclusion loro, la quale io fò rescrivere in fretta per mandarla a V. S., la quale forza si dilettarà di vederla, et, se questo non gli fusse discommodo, io la pregarei volontieri di farne parte al Sor Berthiere[1], al quale io aggiugnerò quivi una lettera. Il re è in Parigi da pochi giorni in qua, la regina madre colla figliuola et parechi prencipi si ritruova a Toloza, non senza travagli. Io vorrei haver sogetto meglior per scrivere alla S. V., la quale forza io anoio col raccontar delle nostre miserie; però io farò fine colle mie raccomandationi verso V. S. et l'eccellente Sor Riccobuono[2], le quali [*sic*] io io [*sic*] prego Dio di conservar sani. Di Orliens, alli IX. di decembre 1878.

« Di V. S. molto illustre
per sempremai al servitio suo devotissimo
« NICCOLÒ AUDEBERTO. »

« Hieri, scrivendo al reverendissimo vescovo di Rieux, figliuolo del S^or^ Du Bourg, gran cancellario di Franza[3], io

1. Berthier, dont nous ignorons le prénom, devait être alors secrétaire à l'ambassade de France à Venise. Il suivit peu de temps après M. de Germiny à Constantinople. Vers le mois de juin 1580, il revint en France porter des dépêches au roi (Charrière, *Négociations*, III, p. 916) ; mais il rejoignit bientôt son poste. En 1581 il fut détaché auprès de Pierre Cercel, prétendant au trône de Valachie, qui était alors soutenu par Henri III. Il accompagna ce prince de Venise à Constantinople, et Pierre parle de lui avec éloge, en 1583, dans une lettre adressée à Catherine de Médicis (Hurmuzaki, *Documente privitóre la istoria Românilor*, III, pp. 437, 439 ; XI, pp. 101-103, 110, 175). En 1584, Berthier fut seul à Constantinople comme chargé d'affaires, et correspondit directement avec le roi (Biblioth. nat., mss. fr. 3360, fol. 61, 65, 67, 69 ; 3396, fol. 35).

2. Antonio Riccoboni, de Rovigo, était, depuis 1571, professeur d'éloquence à l'Université de Padoue dont il a écrit l'histoire (1592). Ce fut lui qui démontra la fausseté de la *Consolatio* que Sigonio avait donnée au public sous le nom de Cicéron. Il mourut en 1599. Voy. Tiraboschi, VII, p. 938.

3. François Du Bourg, fils du chancelier Antoine Du Bourg, était déjà pourvu de l'abbaye de Saint-Georges alors qu'il étudiait à Poitiers (Jehan Bouchet, *Lettres familieres*, 1545, in-fol., fol. 78c). Il dut aller ensuite

mi ricordai che, sendo in Roma, egli mi parlava spesso di V. S. ; però io gli ho dato aviso della lettera mandatami da parte vostra. Egli sta in una sua abbatia discosta di questa terra d'una giornata, dove io spero d'andar presto a visitarlo, sendo ogni dì da lui invitato per lettere [1]. »

Une lettre de Nicolas à Claude du Puy contient un renseignement curieux au sujet de Fulvio Orsini :

« Monsieur, Je receuz hier lettres de Rome de la part de monsieur l'ambassadeur d'Abins, lequel me mande vous avoir depuis nagueres escript, dont il attend vostre responce de jour a aultre, et me charge vous en advertir affin que le plus tost qu'il vous sera possible il entende de voz nouvelles. Et au cas que ses lettres ne vous eussent encores esté rendues, il me mande qu'il vous a prié par ses dernieres, au nom du seigneur Fulvio Ursino, luy addresser par delà quelque homme de bien d'imprimeur qui veille entreprendre d'imprimer quelques œuvres siens en beaux charactaires, et,

---

dans une Université italienne, comme plusieurs membres de sa famille. Antoine Du Bourg fut élu conseiller des juristes de la nation de Bourgogne à Padoue le 24 août 1540 (Arch. univ. de Padoue, vol. VI, fol. 86) ; le 1er août 1542, il y fut élu conseiller suppléant pour la nation bohême (*ibid.*, fol. 249). Il reçut peu après des lettres patentes « pro asportandis bonis suis » (vol. LIV, fol. 67). Antoine était frère de notre François ; ce fut lui qui devint baron de Saint-Sulpice et maître des requêtes, tandis que François devenait évêque de Riez. Un autre Antoine Du Bourg, qui était inscrit à Padoue dans la nation provençale, y fut élu conseiller suppléant pour la nation écossaise, le 1er août 1573 (Arch. univ. de Padoue, vol. XII, fol. 47 v°). Le trésorier Claude Du Bourg, qui avait vraisemblablement étudié en Italie, y alla chercher un refuge ; mais il fut arrêté à Venise, par ordre du roi de France, et interné à Miranda, où il mourut au mois de février 1580 (Éd. Frémy, *Un Ambassadeur libéral sous Charles IX et Henri III ; Ambassades à Venise d'Arnaud Du Ferrier*, 1880, p. 317).

Jacques et Anne Du Bourg, fils d'Estienne, étudiaient à Ferrare en 1545. Jacques y fut reçu docteur ès droits le 1er avril 1546. Il avait fréquenté d'abord les universités de Padoue et de Bologne. Voy. Gius. Pardi, *Titoli dottorali conferiti dallo studio di Ferrara*, 1905, pp. 139-140.

1. Biblioth. nat., ms. Dupuy 712, fol. 11, original autographe. — L'écriture est une vraie écriture italienne, très élégante. L'adresse (fol. 12) porte : « Al molto illre Sre, il Sre Giovanni Vincenzo Pinello, padrono mio ossmo. Padoa ». — M. de Nolhac a donné quelques extraits de cette lettre et de la lettre à Du Puy. (*Revue archéologique*, vol. cité, p. 321, en note.)

entre les aultres, d'en parler à Patisson[1]; ce qu'il me mande pour vous faire incontinant sçavoir et vous advertir qu'il desire en entendre la resolution le plus tost que pourrez. Si d'adventure vous ne luy escriviez si tost, et qu'il vous pleust me faire sçavoir ce qu'en avez faict, je lui manderay bien tost ce qu'il vous plairoit m'encharger, ou, à tout le moins, je luy feray entendre l'advertissement que je vous en ay donné. Je ne veux obmettre, suivant le commandement de mons^r mon pere, à saluer de ses bien humbles et plus affectionnées recommandations voz bonnes graces et celles de mons^r Daniel, si le voyez par delà ; ce que je fais aussy treshumblement en mon nom, tant en vostre endroit comme au sien, et prie Dieu, monsieur, vous donner en bonne santé longue et heureuse vie. D'Orleans, ce xiij^e jour de janvier 1579.

« Votre treshumble serviteur et plus obeissant à jamais.

« N. AUDEBERT[2]. »

Vers cette époque, soit à son retour dans sa ville natale, soit peut-être en Italie, Nicolas paraît avoir eu le désir de contracter un mariage qui déplut à son père. Il accepta, en fils docile, les remontrances qui lui étaient faites, et il abandonna son projet, dont il conserva pourtant le souvenir dans un sonnet français qu'il traduisit ensuite en italien. Voici le sonnet original et la traduction :

Sonnet.

Amour avoit jà mon cœur enflamé
Et jà feru j'estois de ses sagettes
Quand conseil prins envers vous, qui sage estes.
Vous, me voiant de tel feu allumé,

1. Mamert Patisson, qui avait épousé la veuve de Robert Estienne, était d'Orléans, comme les Audebert. Il ne semble pas s'être rendu à l'appel de Fulvio Orsini ; au contraire, l'un des fils de l'imprimeur Sébastien Nivelle, probablement l'aîné, Nicolas, né en 1556, fit à cette époque le voyage de Rome et nous savons qu'il y vit le célèbre humaniste. Voy. P. de Nolhac, *La Bibliothèque de Fulvio Orsini*, 1887 p. 67, n. 6.

2. Bibl. nat., ms. Dupuy 712, fol. 2. — M. de Nolhac a déjà publié le passage essentiel de cette lettre (*La Bibliothèque de Fulvio Orsini*, 1887, in-8, p. 68, en note).

Et quasi prins mon cœur : « Enfant aimé »,
Me distes vous, « tout beau, et ne te gectes
« De ce trompeur mariage aux subjectes
« Servilitez ; mais va t'en ce pendant

« Estudier, plus grand heur attendant ».
Pardonnez moy de grace, o mon seigneur,
Car d'obeyr presque j'estois contrainct

A cest aveugle enfant, Amour vinqueur ;
Mais vostre bon conseil si m'ha refrainct
Et ha estaingt la flamme dans mon cœur [1].

Traduction.

Già lo mio cuor Cupido haveva acceso,
Già colle sue saëtte erai ferito,
Quando per consigliarmi a voi son ito.
Credo che l'intendeste ch'erai offeso

Et ch'era lo cuor mio quasi preso
Quando diceste a me : « Figliol, va lento
« A questa impresa et guarda d'esser spento
« De gl'inganni d'hymen. M'hai inteso ?

« Aspetta, ch'io spero ch'in questo meso
« Verrà la tua fortuna. » Oimè, signore,
Perdonate, ch'io quassi erai costretto

Di ubidir al giovan cieco Amore ;
Ma lo vostro mirabile et discreto
Consiglio ha ben guarito lo mio cuore [2].

Le jeune poète était lié avec Odet de Tournebu, de quatre ans à peine plus âgé que lui. Quand celui-ci mourut, il fut au

1. Le sonnet français présente diverses ratures qui prouvent qu'il est autographe.
2. Biblioth. nat., ms. lat. 8143, fol. 39. — Le sonnet italien est d'une écriture qui diffère assez sensiblement de l'écriture du sonnet français, mais qui paraît être pourtant de la même main.

nombre des auteurs qui pleurèrent sa perte. Germain Audebert avait écrit des vers latins ; Nicolas écrivit aussi des vers latins, mais il y joignit un sonnet italien qui se recommande naturellement à notre attention et que nous ne devons pas manquer de reproduire :

In morte del signore Odone Turnebo, amico suo dilettissimo.

Le Muse haviam pur viste, in fonte chiaro
Cangiati gli ochi, anzi i bei lumi spenti,
Per valli et monti empir l'aere d'accenti,
D'angosciosi sospiri et pianto amaro ;

Et come madre l'unico suo caro
Et geme et chiama, esse a gli isnelli venti
Mandar sin suso al ciel gridi et lamenti
Poi c'havean perso un spirto altero et raro.

Perchè dunque il mio Odone, honore et speme
Di Parnasso, da lor n'è pianto anchora
Vedendose di tanta gioia prive ?

Questo è perché o morendo anch'esse insieme
Con lui moriron, o se pur vivono hora,
Egli morto non è, ma tra lor vive.

NICOLÒ AUDEBERTO, Orlienese [1].

Nous ignorons si Nicolas projeta jamais un grand ouvrage ; nous ne connaissons de lui que de petites pièces qui témoignent de sa facilité, mais qui nous le montrent inférieur à son père. Devenu, en 1582, conseiller au parlement de Bretagne [2], il s'unit aux principaux poètes du temps pour déplorer la mort de Christophe de Thou [3]. En 1583 et en 1585, il joint quelques vers aux poèmes composés par Germain [4]. En 1584, il prend

1. *Othonis Turnebi Tumulus*, 1582, fol. 17 v°.
2. Il y fut reçu le 17 août 1582 Voy. *Liste*, 1725, in-8, p. 20.
3 *V. amplissimi Christophori Tuani Tumulus*, 1583, p. 65.
4. Recueil de 1603, pp. 129, 134, 190.

part au tournoi poétique dont la main d'Estienne Pasquier fournit l'occasion[1]. Plus tard, il adresse encore des pièces encomiastiques à Scévole de Sainte-Marthe[2] et à Charles de Massac[3].

A ses connaissances variées, à son talent de poète, Nicolas joignait une remarquable habileté de calligraphe. Nous avons sous les yeux un manuscrit qui contient les deux poèmes de Germain Audebert sur Venise et sur Rome et les pièces qui y sont jointes d'ordinaire[4]. Ce manuscrit, remarquablement exécuté en jolies lettres italiques et où les vers grecs, en particulier, sont transcrits avec une élégance peu commune, est l'œuvre du fils du poète, comme nous l'apprennent les vers suivants placés au v° du dernier feuillet :

Contulit huic parvo natusque paterque labori,
Nempe manum natus, sed pater ingenium.

FABRICII RESECI *Bononiensis, viri doctissimi, Distichon*[5].

Mirari quivis, imitari nemo valebit,
Cum nati dextram, tum patris ingenium.

---

1. *La Main... de Estienne Pasquier*, 1584, fol. 37 v°, 43.
2. En tête des *Poëmata* de Sc. de Sainte-Marthe, 1596.
3. En tête des *Fontenes de Pougues*, de Charles de Massac, éd. de 1605.
4. En comparant le manuscrit à l'édition de 1603, on constate qu'il contient toutes les pièces contenues dans l'imprimé à partir de l'épître au doge Niccolò Da Ponte (fol. * 4 v°) jusqu'à la p. 139, à l'exception de l'anagramme *Respublica Venetorum*, etc., (fol. * 6), des deux distiques qui accompagnent cet anagramme, et des sept distiques de Pietro Angeli da Barga (fol. * 8 v°). Dans plusieurs endroits, des pièces ont été rapportées dans le manuscrit pour permettre des suppressions ou des additions; mais il a été tenu compte de ces remaniements dans le texte imprimé.

Le volume transcrit par Nicolas Audebert est revêtu d'une très riche reliure en maroquin olive, à compartiments et à rinceaux dorés, dans le genre des reliures que l'on attribue aujourd'hui, sans preuves, aux Eve. Il fait partie de la bibliothèque de feu le baron James de Rothschild et provient de la collection de Walter Sneydon.

5. Fabrizio était probablement fils d'Orazio Resecco, d'Imola, qui avait été reçu docteur en philosophie et en médecine à Bologne, le 4 mai 1542, et qui avait fait en 1544-1545 un cours de logique à l'Université de cette

Le volume dont nous parlons n'est pas le seul spécimen qui nous soit resté du talent de Nicolas. Un beau manuscrit de la *Roma* de son père, manuscrit qui fut envoyé à Rome, sans doute pour être offert au cardinal Farnèse, est également sorti de sa plume. Cette copie, aujourd'hui à Naples (V. E. 42), est, dit M. de Nolhac, « un chef-d'œuvre de la calligraphie française au XVIe siècle. Les encres d'or et de couleur apparaissent à chaque instant. A la fin sont plusieurs pièces composées par les amis de l'auteur sur la magnifique écriture de son fils (ce sont les pièces que nous venons de signaler)[1] ». Fulvio Orsini possédait du même poème un autre manuscrit de format in-folio, « coperto di corame rosso[2] ».

Germain Audebert mourut, à l'âge de 78 ans, le 24 décembre 1598. Son fils ne lui survécut que cinq jours. Tous deux furent enterrés au cimetière de Sainte-Croix d'Orléans[3].

---

ville (Serafino Mazzetti, *Repertorio di tutti i professori antichi e moderni della famosa Università... di Bologna*, 1848, in-8, p. 262, n° 2613).

On peut supposer que Nicolas Audebert avait fréquenté les cours d'écriture faits à l'Université de Bologne par Sempronio Turchi (de 1527 à 1580) et par Giacomo Filippo Alessandrino (de 1540 à 1576).

1. Pierre de Nolhac, *La Bibliothèque de Fulvio Orsini*, 1887, p. 67.
2. *Ibid.*, p. 398.
3. L'épitaphe commune du père et du fils a été reproduite par Niceron, *Mémoires*, XXIV, pp. 86-88.

XLI

PIERRE JOULET

Les recherches faites par M. Coyecque sur la famille Joulet[1] nous permettent d'en donner la généalogie au xve et au xvie siècle.

Thomas Joulet, seigneur de Bélival en Picardie, Beaurain et Beaurainel-lès-Guessard, qui était, au commencement du xve siècle, homme d'armes de la compagnie du maréchal d'Erquerdes, eut, de X. de La Grue, un fils appelé Pierre.

Pierre Ier, marié à Jacqueline de Blaseul, fut le père de Pierre II.

Pierre II, ruiné par les guerres, obtint de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, l'intendance de sa baronnie de Rosny-sur-Seine. Il put ainsi se relever et acquérir la seigneurie de Chastillon (commune de Rosny). Il eut de Claire d'Arques, Pierre III, qui suit.

Pierre III, marié à Jeanne Chaudron, s'établit à Mantes, et s'y livra au commerce, en sorte qu'il perdit la qualité de noble. Il mourut avant 1562, laissant cinq fils qui, le 13 juin 1577, furent rétablis dans les droits et prérogatives de la noblesse, savoir :

1° Antoine, qui fut seigneur de Chastillon, conseiller au Châtelet et maître des requêtes de la reine-mère. Antoine fut chargé, en 1566, de poursuivre les malversations commises

---

1. *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, XVII (1890), pp. 164-167.

dans les finances, et fut alors victime de plusieurs tentatives d'assassinat. Il fut même grièvement blessé, et le roi dut le prendre sous sa protection spéciale [1]. Il vivait encore le 9 février 1588 [2]. Sa femme, Marguerite Versoris, mourut avant le 25 juillet 1601.

2° Jean, qui était en 1576 et 1577 lieutenant général civil et criminel au bailliage et siège présidial de Mantes.

3° Pierre IV, qui fut lieutenant général au bailliage de Dreux et qui vivait en 1583. Celui-ci eut une fille, Maguelonne Joulet, qui épousa Raoul Coulon, écuyer, également lieutenant général au bailliage de Dreux.

4° Laurent, cité en 1583.

5° Nicolas, qui fut homme d'armes dans la compagnie de Vassé, et mourut avant le 13 juin 1577.

Antoine Joulet, le maître des requêtes, eut deux fils : Pierre V, à qui est consacré cet article, et François.

Pierre V Joulet naquit vers 1545. Dans un acte du 13 septembre 1568, il est qualifié contrôleur des domaines du roi à Mantes. Il devait avoir alors 22 ou 23 ans et être revenu d'Italie après y avoir terminé ses études. Voici le sonnet consacré par lui à la mémoire d'Odet de Tournebu [3] :

Luci che già sete spoglie di morte,
Se s'intend' o vede dal stigio lido
Il gran lamento d'un amico fido,
Ecco i pianti di mia dura sorte.

Sciocco il pur vaneggio ? che benchè forte
Sia il lamento mio, molto mio grido,
Non s'intend' o vede la giù lo strido
Di chi more di tue hore sí corte.

---

1. Voy. les lettres royales du 7 août 1566, dans les *Mémoires de Condé*, 1743, I, p. 167.
2. Biblioth. nat., ms. fr. 28 073, dossier 36 579, art. 10.
3. Voy. ci-dessus, p. 151.

Ahi, Morte cruda, poichè con la vita
Il sentir et l'udir fugg' a gran passi,
Perchè sta fermo in me il mio martire?

Non me ne dolgo, che m'è più gradita
La pena mortale et i gridi cassi
Che non tu fu gradito il suo finire.

Pierre écrivit ensuite un roman, dont le sujet était emprunté à *La Gerusalemme liberata :*

Les Amours d'Armide par P. Joulet, sieur de Chastillon, *A Langres, Par P. de la Roche*, 1597. In-12. (Cat. Giraud, 1855, n° 1937.) — *A Paris, Chez Abel L'Angelier*, 1598. In-12. (Cat. Béhague, 1880, n° 959.) — *A Paris, Chez Abel L'Angelier*, 1600. In-12. (Cat. Pompadour, 1765, n° 1526.) — *A Rouen, Chez Pierre Valentin*, s. d., in-12. (Brunet, III, col. 577 ; Cat. Béhague, 1880, 2e partie, n° 532.)

Il composa aussi un roman mystique :

Les Amours spirituels de Psiché. Au Roy. Par P. Joulet, sieur de Chastillon. [*A Paris,*] *Chez Abel L'Angelier*, 1600. In-12. (Biblioth. de Rennes, Th. 1649 ; Catalogue Béhague, 2e partie, n° 533.) — *A Paris, Chez Abel L'Angelier*, 1606. In-12. (Biblioth. nat., Inv. Y² 9795 et 44350.) — *A Paris, Chez Abel L'Angelier*, 1608. In-12. (Biblioth. nat., Inv. Y² 686).)

Citons encore une œuvre de morale :

Défense de l'Inconstance, faicte par Pierre Joulet, escuyer, sieur de Chastillon. Reveue et corrigée par luy. *A Paris, Chez Abel L'Angelier*, 1608. In-12. (Biblioth. nat., Inv. Y² 6870.)

Nous ignorons la date de la première édition.

En 1612, Pierre Joulet est qualifié gentilhomme près la personne du roi[1]. Il vivait encore le 16 juillet[2] ; mais il mourut avant le 3 janvier 1621. Il avait épousé, en premières noces,

1. Biblioth. nat., ms. f. 28073, dossier 36579, n° 24.
2. *Ibid.*, n° 31.

Jeanne Jacquet, veuve de François Le Cirier, président des enquêtes au parlement, et, en secondes noces, Marguerite de Reffuge. Cette dernière vivait encore le 19 janvier 1644.

François Joulet, frère de Pierre, naquit vers 1550. Le 3 août 1593, il fut nommé aumônier du roi. Il devint ensuite chanoine, puis doyen d'Évreux, et fut pourvu, le 3 janvier 1602, de la charge de prédicateur ordinaire du roi. Peu de temps après, Nicolas de Briroy, évêque de Coutances, le choisit pour coadjuteur avec succession future. Le choix fut approuvé par le roi le 31 mars 1603.

François cultiva les lettres comme son frère; mais ses ouvrages sont d'un genre un peu différent. On a de lui :

Trois Harangues de Ciceron, traduictes du latin en françois par François Joulet, sieur de Chastillon. *A Paris, Chez Abel L'Angelier*, 1597. In-12. (Biblioth. nat., Inv. Rés. X 2426.)

Le premier Livre de l'Orateur de Ciceron, traduit par François Joulet, sieur de Chastillon. *A Paris, Chez Abel L'Angelier*, 1601. In-12. (Biblioth. nat., Inv. X 17067.)

XXVI Homelies de S. Jean Chrysostome, traduictes en françois par François Joullet, sieur de Chastillon, chantre et chanoine d'Evreux. *A Paris, Chez Abel L'Angelier*, 1604. In-12. (Cat. Lignerolles, 1894, I, n° 119.)

Six oraisons de Ciceron, avec une sommaire exposition du sujet de chacune d'icelles, par François Joulet, sieur de Chastillon. *A Paris, De l'Imprimerie de Robert Estienne*, 1609. In-8. (Biblioth. nat., Inv. Rés. X 2427 et X 22722[1].)

François s'intéressait spécialement à la théologie. Par acte du 8 janvier 1623, il fonda au collège de Navarre « une chaire

1. L'Estoile raconte (éd. Jouaust, X, p. 77) que, le 18 novembre 1609, Robert Estienne lui donna un exemplaire des *Six Oraisons*. Les éditeurs modernes ont imprimé : François Joubert, au lieu de François Joulet.

de lecture et de controverse contre les heresies et le schisme », fixant à 650 livres le traitement du titulaire.

Dans le courant de la même année, par actes des 4, 6 et 12 juillet, il disposa de la plus grande partie de sa fortune, qui était relativement considérable, en faveur du noviciat des Jésuites, des Pères réformés de l'ordre de saint Dominique, de l'hôpital de la Charité et de l'Hôtel-Dieu de Paris. C'est à l'occasion de cette dernière donation que M. Coyecque, rectifiant un travail antérieur de M. Brièle, a donné une généalogie des Joulet, à laquelle nous avons emprunté la plupart des renseignements biographiques qui précèdent.

François testa le 11 novembre 1625, et institua l'Hôtel-Dieu de Paris son légataire universel. Il mourut le 30 septembre 1627.

XLII

JEAN DE BOYSSIÈRES

Jean de Boyssières, originaire de Montferrand en Auvergne, nous apprend lui-même qu'il était né au mois de février 1555[1]. Il est probable qu'il termina ses études en Italie ; cependant nous ne savons rien de précis sur ce point. Au sortir de l'école, il abandonna la jurisprudence, renonça aux fonctions publiques qu'il avait ambitionnées et trouva un asile dans la maison du duc de Mercœur. Dès lors, il se consacra tout entier à la poésie. Il n'écrivit que des vers, le plus souvent fort médiocres. Les ouvrages de lui qui nous sont connus sont les suivants :

1. Les premieres Œuvres amoureuses de Jean de Boyssieres, Montferrandin. A Monsieur, duc d'Anjou, fils de France et frere unique de roy. *A Paris, Pour Claude de Montreuil, à la court du Palais, au nom de Jesus, et François Taber* [sic], *sur la grand'arche du pont aux Musniers, près l'horloge du Palais,* 1578 In-12 de 150 ff. chiffr., 5 ff. de table et 1 f. blanc. (Biblioth. nat., Inv. Ye. 3618 ; — Biblioth. munic. de Versailles, E. 485 c. — Cf. *Bull. de la librairie Morgand*, 1880, n° 6490.)

---

1. Jean ne doit pas être confondu avec le Dauphinois Claude de Boissière, l'auteur de l'*Art poëtique* (1554) et de différents traités de mathématiques.

2. Le Discours d'un cas effroyable et advanture estrange advenue à un laquais du Louvre le XIX. jour de mars 1578. Avec deux oraisons pour se garder des surprises de l'ennemy, et une autre en forme de confession. A monsieur Leluau, Auvergnat. *A Paris, Par Nicolas Poncelet, rue Judas, à l'Oye qui ne court plus*, 1578. In-8 de 8 ff. (*Bull. de la librairie Morgand*, 1880, n° 6491.)

3. Les Regrets et Lamentations de tres-haute princesse Ysabel d'Austriche sur le trespas de madame Marie, fille de France. Par J. de Boyssieres, de Mont-Ferrand en Auvergne. *A Paris, Pour Claude de Montrueil, en la court du Palais, au nom de Jesus, et François Tabert, sur la grande arche du pont aux Musniers*... [1578]. In-8 de 15 ff. non chiffr. et 1 f. blanc. (Biblioth. nat., Inv. Ye. 3619; — Musée Condé à Chantilly.)

4. Les secondes Œuvres poetiques de J. de Boyssieres, de Mont-Ferrand en Auvergne, dediées aux princes de l'illustre sang de France. Meslanges. *A Paris, Pour Jean Poupy, à la Bible d'or, rue sainct Jacques*, 1578. In-4 de 4 ff. lim. et 76 ff. chiffr. (Biblioth. nat., Inv. Ye. 512 et Ye. 935 Rés.)

5. Sonnet en tête des *Œuvres* de Clovis Hesteau, sieur de Nuisement (1578), fol. i ij.

6. Quatrain en tête du *Premier Livre des poëmes* de Guillaume Belliard (1578).

7. Les trois'esmes Œuvres de Jean de Boyssieres, de la ville de Montferrand en Auvergne. A Monsieur le duc de Mercœur, son Mecœne. *A Lyon, Pour Loys Cloquemin*, 1579. — [A la fin :] *Imprimé par Thibauld Ancelin*, 1579. In-4 de 8 ff. lim., 80 pp., 51 pp., 56 pp., 32 pp. et 6 ff. de table.

Ce recueil contient une *Continuation des premieres œuvres*, des *Prieres spirituelles*, etc. (80 pp.), une *Continuation des secondes œuvres* (51 pp.), *La Boyssiere* (24 pp.), *L'Estrille et Drogue au quereleux pedant ou regent du college de Clermont*

en Auvergne, jadis farceur de Reims en Champaigne (32 pp.), *Le second Chant des Chants de Loys Arioste, à monsieur Pigeon* (32 pp. cotées 25-56). (Biblioth. nat., Inv. Ye. 513; — Biblioth. de la ville de Lyon, 317422. — Cf. Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, IV, p. 51.)

8. Vers en tête des *Œuvres et Meslanges poetiques* de Pierre Le Loyer (1579).

9. Vers à Gabriel Chappuis en tête du *Parfait Courtisan*, traduit de Baldassar Castiglione (1579 et 1585).

10. L'Arioste françoes de Jean de Boessieres, de Montferrand en Auvernie... Premier volume. *A Lyon, De l'imprimerie de Thibaud Ancelin*, 1580. In-8 de 8 ff. lim., 327 pp., 3 ff. non chiffr. et 1 f. blanc. (Biblioth. nat., Inv. Yd. 2295 et Ye. 1851 Rés. — Cf. Baudrier, *Bibliogr. lyonnaise*, III, p. 149.)

11. Sonnet en tête de l'*Anacrise, ou parfait Jugement des esprits*, traduit de Juan Huarte par Gabriel Chappuis (1580).

12. Les Œuvres spirituelles de Jean de Boyssieres, escuyer. *A Lyon, De l'imprimerie de Thibaud Ancelin*, 1582. In-8. (*Suppl. au Manuel du Libraire*, I, 167.)

13. Croisade de J. de Boissieres, escuyer, sieur de La Boissiere. A Monsieur de Roissi, conseiller du roy. *A Paris, Chez Robert Le Fizelier* (ou *Pierre Sevestre*), 1584. In-12. (Biblioth. de Versailles, I, 486. c; — Biblioth. de l'Arsenal : Cat. La Vallière, IV, n° 15718.)

14. Sonnets sur les nom et passion de Jesus-Christ. Par Jean de Boyssieres, escuyer. *A Paris, Chez Laurent Du Coudret*, 1585. In-8. (*Suppl. au Manuel du Libraire*, I, 166.)

15. L'Arioste françois, par J. D. B... *A Lyon, Par Thibaud Ancelin*, 1608. In-8.

Édition de 1580, dont le titre seul a été changé. (Biblioth. nat., Inv. Yd. 2296.)

Nous ne savons rien de Jean de Boyssières après 1585, et nous sommes porté à croire qu'il ne survécut pas longtemps à la publication des *Sonnets*. Tous ses ouvrages nous montrent un auteur doué d'une grande facilité, mais ne s'élevant pas au-dessus du médiocre. Le principal intérêt des recueils de 1578 et 1579 vient du grand nombre de noms qui y sont cités. Boyssières avait en effet beaucoup d'amis avec lesquels il échangeait des vers, et qui tous lui témoignaient une haute estime.

Le poète auvergnat avait voulu traduire en vers tout le *Furioso*. Il fit imprimer lui-même en 1579 le second chant. Pendant un voyage qu'il fit en Piémont au cours de l'année 1580, il confia ses manuscrits à un ami, M. Pigeon, qui y trouva trente-six chants déjà mis au net, et fit imprimer les douze premiers, sans y rien changer, respectant même l'orthographe singulière de l'auteur. Ce M. Pigeon, à qui est déjà dédié, en 1579, *Le second Chant*, pourrait bien être un fils d'Emmanuel-Philibert de Pingon, conseiller d'État et référendaire du duc de Savoie, né en 1525, mort en 1582, et dont nous possédons divers ouvrages[1].

Parmi les pièces placées en tête de l'*Arioste françois*, on remarque un quatrain adressé par Jean de Boyssières à son amie Silvia, la belle qu'il avait chantée dans ses *Premieres Œuvres*. Bien que ce quatrain soit détestable, il donne au poète le droit de figurer dans notre galerie des Français italianisants. En voici la reproduction :

A Silvia, diva sua.

Silvia, il foco my brugiò tanto il cuore
Che più non posso far schermo all'amore,

---

1. Au v° du titre du *Second Chant* le nom est écrit Pinghon et non Pigeon. — Louis de Pingon, fils de Philibert, se piquait de faire des vers. On trouve une épigramme latine signée de lui en tête de l'*Augusta Taurinorum* de son père (Aug. Taurin., 1577, in-fol., p. 7).

E sono dentro tanto et tanto infiamato,
Che come Orlando venerò forcenato.

GIOVANNE DE BOKSSIERO[1].

Nous dirons, à la décharge de Boyssières, que ses vers français ne valent guère mieux.

---

1. *Arioste françoes*, 1580, fol. 5.

XLIII

CLAUDE DU VERDIER

Nous venons de parler de l'*Arioste françoes* de Jean de Boyssières, publié en 1580 ; en tête de ce volume, on lit le sonnet suivant :

Sonetto in laude di Boesserio,
composto per CLAUDIO DEL VERDIER, *Forestano.*

Lo spirto ch'il divin Tosco Ariosto
Rapì si alto, acciò l'un l'altro emisfero
Di Palladin' di Francia il nome altero
In Toscana favella udisse esposto ;

L'istesso spirto inalza hor di nascosto
Con le ali in aria[1] l'unico Boesserio,
Acciò di essi in parlar non più straniero
Canti, in mezzo del ciel et terra posto.

Hor donne, cavalieri, arme et amori,
Da un sí lungo essilio ritornati,
Renderem[2] gratie al vostro chiar poeta.

Voi, Muse, ornate delli verdi allori,
D'hedere fresche et di mirti odorati
Le sacre tempie del vostro profeta[3].

---

1. *Impr.* æria.
2. *Impr.* Renderen.
3. *L'Arioste françoes de Jean de Boessieres de Monferrand en Auvernie, avec les argumans et allegories sur châcun chant. Premier volume* A Lyon, De l'imprimerie de Thibaud Ancelin, 1580, in-8), 2e f. lim.

Claude était le fils aîné du bibliographe Antoine Du Verdier, seigneur de Vauprivas, et d'Agathe Des Gouttes. M. l'abbé Reure, qui a consacré au père une très intéressante notice[1], a étudié aussi la vie du fils, et nous n'avons qu'à résumer ses recherches[2].

Claude Du Verdier avait dû naître en 1564[3]. Ce fut presque un enfant prodige. Avant même d'avoir terminé ses études, il eut la prétention de tout savoir, même l'italien. En 1581, au moment où il publiait un recueil de vers latins, il était à Paris, sans doute pour y suivre les cours de l'Université[4]. En 1582, il était à Bourges, et comptait parmi les disciples de Cujas[5]. En 1584, au moment où parut *La Bibliotheque françoise* d'Antoine Du Verdier, Claude était à Bologne et y continuait ses études juridiques[6]. Il revint à Lyon vers 1585 ; il y était du moins de retour en 1586, quand éclata la terrible peste qui emporta sept des enfants d'Antoine Du Verdier. Il fut le seul des fils qui survécut à la contagion, et, avec les deux sœurs qui lui restaient, il suivit son père et sa belle-mère, Philippe Pourrat, dans la maison que ceux-ci allèrent habiter à la montée du Gourguillon. Quand la malheureuse ville de Lyon fut délivrée de l'épidémie, Claude exerça la profession d'avocat en la sénéchaussée et siège présidial. Au mois de décembre 1588, il fut pourvu d'une charge relativement importante. Des lettres de Henri II, datées du 11 de ce

---

1. Voy. Le bibliographe Antoine Du Verdier (1544-1600), par l'abbé Reure, docteur ès lettres. *Paris, Alphonse Picard et fils*, 1897. In-8 de 68 pp. (Extr. de la *Revue du Lyonnais*, juillet 1897.)

2. L'écrivain Claude Du Verdier (1565-1649), par l'abbé Reure, docteur ès lettres. *Lyon, Imprimerie Mougin-Rusand, Waltener et Cie succrs*, 1901. In-8 de 43 pp. (Extr. de la *Revue du Lyonnais*, janvier-mars 1901.)

3. Claude dit, à la fin des vers encomiastiques composés par lui pour Pierre Grégoire, en 1582, qu'il avait à peine dix-huit ans.

4. *Cl. Verderii Peripetasis*, 1581, p. 181.

5. Pièce liminaire dans la *Tertia Pars ac postrema Syntagmatis juris universi*, de Pierre Grégoire, 1582.

6. Ant. Du Verdier, *Bibliotheque*, éd. Rigoley de Juvigny, I, p. 380.— Ce fut à Bologne que Claude composa une épigramme sur la mort du comte Giovanni Pepoli (*Phaselus Catulli*, etc., Lugduni, 1593, in-12, p. 134).

mois, lui conférèrent « l'estat et office de conseiller et advocat du roy en ladicte seneschausée et juridiction de la conservation des privilleges des foires, visiteur des gabelles, maistre des portz et maistrise particulliere des aues et forestz[1] ». L'assassinat des Guise, la mort du roi, et le triomphe des Ligueurs à Lyon empêchèrent le jeune magistrat de prendre possession de son office ; mais il faut croire qu'il donna des gages au parti catholique, car il obtint du duc de Mayenne, le 31 décembre 1592, des lettres de surannation, et fut reçu par la cour le 13 avril suivant[2]. Il ne profita pas longtemps de la faveur du chef de la Ligue. Après le triomphe du parti royaliste, il dut résigner son office, et Alexandre Bullioud en fut pourvu par lettres du 11 avril 1596[3]. Dès lors, la vie de notre auteur, vie qui devait durer encore plus d'un demi-siècle, se passa dans une triste obscurité.

Claude avait épousé, entre 1588 et 1591, Bonne Du Rocher, dame de Mauriac, fille de Jacques Du Rocher et de Françoise Du Verdier, d'une ancienne famille du Velay[4]. A la mort d'Antoine Du Verdier, son père (25 septembre 1600), il paraît avoir hérité d'une assez belle fortune; mais, en peu d'années, il perdit la plus grande partie de son patrimoine. Des procès malheureux achevèrent sa ruine. Au mois de mai 1605, les beaux meubles, les tapisseries précieuses qu'avait réunis l'auteur de *La Bibliotheque françoise* furent dispersés au gré des enchères. Claude dut vendre aussi sa maison de Beauregard, sur la montée du Gourguillon. Dès lors il ne résida plus à Lyon. Il se retira au château de Beauregard et cessa de cultiver les lettres. Il mourut complètement oublié, vers la fin de 1649[5].

Claude Du Verdier se promettait d'étonner le monde par

1. L'abbé Reure, *Claude Du Verdier*, p. 12.
2. *Ibid.*, p. 13.
3. *Ibid.*, p. 14.
4. Tous deux sont représentés dans une fresque exécutée vers 1630 dans la chapelle du château de Vauprivas. Voy. les *Peintures murales du Moyen Age et de la Renaissance en Forez* (Montbrison, 1900, gr. in-).
5. Son testament est du 25 novembre 1649. Voy. Reure *loc. cit.*, p. 20.

son savoir universel ; il se permit, en 1586, à l'âge de vingt-deux ans, de publier un ouvrage où il censurait une foule de grammairiens, de poètes, d'historiens, de dialecticiens, de rhéteurs, d'orateurs, de jurisconsultes, de mathématiciens, de médecins, de théologiens. Cette prétention le rendit ridicule aux yeux de tous. Il dut se borner, par la suite, à publier ou à recommander les ouvrages des autres.

Voici celles de ses productions qui nous sont connues :

1. Le sonnet italien adressé à Jean de Boyssières (1580).

2. Cl. Verderii Peripetasis epigrammatum variorum latius oratione soluta expressorum. Ejusdem bombycum Metamorphosis, Ecloga cui titulus Aphtarques et alia Poëmatia. Ad clarissimum virum Antonium Verderium, dominum Vallisprivatae et Luriaci, regis consiliarium, Aerarii apud Lugdunenses antigraphaeum, patrem suum colendiss. *Parisiis, Apud Mathurinum Prevost, sub Scuto veneto, e regione D. Joannis Lateranensis*, 1581. In-8 de 182 pp. et 1 f.

Bibl. nat., Inv. Yc. 8748 ; — British Museum, 1213, f. 2 (3).

Diverses pièces tirées de la *Peripetasis* ont été insérées dans les *Delitiae C. poetarum gallorum* (Francofurti, 1609, 3 vol in-12), III, pp. 1128 et suiv.

3. Pièce latine en vers hendécasyllabiques imprimée en tête des *Images des dieux, traduites de Vincenzo Cartari, par Antoine Du Verdier* (A Lyon, Par Barthelemy Honorat, 1581, in-4).

Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, IV, p. 141.

4. Pièce latine, composée de 26 vers phaleuques en tête de : *Petri Gregorii, doctoris Tholosani, Tertia Pars ac postrema Syntagmatis juris universi* (Ludguni, Ant. Gryphius, 1582, in-8).

On lit à la fin de cette pièce : « Claudius Verderius, Bituri-

gibus jurisprudentiae dans operam, vixdum annos XVIII natus, hos phaleucos versus, patris mandato et jussu, in gratiam clariss. Petri Gregorii, juris utriusque doctoris, contexerat. »

Reure, *loc. cit.*, p. 36.

5. Pièce latine en vers hendécasyllabiques à la fin de *La Chiave del Calendaro gregoriano del R. M. Hugolino Martelli, vescovo di Glandeva* (in Lione, 1583, in-8).

Notre bibliothèque.

6. Discours contre ceux qui par les grandes conjonctions des planettes qui se doivent faire ont voulu predire la fin du monde devoir leur advenir, servant d'introduction au premier des Mondes de Doni.

Discours en vers qui occupe 7 pages en tête des *Mondes celestes, terrestres, et infernaux... tirez des œuvres de Doni, Florentin, par Gabriel Chappuis, Tourangeau* (A Lyon, Pour Barthelemy Honorat, 1583, in-8). Voy. Baudrier, IV, p. 145.

7. Huit poèmes français intitulés : *Le Luth*, *Rien*, *La Blanque*, *La Beauté*, *L'Honneur*, *Le Lien*, *Le Centre*, *Le Point*.

Claude avait composé ces pièces avant 1584. Son père a inséré les deux premières dans la *Bibliotheque* (édition Rigoley de Juvigny, I, pp. 381-392).

8. In auctores pene omnes, antiquos potissimum, Censio, qua receptissimorum quorumque grammaticorum, poëtarum, historicorum, dialecticorum, rhetorum, oratorum, jurisconsultorum, veterum et recentium, philosophorum, mathematicorum, medicorum et theologorum errata quaedam deprehenduntur. Claud. Verderio, Ant. fil., auctore. *Lugduni*, *Apud Bartholomaeum Honoratum*, 1586. In-4 de 187 pp. et 1 f.

Ce recueil est dédié au premier président du parlement de Paris, Achille de Harlay. Voy. Baudrier, *Bibliogr. lyonn.*, IV, p. 154. Il en existe une seconde édition : *Parisiis, Apud Barth. Macaeum*, 1609, in-4.

Les critiques imprudentes et ridicules de Claude Du Verdier suscitèrent contre lui une indignation générale. Un auteur anonyme publia aussitôt une réponse indignée, intitulée *Anticaton*. Cette réponse ne se retrouve plus aujourd'hui, tandis que l'on possède la réplique suivante, à la publication de laquelle Claude ne fut certainement pas étranger :

9. Defence pour l'Aucteur de la Cension contre l'Anticaton, τὸν λαθροδάκνην, νυκτιλατραιόφαγον, νυκταπαταπλάγιον καὶ δοξοματαιόσφον. Par Pierre Brun de Vercel. *A Lyon*, *Pour Claude Michel*, 1587. In-8 de 8 ff. et 111 p.

Si la *Defence* n'est pas tout entière l'œuvre de Claude, on peut du moins lui attribuer les 27 épigrammes latines contenues dans les liminaires.

La *Censio* a été très sévèrement jugée par Vossius (*Commentarii rhetorici, sive Institutionum oratoriarum Libri VI*, Lugduni Batavorum, 1606, libr. IV et V), et surtout par Kaspar Schopp, ou Schioppius, dont les observations sont imprimées avec les *Casta Carmina* de Catulle, recueillis par Raph. Eglin (Francofurti, 1606, in-12) et se retrouvent dans la *Nova librorum rariorum Conlectio* de Groscupfius, I (1709, in-8). Schopp appelle Du Verdier « omnium bipedum ineptissimus ».

10. Vers grecs et latins en tête de : *Summa constitutionum summorum pontificum... commentariis illustrata per Petrum Matthaeum* (Lugduni, P. Landry, 1588 [ou 1589], in-4).

Baudrier, V. pp. 321, 326.

11. Épigramme latine en quatre vers en tête du traité intitulé : *Oeconomia canonica de sacrorum catholicae Christi familiae ministrorum officio... auctore* R. P. F. Petro de Bollo (Lugduni, P. Landry, 1587 [ou 1588], in-4).

Baudrier, V. p. 326.

12. Quatre distiques latins en tête du *Typus omnium scientiarum et praesertim theologiae scholasticae... authore reve-*

rendo patre F. Aegidio Moncurtio, sacrae theologiae ac humanarum artium professore subtilissimo (Lugduni, apud Joannem Veyrat, 1591, in-8).

Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, IV, p. 399.

13. Lusus, De artificio epigrammatis Disquisitio, Epigrammata quaedam, partim ex graeco translata.

Ces pièces sont imprimées à la fin du volume suivant : *Phaselus Catulli et ad eam quotquot extant parodiae* (Lugduni, Apud Thom. Soubron; excudebat Steph. Servain, 1593, in-12). Les épigrammes de Du Verdier commencent à la p. 115. La *Disquisitio* occupe les pp. 152-168.

Biblioth. nat., Yc. 13264. — Cf. Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, IV, p. 356.

14. Épigramme latine en quatre vers en tête du *Discours de la verité des causes et effets des decadences, mutations, changements, conversions et ruines des monarchies, par Claude Duret, Bourbonnois, conseiller et avocat à Moulins* (à Lyon, par Benoist Rigaud, 1594, in-8).

Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, III, p. 432.

16. Pièce latine en tête de : *De nimis licentiosa ac liberaliore sanguinis missione... brevis Tractatio, auctore Jacobo Pons, D. medico Lugdunensi* (Lugduni, apud Paulum Frellonium et Abraham Cloquemin, 1596, in-8).

Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, IV, p. 28.

16. Épître dédicatoire « A monseigneur Maximilian de Bethune, duc de Rosny » en tête de *La Prosopographie, ou Description des personnages insignes, enrichie de plusieurs effigies et reduite en quatre livres par Antoine Du Verdier* (Lyon, Paul Frellon, 1603 [1604 ou 1605], 3 vol. in-fol.

L'édition publiée par Claude Du Verdier est beaucoup plus ample que l'édition donnée par l'auteur lui-même en 1593. L'épître à Sully est datée de Lyon, le 1er juillet 1603.

17. Deux pièces latines à la fin de l'*Histoire de la mort deplorable de Henry IIII, roy de France et de Navarre*, [*par Pierre Matthieu*] (Paris, Vve M. Guillemot et S. Thiboust, 1613, in-8).

XLIV

MICHEL DE MONTAIGNE

L'auteur des *Essais* brille au premier rang de ces Français italianisants que nous avons entrepris de faire connaître. Il ne saurait entrer dans notre plan d'écrire sa vie; nous dirons seulement quelques mots de son voyage en Italie.

Né le 28 février 1533, Michel Eyquem, seigneur de Montaigne, avait quarante-sept ans, il venait de publier la première édition de sa grande œuvre quand, pour se délasser, il voulut visiter les pays étrangers. Il partit de Montaigne le 22 juin 1580 et se rendit à La Fère; ce fut de là qu'il se mit en route, au commencement de septembre 1580, accompagné du sieur de Mattecoulon, son frère, de M. d'Estissac, de M. Du Hautoy, gentilhomme lorrain, et de M. de Caselis[1]. Les voyageurs passèrent par Meaux, Épernay, Châlons, Vitry-le-François, Bar-le-Duc, Vaucouleur, Domrémy, Neufchâteau, Mirecourt, Épinal, Plombières, Remiremont, Bussang et Mulhouse. Ils visitèrent Bâle, puis se dirigèrent sur Constance, Augsbourg et Munich;

---

1. Bertrand Eyquem de Montaigne, seigneur de Mattecoulon, n'avait alors que vingt ans. On n'est pas bien fixé sur les trois autres compagnons du voyageur. M. d'Estissac devait être Charles fils de la grande dame à qui Montaigne a dédié le chapitre VIII du livre II des *Essais*; M. de Caselis était, soit Bertrand de Cazalis, seigneur de Fraiche, qui le 28 septembre 1579, avait épousé Marie de Montaigne (Paul Bonnefon, *Montaigne*, 1893, p. 259), soit plutôt son frère, Bernard de Cazalis, également qualifié seigneur de Fraiche, qui épousa Marguerite Blanc de Seguin (A. Communay, *Essai généalogique sur les Montferrand de Guyenne*, 1889, p. LXXIIIj). Quant aux Du Hautoy, ils sont si nombreux qu'il est impossible de préciser.

ils traversèrent alors le Tyrol et entrèrent en Italie par Vérone. Après un court séjour à Venise, où ils furent reçus avec empressement par l'ambassadeur de France, Arnaud Du Ferrier, Montaigne et ses compagnons s'arrêtèrent à Padoue, où M. de Caselis les quitta pour suivre les cours de l'université. Les stations suivantes furent Rovigo, Ferrare, Bologne, Florence, Sienne, Bolsena, Viterbe. Le 30 novembre, la petite troupe fit son entrée à Rome, où elle resta jusqu'au 19 avril 1581. Elle reprit ensuite le chemin de la Toscane, par Narni, Spoleto, Loreto, Ancone, Fano et Fossombrone.

Comme la plupart des voyageurs de son temps [1], Montaigne tenait un journal très minutieux, qu'il dictait à un secrétaire, ou que, à certains moments, il écrivait lui-même. Il avait commencé ce journal en français ; mais, pendant son second séjour en Toscane, alors qu'il était aux eaux de la Villa, il le continua tout à coup en italien. Déjà, il avait dû mettre en pratique dans la vie courante les conseils qu'il donnait aux autres, avec la gaieté et l'ironie d'un Gascon. « Je conseillois en Italie », dit-il dans les *Essais* [2], « à quelqu'un qui estoit en peine de parler italien que, pourvu qu'il ne cherchast qu'à se faire entendre sans y vouloir autrement exceller, qu'il employast seulement les premiers mots qui luy viendroyent à la bouche : latins, françois, espagnols ou gascons, et qu'en y adjoustant la terminaison italienne, il ne faudroit jamais à rencontrer quelque idiome du pays : ou toscan, ou romain, ou venitien, ou piemontois, ou napolitain, et de se joindre quelque une de tant de formes. »

Après avoir décrit les eaux de la Villa et leurs effets, Montaigne abandonne brusquement le français : « Assaggiamo »,

---

1. Le père de Montaigne n'avait pas manqué à cette coutume ; il avait été en Italie vers 1525, à l'époque des guerres, et il en avait rapporté « un papier journal de sa main, suyvant poinct par poinct ce qui s'y passa, et pour le publiq et pour son privé ». (*Essais*, 1595, l. II, ch. II, p. 219). — Ailleurs, au début du ch. XII du livre II (éd. de 1595, p. 281), Montaigne dit que « la langue (*sic*) italienne et espagnolle estoient familieres » à son père.

2. *Essais*, l. II, ch. XII ; éd. de 1588, fol. 227 vo ; éd. de 1595, p. 357.

dit-il, « di parlar un poco questa altra lingua, massime essendo in queste contrade dove mi pare sentire il più perfetto favellare della Toscana, particolarmente tra li paesani che non l'hanno mescolato et alterato come li vicini. »

Le voyageur écrit ou dicte ainsi en italien jusqu'au Mont-Cenis : « Ici on parle francès », dit-il ; « ainsi je quitte ce langage étranger, duquel je me sers bien facilement, mais bien mal asseuréement, n'aïant eu loisir, pour estre tousjours en compaignie de François, de faire nul apprentissage qui vaille ». On voit qu'il parle modestement de son style italien.

Du Mont-Cenis, Montaigne se dirigea sur Lyon, puis il rentra dans ses terres, où il arriva le 30 novembre, après une absence de dix-sept mois et huit jours.

Le journal du voyage fut découvert au XVIIIe siècle, dans le château de Montaigne, par le chanoine Prunis, qui copia le texte français et fit transcrire par Giuseppe Bartoli, professeur à l'université de Turin, la partie italienne, dont la lecture était particulièrement difficile. Il traduisit lui-même en français cette partie du récit et fit don à la Bibliothèque du roi, du manuscrit original. A.-G. Meusnier de Querlon publia les copies et la traduction de Prunis sous le titre suivant :

Journal du Voyage de Michel de Montaigne en Italie par la Suisse et l'Allemagne en 1580 et 1581, avec des notes par M. de Querlon. *A Rome, Et se trouve à Paris chez Le Jay*, 1774. Gr. in-4 de LIV et 416 pp., portr.

Il fut fait, en même temps, une édition en 3 vol. in-12 de CXXXVI et 214 pp., 325 pp. et 461 pp., et, en 1775, une réimpression, également en 3 vol. in-12, de XCII et 232 pp., 225 pp. et 248 pp.

Dans l'édition du *Panthéon littéraire* publiée par J.-A.-C. Buchon en 1842 (2 vol. gr. in-8 à 2 col.), le journal a été joint pour la première fois aux *Œuvres* de Montaigne ; mais le texte italien a été remplacé par la traduction de Prunis.

Il était réservé à M. Alessandro D'Ancona de donner une édition vraiment scientifique :

Journal du voyage de Michel de Montaigne en Italie par la Suisse et l'Allemagne en 1580 et 1581. Nouvelle édition avec des notes par le Prof. Alexandre d'Ancona. *Città di Castello, S. Lapi, impr.-éditeur*, 1889. — Prof. Alexandro D'Ancona. — L'Italia alla fine del secolo XVI. Giornale del viaggio di Michele di Montaigne in Italia nel 1580 e 1581. Nuova Edizione del testo francese ed italiano, con note ed un saggio di bibliografia dei Viaggi in Italia. *Città di Castello, S. Lapi, tipografo-editore*, 1889. Pet. in-8 de XV et 719 pp. — Indice alfabetico. *Città di Castello, S. Lapi, tipografo-editore*, 1895. Pet. in-8 de 41 pp. à 2 col.

Les patientes recherches du professeur de Pise, qui ont déjà été plusieurs fois réimprimées, ont transformé l'œuvre de Montaigne et en ont fait le guide le plus précieux et le plus complet pour l'Italie de la fin du XVIe siècle. Nous ne pouvons rien y ajouter. Nous transcrirons seulement les appréciations que M. D'Ancona donne (p. 419) de l'italien écrit par Montaigne : « Il Montaigne, scrivendo, volle addestrarsi al buon italiano, un poco ricorrendo alle forme auliche, e un poco porgendo orecchio al parlar vivo. Vedremo più oltre che volle esercitarsi anche nel pretto fiorentino, benchè non gli riuscisse facile. In questo italiano del Montaigne troveremo parecchie reminiscenze francesi, come nel suo francese si rinvengono non pochi italianismi : molti più che non ne abbia notati il sig. Voïzard[1]. »

Sur l'importance morale du journal, rapproché des *Essais*, on pourra consulter le livre de M. Paul Bonnefon : *Montaigne, l'homme et l'œuvre* (Bordeaux, 1893, in-4).

Nous renverrons enfin à une étude récente de M. J. Caillat, intitulée : *Montaigne, l'Italie et l'Espagne*[2].

---

1. *Études sur la langue de Montaigne* (Paris, 1885), pp. 228, 241.
2. *Revue universitaire*, 16 décembre 1906.

XLV

G. TESSIER

Nous ne savons rien du musicien Tessier, si ce n'est qu'il était Breton. Il avait dû habiter l'Italie, puisqu'il eut, en 1582, la fantaisie d'adresser au roi Henri III une épître italienne imprimée en tête d'un petit recueil de mélodies[1]. Voici la description du volume où nous avons relevé cette pièce :

Superius [Tenor, Contratenor, Bassus]. || Premier liure d'Airs || tant François, Italien [*sic*], qu'Espaignol [*sic*], || reduitz en musique, à 4. & 5. parties. || Par || M. G. Thessier. || *A Paris*. || M. D. LXXXII [1582]. || *Par Adrian le Roy & Robert Ballard*. || *Imprimeurs du Roy*. || Auec priuilege de sa magesté pour dix ans. 4 part. pet. in-8 obl. de 40 ff., titre encadré.

Biblioth. nat., Vm[7]. 517 (*Tenor* seul).

Le recueil contient 43 pièces. L'épître commence au v° même du titre :

« Serenissima et sacratissima Maestà,

« Se io havessi havuto a riguardare alla mia insufficientia et fortuna, mai harei preso cotanto ardire di dedicare all'

1. On peut se demander si notre musicien ne se confond pas avec le Gulielmus Textor, ou Gulielmo Testori, dont on possède un recueil intitulé : *Madrigali a cinque voci. Libro primo*. Venetia, appresso Claudio da Correggio et Fausto Bethamo, compagni, 1566. In-4 obl. Draudius cite ce volume avec un titre latin (*Bibliotheca classica*, 1625. II. p. 1630); Fétis donne le titre en italien et d une manière plus complète (*Bibl. univ. des musiciens*, VIII, 1870, p. 205).

altezza di V. M. S così basse cose; ma poich' Ella è del numero di quelle deità che non isdegnano d'essere accostate et adorate anco dalle più vili anime, confido che mi perdonerà questa mia trascurata presuntione con la quale io ho presunto di consecrarle queste mie Muse, il fine et intentione delle quali sarà sempre quando V. M. S. si degnerà far comandar loro che cantino, benchè in parole aliene et diverse (et quali parole harei io potuto formare et trovare recipienti alla sua gran virtù et fortuna?); sarà, dico, di spiegare nelle loro arie in un certo modo i cantici di quelle laudi che si devono al celestissimo petto di V. M. S., sì come io ho anco udito da qualche savio che gli antichi sacerdoti d'Egitto, forse per non trovare concetto bastante, non con altre parole che co' soli tuoni di cinque lettere vocali, secondo lor salmodia vociferandole, celebravono i loro iddei. V. M. dunque Serenissima et Sacratissima accetti l'humile offerta che in ginocchioni le porge l'indegno servo, che per la particulare et publica di lei prosperità incessabilmente prega Nostro Signore.

« Di Parigi, il X. di Maggio M. D. LXXXII.

« Di V. M. Serenissima et Sacratissima

« Devotissimo servo et schiavo :

« G. TESSIERY, Brettone. »

Le recueil de Tessier contient 43 pièces, dont 3 espagnole et 6 italiennes. La première pièce n'est pas une chanson, c'est une dédicace en musique adressée « Alla serenissima et sacratissima regina d'Inghilterra ». Les paroles, qui sont assez plates, ont probablement été composées par le musicien lui-même. Le fait que celui-ci dédie ses œuvres à la fois au roi de France et à la reine d'Angleterre, nous fait penser qu'il avait dû être pendant un certain temps au service d'Élisabeth. Cette circonstance nous porterait à regarder G. Tessier comme un parent de Carle Tessier, auteur d'un recueil publié à Londres quelques années plus tard et dont voici le titre :

Superius [Tenor, Contratenor, Bassus] Le || premier Liure || de Chansons & Airs de || court, tant Enfrançois [*sic*] qu'en || Italien & en Gascon a || 4. & 5. parties : || mis en Musique par le sieur || Carles Tessier, Musitien || de la Chambre du || Roy.

|| *Imprimés à Londres par Thomas Este*, || *Imprimeur ordinaire*. || 1597. 4 part. in-4, titres encadrés.

Biblioth. nat., Inv. Rés. Vm[7]. 235.

Fétis, qui cite ce dernier ouvrage [1], dit que Carle Tessier était né à Pézenas vers le milieu du XVIe siècle, et qu'il était attaché à la chapelle de Henri IV. Nous n'avons pas été à même de vérifier ces assertions.

---

1. *Biogr. universelle des musiciens*, 2e éd., VIII, p. 205.

XLVI

JACQUES BOURGOING, SEIGNEUR DE POISSONS

Jacques Bourgoing appartenait à une famille nivernaise, dont un grand nombre de membres remplirent des charges judiciaires[1]. Son père, Guillaume Bourgoing, seigneur de Poissons, d'Agnon, de Mussy, de Laleuf, de Sarpoil, de Limanton, de La Douée, etc., avait été lieutenant général au bailliage de Saint-Pierre-le-Moustier; il avait été reçu conseiller au parlement de Paris le 6 février 1522, et il avait été chargé en cette qualité, de recueillir de concert avec Louis Roillart[2], les coutumes du comté de Nivernais[3]. Il mourut en 1551 ou en 1561. Il avait épousé, le 6 avril 1524, Philippe Le Clerc, fille de Pierre Le Clerc, seigneur du Tremblay, conseiller au parlement, et de Louise-Michelle de Pierrevive. De ce mariage étaient nés six fils et quatre filles[4]. Jacques était le dernier de ces enfants : il était né le 18 mars 1543[5].

Il est à croire que plusieurs des fils de Guillaume Bourgoing,

---

1. Voy. *Notice historique et généalogique sur la famille de Bourgoing en Nivernais*, [*par le comte G. de Soultrait*]; Lyon. impr. de Louis Perrin, 1855, in-8. — Cf. Biblioth. nat., ms. fr. 26953, dossier 10440, et spécialement la généalogie qui figure sous le n° 63.

2. Une des filles de Guillaume, Marie, épousa Pierre Roillard, seigneur de Gaudin, conseiller au grand conseil (Dossier 10440, n° 63).

3. Le recueil fut achevé en 1534 (Biblioth. nat., mss. fr. 11879 et 5258); il fut imprimé en 1535.

4. Philippe vivait encore au mois de juillet 1574. (Dossier 10440, n° 13.)

5. M. G. de Soultrait (p. 14) donne cette date d'après des notes inscrites dans un missel ayant appartenu à Guillaume.

ceux qui devaient exercer des charges judiciaires, allèrent finir en Italie leurs études de droit, comme les de Thou, les Perrot, les Canaye et tant d'autres; nous ne pouvons cependant faire à cet égard que des hypothèses. Nous ne savons rien de Jacques avant son entrée dans la magistrature; mais il nous apprend lui-même qu'il avait voyagé « es pays loingtains »[1]. Il fut pourvu d'une charge de conseiller du roi et général en sa cour des Aides. Il remplissait ces fonctions, en 1580, quand il fut député en qualité de commissaire pour le fait des francs-fiefs ès pays et bailliage de Berry, de Saint-Pierre-le-Moustier et de Nivernois[2].

En 1582, Jacques Bourgoing publia la première partie d'un vocabulaire des langues romanes auquel il travaillait depuis douze ou quinze ans, c'est-à-dire depuis son « entrée aux estudes ».

Certes, les théories de Bourgoing, dominées par la préoccupation des étymologies hébraïques, sont souvent fort étrangères à la critique; cependant on peut constater qu'il avait une réelle connaissance des langues romanes, en particulier de l'italien, et l'on pourra trouver dans son livre nombre d'observations curieuses.

La partie de l'ouvrage publiée en 1580 ne contient qu'une centurie de mots appartenant à la lettre *a* : *A*, *aage*, *ahaner*, *Aaron*, *abbé*, *abecé*, *abeille*, *abisme*, *ablatif*, *hable* ou *havre*, *abolir*, *Abraham*, *abricot*, *absence*, *absinthe*, *académie*, *achariastre*, *Achates*, *accepter*, *accès*, *accointance*, *accoustrer*, *acconter*, *hache* ou *hasche* (ital. *ascia*), *achepter*, etc.

Voici la description du volume :

De || origine, vsu || et ratione vulga- || rium vocum linguæ || Gallicæ, Italicæ & Hispanicæ, libri primi || siue A, Centuria vna. || Ad Henricum tertium Christianiss. || Galliæ & Poloniæ Regem. || Auctore I. B. Parisiensi Consiliario Regio. || Pacate

1. Voy. le traité linguistique cité plus loin, fol. ĩ *i*.
2 G. de Soultrait, *loc. cit.*, p. 14.

lector, æmulare, haud inuide. || Δεύτεραι φροντίδες σοφώτεραι. || *Parisiis*, || *Ex Typographia Steph. Prevosteau, hæredis Guil. Morelij in* || *Græcis Typogr. Regij, in clauso Brunello.* || M. D. LXXXIII [1583]. || Cum Priuilegio Regis. In 4 de 10 ff. lim., 91 ff. chiffr. et 1 f. blanc.

Le titre porte la marque de *J. Prevosteau.*

Au v° du titre est un extrait du privilège accordé pour dix ans « au S. de Poissons », le 28 décembre 1582.

Les 9 ff. qui suivent le titre contiennent une épître française « Au roy », datée de Paris, le 1er janvier 1483, et signée : « JACQUES BOURGOING, conseiller et général en vostre cour des Aydes », puis cinq distiques latins *Ad librum.*

Le texte de l'ouvrage est en latin.

Un exemplaire conservé à la Bibliothèque Nationale (Inv. Rés. X. 907) contient un grand nombre de corrections manuscrites de l'auteur. Au v° du titre et au r° du f. *ãij*, on lit cette dédicace autographe :

« A LA REINA MADRE.

« Madame,

« L'intentione che deve havere il scrittore col desio de servir al publicho e acquistarsi qualche buon nome è di piacer alli grandi e principi, e hora alle Vostre Majestà, per esser ancho conveniente a quelle il presente soggetto, il quale è dell(e) origine delle parolle, tanto in Italia e Spagna, quanto in Francia, delle quali patrie nell' una sette figlia e principessa, nell' altra madre e reina, nell' altra suocera e avola. De la quale obra [sic], como d'una lungha e difficile impresa più degli antichi trattata che da li medesimi tentata, el assagio e commincio è questo.

« Al fin di che per pervenire mi sarà un' ala e sprone la Vostra bona voglia e gratia, la quale il signor Dio conservi in sanità e prosperità quest'anno e molti altri. Di Parigi, il primo dì del anno 1583. Di V. M. humilissimo servitore :

« JACOMO BORGOINO ».

Parmi les additions manuscrites, nous citerons encore un distique ajouté au v° du f. *ĩij*, au dessous des vers *Ad librum* :

Ad benevolos.

Si mala mens, si lingua nocet, defendite, amici;
Haec animi locuples gratia testis erit.

Dans notre exemplaire, acquis à la vente Marty-Laveaux en 1900 (Cat. n° 41), l'épître « A la reina madre » est imprimée au verso du titre, à la place de l'*Extraict du privilege*. Cette impression offre des variantes assez notables :

« A LA REINA MADRE.

« Madama, L'intentione che deve havere il scrittore, col « desio de servire al poblico e acquistarsi qualche buon nome « e piacer alli grandi, com' al presente alle Vostre Maestà, per « essere ancho conveniente il presente suggetto a quelle, il « quale è dell' origine delle parolle e così di la proprietà delle « cose per quelle significate, tanto in Francia quanto in Italia « e Spagna, de quali patrie, de l'una siete figlia e principessa, « de l'altra reina madre, de l'altra suocera et avola. Di quello « che spero fare in questa opra, overo in che, con l'agiuto di « Dio, mi forsarò, il comminciamento e assaggio, como d'una « lungha e difficile impresa, più da gli antichi trattata che « da' moderni, tentata, è questo. Al fin di che per pervenire « mi sarà un'ala e sprone la Vostra buona voglia e gratia, la « quale il signor Dio in questo e molti altri anni conservi in « sanità e prosperità. In Parigi, il primo dì dell' anno 1583 ».

« De V. M. humiliss. servitore :

« JAC. BORGOINO. »

Le distique *Ad benevolos* est également imprimé à la place indiquée par l'auteur ; mais les autres corrections n'ont pas été exécutées.

Un troisième exemplaire appartenant, comme le premier, à la Bibliothèque nationale (Inv. Rés. X 908) ne contient pas

l'épître à la reine; mais le titre est précédé d'un f. blanc au r° et dont le v° porte ces mots imprimés :

PRÉSENTÉ PAR L'AVTEVR
LE PREMIER IOVR DE L'AN
1583.

Bourgoing a corrigé à la main :

LES PREMIERS IOVRS DE L'AN,

et ajouté au-dessous :

A Monsieur le premier
president en la court de Parlement,
Monsieur de Harlay.

Le distique *Ad benevolos* est ici imprimé comme dans l'exemplaire précédent.

Un quatrième exemplaire, conservé à la Bibliothèque de l'Institut (O. 50[1]), est pareil au troisième; mais il ne contient aucun envoi manuscrit.

L'ouvrage de Bourgoing resta inachevé. L'auteur sans doute fut découragé quand il vit avec quelle indifférence sa tentative était accueillie du public. Il est probable qu'il continua de travailler obscurément et sans bruit; mais nous ne savons rien de sa vie et nous ignorons même quand il mourut. Jacques avait épousé Marie Des Friches, qui appartenait, elle aussi, à une famille parlementaire. Il eut au moins deux fils, dont le second, François, né à Paris le 18 mars 1585, mort le 22 octobre 1662, fut le troisième supérieur général des prêtres de l'Oratoire[1].

L'oraison funèbre du P. Fr. Bourgoing fut prononcée par Bossuet, en l'église de l'Oratoire, le 20 décembre 1662. L'ora-

1. Voy. *Généralats du P. François Bourgoing et du P. Senault, deuxième partie du Recueil des Vies de quelques prêtres de l'Oratoire, du P. Cloyseault, publié par le R. P. Ingold* (Paris, 1882, in-12), pp. 1-26.

teur a naturellement parlé de la famille de son héros ; mais il ne l'a fait que sous forme de prétérition : « N'attendez pas, chrétiens », dit-il, « que j'applique au Père Bourgoing des ornements étrangers, ni que j'aille rechercher bien loin sa noblesse dans sa naissance, sa gloire dans ses ancêtres, ses titres dans l'antiquité de sa famille ; car, encore qu'elle soit noble et ancienne dans le Nivernois, où elle s'est même signalée depuis plusieurs siècles par des fondations pieuses, encore que la grand'chambre du parlement de Paris et les autres compagnies souveraines aient vu les Bourgoings, les Leclercs, les Frisches, ses parents paternels et maternels, rendre la justice aux peuples avec une intégrité exemplaire, je ne m'arrête pas à ces choses, et je ne les touche qu'en passant[1]. »

1. Bossuet, *Œuvres*, éd. Lachat, XII, p. 614.

XLVII

JÉROME D'AVOST

Jérôme d'Avost était originaire de Laval[1]. Son portrait, gravé en 1583, lui donne l'âge de 25 ans; il était donc né en 1558. Il était fils de Jean d'Avost, seigneur de la Hauteclèrerie, avocat et échevin de Laval, et de Guillemine Martin. Lui-même nous apprend qu'il fit ses études à Paris, puis visita l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie et l'Espagne :

> Né à Laval; Paris mon estude et nourrice;
> Veus le Rhin, Scalde, Tibre et l'Ocean encore;
> Quatre langues parlant, l'espagnol compris; or
> J'eleve mon tombeau en l'aonide lice[2].

Au retour de ces voyages (vers 1582), nous savons par La Croix du Maine que Jérôme fut admis à la cour de Marguerite de Valois, reine de Navarre. Il voulut alors épouser l'une des filles de François Du Prat et d'Anne Séguier; mais il fut éconduit. Il revint à Laval désabusé et ruiné. Ayant étudié le droit, il se fit avocat. Il dut se contenter d'une union modeste. Il prit pour femme Mathurine Auffray, fille de Nicolas Auffray et de Barbe Gandouin. La fortune était maigre. Le père de

---

1. Voy. La Croix du Maine, éd. Rigoley de Juvigny, I, p. 372; Du Verdier, II, p. 205; Goujet, *Bibliothèque françoise*, XII, p. 414; Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*, 2e éd., I, p. 199; Angot, *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne*, II, 1901, p. 14.
2. Angot, p. 14.

Claude, Jean d'Avost, dut s'engager à payer les dettes du fiancé, auquel il ne donnait que 800 livres

Jérôme était à Paris en 1584; il se disposait alors à publier un certain nombre de traductions. Il porta ses ouvrages à Lyon avec la pensée de les faire imprimer; mais il est probable qu'il ne put décider les libraires à faire les frais des éditions. Un petit volume dédié en 1587 aux filles de M. de Mandelot, gouverneur de Lyon, nous fait croire que Jérôme avait tâché de s'acquérir la protection de ce personnage; il ne semble pas y avoir réussi. Les manuscrits cités par La Croix du Maine et par Du Verdier ne virent pas le jour. Le poète manceau fut enlevé par une mort prématurée; il mourut en 1592, un an avant son père. Sa veuve mit au monde, le 30 octobre 1592, un fils posthume, Jérôme II, qui, par la suite, se fit prêtre et s'occupa de recherches historiques. Elle-même épousa en secondes noces Daniel Guérineau, qui fit tous ses efforts pour dépouiller son beau-fils [1].

Où Jérôme d'Avost avait-il étudié le droit? Vraisemblablement en Italie; en tout cas, ses ouvrages, imprimés ou restés inédits, sont tous traduits ou imités de l'italien, à l'exception de ses poésies.

Voici la liste des ouvrages de Jérôme mentionnés par les bibliographes :

1. Les Amours d'Ismene et de la chaste Ismine, traduicts du grec d'Eustatius en vulgaire toscan par Lelio Carani, et depuis fais françois par Hierosme d'Avost, de Laval. *A Paris, Chez N. Bonfons*, 1582. In-16.

En tête de ce volume est une épître « à madame la thresosiere d'Avost » [Anne Laizé, femme d'Ambroise d'Avost], en date du 1er mai 1582.

Jérôme d'Avost ignorait que l'ouvrage d'Eumathius (et non Eustathius) avait été traduit en français par Jean Louveau dès 1559.

---

1. Angot, *Dictionnaire*, p. 16.

Biblioth. de l'Arsenal (La Vallière, 8067); — Biblioth. de Zürich.

2. Dialogue des graces et excellences de l'homme et de ses miseres et disgraces representées en langue italienne par le seigneur Alphonse Ulloa et declarées à la France par Hierosme d'Avost. *A Paris, Par Robert Colombel* [ou *Pierre Chevillot*], 1583. In-8.

Traduction d'un des *Diálogos* de Pedro Mexía (Sevilla, Dominico de Robertis, 1547, in-8), faite sur la version italienne d'Alonso de Ulloa.

La Croix du Maine, I, p. 373; Du Verdier, II, p. 205.

On trouve dans les *Poesies* citées à l'article suivant un sonnet « sur le sacre du Dialogue des Graces et Disgraces de l'homme, fait françois par l'auteur » (fol. 2 v°).

3. Poesies de Hierosme d'Avost de Laval en faveur de plusieurs illustres et nobles personnes. 1583. In-8.

Ce recueil se compose en grande partie de vers à la louange de Philippe et d'Anne Du Prat, filles de François Du Prat, baron de Thiers et de Viteaux, seigneur de Formeries, chambellan du duc d'Anjou, et d'Anne Séguier[1]. La Croix du Maine[2] cite ces deux demoiselles et leur mère comme des femmes extraordinaires. Philippe épousa Clément, baron de Cosnac; Anne devint la femme d'Honorat Prévost, seigneur du Chastelier-Portaut.

Leur mère s'était remariée avec Hugues de La Vergne, chambellan et capitaine des gardes du duc d'Anjou.

Biblioth. nat., Ye. 7410 et Rés. Ye. 1880.

Les *Poesies* de Jérôme se trouvent reliées avec le volume suivant :

4. Essais... sur les sonets du divin Petrarque, 1584.

Nous parlons plus loin de ce volume qui est l'objet principal de notre notice.

---

1. Voy. Anselme, *Histoire généalogique*, VI, p. 459.
2. II, p. 242, et I, p. 26.

5. Sonnet à la Croix du Maine, accompagné de la devise : *De muerte vida*, 1584.

La Croix du Maine, II, p. cij ; *Poësies de Hierosme d'Avost*, 1583, fol. 11.

6. Sonnet en tête de la *Bibliotheque* d'Antoine Du Verdier.

Édition Rigoley de Juvigny, I, p. xlij.

Il est curieux que Jérôme d'Avost ait été ainsi en relations avec nos deux bibliographes et fait célébré les mérites de Du Verdier avec autant d'enthousiasme que ceux de La Croix du Maine. Ses sonnets lui ont valu de voir ses œuvres inédites sauvées de l'oubli par la mention qu'en ont faite les deux auteurs rivaux.

7. Quatrains de la vie et de la mort... *A Paris, Chez Jean Le Clerc.*

La Croix du Maine (I, p. 373) cite ce livre sans en indiquer la date ni le format. La Monnoye fait observer que les quatrains de Jérôme d'Avost sont antérieurs à ceux de Pierre Mathieu et probablement aussi à ceux de Pierre Énoc.

8. Le quatrieme Livre des Espistres d'Antoine de Guevare, traduit en françois.

Traduction restée inédite, citée par La Croix du Maine. Elle devait être faite sur la version italienne d'Alonso de Ulloa (1575).

Une traduction française du même livre des épîtres, par Jean de Barraud, parut chez Robert Le Fizelier, à Paris, en 1584, et rendit inutile celle de Jérôme d'Avost. Voy. Brunet, II, col. 1801.

9. Les eslites et plus belles Fleurs recueillies de toutes les œuvres spirituelles de R. P. frere Loys de Grenade, de l'ordre des freres prescheurs.

La Croix du Maine cite ce recueil comme ayant été traduit de l'italien. Divers ouvrages de frère Luis de Granada avaient

été mis en italien avant 1583; nous ignorons quelle était la version suivie par notre auteur.

10. Les deux Courtisanes, comedie du seigneur Loys Domenichi, traduite en françois.

Traduction inédite, citée par La Croix du Maine.

Le due Cortigiane remontent à l'année 1563. La Bibliothèque nationale en possède une édition de *Venetia, appresso Andrea Ravenoldo*, 1565, in-8 (Yth. 52324), une édition de *Venetia, appresso Domenico Farri*, 1567, in-8 (Yd. 4389), et une édition de *Venetia, appresso Francesco Franceschini*, 1567, in-8 (Yd. 4099).

S'il faut en croire l'auteur d'une *Histoire du Théâtre françois*, restée manuscrite, la traduction de Jérôme d'Avost aurait été jouée à Paris; mais la pièce aurait été défendue dès le lendemain de la première représentation, un des acteurs ayant récité devant le public un passage supprimé par les examinateurs [1].

11. La Croisade, poeme heroïque du seigneur Torquato Tasso, traduit stance pour stance.

Au moment où Du Verdier faisait paraître sa *Bibliotheque*, vingt chants de *La Gerusalemme*, traduits en vers par Jérôme d'Avost, étaient entre les mains de l'imprimeur Barthélemy Honorat, à Lyon. Du Verdier a transcrit en entier le chant IIIe (II, pp. 205-219).

12. L'Apollon de Hierosme de Laval. *A Lyon. Par Pierre Roussin*. 1587. In-8 de 60 ff.

L'*Apollon*, que nous n'avons pas vu, et qui n'est cité ni par Goujet, ni par M. Hauréau, est dédié aux illustres demoiselles Marguerite et Catherine de Mandelot, filles de François de Mandelot, gouverneur et lieutenant général de Lyonnais, Forez et Beaujolais [2]. Il est mentionné par l'auteur anonyme

1. Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*, nouv. éd., I, p. 201.
2. Marguerite épousa, le 26 février 1588, Charles de Neufville de Villeroy, sieur d'Alincourt, dont il est parlé dans une des notices qui suivent. Elle mourut en 1604. Sa sœur ne prit pas d'alliance.

d'une *Notice sur François de Mandelot*[1] et par M. Hugues Vaganay, le savant bibliographe lyonnais[2]. Ce recueil contient 69 sonnets, quelques traductions, des anagrammes, etc., et une pastorale sur les amours de Sandrin et Francine. Plusieurs de ces pièces sont adressées à des Lyonnais notables de l'époque.

Biblioth. de la ville de Lyon, 318 270.

Voici la description de l'article 4 dont nous devons parler avec quelque détail :

Essais || de Hierosme || d'Auost, de Laual, || sur les sonets du || diuin Petrarque. || Auec || quelques autres Poësies de son inuention. || Aux illustres sœurs Philippe, & Anne du || Prat, & de Tiert. || *A Paris*, || *Pour Abel l'Angelier, au premier pillier de la* || *grand'salle du Palais.* || M. D. LXXXIIII [1584]. Auec Priuilege du Roy. In-8 de 4 ff. lim., 47 ff. chiffr. et 1 f. non chiffr.

Le titre porte la marque d'Abel L'Angelier.

Au v° du titre est un sonnet « Sur les amours de Hierosme d'Avost, de Laval », par F. B. [= François Béroalde] de Verville.

Les 3 autres ff. lim. contiennent : une épitre « Aux illustres sœurs Philippe et Anne Du Prat et de Tiert », en date de Paris, au mois d'octobre 1583 ; un sonnet italien de Jérôme d'Avost ; le portrait du poète, à l'âge de 25 ans, en 1583, et deux distiques latins de Jean Dorat.

Le recueil s'ouvre par un second sonnet italien de Jérôme (p. 1). On trouve ensuite 46 sonnets de Pétrarque traduits en autant de sonnets français (l'original est imprimé au v° des ff., et la traduction au r° du f. suivant). Au f. 47 v° [erreur de pagination, pour : page 62] est l'*Imitation d'un sonet de* Julle Camille [Giulio Camillo] : Nè mai voce sí dolce o sí gentíle...

---

1. *Archives historiques et statistiques du département du Rhône, par trois membres de la Commission de statistique de ce département*, VII (Lyon, 1827-1828), p. 379.

2. *Le sonnet en Italie et en France au XVIe siècle*, 1903, année 1587, n° 23.

Le dernier f. contient au r° un avis « Au lecteur discret »; le v° en est blanc.

Les *Poësies* annoncées sur le titre forment une seconde partie, datée de 1583, bien qu'elle soit placée après les *Essais*.

Biblioth. nat., Inv. Ye. 7411, et Rés., Y. 1881 ; — Biblioth. de l'Arsenal, B.-L. 8673 ; — Biblioth. du Musée Condé à Chantilly (Cigongne, 901) ; — British Museum, 239. c. 12 ; — notre bibliothèque.

Les traductions de Jérôme d'Avost sont généralement peu satisfaisantes. Il n'a obtenu le plus souvent la concision qu'aux dépens de la clarté. Le poète manceau se croyait pourtant bien supérieur à ses devanciers. Pour permettre la comparaison, il a reproduit lui-même, à la fin des *Poësies* (fol. 18 v°-20), deux sonnets (XXVI et CCXLIII) traduits par Vasquin Philieul[1], un sonnet (n° CXXXII) traduit, une première fois, par Jacques Pelletier, du Mans, et, une seconde fois, par Estienne Du Tronchet.

Nous donnerons ici les deux pièces italiennes de d'Avost :

Alle medesime[2]

Sonetto.

Mai 'l Petrarca non fù così felice
Cantando a l'ombra del suo Lauro amato,
Come i mi veggio nel vostro bel Prato
Ove' l stesso canto mia Musa dice.

Felicissimo me, poichè mi lice
Che' l mio nome sia dal vostro honorato,
E che questo lavor si veda grato
Ad ambe voi, che fate una fenice.

Se la nave mia, c'hora va solcando
Il mar, da gli scogli può scampare,
Che col vostro faro et gemine stelle

1. Voy. ci-dessus, p. 42.
2. Philippe et Anne du Prat.

Passa, sempre al sicur porto aspirando ;
Alhor vedrete arrivar cose rare
E forse oltra tutto 'l più bello, belle.

GIROLAMO D'AVOSTI, da la Valle.

A la nobiliss. e leggiadriss. signora, la signora Filippa Del Prato.

Sonetto.

Quel vago sole, che 'l nostro hemispero
Hor va scorrendo e dà lume a la Franza,
E 'l qual ogni altro di splendore avanza,
Fa ch'i non temo'l mortal dardo fero ;

Anzi, che morto, immortal esser spero :
E non sarò privo di mia speranza,
Perchè la mia diva mi da baldanza
Già, per salire a questo grado altero.

Nel mezo d'un Prato sempre fiorito :
Corre l'acqua del vivo e sacro fonte
Che scende del erto e famoso monte

Ove Homero è 'l primo ito :
Che si quest' acqua può farm' immortale,
Non m'inganno havendo speranza tale.

XLVIII

JACQUES DE ROMIEU

La famille de Romieu est une des anciennes familles nobles du Vivarais. Jacques naquit à Viviers vers 1540 ou 1550. Nous ne savons à peu près rien de sa vie, car ce qu'en ont écrit Guillaume Colletet et M. Henri Vaschalde[1] est uniquement tiré de ses ouvrages. Une pièce insérée dans les *Melanges* en 1584 (p. 72) nous apprend que l'oncle de Jacques, Perrinet Des Auberts, chanoine et vicaire de l'église cathédrale de Viviers, fut en même temps son Mécène. Ce fut sans doute aux libéralités de cet oncle qu'il dut de faire des études sérieuses et de conquérir, vraisemblablement dans une université italienne, le titre de docteur ès droits. Il fut alors pourvu d'un office de secrétaire de la chambre du roi, office qu'il exerçait déjà quand il fit ses débuts dans la vie littéraire.

Il est permis de croire que la famille de Birague avait contribué à l'avancement de notre auteur. *Les Premières Œuvres* de Flaminio de Birague, publiées en 1581, contiennent plusieurs pièces de Jacques de Romieu, dont un quatrain italien qui nous intéresse particulièrement. Voici la description de ce rare volume :

Les premieres || Œuvres poe- || tiques de Flaminio || de Birague gentilhom- || me ordinaire de la chambre du || Roy. || A

---

1. M. Henry Vaschalde (*Histoire des poëtes du Vivarais*, Paris, 1877, in-8, pp. 53-61) a imprimé la notice de Colletet et y a joint quelques additions.

Monseigneur Illustrissime, & Reuerendissime || le Cardinal de Birague Chancellier || de France. || M. D. LXXXI [1581]. *S. l.*, in-16 de 47 ff. chiffr. et 1 f. blanc, car. ital.

Les ff. 2 et 3 contiennent une épigramme grecque, un sonnet français et une pièce latine de Jan Edouard Du Monin; un sonnet français, deux épigrammes latines, un quatrain français, un quatrain italien et un distique grec de Jacques de Romieu [J. Romaeus] en l'honneur de Flaminio et de Marie, sa dame.

Les ff. 4 et 5 sont occupés par une épître en prose au chancelier et un huitain au même signé : « Vostre treshumble nepveu et serviteur, Flaminio Birago », enfin par un sonnet au lecteur.

Le volume contient les *Amours de Marie*, recueil de 32 sonnets, de chansons et d'odes (fol. 6-26 r°) ; des sonnets adressés au roi (fol. 26), à Catherine de Médicis, à la reine Louise de Lorraine, à la princesse de Lorraine (fol. 27), au cardinal de Bourbon, à la princesse de Condé, à la duchesse de Nemours (fol. 28), à Henri de Lorraine, duc de Guise, à Loys de Gonzague, duc de Nevers, au duc de Mercœur (fol. 29), à Henriette de Clèves, duchesse de Nevers ; une élégie au cardinal de Birague, etc. Plus loin est un sonnet à Austremoine Du Pont (fol. 36 v°), puis viennent : une odelette et un sonnet à Ronsard (fol. 37), un sonnet à Blaise de Vigenère (fol. 38), deux épitaphes de Jean de Laval, marquis de Nesles (fol. 39 v°).

Au r° du 47e f. est un sonnet de J. de Romieu, Viv[arois].

Musée Condé, à Chantilly (Cigongne, n° 892).

Jacques de Romieu avait peut-être suppléé le poète grand seigneur dans la correction de ses vers.

Nous reproduirons seulement le quatrain italien :

Del medesimo al medesimo.

Quel chiar ' Apollo, honor di dotti fronti,
T'a fatto ber de l'acqua di doi monti,
Et quel dio Marte et quel grand dio d'Amore
Vanno jungendo il più di lor favore.

Les vers de Jacques de Romieu se retrouvent dans l'édition augmentée de 1583 :

Les premieres || Œuvres poe- || tiques de Flaminio || de Biragne Gentil- hom- || me ordinaire de la chābre du Roy. || A tres-haute & tres - illustre Princesse Anne d'Este || Duchesse de Nemours. || Reueuës, corrigees & augmentees oultre || la precedente impression. || *A Paris,* || *Chez Nicolas Chesneau, rue S. Iac-* || *ques au Chesne verd* || M. D. LXXXIII [1583]. || Auec priuilege du Roy. In-16 de 122 ff. chiffr. et 4 ff. non chiffr.

Le titre porte la marque de *N. Chesneau.*

Le f. 2 contient, au r°, un anagrammatisme latin : *In Flaminium Biragum*, et, au v°, un sonnet de Pierre de Ronsard.

Au f. 3 se trouvent un sonnet et un quatrain de François Bonnerrier, sieur du Plessis.

Au f. 3 v° et au f. 4 se lisent 5 distiques grecs, un sonnet français et une élégie latine de Jean Édouard Du Monin, puis viennent deux sonnets de J[acques] de Romieu, Viv[arois (fol. 4 v°-5 r°).

Le f. 5 v° est occupé par cinq pièces de Jacques de Romieu « Ad Mariam, Flaminii Biragi, clarissimam Amasiam », savoir : deux distiques latins, un quatrain français, deux distiques italiens et un distique grec

Les ff. 6-8 contiennent une épître (en prose) à Anna d'Este, un sonnet et un huitain adressés à cette princesse, un sonnet « Au lecteur » et un avis de *L'Imprimeur au lecteur.*

Biblioth. Mazarine, 22007.

L'édition des *Premieres Œuvres* de Flaminio imprimée en 1585, édition très différente de celle de 1581, ne contient aucune pièce de Jacques de Romieu.

L'année même où il saluait la muse naissante du jeune Birague, Jacques publia un recueil de vers que Marie de

Romieu, sa sœur, lui avait envoyé de Viviers à Paris[1]. Il dédia ce recueil à Marguerite de Lorraine, duchesse de Joyeuse, qu'il complimenta dans une épigramme latine et dans une épître française. Nous ne nous étendrons pas longuement sur ce recueil qu'une réimpression récente rend facilement accessible[2].

Trois ans plus tard, Jacques fit paraître un recueil de ses propres vers. Nous donnerons la description de ce volume qui nous fait connaître les amis du poète :

Les || Melanges || de Iaques de || Romieu Viuarois, || Secretaire ordinaire de la Chambre du Roy, || Ou sont comprises les louanges heroïques || dudict païs de Viuarois. || A tres-illustre & tres-genereux Seigneur, Iust. Lois, || Baron de Tournon, Comte de Rossillon, Cheua- || lier de l'ordre du Roy, & Capitaine de cinquante || hommes d'armes de sa Majesté. || *A Lyon.* || *Par Benoist Rigaud.* || 1584. || Auec priuilege du Roy. In-8 de 93 ff. chiffr. (le dernier coté par erreur 91) et 3 ff. de *Table*, car. ital.

Le 2e f. contient une épître à Just Loïs de Tournon, datée du château de Viviers le 1er janvier 1581. Cette épître est suivie de deux distiques latins. On trouve ensuite une pièce latine de Joachim de La Val, traduite en vers français par Marie de Romieu (fol. 4); un *Sonnet de Marie de Romieu à Monsieur de Tournon, luy offrant l'œuvre presente en bonne estrenne* (fol. 4 v°) et une *Epigramme à madame Claude de Turene, mere tres-chere de Just Louis, comte de Rossillon*, signée R. D. C. [= Renée de Chastellier?].

Les personnages à qui Jacques de Romieu adresse ses poésies ou dont il chante les louanges sont : Joachim Blan-

---

1. Les premieres Œuvres poëtiques de mademoiselle Marie de Romieu, Vivaroise... *A Paris, Pour Lucas Breyer...*, 1581. In-8, — L'épître dédicatoire est datée de Paris, le 29 septembre 1581.

2. Œuvres poetiques de Marie de Romieu, publiées avec une préface et des notes par Prosper Blanchemain. *Paris, Librairie des Bibliophiles...*, MDCCCLXXVIII. In-16.

chon; Mlle Marie de Vallon; Joachim Valée [c'est-à-dire de La Val], médecin; Mme de Serres; Marie et Françoise de La Baume; Antoine Luc; Jacques Reinier: Anthoine de La Baume, abbé de Mazan; Françoise de Birague, marquise de Nesle; Renée de Chastellier; Jacques de Serres, abbé de Montabourg; Nicolas de Vesch; Jean de Sourin; Jean de Fain; M. de Laugière, « chevalier de l'Ordre du roy et lieutenant pour Sa Majesté au païs du hault et et bas Vivarois » (épitaphe); Laurent Joubert (tombeau); Anne de Joyeuse et Marguerite de Lorraine (épithalame); Hippolite de Scaravelli, dame de Milieu, [veuve de Jean de Chastellier]; Perrinet Des Aubers, chanoine, secretaire et vicaire en l'église cathédrale de Viviers, oncle de l'auteur; à Claude de Saint-Thomas, « pour responce d'une admonition par lui faicte à monsieur de Ronsard »; le cardinal [François] de Joyeuse, archevêque de Narbonne; Pierre Faure, secrétaire; Guy de Milieu; Jacques Favier, chanoine; enfin divers membres de la famille de Tournon.

Biblioth. nationale, Y. 4702. — Biblioth. de la ville de Lyon, 319764. — Biblioth. de M. Julien Baudrier, à Lyon.

Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, III, p. 383.

Quelques années plus tard, Jacques de Romieu a renoncé à la poésie profane. Il ne se qualifie plus secrétaire de la chambre du roi. Il est devenu chanoine et sacristain de Viviers, fonctions dans lesquelles il a sans doute succédé à son oncle, Perrinet Des Auberts. De cette seconde période de sa vie nous possédons quelques vers qui nous montrent qu'il n'avait pas abandonné la poésie. Ce sont d'abord deux sonnets adressés à Olivier de Serres, sieur du Pradel, et insérés par celui-ci dans son *Theatre des champs* (1600), puis des sonnets sur la primitive histoire de l'église de Viviers. Ces dernières pièces, dont nous ne possédons qu'un fragment[1], devaient figurer dans les *Recherches de l'antiquité de l'eglise de Viviers* auxquelles travaillait un chanoine d'Angoulême, Masson; mais il ne semble pas que le livre ait jamais paru.

1. Biblioth. nat., ms. Du Chesne XXV, p. 214; — Vaschalde, p. 58.

Elles ne portent pas de date; mais, dès le début, l'auteur parle du pape Clément VIII :

Clement, de qui depend du monde le bonheur,

ce qui prouve qu'elles furent composées entre 1592 et 1605.

Il est probable que Jacques de Romieu mourut dans les premières années du XVIIe siècle.

XLIX

JEAN-ÉDOUARD DU MONIN

Ce poète, né à Gy[1], dans la Franche-Comté de Bourgogne, en 1559, fut un enfant prodige. Il eut pour premier maître son père, Claude Du Monin, homme lettré, mais sévère, qu'il perdit avant d'avoir atteint sa cinquième année. Sa mère le confia aux soins d'un maître d'école nommé Aizot, qui était établi à Gy. Celui-ci l'initia aussitôt à la lecture des poètes grecs et latins. L'enfant continua ses études à Gray ; il parle lui-même avec reconnaissance de son professeur, qui s'appelait Berson. Plus tard il alla suivre les cours de l'université de Dôle ; mais il était impatient de se produire sur un théâtre plus vaste. Il n'avait probablement pas dix-huit ans quand il se rendit à Paris, où il fut admis au collège de Bourgogne. Dès lors le pauvre étudiant, à peine arrivé de sa province, fut poursuivi du désir d'étonner le monde par la variété de ses connaissances. Il voulut surtout se faire un nom comme poète, s'entendre louer à l'égal d'un Ronsard ou d'un Baïf. Doué d'une volonté forte et d'une surprenante activité, il réussit en peu de temps à se faire connaître ; on parla de lui à Paris et ailleurs ; aussi, en 1580, lors de l'épidémie qui désola Paris, plusieurs villes

---

1. Voy. Lettre à mon père, médecin à Gy, en Franche Comte, sur Jean-Édouard Du Monin, poëte célèbre du XVIe siècle, né à Gy, Par Francisque Lélut, son compatriote... *Paris, Delaunay, libraire, Palais-Royal, Nos 182-183. Gy, Bergeret, libraire, rue du Grandmont, 19.* [*Paris, Impr. de Cosse et G. Laguionie.*] 1840. In-8 de 64 pp.

lui offrirent l'hospitalité, c'est-à-dire, sans doute, une chaire où il pût enseigner. Il se décida pour Poitiers ; mais son absence fut de courte durée, et bientôt il revint au collège de Bourgogne.

L'ambition démesurée de Du Monin paraissait devoir être satisfaite. Un homme tel que Du Bartas se fit l'écho de l'admiration universelle, et composa pour le portrait du jeune poète ce quatrain qui résumait toutes ses prétentions :

Quel torrent, quelle mer, quel gouffre de science!
Ce qu'en leur vieil hiver le grand Stagirien,
Hipocrate, Platon et le Meonien
Ont sceu, Monin le sait sur l'avril de l'enfance[1].

Cependant Du Monin s'était fait aussi des ennemis. Non seulement son style obscur et pédantesque, ses connaissances mal digérées devaient avoir des détracteurs ; mais il se pourrait qu'il eût irrité quelque personnage puissant par les privautés que, en sa qualité de poète, il croyait pouvoir prendre auprès des dames. Toujours est-il qu'il mourut victime d'un attentat dont les historiens n'ont pu pénétrer le mystère. Cet homme, qui savait toutes les langues anciennes et modernes, qui était à la fois poète, philosophe, mathématicien et astrologue, fut assassiné dans l'enceinte même de son collège, le 5 novembre 1586.

Les vers de Du Monin sont depuis longtemps oubliés : l'auteur ne se recommande plus guère aujourd'hui à l'attention des philologues que par certaines innovations orthographiques pour lesquelles il fut un précurseur.

Voici la liste sommaire de ses ouvrages :

1. Joannis Edoardi Du Monin, Burgundionis Gyani, miscellaneorum poëticorum Adversaria, tomum alterum, in quo lyra cothurno plenius forsan nubet, comitem accitura. Interjecta sunt philosophica pleraque ex Platonis, Aristotelis, D. Thomae

---

1. *Le Phœnix*, fol. 155 v°.

et Jul. Scaligeri, legitimi philosophorum dictatoris, pene eruta. Ad Claudium de La Baulme, Vesontinum ante archiepiscopum, cardinalem recens, et famosissima Baulmeorum prosapia et solidioris gloriae peculio apprime conspicabilem. *Parisiis, Joannes Richerius*, 1578. In-8.

Bibl. nat., Inv. Yc. 8009.

2 Vers latins dans le *Tombeau de feu de bonne et vertueuse memoire M. Firmin Douri, l'un des premiers philosophes et plus sçavans hommes de son temps, curé de S. Candre à Rouen*, 1578.

3. Joannis Edoardi Du Monin, Burgundionis Gyani. Beresithias, sive Mundi Creatio, ex gallico G. Salustii Du Bartas Heptamero expressa... Ejusdem Edoardi Manipulus poëticus non insulsus. *Parisiis, apud Joannem Parant* [ou *apud Hylarium Le Bouc*], 1579. 2 part. en un vol. in-8.

Du Monin nous apprend lui-même qu'il mit moins de cinquante jours pour traduire la *Sepmaine* de Du Bartas. Le *Manipulus poëticus*, qu'il a joint à sa traduction, contient diverses pièces en vers français.

Biblioth. nat., Inv. Yc. 20552 et Yc. 8377. — British Museum, 1213. K. 14 (1).

4. Vers grecs, français et latins en tête des *Premieres Œuvres poëtiques* de Flaminio de Birague, 1581. Voy. ci-dessus, p. 225.

5. Nouvelles Œuvres de Jan Edouard Du Monin, poete philosophe, B. G. [= bourgeois de Gy], contenant discours, hymnes, odes, amours, contramours, eglogues, elegies, anagrames et epigrames. A tresillustre et treshonoré seigneur, monseigneur François de Vergy, comte de Champlite et gouverneur pour Sa Majesté Catholique en Bourgogne. *A Paris, Chez Jean Parant. S. d.* [*vers* 1581], in-12.

Biblioth. nat., Inv. Rés. Ye 2053.

Ce recueil contient plusieurs pièces relatives au séjour fait par le poète à Poitiers. L'exemplaire de Du Monin lui-même

est porté au Catalogue Techener, de mai 1889, sous le n° 105.

Certains exemplaires portent la date de 1582 et un f. au moins a été réimprimé. Voy. Brunet, II, col. 879.

6. Sonnet féminin en tête des *Premieres Œuvres poëtiques* de Marie de Romieu, 1581 (éd. de 1878, p. 12).

7. Pièces en diverses langues sur la mort d'Antoine Fiancé, 1582. Nous citerons plus loin ces pièces, parmi lesquelles il se trouve des vers italiens.

8. Pièce latine et sonnet français dans le *Tombeau* (*Tumulus*) de Jean de Morel, 1583, pp. 28 et 30.

9. L'Uranologie, ou le Ciel de Jan Edouard Du Monin PP. [= poète philosophe] contenant, outre l'ordinaire doctrine de la sphære, plusieurs beaus discours dignes de tout gentil esprit. A monseigneur M. Philippes Des-Portes. *A Paris, Chez Guillaume Julien*, 1583. In-12.

Le titre porte : *Tome IV*. Du Monin considérait les volumes cités sous les n°s 1, 3 et 5 comme les trois premiers volumes de ses œuvres.

10. Pièce latine et sonnet français en tête des *Œuvres de philosophie à sçavoir : Dialectique, Phisique et Ethique d'Aristote, nouvellement mis en françois* [par frère Noël Taillepied] 1583, in-8.

Biblioth. nat., Inv. R. 55112.

11. Vers grecs et latins en tête de *La Somme des pechez* de frère Jean Benedicti, 1584.

Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, III, p. 160.

12. Le Quarême de Jan Edouard Du Monin, divisé en trois parties : premiere, le triple amour, ou l'amour de Dieu, du monde angelique et du monde humain ; seconde, la Peste de

la Peste, ou le iugement diuin, tragedie, et troisieme, la consuivance du Quarême en vers françois. *A Paris, Chez Jean Parent*, 1584. In-4°.

13. Pièce latine « Ad nobilem heroïnam M. de Romieu », 1584.

Œuvres de Marie de Romieu, 1878, p. 130.

14. Élégie latine et sonnet français en tête de *La Bibliotheque françoise* de La Croix du Maine, 1584.

15. Deux sonnets en tête de l'*Histoire des plantes traduite de latin* [d'Ant. Du Pinet] *en françois, par Geoffroy Linocier* (Paris, Charles Macé, 1884, in-16, et Paris, Guillaume Macé, 1620, in-16).

16. Le Phœnix de Jan Edouard Du Monin PP. 1585. In-12. (Voy. plus loin la description de ce volume.)

Tome sixiesme des œuvres.

On trouve dans ce volume *Orbec-Oronte*, tragédie en quatre actes, en vers.

17. Vers dans le volume intitulé : *Discours de la cheute et reparation de l'eglise S. Pierre de Beauvais, extrait du latin, de M. Claude Gouyne, par M. Simon de Bullandre, archidiacre en Beauvoisis, et chanoine d'icelle eglise. Au peuple de Beauvais.* A Paris, De l'imprimerie de Pierre Chevillot, 1585. In-8.

Biblioth. de M. le duc de La Trémoïlle.

18. Vers dans le recueil intitulé : *Ad amplissimum Senatum pro retento Academiae jure in causa Hamiltonii, cum de nominando curione D. D. Cosmae et Damiani ageretur, gratiarum Actio*. Ex typographia Joannis a Prato. 1586. In-8.

Loys Servin avait plaidé pour l'Écossais John Hamilton contre son compétiteur, Pierre Tenrier.

19. Dix distiques latins *In Io. Aurati P. R. Homericae Gallorum Lucinae opera longe lectissima*, en tête des *Poëmatia* de Jean Dorat, 1586.

Dorat a réimprimé dans ce recueil deux pièces qu'il avait composées en faveur de Du Monin : *In philosophica Jani Edoardi Du Monin carmina* (p. 48), *In coelestes Jani Edoardi Monini versus de coelo* (p. 70, cotée 94).

20. Vers dans les *Miscellanea* de Thomas Biscarton, 1588.

Deux de ces ouvrages, le recueil de vers funèbres publié par Jean Aimé de Chavigny à l'occasion de la mort de son ami Antoine Fiancé, et *Le Phœnix*, doivent seuls nous arrêter, puisqu'on y trouve les vers italiens qui ont donné lieu à la présente notice. Voici la description du premier :

Les Larmes || et Souspirs de || Iean Aimé de Cha- || uigny Beaunois, sur || le trespas tres-regretté de M. Antoine || Fiancé Bizontin, lors qu'il viuoit, Pro- || fesseur en Philosophie & Medecine, & || Medecin de la cité d'Auignon. || Dediez || A Monsieur Maistre Thomas || Serre, Conseillier du Roy tres-Chrestien, Thresorier || & Receueur general de sa marine du Le- || uant, Mortes-payes, reparations, & || fortifications de Prouence. || *A Paris*, || *Par Estienne Preuosteau, au clos Bruneau*, || *pres le puys Certain.* || 1582. In-8 de 96 pp.

Antoine Fiancé, né à Fleuret, près de Besançon, le 1er janvier 1552, mourut le 27 mai 1581, en soignant les pestiférés d'Avignon. Il n'a laissé qu'une satire contre les pieds plats (*Platopodologie*), c'est-à-dire contre certains envieux qui cherchaient à lui nuire.

Quant à Chavigny, né vers 1524, mort vers 1604, c'était un élève de Michel de Nostre-Dame ; aussi est-il plus connu comme astrologue que comme poète. Ses vers sont d'ailleurs comme noyés dans un déluge de pièces composées par divers auteurs.

En tête du recueil est une épître (en prose) de Chavigny à Thomas Serre, épître datée de Paris, le 28 mars 1582. A la p. 6

est une épitaphe lapidaire de Fiancé, à laquelle nous avons emprunté les dates reproduites ci-dessus. Les auteurs qui lui consacrent des regrets sont, par ordre alphabétique :

Barlet (Désiré), d'Arbois : 12 sonnets intitulés *Le Mariage accompli de M. Antoine Fiancé avec les neuf Muses*, pp. 73-78; *épitaphe*, p. 78 ; traduction latine de ces pièces par Chavigny, pp. 23-25.

Bonnerrier (François), seigneur du Plessis : sonnet, p. 79.

Breton (François), dit Britannus, de Dijon, jurisconsulte : 7 distiques latins, p. 29.

Calvet (Jean), d'Avignon, jurisconsulte : trois distiques latins, p. 30.

Chavigny (Jean Aimé de) : pièces latines, pp. 9-19, 22-25 ; pièce grecque, pp. 20-21 ; pièces françaises, pp. 37-62, 80-95, 96.

Dorat (Jean) : sept distiques latins, p. 7.

Du Monin (Jean Édouard) : pièce latine, p. 32 ; pièce grecque, p. 32 ; pièces italiennes, pp. 33, 96 ; pièces françaises, p. 35 ; distique hébreu, p. 96.

Forget (Vulcain), de Tours, docteur en médecine : pièce latine, p. 31.

Gillabon (Mathieu), Franc-Comtois : quatre distiques grecs, p. 30.

Goulu (Nicolas) : six distiques grecs, p. 8.

Hamilton (John) : quatrain écossais, p. 95 (Du Monin avait dédié à J. Hamilton une pièce insérée dans les *Nouvelles Œuvres*, vers 1581, p. 268; c'est pour lui qu'il composa un peu plus tard les vers mentionnés ci-dessus).

Marius (Gilles), Parisien, avocat en parlement : treize pièces françaises, pp. 36, 62-72, dans lesquelles sont intercalées deux pièces latines, pp. 66, 67.

Serre (Honoré), d'Avignon : deux distiques latins « Ad D. Chavigneum, praeceptorem », p. 31.

Vadillo (P. Vinc. de) : huitain espagnol, p. 35.

Willemin (Jean), d'Arbois, médecin : *Epicedion* latin, suivi de deux distiques, pp. 26-29.

Cat. Rothschild, I, n° 753.

Voici le détail des pièces signées de Du Monin. Nous reproduisons en entier les deux petites compositions italiennes :

1 (p. 32). *Anto. Fiancei, juvenis supra omnium fidem et pii, et graece latineque docti, praeceptoris olim mei, medici spectatissimi, Tumulus, per Janum Edoardum Du Monin, Burgondionem.*

Qui nulli invidit, Mors unum hunc invidet orbi.
Cur ita? Morte heros major hic unus erat...
(10 distiques.)

2. Εἰς αὐτὸν τοῦ αὐτοῦ.
Κάλλιστος οἷος ἵσταται καὶ ἕσπερος...
(6 vers.)

3 (p. 33). *Del medesimo.*

Primavera autonnale e l'autonno fiorito
Sotto questa tomba se piangono egalmente,
Perchè il vermiglio April maturo è nella mente,
Ma l'autonno del corpo in Aprile è finito.

4. *Quadrain tourné par luy mesme.*

Un printemps autonnal, un printanier autonne
Se plaignent par egal soubs ce riche tombeau,
De quoy l'avril de l'ame en fruits meurs se couronne
Et l'autonne du corps n'est qu'un avril nouveau.

5. *Sur le mesme Fiancé, Eclogue de Berlin, berger arboisien, par ledit Du Monin*[1].

Esprit gentil et beau d'une si heureuse ame,
Qui, deposant le fais de ta charnelle lame,
Nud volas d'un plain sault au cloistre radieux...
(74 vers.)

6 (p. 96). *Canto di M. Jano Edoardo Du Monin*[2].

Che piangi, o madre pia?
— Piango tua morte acerba.
Di non ire a quel ben ch'el ciel ne serba
La mia morte era et lo star troppo in via.

---

1. Dans les *Œuvres nouvelles* (p. 276) le titre est ainsi complété : « Come Ergasto di messer Jacopo Sannasaro sopra la sepoltura d'Androgeo ».
2. Ce morceau ne figure pas dans les *Œuvres nouvelles*.

— Oimè! del mio bel fiore
Fido, a gli egri conforto et medicina,
Fatto ha Morte rapina,
Ch'era schermo oltre ogni altro al suo furore.

Tu biasmi et io ringratio
Lei, del dolce mio stracio,
Felice in tanta gloria.
Or locato è in memoria
Dei buoni eterna. Omai, deh, se ti piace,
Pon gli occhi, o madre : el tuo cor lasso in pace.

7. שובי נַפְשִׁי לִמְנוּחֵיכִי
כִּי יְהוָה גָּמַל עָלַיְכִי

8. *Distichum numerale et retrogradum, per eundem.*

Mnemosynes, Via, Cor Latoûm, Vivida Vitae
Vndula, Virtutes, Vt Vigor Intereunt![1]

Voici la description du second volume :

Le || Phœnix || de Ian Edouard || du Monin, PP. || A Monseigneur l'illu- || strissime Phœnix de France, Charles de || Bourbon, Cardinal de Vandome, & || Archeuêque de Roüen. || Tome sixieme. || *A Paris*, || *Chez Guillaume Bichon ruë S. Iaques* || 1585. || Auec priuilege du Roy. In-12 de 12 ff. lim. et 156 ff. chiffr.

Au 1° du 12e f. lim. on lit : *Haec excudebat Joannes Gelhai, C. M.* [= *Campanus Maceriensis*]. Du Monin, pour reconnaître le service que son ami Gelay lui avait rendu en surveillant l'impression du recueil, lui a dédié (fol. 67) un anagramme latin (*Eya, sol ingens, ave*) et (fol. 155) une pièce également écrite en latin.

Au v° du même f. est un portrait de Du Monin, à l'âge de 25 ans. Ce portrait, pour lequel Du Bartas avait composé le

1. Pour trouver la date il faut disposer ainsi les lettres capitales : MVcLVVVVVVI = 1581.

quatrain reproduit ci-dessus, est accompagné de deux devises: *Sua cuique Deus fit dira cupido*; Σπουδαίαν ψύχην εὐδαίμονα οἶμαι.

Biblioth. nat., Rés. Ye. 1926. (Les mots *Tome sixième* ont été soigneusement grattés sur le titre de l'exemplaire).

On trouve à la fin du recueil (fol. 140 v°-150) une suite de sonnets fort libres intitulés : *Anatomie des beautez d'une damoiselle d'Orleans dont l'anagramme porte* : Que son œil m'a dardé ses chennes. Ces sonnets sont consacrés au chef de la belle, à ses cheveux, à son front, à son oreille, à son nez, à ses joues, à sa bouche, à son menton, etc., etc. Les deux sonnets où il est parlé du nombril sont suivis (fol. 14700) d'une pièce italienne ainsi conçue :

Del medesimo.

Mentre a mirar la vera e infinita
Vostra beltà, ch'a l'altre il pregio tolto
Tenea con gli occhi ogni pensier rivolto
Che sol indi trahe a salute e vita,

Con l'alma in tal piacer tutta invaghita
Contemplar non potea quello que molto
E' da stimare al vago centro accolto
E al bello della gioia più gradita.

Ombroso luogo beato al suave ardore,
Ch'infiamma l'alma e le colonne intorno,
Che fanno invidia a la gran dea d'amore,

Io per me, d'altra gloria il capo adorno,
Haver non bramo più ch'a tanto honore
Vi piacci. o cieli. dificcarmi un giorno.

La mort prématurée de Du Monin causa une vive émotion dans le monde des poètes ; aussi divers auteurs lui consacrèrent-ils des regrets funèbres, où ils allaient jusqu'à diviniser ses mérites. Nous connaissons les pièces suivantes que Charles

Nodier avait eu la bonne fortune de réunir (Catalogue, 1844, n° 455) :

In obitum miserabilem et luctuosum domini de Monin, poetae et philosophi prope divini. Authore J. Rigolet, Britone. *Parisiis*, *P Hury*, 1586. In-8.

Joannis Morelli, apud Burgundios classici, in miserabilem indignamque necem Edoardi Monini funebris panegyrica Oratio ad suos auditores classicos. *Parisiis*, *Steph. Prevosteau*, 1586. In-8.

Le discours, écrit en prose latine, est accompagné de vers latins signés : Michael Ancelinus, « prior sorbonicus », Io. Milhonius, « dialecticus apud Burg. », Cl. Noëlas, « Alvernus class. », Joannes Pé, « Burbonius », J. Bouguier, « Parisinus classicus » ; d'une pièce française de S. D. Bullandre, « Beauvoisin » (le poète à qui Du Monin adressait des vers en 1585), et d'une pièce grecque signée : Ὁ Μαρτίνος Γίγους. [= Gigoux].

Bull. de la *Librairie Morgand et Fatout*, n° 5062.

Les Larmes, Regrets et Deplorations sur la mort de Jean Edouart Du Monin, excellent poëte grec, latin et françois. Composé par François Granchier, Marchois, son nepveu et escolier *A Paris*, *Chez Pierre Ramier*, 1586. In-8.

Les *Larmes* sont précédées d'un avis « Au lecteur » (en prose) et de vers latins et limousins, de L. Nabeyrat, M. [=Marchois], de vers grecs de Π. Βέσσος, Λεμ. [= Limousin], de vers latins et limousins de S. Brisse, M. [=Marchois], de vers latins de Jord. Guibeletus, de vers français de Ch. Varin, V. C. O., de C. Goy, Anu., et de J. de Latrène, Gascon. Elles se composent d'un *Colloque funebre* entre un messager et l'auteur, d'une *Odelette funebre* d'une *Elegie* et d'un *Quatrain*. A la fin on trouve deux sonnets de Ch. Varin et une épitaphe latine de S. Brisse.

Biblioth. nat., Inv. Rés. Ye. 1930.

Les Regrets sur le meurtre et assassinat commis le 4. novembre à la personne de M. Du Monin, excellent poëte de son

temps, hebreu, grec, latin, françois et italien. Composé par son disciple Estienne Marchant, Champenois. *A Paris, Chez Pierre Hury*, 1586. In-8.

Cette pièce se termine par une *Elegie sur la mort de M. Du Monin, à monsieur Marchant son successeur*. L'élégie et un quatrain qui y est joint sont signés : Audry.
Biblioth. nat., Inv. Rés. Ye 1929.

Complainte funebre sur le trespas de Jean Edouard Du Mouin, poëte et philosophe, composée par T. Bretonnayau T. [= Tourangeau], escolier. *A Paris, Chez Estienne Prevosteau*, 1586. In-8.

Elegie sur la mort du sieur Jean Edouart Du Monin, tres-excellent poëte philosophe. *A Paris, Chez Estienne Prevosteau*, 1586. In-8.

Biblioth. nat., Inv. Rés. Ye. 1928.

L

JEAN WILLEMIN

Nous avons à parler maintenant d'un ami de Du Monin, du médecin Jean Willemin, qui passa presque toute sa vie dans la Franche-Comté. Né, vers 1540, à Sirod, dans le département actuel du Jura[1], Willemin fit de solides études, mais nous ignorons quelles écoles il fréquenta. Il est possible qu'il ait franchi les Alpes et visité quelque université italienne; cependant c'est à Paris qu'il fut reçu docteur en médecine. On rencontre en effet son éloge, en 1570, dans l'*Oratio in scholis medicorum habita*, où Antoine Valet mentionne de nombreux médecins parisiens[2].

Avant de commencer l'exercice de sa profession, Jean entra comme précepteur dans la famille de Tournon. Il fut chargé de l'éducation de Just-Louis de Tournon, comte de Roussillon. Ce détail nous est révélé par François de Belleforest, qui, en 1569, dédie la *Deploration de la France sur la mort de Timoleon de Cossé, comte de Brissac*, « à monsieur Willemin, precepteur de monseigneur de Tournon, comte de Roussillon. ». Belleforest paraît avoir été, lui aussi, attaché à la maison de Tournon. Il avait publié, au mois de février précédent, sa *Pastorale amoureuse*, qu'il avait dédiée « A tresnoble, illustre et genereux seigneur, monsieur Loys de Tournon, seigneur d'Arlan »,

1. Willemin se qualifie lui-même « Syrodensis » sur le titre de l'*Ecloga de Dictamo*, 1573.
2. Voy. ci-dessus, p. 83. — Le nom de Willemin se trouve au f. 16.

et Willemin avait placé en tête du volume un sonnet adressé à la mère de Just-Louis et de Louis, Claude de Turenne, dame de Tournon, comtesse de Roussillon.

Claude de Turenne, qui, déjà deux fois veuve, avait épousé en 1535 Just II de Tournon, était une femme d'une rare énergie. Veuve de son troisième mari, tandis que Just, son fils aîné, remplissait une ambassade à Rome, elle avait résolument tenu tête aux huguenots (1567). Willemin raconta cette prouesse dans un poème latin que Belleforest se chargea de traduire en français (1569).

Vers 1570, notre auteur rentra dans sa province qu'il ne devait plus quitter. Il s'établit comme médecin dans la petite ville d'Arbois et s'y fit une réputation honorable. Sa vie s'écoula tranquillement dans la pratique de la médecine et dans le culte des lettres. Outre François de Belleforest, il eut pour amis très intimes Jean-Édouard Du Monin et l'historien Pierre Matthieu, qu'il avait soigné avec succès dans une grave maladie. Ces derniers, avec une indulgence quelque peu exagérée, le qualifient gravement d'Esculape et d'Hippocrate[1].

Vers 1571, Willemin épousa Marguerite Mittorion, qui appartenait à une ancienne famille d'Arbois. Il eut d'elle trois enfants : Guillaume, baptisé le 2 août 1578, et que son père envoya en 1603 à l'université d'Avignon pour y achever ses études ; Antoinette, baptisée le 19 mai 1580, et qui eut pour marraine Antoinette de Fouchier, femme de Gaspard de Genève, marquis de Lullin ; Désirée, baptisée le 10 octobre 1582[2].

---

1. Du Monin dans ses *Nouvelles Œuvres* (vers 1581) trouve dans le nom de Joannes Vuileminus cet anagramme : *Numine Jovis valens* (p. 241). Dans son *Phœnix* (1585, fol. 64) il adresse une pièce latine à Willemin, « Burgundiae Aesculapius ».

A la fin de la tragédie d'*Esther* (1585, p. 234), Pierre Matthieu adresse une élégie « Ad peretissimum Burgundiae Hippocratem, Joannem Willeminum ».

2. Désirée se maria la première ; elle épousa, au mois de mai 1605, le médecin Jean Chappuis, de Salins. Antoinette épousa, le 1er septembre 1609, le médecin Jacques Domet de Lons-le-Saulnier. Ces détails nous sont connus par le *Journal* cité plus loin.

Jean Willemin mourut le mercredi saint de l'année 1606 ou de l'année 1607. Sa femme lui survécut. Voici l'indication sommaire des ouvrages que nous connaissons de lui :

1. Sonnet à « Claude de Turaine, dame de Tournon », en tête de *la Pastorale amoureuse* de François de Belleforest, 1569.

2. Historia belli quod cum haereticis rebellibus gessit anno 1567. Claudia de Turaine, domina Turnoniae. *Parisiis, J. Hulpeau*, 1569. In-4.

3. Discours de la brave resistance faite aux rebelles l'an 1567 par madame de Tournon, comtesse de Roussillon, nommée Claude de Turaine. Traduit du latin par François de Belleforest, *Paris, Jean Hulpeau*, 1569. In-4.

4. Eclogue du Verbe divin retirant l'Eglise des graves tourbillons de sedition par lesquels elle est agitée au milieu de la mer du monde. Par Jehan Willemin, medecin bourguignon. *A Lyon, en l'imprimerie de Jean Ausoult*, 1573. In-4.

Le poème est suivi d'une traduction en vers latins comprise sous la même pagination, bien qu'elle ait un titre particulier :

Ecloga de Dictamo, id est Verbo divino, vindicante Palem, id est Ecclesiam, a seditionum ventis : quibus jactatur in medio mari Mundi. Authore Joanne Willemino Syrodense. *Lugduni, apud Joannem Patrasson*. 1573.

Biblioth. de Besançon, B.-L. 2468.

5. Trois pièces latines en 43, 10 et 2 distiques, dans les *Larmes et Soupirs de Jean Aimé de Chavigny, Beaunois, sur le trespas de M. Antoine Fiancé*, 1582.

Voy. ci-dessus, p. 235.

6. Vers latins, français, italiens et grecs, en tête de l'*Esther* de Pierre Matthieu, 1585.

Nous reproduisons plus loin ces diverses pièces.

7. Sonnet en tête de *Clytemnestre*, tragédie de Pierre Matthieu, 1589.

8. Discours sur le trespas de Tres-ault et Tres-illustre seigneur, feu messire François de Vergy, comte de Champlite, etc., chevalier du Toison d'or du roy Tres Catholic, capitaine, gouverneur et lieutenant general de Sa Majesté en son comté de Bourgongne. Par messire J. Vuillemin, docteur en medicine d'Arbois. *A Dole, par Antoine Dominique, imprimeur et libraire*, 1592. In-4.

9. Épigramme latine en tête du *Quatriesme Tome des Histoires tragiques* de François de Belleforest, 1592.

Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, III, p. 434.

10. Nombreuses annotations manuscrites sur les marges d'un exemplaire de Jamblique, *De mysteriis Aegyptiorum*, etc. (Venetiis, Aldus, 1497, in-fol.).

Bibliothèque de Besançon, *Incun.* 609 (Catal. par Castan, p. 466).

11. Journal du poète Jean Wuillemin publié par Max Prinet. (Extrait des Mémoires de l'Académie de Besançon, année 1904.) *Besançon, typographie et lithographie Jacquin*, 1905. In-8 de 46 pp.

Ce journal, tel qu'il nous est parvenu, commence au mois de février 1596, et s'arrête en mai 1605. Willemin y a consigné des renseignements curieux sur les récoltes, le prix des denrées, etc. Il ne dit rien des affaires politiques, tout au plus parle-t-il de quelques affaires locales. Il mentionne aussi certaines consultations données par lui à des personnages d'importance. La veuve de Willemin, Marguerite Mittorion, a repris la rédaction en 1607 et l'a conduite jusqu'en 1613.

Les excellentes notes de M. Max Prinet donnent à sa publication une valeur toute particulière.

Nous donnerons maintenant la description du volume qui contient les vers italiens :

Esther || Tragedie || de Pierre || Matthieu. || Histoire tragique en laquelle est representée la || condition des Rois & Princes sur le theatre de || fortune, la prudence de leur Conseil, les desa- || stres qui suruiennẽt par l'orgueil, l'ambition, || l'enuie & trahison, combien est odieuse la de- || sobeissance des femmes, finablement cõme les || Roynes doibuẽt amollir le couroux des Rois || endurciz, sur l'oppression de leurs subiectz. || *A Lyon*, || *Pour Iean Stratius à la Bible d'or*. || M. D. LXXXV [1585]. In-12 de 12 ff. lim. et 248 pp., car. ital.

Le titre porte une marque avec la devise Ἀρετῇ καὶ σπουδῇ. — Au v° du titre sont deux épigrammes latines.

Les ff. lim. contiennent une épître en prose « Aux illustres, haultes et puissantes dames, ma dame de La Villeneuve et ma dame d'Achey, issues des heroïcques et genereuses maisons de Granvelle et Peloux », épître signée : « Pierre Matthieu, principal du college de Vercel » ; un sonnet sur l'anagramme de Mme de Villeneuve (fol. * 5 v°) ; une pièce à la louange de Mme d'Achey, donnant en acrostiche : Jehanne-Baptiste de Peloux (fol. * 6) ; deux sonnets en l'honneur de la même dame ; quatre distiques latins adressés à Anthoine Du Verdier, « Musarum patronus » (fol. * 7) ; deux petites pièces latines de Jean Petremand, prêtre, chanoine de la Madeleine de Besançon, docteur ès droits, à la louange de Pierre Matthieu ; un distique latin, trois sonnets français, une épigramme italienne et un distique grec, signés : « Johannes Willeminus, medicus Arbosinus » (fol. * 7 v° * 8) ; huit distiques latins de Pierre Matthieu, père du poète (fol. ** 1) ; une pièce latine signée de « Nicolaus Lordellius, Friburgensis Haralongorum » ; une longue pièce en distiques de « Joannes Germanus, Bajotius Bruntutanus » (fol. ** 1 v°) ; deux petites épigrammes latines du même (fol. ** 2 v°) ; deux distiques de G. R. R. G. ; un sonnet de Benigne Poissenot, « docteur aux loix » ; quatre distiques latins de Claude Receveur, « Vercellanus » (fol. ** 3) ; un sonnet d'Antoine Junot (fol. ** 3 v°) ; le *Prologue ;* les

Faultes plus remarquables survenues à l'impression (dernier f. lim.).

Biblioth. nat., Yf. 3890. Rés. — Biblioth. Mazarine, 22043. — Biblioth. de Besançon, B.-L. 3538.

Voici les diverses pièces composées par Willemin pour recommander la tragédie de son ami :

Ad dominum Matthaeum, virum doctissimum.

Pulchra canis, dominoque tuo dignissima Phebo ;
Sed magis est domina digna, poeta, tua.

Sonnet à monsieur Matthieu, l'Appollon de mes muses.

Entrez dans l'obscurté de mes plus sombres bois,
Nimphes, [si] desirez d'ouir la haute lire
Du tresçavant Matthieu, car en moy il respire,
Et de luy je prens air, nombres et sons et voix.

C'est luy le favori des dieux, et en luy vois
Appolon renaissant et un Mars qui souspire
N'osant le regarder ; Esculape l'attire ;
De Pallas les douceurs, ô Matthieu, tu reçois ;

Et puis prodiguement, dedans la forest sombre,
T'esgayant és beautés de quelque frescheur d'ombre,
Tu espans en mon sein l'air de ta gayeté.

Ainsi je suis feuillu et florissant toute heure
Pour ce que ce Matthieu en mon esprit demeure
Et que de son nectar enivré j'ay esté.

Autre Sonnet audict sieur.

J'aime en toy, ô Matthieu, ceste grande prudence
Et admire l'esprit qui te rend bien heureux ;
J'accolle ta bonté et motz ingenieux,
N'oubliant ton sçavoir, ta grace et eloquence.

Veux-tu que sans farder je parle en ton absence?
Vivant on te verra jusqu'au pas ombrageux
(Idee les Esprits) au fleuve oblivieux
Lavé de ces liqueurs qu'on lave la science.

La terre aussi ne peut meriter si grand gloire
Et ne sçait deuement faire de toy memoire;
Mais au[x] cieux est le los, qui l'a mieux merité.

Je consacreray donc aux cieux mes vers et lire,
Notant mes sons en luy pour tresbien les escrire
Au burin immortel de son eternité.

Autre Sonnet audict sieur.

Sibille je ne suis desdagneuse et despite
Pour elancer aux vents les saincts et doctes vers;
Ce n'est aux fleuves grands que tes nombres divers
Apollon a tracé, il en fait autre eslite;

Car ce genie tien, ceste sacrée conduicte,
Que nature te donne à laquelle tu sers,
Veut que tes escris soyent cogneus par l'univers,
Comme un filz d'Apollon estre cogneu merite.

Ta main cent mille fois je baise en mon esprit;
J'adore encor cent fois les vers qu'elle a escrit;
J'admire leur douceur et aime leur cadance.

Comme pourrois je donc arriere les jetter,
Dans un gouffre profond soudain precipiter
De les plonger au creux d'une sotte obliance?

Al medesimo signor.

Alma gentil, che tutte l'altre unici
(Se tanto ai versi miei premetter lice),
Io farò ch'el tuo nom' felice
Le che' non sentrà mai, ne le mie charte,
Ne tacerò sí pur sia ch'io cominci

Far uscir i bei rami di tel radice
Che per te spendon i a le [?] in ogni parte.
Sta sano et felice.

Il tuo obedientissimo :

J. V.

Ὁ φθόνος ἐστὶ κάκιστον.
Ὁ φθόνος αὐτὸς ἑαυτὸν ἕσις βελέεσσι δαμάζει.

Ipsa suis telis se domat invidia.

JOHANNES WILLEMINUS,
medicus arbosinus.

LI

ODET DE LA NOUE

Odet de la Noue était le fils aîné du célèbre François de La Noue, dit Bras-de-Fer, et de Marguerite de Téligny[1]. On ignore la date précise de sa naissance, que l'ont peut placer approximativement entre 1558 et 1560. François ayant été appelé dans les Pays-Bas par le prince d'Orange, en 1578, le sieur de Téligny (c'est le nom qu'Odet porta d'ordinaire du vivant de son père) l'y accompagna et prit une part active à la lutte contre les Espagnols.

Le 10 mai 1580, François de La Noue fut fait prisonnier à Ingelmunster; il fut retenu dans une étroite captivité. Odet continua la guerre pendant plus de quatre ans; mais, au mois de novembre 1584, il fut victime d'une imprudence et tomba, lui aussi, au pouvoir des Espagnols. Bien qu'il eût les clavicules fracassées, il fut conduit à Gand, puis il eut pour prison le château de Tournai. Dans ce château, le jeune capitaine ne fut pas aussi étroitement muré que l'était son père à Limbourg. Le gouverneur, un Italien nommé Matteo Corvini, eut pour lui de grands égards, et consentit même à lui prêter de l'argent. Corvini avait un parent (un frère sans doute), qui cultivait la poésie. Peut-être se piquait-il lui-même de faire des vers, et donna-t-il des leçons d'italien à son prisonnier. Une lettre écrite par Odet à sa mère à la date du 17 juin 1586, après

1. Voy. Haag, *France protestante*, IV, pp. 296-304.

qu'il avait eu la joie de recevoir la visite de son père, rendu à la liberté le 28 juin 1585, nous donne de curieux détails sur les occupations auxquelles il se livrait.

Après avoir énuméré les dettes qu'il a dû contracter et sollicité quelques secours d'argent, le sieur de Téligny parle de son luth et de son épinette, puis il ajoute : « J'ay une autre debte qui est tout mon extraordinaire, asçavoir trente escus à un libraire qui m'a jusques icy tousjours fourni à credit ; mais à cette heure il me solicite fort de le payer, ce que j'espere faire si vous me mandés de quoi, dont je vous supplie. Quant au reste, je me porte fort bien, graces à Dieu, et continue tousjours de recevoir le bon traitement que je vous ay tousjours mandé avoir du seigneur castellan Mattio Corvini[1] et du seigneur Lorenzo Grotty[2], son alfier, ausquels j'ai beaucoup d'obligation pour les courtoisies que j'en ay receues. Je passe le temps, ou plustot le temps me passe, en estudiant, qui est mon seul, mais suffisant plaisir. Mon pere me mande que j'apprenne la langue italienne ; c'est pourquoy, pour lui faire paroistre ce qué j'en sçay, je lui escris en ce langage, m'asseurant que je seray plustot excusé, ou presumant de le devoir estre si je l'escris mal, pour avoir esté en si mal plaisante escole qu'une prison, que si j'avois esté au pays d'où il vient. C'est pourquoy je n'ay pas fait doubte de l'exposer au jour pour estre censuré. J'auray peut-estre encore assez, voire trop, de temps de l'apprendre icy plus parfaitement...[3]. »

L'étude de la langue italienne, que François de La Noue recommandait à son fils ne pouvait que lui être fort utile, surtout dans cette guerre des Pays-Bas, où don Juan d'Autriche et le duc de Parme étaient entourés de gentilshommes et de soldats venus d'au-delà des monts. Les Français s'amusaient

---

1. Le texte imprimé porte Coriuni.
2. Le texte imprimé porte Gnotty.
3. *La Vie de François, Seigneur de La Noue, dit Bras-de-Fer..., par M. Moyse Amirault* (Leide, Jean Elsevier, 1661, in-4), pp. 301-303. — Dans les interlignes Odet avait écrit en encre invisible une seconde lettre adressée à son père. Amirault l'a également reproduite d'après l'original, pp. 304-307.

même parfois à parodier le jargon moitié italien, moitié espagnol de leurs adversaires, comme le fait l'auteur inconnu d'un *Pasquino* macaronique composé en 1578, et dont nous donnerons ici les premières strophes :

Pietà, pietà, ch'ogni speranza è persa!
Porgi socorsi a' miseri Fiamenghi
E fa ch'alli Spagnoli il mal an venghi,
Pater noster!

Questi son quelli che sopra la croce
Sempre ti fecero et ti fan la guerra,
E pieggo ti farian se[1] fosti in terra,
Qui es in cœlis.

La prima sera che alle case arrivano,
Con le lor parolette humanamente
Ogniun direbbe certissimamente :
Sanctificetur!

Et si dimonstran a l'intrar dolcemente,
Basciandoli la mano a torno a torno;
Da poi rinegan mille volte il giorno
Nomen tuum.

Et quando son nella casa allogiati,
Al primo tratto per tutto riguardan
Y miran ogniun bien, e, se nulla gli agrada,
Adveniat!

Et in loco di *santos ravanillos*
Cridan : « Caponi e pollastri fa mestiero! »
E non le basterian un jorno entiero
Regnum tuum.

Dicendo : « Hola! porta quella robba,
Seno *chieres morir, poercho villano!* »
A tal che si convienne dir pian piano :
« *Fiat voluntas tua!* »

---

1. *Ms.* si.

Discacia fuor di Fiandria tal' marani
Poichè ti fanno sempre e a noi la guerra;
Fa che di loro non sia memoria in terra
Sicut in coelo!

Et poichè sono estimati infideli
Contra la fede di santo Evangelio,
Fa che sian maledetti lasù in cielo
Et in terra[1].

Odet de La Noue rima donc en italien ; mais il n'aborda que la poésie amoureuse. Pétraque fut son modèle, comme il fut le modèle de tous les étrangers qui au XVIe siècle cultivèrent les muses italiennes. Le prisonnier échangeait les sonnets et les madrigaux avec Antonio Corvini, qui était vraisemblablement le frère de Matteo. De ce commerce littéraire est sorti un assez curieux recueil qui ne paraît pas avoir jamais été destiné à l'impression. En voici la description :

Le prime Rime di Odetto Della Nua, essendo prigione nel castello di Tornai, tutte scritte al signor Antonio Corvini o in risposta delle sue.

Le volume, écrit d'une bonne main italienne, se compose de 67 ff. paginés de [1133] à , de 3 ff. blancs et de 2 ff. de table. Il se divise en deux parties : la 1re (pp. 1-56) contient les œuvres d'Odet de La Noue. Les pp. 57-60, destinées à recevoir des additions, sont restées blanches. Les pp. 61-62 contiennent la table des pièces contenues dans cette première partie. Les pp. 63-64 sont blanches. Le reste du volume est occupé par les poésies d'Antonio Corvini.
Biblioth. nat., ms. it. 1640.

Voici le détail des œuvres de La Noue, avec l'indication de quelques pièces que M. Flamini a reproduites en tout ou en partie dans ses *Studi di storia letteraria*, 1895, pp. 370-381 :

P. 1. *Stanza.*
Se il nostro fuoco hoggi ha tanta possanza (8 vers). — Flamini, p. 377.

1. Biblioth. nat., ms. fr. 22 563, I, fol. 16.

P. 2. *Stanze.*
Signor mio caro, non pigliate a sdegno... (5 octaves).
P. 3. *Tre Sonetti.*
D'Achille non sarià stato il valore...
L'Amor, come è dipinto, havea coperto...
S'in mezzo della pena e del tormento...
P. 5. *Capitolo in risposta di quello che comincia :* Io so che havete inteso..., a carta 124.
Se, per dolersi de l'altrui tormento... (15 tercets).
P. 7. *Sonetto in risposta d'una stanza che comincia :* Se nave che [nel mar]..., a carta 125.
Di rallegrarsi e lieto havere il cuore...
P. 8. *Capitolo.*
Non voglio mai raggionar che d'Amore... (17 octaves). — Flamini, p. 373, reproduit la première octave.
P. 13. *Sonetto.*
La neve si vedeva in ogni luoco...
— *Sonetto.*
Benchè qualch'un con raggione m'accusa... — Flamini, p. 375.
P. 14. *Sonetto nella persona d'un altro.*
Misero è ben che seguita l'Amore...
P. 15. *Sonetto per risposta di qualcheduni, l'ultimo delli quali era quello che si comincia :* Non punse, arse o legò..., a carta 66.
Benchè nei versi vostri pe'l passato...
P. 15. *Risposta al sonetto che comincia :* Tu che nei studi..., a carta 126.
Nelle cose d'Amor ben puoco esperto...
P. 16. *Sonetto.*
Per forza, per inganno, in guerra, in pace...
P. 17. *Vilanella.*
Se con raggion dicano mal d'Amore... — Flamini, p. 374.
— *Sonetto.*
Mentre ch'ogn'un da sí bel tempo spinto...
P. 18. *Canzone.*
Hor che del freddo inverno i veggo il gielo...
P. 22. *Sonetto sopra l'anagramma d'Antonio Corvini*: Io vinca intorno.
L'altra mattina, all'hora che più vero...

— *Dello anagramma di Odet de La Noue* : Devot'a le done. *Sonetto.*
Se in cambio della doglia e del lamento... — Flamini, p. 373.

P. 23. *Canzone sestina.*
Passato havevo già sei anni in guerra...

P. 25. *Sonetto.*
Passi chi vuole in festa, in ballo e in giuoco...

— *Sonetto.*
Quel chi una volta si ritruova involto...

P. 26. *Capitolo.*
Quando a considerar vengo lo stato (22 tercets).

P. 29. *Capitolo.*
Quindici volte s'è vista la luna... » (49 tercets). — Flamini, p. 372, reproduit trois tercets.

P. 34. *Sonetti.*
Il carnovallo in fine è andato fuore...
Nel tempo della dolce primavera...
In riposta di quello che comincia : Più duro lasso et infelice..., carta 84.
Più preme il mal, più, per haverne pace...

P. 36. *Li seguenti furonli scritti e mandati a Brussella.* Sonetti.
Se quel che fece le Tebane mura...
Ardor non è che non raffreddi il ghiaccio...
Se quanto il vostro stile ha di dolcezza...
Non temete di Marte la percossa...
Chi non a voglia d'andare alla guerra...

P. 39. *Capitolo.*
Io so che anch'io ho fatto un tempo pruova... (35 tercets).

P. 43. *Sonetto per riposta di quello che comincia :* Ditemi un puoco, a carta 127.
Dorme la Musa, oimè, dorme l'ingegno...

— *Due Sonetti per riposta delli duoi che cominciano :* O illustre Odetto... *e* Se tardo a dir di voi..., carta 127 e 128.
Non, non l'ingegno mio già non affetta...
Se tu truovi hor nella mia bassa rima...

P. 45. *Capitolo per riposta a quello che comincia :* Di te, fortuna..., a carta 129.

Quanto m'incresca del tormento vostro... (53 tercets).
P. 51. *Sonetto.*
Una medesma sorte nello amore.
— *A Febo, pel signor Antonio Corvini.* [*Sonetti*].
Se medico tu sei, patron di Delo...
Io dirò che da niente non sei buono...
P. 53. *Madrigale.*
Veddi la carta ove i tuoi bei concetti...
P. 54. *Madrigale.*
Tutto in un tempo, e Marte, e Morte et Amore...
P. 55. *Sonetto.*
Già fù una lancia alla punta incartata...
P. 56. [*Sonetti*].
Credime, Ciartier mio, che senza pena...
Se succedendo al buono, al tempo rio...

Les trois derniers sonnets sont des additions postérieures. Le premier des trois a pu être ajouté à la table; les deux autres n'y figurent pas.

Les poésies de Corvini qui forment la seconde partie se composent de 75 sonnets, 6 capitoli, 6 canzoni, 2 stanze et un madrigal. Elles sont intitulées : *Le Rime del signore Antonio Corvini, composte in favore d'una bellissima gentildonna vallona*, 1586.

Le début de la *Canzone sestina* (p. 23), qui contient un renseignement biographique intéressant, permettra de juger des vers de La Noue :

Passato havevo già sei anni in guerra
Felice assai, quando mia dura sorte,
Per pagarmi della offerta pena,
Mi cacciò drento una stretta pregione
Ove ho provato assai rio tormento, 5
Fin che soccorso m'habbia dato Amore.

Io non sapeo che cosa fosse Amore,
Che seguitato haveo sempre la guerra;
Ma, per pietade del duro tormento
Che mi premea, mi diede la mia sorte 10
In apparenza ancora una pregione,
Ma per effetto mi tolse di pena.

Stimavo inanzi esser estrema pena
Vedersi involto nel laccio d'Amore,
Che ogn'un vedeo fuggirne la pregione 15
Più mille volte che quella di guerra;
Ma, pel favor d'una benigna sorte,
Di tutte due so hor il bene e il tormento...

Antonio Corvini n'était pas le seul à échanger des vers avec le prisonnier. Celui-ci avait à Tournai d'autres émules en poésie. Il en nomme lui-même trois (p. 43) :

Ciartier s'allegra in amorosa spene,
Curtembu sempre mai vive felice,
Gode l'alfier mio disiato bene.

Nous savons déjà que l'*alfiero*, c'est-à-dire l'enseigne ou l'aide-de camp du gouverneur, s'appelait Lorenzo Grotti. Quant aux deux autres personnages, ils nous sont inconnus. Chartier, ou Charretier, dont le nom figure en tête du dernier sonnet du recueil, était enfermé comme Odet, dans le château de Tournai; mais notre auteur, qui lui dédie plusieurs des odes imprimées, en 1594, dans les *Poësies chrestiennes* (p. 183, 186, 193, 220, 223), nous apprend lui-même (p. 220) que son ami fut mis en liberté avant lui. Quant à Curtembù, il appartenait probablement à une famille gantoise, et son véritable nom devait être Curtenbosch[1].

Le sévère François de La Noue ne goûta probablement pas les compositions amoureuses de son fils; aussi celui-ci renonça-t-il bientôt à pétrarquiser. Il revint au français et rima des *Paradoxes* sur les adversités. Odet ne recouvra la liberté qu'en 1591, quelques jours avant la mort de son père, dont il ne put même recevoir le dernier soupir. Il servit alors Henri IV, et resta fidèle à la cause des protestants. Les frères Haag ont résumé les événements de sa vie. Disons seulement qu'il mourut à Paris au mois d'août 1617.

1. Sur Jean de Curtenbosch, qui, vers la fin de 1545, se rendit au concile de Trente, voy. Paquot, *Mémoires*, 1758, in-fol., II, p. 198.

Voici une liste sommaire des ouvrages d'Odet de La Noue qui nous sont connus :

1. On trouve, au v° du titre de la *Resolution claire et facile sur la question tant de fois faite de la prise des armes par les inferieurs* (A Basle, par les heritiers de J. Oporin, 1575, in-16), un sonnet intitulé : *Parænetique à la noblesse et à tous autres François de bon cœur armés pour resister à la tyrannie.* Ces vers sont signés O. D. L. N., et l'on peut avec quelque vraisemblance les attribuer à Odet de La Noue. Plusieurs bibliographes ont eu tort d'en conclure que la *Resolution* devait être son œuvre ; un tel discours ne peut avoir été composé par un jeune homme qui n'avait peut-être pas dix-huit ans. Du reste, les vers ont disparu de la réimpression donnée sous la rubrique de Reims, par Jean Mouchar, 1577.

2. *Prime Rime.* Voy. ci-dessus, p. 252.

3. Paradoxe que les adversitez sont plus necessaires que les prosperitez et qu'entre toutes l'estat d'une estroitte prison est le plus doux et le plus profitable. Par le seigneur de Teligny. *A La Rochelle, Par Hierosme Haultin*, 1588. In-8.

Ce recueil est dédié à François de La Noue par une épître datée du château de Tournai, le 23 novembre 1587. On trouve en tête : trois distiques latins signés A. D. A la fin, on lit un sonnet de P. C. D. F. [Philippe Canaye de Fresne], un sonnet de Joseph Du Chesne et deux sonnets de J. de Chan...
Biblioth. de Versailles, E. 461 c.

Une autre édition parut en la même année 1588 : *Par Jean de Tournes, impr. du roy à Lyon*, in-8. Voy. Cat. Lignerolles, 1894, II, n° 996.

Le poème fut traduit en anglais au commencement du XVIIe siècle : *The Profit of Imprisonment, a Paradox, Written in French by Odet de La Noue, Lord of Teligny, being Prisoner in the Castle of Tournay, translated by Josuah Sylvester.* La version anglaise se trouve à la suite des œuvres de Du Bartas traduites par Josuah Sylvester, 1611, in-4, pp. [777]-814.

4. Poësies chrestiennes d'Odet de La Noue. *Pour les heritiers d'Eustache Vignon*. 1594. *S. l.* [*Genève*], in-8.

Recueil publié par Joseph Du Chesne, sieur de La Violette. — Biblioth. nat. Ye. 7461 et Rés. Ye. 2002. — Biblioth. de Mme Alfred André.

Le *Paradoxe* est réimprimé dans les *Poësies chrestiennes*, pp. 273-311.

5. *Avis de M. de La Noue sur la fortification de la ville* [*de Genève*] *en la visite qui fut faite le lundi 27. aoust 1610.*

Archives de Genève, ms. 2374.

Quant au *Dictionnaire des rimes*, que les frères Haag attribuent à Odet de La Noue d'après les auteurs de la Méthode latine de Port-Royal, il paraît être l'œuvre de Pierre de La Noue, le traducteur des traités de Guido Panciroli (1617).

Une importante lettre d'Odet, datée de Middelbourg, le 12 septembre 1583, a été publiée par M. Kervyn de Volkaersbeke dans la *Correspondance de François de La Noue*, 1854, p. 227. Nous avons cité déjà la lettre du 17 juin 1586 imprimée par Moïse Amirault.

LII

GABRIEL DE GUTTERRY

Gabriel de Gutterry, originaire de Cluny, ne s'est pas borné, comme la plupart des auteurs que nous avons cités, à composer quelques rimes; nous lui devons de vrais ouvrages.

Gabriel était fils de Jean de Gutterry, médecin, qui nous a laissé une traduction, souvent réimprimée, des *Epistolas* d'Antonio de Guevara[1]. Jean était mort vers 1565. L'auteur anonyme de *La Legende de domp Claude de Guyse, abbé de Cluny*, accuse Claude de l'avoir fait empoisonner[2]. Ses enfants, que le même auteur dit avoir été « détruits », ne furent sans

---

1. *Les Epistres dorées, morales et familieres d'Antoine de Guevare, traduites d'espagnol en françois* par le *seigneur de Gutterry, docteur en medecine*. Lyon, Macé Bonhomme, 1556 (1557 et 1558), in-4.

Ces lettres, complétées par l'adjonction d'un troisième livre traduit par Antoine Du Pinet, sur la version italienne d'Alfonso de Ulloa, reparurent à Lyon en 1560 et 1588; à Paris en 1563, 1565, 1570, 1573, 1577, 1579, 1580, 1588 et 1596; à Anvers en 1577 et en 1591.

2. « La poison qu'il fit au mesme temps donner au seigneur de Guterry, son medecin, et de laquelle il mourut, on n'a jamais peu sçavoir l'occasion. Les uns tiennent que c'estoit pour le refus de mille ou douze cents escus, qu'il vouloit branqueter à son medecin, autres que c'estoit pour mettre en reserve sa prebende et gages de médecin, ce qui est vraysemblable, car depuis ce temps les povres religieux ont presque tousjours esté destituez de medecins. Bref, pour mettre en sa bourse trois ou quatre cens livres par an au plus, que pouvoit avoir son medecin, il l'a fait empoisonner, et après destruire ses enfans qui estoient riches de plus de trente ou de quarante mil livres, ainsi qu'il sera dit cy-après en son ordre. » *Legende de domp Claude de Guyse*, 1581, dans les *Mémoires de Condé*, VI, II. p. 56. — La première édition de ce factum, intitulée *Legende de saint Nicaise*, avait paru en 1574.

doute que ruinés. Gabriel, victime des mauvais procédés de l'abbé[1], dut aller jeune en Italie.

Il fit ses études de droit à l'université de Padoue et séjourna longtemps dans cette ville, où il fut élu conseiller pour la nation de Bourgogne le 13 août 1583[2]. Il en fut tiré par le jeune Charles de Neufville de Villeroy[3], seigneur d'Alincourt, fils de Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, qui était alors secrétaire d'État. Il entreprit nous ne savons quel voyage sur mer; mais il fit naufrage près de Gênes, perdit tout ce qu'il possédait, et dut appeler à son aide le fils du ministre.

Pour reconnaître l'aide que lui donna ce protecteur, Gabriel de Gutterry fit imprimer, en 1586, un opuscule qu'il avait composé à Padoue, et pria M. d'Alincourt d'en accepter la dédicace.

Voici le titre de cet opuscule, aujourd'hui fort rare :

La || Camilletta || di Gutterry Ciu || gnicese, || All'Illustrissimo Signor Dalin || court, Gentilhuomo ordinario || di Camera del Re Christianissimo. || *In Parigi*, || *Apresso Gulielmo Giuliano*, || *al segno de l'Amicitia*. || 1586. || Con Priuilegio. In-8 de 172 pp., 1 f. contenant seulement un fleuron, et 1 f. blanc. — On lit à la fin : *Stempata* [sic] *in Parigi* || *alli 4. Agosto*. || M. D. LXXXVI[4].

---

1. L'auteur du pamphlet cité mentionne en passant la « piperie » que Claude de Guise « a faite à maistre Gabriel Guttery. » *Mémoires de Condé*, VI, II, p. 12.

2. Arch. univ. de Padoue, reg. XIII, fol. 161 v°; cf. 164. — Une inscription qui se voit encore dans la cour de l'Université porte le nom et les armes de « Gabriel Gattrius, Borgundus ». (*Della università di Padova. Cenni ed Iscrizioni*, Padova, 1841, in-8, p. 6.) Il faut sans doute lire « Guttrius. »

3. Charles, que nous avons eu l'occasion de citer déjà (voy. p. 125), était né vers 1567. A son retour d'Italie, il servit sous Lesdiguières, se déclara en faveur de la Ligue, fut nommé gouverneur de Pontoise (1589), puis prévôt de Paris (1592). Il vendit fort cher sa soumission à Henri IV, et reçut par surcroît le gouvernement du Lyonnais. Il fut chargé d'une ambassade à Rome en 1600. Nous ne le suivrons pas jusqu'à la fin de sa carrière. Ajoutons seulement qu'il mourut à Lyon le 18 janvier 1642. Voy. Anselme, *Histoire généalogique*. IV, p. 641.

4. Biblioth. nat., Inv. R. 25874, exemplaire de Falconet; — notre bibliothèque.

Dans l'épître dédicatoire, datée de Paris, le 15 juillet 1586, Gabriel de Gutterry s'exprime ainsi :

« Non credo già, illustrissimo signor mio, che lo spavento del tuono che esce dalle colubrine commessevi in arbitrio, mercè il valor et senno vostro, in età pur tenera, dall' eccellentia del signor duca d'Umaine, in sussidio dell' afflitto nostro regno, vi habbi levato dalla mente, e con l'ombra del superbo stendardo pur hora dal eccelentissimo signor duca di Gioiosa consegnatovi, adombrata la memoria del naufragio ch'io feci presso Genova, delle più care cose che in Padova con fatiche infinite m'ero acquistato. Hora dee sapere V. S. illustrissima come in quel punto, in dispreggio della malvagità di fortuna, s'ingravidò la mia mente di questa fanciulla chiamata per nome *Camilletta*, la quale, venuta in luce sotto il nome di V. S. illustrissima, più felicemente che non fa alcun altro parto d'human seme sotto il pianetta di Giove o di Lucina, digià accenna in atto fanciullesco di volersi ricoverar nelle braccia del suo benefatore... »

L'auteur n'ignore pas les défauts de cette enfant :

« Come chè, essendo ella forestiera, non habbia quella linguina thosca che si richiede a chi vuol comparir innanzi una brigata dalla cui amorevolezza spera d'acquistarsi qualche credito, pur, così schieta, senza liscio nè vezzo dal dì delle feste, vi si fà innanzi, non curandosi più che tanto dell' altrui cinguettare, purchè a voi piaccia. Perciò a voi solo si rivolge, voi solo lusinga et in voi al ben et al male s'attiene. »

En terminant, Gutterry remercie son bienfaiteur des faveurs qu'il a bien voulu lui accorder en Italie neuf mois auparavant (il gran favore già nove mesi in Italia da voi usatogli). « De ces faveurs, ajoute-t-il, fera foi le terroir de Padoue dont votre main amie est venue m'arracher » :

Ne farà fede il terren Padovano
Donde mi tolse l'amica vostra mano.

L'ouvrage qui porte le nom de *Camilletta* n'est pas à proprement parler un roman. L'auteur feint qu'un ami vient le

tirer de ses rêveries et de sa solitude, et le conduit dans une campagne délicieuse où plusieurs jeunes femmes rient et folâtrent. Celles-ci, pour se divertir, décident de prendre chacune un amant, au moins en imagination, et, tour à tour, elles énumèrent les qualités qu'elles voudraient trouver en lui. Leurs confidences contiennent çà et là des passages piquants. Il y a même quelques détails curieux, par exemple ceux qui sont relatifs à la fauconnerie (p. 61), aux luts (p. 72), aux cadenas de chasteté (p. 122). Voici comment une des dames parle des Françaises :

« Imperò riputo benedette et felici le donne di Franza, a le quali non è di bisogno d'usar mezani per procacciarsi l'amoroso piacere. Scherzano et burlano in presentia del marito con chi lor piace, senza niun sospetto. Pur credo io che gli errori vi si veggano minori, attesochè esse sfogandosi con le parole stanno a guisa del vento, il quale, quinci et quindi spargendosi, men offende che quando egli è ristretto in qualche spelunca, onde poi, con violenza del suo fiato, esce con furia, rovinando per piani et poggi le case et arbori che essi [*lis.* vi si ?] incontrano. Et sì come a noi la prigion in cui ci rinchiudono gli nostri mariti, privandoci con quella non solamente de la cara vista de l'amante, ma anco d'infiniti altri solazzi li quali a chietine et pizzocchare non disdirebbono, ci sono di maggior desiderio accrescimento in goder le cose vietate. Così alle donne di Franza l'istessa libertà è loro un freno alla lussuria[1]... »

La nuit vient interrompre les raisonnements de Camilletta et de ses compagnes et sert en même temps de conclusion à l'auteur.

En même temps que l'ouvrage dont nous venons de parler, Gutterry en fit paraître un second qui est devenu presque introuvable. En voici le titre :

---

1. *La Camilletta*, p. 125. Sur la contrainte où vécurent longtemps les femmes italiennes, cf. Adolphe Vautier, *Voyage de France... Relation* de Sébastien Locatelli (Paris, 1905, in-8), pp. XLII-XLIII, XLVII.

La Priapea || di Guterry || Clugnicese al || Mag. Sig. L. D. M. M. D. C. || M. D. LXXXVI[1].

L'auteur est censé reproduire une conversation surprise par lui à Murano entre des courtisanes vénitiennes. Le sujet de l'entretien est des plus singuliers et tout à fait digne des *Ragionamenti* de Pietro Aretino, que Gutterry s'est proposé d'imiter. Au v° du titre on lit un *Sonetto in briglia sciolta alle gentilissime donne*. Le récit, dont le style est extrêmement recherché, et dont les périodes sont interminables, commence ainsi au fol. *Aij* :

« Può far Domenedio che tanti grilli mi si caccino in capo mentre chè dal Capitano Senza Monetta non mi scompagno ? Sarà mai possibile ch' io dia luocho a sì strani pensieri ? Hor mi vien voglia di sfogarmi adosso de certi gaglioffacci et piegore indorate, le quali, come si veggono capitar inanzi un huomo virtuoso che sappino esser un poco bisognoso, subito da lui s'appartano, come s'egli fusse dalla ghianduscia infetatto et dovesse contra di loro spirar tuti quanti i veleni che l'Africa produce. Se le picchi a l'uscio, la fante si farà a la finestra, o il servitore amaestrato dal suo padrone ti vien incontro, col dir : Eccolo, che pur hora esce di casa. Et se qualche volta a caso ti s'affronta con qualche sua favola ordita aposta, prœocupandoti, della sorte si duole (che in vero devrebbe strascinarle in qualche cesso), la quale non comporta che si trovi mai un soldo in cassa mercè la poca fede de gli mercanti che attengono alle promesse et delle liti che lo distruggono, o de simili novelluzze ti rinfrustano... »

Ce verbiage n'a d'autre but que de déplorer la pauvreté dont

1. *S. l.*, in-8 de 29 pp. et 1 f. blanc. — *La Priapea* est imprimée avec les mêmes caractères que *La Camilletta* et doit se trouver reliée à la fin de cet ouvrage ; cependant le titre et le sujet l'ont fait supprimer de tous les exemplaires que nous avons examinés, sauf d'un exemplaire que nous avons acquis à la vente Ch. Cottier, 1900 (n° 337). Elle était déjà si rare au commencement du XVIIIe siècle que La Monnoye, désespérant d'en trouver un exemplaire qu'il pût acheter, avait pris la peine de la copier lui-même, nous ne savons sur quel original. Voy. Catal. Ch. Nodier, 1844, n° 1017.

souffre l'auteur. Il avoue lui-même que, s'il ne recevait les bienfaits de M. d'Alincourt, il en serait réduit à s'en aller tout nu dans les rues, à l'exemple des anciens philosophes[1].

On nous dispensera de reproduire les discours des courtisanes vénitiennes. Voici seulement la conclusion de Gutterry:

« Chi più ride manco pecca, avenga chè l'un procede dalla contentezza de l'animo, per il cui mezzo si raffrena il fugace corso de gli anni, et l'altro, suo contrario, dal disordine del cuore che ci precipita. »

Les deux ouvrages dont nous venons de parler ne sont que de simples badinages ; on comprend à la rigueur qu'un Français, les dédiant à un jeune gentilhomme qu'il avait connu en Italie, se soit amusé à les écrire en italien ; on saisit moins les motifs qui ont pu amener Gabriel de Gutterry à se servir de la même langue pour composer un panégyrique du duc de Joyeuse. Sans doute ce personnage, devenu par alliance beau-frère du roi, avait parcouru la péninsule et s'était épris d'une belle passion pour les choses italiennes, en particulier pour le théâtre ; mais son voyage n'avait été qu'un événement secondaire. C'est en France, à la bataille de Coutras, qu'il avait trouvé la mort (20 octobre 1587).

La seule explication qui nous paraisse probable, c'est que le Mécène à qui Gutterry dédie son œuvre, M. de Mauroy[2], avait, lui aussi, étudié en Italie, et que le discours italien était une réminiscence du temps passé ensemble à l'Université.

---

1. « Se non riparasse la cortesia del ill. sig. d'Alincourt (la quale anco da invidiosi mi vien contesa), spesso ignudo e scalzo me n'andarei, imitando per forza la simplicità degli filosofi antichi. »

2. Ce personnage doit être Honoré de Mauroy, seigneur de Verrière-sur-Seine, qui devint sous Louis XIII « conseiller du roy en son conseil d'Estat, secretaire de Sa Majesté et de la maison et couronne de France ». Honoré appartenait à la même famille que Nicolas Mauroy, trésorier de l'église de Troyes, l'auteur bien connu de *La Complainte de la grosse cloche* (v. 1513), des *Hymnes communs, translatez de latin* (1528, n. s.), et que frère Henry Mauroy, cordelier du couvent de Troyes et hébraïsant, dont nous possédons divers ouvrages (Biblioth. de Troyes, ms. 1431). Il publia, en 1624, un *Discours de la vie et faits heroïques de M. de La Vallette admiral de France*, etc.

Quoi qu'il en soit, voici la description de l'éloge funèbre :

Orazione || funebre intorno alla || morte dell' Eccellentissimo || Duca di Gioiosa, Amiraglio di Francia, e || Gouernatore di Normandia. || Composta da Gabriel di Guiterry [*sic*] Clugnicese & dedicata || al Magnifico Signor di Mauroy, Consigliere || nella sedia presidiale di Trois. || *Stampata in Parigi.* || *Apresso Pietro Ramier, strada San'* || *Giouanni di Latran. S. d.* [1587], in-8 de 2 ff., 23 pp. et 2 ff. blancs.

Le titre porte la marque de *Pierre Ramier*. Le second f. est occupé par une épître dédicatoire signée : G. DI GUITTERRY.

Au v° de la p. 23 est un *Dialogismo in versi sciolti de la Francia e de la Morte*[1].

L'épître, datée de Paris le 4 décembre 1587, six semaines après la mort du duc de Joyeuse, se termine par ces mots : « Espero altresi che questo [uffizio pio] vi sarà come un ricordo de l'antica amicizia nostra e tributo de l'amorevolezze che m'usate a tutte l'hore, de le quali darò maggior segno di gratitudine e più alla scoperta, quando la fortuna me ne porgerà l'occasione. »

Pour donner quelque idée du panégyrique, nous reproduisons le passage dans lequel Gutterry parle des études poursuivies par le duc de Joyeuse :

« Crescendo in età, crebbe altresi il desiderio d'imparare; per tanto fu mandato in Tholosa, la dove senza punto tralasciare il colto divino al quale fu naturalmente inchinato et i lodevoli costumi che lo poteano un dì far chiaro fra i signori di corte, alli più rari concetti d'humanità e di filosophia tutto si diede, massime alle scienze di mathematica, onde de mille bei segreti et ingegniosi artificij se ne valse poi per gli assedij et per le cose maritime; e posso dire con verità che questi suoi studij a tanto lo recarono, che se andato fusse lor dietro, non è dubio che con quelli principi dottissimi e famosissimi, Pico de la Mirandola e Lorenzo di Medici, non fusse andato

1. Biblioth. nat., Ln^{27}. 10437.

del paro. Ma spingendolo la sua sorte et i cieli ch'alla diffesa de' popoli e reggimento de' stati l'haveano destinato, gli misero in cuore di radoppiar i titoli, accopiando Marte con Pallade. Per tanto, dopo l'essersi alquanto esercitato a l'armeggiare, al cavalcare et alle più honorate cose che si richieggono ad un signore, dissegnò col volere de' suoi parenti di comparir in quel eminente e riguardevole theatro, esposto a gli occhi d'ogn' uno, dove l'azzioni di ciascuno sono esaminate; per la qual cosa, quegli che vi intervengono (e) si veggiono imposta necessità di valerosamente oprare, sí per il timore de l'infamia e sí per la speranza di laude. S'inviò in questa corte, dico splendida, del christianissimo re nostro Henrico, il quale, da gli suoi antecessori non tralignando punto, è d'animo così nobile, ch'egli chiama, invitta, raccogli, abraccia, nutrisce, honora et inalza così i cavalieri come i litterati d'ogni banda[1]. »

Que devint Gabriel de Gutterry après 1587 ? Nous l'ignorons. Nous ne connaissons de lui qu'un seul autre ouvrage, et cette fois le livre est écrit en français. C'est une traduction de l'apologie de Marie Stuart publiée, en latin, par Robert Turner, sous le nom d'Obert Barnestaple[2]. En voici le titre :

L'Histoire || et Vie de || Marie Stuart || Royne d'Escosse, || d'Oiriere [*sic*] de France, heritiere || d'Angleterre & d'Ibernye, en || laquelle elle est clairement iu- || stifiée de la mort du Prince || d'Arlay [*sic*] son mary. || Composée en latin par Obert Barnestapo- || lius & faicte Françoise, par Gabriel || de Gutterry Clunisois. || Dediee à Madame de Villeroy, Dame || d'honneur de la Royne, Mere || du Roy. || *A Paris*, || *Chez Guillaume Iulien, à l'enseigne* || *de l'Amitié pres le college de* || *Cambray*. || M. D. LXXXIX [1589]. In-12 de 12 ff. lim. 208 pp. et 2 ff. blancs[3].

Les ff. liminaires contiennent une épître « A madame de

1. *Orazione*, pp. 11-12.
2. *Maria Stuarta, regina Scotiae, dotaria Franciae, haeres Angliae et Hyberniae, martyr ecclesiae, innocens a caede Darliana, vindice Oberto Barnestapolio*. Ingolstadii, Wolf. Ederus, 1588. Pet. in-8.
3. Biblioth. nat., Mm. 158.

Villeroy, dame d'honneur de la royne, mere du roy[1] », puis la dédicace et la préface de Barnestaple.

Gabriel de Gutterry s'exprime ainsi dans son épître à Mme de Villeroy :

« Madame, ayant esté si heureusement fortuné que de me trouver en Italie au mesme temps que monseigneur d'Alincourt, vostre fils, y estoit, je n'eus plus tost l'heur de le veoir, qu'incontinent j'honnoray tant de bonnes parties qui en luy conspiroient à le rendre admirable, et en esprit et volonté luy dedié humblement toute mon affection, desirant de bon cœur la luy faire paroistre en effaict quelque jour par quelque bon service. Il ne fut longtemps à s'apercevoir de ceste mienne devotion ; il l'accepta tres-volontiers, et depuis tesmoigna par une infinité de bienfaicts qu'il l'avoit eue pour aggreable. Je pensé estre lors au comble de mon contentement, me voyant honnoré de la bienveillance de celui qui honnoroit la France au milieu de l'Italie, et lequel, comme pour recompense de la veue des beaux palais et des belles villes qui recommandent l'Italie, lui faisoit veoir la fleur et l'ornement de ce qui recommande toute l'Europe, c'est à sçavoir de la noblesse françoise... A mon retour d'Italie, je recogneus monseigneur vostre fils estre le vray pourtraict de vos perfections, j'admiray en la cause l'effaict, sans m'estonner pourtant si du couple tant accomply de monseigneur de Villeroy et de vous, estoit issue une telle geniture. Au seul recit que l'on vous fit que j'estois tres-affectionné serviteur de mondit seigneur d'Alincourt, je ressentis incontinent les effaicts de vostre liberalité, et cogneus par experience que c'estoit en imitant vostre naturelle benignité et munificence que mondit sieur vostre fils avoit esté si liberal en mon endroit... »

1. Madeleine de L'Aubespine, femme de Nicolas IV de Neufville, seigneur de Villeroy, secrétaire d'État, et mère de M. d'Alincourt. Madeleine mourut le 17 mai 1596.

LIII

JEAN ZUALLART

En parlant des Français qui ont écrit en italien, nous n'avons pas entendu nous en tenir strictement aux Français sujets du roi de France, nous avons eu en vue les auteurs nés dans tous les pays de langue française. De même que nous avons parlé du Lillois François Flory, nous consacrerons un article à Jean Zuallart, d'Ath en Hainaut.

Jean Zuallart était gouverneur ou précepteur de Philippe de Mérode, baron de Frentzen, vicomte d'Ypres, etc. C'était, à ce qu'il semble, un homme cultivé, qui avait le goût de l'histoire et des voyages. Deux essais, restés manuscrits, qui faisaient partie de la Bibliothèque de Sir Thomas Phillipps : une *Histoire de l'Europe de 1576 à 1579*, et des *Mémoires historiques de 1500 à 1530*[1], témoignent du zèle que Zuallart apportait à l'accomplissement de ses fonctions.

Vers le milieu de l'année 1585, le gouverneur wallon se mit en route avec son élève pour visiter l'Italie et l'Allemagne. A Rome, il se trouva sans le vouloir entraîné à faire le pèlerinage de Palestine. Lui-même, dans une épître à Philippe de Mérode

1. Voy. Haenel, *Catalogi librorum manuscriptorum*. 1830, col. 824 et 875 : *Catalogus librorum manuscriptorum in bibliotheca D. Thomae Phillipps, Bart.* (1837 et années suiv., in-fol.), pp. 13 et 23, nos 1104 et 2024. — Ces ouvrages inédits sont peut-être ceux auxquels Paquot fait allusion (*Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, 1765, in-fol., I, p. 449).

qui précède la rédaction française du Voyage, nous raconte dans quelles circonstances.

« J'estois à Rome », dit-il, « honoré de la charge de vostre personne, quand, en pourmenant un jour, et me tirant secretement arriere de messieurs vostre frere d'Ognies et feu vostre cousin de Hareu, me feistes promettre de vous suivre partout où voudriez aller. Je fus, je ne sçay par quelle priere commanderesse et affection de ne vous desplaire, subtilement surprins et inconsiderément engagé, sans au prealable pouoir sçavoir où tendoit vostre but, tant qu'après madite promesse, il vous pleut m'en faire ouverture et declarer que c'estoit de vous accompaigner jusques à la Terre Saincte, dont je me trouvay autant estonné et empesché à l'execution comme j'avois esté par trop hasté à m'y obliger ; et ce de tant plus qu'outre les travaux et dangers anexéz à tels voyages, je n'en avois le consentement ou licence de ceux qui vous avoyent mis en mes mains pour vous servir, conduire et faire veoir l'Italie et Allemaigne seulement ; mais, vous trouvant fermement resolu en ce sainct propos, et que plusieurs grands et illustres prelats de Rome, vous cognoissans et en estant adverty, me blasmoyent de ce que je taschois vous divertir d'une si belle et chrestienne conception, ce que je faisois pour ma descharge, me sembla il, considerant vostre qualité et jeune aage, les hazards ausquels vous vouliez vous exposer et le manquement de ladite licence, enfin, à l'importune requisition vostre et celles de mesdits seigneurs voz frere, cousin et autres amis, joinct le congé que nous en donna Sa Saincteté avec sa paternelle benediction, je fus contrainct me disposer et prendre la hardiesse de satisfaire et m'accommoder à vos bons, devotieux et vertueux desirs[1]. »

Quand le départ eut été décidé, Zuallart se mit à étudier les relations des anciens pèlerins ; il apprit aussi quelque peu à « craionner », afin de pouvoir prendre des croquis des lieux les plus remarquables qu'il allait visiter. Les préparatifs terminés, les deux voyageurs gagnèrent Venise. Ils s'y embar-

1. *Le tres-devot Voyage de Jerusalem*, 1608 et 1626, épître dédicatoire.

quèrent le 29 juin 1586, en compagnie de sept ecclésiastiques : frère Pier Giovanni di Sardegna, religieux conventuel de Saint-François, résidant à Cesena ; frère Bernardino Bandini, prêtre ; Celso Gabaldo, de Brescia, frère convers de l'ordre de Saint-François ; Domenico Danesi, de Montepulciano, docteur en théologie ; Martin Vanden Zande, chanoine de l'église collégiale de Saint-Géry de Cambray ; William Aillo (?), prêtre irlandais ; Jean Behou, curé d'un village près de Paris, et de huit laïcs : Paolo Albano, de Milan ; Giulio Poliero, de Savone ; Estienne Roquette, de Toulouse ; Antonio Moro, Napolitain, de la Basilicate ; Bernardo Dandane (ou d'Andorno)[1], Piémontais ; Mathieu de Samerpont (ou Semerpont), de Lille ; Georg von Pent, d'Innspruck, chambellan de l'archiduc Ferdinand ; enfin, Nicolas Olivier, de Liège. Frère Pier Giovanni di Sardegna et Paolo Albano faisaient le pèlerinage pour la seconde fois.

Il n'entre pas dans notre plan de raconter les détails du voyage. Disons seulement que, après divers incidents, Philippe de Mérode et ses compagnons arrivèrent le 30 août en vue de Jérusalem. Le 8 septembre, Philippe, Zuallart et Paolo Albano furent reçus chevaliers du Saint-Sépulcre. Ils durent renoncer à visiter Hébron, le Jourdain et Nazareth, et gagnèrent Jaffa, où ils s'embarquèrent le soir du 11 septembre. Le 16 du même mois, ils arrivèrent à Tripoli de Syrie, où ils durent attendre près d'un mois un navire qui pût les conduire à Venise. Zuallart profita de ce temps pour mettre en ordre les notes qu'il avait prises depuis son départ. Le 13 octobre, les pèlerins purent enfin lever l'ancre ; mais, en arrivant à Venise, et au moment même où ils obtenaient la libre pratique, leur navire fut assailli par une horrible tempête. Philippe de Mérode, Jean Zuallart et un gentilhomme provençal appelé Jean d'Espinau, réussirent à se faire conduire à terre par des mariniers qui leur avaient apporté du vin (25 octobre). Le lendemain, plusieurs matelots périrent. Parmi les passagers qui furent sauvés

1. Les éditions italiennes disent Dandane, les éditions françaises (p. 51) portent d'Audorno, c'est-à-dire Andorno.

se trouvaient Martin Vanden Zande et frère Martin Basère, franciscain, d'Arles.

De Venise, Mérode et Zuallart retournèrent à Rome. Ce fut là que l'érudit wallon voulut publier son journal. A ses yeux, comme aux yeux de ses compagnons, ce qui donnait à ce journal une valeur particulière, c'étaient les croquis dont il l'avait accompagné. Dès son arrivée à Rome, il avait fait mettre ces croquis au net par un artiste habile et en avait confié la reproduction à un graveur renommé, le Dalmate Natale Bonifazio[1]. Quant au texte, il est très probable que, sur le navire même, le voyageur l'avait rédigé en italien, langue dans laquelle il tenait à se perfectionner. Il eut recours à « quelque assistence stipendiée » pour mettre l'ouvrage au point[2], et, dès le mois de mai 1587, il le fit paraître sous le titre suivant :

Il deuotissimo || Viaggio || Di Gerusalemme. || Fatto, & descritto in sei libri dal Sig^r. Gio- || uanni Zuallardo, Caualerio del Santiss : || Sepolcro di. N. S. l'anno. 1586. || Aggiuntoui i dissegni di Varij || luoghi di Terra Santa : & altri paesi. || Intagliati da Natale Bonifacio Dalmat^a. || Con Licenzia di Superiori. || *Stampato in Roma.* || *Per F. Zanetti*, & *Gia. Ruffinelli nell'* || *Anno.* M D LXXXVII [1587]. In-4 de 10 ff. lim., 402 pp. et 5 ff. non chiffr., notes marginales.

Les ff. lim. contiennent : le titre, qui est gravé en taille douce ; deux épigrammes latines d'Aurelio Orsi en l'honneur de Duarte Farnese[3] ; une épître de Zuallart au même Duarte, en

---

1. Natale était originaire de Sibenik, ou Sebenico. Parmi les ouvrages qu'on peut citer de lui, nous mentionnerons seulement les planches qui accompagnent l'ouvrage de Domenico Fontana : *Della Trasportatione dell'obelisco* (1590) et le grand plan joint à la *Relatione dell'assedio di Parigi* de Filippo Pigafetta (1591). Ce dernier plan a été reproduit en facsimilé à la fin du tome II des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris* (1876).

2. *Tres-devot Voyage*, 1608, fol. *3 v°.

3. Aurelio Orsi est l'auteur de poésies imprimées en 1589 et 1594. Voy. Tiraboschi, VII, éd. de 1809-1812, p. 1426.

date de Rome, 20 mai 1587 ; le portrait de Zuallart, gravé en taille-douce et accompagné d'une épigramme latine de Giulio Roscio[1]; une épigramme latine de Jacques Deim, ou Demius, gentilhomme néerlandais ; une pièce latine de Philippe de Mérode et une autre de Martin Vanden Zande en l'honneur de Zuallart ; un sonnet portugais de Gaspar Pacheco ; un sonnet italien d'Orazio Roscio ; deux pièces latines de Giulio Roscio, l'une *In insignia Jo. Zuallardi, equitis SS. Sepulchri*, l'autre en l'honneur de Natal Bonifazio ; le *Proemio*.

Le portrait de Zuallart porte, dans un petit cartouche, l'inscription suivante : *Dominicus Danesius, Politianus, in Hierosolymitana peregrinatione comes, amico optimo P. CIↃ IↃ XXCVII.* Cette inscription permet de penser que Danesi avait fait les frais du portrait et l'avait offert à son ami.

L'ouvrage, divisé en six livres, est orné de 51 figures gravées en taille douce, comptées dans la pagination. Le voyage n'occupe en réalité que cinq livres et se termine à la p. 344. Les pp. 345-352 contiennent : huit distiques latins de Jacques Deim en l'honneur de Philippe de Mérode ; 51 vers hexamètres de Giulio Roscio, « Hortinus », en l'honneur du même ; deux épigrammes latines d'Aurelio Orsi ; trois autres de Giulio Roscio.

Le sixième livre est occupé par les prières que l'on doit réciter dans les saints lieux. En tête est une lettre de Domenico Danesi, qualifié cette fois « protonotario apostolico », *Dell' antichità, de' frutti del S. Pellegrinaggio, a chi si convenga, quanto Dio ami i pelegrini e i fautori loro* (pp. 353-361).

Les cinq derniers ff. contiennent la table, les errata, le registre et la souscription des imprimeurs[2].

La dédicace à Odoardo ou Duarte Farnese, fils d'Alessandro, le célèbre duc de Parme, ne contient rien de bien intéressant ; nous préférons citer quelques passages de la préface :

1. On trouve dans les *Epistolae* de Marc-Antoine de Muret (1580), fol. 96 v° et 97 v°, deux lettres de Giulio Roscio datées de 1570.

2. Biblioth. nat., Rés. O²f. 55. — British Museum, 571. h. 23. — Biblioth. royale de Bruxelles (exemplaire avec de doubles épreuves du titre gravé et du portrait, blanches au v°). — Biblioth. de l'Université de Gand. — Biblioth. communale de Mons. — Notre bibliothèque. — Voy. Vander Haeghen, *Bibliotheca belgica*, 1re série.

Proemio.

« Offeritamisi occasione, devoto pellegrino, di fare il santissimo viaggio di Gierusalemme assieme con il signor Filippo di Merode, feci ogni diligenza nell' apparecchio, et procurai quanto potei, come etiamdio alcuni altri signori che havevano risoluto di farci compagnia, libri appartinenti, acciò con ogni instruttione possibile sappessimo quel tanto che fusse a sí lunga et ardua impresa necessario. Ne vennero alle mani alcuni, ma con pochissima nostra sodisfattione, perciochè, entrati con essi in mare, provassemo che non havevamo hauti un minimo avviso di quei particolari che si ricercavano... Sí che, ad istanza del signor Domenico Danesi da Montepulciano, dottore theologo, et altri, essendo io più che non merito tenuto da loro un poco diligente per vedermi raccogliere in forma di memoriale, e come soglio in tutti i viaggi che ho fatto, le cose più notabili, come ancora feci in questo, ma non senza gran fatica, mentre in Tripoli di Soria s'aspettava il vascello per la partenza, et in quaranta tre giorni che fummo in mare, mettendo assai minutamente in nota quanto mi pareva necessario d'avvisi che dovessero tornare all' utilità del devoto pellegrino; et tanto le ho scritto più curiosamente et più diffusamente quanto era certissimo dover esser cosa giovevole in paesi et luoghi stranieri et pericolosi ancora ché potrebbero parere ad alcuni poco pertinenti al decoro narrarle distintamente, gli avvisi...

« Nè alcun si meravigli se non ho posto il tutto che si poteva e ch' altri ne dicono o desiderassero, perchè l'ho fatto per non fastidire in longhezza nè aggravare il povero pellegrino qual deve quanto puote andarsene scarico e libero di peso. Solamente n'ho fatto questo poco aviso per aprir la strada della cognitione de i detti luoghi, e se qualch'uno lo vuole investigare più curiosamente, potrà ricorrere a gl'autori che per migliori e più dotti discorsi gliene daranno conto. Quel che nel fatto posso compiacermi è che mi vedo esser stato il primo che mi sono adoprato, con la vista che de i luoghi parte per parte scopriva, farne dissegni, i quali per essere giudicati da quei che in quelle parti sono stati verisimili et naturalissimi, ho sparso per l'opera, e per farle più sottilmente, non ho sparamiato a fatica nè spesa alcuna, sfor-

zandomi, venuto in Roma, di farle disegnare meglio e farne intaglio per persone prattiche e famose nell' arte... Assicurandove, benigno lettore, se non fosse stato sforzato a prieghi de molti, come conoscendomi troppo insufficiente in scrivere tale o altra opera, non havesse hauto ardire metterla in luce, massimamente questa ch'è stata tanto accelerata in sí poco tempo et in grandissime incommodità, e quel che più mi preme, che habbi preso la penna per scrivere in una lingua della quale sono al tutto novo, non essendo a pena dieciotto mesi che son venuto in Italia per impararla. Nondimeno mi son lasciato addurre da chi m'amava di mandarla così per servitio d'altrui e per essere la lingua più commune che si parla in questo santo viaggio... »

Zuallart était depuis longtemps rentré dans son pays, quand il parut, à Rome même, une seconde édition que nous devons également décrire :

Il || deuotissimo || Viaggio || di Gierusalemme. || Fatto, e descritto in sei Libri. || Dal Signor Giouanni || Zuallardo, || Caualiere del Santiss. Sepolcro di N. S. || l'Anno M. D. LXXXVI. || Aggiontiui i disegni in Rame di varij Luoghi || di Terra S. & altri Paesi. || Di nuouo ristampato, e corretto. || Con Licenza de' Superiori. || *In Roma*, || *Appresso Domenico Basa*. M. D. XCV [1595]. In-8 de 351 pp. 7 ff. non chiffr. et 1 f. blanc.

Cette réimpression contient le même texte et les mêmes figures que l'édition originale ; cependant le titre gravé a été remplacé par un titre imprimé. Le portrait a été supprimé. Deux figures, plus grandes que la justification, ont été tirées hors texte, après les pp. 170 et 206. Celle qui suit la p. 206, et qui représente le plan de l'église et du monastère de Bethléem, a été gravée à nouveau. Elle porte, en haut, les armes du pape Clément VIII et, en bas, la signature de l'artiste : *Natal Bonifacio f.*[1]

1. Biblioth. nat., O²f. 52 A. — Biblioth. d'Amiens (L'Escalopier. 5276). — British Museum, 280. c. 9. — Biblioth. royale de Bruxelles. — Biblioth. de l'Université de Gand. — Notre bibliothèque. — Voy. Vander Haeghen, *Bibliotheca belgica*.

Un traducteur anonyme fit paraître en 1606 une version allemande dont voici le titre :

Deliciæ Hierosolomytanæ et totius Palæstinæ. Das ist, Bilgerfahrt in das Heilige Land... Neben einer schönen... Vnderweysung, was zu solcher Reiss nötig... Erstlich in Italianischer Spraach beschrieben durch Herrn I. Schwallarten... jetzo aber verteutscht durch G. E. L. *In Cöllen, Gerh. Greuenbruch*, 1606. In-4[1].

Cette traduction fut reproduite dans le *Bewährtes Reyszbuch desz heyligen Landes* (Nürnberg und Frankfurt a. M., Bey Sauren, in Verlegung Rothen. 1609, in-fol.), t. II[2].

Zuallart n'avait pas connaissance de l'édition allemande quand il entreprit de donner lui-même de son voyage une édition française, refondue et considérablement augmentée. Nous donnerons la description de ce nouvel ouvrage.

Le tresdeuot || Voyage de || Ierusalem, || Auecq les Figures des lieux saints, & plusieurs || autres tirées au naturel. || Faict & descript par Iean Zuallart, Cheualier || du sainct Sepulchre de nostre Seigneur, Mayeur de la Ville || d'Ath en Haynaut, &c. || *En Anuers* || *Chez Arnould 's Conincx*, || M. DC. VIII [1608]. In-4 de 12 ff. lim., 191, 235 [*lisez* 237] et 230 pp., plus 1 f.

Les ff. lim. comprennent : le titre, lequel est orné d'une vue de Jérusalem, (gravée en taille douce) ; une épître de Zuallart : « A tresnoble et illustre seigneur, messire Philippe de Merode, chevalier, baron du sainct Empire et de Frentzen, viscomte de la ville et chastellenie d'Ipre, seigneur de Middelbourg en Flandres, Watene, Chastellineau, Lambussart, Machelen, La Marche, Forchies, Bettencourt, etc., » en date

1. Biblioth. d'Amiens (L'Escalopier, 4999). — British Museum, 980. e. 20.
2. British Museum, 791, 1. 12. — Le titre du *Reyssbuch* fut renouvelé en 1629 (Frankfurt a. M., Gottfried Tampach) et en 1659 (Nürnberg, Joh. Andreas und Wolfgang Endters). Voy. R. Röhricht, *Bibliotheca geographica Palaestinae*, p. xxij.

du 1er août 1607 ; une préface « Au pelerin devot et lecteur gratieux » ; un *Advertissement au lecteur* ; cinq distiques latins de Jacques Vervliet ; une épigramme de Jacques Deim (celle qui est imprimée à la fin du ve livre italien) ; les pièces latines de Philippe de Mérode et de Martin Vanden Zande ; les vingt distiques de Jacques Deim placés en tête des éditions italiennes ; onze distiques de Pierre Carpin, lecteur en théologie (Ath, 1607) ; un anagramme du même ; huit distiques des écoliers d'Ath, 1607 ; une épigramme latine d'André de La Salle (Sallaeus), « pastor in Silly » ; un sonnet français de S. Poncet, « agent de la feue royne d'Escosse (Rome, 1587)[1] » ; la table des chapitres ; les errata ; le texte du privilège accordé par les archiducs Albert et Isabelle à l'imprimeur Jean van Keerberghen, le 16 juillet 1604[2].

Le texte est orné de 49 planches, imitations médiocres de celles qui décorent les éditions italiennes. La carte de l'Asie Mineure, de la Palestine et d'une partie de l'Afrique qui est répétée deux fois dans les éditions de 1587 (pp. 87 et 305) et de 1595 (pp. 89 et 267) ne se trouve ici qu'une seule fois (p. 144)[3].

L'épître à Philippe de Mérode, qui remplace la dédicace à Duarte Farnese, contient de curieux détails sur le voyage ;

---

1. Simon Poncet, de Melun, était probablement frère de Maurice Poncet, curé de Saint-Pierre-des-Arcis, sur lequel on peut consulter La Croix du Maine (II, p. 111), Du Verdier (III, p. 49), Brantôme et L'Estoile. Simon était médecin. On a de lui des distiques imprimés en 1567, en tête de l'*Universa Medicina* de J. Fernel, puis des *Regrets sur la France* (Paris, Mamert Patisson, 1589, in-8). Cette dernière pièce nous apprend qu'il était alors « thresorier et secretaire de monsieur le chevalier d'Aumale ».

2. Biblioth. de l'École des Langues orientales vivantes, CC. VII. 10 et Biblioth. d'Anvers (exemplaires avec le titre original de 1608, sur lequel la vue de Jérusalem manque, et le second titre de 1626). — Biblioth. nat., O2f. 64. — Biblioth. d'Amiens (L'Escalopier, 5277). — British Museum, 1046, i 1016. i. 1 et 280. d. 29. — Biblioth. de Lille, *Hist.* 3337. — Biblioth. royale de Bruxelles. — Biblioth. de l'Université de Gand. — Biblioth. communale de Bruges. — Voy. F. Vander Haeghen, *Bibliotheca belgica*, 1re série.

3. La date de ce privilège a fait croire à divers bibliographes, notamment à M. Brunet, qu'il existait une édition imprimée par Jean van Keerberghen en 1604. Personne n'a vu cette édition, et la date de l'épître adressée à M. de Mérode montre qu'elle ne peut exister.

nous en avons donné plus haut quelques extraits. Dans la préface " Au pelerin devot ", Zuallart parle de l'édition italienne de 1587, « renouvellée de mot à autre, l'an 1595, par le Sor Dominico Basi, superintendent de l'imprimerie de Sa Saincteté au Belvedere, à Rome ». Il ajoute qu'il lui a été parlé d'une troisième impression ; mais il ne l'a pas vue lui-même, et aucun bibliographe n'a été plus heureux. Il donne ensuite quelques détails sur son nouveau livre :

« J'ay esté derechef sollicité et forcé de le traduire et mettre en nostre langue vulgaire, plustost walonne grossiere, sentant son terroir, que françoise, pour n'estre doué d'eloquence ny ne phrases de rhetorique requises pour coucher exactement et d'un styl poly par escript, comme font plusieurs de nostre siecle. Et y ay mis assez long temps, non tant pour mieux faire comme pour revolter les autheurs y citez, et pour y adjouster les auctoritez requises pour rembarrer les insolentes, erronées et ignorantes opinions et objections de ceulx qui mesprisent cest et aultres saincts pelerinages, disans iceux estre superfluz, et que l'on ne voit plus rien en la sainte cité de Jerusalem, aussi qu'icelle n'est plus au mesme lieu où elle souloit estre... »

Par suite de ces remaniements et de ces additions, l'édition française est presque devenue un ouvrage nouveau, deux ou trois fois plus étendu que la relation française.

Le volume de 1608 dut être tiré à un grand nombre d'exemplaires. Il n'était pas épuisé en 1626, quand un libraire d'Anvers en renouvela le titre comme suit :

Le tres-deuot || Voyage || de Ierusalem, || Auec les Figures des lieux saincts, & plusieurs || autres, tirees au naturel. || Faict & descript par Iean Zuallart, Cheualier || du sainct Sepulchre de nostre Seigneur, Mayeur de la || Ville d'Ath en Haynnaut, &c. || *En Anuers.* || *On les vend chez Guillaume Van Ton-* || *gheren au Griffon d'or.* || M. D. C. XXVI [1626]. In-4.

Le titre porte la marque du libraire. Celui-ci a fait réimpri-

mer en même temps les cahiers *I*, *L*, *Ii*, *Ss* et *Vv* ; il n'a rien changé au reste[1].

Zuallart, parvenu aux honneurs municipaux, crut devoir témoigner sa reconnaissance envers ses concitoyens en leur laissant une description de leur ville. Cet opuscule parut en 1610 sous le titre suivant :

La Description de la ville d'Ath, Contenant sa fondation et imposition de son nom, aussy ses lieux & edifices publics, ses priuileges, & ceux qui en sont esté Seigneurs & Gouuerneurs iusques à present, &c. *A Ath, Chez Iean Maes Imprimeur Iure, à la Croix Verde, l'An 1610*. Auec Permission. In-8 de 43 ff.

Le volume est précédé d'une pièce française signée A. D. L. M., d'une pièce latine de Jean de Tramasure, professeur de rhétorique, et d'une seconde pièce latine de Robert Finet, professeur au collège d'Ath. Il est dédié aux échevins de la ville[2].

Il a été fait au commencement du XVIIIe siècle, probablement chez François Foppens, à Bruxelles, une contrefaçon de cette édition[3]. Aimé Leroy en a donné une seconde réimpression dans les *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, nouvelle série, I. (1837), pp. 89-104, avec un portrait. Il en a fait un tirage à part. Une troisième réimpression a été faite dans la ville d'Ath, chez Éd. Themon-Dessy, en 1846, in-8.

Nous ne connaissons aucun autre écrit de Zuallart, et ne possédons pas de détails sur la fin de sa vie. Nous savons seulement qu'il vivait encore le 6 octobre 1632. Il avait épousé Jeanne Sallet. Son fils, Charles Zuallart, lui succéda comme mayeur d'Ath[4].

1. British Museum, 1046. i. 2 : — Biblioth. d'Anvers.
2. Biblioth. de l'Université de Louvain.
3. Biblioth. royale de Bruxelles. — Biblioth. de l'Université de Louvain.
4. F. Vander Haeghen, *Bibliotheca belgica*, 1re série.

OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

LIV

JACQUES GILLOT

Jacques Gillot est l'un des érudits les plus estimables que l'on puisse citer à la fin du XVIe siècle ; mais il ne chercha jamais à briller au premier rang ; il ne nous a laissé aucun grand ouvrage ; aussi avons-nous peu de détails sur sa vie. Nous savons qu'il naquit à Langres en 1544[1], mais nous n'avons trouvé nulle part le prénom de son père ; quant à sa mère, c'était une Jaupitre[2]. Il est probable qu'il commença ses études dans sa ville natale et qu'il les termina en Italie ; cependant nous ne pouvons faire sur ce point que des conjectures. Ce qui est certain, c'est qu'il visita l'Italie. Il eut l'occasion de connaître à Rome le célèbre Fulvio Orsini, comme on le voit par une lettre que nous reproduisons plus loin. De bonne heure, Jacques entra dans les ordres. Il n'avait que 27 ans quand il put acquérir l'office de conseiller clerc devenu vacant au parlement de Paris par la résignation de Nicolas de Thou, nommé évêque de Chartres. Il y fut reçu le 19 juin 1573. Dès lors, tout en s'acquittant de ses devoirs judiciaires, il se livra sans relâche à l'étude. Au parlement, sa grande préoccupation fut de maintenir intactes les doctrines de l'Église gallicane ; en dehors du parlement, il lisait avec passion les auteurs anciens, collationnait les manuscrits, fournissait des observations aux éditeurs de textes classiques. Gillot consacrait aussi

1. Voy. l'épitaphe que nous citons plus loin.
2. Biblioth. nat., ms. fr. 31043, dossier Gillot, pièce 2.

beaucoup de temps à sa correspondance. On possède de lui de très nombreuses lettres adressées aux savants les plus distingués de son temps. Marc-Antoine de Muret lui envoyait des livres d'Italie, et il lui rendait en France les mêmes services[1].

De sa correspondance avec François Juret, de Dijon, nous ne connaissons qu'une lettre écrite par Juret à Langres, vers 1585[2]. Les Pithou, Claude Du Puy, Pierre Daniel étaient de ses amis très intimes ; mais il ne subsiste presque rien des lettres échangées entre eux[3]. Voici en quels termes il écrivait à Fulvio Orsini le 7 avril 1586 pour solliciter la communication d'un manuscrit auquel Pierre Daniel voulait emprunter des commentaires pour son édition de Virgile :

Al molto magnifico et excellentissimo
signore il signore Fulvio Ursino in Roma.
Raccommandata a m^re Guillemier[4].

« Pregato con grande instanza, Ursino dottissimo, non ho potuto negare questa a certi amici, massimamente alli Pitthoei,

---

1. Le 22 février 1584, Muret écrit de Rome à Gillot (Biblioth. nat., ms. Dupuy 16, fol. 18 v° ; P. de Nolhac, dans les *Mélanges Graux*, 1888, p. 400). Le 18 mai 1584, Muret écrit à R. de Pincé qu'il a expédié divers ouvrages à Gillot et qu'il n'a de lui aucune réponse (*M. Antonii Mureti, Orationes, Epistolae*, etc., Lipsiae, 1628, in-8, II, p. 528). Le 18 juin, le même Muret écrit à Gillot (ms. Dupuy 16, fol. 19 ; Nolhac, *loc. cit.*, p. 401). Le 20 juin, Gillot adresse à Muret une longue lettre (*M. Ant. Mureti Orationes*, etc., 1628, II, p. 530). Le 16 juillet 1584, Muret reprend la plume et charge Gillot de saluer leurs amis communs : Jean Nicot, s'il est à Paris, Claude Binet et Jean Morel (ms. Dupuy 16, fol. 18 ; Nolhac, *loc. cit.*, p. 401).

Parmi les amis de Gillot il convient de citer spécialement Jacques Faye d'Espesse, président au parlement de Paris, mort en 1590, dont il a raconté la vie dans des lettres adressées à Abel de Sainte-Marthe.

2. Biblioth. nat., ms. Dupuy 700, fol. 159./2.

3. Une lettre de Gillot à [Pierre?] Pithou se trouve dans un ms. de la Bibliothèque nationale (*Nouv. Acq. franç.* 5157).

4. François Guillemier vivait à Rome dans la maison de quelque cardinal (M. de Nolhac conjecture dans les *Mélanges Graux*, 1884, p. 394, qu'il était attaché au cardinal de Pellevé). On a de lui vingt lettres à Claude Du Puy, écrites de 1571 à 1574 (Biblioth. nat., ms. Dupuy 712). Au mois de mars, il fut pourvu par Grégoire XIII du doyenné de Nantes, et le pape fit rédiger en sa faveur un mémoire adressé au roi (Dupuy 351, fol. 121).

fratelli dottissimi e giudiciosissimi, al Puteano, al Daniele (el quale dice havere scritto alla S. V. senza haverne risposta), per far lei sapere come detto Daniele ci [*sic*] è resoluto di fare stampare tutto quello del Servio sopra il Virgilio che lui ha et che si giudica molto buono. Per questo l'a mandato al [*sic*] P. Pitthoeo. Loro havendomi sentito più volte parlare della parte di detto Servio la quale si ritrova nelle mane [*sic*] di V. S., come io l'ho vista, et attendendo tutti a quello suo amore che sempre a portato all'utilità publica et conoscendo ancora la gentilezza sua della quale pochi l'agguagliano e niuno l'avanza, m'hanno fatto ardire di mandargli questa. Io dunque, confidendo in quella sua affettione verso il ben commune et sospinto da quello publico interesso, ricordandomi ancora della promessa che mi ha fatto *in Roma quando io godeva la sua dotta e dilettevole presenza*, non ho dubitato di pregarla e congiurare sotto il nome di tutti i letterati e studiosi, per quello suo volere in ogni cosa quel che torna bene al publico, che gli piace fare intendere quale è sua volontà di dare effetto a quella sua promessa di far noi participare a quel frutto : se sarà suo piacere di mandare qua e consignare sicuramente et in buone mani detta sua parte, nello stampare della quale si farà ogni cosa secondo il desiderio e piacere suo, non senza predichare il suo tanto beneficio ; overo farlo stampare a Roma e mandarne qua un foglio o prova, come si dice, sopra' l quale ci possiamo governare e guidare, finchè, giungendo l'uno e l'altro, si troviano simili gli essempj vostri ai nostri, et *e contrario*, e reggendosi a quel modo possiamo tutti haverlo intero e compito... *La non si maraviglierà s'io ho scritto in questa vostra lingua, la quale, per piacermi assai, non posso nè manco voglio dimenticare*, a giungere ch'io ho pensato che lei iscuserà più presto gli errori miei per la poca prattica ch'ho adesso d'essa, che, s'io havendo lettere da dozzina et buon mercato, havessi assalito in lingua latina V. S., cioè un huomo el quale ha bevuto de' fonti secreti et da dovero letterato et

---

Deux ans plus tard, la question du prieuré était encore pendante. Le 19 mars 1582, Philippe Du Bec adressait Guillemier au nonce du pape pour en conférer (*Revue des autographes*, Catal. de Mme Vve Gabriel Charavay, sept. 1903, no 14). M. de Nolhac a trouvé encore le nom de Guillemier à la suite d'un document romain de 1592 (Biblioth. nat., ms. latin 10327, fol. 90).

dotto. La S. V. si degna fare una risposta a questa, la quale aspettando non daremo principio all 'opera. Con questo havendoli basciato humilmente le mani, prego Iddio gli dia in sanità e felicità buona e lunga vita. Di Parigi, allo 7° di aprile 1586.

« Della S. V^a. servitore affettionatissimo
« GILLOT,
« consigliero del re Christianissimo
nel parlamento[1]. »

Fulvio Orsini parle lui-même dans une lettre adressée à Gio. Vincenzo Pinelli, le 2 mai 1587, des demandes qu'il a reçues au sujet de son manuscrit d' « il Sr Del Bene, Monsig^r Gilotto, Monsig^r Garotto, il Lolgio et altri ». Il ajoute qu'il a pris le parti de tout faire imprimer à Rome[2].

Pendant la Ligue, Gillot fut un ferme adversaire de tous les excès. Le 16 janvier 1589, il fut du nombre des conseillers qui suivirent le président Achille de Harlay enlevé et traîné à la Bastille par Jean Le Clerc de Bussy et sa bande de fanatiques[3]. Les membres royalistes du parlement ne recou-

---

1. Biblioth. du Vatican, ms. 4104, fol. 257-258; P. de Nolhac, *La Bibliothèque de Fulvio Orsini*, 1887, p. 432.

2. Nous renvoyons à l'ouvrage de M. de Nolhac pour l'histoire du manuscrit d'Orsini. Notons seulement que la lettre italienne de François Garrault, datée de Paris, le 29 janvier 1587, y est reproduite (p. 435). Ce François Garrault, sieur des Gorges, était général en la cour des Monnaies. C'était un lettré, ami de J. A. de Baïf, de Francesco Giuntini, etc. On a de lui *Les Recherches des monnoyes* (1578), le *Recueil des principaux advis donnez es assemblées faictes par le commandement du roy* (1578), le *Paradoxe sur le faict des monnoyes* (1576), *Des mines d'argent trouvées en France* (1579). Quand il perdit sa femme, Marguerite Gobelin, il prit pour devise ces mots qui accompagnent, en 1576, sa marque personnelle : *Amicitia post mortem*, et il fit graver un jeton qui représente Orphée pleurant Eurydice qui rentre aux enfers, avec ces mots : *O quel regret!* François Garrault était revenu de Rome au printemps de 1584 (Nolhac, *loc. cit.*, p. 67).

3. Maimbourg (*Histoire de la Ligue*, 1686, in-4, p. 283) nous a conservé, d'après un manuscrit d'Antoine Loisel, les noms des membres du parlement qui ne voulurent pas se séparer de leur chef. C'étaient, outre les présidents Potier de Blancmesnil et Jacques-Auguste de Thou, les conseillers Chartier, Spifame, Malvault, Perrot, Fleury, Le Viry, Molé, Scarron, Gayant, Amelot, Jourdain, Forget, Herivaux, Tournebu, Du Puy, Gillot, de Moussy, Pinney, Godard, Fortin, Le Meneur, et le sieur Denis De Here.

vrèrent la liberté qu'après une détention plus ou moins longue; quelques-uns dès le 18 mars suivant[1]; d'autres, le 20 juillet[2]; d'autres enfin, le 7 août[3]. Il est probable que Gillot fut parmi les derniers.

On trouve, en tous cas, sa signature sur les registres du parlement de Tours à la date du 23 octobre suivant[4].

Ce fut pendant le séjour du parlement royaliste dans la capitale de la Touraine que Gillot s'unit à quelques amis : Pierre Le Roy, Jean Passerat, Nicolas Rapin, Florent Chrestien et Pierre Pithou, pour composer le spirituel pamphlet resté célèbre sous le nom de *Satyre menippée*. Gillot rédigea pour sa part les diverses harangues qui figurent dans l'ouvrage. Tous les commentateurs[5] s'accordent pour lui attribuer, entre autres morceaux, le discours italien qu'est censé prononcer le cardinal de Plaisance, Filippo Sega. Voici le début de cette harangue :

Monsieur le lieutenant ayant achevé sa harangue avec grand applaudissement de l'assistance, où le président de Nully[6] et Acharie[7], laquais de la Ligue, furent veus pleurer de joye, le doyen de Sorbonne[8], grand dataire du Legat, se leva et cria tout haut : « *Humiliate vos ad benedictionem, et postea habebitis haranguam* ». Alors monsieur le Legat, après trois profondes et copieuses benedictions, preallablement faites, commença à parler ainsi :

Harangue de monsieur le Legat.

« *In nomine Patris, etc.* Io mi rallegro et son quasi fuora di me stesso, o signori et populi più catholici che i medesimi

1. L'Estoile, éd. Jouaust, III, p. 258.
2. *Ibid.*, III, p. 301.
3. *Ibid.*, V, p 6.
4. Petitot, *Collection de Mémoires*, 1re série, XLIX, p. 241.
5. Les commentateurs anciens s'appuient le plus souvent sur Gillot lui-même puisqu'ils ont reproduit les notes que celui-ci avait écrites de sa main sur un exemplaire interfolié de papier blanc qui a fait partie des collections Renouard et Solar.
6. Estienne de Nully, ou de Neuilly, président en la cour des Aides, avait été fait par les ligueurs président du Parlement.
7. Pierre Acarie, maître des Comptes, était, comme Nully, membre du conseil des Quarante.
8. Denis Le Camus.

Romani, di vedervi qui collegati per un sogetto tanto grande et catholico; ma, d'altre parte, mi truovo molto sbigottito di sentir tante opinione balorde fra voi altri liguori[1] catholici, et mi pare che quella antica fattione di Neri et Bianchi rinasce, perciochè l'uni domandano bianco e gli altri il nero. Ma una sola cosa mi pare necessaria a la salute delle anime vostre, cioè di non parlar mai di pace, et manco procurarla che prima tutti i Francezi non siano morti a guiza di Macabei, et uccisi valorosamente, come fù Samsone, fracassati et sotterrati tra le ruine di questo cattivo paradiso terrestre di Francia, per goder più presto la quiete immortale del paradiso celeste. Guerra dònque, guerra, o valenti et magnifici Francezi, perchè mi pare quando si ragiona della pace et si parla di trega con questi forfanti heretici manigoldi, che mi sia dato un servitiale d'inchiostro, considerando che molto meglio è per la quiete d'Italia et la securità de la Sante Sede Apostolica che i Francezi et Spagnuoli guerreggiano tra loro in Francia o veramente in Fiandra, per la religione o la corona, che in Italia per Napoli o Milano; perchè, per vi dir il vero, non se ne cura il Santissimo Padre di tutti fatti vostri, se non a tanto che gli tocca di non esser spogliato d'annate et commende et altre espeditioni che si fanno in Roma con oro et argento vostro. Date quanto volete le anime vostre al demonio inferno, poco gli è, proveduto che gli sia che le provende di Bretagna e la riverentia antica debita a Sua Santità non gli mancano. Tanto più grande e riverita sarà Sua Santità quanto vos altri homuncioni sarete piccoli et piccolini. E non parlate più di tanti beni et tanti favori ch'i predecessori vostri hanno fatti[2] a la Santa Sede Apostolica, anco meno delle richezze et paezi che gli papi hanno del beneficio di Carlo Magno et di suoi successori, regi di Francia: questo è cosa fatta. Le pardonanze che havete ricevute da pochi anni in qua, con le gratuite indulgenze et giubilei, sono di molto più pregio. Basta che le corone e gli scettri del mondo sono a dispositione di Sua Santità, et si possono cambiare, trastullare et torre et porre a suo modo. *Scriptum est enim : « Haec omnia tibi dabo ». Atque ut pergam latina lingua vobis loqui, ne forte aliquis non satis*

1. *Impr.* ligouri.
2. *Impr.* fatte.

intelligat italianam, dicam vobis summam legationis meae quae sumpta est ex Matth. 10. *cap.* : « *Nolite arbitrari quia pacem venerim mittere in hanc terram; non veni pacem mittere, sed gladium.* » *Non enim habeo magis in mandatis et instructione secreta quam ut vos perpetuo exhortem ad bellum et praelium* [1]...

Le parlement revint à Paris le 14 avril 1594[2], et Gillot put reprendre sa vie tranquille.

En 1599, il devint prévôt du chapitre de Langres[3]. Il ne semble pas cependant être retourné souvent dans sa ville natale. On n'a relevé que de rares mentions de son nom dans les registres municipaux[4]. Vers le mois de février 1604, il se rendit à Poitiers, « tant pour y conduire mad. sa niepce, mariée avec le fils de monsieur Tillier, l'advocat, que pour une commission[5]. » Son séjour en Poitou se prolongea près de deux mois, pendant lesquels il vit assidûment le médecin François de Saint-Vertunien, sieur de La Vau, l'un des plus intimes amis de Scaliger[6].

Pour Gillot ces petits voyages sont des événements. On sent qu'il ne s'éloigne qu'avec peine de ses livres et de ses amis ordinaires. Sa correspondance semble, du reste, avoir absorbé une bonne partie de son temps.

Un des savants avec qui Gillot entretint le commerce épistolaire le plus suivi fut Joseph Scaliger. L'homme d'église ne craignait pas d'avoir avec un huguenot avéré les relations d'une étroite amitié. Le recueil des lettres françaises adressées à Scaliger ne contient pas moins de 24 lettres de Gillot, écrites

---

1. *Satyre Menippée de la vertu du catholicon d'Espagne et de la tenue des états de Paris.* (A Ratisbone, chez les heritiers de Mathias Kerner, 1709, in-8), I, pp. 50 et suiv.
2. L'Estoile, éd. Jouaust, VI, p. 205.
3. *Gallia christiana* IV, col. 651. Gillot fut aussi chanoine de la Sainte-Chapelle du Palais, à Paris ; mais nous ignorons à quelle date.
4. Arch. municipales de Langres, 358, 691. 920. — Une lettre de Gillot à Scaliger est datée de Langres le 31 août [1602]. Il y annonce qu'il va partir pour Autun. (*Epistres françoises... à Monsr J. J. de La Scala*, p. 154.)
5. *Epistres françoises... à Monsr J. J. de La Scala*, 1624, p. 351.
6. *Ibid.*, pp. 351, 418.

de 1592 à 1612[1]. On y voit que notre auteur venait fréquemment au secours du grand humaniste en lui procurant des livres imprimés ou des manuscrits. Il se chargeait aussi de lui faire parvenir certains ouvrages qui lui étaient prêtés[2]. Au point de vue religieux, les opinions des deux érudits ne différaient guère. Ils professaient la même haine contre les jésuites, ou, comme ils disaient, les « loyolites ».

Nous ne connaissons que deux lettres de Gillot à Jacques-Auguste de Thou[3]; mais nous pensons qu'il fournit bien des renseignements à l'auteur de l'*Historia sui temporis*. De sa correspondance avec Casaubon, nous ne pouvons citer qu'une seule lettre[4], et pourtant nous voyons par ce qu'il écrit à Scaliger, en 1601, que leurs relations étaient des plus intimes. A peine notre auteur apprend-il que Casaubon est arrivé à Lyon, qu'il se préoccupe de le loger commodément à Paris[5]. Il est anxieux de le voir bien accueilli par le roi et pourvu de quelque emploi digne de lui[6].

Parmi les amis et correspondants de Jacques Gillot on peut citer encore :

Denis Le Bey de Batilly, qui lui dédie le 12e de ses *Emblemata* (1596); Nicolas Rapin, qui avait travaillé avec lui à la *Satyre menippée* et qui, dans son testament, exprima le vœu que ses œuvres fussent publiées par Sainte-Marthe et Gillot; Scévole de Sainte-Marthe, à qui sont adressées des lettres du mois de novembre 1596[7] et du 29 janvier 1597[8], et qui, de son côté,

---

1. Epistres françoises des personnages illustres et doctes a Monsr Joseph Juste de La Scala, mises en lumiere par Jacques de Reves. *A Hardewyck, chez la vefve de Thomas Henry, pour Henry Laurens, libraire à Amsterdam*, 1624. In-8.
2. Voy. notamment *Jos. Scaligeri Epistolae*, 1627, in 8, ep. 4, p. 174.
3. Paris, 16 mars [1594], ms. Dupuy 712, fol. 18; Paris, 1er févr., s. a., ms. Dupuy 675, fol. 156.
4. Gillot à Casaubon, s. d., lettre portée dans la *Revue des autographes*, catalogue de G. Charavay, oct. 1881, n° 39.
5. *Epistres françoises à Monsr Joseph Juste de La Scala*, 1624, p. 110.
6. *Ibid.*, p. 103, etc.
7. Biblioth. nat., *Nouv. Acq. franç.* 6208. La lettre est incomplète.
8. Biblioth. de l'Institut, ms. 292, fol. 229.

compose pour lui des vers[1], et, en février 1608, lui donne des détails sur la mort de Rapin et sur son testament[2]; Jean Savaron, qui lui dédie son édition de Sidoine Apollinaire[3]; Jean de Thumery, sieur de Boissise, ambassadeur à Londres, dont on possède une lettre à Gillot en date du 27 juillet 1599[4]; Paul Choart, sieur de Buzenval, ambassadeur à La Haye, dont il parle dans ses lettres à Scaliger[5]; Jacques Bongars, ambassadeur en Allemagne, qui lui envoya, au mois d'août 1608, les *Aphorismi doctrinae jesuistarum*[6]; enfin Peiresc, dont on possède trois lettres adressées à Gillot au mois de décembre 1617[7].

Les services rendus aux lettres par notre auteur justifient le bel éloge que fait de lui Jacques Esprinchard dans une lettre adressée à Joseph Scaliger le 12 janvier 1601, alors que le célèbre philologue préparait son édition d'Eusèbe :

« Monsieur Gillot, qui vous ayme extremement, vous envoye semblablement quelques cahyers que luy-mesme a transcript de l'Eusebe de monsieur Petau, qui est un des plus beaux et entiers qui se puisse point voir. Il m'a asseuré de continuer le reste et qu'il le vous feroit tenir à mesure qu'il le transcriroit. Il m'envoya querir expressement dimanche dernier pour me le monstrer, afin que comme tesmoing oculaire je vous en puisse escrire au vray ce qui en est. Il travaille aussi après le Bertrame Presbyter, que luy-mesme transcrit. C'est un tres-rare senateur, officieux à merveilles, qui retient je ne sçay quoy par dessus les aultres de ceste ancienne splendeur du parlement. Il n'y a gueres homme en Paris que

1. Sonnet français à Gillot (*Œuvres de Sc. de Sainte-Marthe*, 1629, in-4, p. 125); pièce latine au même (*Poëmata*, 1629, in-4, p. 178); *Mariae Gilotae Tumulus* (*ibid.*, p. 182).
2. L'Estoile, éd. Jouaust, IX, p. 59.
3. *Caii Sollii Appollinaris Sidonii, Arvernorum ep., Opera*... Parisiis, ap. Hadr. Perier, 1609. In-4.
4. Ms. Dupuy 64, fol. 184.
5. *Epistres françoises à Monsr J. J. de La Scala*, 1624, p. 113.
6. L'Estoile, éd. Jouaust, IX, pp. 118, 147.
7. Biblioth. de Carpentras, ms. 1873, fol. 498-500.

je frequente plus et dont j'apprenne plus de belles choses. Il ne se peut jamais assez saouler de bien parler de vous[1]. »

C'était, en effet, un milieu bien propre aux études que celui de nos anciens parlements. Il ne suffisait pas d'acquérir un office pour y être reçu ; il fallait encore prouver sa « suffisance » ; aussi les familles qui destinaient leurs fils aux charges judiciaires tenaient-elles à leur faire donner une instruction où les lettres tenaient autant de place que le droit. Les voyages complétaient presque toujours leur instruction. Gillot peut être cité comme un modèle parmi les magistrats de la fin du XVIe siècle. Il justifie bien l'inscription qui orne le médaillon frappé en son honneur : « Senator integer[r]imus[2] ».

Au commencement de l'année 1607, Gillot, qui travaillait à recueillir les écrits composés pour la défense des droits de l'Église gallicane, et qui suivait de près le conflit survenu entre Rome et Venise, apprit qu'il y avait en Italie un homme non moins résolu que lui à combattre les prétentions du Saint-Siège. Nous voulons parler de frà Paolo Sarpi.

« Nous avons vu icy », écrit-il à Joseph Scaliger, dans une ettre qui ne porte pas de date, « trois bons livrets de Venize : deux d'un frà Paolo, dell' ordine de' Servi, l'un intitulé : *Le Considerationi sopra le censure*, l'autre : *Apologia contra*[3] *la risposta del cardinal Bellarmino* ; le tiers intitulé : *Difesa a l'otto propositioni contra*[3] *li scritti del cardinal Bellarmino*, et ce dernier, fort hardy, est d'un Giovanne Marsilio. Tout cela est fort defendu icy[4].

---

1. *Epistres françoises à Monsr J. J. de La Scala*, 1624, p. 240.
2. *Trésor de numismatique et de glyptique. Médailles françaises*, I, pl. LVI, n° 2. — Un passage des Mémoires de L'Estoile nous montre jusqu'à quel point la réputation d'austérité de Gillot était établie. L'historien raconte que, en 1608, le maître des requêtes Fondriac fut récusé lors du procès fait à Bartolommeo Borghese, le prétendu fils du pape, et il ajoute que Fondriac était « tenu pour bon juge et roide parce qu'il demeuroit avec M. Gilot » (éd. Jouaust, IX, p. 167).
3. *Impr.* contre.
4. *Epistres françoises... à Monsr J. J. de La Scala*, 1624, in-8, p. 93.

Il revient sur le même sujet dans une lettre du 9 février 1607 : « Je vous envoye... les deux *Vœux* que nous avons faict mettre sur la presse pour le faict des Venitiens[1]. Il y a un Marco Capello, qui a le dernier escrit fort librement, que j'ay, mais imparfaict. Vous avez veu tous les autres, lesquels j'ay escrit à monsieur l'ambassadeur[2] de vous envoyer. J'en ay desjà assez ; mais j'espere avoir tout. Il y a deux livres d'un frà Paolo, l'un appelé : *Considerationi sopra le Censure*, l'autre : *Apologia*, de luy mesme, *contra il Bellarmino*; un autre qui s'intitule : *Difesa dell' otto propositioni di Giovanne Marsilio contra el Bellarmino*, fort libres, et puis un Crassus Venetus, qui respond *ad Paraenesin Baronii*[3] ».

Frà Paolo, qui savait déjà par M. de Fresne avec quelle curiosité Gillot suivait les démêlés des Vénitiens avec le pape et qui avait entendu louer son zèle et sa science par M. de Maisse et par Charles de Harlay, baron de Dolot, frère du premier président, prit le parti de lui écrire[4]. Sa lettre, datée du 18 mars 1608, devint le point de départ d'une correspondance régulière.

Bien que Sarpi eût écrit en latin, Gillot crut bien faire en lui répondant en italien ; mais on a vu par les fragments cités plus haut que son style était peu correct ; aussi frà Paolo, dans une de ses réponses en date du 22 juillet 1609, lui dit qu'il n'avait pas à prendre cette peine :

---

1. *Duo Vota, hoc est ex animo toto prolatae Sententiae : unum Caes. Baronii cardin. contra Remnublicam venetam, alterum Joan. Marsilii, neapol. th., pro eadem Republica.* 1607. In-8. (Biblioth. nat., E. 4666, 3.).

2. André Hurault, sieur de Maisse, qui venait de remplacer Philippe Canaye, sieur de Fresne, comme ambassadeur de France à Venise.

3. *Epistres françoises... à Monsr J. J. de La Scala*, 1624, pp. 439-440.

4. « Libellos meos non tanti aestimavi, vir excellentissime, ut lectione tua dignos putaverim... Verum cum a dom. Fresner [*lisez* Fresnes] audivissem mandasse te ut in hac controversia scripta ad te mitterentur, rogavi ut a me mea reciperet. Anni sunt, vir excellentissime, fere viginti cum, turbarum gallicarum occasione, coepi admirari eos qui regiam dignitatem sartam tectam, ut par est, tueri enitterentur. Te soepe dom. Massaeus, regius in hac civitate legatus, inter primos nominabat, et dom. Dolotus, summi praesidis frater, tuae doctrinae et probitatis luculentissimus testis accessit... » *Opere di frà Paolo Sarpi, servita*, 1765, in-4, V, p. 1.

« Prego V. S. farmi degno qualche volta di sue lettere, che le resterò obligato, senza però che sii obligata a scrivere italiano, perchè, se bene io li risponderò in questa mia lingua, mi sarà però uguale il leggere la sua nell' istessa overo nella francese[1] ».

Les lettres de Gillot à Sarpi ne paraissent pas avoir été conservées; quant aux lettres à lui adressées par le moine vénitien, voici une table de celles qui nous sont connues. Les 16 pièces contenues en original dans le manuscrit Dupuy 111 sont marquées d'un astérisque :

1. Venise, 18 mars 1608 (*Opere di F. Paolo Sarpi*, 1765, VI, p. 1).
2. » 3 décembre 1608 (*ibid.*, VI, p. 3).
*3. » 12 mai 1609 (*ibid.*, VI, p. 4).
*4. » 7 juillet 1609 (*ibid.*, VI, p. 6).
5. » 22 juillet 1609 (*Lettere italiane di frà Paolo Sarpi*, 1673, p. 603).
*6. » 15 septembre 1609 (*Opere*, VI, p. 6).
*7. » 29 septembre 1609 (*ibid.*, VI, p. 8).

---

1. *Lettere italiane di frà Paolo Sarpi, religioso dell' ordine de' Servi e teologo della serenissima republica di Venetia, scritte da lui al signor Dell' Isola Groslot dopo li 11 decembre 1602 sino alli 2 settembre 1618. Vi sono ancora alcune altre scritte da lui stesso al signor Gillot* (in Verona, 1673, in-12), p. 607.

Ce recueil, évidemment imprimé en France, ne contient que deux lettres adressées à Gillot : 22 juillet et 1er décembre 1609 (pp. 605 et 608).

Sarpi, qui était un esprit positif, ne désirait pas que ses correspondants perdissent le temps à lui écrire dans une langue étrangère. S'adressant, le 22 juillet 1608, à François Hotman, abbé de Saint-Médard de Soissons et conseiller au parlement de Paris, il lui dit : « Io vi supplico di onorarmi qualche volta con le vostre lettere, *senza per questo mettervi in necessità di scrivermi in italiano;* imperocchè, sebbene io vi rispondo nel linguaggio mio naturale, mi riesce però indifferente il leggere le vostre lettere in italiano come in francese. » (*Opere*, 1765, VI, p. 148). François Hotman devait pourtant écrire facilement l'italien. Il avait été reçu docteur ès droits à Padoue, en même temps que Maximilien Grangier, le 12 août 1594. (Arch. univ. de Padoue, reg. LIV, fol. 328.)

Correspondant avec Jérémie Groslot, sieur de L'Isle, qui est en Italie, il combine un chiffre italien, afin que celui-ci « non habbia da annojarsi per scriver italiano. » (*Lettere italiane*, 1673, in-12, p. 227.)

*8. Venise 8 décembre 1609 (*ibid.*, VI, p. 10; *Lettere italiane*, p. 608, à la date du 1er décembre et avec des lacunes).
*9. » 2 mars 1610 (*Opere*, VI, p. 11).
*10. » 12 octobre 1610 (*ibid.*, VI, p. 13; *Lettere italiane*, p. 598, à la date du 22 octobre).
*11. » 7 décembre 1610 (*Opere*, VI, p. 14).
12. » 4 janvier 1611 (*ibid.*, VI, p. 16).
*13. » 14 janvier 1612 (*ibid.*, VI, p. 17).
*14. » 14 août 1612 (*ibid.*, VI, p. 19).
*15. » [1613 ?] (*ibid.*, VI, p. 20).
*16. » 14 juin 1616 (*ibid.*, VI, p. 21).
*17. » 24 novembre 1616 (*ibid.*, VI, p. 22).
*18. » 17 février 1617 (*ibid.*, VI, p. 22).
*19. » 6 juin 1617 (*ibid.*, VI, p. 24).
*20. » 4 juillet 1617 (*ibid.*, VI, p. 25).

Les controverses auxquelles Gillot consacra les dernières années de sa vie ne tendaient pas seulement à maintenir les privilèges de l'Église gallicane et à empêcher les empiètements de l'autorité pontificale; elles avaient sans doute un but plus élevé. Comme les de Thou, les Harlay, les Hotman, et nombre d'autres esprits indépendants, Gillot continuait à croire possible la réunion des catholiques et des protestants. De là son opposition aux doctrines du concile de Trente, qui devaient rendre la scission définitive.

Une pièce remarquable, que l'on sait avoir été publiée par Gillot, bien qu'elle ait paru sous le voile de l'anonyme (son nom a été inscrit par des contemporains sur le titre de plusieurs exemplaires), est *Le Caton françois*, adressé au roi vers la fin de l'année 1614, à l'occasion de la convocation des États généraux. Gillot conjure le roi de prendre en mains la direction des affaires et de ne pas se laisser égarer par des favoris ou des intrigants. Il dénonce en particulier les jésuites, qu'il poursuit toujours de sa haine[1]. Il fait au jeune prince un

1. Édition en 88 pp., pp. 41-45.

exposé de ses devoirs qui révèle un écrivain exercé et s'élève parfois jusqu'à l'éloquence.

Gillot mourut le 26 janvier 1619. Il fut enterré dans la chapelle basse du Palais, à Paris, et ses exécuteurs testamentaires[1] lui consacrèrent l'épitaphe suivante :

A ☧ Ω

IACOBVS GILLOTVS
SENATOR PARISIENSIS
S. S. CAPPELLAE REGIAE CAN^VS SACERDOS
HIC IACET
EXPECTANS PROMISSAM FIDELIBVS
CHRISTIANIS RESVRRECTIONEM

TESTAMENTI CVRATORES
VIRO AMPLISS. BENE DE SVIS
OPTIME DE REPVBL. MERITO
VTI IPSE IVSSIT
POSVERVNT
VIXIT ANNOS LXXVI.
OBIIT VII. KAL. FEBR. ANN.
CHR. CIↃ. IↃC. XIX.
R. I. P.[2]

Il ne nous reste plus qu'à donner une liste sommaire des ouvrages de Gillot :

---

1. Nous ignorons quels étaient ces exécuteurs testamentaires. Jacques Gillot avait un frère, Philibert, qui avait épousé Anne Chevalier, par contrat du 14 septembre 1585 (Bibl. nat., ms. fr. 29859, dossier *Gillot*, pièce 9), et dont un fils, René Gillot, fut reçu conseiller au parlement de Paris le 31 juillet 1620 (ms. fr. 31043, dossier *Gillot*, pièce 2). Philibert était avocat ; on a de lui quelques vers insérés dans *La Main... de Estienne Pasquier*, 1584, fol. 4. Jacques eut aussi deux sœurs mariées : Gabrielle et Claire (ms. fr. 31043, pièce citée).

Nous ne savons quelle parenté unissait le conseiller et l'avocat à François Gillot, qui, le 23 février 1584, fut élu conseiller des juristes de la nation de Provence, à Padoue. (Arch. univ. de Padoue, reg. XI, fol. 172 v°.)

2. Émile Raunié, *Épitaphier du vieux Paris*, II, 1893, in-4, p. 466, d'après un dessin de Gaignières, aujourd'hui conservé à Oxford).

1. *In Janum Poislaeum senatorem, inter reos delatum*, 1581 (3 distiques).

L'Estoile, éd. Jouaust, II, p. 21.

2. Distique contre Philippe II, 1586.

Ibid., II, p. 351.

3. Dix distiques latins dans le Tombeau de Christophe de Thou (*V. amplissimi Christophori Thuani Tumulus*, 1583, in-4, pp. 61-62).

4. *La Satyre menippée*, composée avec le concours des divers auteurs énumérés ci-dessus, 1593.

5. Lettres de Jacques Gillot, conseiller au parlement, à M. de Sainte-Marthe, contenant plusieurs particularités de la vie de Jacques Faye, sieur d'Espesse, president au parlement de Paris [mort en 1594].

Divers Opuscules tirés des Memoires d'Antoine Loisel... (Paris, 1652, in-4), p. 655.
Ce recueil a reparu à la date de 1656.

a. Jac. Gilloti Epistolarum gallicarum ad J. Scaligerum datarum Heptas, cum notis historiam literariam illustrantibus.

D. Gerdes, *Miscellanea Duisburgensia*..., V (1732, in-8).

Nous n'avons pas vu ce recueil que nous citons d'après le catalogue du British Museum.

b. Jacobi Gilloti Epistolarum ad Josephum Scaligerum Συλλογή.

Miscellanea Groningana in Miscellaneorum Duisburgensium continuationem publicata, III (Groningae, apud Hajonem Spandaw, 1740, in-12), pp. 317-352, 383-454.

Réimpression annotée des lettres publiées, en 1624, par Jacques de Rèves.

7. *a*. Actes du Concile de Trente en l'an M DLXII et LXIII contenant les memoires, instructions et depesches des ambassadeurs de France, ensemble les demandes et protestations par eux faictes audit Concile au nom du roy Tres-Chrestien et de l'Eglise gallicane. Pris sur les originaux, 1607, *S. l.*, in-12.

Biblioth. nat., Inv. B. 5432 ; British Museum, 5016. aa.

b. Instructions et Missives des roys Tres-Chrestiens de France et de leurs ambassadeurs, et autres pieces concernant le concile de Trente. 1608, *S. l.*, in-4.

Biblioth. nat., Inv. B. 5438 ; Bristish Museum, 224. a. 25.

c. Instructions et Missives... *A Paris*, 1613. In-4.

Troisième édition, publiée par Pierre Du Puy.
Biblioth. nat., Inv. B. 1944; British Museum, 702. K. 5 (3).

d. Instructions et Lettres des roys Tres-Chrestiens et de leurs ambassadeurs, concernant le concile de Trente. Quatrieme Edition, augmentée des actes de M. D. [Du Puy]. *A Paris, chez Sebastien et Mabre Cramoisy*, 1654. In-4.

Biblioth. nat. Inv. B. 1946.

8. *a*. Traictez des droictz et libertez de l'Eglise gallicane. *A Paris, Chez P. Chevalier*, 1609. In-4.

Ce recueil contient dix pièces de Pierre Pithou, Jean de Rély, Jacques Cappel, Jean Du Tillet, Jean-Baptiste Du Tillet, Claude Fauchet, Charles Faye d'Espesse, Guy Coquille, Antoine Hotman et Claude Gousté.
Biblioth. nat., Ld[10] 2. — British Museum. 701. K. 1 (2).

b. Traictez des droictz et libertez de l'Eglise gallicane. *A Paris, Chez P. Chevalier*, 1612. In-4.

Cette seconde édition contient de plus que la première trois

pièces dont les auteurs sont : Noël Brulart, Guy Coquille et Jacques L'Eschassier.

Biblioth. nat., Ld[10] 2. A.

9. Les Œuvres latines et françoises de Nicolas Rapin. *Paris, Olivier de Varennes* [ou *Pierre Chevalier*], 1610. In-4.

Recueil publié par Scévole de Sainte-Marthe et Jacques Gillot. Il est dédié aux présidents Achille de Harlay et J.-A. de Thou.

10. Relation faite par maître Jacques Gillot, conseiller d'Eglise à la grand'chambre du parlement de Paris, de ce qui se passa audit parlement, seant aux Augustins, touchant la regence de la reine Marie de Medicis, mere du roy Louis XIII, les 14. et 15. may 1610.

P. Dupuy, *Traité de la majorité de nos roys et des regences du royaume* (Paris, 1655, in-4), p. 475 ; — (Amsterdam, 1722, in-12), II, p. 263.

Petitot, *Collection des mémoires*, 1re série, XLIX, pp. 139-274.

Michaud et Poujoulat, *Nouvelle Collection des Mémoires*, 1re série, XI, pp. 471-484.

11. Le Caton françois. Au Roy. M. DC. XIV. In-8.

La Bibliothèque nationale possède à elle seule sept éditions de ce factum (Lb[36] 364 et 364 ABCDEF).

Le Caton françois, dont il existe une traduction allemande (*Der frantzösische Cato*, 1615, in-4 : British Museum, 8050. bbb. 15), a donné lieu à diverses réponses : *L'Espagnol françois*, 1615, in-8 ; *L'Italien françois*, 1615, in-8, et surtout : *L'Image de la France representée à messieurs des Estats avec la refutation d'un libelle intitulé : Le Caton françois, fait contre ceux qui maintiennent la religion et l'estat ; le tout divisé en trois parties*, 1615, in-8. Cette dernière pièce, où l'on trouve la défense du concile de Trente et une longue apologie des jésuites, a provoqué la réplique suivante, à laquelle il se peut que Gillot ait eu part : *Le Caton et Diogene françois pour apologie contre un trait de l'Image de la France où est representée la refutation du Caton françois*, 1615, in-8.

LV

JEAN-PIERRE COTEREAU

Nous n'avons pu découvrir à quelle province appartenait ce personnage, s'il était religieux ou laïc. Il vivait probablement à Lyon ; mais nous ne savons rien de lui. Un volume publié par les soins de Pierre Matthieu, volume que nous avons cité déjà dans la notice consacrée à Claude Du Verdier, contient quelques vers de Cotereau. Voici la description de cet ouvrage :

Œconomia || canonica || de sacrorum Catho- || licæ Christi Familiæ || Ministrorum officio & conseruanda || vbique maiorum Ecclesia- || stica disciplina, || in tres classes digesta : || Quibus ea omnia quæ ad verè & sanctè Presbyterorum, Parochorum || & Episcoporum instituendum ministerium pertinent, diuino sacræ || scripturæ iure, veterum Patrum auctoritatibus, Pontificum decretis || et Oecumenicorum Conciliorum canonibus accuratissimè tractantur : || Auctore R. P. F. Petro de Bollo, Theologo || Parisiensi, ordinis Prædicatorum. || Nunc primum in lucem edita & exornata luculentissimis variarum lectionum || annotationibus, Opera Petri Matthæi I. V. D. || Accessit sub calce operis Euangelici sacrificij authentica pro- || batio ex solius scripturæ sacræ testimonio. || Cum Indice rerum & verborum. || *Lugduni*, || *Sumptibus Petri Landry*. || M. D. LXXXIX [1589]. || Cum Priuilegio Regis. In-4 de 20 ff. lim., 552 pp., 11 ff. d'index et 1 f. blanc.

Le titre est suivi de 2 ff. contenant une épître latine du libraire à Pierre d'Épinac, archevêque de Lyon, primat des

Gaules, en date de Lyon, 1er décembre 1587, et les approbations; puis viennent: 12 ff. pour une épître dédicatoire de Pierre de Bollo[1] au même Pierre d'Épinac, en date de Lyon, fêtes de Noël 1587; 3 ff. pour des vers latins de frère Estienne Carta, « SS. theologiae baccalaureus parisiensis, ord. frat. praed. »; cinq distiques latins de Bernard Malarmet, « Vercellanae ecclesiae parochus », deux distiques latins de Claude Du Verdier; cinq distiques de Joseph Cantarel, docteur ès droits; trois distiques grecs, six distiques latins et un sonnet italien signés : « Janus P. Coterellus »; un *Symbolum juris divini* (un cercle) et deux distiques anonymes, adressés à P. de Bollo et à son commentateur Pierre Matthieu; deux distiques anonymes « Ad Zoilum »; treize distiques grecs d'André Amiot; 1 f. contenant un avis de Pierre Matthieu « lectori pietatis studioso »; 1 f. contenant dix-neuf distiques offerts à P. de Bollo, « pro xeniis januariis », par Pierre Matthieu; 552 pp. 11 ff. d'*Index*, 1 f. blanc.

Biblioth. nat., Inv. D. 4869.

Une seconde édition, datée de 1617, n'est que l'édition de 1589, dont les liminaires ont été supprimés et remplacés par une longue introduction (Biblioth. nat., Inv. D. 6586).

Nous reproduisons les vers de Cotereau :

JANI P. COTERELLI.

Ἡ τεθνῶσα χέλυς, Νείλου παρὰ θῖνα εὐῤῥείου...
(3 distiques.)

Ejusdem ab eodem latine donata.

Ad ripas Nili testudo extincta jacebat...
(3 distiques.)

Aliud de ejusdem Nilaea Musa.

Tres urnas Nilus geminis amplectitur ulnis...
(3 distiques.)

---

1. Pierre de Bollo était Savoyard. On peut consulter sur lui Quétif et Échard, *Scriptores ordinis Praedicatorum*, II, 1721, pp. 316-317.

Soneto del medesimo al medesimo.

Come del cielo la perla divina
Sciolse i cavalli dal cerchio di toro
Verso Helicona, con capei d'oro
Per far di lauro una dolce rapina,

Et poi al Dio terreno lo destina
Da cui sola virtù e l'alto lavoro
Vinse alla giostra ghirlanda d'aloro,
Perchè ogni mostro a lui humil s'inchina;

Così quel che creò nostro hemispero,
Perchè vincesti l'idra senza palle,
Cioè Calvino, per la corte santa,

Ti darà corona com' a san Piero
Che fece a molti rivolger le spalle
Seminando in campo la buona pianta.

Felice è l'alma che per Dio sospira[1].

---

1. Cette devise fut employée à la même époque par Pierre Poupo. On la trouve à la fin d'une pièce, signée « Poupot, » qui se trouve en tête du *Dictionnaire des rimes françoises* de Jean Le Fèvre, augmenté par le seigneur des Accords [Estienne Tabourot] (Paris, Jean Richer, 1588, in-8, fol. *ĕvj*) et à la fin d'un sonnet anonyme qui précède le livre IV des *Bigarrures* du même Estienne Tabourot, 1588, in-8.

LVI

MARC-ANTOINE MILLOTET

Marc-Antoine Millotet, né vers 1560, appartenait à une famille bourguignonne. Il est probable, pour ne pas dire certain, qu'il étudia le droit en Italie; mais nous ignorons quelle université il fréquenta. De retour dans son pays, il y exerça les fonctions d'avocat au parlement de Bourgogne, et fut admis dans le groupe des poètes, des érudits et des jurisconsultes, dont Estienne Tabourot était le membre le plus actif.

En 1572, Tabourot publia un *Dictionnaire des rimes* dont il avait reçu le manuscrit de son cousin Jean Le Fèvre, chanoine de Langres, mort en 1565. Cet ouvrage reparut, en 1588, précédé cette fois d'une série de pièces encomiastiques qui en font comme une anthologie des poètes bourguignons du temps[1].

---

1. Dictionnaire || des Rimes Fran- || çoises : Premierement composé par Iean le Feure || Dijonnois, Chanoine de Langres & de || Bar sur Aube; || Et depuis augmenté, corrigé, & mis en bon || ordre, par le Seigneur des Accords. || Dedié à Messire Pierre Ieannin, Seigneur de Monjeu & de || Courcelles, Cheualier, Conseiller du Roy, & President || au Parlement de Bourgongne. || *A Paris*, || *Chez Iean Richer, rue S. Iean de Latran.* || *à l'Arbre Verdoyant.* || 1588. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 32 ff. non chiffr. et 214 ff. chiffr.

Au v° du titre est un quatrain « Au lecteur », signé de la devise d'Estienne Tabourot : *A tous accords.*

Les 3 ff. suivants sont occupés par une épître « A messire Pierre Jeannin, chevalier, conseiller du roy, etc. » Les 28 autres ff. lim. sont occupés par des vers français, italiens, latins et grecs, dus à 80 auteurs différents. Nous ne pouvons en donner ici la liste; on la trouvera dans le Cat. Rothschild, I, n° 431.

Parmi ces pièces[1] est un sonnet italien de Millotet à la louange de Jean Le Fèvre :

Soneto.

Mentre Fabro, gentil' cò, sopra accenna
Del avaro liquor l'occulte sponde
Che'l fatuoso Pindo in sen' nasconde,
Sgombrando el cieco error' l'ardita penna,

Mirava del suo ciel el Dio che frena
Et fovolose colle e l'amich' onde
Molti allori, et de le sacre fronde
Vaga per ratto honor l'altiera Senna.

Vide et arse ; il furor rape li strali
Co' quali territar suol i mortali ;
Sementa[2] el fosco ciel di negro horrore.

Quando et udilo el Dio, oltra l'usato
Sonò Themi : « Fia quel che vuole el fato !
« Fabro Phæbo spoliar deve honore. »

MARC' ANTONIO MIGLIOTET, Digionese.

Le poète a pris soin de nous donner lui-même une traduction latine de cette pièce, et cette traduction n'est peut-être pas inutile pour la faire comprendre :

De hoc opere.

Dum pius Aoniae latices Faber explicat, unde
Quos abdito Pindus sinu
Occulit, et tenues errorum discutit umbras
Audaciori lumine,
Miratur roseo qui sydera temperat astro
Laboriosi rex jugi,
Quos tulerat quondam praedatas vertice lauros
Et rapta collibus sacra

1. Fol. *ĕvj.*
2. *Impr.* Samanca.

Barbaricaque prius miratur arundine cinctam
Comas agrestes Sequanam,
In mare purpureas tumidum devolvere lymphas
Et laureatos vortices ;
Vidit et infremuit, funestaque corripit arma,
Miseris pavor mortalibus.
Candida tunc tetricae mutavit lumina nocti
Furoris aether conscius,
Cum solito majus sonuit Themis (audiit ipse
Cyrrhae fabulosae pater) :
« Arbitriis stent fata suis viduatus Apollo ;
« Lauros Fabro cedat suas ! »

MARCUS ANTONIUS MILLOTETIUS, Divionensis[1].

Le 31 mars 1592, Millotet fut pourvu de l'office d'avocat général au parlement de Bourgogne, office auquel il fut reçu le 8 mars 1594[2]. Ses fonctions judiciaires ne l'empêchèrent pas de cultiver les lettres, mais il les cultiva en simple amateur, se contentant de publier ou de recommander les ouvrages des autres, sans essayer d'attacher son nom à une œuvre personnelle.

En 1597, Millotet fit précéder d'un sonnet la *Description du Monde*, de Denys d'Alexandrie, traduite en vers français par Bénigne Saumaise, de Dijon[3].

Une remontrance prononcée par l'avocat général à l'ouverture des plaidoiries au parlement de Bourgogne après la Saint-Martin de l'année 1601, nous a été conservée dans un recueil de *Harangues*[4]. Il faut croire que Millotet s'était acquis une réputation d'éloquence ; aussi obtint-il en 1608 ou 1609 une augmentation de 600 livres de ses gages annuels[5].

---

1. *Ibid.*, fol. ẽvj v°.
2. Palliot, *Le Parlement de Bourgogne*, 1649, in-fol., p. 340.
3. Denys Alexandrin, de la situation du monde, traduit de grec en françois, et illustré de commentaires par Benigne Saumaise. *A Paris, Chez Adrien Perier*, 1597. In-12.
Brunet, II, col. 731.
4. *Harangues et Actions publiques des plus rares esprits de nostre temps*... (Paris, 1609, in-8).
5. Un arrêt du conseil d'État du 30 juin 1609 règle le paiement de ces

En 1611. un jurisconsulte bourguignon, Bénigne Milletot[1], publia un *Traicté du delit commun et cas privilegié*[2]. Un auteur dont nous ignorons le nom s'étant permis de critiquer cet ouvrage en quelques vers latins, Milletot lui répondit, et ses amis composèrent contre le censeur un recueil de vers français et latins des plus violents. M.-A. Millotet fut du nombre de ces zélés défenseurs[3].

On peut encore citer du magistrat dijonnais des vers imprimés en tête des *Poësies* de Claude Expilly (1624[4]); une épitaphe latine de Louis Servin, imprimée en placard (1626)[5]; quelques vers français publiés séparément, sans indication de lieu ni de date[6]; diverses pièces latines et françaises restées manus-

---

600 livres d'augmentation. (N. Valois, *Inventaire des arrêts du conseil d'Etat, règne de Henri IV*, II, n° 13856. — Nous possédons deux quittances de 1000 livres de pension signées par Millotet, le 14 novembre 1614 et le 15 octobre 1626 (Biblioth. nat., ms. fr. 28451, dossier 45126, pièces 10 et 11).

1. Bénigne Milletot, seigneur de Villy, Champ-Renault et Bornay, conseiller à la table de marbre du palais, à Dijon, en 1554 ; conseiller lai au parlement de Bourgogne, 6 juin 1585, reçu le 28 janvier 1586, puis conseiller d'Etat. Voy. Paillot, *Le Parlement de Bourgogne*, 1649, p. 246.

2. Traicté du delict commun et cas privilegié : ou de la puissance legitime des juges seculiers sur les personnes ecclesiastiques. Par B. M. C. *Imprimé en Feurier, l'an* 1611. *S. l.*, in-8 de 2 ff. et 133 pp.

Il existe de ce *Traicté* au moins trois éditions de 1611 (deux anonymes et une de Paris, François Du Carroy), une édition de Paris, N. Rousset, 1612, et une de Dijon, Cl. Guyot, 1615. Il a été en outre reproduit dans les diverses éditions du *Traité des droits et libertés de l'Eglise gallicane* de Pierre Du Puy.

3. Deffence du Traicté du delict commun et cas privilegié, en la distinction des deux puissances : ecclesiastique et seculiere. A M. Milletot, seigneur de Villy, conseiller au parlement de Bourgogne. 1602. *S. l.* [*Dijon, Claude Guyot*], in-8 de 62 pp.

On trouve dans ce volume des vers français et latins de P. Malpoy ; Bénigne Saumaise ; Jacques Guyon ; P. de Chasans ; Claude Saumaise ; Antoine Morisot ; Pierre Bernier ; Laurent Géliot ; J. G. Richard ; S. Clerguet, de Chalon ; L. Chevalier ; Dionys Rabyot, d'Autun ; J. Morel ; Est. Ladone, d'Autun, et Marc-Antoine Millotet. Voy. Clément-Janin, *Les Imprimeurs et les Libraires dans la Côte-d'or*, 1883, p. 22.

4. Voy. Goujet, *Bibliotheque françoise*. XV, p. 401.

5. Placard in-fol. s. l. n. d., signé : MARC. ANT. MILL. — British Museum, 10661, aaa. 5(4).

6. *Asie, Uranie et quelques autres Vers françois*. Voy. Goujet, *Bibliotheque françoise*, XV, p. 401.

crites[1]. Certains auteurs lui ont attribué les inscriptions qui ornaient le piédestal de l'ancienne statue du roi Henri IV, sur le Pont Neuf, à Paris[2].

Marc-Antoine mourut en 1636. Son fils, Marc-Antoine II, au profit de qui il avait résigné son office d'avocat général le 14 mars 1633, y fut reçu le 16 janvier 1635. Il mourut en 1688[3].

---

1. *Opuscules de Marc-Antoine Millotet le pere, avocat general au parlement de Dijon.*
Biblioth. de Dijon, ms. 838, pp. 365-388.

2. Voy. Piganiol de La Force (*Description historique de la ville de Paris*, éd. de 1765, pp. 53-57), qui rapporte ces inscriptions, et combat l'attribution qui en avait été faite à Millotet, assurant que le véritable auteur était Gilbert Gaulmin.

3. Biblioth. nat., ms. fr. 28451, dossier 45126. Cf. Lelong, *Bibliotheque historique*, III, nos 38401, 35900. — M. Ch. Muteau a publié de lui un *Mémoire des choses qui se sont passées en Bourgogne depuis 1650 jusqu'à 1668* (Dijon, 1866, in-8).

LVII

PHILIPPE-EMMANUEL DE GONDI

SIEUR DE DAMPIERRE

Albert de Gondi, né à Florence, le 4 novembre 1522, d'Antonio Gondi et de Marie-Catherine de Pierrevive, est un des personnages du XVIe siècle dont la fortune surprend le plus la postérité. Sa mère, qui fut la personne la plus remuante et la plus intrigante de son temps, commença cette fortune; sa femme, la célèbre Claude-Catherine de Clermont, dame de Dampierre, sut y mettre le comble. Ce fut au mois de septembre 1565 qu'Albert épousa la veuve de Jean d'Annebaut, qui lui apporta, non seulement la seigneurie de Dampierre, mais encore la baronnie de Retz, qu'elle tenait de son premier mari[1].

Le troisième des fils issus de cette union, Philippe-Emmanuel de Gondi, seigneur de Dampierre et de Villepreux, puis comte de Joigny, marquis de Belle-Isle et baron de Montmirel, naquit à Lyon en 1581. Sa mère eut soin de lui faire donner une éducation qui le préparât aux grandes charges qu'elle rêvait pour tous ses enfants. Il devint, après la mort de son frère Charles (1596), général des galères de France[2], et prit

1. Voy. Anselme, *Histoire généalogique*, VII, p. 179. Cf. III, p. 895.
2. Les fonctions de général des galères furent exercées jusqu'à la majorité de Philippe-Emmanuel par son père, le maréchal-duc de Retz. Le jeune Dampierre ne fut définitivement pourvu de cette charge que par lettres du 15 avril 1598.

les titres qui appartenaient au défunt, les deux autres frères étant entrés dans l'Église[1]. Il épousa Françoise-Marguerite de Silly, dame de Commercy, qui mourut en 1625. Philippe-Emmanuel se démit alors de ses charges et de ses titres en faveur de son fils aîné, et chercha un refuge dans la congrégation de l'Oratoire. Il mourut au château de Joigny le 29 juin 1662[2].

Parmi les branches d'études que les fils du maréchal avaient cultivées, il en est une que leur mère avait placée au premier rang, celle des langues étrangères et spécialement de l'italien. Les Gondi, devenus Français, jugeaient utile de ne pas rompre complètement les liens qui les rattachaient à leur pays d'origine. Nous avons la preuve formelle que le cardinal de Gondi et l'évêque de Paris maniaient parfaitement la langue italienne; il ne devait pas en être autrement de leur cadet.

Pour montrer les progrès qu'il avait faits, le sieur de Dampierre eut l'idée de traduire en italien les *Prieres et Meditations*, dont Philippe Des Portes ne publia qu'une partie à la suite des *Pseaumes*, en 1593. Il fit transcrire cet ouvrage dans un élégant petit volume qui nous a été conservé.

Le manuscrit, richement relié en maroquin rouge et semé du Φ, chiffre de Philippe Des Portes, est un pet. in-8 de 123 ff., sur papier, non compris 2 ff. blancs, au commencement du volume. Le scribe s'est efforcé[3] d'imiter l'écriture italienne;

---

1. Brantome parle de lui, et l'appelle encore M. de Dampierre dans un morceau écrit en 1602 :

« Du maryage de madame de Raiz, ma cousine germaine, à cause de ma mere et madame de Dampierre, sœurs, sont sorties : le marquis de Belle-Isle, qui fut tué en ces guerres dernieres à une entreprise qu'il fit sur le mont de Sainct-Michel ([1596]) ; M. l'évêque de Paris; M. l'abbé de Sainct Albin, et M. de Dampierre, qui se nomme encore ainsy, bien que la place soit vendue : autres le nomment M. le general des galleres, estat certes tres-beau et tres-grand. » Brantome, éd. Lalanne, X, pp. 89-90.

2. Anselme, III, p. 898 ; VII, p. 935 ; Corbinelli, *Histoire genealogique de la maison de Gondi*, 1705, in-4, II, pp. 49-54 ; *Recueil des vies de quelques prêtres de l'Oratoire du P. Cloyseault, publié par le R. P. Ingold*, Première Partie, 1880, in-12, pp. 421-448.

3. Sur le v° du 2e f. blanc, une main du XVIIe siècle a écrit : *Orationi diversi* [sic]. — Le r° du 1er f. porte les annotations suivantes : *Colleg. Paris. Societ. Jesu*, et en bas : *Paraphé au desir de l'arrest du 5 juillet 1763*. Mesnil.

mais diverses fautes qui paraissent devoir lui être imputées montrent que la langue lui était peu familière.

Les ff. 1-4 contiennent une épître adressée par le traducteur au poète, épître qui est ainsi conçue :

« Al reverendo signor mio, il signore de Portes.

« Voi havrete cagione, signor mio, di trovare strano ch'io habbia intrapreso di offerirvi queste picciole primitie del mio primo studio s'egli non vi piace tanto favorirle di riconoscerle et gradirle ancora per vostre. Queste sono le vostre *Orationi christiane*, le quali, per relatione di coloro dell' opinione dei quali io voglio dependere tutta la mia vita, mi paiono degni [*sic*] non solamente d'esser lette et dette come le altre preghiere, ma imparate a mente, per li belli termini coi quali havete al parer mio ripresentata al vivo l'ardente divotione d'un' anima che non spira altro che' l divino. Questo fu dunque il mio primo disegno che io feci subito ch'io le hebbi nelle mani, di modo che essendomele rese familiarissime per il piacere ch'io pigl[i]ava a impararle, pensai che il più bel mezo di radicarmele nella memoria era di essercitarmi in farle parlare la lingua italiana di mano in man' che io la imparava et massime per cominciare da le preghiere sante a praticare quel ch'io avevo acquistato nello studio di questa lingua. Questa è la principale cagione che m'ha mosso a tradurle ; ma non ch'io mi sia mai proposto altro fine che d'haver a essere corretto da colui che me la insegnava et d'havere a far prova di quanto io havessi imparato in essa. Tuttavolta essendomi stato commandato da madama di Retz, mia madre, di renderle conto del tempo ch'io ho impiegato nelle lingue forestiere nelle quali le piace farmi instruire, io le ho mostrato questa mia traduzione ch'ella ha voluto si dedichi a voi, acciochè da voi medesimo, signor mio, se così vi piaceva, io ne ricevi et ritiri quella correttione che si richiede, il che io ho intrapreso tanto più arditamente quanto io m'assicuro che havendo riguardo alla mia poca età et esperientia voi scuserete se io non ho saputo ritrare in una lingua che m' è strana la perfettissima leggiadria della vostra naturale, come io credo che anco non sia possibile di ciò fare, et massime dau na mia pari, che [h]a così poca cognitione dell'una et dell'altra. Et con questo io presenterò le vostre medesime preghiere a Dio acciochè le

piaccia di darvi, signor mio, in tutta prosperità il compimento dei vostre virtuosi desiderij. A Parigi alli primo di settembre

« D. V. S.

« humile et obediente a servirvi

« DAMPIERRE. »

Voici le début de deux prières traduites par M. de Dampierre : la première ne figure pas dans les recueils imprimés ; mais nous ajoutons le texte français de la seconde :

Oratione al nostro buon' angelo.

Angelo di Dio, mia cara guardia, io ti raccommando la mia anima et la mia vita, et ti supplico di vegliare alla mia custodia, preservandomi dalle imboscate del mondo, della carne et del diavolo, et guidandomi in tal modo che tutte le mie attioni, parole, pensieri, movimenti et respirationi non tendino che a la gloria del mio Dio, et brevemente non mi abbandonare punto, che tu non m'habbi condutto al regno celeste, affine che insieme noi vi possianmo eternamente cantare le laudi del supremo al quale solo è honore, laude et gloria nei secoli dei secoli.

Oraison à la vierge Marie.

Je te salue, royne des cieux, dame du monde, race des roys, espoir des peres, gloire des prophetes, louange des apostres, honneur des martyrs, miroir des vierges, triomphe du ciel, estonnement des enfers et recours salutaire de tous les fideles[1].

Oratione alla virgine Maria.

Io te saluto, regina delli cieli, signora del mondo, prole delli re, speranza delli padri, gloria delli profeti, laude de gli apostoli, honore delli martiri, specchio delle vergini, trionfo del cielo, spavento de gli inferni et refugio salutare di tutti li fedeli.

---

1. *Prieres et Meditations chrestiennes, par Philippe Des Portes, abbé de Thiron* (Paris, Abel L'Angelier, 1603, in-8), fol. 14.

Voici quelques-unes des prières qui viennent à la suite :

Fol. 16 v°. *Oratione per dir inanzi alla croce del nostro salvatore Giesù Christo.*
Fol. 29 v°. *Oratione per la mattina.*
Fol. 32. *Oratione per la sera.*
Fol. 35. *Preghiera del re allo Spirito Santo.*
Fol. 44. *Preghiera delle dello per il re cav^ri Spirito S^to* [lisez : *dette per il re dai cavalieri dello Spirito Santo*]. Le titre français est : *Prieres des chevaliers du Sainct-Esprit pour le roy.*
Fol. 49 v°. *Oratione al Sr Dio per ottenire perdono a chiederli qualche gratia*, etc.

Le manuscrit dont nous venons de donner quelques extraits appartenait autrefois à M. Guyot de Villeneuve, ancien président de la Société des Bibliophiles français, qui avait bien voulu nous le communiquer. Il a figuré, en 1900, à la vente des livres de cet amateur (n° 12 du Catalogue).

LVIII

PIERRE BRICARD[1].

Parmi les Français qui ont employé la langue italienne au XVIe siècle, les uns se sont essayés dans le genre historique et nous ont laissé soit des mémoires ou des lettres politiques, soit des relations de voyage; les autres ont composé plus librement et se sont adonnés à la poésie. Ces derniers sont sans nul doute les plus intéressants. Ils attestent par leurs œuvres que les universités italiennes ne les avaient pas seulement perfectionnés dans les sciences, mais qu'ils y avaient puisé le goût de la langue et de la littérature vulgaires. Nous voulons faire connaître maintenant un curieux volume composé par un étudiant de Padoue[2].

Un jeune Bourguignon, Pierre Bricard, qui avait traversé les monts un peu avant les fureurs de la Ligue, (probablement en 1587), ne se borna pas à cultiver le droit, il voulut rimer des sonnets à la mode de Pétrarque. Une belle, qui appartenait à

---

1. Cet article a paru d'abord dans la *Raccolta di studii critici dedicata ad Alessandro D'Ancona festegiandosi il XL anniversario del suo insegnamento*, 1901, pp. 229-234.

2. Pierre fut élu conseiller des juristes de la nation de Bourgogne au mois d'août 1591 (voy. Archives de l'Université de Padoue, *Acta juristarum*, reg. XIV, 3e partie, fol. 11; cf. fol. 13 bis; 4e partie, fol. 1, 14.

Il est permis de supposer qu'il était alors à Padoue depuis trois ans. On verra plus loin quelques vers de François de Lonvencourt, sieur de Vauchelles, où il est dit que Bricard passa dix ans à Padoue, et que, en 1601, il n'était de retour en France que depuis quatre ans.

la famille Cittadella[1], devint la Laure de ce poète improvisé. Bricard paraît avoir fait un long séjour en Italie; il ne rentra dans son pays d'origine que vers la fin du XVIe siècle[2], probablement en 1597, et fut avocat au parlement de Bourgogne. Ce fut alors qu'il eut l'idée de faire imprimer un recueil de ses vers. Voici le titre de ce volume qui nous a été signalé par M. Émile Roy, professeur à l'Université de Dijon :

LA
FLORIDEA
DEL FEDELE ARDO
Parte prima

(Marque typographique représentant Pégase lancé au galop, et accompagné de cette devise : *Sic aetas non retinenda fugit.*)

STAMPATA IN PARIGGI.

Appresso Gio. Gesselin, nella strada di San Giacomo, à l'insegna di S. Martino, & si vende nel Corridore delli prigioneri nel Palazzo.
1601.
Con Priuilegio.

---

1. Ce nom ressort de l'intitulé d'un sonnet « Per l'illustre signore Andrea Cittadella, fratello della sua diva » (fol. 92 du recueil qui sera décrit plus loin). Bricard joue ailleurs sur le nom de sa maîtresse, et dit en parlant de l'amour (fol. 14 du même recueil) :

In van diede assalto alla Cittadella
Qual li da la pena del pensier rio...

La famille Cittadella, qui porte aujourd'hui le titre de comte, est l'une des plus anciennes de Padoue. Une Cittadella, qui se confond peut-être avec la belle chantée par le poète, épousa Francesco di Giuliano Cosavecchia, docteur ès droits. Elle resta veuve en 1608. Voy. Jac. Salomoni, *Urbis patavinae Inscriptiones*, 1701, in-4, p. 344.

2. Son ami, François de Lonvencourt, sieur de Vauchelles, lui dit dans les vers encomiastiques imprimés en tête de *La Floridea* :

Dix ans entiers en ceste lice
Ce dieu t'a fait faire exercice,
Ore esperant, ore craignant,
Ore chantant, ore plaignant,

Le volume est de format in-16, et se compose de 8 ff et 88 ff. inexactement chiffrés[1].

Au v° du titre est un extrait du privilège accordé au lil Jean Gesselin, pour six ans, le 6 juillet 1601.

En tête des pièces liminaires est une épître française a sée « A monseigneur Christofle de Harlay, seigneur de l mont, etc., cornette des chevaux legers du roy et bail Palais[2] ». Cette dédicace, écrite dans un style fort amp est signé : P. BRICARD. Elle nous fournit peu de renseignei utiles ; on y voit pourtant que les perfections de Chris « n'estoient pas seulement remarquées et admirées des grands personnages d'Italie, mais des princes mesmes », il avait été honoré et chéri.

L'épître est suivie de diverses compositions encomiastic une ode française « A monsieur Bricard, sur ses amou Floride », signée : de Vauchelles[3], et accompagnée de la de *Antes muerto que mutado ;* un sonnet français « A mon Bricard, advocat au parlement de Bourgongne, en la re mandation de cest œuvre », par « P. Des Fontaines, Poict

---

Et si bien il te touche l'ame
De ses doux attraits et sa flame
Que, depuis ton alme retour
(C'est depuis quatre ans), il n'est jour
Voire et leger moment aux heures,
Que pour Floride tu ne meures.

1. Biblioth. municipale de Dijon, 7465. — Biblioth. Mazarine, n° 2

2. Christophe II de Harlay, fils unique du premier president Ach Harlay et de Catherine de Thou, était parti pour Padoue, en 1592 Claude-Énoch Virey (Biblioth. de l'Arsenal, ms. 1081, fol. 188 v°) ; ignorons combien de temps il y séjourna. De retour en France, il é Anne Ragot, fille unique d'Emmanuel Ragot, premier président de Gre Il fut de 1602 à 1607 ambassadeur en Angleterre, fut nommé, en chevalier du Saint-Esprit ; mais il mourut en 1615 avant d'avoir re cordon de l'Ordre.

3. François de Louvencourt, seigneur de Vauchelles, à qui est dé sonnet imprimé après le n° CXXXVIII. François, né en 1569, avait publié un recueil de vers : *Les Amours et premieres Œuvres poëtiq Fr. de Louvencourt* (Paris, leger Delas, 1595, in-12). On trouve un s de lui en tête des *Premieres Pensees* de Jean Hays, 1598.

advocat au conseil privé du roy[1] » ; quatre distiques latins du même auteur, qui signe cette fois : « P. Fonteius, Picto Maxent. » (c'est-à-dire de Saint-Maixent) ; un quatrain français de J. de La Barre Jacquier[2] ; un sonnet français de P. Roussel ; enfin cinq distiques latins signés P. D. M.

Les liminaires se terminent par un sonnet de « L'autore alli maledicenti », et par des distiques latins dans lesquels Bricard nous apprend quand et comment il se rendit en Italie, et comment il y devint amoureux. Voici cette dernière pièce, très importante pour la biographie du poète :

Autoris Discessus e Gallia in Italiam.

Discessi a patria tunc quum Mars tela pararet
Hesperidum in Gallos, gallica in Hesperidas ;
Nec cum tuta satis Musis mea tecta paterent,
Itala regna diu pace superba peto.
Tu mihi, libertas, tu, pax, tam chara, fuistis
Causa fugae, et fugiens en miser intereo,
Nec pavidum vitasse juvat civilia bella,
Si quae non potuit Mars mihi praebet Amor.
Patavii nostris pedibus vix pressa fuere
Limina cum captum me novus hostis agit.
Non tantum aestivo densae torrentur aristae
Sole, meo quantum pectore flamma micat ;

---

1. Pierre Des Fontaines est l'auteur d'un traité intitulé : *Eorum quae apud Gallos de toto pontificii juris corpore, et maxime in beneficialibus usu recepta sunt, brevis Enucleatio. Autore Petro Fonteio Pictone, J. U. L.* Parisiis, Abel L'Angelier, 1597, in-8. (Biblioth. nat.)

2. Jean Jacquier, de Bourges, était avocat. C'est à lui et à Jean Ravaud, seigneur de Bocgriman, qu'est dédiée une pièce insérée dans *Les Nouvelles Œuvres* de Jean-Édouard Du Monin (s. l. n. d., mais vers 1580, in-12), p. 221.

Il y a des vers latins, grecs et français de Jacquier en tête des *Troisiesmes Œuvres* de Jean de Boissières, 1579 ; des vers latins en tête de *L'Arioste français* du même Jean de Boissières, 1580 ; puis dans *La Main d'Estienne Pasquier*, 1584, fol. 4 et 16 ; à la suite de la *Pancharis* de Jean Bonnefons, 1588 (Bonnefons lui adresse une pièce insérée dans le même recueil, fol. 15) ; en tête des *Imitations tirées du latin*, de Gilles Durand de La Bergerie, 1588.

At quamvis peream, placido mens fluctuat aestu :
Causa rogi virtus, forma, pudicitia[1].

Notre Bourguignon italianisé entre ainsi en matière :

Nè de l'alta Thebe le cento porte,
Nè di Roma canto gli gran trofei,
Nè d'Orlando pazzo gli duri omei,
Nè d'Enea Troian la dubia sorte,

Nè d'Hercole invitto l'oscura morte
(L'honor di quanti furo semidei),
Nè l'opere finte di falsi dei,
Nè di nove Muse la casta corte ;

Raccolgo mie' sospiri al vento sparsi
Sopra le gonfiate sponde di Brenta,
Del mio pianto, u' Troia lieta risorge.

Tu per li cui vanto languido sorge
In trionfo ch'ergo, fa pur ch'io senta
Volti a me gl'occhi tuo' di se sì scarsi.

Voici le portrait que Bricard nous trace de sa belle (sonnet XXXIII) :

Biondo crin, larga fronte, arco d'Amore,
Occhi vivi, guancie di neve et d'ostro,
Profilo nel quale Natura ha mostro
Quanto può, quanto sa, quanto ha valore.

Canal stretto, del qual escon parole
Che possono domar qualunque mostro,
Di rubini et perle lucido chiostro,
Spartito poggio delle Gratie honore,

Collo, di Venere vago monile,
Spalle donde d'Amor pende il turcasso,
Petto largo et bianco, che chiudi un sasso,

1. Bricard ajoute trois petits vers « Ad benevolum lectorem », qu'il est inutile de transcrire.

Scessa ch'al bramato porto conduci,
Ove gionge il desir ; ma non le luci.
A rispetto di voi ogni cosa è vile.

On voit que si notre auteur ne sort pas des lieux communs, ses vers sont du moins agréablement tournés. Voici encore un sonnet qui permettra de juger de sa manière (n° XXXVIII) :

Il dì che, fatto schiavo di madonna,
Legato me viddi di sue catene,
Dolce mi fù il giogo, dolci le pene ;
Hora tremo quando solo ragiona.

Un nascoso serpe nella sua gonna
Me lacerò il cuore et m'empì le vene
Del caldo veneno di vana spene,
Che quando le piace morte mi dona.

Nè posso ritrovar altro rimedio
Che di morir spesso per haver vita.
Qui non val piangendo chieder aita.

Un soave sguardo me mena a morte,
Tal morte mi da vita, et questa sorte
Di morir raviva il stanco cuor mio.

Claude-Énoch Virey, qui fut très lié avec Bricard et qui reçut ses confidences, nous apprend que le jeune amoureux ne fut guère payé de retour. Après avoir fait l'éloge des dames de Padoue, il déclare que leur vertu est à l'abri de tout soupçon,

Ce qui fait que Bricard, qu'amour icy domine
Des beautez d'une dame, à la fin s'imagine
Que par des vers qu'il fait mouiller il la pourra,
Encor que les rigueurs de Patavine elle a ;
Auquel je fais souvent de pitié compagnie
Pour voir le logis seul de ceste belle amye,
Car, elle, de la voir seroit trop de bonheur,
Ou s'elle, le voyant, monstroit l'avoir au cœur.
Toutesfois, comme Amour rend tout amant credule,
Il croit à ses regards que pour luy elle brusle,

La voyant en l'eglise, où tous les amoureux
Vont dire leurs desirs aux dames par leurs yeux;
Bricard, d'aymable mine et à qui la nature
A donné haulte taille et grace en sa posture,
D'un bon et vif esprit et d'un entendement
Qui peut donner aux loix lustre en un parlement,
Son dessein allant là; mais je crains que la Muse
Trop ne le divertisse et tout à soy l'amuse.

On peut faire des vers parfois par passetemps,
Mais il n'y faut user son plus utile temps,
Comme je fais ceux-ci, et prends parfois à lire
Ceux qu'a chantez si doux Petrarque sur la lyre,
Petrarque, l'Appolon de Toscane et qui a
Parnasse transporté en ce beau païs-là,
Lisant ces vers affin d'apprendre son langage
Qui a sur l'Italien le prix et l'avantage,
Et non pas de desir d'apprendre a poëtiser,
Ou à faire des vers pour dames courtiser.
Et voilà comme on fait icy l'amour aux dames
Qui aux traicts de leurs yeux font voir aussy leurs

Le recueil de Bricard, non compris les liminaires, se co
de 156 sonnets italiens, 8 madrigaux, 2 canzoni, 1 l
1 sonnet français et 2 épigrammes latines. Toutes ces
n'ont pas pour unique objet la louange de la belle Citt
Afin de donner au volume un peu de variété, le poé
introduit un sonnet « in laude del Petrarca et del Goss
(fol. 25)[2], et diverses compositions qui nous révèlent le
de ses amis : 2 sonnets « Per il signore Virey, consigl
secretario del serenissimo principe di Condé » (fol. 6
64 v°)[3]; un sonnet, déjà cité, « Per l'ill. de Louvencourt,
de Vauchelles, sopra la sua Aurora » (fol. qui devra

1. Claude-Énoch Virey, *Vers itineraires, allant de France en*
1592 (Biblioth. de l'Arsenal, ms. 1051, fol. 228 v°-229).
2. Giuliano Goselini, né à Rome le 12 mars 1525, mort le 1
1587. Voy. Tiraboschi, VII (1809-1812), p. 1164.
3. Voy. ci-après la notice consacrée à ce personnage.

coté 70); un sonnet « Al sig. Hannibale Tosato[1], Paduano, depintore in cera » (fol. 71 v°); un « Madrigale fatto per l'illustre sig. Ottavio Fregoso, vestito da Sole nella giostra dell'anno 1593 » (fol. 80, coté 79)[2]; un madrigal « In morte della signora madre di sua diva » (fol. 81, coté 90 v°); des sonnets « Per l'illustre signore Andrea Cittadella, fratello della sua diva » (fol. 83, coté 92); « All' illustre sig. Gio. Lazara, cavaliero padovano » (même fol. v°)[3]; « In laude della signora Helena Santa Uliana » (fol. 83, coté 93 v°); « In laude della signora C. Capodivaca, gentildonna padovana » (fol. 84, coté 94)[4]; « Per la signora Zabarella Pernumia » (même fol., v°)[5]; « Per

1. Annibale Tosato est cité par Tomasini dans ses *Elogia illustrium virorum*, 1630, pp. 90 et 320. Il est l'auteur d'une médaille de Sperone Speroni et d'une médaille de Girolamo Fabrizio Acquapendente.

2. Cesare II Fregoso, second fils de Cesare Ier et de Costanza Rangone, s'était fixé à Padoue. Il eut deux fils : Alessandro dont on ne sait rien, Ottavio ou Ottaviano, dont il est ici question, et une fille : Bianca. Ottavio vécut à Padoue. Il fit partie de l'Accademia Delia. Le 23 février 1617, il fut appelé au Conseil noble. Il mourut en 1626. Voy. Litta, *Famiglie celebri italiane*, VII, fasc. LXVI, tav. V.

3. Les Lazzara étaient une des anciennes maisons de Padoue. Giovanni, chevalier de Saint-Jacques et lieutenant général de la cavalerie vénitienne, avait fondé en 1574, près de Padoue, un couvent de pères ermites (Francesco Scoto, *Itinerario d'Italia*, Padova, 1654, in-8, I, fol. 35 v°). La femme de Giovanni, Maria Mussata, mourut le 27 sept. 1587 (Giac. Salomoni, *Inscriptiones urbis Patavinae*, 1701, p. 330). — En 1574, Niccolò Eazzara avait reçu à déjeuner, dans son palais de Conselve, le roi Henri III (Francesco Scoto, *ibid.*; Pier de Nolhac e Angelo Solerti, *Il Viaggio in Italia di Enrico III*, 1890, p. 163).

4. Les Capodivacca sont encore une des premières familles de Padoue. Giulio Capodivacca fut, en 1574, l'un des quarante jeunes gens choisis pour recevoir le roi Henri III dans la ville (Pier de Nolhac e Angelo Solerti, *Viaggio*, 1890, p. 160, note.)

5. La famille Zabarella, de Padoue, tire surtout son illustration du jurisconsulte Francesco Zabarella, né en 1339, évêque de Florence en 1410, cardinal en 1411, mort en 1417, et de Bartolommeo Zabarella, né en 1399, archevêque de Spljet ou Spalato, en 1428, puis de Florence (1439), mort en 1445. Nombre d'autres personnages du même nom ont joué un rôle dans l'histoire de l'université de Padoue; aussi l'un d'eux fit-il dresser par Giovanni Cavaceo et peindre par Gualterio, dans le palais Zabarella « alla Veraria », une généalogie de ses ancêtres (Francesco Scoto, *Itinerario*, 1654, fol. 18 v°). Du temps même de notre poète, Jacopo Zabarella, né le 5 septembre 1533, se rendit célèbre comme philosophe. Au mois de janvier 1564, il fut nommé professeur de la première classe de logique à Padoue

la sig. Uberta Discalza » (fol. 85, coté 95)[1]; « Per la signora Diana Rustica Zabarella » (même fol., v°); « Per la signora P. Santasofia » (fol. 86, coté 96)[2]; « Per l'illustre sig. contessa, la signora Margarita Porta moglie dell' ill. signore conte Ænea dei Conti » (même fol., v°)[3].

Le sonnet français dédié « A madame de... », est placé au fol. 83 (coté 95).

Les deux épigrammes latines terminent le volume. Elles sont intitulées : *In versionem Prognosticorum Hippocratis a D. Jacobo Doreneto, medico perillustri, latinis versibus expressorum, cui libro titulus scribitur : Vas aureum.*

Parmi les sonnets italiens, il en est un, le LXIVe, qui contient en acrostiche le nom de l'auteur : PIETRO BRICARDO. Le pseu-

---

(Facciolati, *Fasti Gymnasii Patavini*, 1757, in-4, t. II, p. 296). En mars 1577 et en septembre 1585, il fut transféré à d'autres chaires (*ibid.*, p. 280). En 1578, il fit paraître une *Logica* dédiée au roi de Pologne Sigismond Báthori (Tiraboschi, VII, 1809-1812, p. 113). Il mourut en 1589, après avoir reçu le titre de comte palatin. Le comte Francesco Zabarella, fils de Marcantonio, jouit aussi d'une réputation attestée en 1576 par Pietro Buccio dans *Le Coronationi di Polonia et di Francia del christianissimo re Henrico III* (fol. 132 v°). On lit un sonnet signé de lui dans les *Rime di diversi autori all' illustr. et molto reveren. P. F. Jacomo Claverio*, 1593, fol. *Gi*.

Nous ne pouvons indiquer le lien qui unissait Pernumia et Diana Rustica à Jacopo et à Francesco.

1. Les Discalzi ont fourni à l'université de Padoue plusieurs jurisconsultes distingués. Notre poète avait dû suivre les cours d'Ottonello Discalzo, qui avait commencé, en 1565, par commenter les Institutes. En 1576, Pietro Buccio (*Le Coronationi di Polonia et di Francia de christianissimo re Henrico III*, fol. 43 v°) loue Ottonello comme professeur de droit canon. En mars 1577, le jurisconsulte fut appelé à la chaire de droit criminel (Facciolati, *Fasti Gymnasii Patavini*, 1757, II, p. 179). Le 1er avril 1586, il revint au droi civil (*ibid.*, II, p. 124). Il mourut en 1607. On peut conjecturer qu'Uberta était sa fille. Un Ubertino Discalzo est l'auteur d'une pièce insérée dans les *Applausi dell' Accademia de' Ricovrati alle glorie della serenissima republica di Venezia* (Padova, Cadorin, 1679, in-4). Voy. Cicogna. *Saggio di Bibliografia veneziana*, p. 262, n° 1840.

2. La famille Santasofia était de Padoue, comme les précédentes. Un Girolamo Santasofia est l'auteur d'une pièce insérée dans le recueil qui vient d'être cité (*Applausi*, ecc., 1679).

3 Un Luca de' Conti, qui était certainement de la même famille qu'Enea, fut au nombre des quarante jeunes gens choisis pour recevoir Henri III. Voy. Pier de Nolhac e Angelo Solerti, *Viaggio*, 1890, p. 160, n.

donyme poétique ARDO, adopté par notre Bourguignon, n'est que le finale de ce nom italianisé.

Notons encore qu'un des sonnets (fol. 94) n'est pas l'œuvre de Bricard. Il est en effet précédé de cet envoi : « Cloridone al fidele Ardo, in risposta delli versi mandatili da Padova a Siena ». Nous parlons de cette pièce dans la notice suivante.

Pierre Bricard, qui annonçait de si heureuses dispositions, qui, d'après son ami Virey, pouvait donner du lustre à un parlement, n'a marqué ni au barreau, ni dans la magistrature, ni dans les lettres. Papillon n'a même pas recueilli son nom dans la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*. Il est probable qu'il mourut jeune, avant d'avoir eu le temps de se faire connaître.

LIX

CLAUDE-ÉNOCH VIREY

Nous avons déjà cité le nom de Virey comme celui d'un ami de Pierre Bricard. Il nous faut revenir sur un personnage qui mérite de nous arrêter quelques instants. Né à Sassenay, près de Chalon-sur-Saône, en 1566, Virey était fils d'un capitaine d'infanterie. C'était, dit le duc d'Aumale, « un de ces hommes formés tout à la fois par l'étude et par une vie de périls, qu'on rencontrait assez souvent alors, et dont le type semble perdu aujourd'hui. Antiquaire, poète, soldat, docteur en droit, homme de cour, il apportait partout le même courage, la même verve, les mêmes façons un peu rudes, et, malheureusement pour ses vers, il s'embarrassait aussi peu des entraves de la prosodie et de la langue que des difficultés de la vie[1]. » Après avoir fait ses humanités chez les jésuites de Dijon, et sa philosophie au collège de Navarre, à Paris, il s'engagea comme volontaire dans les troupes royales et combattit l'armée de la Ligue. C'est lui-même qui nous l'apprend au début de ses *Vers itinéraires* :

... J'ai couru ma part des perils que la vie
Des meilleurs François court en ceste tragedie,
Par villes et par champs, pour le roy tout ardant,
A pied et à cheval, courageux m'hazardant
Aux coups de pistoletz et des plombez tonnerres
Qu'onques Grecs ny Romains n'ont cogneu en leurs guerres[2].

---

1. Duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé*, II, 1885, p. 265.
2. Biblioth. de l'Arsenal, ms. 1051, p. 187.

Après avoir assisté aux batailles de Senlis, d'Arques et d'Ivry, aux sièges de Paris et de Rouen, Virey, qui avait besoin de repos, résolut de partir pour l'Italie et d'aller étudier le droit à Padoue. Il se mit en route au printemps de 1592, en compagnie de Christophe de Harlay, fils unique du premier président. Les deux voyageurs quittèrent la Normandie, où ils étaient, gagnèrent Mantes, puis allèrent passer par Langres, la Suisse et le Splügen. On verra, dans le curieux récit que Virey nous a laissé de son voyage quels dangers coururent les deux voyageurs, et combien ils eurent de peine à éviter d'être fait prisonniers par les Ligueurs[1]. Le 11 juin 1592, notre étudiant se fit inscrire à Padoue parmi les juristes de la nation de Bourgogne. Suivant l'usage, le registre matricule donne un rapide signalement du nouveau venu, qui est dit : « Chabilonensis, in medio frontis vulnere signatus[2]. » On voit par cette courte mention qu'il avait l'habitude de regarder les ennemis en face.

A Padoue, Virey suivit particulièrement les cours de Guido Panciroli, de Marcantonio Ottilio et de Francesco Carlo Piccolomini[3]. Sa curiosité, pendant cette période de sa vie qu'il considère comme la plus heureuse de toutes, se porta sur des

---

1. *Vers itineraires, allant de France en Italie, 1592. A M. Nicolas Perreney, que despuis j'ay veu tres-habile advocat a Chalon, et e l'alliance duquel je m'estime fort honoré.* Biblioth. de l'Arsenal, ms. 1051, fol. 185 *bis*.

2. Arch. univ. de Padoue, reg. XXX, fol. 63 v°.

3. Ms. 1051, fol. 222 v°.

Guido Panciroli, engagé, le 30 octobre 1547, comme professeur extraordinaire d'Institutes, devint professeur de droit civil en octobre 1556. En 1560 il fut appelé à l'université de Mondovi, qu'il suivit à Turin ; mais il fut rappelé à Padoue le 18 avril 1582, et ce fut là qu'il mourut en 1599. (Facciolati, *Fasti Gymnasii Patavini*, 1757, II, pp. 156, 141, 135.)

Marcantonio Ottilio enseigna d'abord à Padoue les règles du droit (1586). En 1590, il fut transféré à la chaire de Pandectes, puis en 1600, à la chaire ordinaire de droit civil du matin. (Facciolati, *Fasti*, II, pp. 182, 184, 118.)

Francesco Carlo Piccolomini, né à Sienne vers 1520, enseigna d'abord dans sa ville natale, puis à Macerata et à Pérouse. Le 25 janvier 1561, il fut appelé à Padoue comme professeur extraordinaire de philosophie. Le 18 janvier 1564 il fut transféré à la seconde chaire ordinaire. Ses gages furent portés à 1000 écus en 1579. En 1601, Piccolomini reprit le chemin de Sienne, où il mourut en 1604. (Facciolati, II, pp. 284, 279, 275).

sujets très divers. C'est ainsi qu'il voulut assister à l'autopsie et à la dissection d'une jeune fille emportée par une mort subite.

En fréquentant les cours de l'université, Virey contracta une étroite amitié avec son compatriote Pierre Bricard. Celui-ci le prit pour confident de sa passion malheureuse pour la belle Cittadella, et lui communiqua tous les vers qu'il composait pour elle. On a déjà vu que Virey, esprit positif, déjà endurci aux aventures de la guerre, trouvait que son ami donnait aux Muses trop de temps. Pour lui, s'il s'amusait parfois à rimer, il ne cherchait pas à polir ses vers, et n'y attachait aucune importance. Bricard admirait cette nature droite et sévère, et saluait en Virey un maître. Voici un sonnet qu'il lui adresse dans *La Floridea*[1].

Per il signore Virey consigliero et secretario del serenissimo principe di Condé[2].

Virey gentil, nel cui cortese seno
Gli stanchi mie' spirti come in un porto
Riduconsi, quando Fortuna a torto
Mi porge la tazza del suo veneno,

Perchè non ho stile che mostri a pieno
Quanti doni t'habbi Natura porto ?
Si vedrebbe ch'unque n'a vivo o morto
Tanto il ciel nel donar si sciolse il freno.

Bontà, cenno, valor et quel ch'io preggio
Assai più de l'oro, candida fede,
Sono gli minori d'i freggi tuoi.

Chiunque ti conosce il vede et crede
Così lo vedesse chi verrà poi :
Tra mortali haresti di virtù il preggio.

---

1. Fol. 63 v°.
2. Virey n'était pas encore secrétaire du prince de Condé, mais il le devint avant la publication du volume en 1601.

En 1593, Virey mit à exécution un projet qu'il avait longuement caressé. Il quitta Padoue pour se rendre à Rome et visiter une partie de l'Italie. Il nous donne lui-même des détails sur son voyage dans un second poème, qu'il appelle, comme le premier, *Vers itineraires*[1] :

..... Dez Padoue, l'envie
Que j'avois de longtemps de courre l'Italie
Me fit mettre en chemin, après un long sejour
Que m'y avoit fait faire et l'estude et l'amour,
Ayant pour compagnons du desiré voyage
Un Murart, Lyonnois[2], et un de pareil age,
Biaunay, Baujoulois[3], et (d') un de Besançon,
Le plus barbu de tous, ayant à nom Buzon[4].

Virey séjourna quelque temps à Sienne, qu'il visita en compagnie d'un Parisien, Jean de Chaulnes, sieur de Bures[5]. Tandis qu'il était dans cette ville,

Un noble Fantucci, qui avoit le soucy
D'estre passé docteur,

---

1. *Vers itinéraires allant de Venise à Rome, 1593. A maistre Guillaume Magnien, advocat a Chalon sur Sône.* Biblioth. de l'Arsenal, ms. 1051, fol. 238.

2. Jean-Baptiste Murard, « Lugdunensis Gallus, cum cicatrice secundum oculum in parte sinistra », s'était inscrit comme juriste à Padoue (nation de Provence), le 28 janvier 1592 (Arch. univ., reg. XXX, fol. 63). Il devint lieutenant général en la conservation des privilèges royaux de Lyon et échevin de Lyon en 1615 et 1616. Il épousa Jeanne Tissot, morte le 6 octobre 1629, et eut d'elle six enfants.

3. Nous n'avons pas réussi à identifier ce personnage.

4. Probablement Jean-Claude Buson, docteur ès droits, citoyen de Besançon, qui fit son testament le 3 septembre 1637 et mourut avant le 3 novembre suivant, jour où ledit testament fut publié. (Biblioth. de Besançon, recueil ms. 1296 : *Catal.*, I, p. 981.)

5. Jean de Chaulnes était fils d'Antoine, conseiller du roi, trésorier de l'extraordinaire des guerres, qui, le 4 octobre 1581, avait acheté la seigneurie de Bures, près de Palaiseau. Il perdit son père pendant qu'il était à Sienne, ou peu après, le 20 octobre 1593. Il rentra aussitôt en France ; mais il retourna en Italie, et se fit inscrire comme juriste à Padoue, nation de Provence, le 28 juin 1594 (Arch. univ., reg. XXX, fol. 65). Il mourut le 29 mars 1633, sans avoir rempli aucun office. Voy. Jules Lair, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, II, 1876, pp. 214-221.

vînt le prier
De vouloir prendre en main la dispute premiere.

Le voyageur se prêta de bonne grâce à cette épreuve, et tira, paraît-il à son honneur ; mais il nous dit honnêtement qu'il avait pris soin d'examiner les thèses et de combiner à le candidat les questions et les réponses[1].

Pendant que Virey était à Sienne, Pierre Bricard lui donne de ses nouvelles en lui envoyant un sonnet :

A te, che sei di me la meza parte,
Io l'altra di te, questo s'invia,
Acciò del mio stato nuova ti dia
Et ch'il duol, la gioia tra noi si sparte.

Sappi dunque che vò vergando carte,
Ch'io scrivo col sangue per quella ria
Ch'è nell'atti feroce, in viso pia,
Et con puoco affetto mischia molt'arte.

Tempro con tua gioia mio duro affanno,
Felice Cloridon, amante amato
Di Calisa, l'honor di quante ninfe

Annodano in nastro le chiome, o l'hanno
Sparse al vento nel bel fiorito prato
U di Branda corron le chiare linfe[2].

Cloridon est le nom que Bricard donnait à son ami, qui ne se piquait pourtant pas de faire des vers, répondit par le sonnet suivant :

CLORIDONE *al fedele Ardo, in risposta delli versi r da Padova a Siena.*

Delli gravi lumi col molto pianto
La turbida Brenta sgorga allagata
Et con gli sospiri l'aria inflammata
L'ardor tuo fa sentir in ogni canto.

1. Biblioth. de l'Arsenal, ms. 1051, fol. 309.
2. *La Floridea del fedele Ardo*, fol. 61 v°.

Pure quella che con sì dolce canto
È nel tempio d'honor da te portata
A te si dimostra fiera spietata,
Pestando il nome tuo ch'a l'altre è santo.

Amico, deh ! lascia le sponde ingrate
Sovra le qual' d'Amor in secca arena
Spargi il seme, nè mieti altro che duolo.

Vien qua a premer meco il cortese suolo
Ove spande il cristal di fresca vena
La Branda, le cui Ninfe amano amate[1].

Nous ne suivrons pas le voyageur dans les autres villes par lesquelles il passa en se rendant à Rome ; nous constaterons seulement qu'il était curieux de visiter les monuments et les œuvres d'art. Son itinéraire s'arrête à son arrivée à Rome. Il se réservait de consacrer à la ville éternelle un troisième poème, qui est probablement perdu.

De retour à Padoue, il continua ses études, et il fut reçu docteur ès droits, le mercredi 31 août 1594, « in edibus perillustris domini Sigismundi [de] Capitibus Listae[2]. »

En quittant l'université, Virey dut à la protection du président Achille de Harlay d'être attaché à l'éducation du jeune Condé, puis, quand on forma la maison du jeune prince, il y fut maintenu comme secrétaire de la main, avec un brevet de secrétaire du roi[3]. On a déjà vu que Bricard, en 1601, le qualifie de conseiller et secrétaire de Condé. Dès lors sa vie tout entière appartient à son maître ; il ne réserve aux lettres que ses loisirs.

Une traduction française de *L'amoroso Sdegno* de Francesco Bracciolini publiée en 1603 par un anonyme qui signe J. P. S.

---

1. *La Floridea*, fol. 73.
2. Arch. univ. de Padoue, reg. LIV, fol. 328 v°. — C'était un usage courant à Padoue, dans les dernières années du XVIe siècle, de soutenir les thèses de doctorat dans la maison de quelque personnage de marque. Les Capodilista passent pour être la première famille de la ville ; on dit même que leur nom vient de ce qu'ils étaient toujours en tête de la liste.
3. Duc d'Aumale, *Histoire des Princes de Condé*, II, p. 267.

atteste que Virey s'intéressait toujours aux choses italiennes. Il avait prêté à un ami le texte italien de la pastorale ; celui-ci en fait une traduction qu'il lui dédie[1].

Au mois de novembre 1609, le secrétaire joua un rôle important dans les incidents qui amenèrent la fuite du prince de Condé hors de France. On peut suivre les détails de cette tragi-comédie dans le beau livre du duc d'Aumale[2]. On y verra que Virey était en toute chose l'homme de confiance de son ancien élève. Non seulement il l'accompagna dans sa fuite et s'exposa pour lui au ressentiment du roi[3] ; mais il se fit l'historien du voyage. Il en relata tous les incidents dans un poème français[4] qu'il convertit lui-même en un poème latin[5], et les résuma dans un mémoire écrit pour J.-A. de Thou[6].

---

1. *Le Dedain amoureux, pastorale faite françoise sur l'italien du sieur François Bracciolinj.* A Paris, chez Mathieu Guillemot..., 1603. In-12. (Notre bibliothèque.) — Le texte original est imprimé en regard de la traduction.

2. *Histoire des princes de Condé*, II, 1885, pp. 268-278.

3. La femme de Virey, Jeanne Biot, d'abord confiée à la garde du grand prévôt de l'hôtel, fut conduite à Chalon, chez son père, qui dut s'engager à la représenter quand il en recevrait l'ordre. Son fils, Christophe, âgé de neuf ans, fut confié à l'avocat Louis Dollé, ami de son père. (Notes ajoutées par Virey au texte de son poème : éd. Halphen, pp. 72, 74.)

4. *L'Enlevement innocent, ou la Retraite clandestine de Mgr le Prince, avec Mme la Princesse, sa femme, hors de France... A M. Louis Dollé, advocat excellent au parlement de Paris. — Voiage de Mgr le Prince de Bruxelles à Milan.*

Biblioth. nat., ms. Dupuy 73, fol. 35, 59.

L'Enlèvement innocent, ou la Retraite clandestine de monseigneur le Prince, avec madame la Princesse sa femme hors de France, 1609-1610. Vers itinéraires et faits en chemin par Claude-Énoch Virey, secrétaire dudit seigneur... Publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par E. Halphen. A Paris, chez Aug. Aubry, 859. Pet. in-8.

M. Halphen n'a publié que la première partie.

5. *Clandestina Fuga, sive Henrici Borbonii Condaei... cum uxore in Belgium ac Insubriam occulta Profectio, Mediolani Commoratio, ejusque in Galliam reditus.*

Biblioth. nat., ms. Dupuy 73, fol. 4.

Raptus innocuus, sive Henrici Borbonii Condaei, primarii sanguinis regii Francorum principis, clandestina cum uxore Carola Margarita Mommorantia in Belgium Fuga, et ex Belgio in Insubriam per Germaniam occulta Profectio...

Biblioth. de l'Arsenal, ms. 1051 (ancien lat. 58), p. 1.

6. Biblioth. nat., ms. Dupuy 72, fol. 36 (autographe).

Sa femme composa, elle aussi, une *Epistre d'Aminte à Cloridon*[1] *sur la retraitte de Mgr le Prince, avec madame la Princesse, sa femme, en Flandres*[2].

Le 21 février 1610, Condé quitte secrètement Bruxelles pour se rendre à Milan, en compagnie du fidèle Virey[3]. C'est encore Virey qui suit le prince lorsque celui-ci apprenant la mort du roi, s'échappe de Milan et reprend le chemin de Bruxelles (9 juin 1610)[4].

Le 16 juillet 1610, le jeune prince est de retour à Paris. Virey reprend tranquillement ses fonctions. Il paraît avoir reçu alors de la cour, sans doute à titre de dédommagement, certains avantages particuliers[5].

Après l'arrestation de Condé au mois de septembre 1616, Virey cherche un refuge à Chalon, sa ville natale[6]. L'année suivante, il donne un pendant à L'*Enlèvement innocent* et compose *La Prison volontaire, ou l'Entrée de madame la Princesse en la Bastille, poëme imité en quelque endroict des vers latins du sieur Bonnefons filz*[7], *et augmenté des deux tiers, suivant l'histoire du temps*[8]. Dès que la politique lui laisse

---

1. On a déjà vu (p. 329) que, à Padoue, Virey prenait le nom poétique de Cloridon.
2. Biblioth. nat., ms. Dupuy 73, fol. 85 ; Biblioth. de l'Arsenal, ms. 1051, p. 139.
3. Duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé*, II, p. 304.
4. *Ibid.*, II, pp. 345, 579.
5. Le 1er novembre 1614, Claude-Énoch Virey, conseiller et secrétaire du roi, donne quittance de la somme de 750 l. à lui ordonnée par ledit seigneur pour la pension qu'il plaît à S. M. lui donner pendant le quartier de juillet, août et septembre de la présente année. (Biblioth. nat., ms. fr. 29513, dossier 67071, pièce 2.) Plus tard, alors qu'il est qualifié conseiller et secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances, du collège des Soixante-Six, ses gages annuels ne sont plus que de 300 livres. (Quittances du 26 décembre 1619, du 16 janvier 1622, du 8 août 1636, *ibid.*, pièces 3, 4, 5.)
6. Duc d'Aumale, *Hist. des Princes de Condé*, III, p. 95.
7. *Ad illustrissimum principem Condaeum, Henricum Borbonium, Margaritae Carolae Momorantiae fidissimae et generossimae conjugis, illustris Carcer, authore Jo. Bonefonio, Jo. filio*. Parisiis, ex typographia J. Libert, 1619. In-8. (Biblioth. nat., Yc. 10007.)
8. Biblioth. nat., ms. Dupuy 73, fol. 93 ; Biblioth. de l'Arsenal, ms. 1051, p. 149.

quelque répit, Virey retourne dans sa chère province de Bourgogne et se consacre à l'étude.

On a de lui une lettre adressée, de Chalon, le 9 février 1625, à Nicolas Rigault, avocat au parlement de Paris, garde de la Bibliothèque du roi[1]. Il avait consigné dans plusieurs ouvrages les résultats de ses recherches. Il composa en manuscrit un *Commentarium fidele de Burgundiae imperio* et une *Description du territoire de Chalon sur Saone*, dont son fils, Christophe Virey, conservait les manuscrits[2]. Nous ignorons si ces manuscrits existent encore ; mais nous pouvons citer une copie de la *Chronica venerandorum abbatum S. Benigni divionensis monasterii* exécutée pour Virey[3].

Papillon cite plusieurs autres ouvrages de notre auteur : des harangues adressées au roi, au cardinal de Richelieu, au maréchal de Schomberg, au comte d'Harcourt et au garde des sceaux Marillac, lorsque Louis XIII passa par Chalon au mois de février 1629[4] ; une harangue à Henri de Bourbon, gouverneur de Bourgogne, 1632 ; un Poème de la Virginité ; un poème latin *de Passione Christi*, imprimé en tête de la *Gallia christiana* de Robert ; *Flammette, ou Amours*, poème imité sans doute de l'italien[5].

Cinq fois honoré des fonctions de maire de Chalon, il mourut de la pierre, le 25 juillet 1636, âgé de soixante ans. Ce n'est pas un faible éloge pour lui que d'avoir pu être comparé, même de loin, à l'immortel auteur de *Don Quichotte*[6].

Le fils de Claude-Énoch, Christophe Virey, né vers 1601, fut maître des Comptes. Il épousa Marie Saumaise, fille de Pierre Saumaise de Chasans[7].

---

1. Biblioth. nat., ms. Dupuy 72, fol. 42.
2. Papillon, *Bibliotheque des auteurs de Bourgogne*, 1745, p. 357 ; Lelong, *Bibliotheque historique*, III, nos 35840, 35966.
3. Biblioth. de Lyon, ms. 196 (126), fol. 1-114.
4. *Mercure françois*, t. XV, 1630, pp. 91-98, 102-105.
5. Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, 1745, in-fol., p. 356.
6. Duc d'Aumale, II, p. 267.
7. Papillon, p. 356.

LX

LE P. JEAN LE COMTE

L'ouvrage de Jean Bodin intitulé *Universae Naturae Theatrum*, qui fut imprimé par Jacques Roussin, à Lyon, en 1596, est accompagné d'une approbation de frère Jean Le Comte, augustin, en date du 12 février de cette même année. Ainsi qu'on le verra par une mention relevée plus loin, ce religieux était né en 1553. Nous savons qu'il était originaire de Seyssel, en Savoie, et qu'il avait été reçu docteur en théologie à Paris[1]; mais nous n'avons guère de renseignements sur sa vie. Il habita longtemps Lyon, puis passa en Italie. Il devint, en effet, à une époque que nous ne pouvons préciser, confesseur de Christine de Lorraine, femme de Ferdinando de' Medici, grand-duc de Toscane. Christine, née le 6 août 1565, avait été mariée le 30 avril 1589; elle devint veuve le 17 février 1608, et mourut le 20 décembre 1636. Elle était sans doute veuve quand le P. Le Comte lui dédia une Vie de saint Fiacre, écrite en italien :

Descrittione delli miracoli e vita del gloriosissimo prencipe S. Fiacrio, confessore et eremita dell'ordine di S. Benedetto,

---

1. Voici l'article consacré à notre auteur par Ossinger (*Bibliotheca augustiniana*, 1768, in-fol., p. 251) « Comes Joannes, natione Gallus, patria Seyselliensis, vixit saeculo 17. S. theologiae doctor sorbonicus, vir multarum literarum peritissimus, nec ulli theologorum secundo, Christinae Lotharingicae consiliarius theologicus exstitit et typis in lucem edidit : *Vitam S. Fiacri, Ordinis S. Benedicti*, Florentiae, 1636. »

figlio di Eugenio quarto. re di Scotia; divisa in tre libri, dal M. R. P. maestro Giovanni Comes, del'ordine di S. Agostino, dottore nella sacra Facoltà di Parigi, teologo et confessore della Sma principessa Christina di Loreno, gran duchessa di Toscana.

Biblioth. de Lyon, ms. 218.

Cet ouvrage fut imprimé, non sans avoir subi quelques remaniements, sous le titre suivant :

Vita, e Miracoli || Del Glorioso || Prencipe || San Fiacrio || Figliuolo || di Eugenio IV. || Re di Scozia, || Eremita dell'ordine || di S. Benedetto || Raccolta dal molto Reu. P. Giouanni Comes || dell'Ord. Erem. di S. Agostino Dott. nella Sacra || Facoltà di Parigi, Teologo, e Confessore || della Serenissima Prencipessa. || Christiana di Loreno || Gran Duchessa || di Toscana. || Dedicata || A S. A. Serenissima. || Con molte Osseruazioni Morali, e Concetti vtili allo stato || di qualsiuoglia Persona. || *In Fiorenza nella Stamperia di Pietro Nesti.* 1636. || Con licenza de' Superiori. In-4 de 10 ff. lim. et 259 pp.

Les ff. 2 et 3 contiennent une épître à Christine de Lorraine; les ff. † 4 — †† 3 v° sont occupés par une autre épître « Al benigno lettore »; aux ff. †† 3 v° — †† 5 on trouve : un madrigal italien du P. Giovanbatista Masi, « decano della badia di Fiorenza »; quatre distiques latins de frère Gasparo Palombello Corano, augustin; trois distiques de frère Gasparo Bizzaccari, augustin; deux sonnets italiens d'Alessandro Adimari et de Baccio Bandinelli. — Au 10e f. lim. est une figure qui représente la grande-duchesse en prière devant saint Fiacre. Cette figure est signée : *Cosmus Merlinus Bonon., aurif. mag. Duc. Etr., fac.*

A la fin du volume (pp. 257-259) sont rapportées les approbations de frère Filippo Visconti, Milanais, de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, régent du Saint-Esprit à Florence (15 janvier 1636); de Vincenzo Rabatta, vicaire de Florence (18 février 1636); de frère Clemente Egidio, inquisiteur général de Florence (même date) et d'Alessandro Vettori, auditeur

de S. A. S. (3 août 1636) ; de nouvelles approbations données, après examen de certaines modifications apportées à l'ouvrage, par Vincenzo Rabatta (17 novembre 1636) ; par Onorato Falconcini, prieur de l'abbaye de Florence, ordre de Saint-Benoît (1er décembre 1636) ; par Vincenzo Rabatta (5 décembre), et par Alessandro Vettori (même date).

Au v° du dernier f. se trouvent la marque de l'imprimeur, le registre et le nom de Pietro Nesti, « all'insegna del Sole, 1636 ».

Biblioth. de l'Institut de France, T. 60. 4° (exemplaire d'Étienne Baluze). — British Museum, 484. b. 12 (2).

Voici le début de l'épître dédicatoire :

« Madama serenissima, mia signora.

« Non è per mio credere cosa né più detestabile, nè più abominevole dell' ingratitudine, nè più commendabile, nè più ammirabile d'un animo grato. Io però, favorito da Vostr' Altezza del titolo di suo attual servitore, e sopra la mia condizione del continovo maggiormente obligato, se non posso sodisfare al mio debito in segno nondimeno di vera devozione, ardisco di rassegnare hora a Vostr' Altezza il mio humilissimo ossequio ne' presenti miei morali discorsi sopra la vita e miracoli d'un santissimo monaco, la cui' real nascita non discorda dalla grandezza e meriti di Vostr' Altezza, e che per ragione di sangue visse forse congiunto a' serenissimi signori duchi di Lorena. La bontà di Vostr' Altezza, conforme all' integrità di esso, é le preclarissime doti sue, non dissimili dagl' instituti innocentissimi di lui, mi hanno anche invitato ad illustrarne la stampa col suo serenissimo nome, massimamente perché essendo quella ben avventurata e beata anima in paradiso particolare protettore di Vostr' Altezza, conveniva che le angeliche sue operazioni si celebrassero in terra sotto la tutela di lei stessa, il cui vivo esempio può felicemente infiammare il mondo alla loro imitazione. Riconosca nel resto Vostr' Altezza i frutti del placidissimo ozio che nel suo benigno amparo mi è dato sotto questo clementissimo cielo mentre io spero di dover esser tanto più pregiato e creduto negli encomii di Fiacrio, quanto con l'erezzione in honor suo d'un san-

tuosissimo altare in questa venerabil chiesa nel nostro ordine, ne ha la religiosa pietà di Vostr' Altezza fin dalla Francia trapiantata et inserita già di lunga mano la venerazione et il culto ne' cuori di questi popoli. Qui passo con silenzio le reali lòdi di Vostr' Altezza... »

Si l'on considère que le volume contient encore une approbation datée du 5 décembre 1636 et que Christine de Lorraine mourut le 20 décembre suivant, on pensera que le P. Le Comte ne put présenter son livre à la grande-duchesse. Le religieux, déjà plus qu'octogénaire, repassa les monts et se fixa sans doute à Lyon. Malgré son grand âge, il ne cessa pas de travailler. Il consacra les dernières années de sa vie à la compilation d'un traité historique dont nous possédons plusieurs rédactions :

1. — Lucerna chronologica, qua Christi fideles in Veteri et Novo Testamento facile scrutari possunt alterius vitae purgatorium, compacta per rev. patrem fratrem Joannem Comitem, ordinis sancti Augustini, in alma Facultate Parisiensi sacra laurea donatum, necnon foelicis memoriae Serenissimae Christianae a Lotharingia, magnae Etruriae ducissae, in sacris confessionibus administram, contra haereticos cujuscumque saeculi. Ms. in-4 sur papier de 125 ff.

Cet exemplaire est daté à la fin du 16 septembre 1645.

Biblioth. de Lyon, ms. 690.

Lucerna chronologica... Ms. in-4 sur papier de 150 ff.

Biblioth. de Lyon, ms. 692.

Une troisième rédaction plus développée encore forme un volume in-4 sur papier de 285 ff. L'auteur nous apprend lui-même qu'il le termina le 31 octobre 1660, à l'âge de 107 ans.

Biblioth. de Lyon, ms. 691.

Ici s'arrête ce que nous savons du P. Jean Le Comte. Nous ne pensons pas qu'il ait dépassé l'année 1660. Il nous serait difficile de trouver dans l'histoire littéraire un autre exemple d'une telle longévité.

LXI

PAUL ROMIEU

Voici un auteur, assurément peu lettré, qui, sans le savoir, a voulu rendre à l'Italie une pièce que la France lui avait empruntée. Le fait est curieux et, pour le mettre en lumière, nous avons quelque peu dépassé les limites du XVIe siècle.

Girolamo Morósini, sénateur de Venise, avait confié le commandement d'un de ses navires, l'*Angelo San Raffaello*, à un capitaine marseillais, Ponson Sossin. A bord du même navire naviguait, en qualité d'écrivain et de chirurgien, un jeune homme originaire de Narbonne, Paul Romieu, qui n'avait, certes, aucune parenté avec les Romieu du Vivarais. Celui-ci, profitant de quelques loisirs, entreprit de faire connaître aux comédiens italiens le théâtre de Pierre de Larivey.

Larivey, que Grosley prétend avoir eu pour père un Italien, un Giunto, attiré à Troyes par les affaires de librairie ou de banque, était né vers 1540. Six de ses comédies, toutes empruntées à des originaux italiens, qu'il avait su transformer pour les adapter au goût du public français, avaient paru en 1579. Parmi ces pièces, Romieu en choisit une : *Les Esprits*, qu'il traduisit en italien, par ordre, nous dit-il, de la seigneurie de Venise, afin qu'elle pût être représentée par le capitaine Flegetonte[1].

---

1. Nous ignorons à quelle troupe appartenait ce capitan, moins connu que Cordone (Giovanni Pelesino), Coccodrillo (Fabrizio de Fornaris), Mattamoros (Silvio Fiorillo), Spavento da Vall'Inferna (Francesco Andreini), Rinoceronte (Girolamo Garavini) et Leonontrono Arcitronitonante.

Les Esprits étaient une imitation assez libre de l'*Aridosio* de Lorenzino de' Medici[1]. L'original avait été joué à Florence en 1536, lors du mariage du duc Alessandro, que Lorenzino devait assassiner l'année suivante ; sept éditions au moins, publiées de 1548 à 1605, devaient l'avoir rendu populaire, et pourtant il semble qu'il n'ait été reconnu ni par le traducteur, ni par l'acteur auquel il dédiait son œuvre.

Voici le titre de la pièce dans le manuscrit qui nous est parvenu :

La Comedia de ly Spiriti, novamente tradutta del francese in lingua venetiana per comandamento de l'Illma Seignoria di Venetia, in favore del capitan Flegetonte, comediante italiano, per Paulo Romieu, Francese, de Narbona en Linguadoque.

La langue écrite par Romieu est fort peu correcte, et son orthographe est souvent plus française qu'italienne. On en jugera par l'épître dédicatoire :

Al molto magnifico seignor mio, il seig^or Hieronimo Morosino nella repubblica di Venetia senatore dignissimo.

« My seignor,

« Quelly que comensono dy exersitarsy ally delicii del notare anno per costume dy sy servire delle escorze del suvero o(u) de quelque fascina dy giunchy per se sostenere et se guardare dy non andare a fundo ; ancho my, que son toto fresco al mestiero d'escrivere et que me desfido compitamente delle mie proprie force, ay [=ho] judicato non potere elegere appogio pieu fermo y pieu potente qu'el vostro nome famoso, per donar credito et fare passar in fine a la posterità questa mia traditione que jo vy offre con tute le sorte d'amore, benevolentia, y rispetto. Questo è un pezzo maino et dy bona fede ;

1. Larivey cite lui-même, dans l'épître à François d'Amboise qui précède le recueil de 1579, les auteurs des pièces qu'il a imitées : « Laurens de Medicis, pere du pape Leon dixieme, François Grassin [= Antonfrancesco Grazzini], Vincent Gabian, Jherosme Razzi, Nicolas Bonnepart, Loys Dolce et autres. » On voit qu'il confondait Lorenzino avec Lorenzo le Magnifique.

ma cognoscendo qu'ello è assey mal polito et mal vestito à l'ittaliana o lingua venitiana, et commo tale, essendo my Francese, non sarà gradito da molti que lo legeranno, V. S. I. sarà obligata de penderlo et protegere contra tutti quelli maldicente que non sonno que troppi fertile en questo seculo. El ben que Vostra Seignoria me vole, essendo mi officiale della vostra nave ditta el Angelo Santo Raphael, altramente el berton Moresino, sotto il capitan Ponson Sossin dy Marsilia, per escrivanno et chirurgico, m'a tanto datto dentre l'animo quel me parescio essere ingrato sy per questa benevolentia tanto grande my non vy dedicasse questa mia opereta. Secondate me adonque, M. S., nel desiderio et l'intentione que jo e en questo mio deseigno que vy chiamo colla sicurtà del successo della mia versione la quelle jo dimostra en questo jorno alla sorte et sul theatro de' diversi judicii della Italia acio què, sendo me fatta la protectionne delli vestri favori et della vostra universale reputattonne (*sic*), ella facha el muso a tutti ly invidiosi que dal presente la voleranno annegare a renascimiento et impedire la vollia ardente dy quello que ly a dato et la porto en tal modo que desidera viver et morire con questo honore d'essere in eterno,

my seignor,

« In Venetia, el 4° dy aousto 1610. »

« El vostro humilissimo et obediente servitore. »

« ROMIEU. »

Voici maintenant quelques phrases de la traduction, que nous plaçons en regard du texte de Larivey :

Prologue.

« Que nostre aage se vante tant qu'il luy plaira de l'esprit et sçavoir de ses nourrissons. ...parce que, d'acte en acte, la comedie vous le declarera. A Dieu je me recommande. »

Prologo.

« Que s'y mostri moderni sy laudano tanto come ly piacherà...

per que, de atte in atte, la comedia vi lo dechiararà. A Dio, jo my recomando. »

Les Personnages.

Hilaire, vieillard.
Elizabet, sa femme.
Frontin, serviteur de Fortuné.
Urbain, amoureux.
Ruffin, maquereau.
Fortuné, amoureux.
Desiré, amoureux.
Severin, vieillard.
M. Josse, cordier.
Pasquette, servante.
Gerard, vieillard.

Quelly que recitaranno la comedia.

Misser Bortolo, vecchio.
Madona Rachella, sua moglie.
Messetin, servitor dy Fulvio.
Ortentio, amante.
Farina, rufiano.
Fulvio, amante.

Pantalone, vechio avaro.
Mer Isepo, mago.
Mespola, serva.
Mer Jacomino, vechio.

ACTE PREMIER

Scene I.

HILAIRE, *vieillard;* ELIZABET, *sa femme.*

HILAIRE.

« Ce que je dis est vray, et vous asseure que la pluspart des meurs et coustumes de la jeunesse, soient bonnes ou mauvaises, procedde de leurs peres et meres, ou de ceux qui en ont la charge.

ELIZABET.

« Oy bien pour le regard des peres et precepteurs, mais non quant aux meres, parce qu'estans femmes, elles ont autant petite part en cecy comme aux autres choses du monde.

ATTO I°.

Scena Ia.

BORTOLO, *vecchio;* RACHELLA, *sua mollie.*

BORTOLO.

« Quello que jo vi dico è verissimo, et vy prometto que la major parte de ly costume et conditione de ly juvene, sia que esser se voglia o boni o veramente cattivi, procedeno o dalli patri o matri, o de quello que dalori (?) che n'anno la carità.

RACHELLA.

« Seignor, si, quanto quello que toca a ly padre o mistri, ma non per causa de ly madre perquè, essendo donne, elle anno tanto poco d'affar en este cosse quanto nelli altre negotii del mundo.

Voici le dernier couplet de la pièce :

FORTUNÉ.	FULVIO.
« Messieurs et dames, vous voyez que c'en est : on ne peut faire le festin à ce soir, pour ce que Laurence est encor au village, et mon Apoline en couche. Voilà pourquoi je vous supplie nous excuser et faire signe si la comedie vous a pleu. A Dieu, je me recommande. »	« Seignori, voy vedete quel qu'è : che le noce non se podeno far esta sera, perquè Valeria sie a la villa, et la mia Lelia è infantata. Per questo jo vi prego aver noy per excusati, sia far seignale si la comedia vi a piachuto. A Dio, jo mi recomandò. »
Fin.	*El Fine*[1].

Comme on le voit, la traduction est littérale. La seule chose remarquable est la liste des personnages dont Romieu a dû choisir les noms d'accord avec les comédiens.

La pièce de Larivey fut-elle alors représentée à Venise ? Il serait intéressant de le savoir ; mais nous l'ignorons.

Romieu renonça trois ou quatre ans plus tard à la navigation. Nous savons par une communication obligeante de M. J. Tissier, archiviste-bibliothécaire de Narbonne, que, le 22 septembre 1614, il fut admis à l'exercice de la profession de chirurgien dans sa ville natale, par lettres de la chancellerie du parlement de Toulouse du 5 septembre précédent[2]. Il faut croire qu'il réussit à se créer une situation honorable, car, le 2 février 1641, il fut nommé sixième consul de Narbonne[3], et devint troisième consul en 1642[4]. Les registres de l'état civil ne font pas mention de son décès. Peut-être fut-il enlevé par la peste en 1652.

1. Biblioth. municipale de Narbonne, ms. 209, in-4 sur papier de 85 ff.
2. Arch. de Narbonne, BB 61, fol. 65.
3. *Ibid.*, BB 20, fol. 150.
4. *Ibid.*, BB 22, fol. 526 v°.

COUP D'ŒIL SUR LE XVIIE SIÈCLE

Nous sommes arrivé au terme que nous avons assigné à cette étude : nous nous arrêterons au seuil du XVIIe siècle. Ce n'est pas que la langue italienne ait tout à coup cessé d'être en honneur de ce côté des Alpes ; tous ceux, au contraire, qui tenaient une plume en France se faisaient un devoir d'étudier la littérature de l'Italie ; mais la littérature espagnole ne les passionnait pas moins et, peu à peu, cette dernière devint prépondérante.

On peut citer, au XVIIe siècle, d'assez nombreux Français qui, par goût ou par occasion, essayèrent d'écrire dans la langue de Tasse et de Guarini. Sans avoir la prétention d'en dresser une liste, nous indiquerons du moins ceux dont nous avons retenu les noms au passage.

Nicolas-Claude Fabri, désigné depuis 1604 sous le nom de Peiresc, qu'il devait rendre si célèbre, fait une partie de ses études à Padoue. Il y arrive en 1599[1] et ne revient en France qu'au mois de juin 1602[2]. Outre un grand nombre de lettres, on a de lui de véritables dissertations rédigées en italien[3].

Jérémie Groslot, sieur de L'Isle, que nous avons déjà cité parmi les correspondants de frà Paolo Sarpi (1607-1618), écrit d'abord en italien[4].

---

1. *Lettres de Peiresc*, VI, p. 6.
2. *Epistres françoises à Monsr J. J. de La Scala*, 1624, p. 84.
3. Voy. en particulier le ms. de Carpentras n° 1809.
4. Voy. ci-dessus, p. 292, en note.

Jean Bernard de La Baffarderie publie, probablement en 1612, une traduction italienne de l'*Histoire de la mort deplorable de Henry IIII*, par Pierre Matthieu, traduction dont nous n'avons eu sous les yeux qu'une réimpression de 1615[1].

Jean-Claude Brachet, professeur de belles-lettres à Vérone, fait probablement paraître diverses traductions du français; mais nous ne pouvons en citer qu'une seule, qui est datée de 1621[2].

Le rabbin Mardochée, né à Carpentras, vers 1580, se convertit et se fait connaître sous le nom de Philippe d'Aquin. Il traduit en italien des sentences et des paraboles hébraïques[3]. Son petit-fils est le premier médecin de Louis XIV.

Jean Germain, docteur en médecine, entre dans un couvent

---

1. Historia || della Morte || d'Henrico quarto || Rè di Francia. || e di Nauarra, || Per P. Matthieu Historiografo di Francia. || Tradotta di Francese in Italiano da Iean Bernardo || de la Baffarderie. || Aggiuntoui di nuouo vna Canzone del Caualier Marini, || in Morte di detto Rè. || Al Molt'Illustr. e Molto Reuer. Sig. Francesco Trionfi. || *In Modena, & in Macerata*, || *Appresso Pietro Saluioni*, MDCVX [sic]. || *Ad Instanzia di Francesco Manolesso*. || Con licenza de' Superiori. — [A la fin.] *In Macerata*. || *Appresso Pietro Saluioni*, MDCXV. || Con licenza de' Superiori. In-8 de 4 ff., 133 pp. et 1 f.

L'épître dédicatoire, datée du 25 juillet 1615, est signée de Francesco Manolesso.

Biblioth. munic. de Francfort-sur-Mein, *Ital.* 61.

On peut se demander si Jean Bernard de La Baffarderie ne se confond pas avec un Jean Bernard, Français, qui est cité comme juriste à l'université de Padoue le 5 avril 1594 (Arch. univ., reg. LIV, fol. 323).

2. Relatione || di settanta Città, || Fortezze, Borghi, e Castelli. || Che Ludouico XIII. Re di Franza || ha prese contra li Vgonoti del suo Reame. || Con la presa di Clerac alli 4. d'Agosto. Doue alcuni de' più seditiosi furono appiccati || con il lor Predicante. || Et con li Capitoli accordati à quelli della Vil- || la di S. Giouanni d'Angelino. || Tradotta dal Francese da Gio. Claudio Brascietti, professore || di belle lettere in questa Città. || *In Verona, Per Bartolomeo Merlo*, 1621. In-8 de 4 ff.

Biblioth. nat., Lb^96. 3770.

3. Sentenze et Parabole d'i Rabbini in lingua ebrea, esposite con la tradotione italiana di Philippo d'Aquin. *Parigi, Roberto Stefano*, 1620. In-12.

Biblioth. nat., Rés. A. 7712. — Cf. Renouard, *Annales des Estienne*, 2e éd., p. 204.

Sur Philippe d'Aquin, voy. C.-F.-H. Barjavel, *Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département de Vaucluse*, I, p. 81.

de Naples et publie dans cette ville plusieurs ouvrages de médecine[1].

Claude-Gaspard Bachet, seigneur de Méziriac, l'un des premiers membres de l'Académie française, est l'auteur de *Rime* imprimées en 1626[2].

Claude Favre, seigneur de Vaugelas, n'est pas seulement le puriste par excellence de la littérature française : à l'exemple de son compatriote Bachet de Méziriac, il cultive aussi les muses italiennes[3].

---

1. Breve e sustantiale Trattato intorno alle figure anatomiche delli più principali animali terrestri, aquatili et volatili, con la simpatia et convenienza che hanno o in parte o in tutto con il corpo humano. Composto da Fr. Gio. Germano... *In Napoli, per D. Maccarano*, 1625. In-fol.

Biblioth. nat., Ta[11]. 2. — British Museum, 548. k. 8 (1).

Discorsi della conservatione della vista, delle malattie melanconiche, delli catarri, della vecchiaia, composti in lingua francese dal Sig. Andrea Lorenzo, medico fisico del Christ^mo Herrico III, re di Francia, tradotti in lingua italiana e commentati da Fr. Gio. Germano, Francese, medico chirurgo, et al presente religioso dell'ordine di San Francesco di Paola. *In Napoli, per Lazzaro Scorigio*, 1626. In-4.

Biblioth. nat. Td[34]. 64. — Notre bibliothèque.

Jean Germain est, en outre, l'auteur de *La Quintessence de la chirurgie*, imprimée à Lyon en 1630, in-8, et à Paris, en 1638 et 1640, in-8, traduite en italien par M. Cortellini en 1674.

2. Les *Rime* sont un volume d'une grande rareté ; en voici la description :

Rime || di || Claudio Gasparo || Bacheto, Signor || di Meziriac. || *In Borgo in Bressa*, || *Appresso Gioanni Tainturiero*. || M. DC. XXVI. Pet. in-8 de 55 pp.

Le titre porte les armes de Bachet : de sable à un triangle d'or, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or. Ces armes sont une des marques de l'imprimeur Jean de Tournes ; elles se voient sur le titre de : *Les Fables et la vie d'Ésope*, 1549. Bachet avait dû les adopter quand il étudiait Ésope, en même temps que la devise : *Nescit labi virtus*,

Le recueil contient des sonnets et des *canzoni*. (Biblioth. nat., Yc. 9917 ; — British Museum, 1405. d (2) ; — librairie Lortic, 6 avril 1898.)

Bachet, né le 9 octobre 1581, était entré en 1601 chez les Jésuites, et il avait professé la rhétorique à Milan. Il sortit bientôt de l'ordre. Il mourut le 26 février 1638.

3. Pellisson (*Relation contenant l'histoire de l'Académie française*, 1653, in-8, p. 403 ; éd. de 1730, I, p. 235) dit en parlant de Méziriac : « Il passa en sa jeunesse beaucoup de temps à Paris et à Rome, et en ce dernier lieu il fit quantité de vers italiens, à l'envy avec M. de Vaugelas,

Guillaume-Alexandre Clavel, sieur de Novilliers, étudie à Padoue quand il entreprend, vers 1625, une série de traductions italiennes d'ouvrages étrangers. Il donne d'abord au public des fragments de l'Histoire de France de Pierre Matthieu qu'il ne nous a pas été possible de retrouver[1], puis il s'attache aux *Novelas exemplares* de Miguel de Cervantes[2]. Il publie enfin une sorte de dictionnaire italien, français et espagnol, daté de 1629[3].

---

qui s'y trouvoit aussi. » Ailleurs (éd. de 1653, p. 492; éd. de 1730, I, p. 296), le même auteur dit encore : « Quant à la poësie, il avoit fait quelques vers italiens qu'on estimoit beaucoup ; mais il ne se mêloit point d'en faire en françois, si ce n'estoit sur le champ pour quelque galanterie. »

1. Clavel dit lui-même, au début de l'avis au lecteur qui précède le *Novelliere castigliano* : « Nelle tradottioni che gl'ultimi due anni passati io feci d'une parte dell'*Historia di Francia* del Mattei, ti promisi, ecc. »

2. Ce volume est porté, sous la date de 1626, dans le Catalogue du Bristish Museum (12490. b) ; mais nous n'avons vu que l'édition suivante dont nous possédons nous-même un exemplaire :

Il || Nouelliere || Castigliano || di Michiel di Ceruantes || Saauedra ; || Nel quale, mescolandosi lo stile graue co'l faceto, si narrano || auuenimenti curiosi, casi strani, e successi degni || d'ammiratione : || E si dà ad ogni sorte di persona occasione d'apprendere || e precetti Politici, e documenti Morali, e concetti || Scientifichi, e fruttuosi : || Tradotto dalla lingua Spagnuola nell' Italiana || Dal Sig. Guglielmo Alessandro || de Nouilieri, Clauelli : || E da lui fattiui gli Argomenti, e dichiarate nelli margini || le cose più difficili. || *In Venetia. Presso il Barezzi.* MDCXXIX [1629]. || Con Licenza de' Superiori, & Priuilegio. In-8 de 8 ff. lim. et 720 pp.

Les ff. qui suivent le titre contiennent une épître « All' illustrissimo signore, il signor Henrico Raiis terzo, signor di Platten e di Cranichfeld, Gerau, Schleitz e Lobenstein, e dignissimo consigliere dell'inclita Nation alemana nella celeberrima università di Padoa » ; un avis au lecteur ; un sonnet de Guglielmo Sobier, Flamengo ; un sonnet de Paolo Emilio Cadamosto ; une *Tavola de gli argomenti*.

3. Nomenclatura || Italiana, || Francese || e || Spagnuola. || Con i tèrmini proprij di ciascun Capitolo. || Nomenclature || Italienne, Françoise || et Espagnole. || Auec les termes propres de chacun Chapitre. || De Guillaume Alexandre || de Nouiliers, || Clauel. || Nomenclatura || Italiana, Francesa, || y Española. || Con los tèrminos proprios de cada Capitulo || Con licenza de' Superiori, & Priuilegio || *In Venetia*, MDCXXIX [1629]. || *Appresso Barezzo Barezzi.* || *Ad istanza dell' Autore.* In-8 de 8 ff. lim. et 411 pp.

Le f. qui suit le titre contient une épître « All' illustrissimo sig. et padrone mio colendiss., il sig. Ferdinando de Geizcofler, barone di Hausheim. »

Les 6 autres ff. lim. sont occupés par des avis au lecteur dans les trois langues, la table et le texte du privilège. Le privilège, daté du 16 décem-

Guillaume Sohier, Flamand, qui étudie à Padoue en même temps que Guillaume-Alexandre Clavel, compose pour son livre un sonnet italien qui est imprimé en tête du *Novelliere castigliano*, que nous venons de citer.

Le P. L. Reydellet, docteur en théologie et ès droits, conseiller et aumônier du roi, suit à Venise l'ambassadeur de France, M. Des Hameaux ; il y publie en 1645 un petit livre de dévotion probablement introuvable[1].

Joseph-Marie Suarès, né le 5 janvier 1599 à Avignon, évêque de Vaison le 8 juin 1633, prêche parfois en italien. On cite notamment de lui des sermons sur l'église de Lorette[2]. Il meurt à Rome le 7 décembre 1677.

Raphaël Trichet du Fresne, numismate et bibliophile bordelais, publie en 1651 le *Trattato della pittura* de Leonardo da Vinci et y joint une vie de l'artiste.

François-Séraphin Régnier des Marais, membre de l'Académie française, excelle dans la poésie lyrique italienne et compose même des vers espagnols[3].

---

bre 1628, est accordé par le doge de Venise, pour quinze ans, a « D. Guglielmo Alessandro de' Novilieri Clavelli, Francese. »

Biblioth. nat., X. 9664.

1. Affetuosi || Sentimenti di deuotione || cauati || Da varie Considerationi || Formate Sopra alcuni Misterij || della Natiuità, e Passione di || Nostro Redentore. || Dalla Santa Communione, e || Confessione, e da qualche ver- || setti del Regio Salmista. || Portati in quest'Idioma || Dal P. Maestro L. R. D. T. in L. Canc. & C. del || S. G. D. S. P. || *In Venetia, Per i Bertani*, M. DC. XLV. || Con Licenza de' Superiori. In-24 de 144 p.

Le traducteur dédie le volume à l'ambassadrice et dit qu'elle est l'auteur du texte français. (Biblioth. nat., Inv. D. 50 455.)

Le même P. Reydellet a laissé une version italienne inédite et fort défectueuse de l'*Historia, overo Cronica del Sig^r Godiffredo di Villa-Hardouin mareciale di Ciampagna* ecc., exécutée sur l'édition française de Lyon, par les héritiers de Guillaume Roville, 1601. (Biblioth. de l'Arsenal, ms. 8543.)

Les Reydellet avaient des attaches dans le Bourbonnais, dans la Bresse et dans la Savoie.

2. Barjavel, *Dictionnaire du département de Vaucluse*, II, p. 429.

3. En 1666, Régnier des Marais compose une *canzone* que l'abbé Strozzi présente au public comme une œuvre inconnue de Pétrarque. Plus tard, il publie *Le Poesie d'Anacreonte in verso toscano* (1693 et 1695, in-8), et sa traduction a l'honneur d'être réunie en 1736 aux versions de

Gilles Ménage manie la langue italienne comme un classique. Ses *Rime* (1656), et ses *Origini della lingua italiana* sont trop connues pour que nous ayons besoin de nous y arrêter.

Le P. Pierre d'Abbeville, capucin, traduit en italien et fait imprimer à Rome, en 1665, le Vocabulaire turc dressé par le P. Bernard de Paris[1].

Mlle de Surdy traduit les lettres de Voiture[2].

Casimir Freschot, d'abord bénédictin au Mont-Cassin, se fait protestant, il est obligé de chercher un refuge en Hollande. Ses ouvrages italiens, qui appartiennent à la première partie de sa vie littéraire, sont assez nombreux[3].

Jean Vigneron, de Verdun, qui enseigne l'italien à Paris, change son nom en celui de Veneroni, et se fait passer pour Florentin[4].

C.-C. Guyonnet de Vertron, qui est, croyons-nous, professeur d'espagnol et d'italien comme Mayolas de La Gravette,

---

B. Corsini, d'Alessandro Marchetti et d'autres auteurs. En 1700, il rime un compliment espagnol : *Al christianissimo rey Luis XIIII, en agradecimento de aver declarado el duque de Anjou por rey de Espagna*. En 1700, il fait imprimer ses *Poesie toscane*, ses *Poesias castellanas* et ses *Carmina latina*. Il laisse inédite une traduction italienne des *Quatrains* de Pibrac.

1. Vocabulario italiano-turchesco compilato dal P. Bernardo da Parigi, Predicatore Capuccino, Missionario Apostolico nel Levante, tradotti dal Francese nell' Italiano dal P. Pietro d'Abbavilla, Capuccino. *In Roma, Congregatione de propaganda fide*, 1665. 3 vol. in-4.

Biblioth. nat., X. 2301-2303.

2. *Raccolta di Lettere galanti di Vetturio, tradotte nella lingua italiana da madamigella de Surdy* (Pariggi, Stef. Loyson, 1669, in-12).

3. Nous pouvons citer : des vers insérés dans les *Glorie funebri, compositioni in morte di S. E. il sig. Batista Nani, cav. e procurator di San Marco* (Venezia, Poletti, 1679, in-12) ; *Li Pregi della Nobiltà veneta...* (Venezia, Poletti, 1682, in-12), réimprimés sous le titre de : *La Nobiltà veneta...* (Venezia, Hertz, 1707, in-12) ; *I Successi della fede nell' Inghilterra...* (Bologna, 1685, 1687, in-12) ; *Ristretto dell' historia d'Ungheria...* (Bologna, 1686, in-12) ; *Memorie historiche e geografiche della Dalmazia...* (Bologna, Giac. Monti, 1687, in-12 ; Napoli, Parrino e Mazj, 1688, in-12) ; *Viaggi di M. Spon, portati dal franzese* (1688) ; *Origine, Progressi e Ruina del Calvinismo nella Francia...* (Parma, 1693, in-4).

4. Né vers 1648, mort en juin 1708. Voy. Jal, *Dictionnaire crit.*, 2e éd., p. 1242.

compose en italien un éloge de Louis XIV, qui se trouve dans un recueil de pièces adressées au roi et au dauphin vers 1680[1].

Le poète Antoine de La Fosse, sieur d'Aubigny, qui remplit en Italie les fonctions de secrétaire d'ambassade, y compose d'élégants petits vers.

C'est encore au XVIIe siècle qu'appartient vraisemblablement Honorius Fabert, auteur d'une pièce de théâtre mentionnée par Allacci et dont nous ignorons la date précise[2].

Nous pourrions continuer cette énumération et citer nombre de Français italianisants au XVIIIe siècle, et même au XIXe. Sans doute, il n'en est guère parmi eux qui aient eu des prétentions littéraires ; mais ils cultivaient avec plaisir ces relations amicales qui devraient permettre aux deux peuples de se servir réciproquement de leurs langues et d'échanger leurs idées, pour le plus grand profit de la civilisation.

---

1. Biblioth. nat., mss. fr. 890 et 891.
2. Ercole vero, opera teatrale di Onorio Fabert Francese. *In Parigi. S. d.*, in-8.
Allacci, *Drammaturgia*, 1755, col. 298.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Tome Ier, p. 21, n. 1. — *Ajouter* : M. Segrè (*La Politica sabauda con Francia e Spagna dal 1515 al 1533*, extrait des *Memorie della reale Accademia di Torino*, 1900) cite, pp. 10-13, plusieurs lettres de l'évêque de Marseille au duc de Savoie, dont une très caractéristique du 19 août 1519, dans laquelle, au lendemain de l'élection de Charles-Quint, il lui conseille de s'allier aussitôt et franchement avec l'empereur. (V.-L. Bourrilly.)

P. 59, n. 1. — M. V.-L. Bourrilly nous apprend que Jacques Colin avait fait un séjour en Lombardie à la fin de 1521 et avait même été envoyé à Venise par Lautrec, dont il était le secrétaire.

Dans une lettre du 14 avril 1530, Colin cite ce proverbe italien : *Chi non pò battere il cavallo, batte la sella.*

P. 67, n. 2. — M. V.-L. Bourrilly pense que Ricovera est peut-être Mlle de Réaumur qui figure sur les états de la maison de Marguerite d'Angoulême. Voy. Lefranc et Boulenger, *Comptes de Louise de Savoie et de Marguerite d'Angoulême*, pp. 58, 67, 81.

P. 77, n. 2. — Le même érudit propose encore une identification pour Charlotte d'Hisca. Il croit qu'on pourrait y reconnaître Charlotte d'Esquetot, qui épousa en 1542, Charles de Cossé, comte de Brissac, plus tard maréchal de France.

P. 81. — Nicolas Raincè dit dans une lettre au chancelier Du Bourg en date du 2 novembre 1535 qu'il y a dix-neuf ans qu'il est au service de la France, ce qui ferait remonter son entrée en fonctions à 1516 environ. Raince devait être à Rome dès l'année 1521, car les lettres d'Alberto Pio, comte de Carpi, paraissent bien être de la main du secrétaire. (V.-L. Bourrilly.)

P. 82, l. 17, *lisez :* Alberto Pio, etc., 1525-1527.

P. 83, *ajoutez après la ligne 6 :* Balthazar de Jarente, président de la chambre des Comptes de Provence, remplit une mission à Rome en 1528 ; il y était encore au début de 1529. (V.-L. Bourrilly.)

P. 96, l. 8 : Jean Du Bellay quitta Rome le 28 ou le 29 février 1536. (V.-L. Bourrilly, d'après Segrè.

Pp. 98-99. — M. Bourrilly a solidement établi que la lettre du cardinal de Tournon au chancelier est du mois d'août 1537, et que Fossanus est Barnabé de Voré, seigneur de La Fosse. Voy. *Revue des études rabelaisiennes*, IV (1906), pp. 103-126.

P. 101, l. 2. – D'après une lettre de Martin Du Bellay à Jean, lettre dont la copie présente plus de garanties d'exactitude que celle du testament, Rabelais aurait reçu du cardinal 150 l. t., et non 50. (V.-L. Bourrilly, *Guillaume Du Bellay, seigneur de Langey*, 1905, p. 366 n.)

P. 115, *ajouter après la l. 28* : Denis Lambin qui vivait auprès de Tournon comme lecteur et comme secrétaire, nous a laissé, dans une très curieuse correspondance qui s'étend du mois d'août 1552 à la fin de l'année 1554, les détails les plus circonstanciés sur la vie du cardinal. Il nous apprend qu'il y avait alors dans sa maison plusieurs Italiens : le Bolonais Giovanni Bianchetti, qui, au mois de septembre 1553, quitta la France pour retourner au-delà des Alpes (voy. *Lettres de Catherine de Médicis*, X, p. 10), le philosophe florentin Donato Giannotti, qui mourut à Rome le 27 décembre 1573 (voy. *Rivista critica della litteratura italiana*, I,

1884, col. 90) et sur qui l'on peut consulter des études de M. Charles Tassin (Paris, Ch. Doniol, 1869, in-8) et de M. Giuseppe Sanesi (Pistoia, Bracali, 1899, in-8), enfin le médecin Vincenzo Laureo, qui se livrait avec Lambin et Giannotti à des discussions métaphysiques. (Voy. Biblioth. nat., ms. lat. 8647, et les très intéressants articles de M. Henri Potez dans la *Revue d'histoire littéraire*, XIII, 1906, pp. 458-498, 658-692.)

P. 118, n. 2, l. 17 : 20 juillet, *lire* : 26 juillet.

P. 122, l. 5, *lire* : pour suivre Jean Du Bellay en Italie.

P. 161, n. 1, 2e alinéa, *lire* : Au XVIe siècle, on relève les noms d'Estienne Guilleret, Lorrain, qui possède des presses à Rome de 1506 à 1526, au moins ; de Jean Divineur, etc.

P. 162, note, l. 21, *lire* : Cristofano Marescotti et les héritiers de ce dernier ; de Pierre Du Chemin, qui imprime à Venise en 1570 ; d'Antoine Lafréry, Bourguignon, qui imprime et publie des gravures à Rome de 1570 à 1572 au moins, etc.

P. 252, l. 5, *ajouter* : Non seulement Monluc paraît avoir été attaché à l'ambassade de France, mais, chose inconnue jusqu'ici, il fut alors chargé d'un cours de théologie à la Sapienza de Rome. On lit, en effet, sur un rôle des professeurs chargés de l'enseignement par le pape Paul III pour l'année 1535, rôle que M. Léon Dorez a bien voulu nous signaler :

In theologia.

Δ 60. Magister Joannes Jacobus, procurator ordinis sancti Augustini.
Δ 60. Magister Carolus Pynellus, ordinis praedicatorum.
Δ 60. Magister Joannes Monlucius, Gallus.
(Voy. le P. Pietro Tacchi dans l'*Archivio della R. Società romana di Storia patria*, XXIV, 1901, pp. 264-265.)

P. 276, l. 16, *ajouter* : Nicolas Bourbon, de Vendeuvre, lui dédie aussi un distique (*Nicolai Borbonii Vandoperani Nugarum Libri octo*, 1538, p. 405).

P. 291. — Le sonnet : *Superbi colli*, etc., n'est pas de Du Bellay ; il appartient à Baldassar Castiglione, et l'on en trouve le texte complet et correct dans le *Libro secundo delle Rime di diversi nobilissimi huomini et eccelenti poeti* (Venetia, Gabriel Giolito de' Ferrari, 1547, in-8). Voy. A. Morel-Fatio, dans la *Revue d'histoire littéraire*, I (1894), p. 98.

Le sonnet adressé au cardinal de Lorraine avait paru d'abord dans l'édition originale de l'*Entreprise du Roy Dauphin pour le tournoy, sous le nom des chevaliers adventureux ; à la Royne et aux dames* (A Paris, De l'imprimerie de Federic Morel, 1559, in-4), fol. *Di* v° (Biblioth. nat., Rés. Ye. 413 et 414).

Tome II, p. 180. — *Ajouter à la note 1 :* On trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque de l'Institut (n° 292, fol. 24 et 36) deux lettres de Germain Audebert à Scévole de Sainte-Marthe élégamment transcrites en calligraphie par Nicolas.

TABLE ALPHABÉTIQUE GÉNÉRALE

N. B. — Les noms italiens sont classés d'après la méthode française.

Abain (L. Chastaigner de La Rochepozay, sieur d'). Voy. Chastaigner.
Actes du Concile de Trente, II, 296.
Accolti (Bernardo), Aretino, I, 213.
Achey (Jeanne-Baptiste de Peloux, dame d'), II, 215.
Adda, riv., I, 5.
Adhémar de Monteil (Louis d'), comte de Grignan, I, 83, 85, 86, 229 n.
Adieux (les) des dames de la court, I, 107.
Adimari (Alessandro), II, 336.
Aemilius (Georg Oemler, dit). Voy. Oemler.
Agnadel, I, 11.
Agrippa (Henri-Corneille), I, 54 n.
Aillo (William), II, 271, 279.
Aix en Savoie : collégiale, I, 19 n.
Aix (Claude d'), I, 3. Voy. Seyssel (Claude de).
Aizot, II, 229.
Alamanni (Gio. Battista), II, 8.
Alamanni (Luigi), I, 41, 42, 44, 59 n., 60, 163, 167, 207.
Albanès (J.-H.), I, 11 n.
Albano (Paolo), de Milan, II, 271.
Albèri (Eugenio), I, 43 n.
Albert, archiduc d'Autriche, II, 277.
Alberti (Frà Leandro), II, 163.
Alberti (Leon Battista), I, 103, 123.
Albizzi (Carlo degli), dit le chevalier d'Albisse, I, 230 n.
Albizzi (Sibilla degli), II, 14.
Albon (Antoine d'), II, 6.
Alciato (Andrea), I, 106, 191, 195, 213 ; — II, 153.
Aldrovandi (Ulisse), II, 164.
Aleandro (Girolamo), II, 166 n.
Alessandrino (Giacomo Filippo), II, 180 n.
Alexandre (N.), impr. à Paris, I, 247.
Alincourt (M. d'). Voy. Neufville (Charles de).
Altoviti (Bernardo), II, 14 n.
Altoviti (Geneviève), II, 14 n.
Altoviti (Isabelle), II, 14 n.
Altoviti (Jeanne), II, 14 n.
Altoviti (Sibilla Albizzi), II, 14.
Amadis de Gaule, I, 305, 306.
Amaseo (Pompilio), II, 164.
Amaseo (Romolo), II, 153.
Amboise (Famille d'), I, 3.
Amboise (François d'), I, 249; — II, 60, 83, 151, 342 n.
Amboise (Georges, cardinal d'), I, 4, 5, 9 n., 10 n., 14 n.
Amboise (Jacques d'), évêque de Clermont, I, 28 n.
Amboise (Michel d'), I, 236.
Ambrogio, serviteur de Pietro Aretino. Voy. Eusebi (Ambrogio).
Ambrogio (Teseo), comte d'Albonise, I, 314.
Amyot (Jacques), I, 68, 75-76, 238 ; — II, 117.
Amirault (Moïse), II, 250 n.
Ammonius, I, 119.
Amours (les) de Cupidon et de Psyché, I, 334.
Amomo, n° III, t. I, pp. 53-77.
Anacréon, II, 351 n.

Ancelin (Michel), II, 239.
Ancelin (Thibaud), impr. à Lyon, II, 189, 195 n.
Ancona (Alessandro d'), II, 203.
Andigné (Mathurin d'), I, 102.
Andini (Mario degli), II, 28.
Andorno (Bernardo d'), II, 271.
Andouins (Paul, seigneur d'), II, 9 n.
Andreas (Johann), libr. à Nuremberg, II, 276.
Andreini (Francesco), II, 341 n.
Angela Bell'occhi, courtisane vénitienne, II, 50, 61.
Angelica, courtisane vénitienne (?), II, 61.
Angelio (Pietro) da Barga, II, 105.
Anglure (Hector d'), archidiacre de Marseille, I, 12.
Angot (l'abbé), II, 215 n.
Anjou (François de Valois, duc d'Alençon, puis d'), II, 99, 187.
Anne Boleyn, I, 237.
Anne de Bretagne, I, 10 n.
Anne Jagellon, I, 267.
Annebault (Jacques d'), cardinal, I, 93.
Annebaut (Jean d'), II, 309.
Annebaut (Madeleine d'), II, 82.
Anticaton, II, 198.
Antinori (Luigi), II, 97.
Antoine (Saint), figure en émail, I, 153.
Antoine (Mathieu d'), I, 323 n.
Antonio, entremetteur vénitien, II, 51.
Antonio de Portugal, II, 103.
Anzalone (Ernesto), I, 90 n.
Appien, I, 8.
Apulée, I, 338.
Aquin (Mardochée, dit Philippe d'), II, 348.
Aragona (Tullia d'), I, 113.
Aramon (Gabriel de Luetz, baron d'), I, 229, 317, 328 ; — II, 129.
Arbois, II, 242.
Arenthon (Marius d'), I, 24.
Aretino (Pietro), I, 58 n., 134-159, 164 n., 174, 221 n., 240, 259, 294 n., 322 n., 329-334 ; — II, 1, 62, 263.
Ariosto (Lodovico), I, 56, 103, 203, 204, 207, 208, 210, 216, 218, 220, 302 ; — II, 28, 54, 189, 190.
Aristote, II, 123, 232.
Arlier (Antoine), I, 97 n., 125.
Armagnac (Georges d'), cardinal, I, 44, 46, 112, 116 n., 269 ; — II, 20 n.
Arnoul, évêque de Montpellier, II, 152.
Arques (Claire d'), II, 181.
Arrighi (Niccolò), II, 128 n.
Asselineau (Pierre), II, 113.
Astarac (Madeleine d'), II, 9 n.
Ath, en Hainaut, II, 269, 279.
Aubais (Mlle d'), II, 39.
Aubigné (Théodore-Agrippa d'), I, 324.
Aubigny (Stuart d'), II, 161.
Aubry (Jean), impr. à Francfort-sur-M., II, 122 n.
Auch (Collège d'), I, 108.
Audebert (Germain), II, 150, 153-158, 358.
Audebert (Nicolas), n° XL, t. II, pp. 153-180, 358. — Cf. II, 150, 151.
Audry, II, 240.
Auffray (Mathurine), II, 215.
Auffray (Nicolas), II, 215.
Aulx (Pierre d'), I, 228.
Aumale (Henri d'Orléans, duc d'), II, 325, 332.
Ausone, II, 84.
Ausoult (Jean), impr. à Lyon, II, 213.
Auton (Jean d'), *Chroniques*, I, 4 n.
Avanson (Guillaume d'), cardinal, I, 269.
Avaugour (Madeleine d'), II, 9.
Avignon, I, 168 ; — II, 2, 33, 34, 46.
Ávila y Zúñiga (Luis de), II, 19 n.
Avost (Jean d'), II, 215.
Avost (Jérôme d'), n° XLVII, t. II, pp. 215-222.
Avviso piacevole dato alla bella Italia, I, 365.

Bachet (Claude-Gaspard) de Méziriac, II, 349.
Bacinetti (Lucio), II, 72.
Bacquenois (N.), impr. à Reims, I, 248.
Bade (Josse), d'Aesche, impr. à Paris, I, 8 n., 10 n., 19 n., 28 n.
Bagnolo (Giovanni da), II, 25 n.
Baguenault de Puchesse, I, 240 n.
Baïf (Jean-Antoine de), I, 73, 221, 300, 307 ; — II, 142 n., 151.
Bailly (Claude), I, 226.
Baissey (Chrestienne de), dite Mlle de Saillant, II, 59, 60.
Baissey (Jean de), I, 13.
Balbani (Manfredo), I, 360 n.
Bâle, I, 318, 323.

Ballard (Robert), impr. à Paris, II, 205.
Baluze (Étienne), I, 76.
Bandello (Matteo), I, 41; — II, 91,92.
Bandinelli (Baccio), II, 336.
Bandini (Frà Bernardo), II, 271.
Banos (Théophile de), II, 109.
Barbaro (Ermolao), II, 157.
Barbazan (Catherine de), II, 10 n.
Barbé (Jean), libr. à Paris, I, 10 n.
Barbedor (Barthélemy), II, 97.
Barberousse, I, 228, 252.
Barbier (Symphorien), impr. à Lyon, I, 129.
Bardin (Estienne), II, 4 n.
Bardin (Françoise), II, 4, 5 n.
Barenton, I, 313.
Barezzi (Barezzo), impr. à Venise, II, 350 n.
Bargaeus (Angelius). Voy, Angello (Pietro).
Bargellini (Paolo), II, 163.
Barillon (Antoine de), I, 265 n.
Barjavel (C.-F.-H.), II, 33 n., 43 n., 318 n., 351 n.
Barjot (André), I, 118.
Barlet (Désiré), II, 235.
Barnestaple (Robert), pseudon., II, 266.
Baronio (Cesare), II, 291.
Barraud (Jean de), II, 218.
Barré (Antoine) musicien et impr., I, 162 n.
Barril (Jean), I, 120, 178
Barthélemy (Éd. de), 281 n.
Bartholin, II, 60.
Bartoli (Giuseppe), II, 203
Bartoli (Raffaello di Gio. Batt.), II, 14 n.
Basa (Dominico) ou Basi, libr. à Rome, II, 275, 278.
Basère (Frère Martin), II, 272.
Basile (saint) le Grand, II, 51.
Báthori (Sigismond), II, 323 n.
Baudrier (le président I.), I, 121 n., 183.
Baudrier (Julien), I, 109 n., 121 n. 163, 183; — II, 5 n., 21 n.
Baumgartner (Christoph?), I, 323.
Beaquis (Girolamo de), I, 146 n.
Beauchesne (Jean de) II, 128 n.
Beaufort (André), impr., I, 161 n.
Beaulieu (Eustorg de), I, 236.
Beaumont (la comtesse de), II, 139 n.
Beaumont (le duc de), nom donné à Henri IV enfant, I, 239 n.
Beaune (Claude de), dame du Gaugnier, II, 10 n.
Beauregard (de), secrétaire des finances, I, 281 n.
Beauvais (François de), sieur de Briquemault, II, 98.
Becq de Fouquières (L.), I, 289 n.
Behou (Jean), II, 271.
Beynes (le commandeur de), I, 230 n.
Bellarmino (Roberto), II, 290, 291.
Belleau (Remy), I, 73.
Belleforest (François de), n° XXXIII, t. II, pp. 89-93, 241-244.
Belliard (Guillaume), II, 188.
Bellièvre (Pomponne de), chancelier, I, 376.
Bellini (Francesco), I, 63.
Bellosane, abbaye, I, 238.
Belon (Pierre), I, 317.
Bembo (Pietro), I, 18, 56, 205, 208, 298; — II, 16, 51, 157.
Bene (le chevalier del), I, 230.
Benedetti (Niccolò, ou de Benedictis, impr., à Turin, I, 19 n, 162.
Benedicti (Frère Jean), II, 232.
Bentivoglio (Ercole), I, 215; — II, 28.
Benvoglienti (Fabio), I, 92 n.
Berardi (Giovanni), I, 15.
Bérauld (Nicolas), I, 23 n.
Bergalli (Luisa), I, 47.
Berjon (Jacques), impr. à Genève, I, 361.
Bernard (le P.) de Paris, II, 352.
Bernard (Jean), II, 348 n.
Bernard (Jean) de La Baffarderie, II, 348.
Bernardin (le P.), jésuite, II, 162.
Berne, I, 9, 23.
Bernier (Pierre), II, 306 n.
Bernoni (Domenico), I, 280.
Béroalde (François) de Verville, II, 220.
Bérot (Laurent), impr., I, 161 n.
Berruyer (Jean), impr., I, 162 n.
Bertani (I), impr. à Venise, II, 351 n.
Berthal (Françoise), I, 166.
Berthereau (Nicolas), I, 59.
Berthier, II, 174.
Berthot (Claude), I, 318.
Berzevicki (Martin), I, 223.
Besançon, I, 318.
Besse (P.), II, 239.
Bethamo (Fausto), impr. à Venise, II, 205 n.
Bethléem, II, 275.
Beus (Domenico di), dit Pontizet, I, 110.
Bezançon (N.), II, 151.

Bèze (Théodore de), I, 351-353, 354 n., 357 n., 374.
Bianchetti (Giovanni), II, 356.
Biaunay, II, 328.
Bichon (Guillaume), impr. à Paris, II, 237.
Bienné (Jean), libr. à Paris, II, 85, 146 n.
Bigot (Guillaume), I, 96 n., 98, 100.
Billon (François de), I, 86, 262 n.; — II, 9 n., 10 n., 11 n., 13 n., 15 n.
Bindoni (Francesco) et Maffeo Pasini, impr. à Venise, I, 36.
Binet (Claude), II, 150, 151.
Biot (Jeanne), II, 331 n.
Birague (Flaminio de), II, 223, 225.
Birague (Françoise de), marquise de Nesle, II, 227.
Birague (Renato da Birago, ou de), I, 76; — II, 139, 224.
Birckmann (les héritiers d'Arnold), libr. à Cologne, I, 131, 132.
Biron (Jean de Gontaut, baron de), I, 268 n.
Biscarton (Thomas), II, 234.
Biset (Édouard), I, 354.
Bissey (l'abbé), II, 65 n.
Bizzaccari (Frà Gasparo), II, 336.
Bizzarro (Pietro), I, 215, 216.
Blado (Antonio), impr. à Rome, I, 278; — II, 71.
Blanc (Antoine), impr., I, 162 n.
Blanc de Seguin (Marguerite), II, 201 n.
Blanchi (Guillaume), I, 282 n.
Blanchon (Joachim), II, 84, 226.
Blaseul (Jacqueline de), II, 181.
Blason de la mort, I, 123.
Blason de la grace, I, 236.
Blason de l'esprit, I, 235.
Blason de l'honneur, I, 235.
Blason des cheveulx, I, 123.
Blason du genoil, I, 235.
Blason du pied, I, 235.
Blasons anatomiques, I, 123, 236.
Blégier (Cte) de La Salle, II, 33 n.
Blois, I, 6
Boaistuau (Pierre) dit Launay, I, 283.
Boccaccio (Giovanni), I, 41, 201, 204, 212, 257, 366; — II, 7, 11, 16, 91, 105.
Boccamaza (Giov.-Angelo), I, 294 n.
Bodin (Jean), II, 335.
Bodmers (Joh. Jak.), impr. à Zürich, I, 377.
Bohier (Isabeau) ou Boytier (?), II, 5 n.
Boileau (Gilles), de Bouillon, I, 305 n.; — II, 19 n.
Boileau (Simon), n° XXX, t. II, pp. 67-70.
Boisy (Hélène de), I, 65.
Boissard (Jean-Jacques), I, 370 n.
Boyssières (Jean de), n° XLII, t. II, pp. 187-191. — Cf. II, 193, 318 n.
Boyssonné (Jean de), I, 98, 100, 125.
Boytier (Isabeau), ou Bohier (?), II, 5 n.
Boyvin (René), grav., I, 244 n.
Bollo (Frère Pierre de), II, 198, 299, 300.
Bologne, I, 5, 329, 331, 334, 335, 337, 345, 349; — II, 153, 162, 166 n., 194.
Bomberg (Daniel), I, 317.
Bonfons (Nicolas), impr. à Paris, II, 52 n., 216.
Bonfons (Pierre), impr. à Paris, I, 9 n.
Bongars (Jacques), II, 289.
Bonhomme (Barthélemy), impr. à Avignon, II, 44.
Bonhomme (Jean), libr. à Paris, I, 178.
Bonhomme (Macé), impr. à Lyon, I, 192, 195; — II, 259.
Bonhomme (Mathias), libr. à Lyon, I, 178.
Bonyer (Nicolas), II, 55.
Bonifazio (Natale), graveur, II, 272, 275.
Bonnefoy (Jean), II, 150.
Bonnefoy (Salomon ben Perez), imp., I, 161 n.
Bonnefoy (Yomtob ben Perez), impr., I, 161 n.
Bonnefon (Paul), I, 238 n.; II, 204.
Bonnefons (Jean), II, 152, 318 n., 332 n.
Bonnerier (François), sieur du Plessis, II, 225, 235.
Bonsi (Giuliano), II, 28.
Bontemps, vicaire du cardinal de Médicis, I, 168.
Bonvalet (François), II, 111 n.
Bonvoisin (Catherine), II, 5 n.
Bordeaux, II, 81.
Bordeaux (Jean de), II, 172.
Bordeaux (Jean de), libr. à Paris, II, 59 n., 83,
Bordoni (Camillo), II, 163.
Borgaro (Francesco di), I, 24.
Borgetto (Giuvenale), I, 367.
Borghese (Bartolommeo), II, 290 n.
Borromaeus (P.), II, 143 n.

Borzano (Giulio), II, 164.
Bossuet (Jacques-Bénigne), II, 213.
Boucher (Nicolas), I, 247.
Bouguier (J.), II, 239.
Bouilhat (Jean de) ou Buglhat, impr. à Ferrare, I, 37, 38, 162 n.
Bouilhart (Dom Jacques), I, 28 n.
Boulangier (Marguerite), I, 328, 349.
Boulenger (Jacques), I, 276 n.
Bouquet (Claude), libr. à Avignon, II, 44.
Bourbon (Anne, duchesse de) I, 120 n.
Bourbon (Charles, cardinal de), I, 218.
Bourbon (Charles, duc et connétable de), I, 91.
Bourbon (Charles de), cardinal de Vendôme, II, 237.
Bourbon (Madeleine de), I, 64.
Bourbon (Marguerite de), duchesse de Nevers, I, 64 n.
Bourbon (Marie de), fille de Charles, duc de Vendôme, I, 64 n.
Bourbon (Nicolas) de Vendeuvre, I, 125 ; — II, 358.
Bourbon (Suzanne de), I. 120 n.
Bourdeille (Anne de), I, 67.
Bourdin (Gilles), II, 83.
Bourg (Marguerite de), dame de Gage, femme d'Antoine Bullioud, I, 177, 201, 205, 214 ; — II, 12, 13, 16.
Bourges, II, 19 n , 105, 117, 194.
Bourges (Clémence de), II, 13.
Bourges (Louis de) dit Burgensis, II, 10 n.
Bourgogne (« Ricevera » de), I, 67; — II, 355.
Bourgoing (le P. François), II, 213.
Bourgoing (Guillaume), II, 209.
Bourgoing (Jacques), sieur de Poissons, n° XLVI, t. II, pp. 209-214.
Bourgoing (Marie). II, 209 n.
Bourrilly (V.-L.), II, 355, 356.
Bouteilles, II, 161.
Bouyer (M.), II, 150.
Bozzola (Gio-Batt.), libr., I, 248.
Bracciolini (Francesco), II, 330.
Brach (Pierre de), I, 249; — II, 141.
Brachet (Antoine), II. 166 n.
Brachet (Catherine), II, 166 n.
Brachet (Charles), II, 166 n.
Brachet (Ignace), II, 166 n.
Brachet (Jean), seigneur de Port-Morand, II, 166 n.
Brachet (Jean-Claude), II, 348.
Brachet (Théophile), sieur de La Milletière, II, 166 n.
Brais (Denise de), I, 326.
Branche (Dominique de), II,
Brantôme (Pierre de Bou seigneur de), I. 67, 68, 22
Brême (Jean de), I, 19 n.
Bressuire (Jeanne de Brosse de René de Laval, seigne I, 65.
Breton (François), II, 235.
Breton (Richard), impr. à I 284 n. ; — II, 45.
Bretonnayau (T.), II, 240.
Breyer (Lucas), libr. à Ps 226 n.
Bry (Théodore de), I, 370 n.
Bricard (Pierre), no LVIII, t 315-324. — Cf. II, 326, 32
Brice (Germain), I, 106.
Brye (Charlotte de La Roche dite Mlle de), I, 76.
Brièle, II, 185.
Briroy (Nicolas de), II, 184.
Britannicus (Nicolaus), Camp 276.
Brisse (S.), II, 239.
Brittonio (Niccolò), I, 276.
Brodeau (Victor), I, 236.
Broio (Carlo), II, 162.
Brucioli (Antonio), I, 115, 190, 192, 198 ; — II, 20 n
Bruel (Alex.), I, 283 n.
Brulart (Noël), I, 84, n. ; —
Brumen (Thomas), libr. à P 46.
Brun (Pierre) de Vercel, II,
Bruni (Leonardo), dit Aretin
Brunot (Fernand), I, 10, n.
Brusquet. Voy. Lombard Antoine).
Buchanan (George), I, 374.
Buccio (Pietro), II, 323 n.
Buchon (J. A. C.), II, 203.
Buglhat (Giovanni de), impr. rare. Voy. Bouilhat.
Bugnyon (Philibert), II. 164
Bulin (Guillaume), I, 243 n.
Bullandre (Simon de), II, 2
Bullioud (Alexandre), II, 195
Bullioud (Antoine), I, 201 ; 13 n.
Bunel (Pierre), I, 326.
Buon (Gabriel), libr. à P 328 n. ; — II, 145.
Buonaccorsi (Antonio), II, 26
Buonaccorsi (Giovanni), II, 8
Buonaccorsi (Giuliano), II, 8
Buonaccorsi (Sebastiano), de II, 85, 87.

Buonaccorso da Pistoia, II, 87.
Buonamico (Lazzaro), II, 155.
Buonaparte (Niccolò), II, 342 n.
Buoncompagni (B., prince), I, 38.
Buoncompagni (Jacopo), duca di Sora, II, 133.
Buoncompagni (Ugo), plus tard Grégoire XIII, II, 153.
Burckhard (Johann), I, 4, 5 n.
Burlamacchi (Michele), I, 360.
Burlamacchi (Renée), I, 360 n.
Buson (Jean-Claude), II, 328.
Butéon (Jean), I, 115.
Buttet (Claude de), I, 73; — II, 162 n.

Cacciaguerra (Bonsignor), II, 91.
Cadamosto (Paolo Emilio), II, 350 n.
Caillat (J.), II, 204.
Calandrini (Filippo), I, 379.
Calcagnini (Celio), II, 155.
Calers, abbaye, I, 238, 241.
Calvarin (Simon), impr. à Paris, II, 55 n.
Calvimont (C.), II, 85.
Calvin (Jean), I, 68, 179, 351.
Cambi (Pietro), I, 110.
Cambi Importuni (Alfonso), I, 214; — II, 23.
Cambiano (Giuseppe), II, 71, 77.
Cambis (Marguerite de), baronne d'Aigremont, II, 12.
Cambis (Pierre de), II, 12 n.
Cambrai (Ligue de), I, 9.
Camilletta (La), II, 260.
Camillo (Giulio) Delminio, I, 62, 207, 214; — II, 220.
Campesano (Alessandro), I, 215.
Canays (Jacques), II, 115, 118.
Canaye (Jean), I, 326, 358; — II, 115, 116 n., 118.
Canaye (Philippe Ier), II, 115, 116.
Canaye (Philippe), sieur de Fresne, nº XXXVI, t. II, pp. 115-125.—Cf. I, 357, 371, 372; — II, 104, 150, 291.
Canaye (Pierre), II, 115, 116 n.
Canaye (Séverin), II, 115.
Candale (Anne de), comtesse de Foix, fiancée de Vladislas de Hongrie, I, 4.
Candido (Pietro), I, 8.
Cannes, appelée Canois, I, 228.
Canomètre, I, 310 n.
Canossa (Ludovico), I, 1 n.
Cantarel (Joseph), II, 300.
Cantique des cantiques, I, 244.
Cantiques de la Bible, I, 243.
Capello (Carlo), I, 257 n.
Capello (Marco), II, 291.
Caphevres? (Gabriel), médecin, I, 101.
Capodilista (Sigismondo), II, 330.
Capodivacca (C.), II, 322.
Capodivacca (Giulio), II, 322 n.
Cappel (Jacques), II, 296.
Caponago (Ambrogio da), libr. à Milan, I, 4 n.
Capponi (Luigi), I, 264.
Caraccioli (Antonio), I, 244 n.
Caraffa (Gio.-Pietro), cardinal, plus tard pape sous le nom de Paul IV, I, 269.
Carani (Lelio), II, 216.
Cardoini (Mario), I, 215.
Cardonne (Jean de), II, 140.
Carducci (Baldassarre), I, 257 n.
Carle (François de), sieur de La Roquette, I, 235.
Carle (Jean Ier de), I, 235.
Carle (Jean II de), I, 244 n.
Carle (Lancelot de), nº XIV, t. II, pp. 235-249. — Cf. I, 74.
Carle (Pierre de), I, 235.
Carlos (Don), prince d'Espagne, I, 215; — II, 27 n., 29.
Caro (Annibal), I, 94 n.
Carpentras, II, 43.
Carpin (Pierre), II, 277.
Carta (Frère Estienne), II, 300.
Cartari (Vincenzo), II, 196.
Cartier (Alfred), I, 126 n., 163, 165, 174, 179 n.; — II, 3.
Carutti (Domenico), I, 21 n.
Casaubon (Isaac), II, 124.
Caselis (de), II, 201.
Castellane (Gaspard de), seigneur d'Entrecasteaux, plus tard comte de Grignan, I, 229.
Castelnau (Antoine de), évêque de Tarbes, I, 236.
Castelvetro (Lodovico), II, 24-26.
Castiglione (Baldessar), I, 59 n., 198, 213; — II, 11, 189, 358.
Castillon (Louis de Perreau, seigneur de). Voy. Perreau.
Câteau-Cambrésis (Traité de), I, 309.
Catechismo (il), o Dottrinale e Confession de fede spagnuola, I, 367.
Catherine de Bourbon, duchesse de Bar, I, 370.
Catherine de Médicis, I, 158, 174, 191, 199, 208, 222, 224, 225 243 n.,

268 n.; — II, 4, 14 n., 97 n., 103, 158, 211, 212, 224.
Caton (le) et Diogene françois, II, 297.
Caton (le) françois, II, 293, 297.
Catto (Angelo), I, 89.
Cato (Renato), II, 155.
Caule (Ange de), II, 116 n.
Caumont (François Nompar de), comte de Lauzun, I, 76.
Cavaceo (Giovanni), II, 322 n.
Cavalcanie (Bartolommeo), I, 257.
Cavalli (Sigismondo), I, 229.
Cavellat (Denise), libr. à Paris, I, 311 n.
Cavellat (Guillaume), libr. à Paris, I, 298 n., 309, 310, 311 n.
Cavour (Abbaye de N.-D. de), I, 80.
Cazalis (Bernard de), seigneur de Fraiche, II, 201 n.
Cazalis (Bertrand de), seigneur de Fraiche, II, 201 n.
Cenami (Angela Spada), II, 28.
Ceri (Renzo da), I, 79.
Cérisoles, I, 258.
Cervantes Saavedrá (Miguel de), II, 350.
Cesano (Bartol.), impr. à Pesaro, I, 262 n.
Chabodie (David), II, 84.
Chabot (Isabeau), I, 65.
Chabot (Françoise de Longwy, femme de l'amiral Philippe), I, 65.
Chalcidius, I, 58.
Chalon-sur-Saône, II, 49, 325, 332, 333.
Chamard (Henri), I, 289 n.
Chambéry, I, 12 n., 98, 100.
Chambon (P.) de Gotz, II, 141.
Champaigne (Jean), I, 283.
Champaigne (Jeanne), I, 283, 284.
Champier (Jean), I, 108.
Chan... (J. de), II, 257.
Chanlatte (Marguerite), I, 94 n.
Chansans (P. de), II, 306 n.
Chanteloup (Anne d'Estouteville, dite Mlle de), II, 10.
Chapelain (Jean), II, 55 n.
Chappe (Robert A. de), II, 117 n.
Chappelain, II, 51, 55.
Chappuys (Claude), I, 236, 334.
Chappuis (Gabriel), I, 273; — II, 91, 188, 197.
Chappuis (Jean), médecin, II, 242 n.
Charles VIII, I, 3; — II, 1.
Charles IX, I, 248, 324; — II, 82, 140.
Charles-Quint, I, 7, 96 n.; — II, 355.
Charles, duc de Lorraine, I, 242.
Charles, duc de Savoie, I, 21-23.
Charpentier (Michel), II, 116.
Charrier (Guillaume), seigneur de La Rochelle, II, 5 n.
Chartier, II, 255, 256.
Chassincourt, II, 101.
Chastaigner (Louis) de La Rochepozay, sieur d'Abain, II, 173.
Chastellier (Jean de), II, 227.
Chastellier (Renée de), II, 227.
Château-Thierry, I, 33.
Chaudron (Jeanne), II, 181.
Chaufepié, I, 313 n.
Chauldière (Regnault), libr. à Paris, I, 20 n., 22 n., 23 n.
Chaulnes (Jean de), seigneur de Bures, II, 328.
Chavigny (Jean-Aimé de), II, 234, 235.
Chelubim-Khan, I, 228.
Chemin (Denis), II, 137.
Chenevière (Adolphe), I, 174; — II, 3.
Chesneau (Jean), I, 329.
Chesneau (Nicolas), libr. à Paris, II, 65 n., 225.
Chevalier (Anne), II, 294 n.
Chevalier (L.), II, 306 n.
Chevalier (Pierre), libr. à Paris, II, 297.
Chevillot (Pierre), impr. à Paris, II, 217, 233.
Chevillot (Pierre), impr. à Troyes, I, 137 n.
Chevrot (Ancely), II, 5 n.
Chioult (Jacques), I, 187.
Chivron (François de), I, 81 n.
Choart (Paul), sieur de Buzanval, II, 102, 289.
Choisnin (Jean), I, 266, 267.
Chouet (Jacques), impr. à Genève, II, 124 n.
Chrestien (Florent), II, 150.
Christine de Lorraine, grande-duchesse de Toscane, II, 335, 338.
Christophe, prince de Portugal, II, 106.
Cibo (Innocenzo), cardinal, I, 22.
Cicéron, I, 259; — II, 184, 246.
Cinucci (Giacomo), I, 268 n.
Cinqarbres (Jean de), II, 250.
Cipelli (Gio. Batt.), dit Egnazio, II, 157.
Cipriano (Carlo), I, 367.
Cittadella (Andrea), II, 316, 322.

Cittadella (Famille), II, 316.
Claude de France, I, 7, 8, 118.
Claudia, I, 55 n.
Claudin (A.), I, 314 n.
Clavel (Guillaume-Alexandre), sieur de Novilliers, II, 350.
Claverio (Frà Giacomo), II, 323 n.
Clément VII, I, 168, 169.
Clément VIII, II, 227.
Clément (L.), II, 145 n.
Clément (Madeleine), II, 145.
Clément-Simon, I, 67, 68; — II, 137, 144.
Clerguet (S.), de Chalon, II, 306 n.
Clermont (Charlotte de), dite Mlle de Montigny, II, 9.
Clermont (Claude-Catherine de), II, 309.
Clermont (François de), seigneur de Traves, I, 66.
Cloyseault (le P.), II, 213, 310 n.
Cloquemin (Abraham), libr. à Lyon, II, 199.
Cloridone (= Claude-Énoch Virey), II, 329, 332.
Clouzier (Gervais), libr. à Paris, II, 172.
Coccodrillo (Capitano), II, 341 n.
Coignet (Mathieu), II, 117.
Colet (Claude), I, 305, 307.
Colin (Jacques), abbé de Saint-Ambroise, I, 10 n., 59; — II, 355.
Colines (Simon de), impr. à Paris, I, 53.
Collas (Gaucher), impr. à Blois, II, 152 n.
Collaud (Claude), I, 186.
Collège d'Auch, I, 108.
Collège de Bourgogne, à Paris, II, 229.
Collège de Pompadour à Paris, I, 75.
Collège Saint-Gervais, à Paris, I, 324.
Collège de Tournon, I, 108.
Colleoni (Cassandra di Bartolommeo), I, 64 n.
Colletet (Guillaume), I, 295, 304.
Colloci (Angelo), I, 168 n.
Colombel (Robert), libr. à Paris, II, 217.
Colombs (Abbaye de), I, 85 n.
Colomiès (Arnauld et Jacques), impr. à Toulouse, II, 137 n.
Colomiès (Jacques), impr. à Toulouse, II, 140 n.
Colomiès (Paul), I, 325 n.
Colomiès (Raymond), impr. à Toulouse, II, 144.
Colonna (Francesco), I, 163.
Colonna (Stefano), I, 88.
Colonna (Vittoria), marquise de Pescara, I, 42-46, 48, 206.
Comarin, II, 56 n., 57 n.
Combi (Pierre), II, 5 n.
Comborn (de), II, 137.
Combraglia (Arnaldo), I, 102
Commines (Philippe de), II, 88-90.
Commendoni (Gio Francesco), cardinal, I, 268.
Commolet (le P.), I, 387.
Compans (Marie), II, 19 n.
Condé (Henri de Bourbon, prince de), II, 331, 332, 333.
Condé (Marguerite de Montmorency, princesse de), II, 331 n.
Condom, II, 137, 138, 139.
Constantin (Antoine), libr. à Lyon, I, 9 n.
Constantin (Jacquette de), I, 235.
Constantinople, I, 228, 259, 329, 349; — II, 119.
Contay (Françoise de), II, 9 n.
Contareno (Gasparo), II, 157.
Contens (les), comedie, II, 148, 152.
Contet (Blaise), II, 55 n.
Contet (Frère François), II, 55 n.
Contet (Jean), II, 55 n.
Contet (Pierre), II, 55 n.
Conti (Enea de'), II, 323.
Conti (Lorenzo), I, 90 n.
Conti (Luca de'), II, 323.
Coqueley (Jean), I, 286 n.
Coqueley (Lazare), I, 276, 285, 286; — II, 65.
Coquille (Guy), II, 297.
Coral (Estienne), impr., I, 161 n.
Corbinelli (Jacopo), I, 317 n., 323 n., 357 n.
Corbon (Jean), libr. à Paris, I, 317 n.
Cordier (Balthasar), I, 161 n.
Cordone (Capitano), II, 341 n.
Coreis (Jean de), prévôt de Marseille, I, 11 n.
Cornu (Pasquier), II, 162.
Correggio (Claudio da), impr. à Venise, II, 205 n.
Correggio (Leonora da), I, 64.
Correggio (Niccolò da), I, 64 n.
Corrozet (Gilles), libr. à Paris, I, 11 n.; 12 n., 297 n.
Corsanico (Gio. Batt.), II, 4 n.
Corsini (B.), II, 352 n.
Cortellini (M), II, 349 n.
Corti (Matteo), II, 154.

Corvini (Antonio), II, 252, 256.
Corvini (Matteo), II, 249, 250.
Cosavecchia (Francesco), II, 316.
Cosnac (Clément, baron de), II, 217.
Cosne, II, 161.
Cossé (Charles de), comte de Brissac, II, 355.
Cossé (Timoléon de), comte de Brissac, II, 82, 241.
Costantini (Baldasar di), libr. à Venise, I, 315 n.
Costé (Augustin), II, 151.
Costeo (Luca), II, 163.
Cotereau (Jean-Pierre), n° LV, t. II, pp. 299-301.
Cottereau (Claude), I, 98.
Couronneau (Denis), I, 318.
Couronneau (Jean), I, 106.
Courtecuisse (Jean), I, 9.
Courthardy (Pierre de), I, 5.
Courtin (Jacques) de Cissé, II, 151.
Cousard (Jeanne), I, 325 n.
Cousinot (Philibert), I, 94 n.
Coussord (Cl.), I, 23 n.
Couture (Léonce), II, 137, 144.
Coux (Antoine de), II, 139, 144.
Coyecque (Ernest), I, 10 n. ; — II, 115 n., 181, 185.
Crasso, Vénitien, II, 291.
Crasso (Jacopo) = Le Gras, I, 178.
Crespin (Antoine de), I, 237 n.
Crespin (Jean), I, 164 n.
Crèvecœur (Louise de), II, 10 n.
Cristobal de Madrid, II, 46.
Croy (Charles de), I, 64 n.
Croy (Diane de), I, 178.
Croy (Philippe de), duc d'Arschot, I, 64 n.
Cromwell (Thomas), I, 135 n.
Cron (Madeleine), I, 327.
Croquet (Jean), échevin de Paris, I, 350 n.
Croquet (Nicole Ire), I, 350, 354.
Croquet (Nicole II), I, 350 n.
Crussol (Galliot de), II, 11 n.
Crussol (Guillaume de), II, 141.
Cujas (Jacques), II, 194.
Cumulo, milliard, I, 38.
Cunyer (Philippe), I, 328, 349.
Cunitz, I, 353 n.
Cupido et Psyché, I, 338.
Cursol. Voy. Crussol.
Curtembù, ou mieux Curtenbosch, II, 256.
Cuvier (Jacques), II, 115 n.
Daffis (François), I, 316.
Dal Borgo (Andrea), I, 13.
Dalebranc (Galyot), II, 14 n.
Dalondel (Marguerite Hamelin, veuve de Martin), I, 283.
Dal Sole (Alessandro), I, 39.
Dal Sole (Camillo), I, 39.
Dal Sole (Gio. Francesco). Voy. Du Soleil.
Dampierre, I, 294 n.
Dampierre (Jean de), II, 156.
Dampmartin (P.), II, 143 n.
Dandane (?) (Bernardo), II, 271.
Dandini (Girolamo), I, 243.
Dandolo (Marco), I, 18 n.
Dandolo (Matteo), I, 43.
Danès (Pierre), I, 67, 108 ; — II, 20 n.
Danesi (Domenico), II, 271, 273, 274.
Danet (Louis), grav., II, 133.
Danfrie (Philippe), impr. à Paris, I, 281, 283, 284 ; — II, 45, 51 n.
Daniel (Pierre), I, 351, 352 n. ; — II, 159.
Dante, I, 41, 171, 195-197, 218, 219, 317 n., 366 ; — II, 21, 24.
Da Ponte (Niccolò), II, 179.
Dardier (Charles), I, 327 n.
De Coninck (Arnaud), impr. à Anvers, II, 276.
Deffense du Traicté du delict commun, etc., II, 306 n.
Dehuchino (Pietro) = de Huchin, impr., I, 162 n.
Dei, trésorier du card. de Tournon, I, 110, 230.
Dei (Anne), I, 230 n.
Dei (Carlo), I, 230 n.
Dei (Maria Albizzi de'), I, 189.
Dei (Piero), I, 230 n.
Dei (le protonotaire), I, 230 n.
Deim (Jacques), ou Demius, II, 273, 277.
De Keysere (Martin), ou L'Empereur, impr. à Anvers, I, 12 n.
Delas (Leger), libr. à Paris, II, 317 n.
Delbayne (François) = Del Bene ? I, 2, 1, 192.
Del Bene (Piero ?), II, 101.
Del Bene (Tommaso), I, 102.
Del Branca (Galeotto), II, 14 n.
Del Carreto (Paolo), I, 93 n.
Della Casa (Giovanni), I, 109, 240 n., 258, 260, 261 n., 294 n. : — II, 91.
Della Cornia (Ascanio), I, 262.
Della Chiesa (Franc. Ag.), I, 81.
Della Palla (Gio. Batt.), I, 43 n., 118 n.

Della Rota (Francesco), II, 162.
Della Rovere (Gio. Francesco), I, 22.
Della Strada (= Du Chemin), II, 142 n.
Della Stufa (Pandolfo), I, 229.
Della Torre (P. Giacinto), I, 99 n., 100 n.
Del Maino (Giasone), I. 2.
Del Rosso (Paolo), I, 189.
Denisot (Nicolas), dit « le conte d'Alsinois », I, 299. 300.
Denys d'Alexandrie, II, 305.
Deodet (Estienne), dit le protonotaire de La Garde, I, 229.
De Rische (Mathieu), impr. à Anvers, II, 134
Des Auberts (Perrinet), II, 223, 227.
Des Autelz (Guillaume), I, 109, 242.
Des Avenelles, I. 9.
Des Bas (Dominique), I, 34.
Des Bas (Jean), I, 34, 35.
Des Bas (Pierre), I, 35 n.
Des Billons (le P.), I, 313.
Des Bordes (Guillaume), I, 310.
Des Champs (Henri), I, 162 n.
Des Champs (Martial). II, 81. 84.
Des Fontaines (P.), II, 317, 318.
Des Friches (Marie), II. 213.
Des Gouttes (Agathe), II, 194.
Des Hameaux, II, 351 n.
Desjardins (Abel), I, 11 n.
Des Masures (Louis), I, 353, 355.
Des Planches (Jérémie), impr. à Genève, I, 363 n.
Des Portes (Philippe), II, 232, 310-313.
Des Roches (Catherine), II, 146-148.
Deuchino (Evangelista), impr. à Venise, I, 162 n..
Deuchino (Pietro), impr. à Venise, I, 162 n.
Devises :
Abriez nous sous vos esles (Vauzelles), I, 137 n.
Acuerdo olvido (Nic. de Herberay, seign. des Essarts), I, 272.
Amour et foy nous alie (Perussis), II, 38.
Antes muerto que mudado (id.), II, 38
A recommencer (id.) II, 35, 38.
Arte et Marte (Ph. de Mornay), I, 378.
A tous accords (Est. Tabourot), II, 303 n.
Devises (*suite*) :
Avec le temps (Vernassal), I. 271.
Benedicam Dominum in omni tempore (P. Roux), II, 47.
Coelo tutissima basis (P. Roux), II, 35, 37.
Coelum non solum (J.-P. de Mesmes), I, 272, 298, 301 n., 302 n., 304-308.
Consequitur quodcumque petit (Diane de Poitiers), I, 180.
De muerte vida (Jérôme d'Avost), II, 218.
Des fleurs le fruit (Vasquin Philieul), II, 46.
Δεύτεραι φροντίδες σοφώτεραι (Jacques Bourgoing), II, 211.
D'un vray zelle (Jean de Vauzelles), I, 121, 123, 127, 136, 138, 148.
Εὐδοκίας (Gabr. Simeoni), I, 180, 181.
Ex spina rosa (Thomas Portau), I, 378.
Felice è l'alma che per Dio sospira (J. P. Cotereau), II, 301.
Felice l'alma che per Dio sospira (Pierre Poupo), II, 301.
Ὁ κάρπος ἐκ τῶν ἄνθεων (Lorenzo Lenzi), II, 35.
Honra mi gozo (François de Belleforest), II, 92.
In virtute et fortuna (Guill. Roville), II, 16.
La foy nous alie (Perussis), II, 38.
Natura ita impellimur ut prodesse velimus (Gabr. Simeoni), I, 180
Nec vi nec vicio (Serbelloni), II, 35.
Nescit labi virtus (C.-G. Bachet de Méziriac), II, 319 n.
Non nobis, Domine, sed nomini tuo da gloriam (Perussis), II, 38.
Numine Jovis valens, anagr. de Jean Willemin, II, 242 n.
Par animus formae; dispar fortuna duobus (Gabr. Simeoni), I. 180.
Per me stesso son sasso (Jean-Pierre de Mesmes), I, 298.
Plus mort que vif (Jacques Moysson), I, 246.

Devises (*suite*) :
Post tenebras spero lucem (Jean Barril), I, 121, 178 ; — imprimeur ou libraire inconnu, et divers autres personnages, I, 178.
Probe et tacite (JeanMaugin), I, 272.
Qui voit s'esbat (Guillaume Gaulteron de Cenquoins), I, 254 n
Quod tibi fieri non vis, alteri ne feceris (Jean de Tournes), I, 373.
Scopus mi sufficit unus (Philippe de Mornay), I, 378.
Scrutamini (Guill. Silvius), II, 130.
Son art en Dieu (Jean de Tournes), I, 375.
Spes mea Deus (Eustache Mareschal), I, 121.
Spiritus astra super (Gabr. Simeoni), I, 180.
Σπουδαίαν ψύχην εὐδαίμονα οἶμαι (Jean-Éd. Du Monin), II, 238.
Sua cuique Deus fit dira cupido (id.), II, 238.
Sub umbra alarum tuarum (Jean de Vauzelles), I, 137, 153.
Sub umbra alarum vestrarum (id.) I, 122.
Τῇ ἀρέτῃ καὶ ναυγησαμένῳ ὑπερβάλλειν ἔξεστι (Jean Martin, impr.), II, 25 n.
Τῷ πόνῳ καὶ ἀγρυπνί α (Rob. Rivaudeau, seign. de La Guillotière), I, 272.
Utinam dirigantur vie mee (Jean Barril), I, 121.
Vertu conduict, Fortune la suit (Séb. Gryphius), I, 148.
Vis et prudentia vincunt (Jean Voyer, vicomte de Paulmy), II, 85.
Devoyon (Catherine), II, 81.
Dezeimeris (Reinhold), I, 74 ; — II, 142.
Diana, courtisane vénitienne, II, 50.
Diane de France, II, 8.
Dijon, II, 60.
Dinteville (Charlotte de), I, 77.
Dinteville (Gaucher de), seigneur de Polisy, I, 13, 77.
Dinteville (Jean de), I, 236 n.
Diodati (Giovanni), I, 182, 363, 376 n., 377 ; — II, 113.
Diodore de Sicile, I, 10.
Discalzo (Ottonello), II, 323 n.
Discalzo (Uberta), II, 323.
Discalzo (Ubertino), II, 323 n.
Dissino (Francesco), I, 191.
Divineur (Jean), impr., I, 161 n.
Djafer-agha, I, 228.
Dolce (Lodovico), I, 213, 215 ; — II, 28, 342 n.
Dole, II, 60, 229.
Dolé (Jean), le jeune, I, 328.
Dolé (Louis), ou Dollé, II, 331 n.
Dolet (Estienne), I, 54 n., 68, 109, 124, 276.
Dolot (Charles de Harlay, baron de), II, 91.
Domenichi (Lodovico), I, 49 n., 210, 214, 219 ; — II, 45, 219.
Domet (Jacques), médecin, II, 242 n.
Dominique (Antoine), impr. à Dôle, II, 244.
Donato (Francesco), I, 192, 195.
Doni (Gio. Francesco), II, 97.
Dorat (Jean), I, 68, 73, 249, 298, 300, 354 n. ; — II, 84, 85, 104, 142 n., 220, 234, 235.
Dorenet (Jacques), médecin, II, 323.
Dorez (Léon), I, 35, 80, 222, 228-231, 325 n., — II, 357.
Doria (Andrea), I, 81.
Doria (Giannettino), I, 231.
Dosi (Alfonso), II, 163.
Douri (Firmìn), II, 231.
Dousa (Jean), fils, II, 143 n.
Drelincourt (Charles), II, 112 n.
Drouyn (l'abbé), I, 282 n.
Du Bartas (Guillaume de Saluste, sieur), II, 144, 230, 231, 257.
Du Bellay (Guillaume), seigneur de Langey, I, 82, 97, 98, 100, 102.
Du Bellay (Jean), cardinal, I, 82 n., 83, 87, 91, 95, 97 n., 101, 152, 269, 290, 337 ; — II, 356, 357.
Du Bellay (Joachim) n° XVIII, t. I, pp. 289-294 ; t. II, 358. — Cf. I, 73, 221 n., 236, 239, 242, 275, 281, 299, 303.
Du Bellay (Martin), II, 356.
Du Bois (Frère Loys), n° II, t. I, pp. 27-31.
Du Bois (Simon), impr. à Paris, I, 9 n.
Du Bourg (Anne), II, 173 n.
Du Bourg (Antoine Ier), I, 82, 98 ; — II, 174 n.
Du Bourg (Antoine II), II, 175 n.

Du Bourg (Claude), II, 175.
Du Bourg (François), II, 174 n.
Du Bourg (Jacques), II, 175 n.
Du Carroy (François), libr. à Paris, II, 306 n.
Ducci (Filippa), II, 8 n.
Du Chastel (Pierre), évêque de Mâcon, I, 277.
Du Chastel (Pierre), médecin, I, 74, 122.
Du Chemin (Antoine), II, 139.
Du Chemin (Guy), II, 139.
Du Chemin (Jean), n° XXXVIII, t. II, pp. 137-144.
Du Chemin (Jean-Bapt.), baron de Lauract, II, 139 n.
Du Chemin (Nicolas), impr. à Paris, II, 75.
Du Chemin (Pierre), impr. à Venise, II, 357.
Du Chemin (Théophile), II, 139.
Ducher (Gilbert), I, 108, 236.
Du Chesne (Joseph), sieur de La Violette, II, 257, 258.
Du Chesne (Léger), I, 354 n.
Du Choul (Guillaume), I, 165, 201, 208, 216.
Du Coudret (Laurent), libr. à Paris, II, 189.
Du Drac (Adrien), II, 150.
Dueñas (Fray Juan de), II, 91.
Dufayard (Charles), I, 1 n.
Du Ferrier (Arnaud), I, 108, 188 n., 357, 364 ; — II, 110, 118, 121, 202.
Du Four (Antoine), évêque de Marseille, I, 11.
Du Four (Gabrielle), II, 5 n.
Du Four (Jean-Baptiste), n° XXIII, II, 3-17.
Du Gauguier (Mlle), II, 10.
Du Guillet (Pernette), II, 125.
Du Hautoy, II, 201.
Du Laurens (André), médecin, II, 349 n.
Du Liège (Jean de Marnef, dit), impr., I, 161 n.
Du Mesnil (Jean-Bapt.), II, 117 n.
Du Mirail (Estienne), II, 141.
Du Monin (Claude), II, 229.
Du Monin (Jean-Édouard), n° XLIX, t. II, pp. 229-240. — Cf. II, 224, 225, 242, 318 n.
Du Monstier (Daniel), II, 106.
Du Mont du Chat (Bernard), impr., I, 162 n.
Du Mortier (André Guillard). Voy. Guillard.
Du Moulin (Antoine), I, 174 ; — II, 3.
Du Parc (Denis Sauvage, seigneur), I, 73.
Du Peyrat (Guillaume), II, 143 n.
Du Peyrat (Jean), II, 13 n., 91 n.
Dupin (Baron) de La Guérivière, II, 2 n.
Du Pinet (Antoine), II, 233, 259 n.
Du Pont (Austremoine), II, 224.
Du Prat (Anne), II, 217, 220.
Du Prat (Antoine), cardinal, I, 82 n.
Du Prat (François), II, 215, 217.
Du Prat (Philippe), II, 217, 220, 222.
Du Pré (Claude), II, 5 n.
Du Pré (Denis), II, 82, 83.
Du Pré (Galliot), libr. à Paris, I, 21 n.
Du Pré (Jean), impr. à Paris, II, 233.
Du Pré (Philippe), impr. à Paris, II, 105 n.
Du Pré (Pierre), libr. à Paris, I, 9 n.
Du Puy (Claude), II, 159, 160, 165, 172, 175.
Du Puy (Pierre), II, 196, 297.
Du Puis (Jacques), ou de Puteo, archevêque de Bari, I, 93.
Du Puis (Jacques), libr. à Paris, I, 11 n. ; — II, 75, 158 n.
Du Quesnel (J.), II, 151.
Durando di Villa (Co. Felice), I, 99 n.
Durant (Gilles) de La Bergerie, II, 143 n.
Duret (Claude), II, 199.
Duret (Louis), II, 82.
Du Rocher (Bonne), dame de Mauriac, II, 195.
Du Rocher (Jacques), II, 195.
Du Sault, II, 152 n.
Du Sentier (= Du Chemin), II, 142 n.
Du Soleil (Jean), I, 35 n.
Du Soleil (Jean-François), n° III, t. I, pp. 33-47.
Du Soleil (Louis), de Château-Thierry, I, 33.
Du Soleil (Pierre), I, 38.
Du Soleil : personnages divers de ce nom, I, 35, 39.
Du Tillet (Jean), II, 296.
Du Tillet (Jean-Baptiste), II, 296.
Du Tronchet (Estienne), II, 221.
Du Vair (Guillaume), II, 117 n., 150.
Du Val (Catherine), II, 112 n.
Du Val (Pierre), II, 172.
Du Verdier (Antoine), II, 55 n., 84, 90, 194-196, 218, 219, 245.
Du Verdier (Claude), n° XLIII, t. II, pp. 193-200.
Du Verdier (Françoise), II, 195.

East (Thomas), impr. à Londres, II, 207.
Ecclésiaste, I, 244.
Écosse, I, 262, 266.
Eder (Wolfg.), impr. à Ingolstadt, II, 266 n.
Édoard (Nicolas), I, 244 n.
Egidio (Frà Clemente), II, 336.
Eynard (Ch.), I, 360 n.
Éléonore d'Autriche, reine de France, I, 63.
Élisabeth, reine d'Angleterre, I, 75, 373, 376. — II, 206.
Élisabeth d'Autriche, reine de France, I, 261 ; — II, 188.
Élisabeth de France, reine d'Espagne, II, 90.
Ellain (Nicolas), II, 83.
Emiliana, courtisane vénitienne, II, 50.
Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, I, 229, 292 ; — II, 68.
Endters (Wolfgang), libr. à Francfort-sur-M., II, 276.
Enghien (François de Bourbon, comte d'), I, 258.
Énoc (Pierre), II, 218.
Entrata del re... Henrico a Lyone, I, 191.
Épinac (Pierre d'), II, 5, 299.
Ernest, archiduc d'Autriche, I, 268.
Escha, ou Hischa, I, 65, 77 ; — II, 355.
Esmeralda, courtisane vénitienne, II, 50.
Espagnols (Vers), I, 31, 273 ; — II, 90, 92, 147.
Espinau (Jean d'), II, 271.
Esprinchard (Jacques), II, 289.
Esquetot (Charlotte d'), II, 355.
Este (Alfonso d'), I, 36-38, 180
Este (Anna d'), duchesse de Guise, puis duchesse de Nemours, I, 36, 245, 261 ; — II, 224, 225.
Este (Ippolito d'), cardinal, I, 42 n. 115, 190, 192, 255, 257 ; — II, 5, 71, 76.
Estienne (Henri Ier), impr. à Paris, I, 30 n.
Estienne (Henri II), II, 104, 122, 149.
Estienne (Robert Ier), impr. à Paris, I, 276 n., 277 n. ; — II, 85
Estienne (Robert III), impr. à Paris, II, 184, 348 n.
Estissac (d'), II, 201.
Estissac (Geoffroy d'), I, 96 n.
Estouteville (Anne d') dite Mlle de Chanteloup, II, 10.
Euls (le chevalier d'). Voy. Aulx (Pierre d').
Eumathius, II, 216.
Eusèbe, I, 12.
Eusebi (Ambrogio), I, 135, 138 n., 140 n., 141, 142, 146, 147.
Eustache le Français, impr., I, 161 n.
Expilly (Claude d'), II, 143 n., 306.

Fabert (Honorius), II, 353.
Fabri Claude, II, 65 n.
Fabri (Jean), impr., I, 161 n.
Fabri (Nicolas-Claude), sieur de Peiresc. Voy. Peiresc.
Fabry (Pierre), ou Le Fèvre, Dolois, II, 65 n.
Fabrizio (Girolamo) Acquapendente, II, 322 n.
Fain (Jean de), II, 227.
Falconcini (Onorato), II, 337.
Farel (Claude), I, 96 n.
Farel (Guillaume), I, 326 ; — II, 115.
Farinelli (Arturo), I, 41.
Farnese (Alessandro), cardinal, I, 94 113, 115, 139 n., 258 n. ; — II, 158.
Farnese (Duarte ou Odoardo), II, 272, 273.
Farnese (Orazio), I, 262 ; — II, 8.
Farnese (Ottavio), duc de Parme, I, 87 n., 88, 262.
Farnese (Pier Luigi), duc de Parme, I, 112, 113.
Farri (Domenico), libr. à Venise, II, 219.
Farolles, II, 161.
Fauchet (Claude), I, 354 n. ; — II, 296.
Faudoas de Sérillac (Jean-François), II, 11 n.
Faure (Pierre), II, 227.
Favier (Jacques), II, 227.
Fayot (Philippe), impr. ou correcteur, I, 162 n.
Fedini (Frà Teofilo), I, 164.
Fenis (Pierre de), I, 76.
Ferdinand Ier, roi des Romains, puis empereur, I, 75, 318.
Fernand (Charles), de Bruges, I, 27.
Fernel (Jean) II, 277 n.
Ferrara (Gio. Bernardo da), I, 146 n.
Ferrare, I, 33 ; — II, 110, 155, 175 n.
Ferreau (Daniel), II, 143 n.

Ferrero (Ermanno), I, 43 n.
Ferretti (Emilio), I, 62, 109, 242.
Ferryer (Sébastien), trésorier de Milan, I, 14 n.
Ferrières (François de), II, 140.
Ferron (Arnauld de), II, 139.
Fétis, II, 207.
Fezandat (Michel), impr. à Paris, I, 104, 299 n.
Fiacre (Saint), II, 335.
Fiancé (Antoine), II, 232, 234, 243.
Fichart (Johann), I, 188 n.
Fieschi (Antonio), I, 54 n.
Filesac (Jean), I, 323 n.
Fillon (Benjamin), I, 153 n.
Finara (Davide da), I, 271.
Finet (Robert), II, 279.
Fiorillo (Silvio), II, 341 n.
Flamini (Francesco), I, 56 ; — II, 252.
Fléceilles (Marie de), II, 117.
Flécelles (Philippe de), seigneur de Brégy, II, 117.
Flegetonte (Capitano), II, 341 n.
Fleury (le P. Charles), I, 105 n.
Florence, I, 14 ; — II, 157.
Flory (François), n° XXXVII, t. II, pp. 127-136 ; — Cf. II, 91 n.
Foix (Paul de), II, 110.
Folengo (Teofilo), I, 103.
Fondriac, II, 290 n.
Fontaine (Charles), I, 304 ; — II, 13 n.
Fontainebleau, I, 42.
Fontainebleau (Assemblée de), I, 266.
Fontana (Bartolommeo), I, 33 n., 44, 49 n, 96 n.
Fontana (Domenico), II, 272 n.
Fonteius (P.) Voy. Des Fontaines.
Fontenay (Olivier), II, 151.
Foppens (François), libr. à Bruxelles, II, 279.
Forbin (Louis de), seigneur de Soliers, I, 18 n.
Forcadel (Estienne), II, 140.
Forest (François), impr. à Bâle, II, 122 n.
Forfaict (Benoist), I, 310 n.
Forget (Vulcain), II, 235.
Fornaris (Fabrizio de), II, 341 n.
Fortoul (Hippolyte, I, 129.
Fortunato (Lelio), II, 27, 28
Fossano (Antonio da), médecin, I, 99.
Fossano (Girolamo da), I, 99.
Fossanus, I, 99 ; — II, 366.
Fouchier (Antoinette de), II, 242.
Fournier (Édouard), II, 145 n.
Fosses (les) mariennes. I, 97 n.
Fracasso (Marino), II, 72, 74.
Framberge (Gabriel), II, 156.
Framezelles (Robinet de), I, 3.
Franceschini (Francesco), libr. à Venise, II, 219.
Francesco (le P.) da Vittoria, I, 165.
Francfort-sur-le-Mein, II, 109-111.
François Ier, I, 8, 20, 55, 57, 66, 135 n., 148, 169, 170, 207, 214, 237, 277, 374.
François, dauphin, I, 68, 69.
François II, I, 266.
Françoise (Sœur) de Saint-Omer, II, 95 n.
Frangipani (Cesare), 230 n.
Frangipani (Giovanni), I, 230 n.
Fregoso (Battista), I, 349 n.
Fregoso (Cesare Ier), I, 298.
Fregoso (Cesare II), II, 322 n.
Fregoso (Ettore), évêque d'Agen, I, 297 n., 298.
Fregoso (Giano), I, 298.
Fregoso (Ottavio), II, 322.
Frein (Barthélemy), impr. à Lyon, I, 190, 192.
Frellon (Jean), libr. à Lyon, I, 129, 131, 133.
Frellon (Jean et François), libr., I, 128, 130.
Frellon (Paul), libr. à Lyon, II, 199.
Frémy (Éd.), II, 175 n.
Frémiot (André), II, 65 n.
Frémiot (Bénigne), II, 65 n.
Frémiot (Jean), II, 65 n.
Frémiot (L. Memmius), II, 65 n.
Frémiot (Pierre), II, 65 n.
Freschot (Casimir), II, 352.
Friapani (Cesare), I, 230.
Froissard (Pierre), II, 55 n.
Froissard (Thomas), II, 55 n.
Froschhauer (Christoph), impr. à Zürich, II, 69 n.
Fuchs (Andreas), appelé Fusso, I, 177.
Fumée (Antoine), II, 156.
Fürst (Paul), libr. à Nuremberg, I, 132.

Gabaldo (Celso), II, 271.
Gabiano (Vincenzo), II, 342 n.
Gabre (Dominique de), I, 350.
Gaddi (Niccolò de'), cardinal, I, 96 n., 135 n.
Gage (Mlle de), I, 205. Voy. Bourg (Marguerite de).

Gaguin (Robert), I, 27.
Gay, libr. à Paris, II, 45.
Gaillard (Mathurin), II, 166 n.
Galathaea, églogue de Pétrarque, I, 169, 172.
Galese (Anne Clavelle), I, 189.
Galesi (Agostino), II, 164.
Gallo (Agostino), II, 91.
Gambacorta (Gio. Donato), I, 61 n.
Gambacorta (Gio. Vincenzo), I, 61.
Garamont (Claude), libr. à Paris, I, 10 n.
Garavini (Girolamo), II, 341 n.
Garavini (Riccio), II, 164.
Gardane (Antoine), musicien et impr., I, 162 n.
Gardano (Alessandro), impr. I, 162 n.
Gardano (Angelo), impr., I, 162 n.
Garei (Jomet), d'Apt, I, 266.
Garnier (Robert), II, 140.
Gassot (Jules), I, 258 n.
Gattinara (Mercurino da), I, 11, 20.
Gattrius (Gabriel), II, 260. Voy. Gutterry.
Gaulteron (Hector), I, 254 n.
Gaulteron (Henri), I, 254 n.
Gaultherot (Vivant), libr. à Paris, I, 12 n.
Gaultier (Pierre), impr. à Paris, I, 10 n., 12 n.
Gazeau (Guillaume), libr. à Lyon, I, 177, 179, 187, 190, 191.
Gazeau (Jacques), impr. à Paris, II, 44.
Geizkoffer (Ferdinand), baron de Hausheim, II, 350 n.
Gelay (Jean), II, 237.
Gélas (le baron de), II, 139 n.
Gélyot (Louvent), I, 75; — II, 306 n.
Gelli (Gio. Battista), I, 185.
Genealogie du grand Turc, I, 231.
Genese (la), de P. Aretino, I, 147, 154.
Genève, I, 23, 358, 363; — II, 98, 109, 116, 258.
Genève (Gaspard de), marquis de Lullin, II, 242.
Gentil (Pierre), n° XXXI, t. II, pp. 71-79.
Gentillet (François), I, 281.
Gerbays (Amblard), I, 12.
Gerdes (Daniel), II, 295.
Germain (Jean), de Porentruy, II, 245.
Germain (Jean), médecin, II, 348 n.
Gesner (Conrad), II, 69, 82.
Gesselin (Jean), libr. à Paris, II, 316.
Gessi (Antonio), II, 163.
Ghetaldi (Marino), I, 373.
Gy, II, 229.
Giambullari (Pierfrancesco), I, 316.
Giangiacomo, professeur à Rome (1533), II, 357.
Giannotti (Donato), II, 356.
Giannotti (Emilio), II, 72.
Giannotti (Tommaso) de' Rangoni, I, 27 n.
Giavarini (Antonio), II, 163.
Gyé (François de Rohan, seigneur de), Voy. Rohan.
Giffen (Hubert van), I, 223 n.
Giglio (P. Geronimo), libr. à Venise, I, 90.
Gigoux (Martin), II, 239.
Gillabon (Mathieu), II, 235.
Gilles de Rome, I, 29.
Gillot (Claire), II, 294 n.
Gillot (François), II, 294 n.
Gillot (Gabrielle), II, 294 n.
Gillot (Jacques), n° LIV, t. II, pp. 281-297.
Gillot (Marie), II, 289 n.
Gillot (Philibert), II, 294 n.
Gillot (René), II, 294 n.
Giolito (Gabriel) de' Ferrari, impr. à Venise, I, 152 n., 165, 184, 189, 210, 211; — II, 28.
Giordani (Frà Giordano), I, 188.
Giordano (Baldessar), I, 188.
Giordano (Giacomo), impr. à Padoue, I, 188.
Giorgi (Marino), I, 58 n.
Giovanetti (Francesco), II, 163.
Giovanna, I, 55 n.
Giovanni, drogman pérote, I, 231, 232.
Giovio (Paolo), I, 88, 89, 96 n., 184, 210, 212, 219, 254 n.; — II, 45.
Giraldi (Gio. Battista) Cintio, I, 285 n.; — II, 27 n., 155.
Girault (Gabriel), sergent d'armes, I, 230 n.
Giraud (Philippe) du Broc, grand prieur de Saint-Gilles, I, 230 n.
Giraudet (le Dr.) I, 184.
Giuliani, I, 268 n.
Giulio, II, 61.
Giuntini (Francesco), I, 214, 215; — II, 24, 25.
Giustiniani (Agostino), évêque de Nebbio, I, 58 n.
Giustiniani (Alessandro), II, 165.
Giustiniani (Gio. Paolo), I, 232.
Gobelin (Denise), I, 326.
Gobelin (Jacques), I, 350 n.
Gobelin (Mathurine), II, 115.

Gobelin (Philippe), I, 326.
Godefroy (Théodore), I, 8 n., 11 n.
Godin (Pierre), I, 187.
Gohory (Jacques), I, 298, 306.
Goy (C.), II, 239.
Gondi (Albert de'), duc de Retz, II, 309.
Gondi (Antonio de'), II, 309.
Gondi (Charles de), II, 309.
Gondi (Philippe-Emmanuel de), sieur de Dampierre, n° LVII, t. II, pp. 309-313.
Gontaut (Robert de), II, 138.
Gontier (Antoine), impr., I, 161 n.
Gonzaga (Annibal), comte de Nuvolara, I, 60.
Gonzaga (Lodovico), duc de Nevers, II, 224.
Goselini (Giuliano), I, 165 ; — II, 321.
Gouffier (Anne), II, 9 n.
Gouffier (Arthus), duc de Roannois, I, 65.
Gouyne (Claude), II, 233.
Goulu (Nicolas), II, 150, 235.
Gourmont (Gilles), impr. à Paris, I, 23 n.
Gourmont (Hiérosme de), impr. à Paris, I, 314 n.
Gournay (Marie Le Jars de), II, 143 n.
Gousté (Claude), II, 296.
Govea (Antonio de), I, 351 n.
Goyet (Claude), I, 328.
Gray, II, 229.
Gramont (Gabriel de), cardinal, I, 83.
Grammaire (la) italienne, I, 297.
Granada (Fray Luis de), II, 91, 218.
Granchier (François), II, 239.
Granjon (Robert), impr. à Paris, I, 299 n.
Grangier (Maximilien), II, 291 n.
Gratti (Gio. Girolamo), II, 163.
Grazzini (Antoufrancesco), dit il Lasca, II, 342 n.
Green (Henry), I, 129.
Grégoire (Pierre), II, 194 n., 196.
Gregorio (Lelio) I, 285 n.
Grenoble, I, 12 n., 147.
Greuenbruch (Gerh.) impr. à Cologne, II, 276.
Griffio (Alessandro), impr. à Venise, I, 167 n.
Griffio (Cristoforo), impr. à Padoue, I, 167 n.
Griffio (Giovanni), impr. à Venise, I, 167 n.
Grignan (le comte de). Voy. Adhémar de Monteil (Louis d') et Castellane (Gaspard de).
Grilly (Charles de), II, 56 n.
Grimm (Siegmund), libr., I, 119 n.
Grimaldi (Ottaviano), II, 166 n.
Gringore (Pierre), I, 178.
Gryphius (Antoine), impr Lyon, I, 167 n. ; — II, 140 n., 196.
Gryphius (Sébastien), impr. à Lyon, I, 122, 124 n., 147, 148, 163, 167, 327 n.
Grisone (F.), I, 349 n.
Gritti (Andrea), I, 15 n.
Gromis (Giovanni de), I, 24.
Gromors (Pierre), impr. à Paris, I, 314 n., 315 n.
Groslot (Jérémie), sieur de L'Isle, I, 373 n. ; — II, 112 n., 125, 156, 291 n., 347.
Grotti (Lorenzo), II, 250.
Groulleau (Estienne), impr. à Paris, I, 271 n., 297 n., 298, 302.
Grünthler (Andreas), II, 155 n.
Gualterio, peintre, II, 322 n.
Guazzo (Stefano), I, 285 n. ; — II, 91.
Guélis (Germain Vaillant de). Voy. Vaillant.
Guérineau (Daniel), II, 216.
Guevara (Antonio de), II, 91, 218, 259.
Guibelet (Jourdain), II, 239.
Guicciardini (Luigi, ou Lodovico), II, 91, 127.
Guidacerio (Agazio), I, 314.
Guiffrey (Georges), I, 123.
Guillard (André), seigneur du Mortier, I, 239.
Guillaume de Nassau, dit le Taciturne, II, 96, 98.
Guillemot (Mathieu), libr. à Paris, II, 331 n.
Guillemot (Vve Mathieu), libr. II, 200.
Guilleret (Jean), impr. à Rome, II, 357.
Guilliaud (Claude), I, 23 n.
Guymier (Pierre), I, 178.
Guinigi (Camilla Bernardi), I, 276.
Guyse (Claude de), II, 259.
Guyse (François de Lorraine, duc de), I, 245, 261, 272 ; — II, 46.
Guyse (Henry de Lorraine, duc de), II, 224.
Gutterry (Gabriel de), n° LII, t. II, pp. 259-267.
Gutterry (Jean de), II, 259.

Guyon (Jacques), II, 306 n.
Guyonnet de Vertron (C.-C.), II, 352.
Guyot (Claude), impr. à Dijon, II, 306 n.
Guyot de Villeneuve (Gustave), II, 313.
Gyula- [Fehérvár], II, 76.

Haag (les frères), I, 325.
Hacqueville (André de), II, 10 n.
Haebler (Konrad), I, 322 n.
Hahn (Ulrich), impr. à Rome, I, 161 n.
Hays (Jean), II, 317 n.
Halluin (Antoine de), seigneur de Piennes, II, 10 n.
Halluin (Jeanne de), dite Mlle de Piennes, II, 10.
Halluin (Louise de), dite Mlle de Piennes l'aînée, II, 11.
Halphen (E.), II, 331 n.
Halphen (L.), I, 280.
Hamilton (John), II, 233, 235.
Hamon (Pierre), libr. à Paris, II, 51 n.,
Hangest (Jean de), I, 326, 345.
Harcourt (le comte d'), II, 333.
Harlay (Achille de), II, 148, 197, 213, 297, 330.
Harlay (Charles de), baron de Dolot, II, 112, 291.
Harlay (Christophe de), II, 112 n., 317, 326.
Harrisse (Henry), I, 122.
Harsy (Denis de), impr. à Lyon, I, 9 n.
Haultin (Hiérosme), impr. à La Rochelle, II, 257.
Hauréau (Barthélemy), II, 215 n.
Hauser (H.), II, 120
Hauteville (Isabelle de), II, 11.
Hauvette (Henri), I, 43 n.
Hébert (Eustache), impr. à Turin, I, 162 n.
Heidelberg, II, 2, 109, 118, 166 n.
Héliodore, I, 237 n., 238.
Hellain (Marie), II, 10 n.
Hémard (Charles) de Dénonville, cardinal, I, 82 n., 83, 85 n., 87.
Hennequin (Antoinette), II, 166 n.
Hennequin (Jeanne), I, 304.
Henri II, I, 151, 152, 175, 191, 239, 262, 263, 310; — II, 45, 194.
Henri III, I, 245 n., 266, 267, 328 n., 364, 378; — II, 205, 266.
Henri IV, d'abord roi de Navarre, I, 364, 365, 378; — II, 101; roi de France, I, 239 n.; — II, 123, 207, 307, 348.
Henri VII, roi d'Angleterre, I, 7, 8, 30 n.
Henry (Honoré), II, 34, 46.
Herberay (Claude de), n° XXIV, II, pp. 19-26. — Cf. I, 204, 212.
Herberay (Louis de), II, 19 n.
Herberay (Nicolas de), seigneur des Essarts, I, 272, 273, 305; — II, 19.
Herbster (Johann), dit Oporinus, impr. à Bâle, I, 316 n., 318, 323. — Ses héritiers, II, 257.
Herlin (Françoise), II, 57 n.
Herlot (Pierre), sieur des Forges, I, 94 n.
Hermès Trismégiste, I, 242.
Herminjard, I, 96 n.
Heroët (Antoine) de La Maison Neufve, I, 236, 334.
Hesteau (Clovis), II, 188.
Heulhard (Arthur), I, 95.
Hiérosme (Maistre), marchand, I, 82 n.
Hill (Alban), appelé Ylio, I, 230.
Hippocrate, I, 103; — II, 323.
Hisca (Charlotte d'), I, 53, 55; — II, 355.
Histoire evangelique, I, 118.
Holbein (Hans) le jeune, I, 126-133.
Holywood (John), ou de Sacrobosco, I, 310 n.
Homère, I, 236, 239.
Honorat (Barthélemy), libr. à Lyon. Voy. Onorati.
Honorat (Sébastien), libr. à Lyon. Voy. Onorati.
Hooftman (Arnold), II, 127.
Hooftman (Gilles), II 127, 128.
Horace, II, 146.
Hosius (Stanislas), I, 143.
Hotman (Antoine), II, 296.
Hotman (François), I, 364 n.
Hotman (François), abbé de Saint-Médard, II, 291 n.
Houllier (Jacques), II, 82, 83.
Huarte (Juan), II, 189.
Hucher (Antoine), impr. à Ferrare, I, 37, 38, 162 n.
Huchin (Pierre de), dit Dehuchino, impr., I, 162 n.
Hugonis (Frère Jacques), II, 81, 83.
Huguetan (Gilles), libr. à Paris, puis à Lyon, I, 166.
Hulpeau (Jean), libr. à Paris, II, 92, 243.

Humanité (l') de Jesuchrist, par P. Aretino, I, 136, 137, 140, 143, 154, 157.
Humières (Claude d'), II, 9.
Hurault (André), sieur de Maisse, II, 291.
Hurault (Philippe), sieur de Cheverny, II, 155, 158.
Hurault (Raoul), sieur de Cheverny, II, 155.
Hurault (Robert), baron d'Auneux, I, 380.
Hury (P.). libr. à Paris, II, 239, 240.
Hurmuzaki, I, 223 n.

Idée (l'), maîtresse de Claude de Pontoux, II, 51, 53.
Ignace de Loyola, I, 316.
Image (l') de la France, II, 297.
Imbert (Gérard-Marie), I, 311 ; — II, 137.
Imola (Benedetto da), I, 173.
Ingold (le P.), II, 213.
Initiales :
A. D., II, 157.
A. L., graveur, II, 132.
A.V. L. [= Assuerus van Landerseel], II, 132.
C., graveur, II, 132.
C. E., graveur, II, 132.
C. I., graveur, II, 132.
D. R. D. T., I, 178.
D. V. Z. [=*D'ung vray zele?*], I, 125.
F. M., traducteur, I, 191.
G., graveur, II, 132.
G. E. L., traducteur allemand, II, 276.
G. R. R. G., II, 245.
H. T. S. de Torsay, II, 103, 104. Voy. Taffin (Hermann), sieur de Torsay.
J. Du Che. [= Du Chemin], II, 143.
J. D. V. [= Jean de Vauzelles], I, 126.
J. P. D. M. [= Jean-Pierre de Mesmes], I, 272, 298.
J. P. S. (1603), II, 330.
O. D. L. N. [= Odet de La Noue], II, 257.
P. C. D. F. [= Philippe Canaye de Fresne], II, 257.
R. C. F. A., I, 245.
R. D. C. [= Renée Du Chastellier], II, 226.

Initiales (*suite*) :
R. R. [= Robert Rivaudeau], I, 272.
V. P. [= Vasquin Philieul], II, 38.
Instructions et Missives des roys Tres-Chrestiens..., II, 296.
Isabelle d'Autriche, reine de France. Voy. Élisabeth.
Isabelle, archiduchesse d'Autriche, II, 277.
Isac (Jaspar), grav., II, 106.
Italien (l') françois, II, 297.
Yvor (Mlle d'), II, 13.

Jacopone da Todi, I, 317.
Jacques V, roi d'Écosse, I, 64 n.
Jacquet (A.), I, 1 n., 21 n.
Jacquet (Jeanne), I, 184.
Jacquier (Jean), sieur de La Barre, II, 318.
Jadart (H.), II, 2.
Jannon (Jean), impr. à Sedan, I, 23 n.
Janot (Denis), impr. à Paris, I, 9 n., 21 n. 128, 147, 254 n.
Jarente (Balthazar de), II, 356.
Jean (Saint) Chrysostome, II, 184.
Jeanne d'Albret, I, 138.
Jeannin de Pierre, impr., I, 161 n.
Jeannin (Pierre), II, 303 n.
Jeguy, II, 161.
Jenson (Nicolas), impr. à Venise, I, 161.
Jérusalem, I, 317 ; — II, 271, 274, 276, 277.
Jessé (Mlles de), I, 66-67.
Jodelle (Estienne), I, 73 ; — II, 83.
Joguet, I, 370.
Josèphe, I, 273.
Joubert (François), II, 184 n.
Joubert (Laurent), II, 227.
Joulet (Antoine), II, 181.
Joulet (François), II, 184, 185.
Joulet (Jean), II, 182.
Joulet (Laurent), II, 182.
Joulet (Nicolas), II, 182.
Joulet (Pierre Ier, II, III, IV), II, 181, 182.
Joulet (Pierre [V]), II, n° XLI, t. II, pp. 181-185. — Cf. II, 151.
Joulet (Thomas), seigneur de Bélival, II, 181.
Journal d'un habitant français de Rome, I, 17 n.
Journé (le P. Jean), II, 144.

Joyeuse (Anne, duc de), II, 227, 264, 266.
Joyeuse (Marguerite de Lorraine, duchesse de), II, 226.
Joyeuse (François de), cardinal, II, 227.
Juan (Don) d'Autriche, II, 130.
Jules III, pape, I, 158, 262.
Julien (Guillaume), libr. à Paris, I, 247 ; — II, 232, 260, 266.
Junot (Antoine), II, 246.
Juste (François), impr. à Lyon, I, 10 n., 123.
Justin, historien, I, 9 n.
Justin (Saint), I, 69, 74, 242.

Kämmerer (Joachim), dit Camerarius, I, 177.
Karelsen (Corneille), impr. à Amsterdam, I, 178.
Kaulek (Jean), I, 236 n.
Keerberghen (Jean van), impr. à Anvers, II, 277.
Kerver (Jacques), libr. à Paris, I, 245, 246 ; — II, 91 n.
Kervyn de Volkaersbeke, II, 258.
Korčola, ou Curzola, I, 113.

La Baffarderie (Jean-Bernard de), II, 348.
La Baume (Antoine de), II, 227.
La Baume (Claude de), II, 231.
La Baume (Françoise de), dame de Carnavalet, II, 92.
La Baume (Françoise II de), II, 227.
La Baume (Marie de), II, 227.
La Baume (Philibert de), II, 162 n.
Labé (Louise), I, 126 ; — II, 13.
Labeyrie (Jean-Paul de), II, 137.
La Bessée (Jean de), II, 14 n.
La Bessée (Marie de), II, 14.
La Boëtie (Estienne de), I, 74.
La Borde (Antoine de Vienne, baron de), II, 55-56.
La Boutière (George de), I, 165.
La Cassagne, II, 139, 143.
La Chambre (Françoise de), baronne d'Aix, I, 12 n.
La Chastaigneraye (Isabeau Chabot, femme de Charles de Vivonne, baron de), I, 65.
La Coûture, abbaye, I, 27.
La Croix (Gaspard de), ou Vanden Cruise, I, 223.
La Croix du Maine (François Grudé, sieur de), II, 145, 218, 233.
La Dolerie, I, 313.
Ladone (Est), II, 306 n.
La Forest (Jean de), I, 257 n., 313.
La Fosse (Antoine de), sieur d'Aubigny, II, 353.
La Fosse (Voré, seigneurs de). Voy. Voré.
Lafréry (Antoine), impr. à Rome, II, 357.
La Gabissa (le chevalier), I, 230.
La Garde (Jean de), impr. à Paris, I, 10 n.
La Garde (Jean-Antoine Escalin des Aimars, baron de), dit le capitaine Polin, I, 221, 228, 269.
La Garde (le protonotaire). Voy. Déodet (Estienne).
La Gessée (Jean de), I, 222 n.
La Guiche (Pierre de), I, 12, 13 n.
La Haye (Robert de), II, 156.
La Hueterie (Charles de), I, 236.
La Huguerie, II, 96 n., 98.
La Landouze, II, 161.
La Marque (Jean de), II, 97.
La Marthonie, II, 112.
La Marthonie (Gaston de), évêque de Dax, I, 23 n.
La Martinière (Isaac de), II, 151.
Lambert (Dominique), II, 56 n.
Lambert (Léger), II, 56 n.
Lambert (Pierre de), évêque de Maurienne, II, 162.
Lambertini (Lodovico), II, 163.
Lambin (Denis), I, 108, 354 n. ; — II, 356.
Lamezas (Jean), II, 143 n.
Lamoignon (Charles de), II, 154.
Lamoignon (Pierre de), II, 150, 154.
La Monnoye (Bernard de), I, 75 ; — II, 218, 263 n.
Landerseel (Assuerus van), grav., II, 132.
Landi (Ortensio), I, 124, 227, 276, 322 n. ; — II, 52.
Landi (Verduzio), II, 162.
Landré (Guillaume), I, 273.
Landry (Pierre), libr. à Lyon, II, 198, 299.
L'Ange (Jean), I, 326.
L'Angelier (Abel), libr. à Paris, I, 9 n. ; — II, 147 n., 183, 184, 220, 318 n.
L'Angelier (Arnoul), libr. à Paris, I, 12 n.
L'Angelier (Charles), libr. à Paris, I, 123.

Langes (Nicolas de), sieur de La Val, I, 371.
Languet (Hubert), I, 357, 358; — II, 110.
Lannoy (Raoul de), I, 13.
La Noue (François de), II, 98, 101, 122, 249. 256, 257.
La Noue (Odet de), n° LI, t. II, pp. 249 256. — Cf. II, 122.
La Noue (Pierre de), II, 258.
Lansac (Guy de Saint-Gelais, seigneur de), I, 267, 269.
Lantin (Jean-Baptiste), II, 56 n.
Lantin (Philibert), II, 56 n.
Laon (Jean de), impr. à Genève, I, 359, 361.
La Ramée (Pierre de), I, 68; — II, 109 n.
L'Arbaleste (Charlotte de), femme de Philippe de Mornay, I, 378, 379; — II, 109, 110, 112.
La Rie (Françoise de), I, 147.
Larivey (Pierre de), I, 137 n.; — II, 341.
La Roche (Pierre de), poète, II, 85, 86.
La Roche (Pierre de), impr. à Langres, II, 183.
La Roche-Andry (Charlotte de), dite Mlle de Brye, I, 76.
La Roë, abbaye, I, 243.
La Roquette (François de), II, 143 n.
La Salle (Alexandre de), n° XXII, t. II, pp. 1-2.— Cf. I,329, 331, 334.
La Salle (André de), II, 277.
La Salle (Claude de), II, 1.
La Salle (François de), II, 1.
La Salle (Gratien de), II, 2.
La Salle (Henri de), II, 1.
La Salle (Jean-François de), II, 1.
La Salle (Louis de), II, 2.
La Salle (Paul Perrot de), II, 2.
Lascaris (Jean), I, 4, 5, 6, 8, 10, 14.
La Tour d'Auvergne (François de), vicomte de Turenne, I, 83.
La Trémoïlle (Famille de), II, 161.
La Trémoïlle (Louis de), I, 13.
Latrène (J. de), II, 239.
L'Aubespine (Madeleine de), dame de Villeroy, II, 266, 267.
Laugière (de), II, 227.
L'Aunay (A. de), secrétaire de Marguerite d'Angoulême, I, 43 n.
Laure, chantée par Pétrarque, I, 169, 172-174, 195, 207, 214.
Laureo (Vincenzo), I, 110; — II, 327.
Lausanne, I, 23; — II, 122.
Lauterbach (Georg), I, 21 n.
Lautrec (Odet de Foix, seigneur de), II, 355.
Laval (Jean de), marquis de Nesles, II, 224.
La Val (Joachim de), II, 227.
Laval (René de), seigneur de Bressuire, etc., I, 65.
La Valette (Jean de), II, 74.
La Vergne (Hugues de), II, 217.
La Vigne (Jean de), I, 350.
Lazzara (Giovanni), II, 322.
Lazzara (Niccolò), II, 322 n.
Le Bey (Denis), sieur de Batilly, I, 369; — II, 124, 144, 288.
Le Bouc (Hilaire), libr. à Paris, II, 231.
Le Breton (G.), II, 151.
Le Breton (Jean), seigneur de Villandry, I, 284.
Le Breton (Nicolas), n° XVII, t. I, pp. 175-187.
Le Caron (Louis), dit Charondas, I, 304.
Le Chevalier (Antoine), de Vire, I, 352.
Le Cirier (François), II, 184.
Le Clerc (Jean), libr. à Paris, II, 218.
Le Clerc (Philippe), II, 209.
Le Clerc (Pierre), II, 209.
Le Comte (le P. Jean), n° LX, t. II, pp. 335-339.
Leenen (Paul), clerc et impr., I, 161 n.
Le Fèvre (Guy) de La Boderie, I, 323 n.; — II, 82, 84.
Le Febvre (Jacques, I, 354 n.
Le Febvre (Jacques), d'Étaples, II, 115.
Le Febvre (Jean), ou Fabri, impr., I, 161 n.
Le Fèvre (Jean), *Dict. des rimes*, II, 55 n., 301, 303.
Le Fèvre (Nicolas), II, 117 n.
Le Fèvre (Pierre), ou Fabry, Dolois, II, 65 n.
Le Fizelier (Robert), libr. à Paris, II, 189, 218.
Le Fort (François), II, 134.
Lefranc (Abel), I, 313 n.
Legende de dom Claude de Guyse, II, 259 n.
Légende de saint Nicaise, II, 259 n.
Le Glay, I, 7 n.
Le Goulx (Guilllaume), II, 65 n.
Le Goulx (Jean-Baptiste), II, 65 n.

Le Goulx (Pierre) : trois personnages de ce nom II, 56, 64 n., 65 n.
Le Goulx (Prudent), II, 65 n.
Le Grand, seigneur de Sainte-Colombe, II, 65.
Le Grand (Albert), I, 236.
Legrand (Émile), I, 6 n., 242 n.
Le Gras (Jacques), de Rouen, I, 178.
Le Groing (Marc), seigneur de La Mothe-au-Groing, I, 83.
Le Jeune (Martin), dit Juvenis, impr. à Paris, I, 315 n., 324 n.; — II, 146 n , 148 n.
Le Lieur (Germain), I, 335, 346.
Le Lieur (Jacques) : personnages de ce nom, I, 346 n.
Le Lieur (Jacques), seigneur du Chesney, I, 326 n., 335 n., 346 n.
Le Lieur (X ?), I, 326, 335 n., 346 n.
Lelio, II, 53.
Le Loyer (Pierre), II, 151.
Leluau, II, 188.
Le Maçon (Anne), I, 327.
Le Maçon (Jacques), I, 326, 335 n.
Le Maçon (Perrin), ou Lathome, impr., I. 161 n.
Le Maire (Jean), I, 165.
Le Mangnier (Félix), libr. à Paris, II, 152.
Le Mangnier (Robert), libr. à Paris, I, 297 n., 298 n.
Le Moine (Geneviève), I, 326, 334 n.
Le Messager (Jean). II. 145.
Leni (Marcantonio), I, 294 n.
Le Noir (Guillaume), impr. à Paris, II, 103.
Lénoncourt (Robert de), cardinal, I, 277, 281.
Lenzi (Lorenzo), II, 34, 35, 41.
Léon X, I, 16, 18, 22.
Leonardi (Gio. Jacopo), I, 315 n.
Leoni (Gio Francesco), I, 139 n.
Leonontrono Arcitronitonante (Capitano), II, 341 n.
Le Preux (Poncet), impr. à Paris, I, 30 n.
Lerigos (Jacques de), II, 2 n.
Le Roy (Adrien), impr. à Paris, I, 243 n ; — II, 205.
Leroy (Aimé), II, 279.
Le Rouge (Jacques), impr., I, 161 n.
Le Roux de Lincy, I, 244.
Le Royer (Jean), II, 51 n.
L'Eschassier (Jacques), II, 297.
Lesches, seigneurie, I, 77.
Le Signerre (Guillaume), impr., I, 161 n.
L'Escuier (D.) libr. à Paris, I, 314 n.
L'Espinats (Antoine de), II, 137.
L'Estoile (Pierre de), I, 328 n.; — II, 106.
Le Tartier (Adrien), médecin, I, 323 n.; — II, 56 n.
Le Tellier (Pasquier), I, 272.
L'Estrange (Mme de), I, 65.
Leto (Pomponio), I, 103.
Leu (Thomas de), grav., II, 103.
Lévêque (l'abbé), I, 282 n., 284 n., 285 n.
Le Vieil (Jean), dit Vetus, I, 247, 248.
L'Hospital (Michel de), I, 242, 326 n., 328 n., 354 : — II, 145 n.
L'Huilier, poète, I, 73.
Libert (Jean), libr. à Paris, II, 332.
Licheto (Frà Francesco), I, 23 n.
Lignerolles (le comte de), I, 120 n.
Linocier (Geoffroy), libr. à Paris, II, 233.
Liotard (Ch.), I, 289 n.
Lipse (Juste), II, 56 n.
Liré, I, 289
Lobel (Mathieu de), II, 164 n.
Loche (le comte de), I, 1 n.
Loy (la) salicque, I, 21 n.
Loynes (Antoinette de), femme de Jean de Morel, I, 300.
Loisel (Antoine), II, 295.
Loyson (Estienne), libr. à Paris, II, 352 n.
Lombard (Jean-Antoine), dit Brusquet, I, 225, 226, 294 n.
Longueil (Christophe de), I, 51 n.; — II, 166 n.
Longueville (Louis de), marquis de Rothelin, I, 13.
Longwy (Jacqueline de), II, 8 n.
Loreto, II, 8 n.
Lorraine (Anne de), I, 64 n.
Lorraine (Antoinette de), plus tard abbesse de Faremoustier, I, 64 n.
Lorraine (Charles, cardinal de), I, 74, 226 n. 243 n.. 247, 248, 282, 293, 294, 355.
Lorraine (Jean, cardinal de), I, 53, 58, 135 n., 140 n.
Lorraine (Louise de), femme de Charles de Croy, I, 64 n.
Lorraine (Renée de), abbesse de Saint-Pierre de Reims, I, 64 n.
Lotrian (Alain), impr. à Paris, I, 9 n.
Lotto (Lorenzo), II, 164 n.

Louis XII, I, 3-7, 15, 20.
Louis XIII, II, 348 n.
Louis XIV, II, 352 n.
Louis (Henri), I, 221.
Louise de Lorraine, II, 224.
Louise de Savoie, I, 10 n., 21, 122.
Lourdel (Nicolas), II, 245.
Louveau (Jean), II, 216.
Louvencourt (François de), sieur de Vauchelles, II, 316, 317, 321.
Luc (Antoine), II, 227.
Lucerne, I, 13.
Luciana, courtisane vénitienne, II, 50.
Lucques, I, 14.
Lucrezia, courtisane vénitienne (?), II, 61.
Luisetaines-en-Brie, I, 261 n.
Lullin (Gaspard de Genève, marquis de), II, 242.
Luscinius (Ottmar Nachtigall, dit), I, 119.
Lusignan, II, 148.
Lützelburger (Hans), grav., I, 126.
Luxembourg (Charlotte de Brosse, femme de François de), vicomtesse de Martignes, I, 65.
Luzio (Alessandro), I, 104, 135 n., 145 n.
Lyon, I, 5, 44, 97, 98, 118, 120, 122, 186, 191, 323, 324; — II, 194, 335, 338.

Mabre-Cramoisy (Sébastien), libr. à Paris, II, 296.
Macault (Antoine), I, 54 n.
Maccarano (D.), impr. à Naples, II, 349 n.
Maccasola (Francesco), I, 222.
Macé (Barthélemy), libr. à Paris, II, 197.
Macé (Charles), libr. à Paris, II, 83, 233.
Macé (Guillaume), libr. à Paris, II, 233.
Macé (Jean), libr. à Paris, I, 9 n.
Macefer (de), II, 151.
Machiavelli (Niccolò), I, 298.
Macrin (Salmon), I, 108, 276.
Madeleine de France, reine d'Écosse, I, 64.
Madronet (Blas), I, 23 n.
Maes (André), dit Masius, I, 317 n.
Maes (Jean), impr. à Ath, II, 279.
Magdalon, par Jean de Vauzelles, I, 157.
Magdalon (le capitaine). Voy. Ornesan (Magdalon d').
Magen (Ad.), II, 107 n.
Maggi (Ottaviano), I, 216.
Magny (Olivier de), I, 70, 73, 221 n., 241, 273, 291, 307.
Magnien, bibliothécaire, I, 138.
Magnien (Guillaume), II, 328 n.
Mailly (Madeleine de), I, 66.
Mainard (Charles), II, 151.
Maynemares (Jean de), I, 310.
Maynier (Accurse), I, 251.
Maiocchi (Rodolfo), I, 2; — II, 1 n.
Maire (Jean), impr. à Leyde, I, 324 n.
Maisse (André Hurault, sieur de), II, 291.
Maître (le) au dé, I, 334.
Malarmet (Bernard), II, 300.
Maligny (François de Ferrières, seigneur de), I, 102.
Malines, I, 13.
Malloc (Pierre Gilbert, sieur de), I, 266.
Mallot (Gervais), impr. à Paris, II, 83.
Malmont (Pierre de), I, 125 n.
Malpoy (P.), II, 306 n.
Malte, II, 71-79, 97, 138.
Malvatico (Marcantonio), II, 163.
Malvin (Geoffroy de), II, 141, 143 n.
Mandelot (Catherine de), II, 219.
Mandelot (François de), II, 216, 219.
Mandelot (Marguerite de), II, 219.
Maniald (Estienne), II, 141, 143 n.
Manne (François de Bouliers, dit l'abbé de), I, 102.
Mannell (Giovanni), I, 193; — II, 11 n.
Mannelli (Girolamo), I, 168.
Manolesso (Francesco), libr. à Modène, II, 348.
Manson (Gio. Giacomo), I, 197, 218.
Manuzio (Aldo), II, 146 n., 157.
Manuzio (Paolo), I, 100, 259, 262 n.
Maraffi (Bartolommeo), I, 165.
Maraffi (Damiano), I, 165, 175, 176, 181; II, 13 n.
Marcel II Cervini, pape, I, 116.
Marchand, notaire à Lyon, II, 5 n.
Marchant (Estienne), II, 240.
Marchetti (Alessandro), II, 352 n.
Marcilly (Philibert de), seigneur de Cipierre, II, 11.
Mardochée, rabbin. Voyez Aquin (Philippe d').
Mareschal (Pierre), impr. à Lyon, I, 23.
Marescot (Georges), impr. à Florence, I, 162 n., 164, 165 n.

Marescotti (Cristofano), impr., I, 162 n.
Marguerite d'Angoulême, n° IV, t. I, pp. 41-50. — Cf. I, 118, 120 n., 122, 136, 147, 155, 299-301 ; — II, 89, 355.
Marguerite d'Autriche, I, 13.
Marguerite de France, duchesse de Berry, puis de Savoie, I, 64, 175, 276, 293, 306, 307 n. ; — II, 7, 14 n., 22, 67, 68.
Marguerite de Richemont, I, 29.
Marguerite de Valois, reine de Navarre, II, 215.
Marie, dame chantée par Flaminio de Birague, I, 224, 225.
Marie d'Angleterre, reine de France, I, 30, 31.
Marie de France, II, 188.
Marie de Médicis, II, 297.
Marie Stuart, I, 262, 293.
Marietta, courtisane vénitienne, II, 50.
Marillac (Charles de), I, 236 n.
Marini (Gio. Battista), II, 348 n.
Marle (Claude de), I. 335 n.
Marius (Gilles), II, 235.
Marliani (Gio. Battista), I, 95, 103.
Marne (Claude de), impr. à Francfort-s.-M., II, 122 n.
Marne (Claude de) et Jean Aubry, impr. à Hanau, II, 158 n.
Marnef (Jean de), ou du Liège, impr., I, 161 n.
Marnef (Jeanne de), veuve de Denis Janot, impr. à Paris, I, 189.
Marostica, I, 327.
Marot (Clément), I, 54 n., 65, 66, 123, 235, 303 n., 374.
Marquale (Giovanni), I, 192, 195.
Marseille, I, 11, 20-22, 229.
Marseille (Entrevue de), I, 168, 169.
Marsilio (Giovanni), II, 290 n., 291.
Marteau (C.), sieur de Gland, II, 150.
Martelli (Baccio), II, 229, 231.
Martelli (Niccolo), I, 41, 58 n
Martelli (Ugolino), II, 197.
Martelli (Vincenzo), I, 229.
Marty-Laveaux (Ch.), I, 289 n., 304 n.
Martin (Barth.), libr. à Lyon, I, 258 n.
Martin (Gabriel), libr. à Paris, II, 85.
Martin (Guillemine), II, 215.
Martin (Jean), I, 277.
Martin (Jean), impr. à Lyon, II, 25 n.
Martineau (Claude), I, 84.
Martinengo (Nestor), II, 91.
Martini (Spirito), I, 179.
Masi (le P. Gio. Battista), II, 336.
Masparault (Martin), I, 323 n.
Massac (Charles de), II, 179.
Massiot, II, 118.
Massiot (L. de), II, 143 n.
Massip (M.), I, 108 n.
Masson (Jean-Papire), II, 105.
Massuau (Claude), I, 100.
Matal (Henri), II, 111 n.
Matal (Jean), dit Metellus, II, 111.
Matal (Philecte, II, 111 n.
Matal (Simon), II, 111 n.
Mattamoros (Capitano), II, 341 n.
Mattecoulon (Bertrand Eyquem, seigneur de), II, 201.
Matthieu (Pierre), II, 198, 200, 213, 242, 244, 246-248, 299, 348, 350.
Maufer (Pierre), impr., I, 161 n.
Maugin (Jean), dit le Petit Angevin, I, 271, 272, 307, 334.
Maulde (René de) La Clavière, I, 3 n.
Maumont (Charles de), baron de La Roche, I, 67.
Maumont (Charlotte de), I, 68.
Maumont (Jean de), n° VI, t. I, pp. 53-77. — Cf. I, 242.
Maumont (Jean de), fils naturel de François, II, 68 n.
Maupas (Charles), II, 152 n.
Maurand (Jérôme), n° XIII, t. I, pp. 221-233.
Mauriac (Estienne de), I, 81 n.
Mauroy (Frère Henry, II, 264 n.
Mauroy (Honoré de), II, 264 n., 265.
Mauroy (Nicolas), II, 264 n.
Mayenne (Charles de Lorraine, duc de), II, 195.
Maximilien 1er, empereur, I, 12.
Maximilien II, II, 223 n.
Mazzei (Francesco), I, 210.
Mazzei (Simone), I, 210.
Medici (Alessandro de'), II, 342.
Medici (Bernardo de', II, 40 n.
Medici (Catherine de'). Voy. Catherine.
Medici (Cosimo de'), I, 268 n.
Medici (Ferdinando de'), II, 335.
Medici (Francesco de'), I, 177.
Medici (Giov. Angelo de'), cardinal, puis pape, II, 40 n.
Medici (Ippolito de'), cardinal, I, 113, 168.
Medici (Lorenzino de'), II, 342.
Medici (Lorenzo de'), II, 265.
Medici (Maison de), I, 16.
Medici (Marie de'). Voy. Marie.
Médicis (Paul de), II, 5 n.
Megenti (Domenica de'), ou de' Menghini, I, 34-35.
Mellino, trésorier du cardinal J. de Lorraine, I, 147.

Memeteau (Adrien), I, 246.
Ménage (Gilles), II, 352.
Mercato (Giacomo), II, 163.
Mercier (Josias ?), II, 109 n.
Mercœur (Phil. Emm. de Lorraine, duc de), II, 188.
Merlini (Cosimo), orfèvre et graveur, II, 336.
Merlo (Bartolommeo), impr. à Vérone, II, 318 n.
Mermet (Françoise), I, 167 n.
Mérode (Philippe de), baron de Frentzen, II, 269, 271, 273, 274, 276.
Merula (Gaudenzio), I, 276.
Mesmes (Georges de), I, 297.
Mesmes (Henri de), seigneur de Malassise, I, 265, 295, 302, 304, 328 n., 354.
Mesmes (Jean-Jacques de), seigneur de Roissy, I, 308, 309 ; — II, 125, 189.
Mesmes (Jean-Pierre de), n° XIX, t. I, pp. 295-311.
Mesmes (Pierre de), seigneur de Monstroo, I, 297.
Mesmio (Giovanni) = de Mesmes, I, 298.
Metellus (Joannes), II, 111. Voy. Matal.
Metz, I, 101, 354 ; — II, 97 n.
Meudon, I, 104.
Meusnier de Querlon (A.-G.), II, 203.
Mexía (Pedro), II, 217.
Myca (Jacques), libr. à Lyon, I, 166.
Micanzio (Frà Fulgenzio), I, 372.
Michel (Claude), libr. à Lyon, II, 198.
Michieli (Melchiorre), I, 110.
Migot (Marie), II, 19 n.
Milan, I, 4, 5, 21 ; — II, 349 n.
Milhon (Jean), II, 239.
Milieu (Guy de), II, 227.
Millanges (Simon), impr. à Bordeaux, II, 84.
Milletot (Bénigne), II, 306.
Millotet (Marc-Antoine), n° LVI, t. II, pp. 303-307.
Millotet (Marc-Antoine II), II, 307.
Minart (Antoine), I, 281.
Minkwitz (Anna von), II, 50 n.
Minkwitz (Erasmus von), II, 50 n.
Minkwitz (Kaspar von), II, 50 n.
Minuziano (Alessandro), impr. à Milan, I, 3 n., 4.
Mirzia (M.), II, 27.
Miscellanea groningana, II, 295.
Mittorion (Marguerite), II, 242, 244.
Modlmayr (Hans), I, 25.
Moysson (Jacques), I, 246.
Mommart (Jean), impr. à Bruxelles, I, 178.
Moncetti (Frà Benedetto), I, 29.
Moncourt (Frère Gilles de), II, 199.
Monier (Martial), II, 141.
Monluc (Blaise de), I, 268 ; — II, 143.
Monluc (Fabien de), seigneur de Montesquiou, II, 143.
Monluc (Jean de), évêque de Condom, II, 138, 143.
Monluc (Jean de), évêque de Valence, n° XV, t. I, pp. 251-269. — Cf. I, 69, 73, 74, 83 ; — II, 143, 357.
Monluc (le commandeur de), II, 143.
Monluc (Pierre-Bertrand de), seigneur de Caupenne, II, 143.
Monstreuil ou Montrueil (Claude de), libr. à Paris, II, 187, 188.
Montaiglon (Anatole de), I, 291.
Montaigne (Marie de), II, 201 n.
Montaigne (Michel Eyquem, seigneur de), n° XLIV, t. II, pp. 201-204.
Montano (Girolamo), II, 155.
Montanus (Johannes), II, 67.
Montasier (M. de), II, 166.
Mont-Cenis, II, 162.
Montdoré (Pierre de), I, 354 n.
Monterenzi (Annibale), II, 163.
Montgascon (Catherine de), II, 57.
Monti (Giacomo), libr. à Bologne, II, 352 n.
Monti (Zaccaria), II, 105, 106
Montigny (Charlotte de Clermont, dite Mlle de), II, 9.
Montmorency (Anne de), I, 44, 59, 80-82, 84, 85, 91, 116, 249, 258 n., 281 n.
Montmorency (François de), II, 8 n., 10 n.
Montmorency (Marguerite de). Voy. Condé.
Montorsoli (Giov. Angelo), I. 111.
Montpensier (Louis de Bourbon, duc de), II, 148.
Montpensier (Louise de Bourbon, comtesse de), II, 7.
Montrottier, prieuré, I, 119.
Morandi (Giovanni), II. 163.
Morata (Olimpia), II, 155.
Morel (Fédéric), impr. à Paris, I, 239, 291 n., 293, 309 ; — II, 122 n.
Morel (Guillaume), I, 242 n.
Morel (Jean de), I, 290 ; — II, 122, 232.

Morel (Jean), II. 239, 306 n.
Morelet (Antoine) du Museau, II, 117.
Morel-Fatio (Alfred), II, 358.
Morisot (Antoine), II, 306 n.
Morisson (Frère Yves), I, 28 n.
Mornay (Philippe de), sieur du Plessis-Marly, n° XXXV, t. II, pp 109 113. — Cf I 356, 363-365, 377, 378 ; — II, 101, 124.
Moro (Antonio, II, 271.
Moro (Claudio), II, 163.
Moro (Giovanni), II, 157.
Morosini (Francesco), II, 7 n.
Morosini (Girolamo), II, 341, 342.
Morra (Gio. Michele, baron de), I, 61.
Morra (Lamberto d'), I, 61 n.
Morvillier (Jean de), I, 240 ; — II, 156 n.
Mouchar (Jean), impr. imag. à Reims, II, 257.
Moussy (Denis de), I, 328.
Moyet (Estienne), I, 370.
Müller (Giuseppe), I, 43 n.
Müntz (Eugène), II, 171.
Murard (Jean-Baptiste), II, 328 n.
Muret (Marc-Antoine de), I, 73, 108, 223 ; — II, 65 n., 146 n., 165 n. 273.
Mussata (Maria), II, 322 n.
Muteau (Ch.), II, 307 n.

Nabeyrat (L.), II, 239.
Nani (Battista), II, 352 n.
Nannoccio, peintre, I, 111.
Nachtigall (Ottmar), dit Luscinius, I, 119.
Nancy, I, 370.
Naples, I, 258 ; — II, 158, 349.
Narbonne, II, 342, 345.
Narbonne (le provincial de), plus tard général de l'ordre des Carmes, I, 150, 152.
Nardi (Jacopo), II, 128 n.
Nassau (Ludovic de), II, 96, 98, 99.
Nassau (Maurice de), II, 112.
Naturel (Philibert), I, 7 n.
Navagero (Andrea), II, 157.
Navières (Charles de), I, 73.
Negri (Girolamo) de Fossano, I, 99.
Néhou (Gilbert), impr., I, 162 n.
Nemours (Jacques de Savoie, duc de), I, 261.
Nerini (Giuliano), I, 323.
Nesmond (François de), seigneur de Chézac, II, 142 n.
Nesti (Pietro), impr. à Florence, II, 336.
Neuber (Ulrich), II, 67.
Neufville (Charles de) de Villeroy, sieur d'Alincourt, II, 219 n., 260, 264, 267.
Neuville (Jeanne de), II, 19 n.
Neufville (Madeleine de L'Aubespine, femme de Nicolas de) de Villeroy, II, 266, 267.
Nevers (François de Clèves, duc de), I, 64 n.
Nevers (Louis de Gonzague, duc de). Voy. Gonzaga (Lodovico).
Nevers (Henriette de Clèves, duchesse de), II, 224.
Niccolini (les frères) de Sabbio, impr. à Venise, I, 315 n.
Niccolini (Piero di Matteo), I, 207, 214, 219.
Nice, I, 135 n., 228.
Niceron (le P.), I, 1 n, 313 n.
Nicolaï (Nicolas de), seigneur d'Arfeville, I, 183 ; — II, 129-134.
Nicole, maîtresse de Claude de Pontoux, II, 51.
Nivelle (Nicolas ?), impr. à Paris, II, 176 n.
Noailles (François de), I, 243 n., 349, 350, 357 ; — II, 118.
Noailles (Gilles de), abbé de L'Isle, I, 267.
Noailles (le marquis de), I, 266.
Noceto (Francesco di), comte de Pontremoli, I, 83.
Nodier (Charles), II, 239.
Noëlat (Cl.), II, 239.
Noircarmes (de), II, 96.
Nolhac (Pierre de), I, 289 n. ; — II, 167 n., 171, 176 n., 322-323 n.
Nouvelet Claude), II, 85.
Novare (Bataille de), I, 15.
Novello (Lodovico), I, 215.
Novilieri (Gugl. Aless. de). Voy. Clavel, sieur de Novilliers.
Noyon, I, 282.
Nuvolara (le comte de). Voy. Gonzaga (Annibal).

Obsequens (Julius), I, 165, 176 ; — II, 13 n.
Oemler (Georg), dit Aemilius, I, 129-132.
Olimpia, I, 56, 65.
Olivier (Nicolas), de Liège, II, 271.
Olivieri (Benvenuto), I, 102.

Onorati (Bartolommeo), libr. à Lyon, II, 196, 197, 219.
Onorati (Sebastiano), libr. à Lyon, I, 164 n., 179.
Oporinus (Joh.). Voy. Herbster.
Orange (Philiberte de Luxembourg, princesse d'), I, 13.
Orange (René de Nassau, prince d'), I, 64 n.
Orano (Domenico), I, 164.
Orazi (Niccolò), II, 163.
Orazia (*l'*), I, 152.
Orbec-Oronte, II, 233.
Orléans, II, 161.
Orléans (Charles duc d'), fils de François Ier, I, 256.
Orléans (Louis d'), II, 150.
Ornesan (Bertrand d'). Voy. Saint-Blancard.
Ornesan (Magdalon d'), I, 228.
Orologgi (Giuseppe). I, 154.
Orsi (Aurelio), II, 272, 273.
Orsini (Fulvio), II, 159, 175.
Ossinger, II, 335 n.
Ottaviani (Ottaviano), I, 265.
Ottilio (Marcantonio), II, 326.
Otto Heinrich, comte palatin, I, 323.
Oudart, II, 162.
Ovide, I, 180, 181.

Pacard (Abraham), libr. à Paris, I, 11 n.
Padoue, I, 28 n., 51 n., 268, 285 n., 326, 355; — II, 33 n, 49, 59, 64 n, 97 n., 110, 112, 138, 155, 165, 174 n., 175 n., 201, 260, 315, 317 n., 320, 326, 328, 330, 347, 348 n. 350.
Pagano (Giovanni), II, 163.
Palmerin, I, 271.
Panciatichi (Bartolommeo), I, 134, 138, 139, 146.
Panciroli (Guido), II, 326.
Pandocheus (Elias) = Guill. Postel, I, 316.
Pane (Madeleine de), II, 42.
Pantalon, I, 367.
Papio (Giov. Angelo), II, 163, 164.
Papon (Jean), II, 119.
Papon (Pierre), II, 120.
Papus, II, 119.
Parabosco (Girolamo), II, 149.
Paradoxes de la cure de peste, II, 65 n.
Parant (Jean), libr. à Paris, II, 231, 233.
Pardaillan (François) de Gondrin, II, 139.
Parfaict (Nicolas), I, 286.
Paris, I, 281, 285 n., 324.
Paris (Paulin), I, 7 n.
Parma (Battista da), libr., I, 150, 151.
Parme, I, 5.
Parmentier (Michel), impr. à Lyon, 276 n.
Parodi, I, 2 n.
Parrino et Mazi, libr. à Naples, II, 352 n.
Pascale (Lodovico), de Cattaro, I, 164 n.
Pascali (Gio. Luigi), I, 164.
Paschal (Pierre de), I, 244; — II, 140,
Pasinelli (Angiolo), I, 258 n.
Pasini (Maffeo) et Francesco Bindoni, impr. à Venise. Voy. Bindoni.
Pasquier (Estienne), II, 117 n., 143 n., 146, 149, 151, 179, 318 n.
Passano (Gio. Gioacchino da), I, 83.
Passerat (Jean), I, 287 n.; — II, 105.
Passion (*la*) *de Jesuchrist*, I, 138.
Pastori (Francesco), I, 258 n.
Paternò (Lodovico), I, 215; — II, 27-29.
Pater noster italien macaronique, II, 251.
Patisson (Mamert), impr. à Paris, II, 149, 158, n.; — II, 176, 277 n.
Patrasson (Jean), libr. à Lyon, II, 243.
Paul III Farnese, pape, I, 112.
Pavie (Université de), I, 2; — II, 1.
Pazzi (Alfonso), II, 25.
Pé (Jean), II, 239.
Peiresc (Nicolas-Claude Fabri, sieur de), II, 289, 347.
Peyron (Pierre), I, 159.
Pelesino (Giovanni), II, 341 n.
Pélissier (Léon-G.), I, 3 n., 4 n.
Pelletier (Jacques), du Mans, I, 236, 239; — II, 221.
Pelletier (Jean), II, 151.
Pellicier (Guillaume), I, 97, 100, 232, 253; — II, 157.
Pellisson-Fontanier (Paul), II, 349 n.
Peña (Francisco), II, 164.
Penacors (François Ier de Veilhan, seigneur de), I, 69, 74 n.
Penacors (François II de Veilhan, baron de), I, 74 n.
Pent (Georg von), II, 271.
Penthièvre (Jeanne de Brosse, dite Mlle de), I, 65.
Pepoli (Diamante), I, 360 n.

Pepoli (Co. Giovanni), II, 194 n.
Percacino (Grazioso), impr. à Padoue, I, 320, 322.
Perier (Adrien), libr. à Paris, II, 305 n.
Pernumia (? Zabarella), II, 322.
Peroto (Giovanni), drogman. Voy. Giovanni.
Perreau (Louis de), seigneur de Castillon, I, 236 n.
Perrenev (Nicolas), II, 326 n.
Perret (Marc), II, 111 n.
Perrot (Aimée), II, 142.
Perrot (André), I, 328.
Perrot (Charles), I, 351 n., 352 n., 353 n., 358.
Perrot (Espérance), I, 354, 356, 380.
Perrot (François), sieur de Mézières, n° XXI, t. I, pp. 325 380. — Cf. I, 182; — II. 1, 98, 99, 102, 104, 110, 116, 118.
Perrot (Jacques), I, 328, 371, 372.
Perrot (Mathieu), I, 327 n.
Perrot (Milles Ier), I, 325, 335 n.
Perrot (Milles II), I, 326; — II, 115.
Perrot (Nicolas Ier), I, 325 n.
Perrot (Nicolas II), seigneur des Carneaux, I, 326 n., 327, 331 n.
Perrot (Nicolas III), I, 327, 339, 354 n.
Perrot (Paul) de La Salle, II, 2.
Perrot (Philippe), I, 326 n.
Perussis (Blanche-Richarde de), II, 42.
Perussis (Clément de), co-seigneur de Caumont, II, 33.
Perussis (François de), II, 33 n.
Perussis (Louis de), n° XXVI, t. II, pp. 33-42.
Pesillau, II, 111.
Petau (Paul), II, 289.
Petit (Guillaume), I, 19 n., 20 n.
Petit (Jean), libr. à Paris, I, 23 n., 24 n., 28 n.
Petit-Pas (Jean), libr. à Paris, II, 147 n.
Petrarca (Francesco), I, 166, 172, 193, 195, 205. 212, 214, 218, 366; — II, 41, 54, 62, 220, 321.
Petremand (Jean), II, 245.
Pétrovitch (Georges T.), I, 254 p.
Peverone (Francesco), I, 179, 181.
Philaletha, polytopiensis civis (= Ortensio Landi), I, 276 n.
Philibert, duc de Savoie, I, 5.
Philieul (Vasquin), n° XXVII, t. II, pp. 43-48. — Cf. I, 246; — II, 35, 36, 38, 164 n., 220.
Philieul (Romain), II, 43.
Philippe, archiduc d'Autriche, I, 3, 5.
Philippe II, roi d'Espagne, I, 227, n. 310; — II, 27 n., 95, 295.
Philippsohn (Joh.), dit Sleidan. Voy. Sleidan.
Phillips (Sir Thomas), II, 269.
Pibrac (Guy Du Faur, seigneur de), II, 352 n.
Pico (Giovanni) della Mirandola, II, 265.
Pie IV Medici, pape, I, 286 n; — II, 40 n.
Pie V Ghislieri, pape, I, 2, 84.
Piennes l'aînée (Louise de Halluin, dite Mlle de), II, 10.
Piennes la jeune (Jeanne de Halluin, dite Mlle de), II, 10.
Pier Giovanni (Frà) di Sardegna, II, 271.
Pierre Cercel, prince roumain, II, 174 n.
Pierre (le P.) d'Abbeville, II, 352.
Pierrevive (Marie-Catherine de), II, 309.
Pietrasanta, I, 15 n.
Pietrasanta (Paolo), I, 145.
Pigafetta (Filippo), II, 272 n.
Pigeon, II, 189, 190.
Pigghe (Estienne), II, 97 n.
Pignerelle, II, 161.
Pillon (Germain), II, 149 n.
Pinelli (Carlo), II, 357.
Pinelli (Gio. Vincenzo), I, 372; — II, 159, 165, 173, 175 n.
Pinghon, II, 190.
Pingon (Emmanuel-Philibert de), II, 190.
Pingon (Louis de), II, 190.
Pinon (N.), II, 151.
Pinzio (Paolo), I, 163, 174; — II, 4.
Pio (Alberto), comte de Carpi, I, 64 n., 82; — II, 356.
Pio (Rodolfo), cardinal de Carpi, I, 85 n., 88.
Piochet (Jean de), II, 162.
Pisani (Faustina), I, 322 n.
Pisseleu (Charles de), II, 137.
Pithou (Pierre), II, 117 n., 296.
Poisle (Jean), II, 295.
Plantin (Christophe), impr. à Anvers, I, 364; — II, 36.
Platon I, 58 n.
Pline le jeune, I, 189.
Plutarque, I, 10, 189; — II, 145.
Poggini (Senno), II, 128.
Poissenot (Bénigne), II, 245.

Poissy (Colloque de), I, 244, 266, 282, 286.
Poitevin (B.), II, 151.
Poitiers, II, 96, 146, 230, 231.
Poitiers (Diane de), duchesse de Valentinois, I, 180, 181, 306.
Poitiers (Guillaume de), seigneur de Saint-Vallier, I, 229 n.
Poletti, libr. à Venise, II, 352 n.
Police (la) de l'Aulmosne de Lyon, I, 122.
Police subsidiaire a celle quasi infinie multitude des povres ..., I, 120.
Polidoro Virgilio, I, 165.
Poliziano (Angelo), I, 103.
Poliero (Giulio), II, 271.
Polin (le capitaine). Voy. La Garde.
Pologne I, 261, 266-268.
Polombello Corano (Frà Gasparo), II, 336.
Pompadour (Geoffroy de), I, 23 n.
Pomponazzo (Pietro), I, 63 n.
Poncelet (Nicolas), libr. à Paris, II, 188.
Poncet (Maurice), II, 277 n.
Poncet (Simon), II, 277.
Poncher (Estienne de), archev. de Sens, I, 23 n.
Pons (Jacques), II, 199.
Pontac (Arnaud de), I, 249.
Pontano (Gio. Gioviano), I, 103.
Pontievre. Voy. Penthièvre.
Porchères (Honoré Laugier de), II, 143 n.
Pontoux (Claude de), n° XXVIII, t. II, pp. 49-57. — Cf. II, 60, 64.
Pontoux (Claude de), seigneur de Granges, II, 55 n.
Portau (Thomas), impr. à Saumur, I, 378.
Portonariis (Andrea de), libr. en Espagne, I, 186.
Portonariis (Domenico de), libr. à Lyon, I, 185.
Portonariis (Gasparo de), libr. en Espagne, I, 186.
Portonariis (Marguerite de), I, 185.
Portonariis (Vincenzo de), libr. en Espagne, I, 185, 186.
Portos (François), I, 352.
Postel (Guillaume), n° XX, t. I, pp. 313-324. — Cf. I, 68, 96 n., 109; — II, 82, 85.
Potez (Henri), II, 357.
Poton (Jean) de Saintrailles, II, 166 n.
Poupo (Pierre), II, 301.
Pourrat (Philippe), II, 194.
Poyet (Guillaume), chancelier, I, 315.
Prévost (Honorat), II, 217.
Prévost (Mathurin), libr. à Paris, II, 196.
Prévost (Paul), seigneur de Brenault, I, 326 n.
Priapea, II, 263.
Primaleon de Grece, I, 271, 305.
Prévosteau (Estienne), impr. à Paris, II, 211, 239, 240.
Prinet (Max), II, 244.
Priuli (Lorenzo), II, 157.
Privey (Maurice), II, 60.
Proclus, I, 23 n.
Prontuario de le medaglie, I, 199, 219.
Prunis (le chanoine), II, 203.
Pseaumes (les sept) de la penitence, de P. Aretino, I, 147, 154.

Queck (Paul), impr. à Bâle, I. 178.

Rabatta (Vincenzo), II, 336, 337.
Rabelais (François), n° IX, pp 95-104. — Cf. I, 122; — II, 356.
Rabyot (Dionys), II, 306 n.
Rademaker (Jan), II, 98 n., 127, 129.
Radziwillowna (Barbara), I, 261.
Ræmond (Florimond de), I, 323 n.; — II, 141.
Ragionamento havuto in Lione, I, 204.
Ragot (Anne), II, 317 n.
Ragot (Emmanuel), II, 317 n.
Raguier (Louis), seigneur de La Motte de Tilly, I, 77.
Ragusa (Martino da), impr. à Naples, I, 276.
Raguse, I, 252, 329, 350; — II, 118.
Ragusea (la), courtisane vénitienne, II, 50.
Rahlenbeck (Charles), II, 95 n.
Raymond (Florimond de), I, 323 n.; — II, 141.
Raince (Augustin), I, 94 n.
Raince (Claude Ier), I, 94 n.
Raince (Claude II), I, 94 n.
Raince (François), 94 n.
Raince (Françoise), I, 94 n.
Raince (Jean), I, 94 n.
Raince (Nicolas), n° VII, t. I, pp. 79-94. — Cf. I, 252; — II, 356.
Raince (Nicolas II), I, 94 n.

Raince (Nicolas III), I, 94 n.
Raince (Pierre), I, 94 n.
Raince (Simon), I, 94 n.
Rainoldi (Elisabetta), II, 40 n.
Ramier (Pierre), impr. à Paris, II, 239, 265.
Ramigny (Lazare), II, 109.
Rampazetto (Francesco), libr. à Venise, I, 280 n.
Rance, I, 79.
Randan (Charles de La Rochefoucauld, comte de), I, 265.
Ranzo (Jeronimo), I, 79.
Rapin (Nicolas), II, 288, 289, 297.
Ravaud (Jean), sieur de Bocgriman, II, 318 n.
Ravel (Claudine), I, 186.
Ravel (Pierre de), II, 152.
Ravenoldo (Andrea), libr. à Venise, II, 219.
Ravot (Antoine), impr. à Turin, I, 19 n., 162 n.
Ravot (Claude), impr. à Paris, puis à Lyon, I, 162 n.
Ravot (Pierre), impr. à Turin, I, 162 n.
Razzi (Girolamo), II, 342 n.
Réaumur (Mlle de), II, 355.
Receveur (Claude), II, 245.
Reffuge (Marguerite de), II, 184.
Regnault (François), libr. à Paris, I, 10 n.
Regnault (le P. Robert), II, 124 n.
Régnier des Marais (Franç. Séraphin), II, 351.
Reich (Johann), dit Richius, I, 54 n.
Reidellet (le P. L.), II, 351.
Reynaud (Hector), I, 251 n.
Reinhardt (Johann), impr., I, 161 n.
Reinier (Jacques), II, 227.
Rély (Jean de), II, 296.
Renda (U.), I, 104 n.
Renée de France, duchesse de Ferrare, I, 33; — II, 155.
Renzo, I, 79.
Renzo (Benedetto), I, 80.
Rentio (Nicolas), I, 88.
Resecco (Fabrizio), II, 179.
Resolution claire et facile sur... la prise des armes, II, 257.
Reure (l'abbé), II, 194.
Reuss, I, 353 n.
Reuss (Heinrich III von), seigneur de Platten, etc., II, 350 n.
Ribier (Guillaume), I, 84 n., 85 n.
Riccardi (Pietro), I, 34 n.
Riccio (Michele), I, 315 n.
Riccoboni (Antonio), II, 174.
Ricevera, I, 67; — II, 355.
Richard (Jean), II, 59, 65.
Richard (J. G.), II, 306 n.
Richard (la veuve de Thomas), libr. à Paris, II, 82.
Richardot (Antoine), II, 56 n.
Richardot (François), II, 56 n.
Richardot (Guillaume), II, 56 n.
Richardot (Jean), seigneur de Barli, II, 56 n.
Richelieu (Armand, cardinal de), I, 378; — II, 333.
Richer (Christophe), I, 97 n.
Richer (Jean), impr. à Paris, II, 152 n., 231, 303.
Richter (Joh. Paul), II, 171.
Ridolfi (Lucantonio), I, 187, 189, 193, 194, 196, 202, 205, 207, 213, 214, 218, 219; — II, 11 n., 15, 23, 24, 26.
Riez, I, 241.
Rigaud (Benoist), libr. à Lyon, I, 298 n.; — II, 52 n., 53, 199, 226.
Rigault (Nicolas), II, 333.
Rigolet (J.), II, 239.
Ribel (Joh.), I, 21 n.
Rincio (Bernardino), I, 79.
Rinoceronte (Capitano), II, 341 n.
Rinuccini (Alamanno), I, 189.
Rippa (Alberto da), ou Della Ripa, musicien, I, 303.
Rivasson (Jean), II, 143 n.
Rivaudeau (Robert), seigneur de La Guillotière, I, 272.
Roanne, I, 6.
Robertet (Florimond), I, 9 n., 14 n.
Robertis (Dominico de), impr. à Séville, II, 217.
Robinot (Gilles), impr. à Paris, I, 137 n.
Rocca (Bernardino), II, 91.
Rochechouart (Charles de), II, 9 n.
Roën (Jean), II, 105.
Roffignac (Christophe de), I, 74.
Rogier (Guillaume), I, 84 n.
Rohan (François de), seigneur de Gyé, I, 239.
Roy (Emile), II, 316.
Roillart (Louis), II, 209.
Roillart (Pierre), II, 209 n.
Rollet (Philibert), impr. à Lyon, I, 190, 192.
Romain (Philippe), I, 187.
Rome, I, 5, 17, 80 83, 85, 88, 95, 112, 113, 239, 251, 252, 262, 275, 281, 290, 323; — II, 51, 71, 97 n., 111, 118, 138, 260 n., 269, 330, 357.

Romieu (Jacques de), n° XLVIII, t. II, pp. 223-228.
Romieu (Marie de), II, 225, 227, 232, 233.
Romieu (Paul), LXI, t. II, pp. 341, 345.
Rompre, II, 65.
Rondelet (Guillaume), II, 164 n.
Ronsard (Pierre de), I, 73, 241, 244, 298, 303, 304 ; — II, 9 n., 65 n., 66, 225.
Roquette (Estienne), II, 271.
Roscio (Giulio), II, 273.
Roseo (Mambrino), de Fabriano, I, 347 n.
Rossi (Francesco, de' Salviati, peintre, I, 294 n.
Rossi (Giovanni), impr. à Bologne, II, 72.
Rossi (Pino de'), II, 12.
Rotarius (Joannes). Voy. Rademaker.
Roth, libr. à Francfort-s.-le-M., II, 276.
Roth (Adam), impr., I, 161.
Rothschild (le baron James de), bibliophile, I, 120 n. ; — II, 179 n.
Rott (Edouard), I, 9 n, 13 n. ; — II, 117.
Rouard, I, 66.
Rouillé = Roville, I, 184.
Roussat (Richard), I, 185.
Rousselet (Pierre), I, 186.
Rousset (Nicolas), libr. à Paris, II, 306 n.
Roussy (Madeleine de Mailly, femme de Charles de Roye, comte de), I, 66.
Roussin (Pierre), impr. à Lyon, II, 219.
Roux (Pierre), impr. à Avignon, I, 246 ; — II, 34, 35, 37, 44, 46.
Rovesiale (Riccardo), II, 111 n.
Roville (Drivonne de), I, 186.
Roville (Guillaume), n° XII, t. I, pp. 183-220. — Cf. I, 115 ; — II, 7, 11, 12, 16, 20, 21, 28, 130 ; — ses héritiers, II, 351 n.
Royat (Fontaine de), I, 181.
Roye (Charles de), comte de Roussy, I, 66.
Ruble (Baron Alph. de), II, 10 n.
Ruelle (Jean). impr. à Paris, I, 10 n.
Ruff (Simpert), impr., I, 119 n.
Ruffey (Jean de Vienne, baron de), II, 57.
Ruffi, I, 11 n.
Ruffinelli (Giacomo), impr. à Venise, II, 272.
Rusca (Eleuterio), I, 64 n.
Ruscelli (Girolamo), I, 115, 215, 218, 220 ; — II, 91.
Russel (Francis), comte de Bedford, I, 215.

Sabbio (Lodovico da), impr., I, 248.
Saquespée (Antoine ?), seigneur de Sélincourt, II, 50, 57.
Sacrati (Alberto), I, 44 n., 135 n.
Sadoleto (Jacopo), cardinal, I, 169, 276.
Sagon (François de), I, 236.
Saillant (Chrestienne de Baissey, dite Mlle de), II, 59, 60.
Saint-Acheul, I, 81, 82 n., 84, 87.
Saint-Barthélemy (la), I, 266, 324.
Saint-Calais, abbaye, I, 81, 82 n., 87.
Saint-Blancard (Bertrand d'Ornesan, baron de), I, 228.
Saint-Christophe de Jambet, I, 104.
Sainte-Justine de Padoue, I, 28 n.
Sainte-Marguerite, île, I, 228, 231.
Sainte-Marthe (Charles de), II, 11 n.
Sainte-Marthe (Scévole de), II, 156, 158, 161 n., 179, 288, 295, 297, 358.
Saint-Gelais (Melin de), n° V, t. I, p. 51. — Cf. I, 59, 66, 241, 303 n., 334 ; — II, 10 n., 11 n.
Saint-Jean (Claude de), I, 66.
Saint-Romuald (le P. de), I, 66.
Saint-Marsal (Rigal de), II, 6-7.
Saint-Martin (Jean de), II, 143 n.
Saint-Martin-des-Champs, à Paris (prieuré de), I, 324.
Saint-Pierre-le-Vif, abbaye, I, 261.
Saint-Saens, abbaye, I, 283.
Saint-Sulpice (Antoine Du Bourg, baron de), II, 175 n.
Saint-Symphorien, I, 101.
Saint-Thomas (Claude de), II, 227.
Saint-Yon (Perrette de), II, 55.
Sayve (Antoinette), II, 65 n.
Sayve (Estienne), II, 64 n.
Sayve (François), II, 64
Sayve (Olivier), II, 65 n.
Sayve (Jean), II, 111 n.
Sala (l'écuyer), I, 106.
Sala-rais, I, 228.
Salcedo, I, 355.
Salel (Hugues), I, 69, 74.
Salicato (Altobello), impr. à Venise, II, 74 n.

Salignac (Barthélemy de), I, 54 n.
Salimbeni (Gio. Battista), II, 163.
Sallet (Jeanne), II, 279.
Salmi di David, I, 182, 359, 364, 373-377.
Salomon (Bernard), grav., I, 175.
Saluces (Gabriel, marquis de), II, 82.
Salviani (Ippolito), II, 155 n.
Salvioni (Pietro), impr. à Macerata, II, 348 n.
Samerpont (Mathieu de), II, 271.
Samouillan (Al.), I, 326 n.
San Casciano, II, 166.
Sandillon, II, 161.
Sanesi (Giuseppe), II, 357.
Sanesi (Ireneo), I, 276 n.
San Gioanni (Claudia), I, 66.
Sangiorgi (Jacopino da), I, 2.
Sanguin (Jacques), seigneur de Livry, I, 335 n.
Sannazaro (Jacopo), I, 56, 57, 206, 208; — II, 236 n.
San Pedro (Diego de), I, 165.
San Severino (Federigo), cardinal, I, 17 n., 18.
Sansovino (Francesco Tatti, dit), I, 280 n.; — II, 28, 74.
Santasofia (Girolamo), II, 323 n.
Santasofia (P.), II, 323.
Santa Uliana (Elena), II, 322.
Sanuto (Marino), I, 4 n., 5 n.
Sarpi (Frà Paolo), I, 283 n., 372, 373; — II, 112 n., 113, 125, 290-293.
Saugrain (Jean), libr. à Lyon, I, 323 n.
Saumaise (Bénigne de), II, 65 n., 305, 306 n.
Saumaise (Claude), II, 306 n.
Saumaise (Estienne de), II, 65 n.
Saumaise (Jérôme de), II, 65 n.
Saur, impr. à Francfort-s.-le-M., II, 276.
Savaron (Jean), II, 289.
Savigliano (Gabriello), médecin, I, 101.
Savigny, abbaye, I, 119 n.
Scaliger (Joseph), I, 324; — II, 102, 107, 125, 289.
Scaliger (Jules-César), I, 74; — II, 231.
Scanderbeg, I, 254 n.
Scaravelli (Ippolita), dame de Milieu, II, 227.
Scarron (Clémence), II, 5 n.
Scarron (Jean-Eustache), II, 5 n.
Scarron (Louise), II, 5 n.
Scève (Claudine), I, 125 n.
Scève (Guillaume), I, 124.
Scève (Jean), prieur de Montrottier, I, 159.
Scève (Maurice), I, 125, 156, 163, 167, 170, 171, 236.
Schefer (Charles), I, 221, 230 n., 232 n., 329 n.; — II, 121.
Schioppius. Voy. Schopp.
Schlotthauer (Joseph), I, 129.
Schomberg (Gaspard de), II, 50 n.
Schomberg (Henri, comte et maréchal de), II, 333.
Schomberg (Wolfgang von), II, 50 n.
Schopp (Kaspar), dit Schioppius, II, 198.
Schwallart (J.), II, 276. Voy. Zuallart.
Schwartz (Johann.), impr. imaginaire à Munich, I, 365.
Schwendy (Lazarus von), II, 76.
Scoriggio (Lazzaro), impr. à Naples, II, 349 n.
Scoto (Francesco), II, 322 n.
Scribanus (le P. Carolus), II, 125 n.
Scrimger (H.), I, 352.
Secchia (Francesco Beltramo), d'Udine, comte de Marrano, I, 229-230.
Séché (Léon), I, 289 n.
Sedan, I, 360 n., 363, 364, 371, 376.
Segni (Lodovico), II, 163.
Segrè, II, 355,
Séguier (Anne), II, 215, 217.
Séguier (Pierre), I, 328 n.
Seymour (Anne, Marguerite et Jeanne), I, 155, 299, 301.
Seyssel, ville, II, 335.
Seyssel (Agnès de), I, 24.
Seyssel (Antonine de), I, 24.
Seyssel (Claude Ier de), maréchal de Savoie, I, 2.
Seyssel (Claude [II] de), n° I, t. I, pp. 1-25; II, 355.
Seyssel (François-Philibert de), baron d'Aix, I, 12 n.
Seyssel-Cressieu (Marc, comte de), I, 1 n.
Seytres (Françoise de), II, 42.
Selincourt (Antoine (?) Sacquespée, seigneur de). Voy. Sacquespée.
Selve (Georges de), I, 83, 85.
Selve (Jean de), I, 89.
Selve (Jean-Paul de), I, 246.
Semerpont (Mathieu de), II, 271.
Senault (le P.), II, 213.
Sénèque, I, 9.
Senneton (Antoine), I, 354 n.; — II, 151, 154.
Sepp (Christiaan), II, 95 n.
Serbelloni (Cecilia), II, 40 n.

Serbelloni (Francesco Fabrizio), II, 34-36, 40, 41, 46, 47.
Serbelloni (Pietro), II, 40 n.
Sergent (Pierre), impr. à Paris, I, 123.
Serlio (Sebastiano), I, 154, 157, 174, 210.
Serre (Honoré), II, 235.
Serre (Thomas), II, 234.
Serres (Jacques), abbé de Montabourg, II, 227.
Serres (Mme de), II, 227.
Serres (Olivier de), sieur du Pradel, II, 227.
Sertenas (Vincent), libr. à Paris, I, 254 n., 272.
Servain (Estienne), impr. à Lyon, II, 199.
Servin (Louis), II, 306.
Sevestre (Pierre), libr. à Paris, II, 189.
Sevin (Jean), I, 95.
Sforza (Ottaviano Maria), I, 4.
Sibilet (Thomas), I, 349, 354 n.
Sidney (Philipp), I, 357, 358.
Sidoine Apollinaire, II, 289.
Sienne, I, 15, 17, 265, 268.
Sigismond-Auguste, roi de Pologne, I, 261.
Silly (Jacques de), comte de Rochefort, II, 82.
Silly (Françoise-Marguerite de), II, 310.
Sigonio (Carlo), II, 159, 164, 165, 173, 174 n.
Silva (Miguel de), I, 213.
Silvecane (Guillaume de), I, 223 n.
Silvecane (Nicolas), I, 223.
Sylves (Garci), I, 244 n.
Sylvester (Josuah), II, 257.
Silvia, II, 190.
Silvius (Guillaume), impr. à Anvers, II, 127 n., 130.
Simeoni (Gabriel), I, 55, 62, 66, 165, 180, 185, 201, 203, 208, 210, 212, 214, 215, 216, 219, 220, 294 n.; — II, 45.
Simulachres (les) et historiees Faces de la Mort, I, 127-133.
Sirod, II, 241.
Sleidan (Joh Philippsohn, dit), I, 21 n.
Sofferoni (Matteo), I, 152.
Sohier (Guillaume), II, 350 n., 351.
Solerti (Angelo), II, 322 n, 323 n.
Soliman, I, 227, 228, 313.
Sorleone (Alessandro), I, 224.
Sormano (Gasparo), I, 82.
Sossin (Ponson), II, 341, 343.
Soubron (Thomas), libr. à Lyon, II, 199.
Soultrait (Georges de), II, 209.
Sourin (Jean de), II, 227.
Sozzi (Giacomo), II, 25 n.
Sozzini (Alessandro), II, 155.
Spada (Gherardo), II, 28.
Spandugino (Théodore) Cantacuzène, I, 232.
Spavento (Capitano), II, 341 n.
Speroni (Sperone), II, 322 n.
Spon (Jacob), II, 352 n.
Stafileo (Giovanni), I, 83.
Stampa (le Comte Massimiano), I, 136.
Stamplé (Pierre), II, 156.
Stöffler (Johann), I, 309-311.
Stratius (Jean), libr. à Lyon, II, 245.
Strozzi (l'abbé), II, 351 n.
Strozzi (Ciriaco), II, 105, 106.
Strozzi (Filippo), II, 96, 97, 101-107.
Strozzi (Lionardo), II, 14 n.
Strozzi (Leone), I, 229; — II, 105.
Strozzi (Piero), I, 226, 257, 268 n., 269; — II, 96, 105.
Strozzi (Pompeo), I, 231.
Stuart (Jean), duc d'Albany, I, 83.
Suarès (Joseph-Marie), II, 351.
Suci (Francesco), impr. à Ferrare, I, 39.
Suétone, I, 165.
Suisses, I, 13, 18.
Sully, II, 161.
Sully (Maximilien de Béthune, duc de), II, 199.
Surdy (Mlle de), II, 352.
Sussanneau (Hubert), I, 108.
Sziget, II, 76.

Tabert (François), libr. à Paris, II, 187, 188.
Tabourot (Estienne), II, 143 n., 301, 303.
Tacchi (le P. Pietro), II, 357.
Taffin (Herman), sieur de Torsay, n° XXXIV, t. II, pp. 95-107. — Cf. I, 360, 376, 377.
Taffin (Jacques), II, 95, 99, 101.
Taffin (Jean), II, 95, 97 n., 98.
Taffin (Nicolas), II, 95.
Taffin (Pierre), II, 95 n.
Taffin (Quentin), sieur de La Pré, II, 95, 96, 98.
Tagliacarne (Benedetto), dit Teocreno, I, 59 n., 63.
Taillemont (Claude de), II, 13 n.
Taillepied (Frère Noël), II, 232.

Tainturier (Jean), impr. à Bourg-en-Bresse, II, 349 n.
Tamizey de Larroque (Philippe), I, 74, 235 n., 251 n., 295 n.
Tampach (Gottfried), libr. à Francfort-s.-M., II, 276 n.
Tané, II, 61
Taphenon (Gabriel), médecin, I, 101.
Tartier. Voy. Le Tartier.
Tassin (Charles), II, 357.
Tassins, I, 118.
Tasso (Bernardo), I, 109.
Tasso (Torquato), II, 183, 219.
Tassoni (Galeazzo), I, 135 n.
Tatti (Francesco). Voy. Sansovino.
Tatti (Giovanni), I, 315 n.
Tatti (Jacopo), dit Sansovino, I, 315 n.
Tausserat-Radel, I, 97 n.
Telesphorus, II, 140.
Téligny (Louis, seigneur de), II, 9 n.
Téligny (Marguerite de), II, 249.
Téligny (Odet de La Noue, seigneur de), II, 249, 257. — Voy. La Noue.
Tenrier (Pierre), II, 233.
Teofilo (Massimo), I, 164, 177, 178.
Ternali in gloria di Giulio III et della maestà della reina, par P. Aretino, I, 155-139.
Terissan (Françoise de), II, 143 n.
Tessier (Carle), II, 206.
Tessier (G.), n° XLV, t. II, pp. 205-207.
Testamento (Nuovo), I, 177, 182, 190, 192, 197, 201.
Testori (Guglielmo), II, 205 n.
Thadée (Frère), augustin lyonnais, I, 24.
Théâtre de françoise desolation, I, 122.
Themon-Dessy (Ed.), impr. à Ath, II, 279.
Théodore (Jean), II, 96.
Thermes (Marguerite de Saluces-Cardé, dame de), I, 203.
Thesut (Jacques de), II, 65 n.
Thesut (Louis de), II, 65 n.
Thevet (André), I, 317.
Thibault (Nicolas), abbé de Saint-Calais, I, 84.
Thibault (Nicole), procureur général, I, 84.
Thiboust (S.), libr. à Paris, II, 200.
Thiene (le comte Edoardo di), I, 360 n.
Thierry (Amiable). II, 30.
Thierry (Claude), II, 30.
Thierry (Gilbert), II, 30.
Thierry (Gontran), II, 30 n.
Thierry (Jacques), II. 30.
Thierry (Marie), II, 30.
Thierry (Pierre), II, 31.
Thierry (Thomas), n° XXV, t. II, pp. 27-31.
Thou (Adrien de), seigneur d'Hierville, I, 335 n., 347, 348.
Thou (Anne de), I, 355 n.
Thou (Augustin II de), I, 335 n.; — II, 117 n.
Thou (Augustin de), seigneur de Bonnœil, I, 344 n.
Thou (Barbe de), I. 335 n.
Thou (Christophe de), seigneur de Bonnœil, I, 328 n., 335 n. ; — II, 178, 295.
Thou (Jacques de), seigneur du Bignon, I, 326, 334 n.
Thou (Jacques-Auguste de), I, 108 n., 328, 364 ; — II, 276, 331.
Thou (Jeanne de), I, 335 n., 346 n.
Thou (Marguerite de), I, 326, 335 n., 346 n.
Thou (Nicolas de), I, 334, 335, 337, 346, 348.
Thuasne (Louis), I, 27 n., 95, 103 n.
Thucydide, I, 10.
Thumery (Jean de), sieur de Boissise, II, 289.
Tyard (Pontus de), I, 241 ; — II, 13 n., 66.
Ticioni (Gio. Giacomo), I, 24,
Tigeou (Jacques), I, 247.
Tilens (Antoine), impr. à Anvers, II, 36, 37.
Tissier (J.), II, 345.
Tissot (Jeanne), II, 328 n.
Todeschi (N.), dit le Panormitain, I, 167 n.
Toepke, II, 2.
Toisay (mauvaise lecture), II, 102 n. — Voy. Torsay.
Toldo (Pietro), I, 41, 104 n.
Tolomei (Claudio), I, 58 n., 91 n., 113-115, 318 n.
Tolomei (Febo), I, 92 n.
Tolomei (Girolamo), I, 113 n.
Tombeau (le) de Marguerite de Valois, I, 299.
Tomitano (Bernardo), I, 215.
Tongheren (Guillaume van), libr. à Anvers, II, 278.
Tordi (Domenico), I, 44 n.
Tory (Geoffroy), impr. à Paris, I, 12 n.
Torsay (Hermann Taffin, sieur de). Voy. Taffin.

Tosato (Annibale), II, 322.
Toscano (Lorenzo), I, 82.
Toulouse, I, 326 ; — II, 116, 140.
Toulouse (Parlement de), I, 3.
Tournai, II, 95, 244.
Tournebu (Adrien Ier de). Voy. Turnèbe.
Tournebu (Adrien II de), II, 151.
Tournebu (Estienne de), II, 151.
TOURNEBU (ODET DE), n° XXXIX, t. II, pp. 145-152. — Cf. II, 122, 156, 177, 182.
TOURNES (JEAN [Ier] DE), impr. à Lyon, n° XI, t. I, pp. 161-182. — Cf. I, 9 n., 158, 187.
Tournes (Jean II de), impr. à Lyon et à Genève, I, 166, 181, 373 ; — II, 122 n., 123 n., 257.
Tournon (Claude de Turenne, dame de), II, 226, 242, 243.
Tournon (Collège de), I, 108, 110.
TOURNON (FRANÇOIS, CARDINAL DE), n° IX, t. I, pp. 105-116. — Cf. I, 83, 98, 260 ; — II, 6, 355.
Tournon (Just-Loïs, baron de), comte de Roussillon, II, 226, 241.
Tournon (Loys de), seigneur d'Arlan, II, 241.
Touset (Claude), impr. à Carpentras, II, 45.
Toussain (Jacques), I, 68.
Touszèle (Jeanne de), I, 127.
Traicté du delit commun, etc., II, 306.
Tramasure (Jean de), II, 279.
Tramezino (Michele), impr. à Venise, I, 89.
Traves (Hélène de Clermont, dite Mlle de), I, 66.
Trechsel (Gaspard), libr. à Lyon, puis en Espagne, I, 186.
Trechsel (Melchior et Gaspard), impr. à Lyon, I, 127, 136, 138.
Tredehan (Pierre), I, 165.
Tremblay (Jean), impr. à Avignon, II, 44.
Tremelius (Emmanuel), II, 109.
Trèves, I, 2.
Trichet du Fresne (Raphaël), II, 351.
Tricotel (Edouard), I, 304 n.
Trionfi (Francesco), II, 348 n.
Trissino (Gio. Giorgio), II, 12.
Tristan de Leonnois, I, 307.
Trivulzio (Agostino), cardinal, I, 85 n., 111.
Trivulzio (Pomponio), I, 276.
Truchet (l'abbé), II, 162 n.
Trumeau (François), impr. à Troyes, I, 246.
Tullon (Anne), II, 15.
Turchi (Sempronio), II, 180 n.
Turcs, II, 67-76.
Turenne (Claude de), dame de Tournon. Voy. Tournon.
Turin, I, 21-24, 98, 100 ; — II, 67, 162.
Turin (Université de), I, 2.
Turini (Baldassarre), I, 18, n. 3.
Turnèbe (Adrien de Tournebu, dit), I, 242 n., 354 n. ; — II, 142 n., 145.
Turner (Robert), II, 266.
TURRIN (CLAUDE), n° XXIX, II, pp. 59-66. — Cf. I, 285 n.

Uberti (Alessandro degli), I, 204, 212 ; — II, 20, 21, 24.
Uberti (Niccolò degli), II, 21.
Udine (Beltramo da). Voy. Secchia (Beltramo).
Ughelli, I, 4 n.
Ulloa (Alonso de), II, 45, 91, 217, 218, 259 n.
Umanità (l') di Cristo, de P. Aretino, I, 136, 137, 140, 143, 154.
Urfé (Claude d'), I, 114 n.
Urre, (mauvaise lecture pour Voré), I, 99 n.
Urrea (Gerónimo de), I, 184 n.

Vadillo (P. Vinc. de), II, 235.
Vaganay (Hugues), II, 65 n., 220.
Vaillant (Germain) de Guélis, appelé par erreur de La Guelle, I, 354 n.
Valée (Joachim), II, 228. Voy. La Val.
Valence, I, 109.
Valensole, doyenné, I, 248.
Valentin (Pierre), libr. à Rouen, II, 183.
VALET (ANTOINE), n° XXXII, t. II, pp. 81-88. — Cf. II, 145, 241.
Valgrisio (Felice), impr., I, 162 n.
Valgrisio (Vincenzo). Voy. Vaugris.
Valla (Lorenzo), I, 103.
Vallauri (Tommaso), I, 2 n.
Vallon (Marie de), 227.
Valon (Artus), seigneur de Rozey, II, 55 n.
Valvassori (Giov. Andrea), dit Guadagnino, impr. à Venise, II, 27 n.

Vanden Cruise (Gaspard), ou de La Croix, I, 223.
Vanden Rade (Gilles), impr. à Anvers, II, 128.
Vanden Zande (Martin), II, 271-273.
Vander Aa (A. J.), II, 95 n.
Vander Haeghen (Ferdinand), I, 353 n.
Varchi (Benedetto), II, 25 n.
Varennes (Olivier de), libr. à Paris, II, 297.
Varin (Charles), II, 239.
Varron, II, 145.
Varsovie, I, 266.
Vaschalde (Henri), II, 223.
Vascosan (Michel de), impr. à Paris, I, 10 n., 74, 75, 243 n., 244 n., 277 n., 308, 315 n.
Vatel (A.), II, 83.
Vaucelles (Macé de), I, 123.
Vauchelles (François de Louvencourt, sieur de). Voy. Louvencourt.
Vaudois, I, 22.
Vaugelas (Claude Favre, sieur de), II, 349.
Vaugris (Vincent), ou Valgrisio, impr. à Venise, I, 131, 133, 162 n., 315 n.
Vaugris (Jean), dit Valgrisio, impr., I, 162 n.
Vauprivas, II, 195 n.
Vautroullier (Thomas), impr. à Londres, I, 379.
Vauzelles (Georges de), I, 117, 119.
Vauzelles (Jean de), n° X, t. I, pp. 117-159. — Cf. I, 173, 236.
Vauzelles (Ludovic de), I, 117.
Vauzelles (Matthieu de), I, 117, 123.
Vecchio (Tommaso), II, 5 n.
Veilhan (François de), seigneur de Penacors, I, 69, 74.
Veilhan (François II de), baron de Penacors, I, 74.
Veyrat (Jean), libr. à Lyon, II, 199.
Vellutello (Alessandro), I, 197.
Veltwijck (Gérard van), I, 259.
Vendôme (Louis de), prince de Chabannais, I, 65.
Veneroni (Jean Vigneron, dit), II, 352.
Veneziano (Giorgio), peintre, I, 294 n.
Venier (Domenico), II, 157.
Venier (Maffeo), I, 322.
Venise, I, 9, 11, 253-258, 316, 318, 322, 328, 349, 358, 360, 372; — II, 49, 110, 113, 118, 119, 124, 153, 157, 165, 270, 271, 290, 355.
Verančić (Anton), II, 72, 73.
Vérard (Antoine), libr. à Paris, I, 10 n., 11 n.
Vérard (la veuve d'Antoine), libr. à Paris, I, 9 n.
Vergèce (Ange), I, 242.
Vergerio (Pier Paolo), I, 41, 43.
Vergy (François de), comte de Champlite, II, 231, 244.
Verini (Ugolino), II, 157.
Vernassal, capitaine du château de La Roque, I, 274.
Vernassal (François de), n° XVI, t. I, pp. 271-274. — Cf. I, 305.
Vernassal (Maximilien de), I, 274.
Vernon (Anne de), dame de Broon, II, 9.
Vernon (Arthuse de), dame de Théligny, II, 9.
Vernon (Raoul de), II, 9 n.
Vérone, II, 348.
Veronica, courtisane vénitienne, II, 50.
Versoris (Marguerite), II, 182.
Vervliet (Jacques), II, 277.
Vesch (Nicolas de), II, 227.
Vettori (Alessandro), II, 336, 337.
Vettori (Piero), I, 110 n.; — II, 165, 167-171.
Vetus (Jo.). Voy. Le Vieil.
Vezza (Ferrante), II, 163.
Vianey (Joseph), I, 290 n.
Victor (Aurelius), I, 189.
Vida (Girolamo), II, 45.
Vidal (Blanche), II, 33.
Viène (M.), II, 141.
Vienne (Wien), I, 318; — II, 76.
Vienne (Antoine de), baron de La Borde, II, 55-56.
Vienne (François de), baron de Ruffey, II, 56 n.
Vienne (Jean de), baron de Ruffey, II, 57.
Vierge (la) vénitienne, I, 318-322.
Viezi (Scipione), I, 265.
Vigenère (Blaise de), II, 224.
Vigneron (Jean), dit Veneroni, II, 352.
Vignon (les héritiers d'Eustache), impr. à Genève, II, 258.
Villanio (L. A.), II, 69.
Villars (Pierre de), II, 154.
Villebranche (Claude), seigneur de Broon, II, 9 n.
Villehardouin (Geoffroi de), II, 351 n.
Villeneuve (? Perrenot, dame de), II, 245.
Villeneuve (Imbert de), I, 13.

Villiers (Gilbert de), impr. à Lyon, I, 119.
Vinci (Leonardo da), II, 351.
Vinet (Elie), II, 84
Vintimille (Jacques de), I, 119, 354 n.
VIREY (CLAUDE-ÉNOCH), n° LIX, t. II, pp. 325-333. — Cf. II, 317 n., 320.
Virey (Christophe), II, 331 n., 333.
Viret (Pierre), I, 323 n.
Virgile, I, 197.
Visagier (Jean), dit Vulteius, I, 68, 124, 276.
Visconti (Frà Filippo), II, 336.
Vita (la) di Caterina vergine, de P. Aretino, I, 151.
Vita (la) di Maria vergine, de P. Aretino, I, 151.
Vitel (Marguerite), I, 75.
Vittorino (Lorenzo), II, 28.
Vivian (Thielmann), libr. à Paris, I, 178.
Viviers, II, 227.
Vizé (Gilles ? Donneau de), II, 165, 172.
Vladislas, roi de Hongrie, I, 4.
Vogel (Johann), I, 132.
Voiture (Vincent), II, 352.
Voré (Barnabé de), seigneur de La Fosse, I, 99 ; — II, 356.
Vosellus (Johannes), I, 124. Voy. Vauzelles.
Vossius, II, 198.
Voyer (Jean de), vicomte de Paulmy, II, 85.
Voyer (Marc René de) de Paulmy, marquis d'Argenson, II, 85.
Vulcob (Jean de), seigneur de Sassy, I, 357.
Vulteius (Jo.). Voy. Visagier (Jean).
Warty (Françoise de), II, 11.
Wechel (Chrestien), impr. à Paris, I, 101.
Weill (G.), I, 313 n.
Willemin (Antoinette), II, 242.
Willemin (Désirée), II, 242.
Willemin (Guillaume), II, 242.
WILLEMIN (JEAN), n° L, t. II, pp. 241-248. — Cf. II, 235
Windakiewicz (St.), I, 268 n.
Wolf (Kaspar), II, 82, 84.
Wotton (Sir Henry), II, 113.

Xénophon, I, 6, 20 n.

Zabarella (Bartolommeo), II, 322 n.
Zabarella (Diana Rustica), II, 323.
Zabarella (Francesco), II, 322 n.
Zabarella (Francesco II), II, 323 n.
Zabarella (Jacopo), II, 322 n.
Zampini (Matteo), II, 122.
Zanetti (Francesco), impr. à Venise, II, 272.
Zanni, I, 367.
Zeller (Jean), I, 253 n.
Ziletti (Francesco), impr. à Venise, II, 133.
Zonaras, I, 75, 242.
Zumbini (B.), I, 104 n.
Zuallart (Charles), II, 279.
ZUALLART (JEAN), n° LIII, t. II, pp. 269-279.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SECOND

	Pages
XXII. — Alexandre de La Salle	1
XXIII. — Jean-Baptiste Du Four	3
XXIV. — Claude de Herberay	19
XXV. — Thomas Thierry	27
XXVI. — Louis de Perussis	33
XXVII. — Vasquin Philieul	43
XXVIII. — Claude de Pontoux	49
XXIX. — Claude Turrin	59
XXX. — Simon Boileau	67
XXXI. — Pierre Gentil	71
XXXII. — Antoine Valet	81
XXXIII. — François de Belleforest	89
XXXIV. — Hermann Taffin, sieur de Torsay	95
XXXV. — Philippe de Mornay, sieur du Plessis-Marly	109
XXXVI. — Philippe Canaye, sieur de Fresne	115
XXXVII. — François Flory	127
XXXVIII. — Jean Du Chemin	137
XXXIX. — Odet de Tournebu	145
XL. — Nicolas Audebert	153
XLI. — Pierre Joulet	181
XLII. — Jean de Boyssières	187
XLIII. — Claude Du Verdier	193
XLIV. — Michel de Montaigne	201
XLV. — G. Tessier	205

PAGES
XLVI. — Jacques BOURGOING, SEIGNEUR DE POISSONS. 209
XLVII. — Jérôme D'AVOST..... 215
XLVIII. — JACQUES DE ROMIEU..... 223
XLIX. — Jean-Édouard DU MONIN 229
L. — Jean WILLEMIN..... 241
LI. — Odet DE LA NOUE..... 249
LII. — Gabriel DE GUTTERRY..... 259
LIII. — Jean ZUALLART..... 269
LIV. — Jacques GILLOT..... 281
LV. — Jean-Pierre COTEREAU..... 299
LVI. — Marc-Antoine MILLOTET..... 303
LVII. — Philippe-Emmanuel DE GONDI, SIEUR DE DAMPIERRE..... 309
LVIII. — Pierre BRICARD..... 315
LIX. — Claude-Énoch VIREY..... 325
LX. — Le P. Jean LE COMTE..... 335
LXI. — Paul ROMIEU..... 341
Coup d'œil sur le XVII° siècle 347
Additions et Corrections..... 355
Table alphabétique générale..... 359

CHINESE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

IMPRIMERIE FRANCIS SIMON, RENNES.

Librairie HONORÉ CHAMPION, Éditeur.

BIBLIOTHÈQUE DU QUINZIÈME SIÈCLE

Publiée par M. Pierre CHAMPION

Archiviste Paléographe.

TOME I. — **Guillaume de Flavy**, capitaine de Compiègne, contribution à l'histoire de Jeanne d'Arc, 1906, in-8, XIX-305 pages et planches ..... **10** fr.

Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Prix Bordin.

Ce livre est un modèle de monographie et l'on ne peut que souscrire, en le lisant, à la distinction dont l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'a honoré. Il donne l'impression que l'auteur n'a négligé aucune source d'information, ni dans les archives parisiennes, ni dans les archives provinciales. M. P. Champion a réussi fort heureusement à contrôler le récit des chroniqueurs et il a pu, çà et là, compléter ou rectifier des historiens de la valeur de MM. A. Sorel, Cosneau et Jules Quicherat.

Des pièces justificatives, des appendices, des planches, un index, triplent presque l'étendue du texte.

Le sujet est fort judicieusement choisi : parmi les capitaines qui ont approché Jeanne d'Arc, bien peu incarnent mieux que Guillaume de Flavy les vaillantes qualités et les abominables défauts de ce temps. En suivant la campagne de l'Argonne (1427-1428), la campagne de l'Oise (1429-1430), le siège de Compiègne et la prise de Jeanne, on comprend fort bien ce qu'était la vie militaire dans le premier tiers du XVe siècle ; on voit surtout quelle effroyable tyrannie les pillages et les brutalités des gens de guerre faisaient peser sur les campagnes et les villes. La guerre nourrissait la guerre. Les plus braves étaient souvent les plus avides d'argent. Les bourgeois avaient presque autant à craindre des protecteurs de leur cité que de ses ennemis. Le roi de France paraissait aussi impuissant contre ses partisans que contre ses adversaires. L'assassinat de Guillaume de Flavy par sa jeune femme achève, en des pages romanesques, un volume que sa documentation semblerait destiner aux seuls érudits. Quiconque, dans le grand public, est avide, sur les mœurs de cette dramatique époque, de détails exacts et nombreux, les trouvera réunis ici et fort joliment présentés. G. DUPONT-FERRIER.

(*Journal des Débats*, 4 sept. 1906).

TOME II. — **Cronique Martiniane**; édition critique d'une interpolation originale pour le règne de Charles VII, restituée à Jean Le Clerc, 1907, in-8, LXXIX-126 pages ..... **6** fr.

Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction Publique.

M. Auguste LONGNON, l'historien bien connu, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à la séance du 1er février 1907, a présenté cet ouvrage à ses collègues, en ces termes :

« Publiée par Vérard peu après 1480, la *Chronique Martiniane* se compose de la traduction française de la Chronique de Martin le Polonais, écrite en latin vers 1270, et d'une suite de matériaux divers qui la continuent jusqu'à la fin du XVe siècle : M. Pierre Champion a soigneusement déterminé l'origine de ces derniers. Il n'a pas eu de peine à prouver que si le récit du règne de Charles VII est emprunté d'ordinaire au livre II de la *Chronique de Monstrelet* et au pseudo livre III du même ouvrage, l'exemplaire de Monstrelet utilisé par Vérard était un exemplaire interpolé par un familier de la maison de Chabannes. M. Champion a démontré en outre que ces interpolations étaient l'œuvre d'un certain Jean Le Clerc, qui, après avoir été attaché à la maison de Chabannes, fut pourvu en 1475 d'un office de clerc de la Chambre des Comptes. Ce personnage n'est point d'ailleurs un inconnu pour les curieux qu'intéresse l'histoire littéraire de la France au XVe siècle : Jules Quicherat l'avait signalé jadis comme l'auteur d'une interpolation, analogue, de la chronique du règne de Louis XI, connue sous le nom de Chronique scandaleuse, interpolation que M. B. de Mandrot a reproduite intégralement, à la suite de son édition de Jean de Roye.

« Je signalerai aussi, dans l'introduction du livre de M. Champion, les quelques pages consacrées à l'appréciation du rôle d'Antoine de Chabannes, et je mentionnerai également un appendice de quelques pages, où figurent de curieux extraits de la *Marguerite des vertus et vices*, compilée en 1497 par Jean Massue, prieur de Saint-Sornail, et dédiée par lui à Jean de Chabannes, comte de Dammartin ».

Vient de paraître : (*Bibliothèque du XVe Siècle.*)

TOME III

LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE
DES POÉSIES DE
CHARLES D'ORLÉANS

ÉTUDE PAR

PIERRE CHAMPION

Archiviste Paléographe

Beau volume in-8 orné de 18 fac-similés. — Prix..... 10 fr.

« Les anciens éditeurs de Charles d'Orléans, Guichard, Champollion-Figeac, les plus hauts maîtres du savoir, Gaston Paris lui-même, avaient lu les vers du bon prince comme il voulait qu'on ne les lût point..... »

Rapprochant l'écriture du manuscrit La Vallière des autographes certains de Charles d'Orléans, M. Pierre Champion démontre « que le manuscrit de la Bibliothèque nationale, obscurément catalogué sous le n° 25 458 est, non pas l'œuvre d'un copiste, mais « l'album poétique du salon littéraire de la cour de Blois ». Il relève plus de quatre-vingts pièces, entièrement écrites de la main du duc...

Et c'est là ce que n'ont pas su voir les auteurs des éditions antérieures. Il leur a échappé qu'il y avait dans le manuscrit La Vallière une numérotation de la main de l'auteur lui-même et qu'il fallait suivre cette énumération pour restituer l'ordre primitif des feuillets; ils ont lu constamment le manuscrit, page par page, alors que dans bien des cas, il y a lieu de le lire suivant une ligne horizontale. Le haut de la page du vélin était, très probablement, réservé à une transcription musicale ; plus tard, à défaut de musique, on a utilisé cette réserve de blanc. La découverte paléographique de M. Champion nous révèle l'idée qui guidait Charles d'Orléans dans l'ordonnance de ses poèmes. Nous avons son manuscrit authentique, le livre où après avoir fait copier ses premières œuvres, il les a revisées et corrigées, et où il a ensuite transcrit des poésies postérieures de sa propre main.....

Bien qu'élevé à la plus sévère des écoles et muni de méthodes rigoureuses, M. Pierre Champion ne dédaigne point de divulguer sa science et de la rendre accessible. Le mémoire qu'il publie sur le *Manuscrit autographe de Charles d'Orléans*, lui vaudra assurément les suffrages de ses maîtres et de ses pairs. »

M. BOUJON, de l'Institut, *Le Temps*, 18 juillet 1907.

LETTRES DE GUI PATIN
1630-1672

Nouvelle édition collationnée sur les manuscrits autographes avec l'addition de lettres inédites, la restauration des textes retranchés ou altérés, des notes (1,600), etc.

Par le Dr **Paul TRIAIRE**, correspondant de l'Académie de Médecine.

TOME PREMIER. Fort volume in-8 de XVIII-715 pages ..... **15 fr.**

Tiré à 325 exemplaires : l'ouvrage sera complet en 4 volumes.

LE THÉATRE AU COLLÈGE
du Moyen-âge à nos jours

AVEC BIBLIOGRAPHIE ET APPENDICE

LE CERCLE FRANÇAIS DE L'UNIVERSITÉ HARVARD

Par **L.-V. GOFFLOT**

PRÉFACE par J. CLARETIE, de l'Académie française.

Fort volume in-8 avec nombreuses planches hors texte..... **7 fr. 50**

Imprimerie polyglotte FR. SIMON, Rennes.

RETURN TO → **CIRCULATION DEPARTMENT**
202 Main Library

LOAN PERIOD 1 **HOME USE**	2	3
4	5	6

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS
Renewals and Recharges may be made 4 days prior to the due date.
Books may be Renewed by calling 642-3405

DUE AS STAMPED BELOW

2 1997		

UNIVERSITY OF CALIFORNIA, BERKELEY
BERKELEY, CA 94720

FORM NO. DD6

REC. CIR. JUN 20 '77

OCT 15 1994

REC'D LD MAY 8 '79 -8 PM 4 8

General Library
University of California
Berkeley

LD 21A-10m-1,'68
(H7452s10)476B

U.C. BERKELEY LIBRARIES
C031643588